
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01879475 0

SAINTE BIBLE,

EN LATIN ET EN FRANÇAIS.

TOME XI.

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,
Rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

SAINTE BIBLE
DE VENCE,
EN LATIN ET EN FRANÇAIS,

AVEC

DES NOTES LITTÉRAIRES, CRITIQUES ET HISTORIQUES, DES PRÉFACES ET DES DISSERTATIONS, TIRÉES DU COMMENTAIRE DE DOM CALMET, ABBÉ DE SÉNONES, DE L'ABBÉ DE VENCE, ET DES AUTRES AUTEURS LES PLUS CÉLÈBRES, POUR FACILITER L'INTELLIGENCE DE L'ÉCRITURE SAINTE;

Enrichie de Figures et de Cartes géographiques.

CINQUIÈME ÉDITION,

SOIGNEUSEMENT REVUE, ET AUGMENTÉE D'UN GRAND NOMBRE DE NOTES PAR M. DRACH, RABBIN CONVERTI, ET ENRICHIE DE NOUVELLES DISSERTATIONS.

OUVRAGE DÉDIÉ AU ROI.

TOME ONZIÈME.



PARIS,
MÉQUIGNON-HAVARD ET COMPIE, LIBRAIRES,
RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10;
BRUXELLES,
MÊME MAISON, RUE DE LA CHANCELLERIE.

1829.

SAINTE BIBLE.

PRÉFACE

SUR

LES PROVERBES DE SALOMON.

Excellence et utilité du livre des Proverbes. Goût des anciens pour les sentences paraboliques.

Les Proverbes de Salomon sont, sans contredit, le plus beau et le plus important de ses ouvrages : c'est comme la quintessence de cette sagesse toute divine qui l'éclaira, et qui le fit considérer comme un prodige de lumières et de connoissances. Il nous apprend lui-même [1] que c'est le fruit de sa prudence et de ses plus profondes méditations ; qu'il a été long-temps à faire des recherches et une étude sérieuse avant d'écrire ses paraboles. Ce livre renferme un riche trésor de connoissances utiles, dit saint Jérôme [2] : mais il faut creuser pour trouver ce trésor ; il faut l'aller chercher comme au fond de la terre. Les anciens Pères [3] ont donné par excellence à ce livre le nom de *Panaretos*, comme qui diroit recueil ou précis de toutes les règles de morale, et instruction pour la pratique de toutes les vertus ; titre que l'on a aussi quelquefois attribué aux livres de la Sagesse et de l'Ecclésiastique, à cause de la conformité de la matière.

[1] *Eccl.* XII, 9. *Cum esset sapientissimus Ecclesiastes, docuit populum, et enarravit quæ fecerat : et investigans composuit parobolas multas.* — [2] *Hieronym. in Eccl.* XII, 9. *Manifestum est Proverbiorum librum, non ut simplices arbitrantur, patientia habere præcepta, sed quasi in terra aurum.* — [3] *Irenæus, Hegesipp. antiqui omnes, apud Euseb. Eccles. Histor. lib.* IV, *cap.* 22. Οὐ μόνος δὲ οὗτος Ηγεσίππος, ἀλλὰ καὶ Εἰρηναῖος, καὶ πᾶς ὁ τῶν ἀρχαίων χορὸς Πανάρετον Σοφίαν Σαλομῶνος Παροιμίας ἐκάλουν.

Le nom de *Proverbes* ne doit point s'entendre ici dans sa signification triviale; il marque dans ce livre des sentences, des maximes, des leçons courtes et instructives, écrites d'un style concis et sententieux. Le nom de *Paraboles,* que les Grecs lui ont donné, revient assez à la signification du mot hébreu משלי, *Mischlé*[1], et à la nature de la plupart des sentences de ce recueil, qui sont écrites d'un style parabolique et figuré. Salomon prend ordinairement ses similitudes de choses connues et naturelles, pour en tirer des instructions solides, et proportionnées à la portée de tous les lecteurs. Les maximes de morale entrent bien plus aisément dans l'esprit et dans le cœur sous l'enveloppe des figures, que si on les proposoit nûment et directement.

Les anciens sages ont suivi presque tous la même méthode; ils ne proposoient guère leur doctrine que sous des figures. On voit régner ce goût dans toute la philosophie des pythagoriciens, qui ne parloient d'ordinaire qu'un langage énigmatique[2]. Les prêtres égyptiens en usoient à peu près de même, aussi bien que les gymnosophistes des Indes, et les druïdes des Gaules[3]. Les premiers sages de la Grèce avoient imité cet usage des Orientaux. Cléobule, l'un des sept sages, et sa fille Cléobuline se rendirent célèbres par leurs énigmes et par les *griphes :* c'est le nom qu'ils donnoient à ces sentences courtes et significatives que l'on proposoit principalement dans les festins. Diogène de Laërce assure que Cléobule écrivit[4] jusqu'à *trois mille chants et griphes,* et que Cléobuline, sa fille, avoit composé des poésies énigmatiques. On y faisoit entrer la religion, la politique, la morale, l'économique; plusieurs n'étoient que pour le divertissement. Céphisodote, disciple d'Isocrate, reprenoit Aristote de n'avoir pas rassemblé les anciens proverbes, et de n'en avoir pas composé des recueils[5]. Enfin, saint Clément d'Alexandrie montre en plus d'un endroit[6] que cette manière d'enseigner est la plus courte, la plus majestueuse, la plus ancienne, la plus aisée et la plus sûre, puisque ces maximes étant à la portée de tout le monde, et

[1] 70. Παροιμίαι. — [2] *Vide Diogen. Laert. lib.* VIII. — [3] *Clemens Alex. lib.* VI. *Strom. et Laert. lib.* I. Τοὺς μὲν γυμνοσοφιστὰς, καὶ δρυΐδας αἰνιγματωδῶς ἀποφθεγγομένους φιλοσοφῆσαι. — [4] *Diogen. in Cleobulo.* Οὗτος ἐποίησε ἄσματα καὶ γρίφους εἰς ἔπη τρισχίλια. — [5] *Athen. lib.* II, *cap.* 17. Επιτιμᾷ τῷ φιλοσόφῳ ὡς οὐ ποιήσαντι λόγου ἄξιον τοῦ παροιμίας ἀθροῖσαι. — [6] *Vide l.* I *Strom. pag.* 299, *et lib.* II, *initio, et lib.* VI, *pag.* 677.

s'imprimant aisément dans la mémoire, à cause de leur brièveté et de leur clarté, il n'y a personne qui ne puisse en profiter pour la conduite de sa vie, et pour le règlement de ses mœurs.

Du temps de Salomon, l'étude des paraboles et des énigmes étoit la principale application des sages. *Le sage écoutera*, dit-il, *et il deviendra plus sage; et l'homme intelligent acquerra l'art de gouverner. Il s'appliquera à pénétrer les paraboles et leur sens mystérieux; il étudiera les paroles des sages et leurs énigmes*[1]. Et l'auteur de l'Ecclésiastique dit : *Le sage recherchera la sagesse de tous les anciens; il fera son étude des prophètes; il conservera dans son cœur les instructions des hommes célèbres, et il entrera dans les mystères des paraboles; il s'efforcera de pénétrer le sens des proverbes et des sentences obscures, et il se nourrira de ce qu'il y a de plus caché dans les paraboles; il passera dans les pays étrangers pour y trouver, parmi les hommes, la connoissance du bien et du mal*[2]. Telles étoient les études de ces premiers sages. La reine de Saba vint des extrémités de la terre pour consulter Salomon[3]. Hiram, roi de Tyr[4], qui, au rapport de Ménandre et de Dion, entretenoit commerce de lettres avec Salomon, roi d'Israël, lui proposoit ses énigmes à résoudre, et expliquoit celles qui lui étoient envoyées de la part de ce prince.

Caractère des trois ouvrages de Salomon, et particulièrement du livre des Proverbes.

Les Pères[5] remarquent que Salomon, dans les trois livres que nous avons de lui, nous donne des instructions proportionnées à tous les âges et à toutes les conditions de la vie. Les Proverbes sont à la portée des plus simples et des moins avancés dans la voie de la vertu; ils sont adressés aux enfans : Salomon y donne souvent ce nom à son disciple. L'Ecclésiaste instruit un homme déjà fait; il lui montre le néant et la vanité des choses du monde; le Cantique est pour les âmes parfaites, et pour celles qui se sont élevées au-dessus des sentimens de la chair et du sang. Le premier répond à peu près à ce que les philosophes appellent *ethica*, la science des mœurs; le second à la physique, qui est la science de la nature; et le troisième à la logique ou à la perfection de la raison, ou, suivant Théodoret, toute la doctrine de Salo-

[1] *Prov.* I. 5, 6. — [2] *Eccli.* XXXIX. 1, 2, 3, 5. — [3] 3 *Reg.* X, 1. *etc. Matt.* XII, 42. *Joseph. l.* VII, *c.* 2. *Antiq.* — [4] *Joseph. Antiq. l.* VIII, *cap.* 2. — [5] *Theodoret. in Cant. Præfat. Hieronym. in Eccles.* I, 1. *Origen. Prolog. in Caten. Basil. homil.* 1 *in Prov. Ambros. in ps.* XXXVI, *etc.*

mon est une espèce d'échelle qui contient trois degrés, le moral, le naturel, le mystique. Saint Isidore de Peluse[1] compare les trois livres de Salomon aux trois parties principales du temple : les Proverbes sont figurés par les parvis extérieurs, ouverts à tous les Israélites ; l'Ecclésiaste est représenté par le Saint qui étoit fermé aux yeux des profanes par un voile, et où personne n'avoit droit d'entrer que les prêtres sanctifiés ; mais le Cantique des Cantiques est justement comparé au sanctuaire, au Saint des saints, où les prêtres mêmes n'entroient pas ; il n'étoit ouvert qu'au souverain sacrificateur, et cela une seule fois l'année, et après bien des cérémonies et des purifications. Tout le monde est invité à l'étude des Proverbes ; tout le monde n'est pas capable d'entendre l'Ecclésiaste ; mais presque personne ne peut pénétrer la profondeur des sens du Cantique.

On trouve dans les Proverbes des règles de conduite pour toutes les conditions : pour les rois, pour les courtisans, pour les gens engagés dans le commerce du monde, pour les personnes retirées, pour les maîtres, pour les serviteurs, pour les maris, pour les femmes. On y trouve d'excellens préceptes de de morale, politique et de science économique. Le sage emploie quelquefois des motifs de piété, et d'autres fois des raisons d'honneur, d'intérêt, d'amour, de crainte, de tendresse naturelle. Le premier soin du Sage est d'inspirer une grande idée de Dieu et une vive crainte de ses jugemens ; après cela, un ardent amour de la vertu et de la sagesse. Il en donne en vingt endroits les portraits les plus beaux et les plus aimables. Il dépeint l'injustice, l'impiété, le libertinage, la paresse, l'imprudence, d'une manière à en éloigner tous les hommes qui ont quelque amour pour leur réputation, pour leur honneur, pour eux-mêmes. Et comme il n'y a rien de plus capable de détourner les hommes, et surtout les jeunes gens, de la pratique du bien et de l'étude de la sagesse, que la débauche et l'amour déréglé du plaisir, il a grand soin de précautionner son disciple contre les attraits de la volupté, et les pièges des femmes débauchées. En un mot, on rencontre ici d'excellentes règles de morale pour tous les états de la vie, et dans une si grande variété, il n'y a personne qui ne puisse choisir de quoi se contenter, et qui n'y découvre des remèdes à ses maux.

[1] *Isidor. Pelus. lib.* IV, *ep.* 40.

Salomon est l'auteur de ce livre.

On croit communément que Salomon est l'auteur du livre des Proverbes. Son nom paroît à la tête de l'ouvrage, et est encore répété dans le corps du livre[1]. La Synagogue et l'Eglise le lui attribuent d'un commun consentement. Il est vrai qu'il s'est élevé de temps en temps quelques critiques qui ont formé des doutes sur cela. Mais doit-on s'en étonner parmi une si grande quantité d'écrivains, et dans une si prodigieuse démangeaison de se faire remarquer par la singularité de ses pensées? Grotius veut que ce soit un recueil des plus belles sentences qui fussent alors connues parmi les Juifs[2]. Salomon les fit compiler pour son usage, et les tira d'auteurs plus anciens que lui, tant poëtes qu'historiens; de même que quelques empereurs de Constantinople firent faire autrefois des recueils des plus belles maximes que l'on trouvoit dans les meilleurs auteurs. Il ajoute[3] que, sous Ezéchias, on grossit cet amas de ce qui avoit été dit ou écrit, depuis Salomon, de plus utile par les sages de la nation. Il pousse la conjecture[4] jusqu'à nous nommer les compilateurs : ce furent, dit-il, Eliacim, Sobna et Joahé, dont il est fait mention dans les Livres des Rois[5]. Cet auteur a suivi en cela la conjecture des rabbins, qui n'est appuyée d'aucune raison solide. Ainsi, il nous suffira de nier tout simplement ce qu'il avance, en attendant qu'on en apporte de bonnes preuves. Nous tenons avec l'Eglise, les Pères et les interprètes, que Salomon est seul véritable auteur de tous les Proverbes, à l'exception peut-être des deux derniers chapitres, que quelques-uns croient être de deux auteurs nommés Agur et Lamuel; et nous ne doutons pas que ce recueil ne fasse partie des trois mille paraboles que ce prince avoit composées[5].

Quant à l'ordre de ces Proverbes entre eux, les uns soutiennent que ce livre est encore aujourd'hui dans le même état où Salomon l'avoit mis. D'autres croient que nous n'avons que des fragmens de son grand recueil. Ce dernier sentiment paroît fondé sur le texte même de ce livre, où l'on remarque divers titres.

Analyse de ce livre.

Depuis le commencement jusqu'au dixième chapitre la matière est assez suivie : c'est comme la préface de tout l'ouvrage, et une exhortation à l'étude de la sagesse. Salomon,

[1] *Prov.* x, 1, *et* xxv, 1. — [2] *Grot. in* 3 *Reg.* iv, 32. *et præfat. in Prov.* — [3] *Grot. ad Prov.* xxiv, 23. — [4] *Grot. in Prov.* xxv, 1. — [5] 4 *Reg.* xviii, 26. — [6] 3 *Reg.* iv, 32.

après avoir exposé son dessein, commence par exhorter son disciple à écouter avec soin l'instruction, à fuir la compagnie des méchans, et à n'avoir nulle société avec eux. La sagesse instruit tous les hommes, et elle les exhorte à venir à elle ; elle menace des maux les plus terribles ceux qui la méprisent, et promet des biens abondans à ceux qui l'écoutent (chap. I). Salomon continue d'exposer les avantages que l'on trouve dans la possession de la sagesse, et les maux que celle-ci fait éviter à ceux qui l'aiment et qui la possèdent (chap. II). Il exhorte son disciple à suivre les préceptes de la sagesse, à ne point abandonner la miséricorde, à n'être point sage à ses propres yeux et à ne point rejeter les châtimens du Seigneur. Il relève encore les avantages de la sagesse et le bonheur de ceux qui la possèdent. Il exhorte son disciple à ne point empêcher les autres de faire le bien, et à en faire lui-même autant qu'il pourra ; il lui recommande de donner avec promptitude, de ne point faire de mal à son ami et de fuir les procès ; il lui dit que Dieu a en horreur les impies, et qu'il comble de biens les justes (chap. III).

Salomon recommande aux hommes d'écouter ses instructions pleines de sagesse, comme il a lui-même écouté celles de son père. Il représente les avantages que procure cette docilité ; il exhorte son disciple à avoir en horreur la conduite des méchans, et à les éviter avec soin ; il montre la différence qu'il y a entre eux et les justes ; il recommande à son disciple d'écouter les instructions de la sagesse ; de garder son cœur avec soin ; de veiller sur sa langue ; d'être circonspect dans ses démarches ; de suivre la bonne voie (ch. IV). Il continue d'exhorter son disciple à être attentif à la sagesse ; à veiller sur ses pensées et sur ses paroles ; à fuir les femmes prostituées ; à s'attacher à sa femme, et à éviter les femmes étrangères : suites funestes de l'adultère (chap. V). Celui qui s'est engagé pour un autre doit faire tout son possible pour se dégager. Le paresseux est excité au travail par l'exemple de la fourmi. Caractère de l'homme apostat et infidèle. Crimes que Dieu déteste. Observer les préceptes de ses parens ; les méditer sans cesse. Eviter la rencontre et la compagnie des femmes corrompues. Enormité de l'adultère. Difficulté d'obtenir le pardon de ce crime (chap. VI).

Salomon continue d'exhorter son disciple à l'amour de la sagesse. Il l'avertit des artifices qu'emploient les courtisanes, et lui expose le malheur de ceux qui s'y laissent sur-

prendre (ch. VII). La sagesse désire se communiquer à tous les hommes; elle les invite tous à venir à elle, et à recevoir ses instructions. Excellence de la sagesse : elle est la source de la justice, de la prudence, de la gloire et des richesses; elle est en Dieu de toute éternité, et trouve ses délices à être avec les enfans des hommes. Bonheur de ceux qui l'écoutent; malheur de ceux qui la haïssent (chap. VIII). Elle s'est bâti une maison; elle a préparé un festin, et y a invité tous les hommes. Comme Dieu appelle les hommes par la sagesse, le démon les attire par les femmes insensées; aveuglement de ceux qui les suivent (chap. IX).

Au chapitre X le style change, et on y voit un nouveau titre, ou plutôt une répétition du premier titre : *Paraboles de Salomon.* Ce sont des sentences courtes, assez peu liées les unes avec les autres, et dont nous ne pouvons par conséquent donner ici aucune analyse. Elles contiennent pour l'ordinaire des antithèses, ou des allusions, ou des similitudes. Chaque sentence fait un sens séparé et fini. Cela continue jusqu'au milieu du chapitre XXII.

L'abbé de Vence a donné un précis de la doctrine contenue dans cette partie du livre des Proverbes, et même dans tout le livre, en rassemblant sous certains chefs la plupart des maximes répandues dans ce livre; et comme plusieurs de ces maximes se retrouvent dans le livre de l'Ecclésiastique, il joint à ce précis, assez étendu, un parallèle fort abrégé des maximes contenues dans ces deux livres. Le plan de l'abbé de Vence a été exécuté d'une manière beaucoup plus complète dans un ouvrage intitulé *Concorde des livres de la sagesse,* où l'on a distribué ainsi sous différens titres toutes les maximes contenues dans les quatre livres Sapientiaux, qui sont le livre des Proverbes, l'Ecclésiaste, la Sagesse et l'Ecclésiastique. Nous y renvoyons ceux qui désireroient une analyse des maximes contenues dans cette partie du livre des Proverbes. On y trouvera un grand détail présenté avec beaucoup d'ordre.

Au verset 17 du chapitre XXII commence un nouveau discours et un nouveau style, plus semblable à celui des neuf premiers chapitres. Salomon exhorte son disciple à être docile aux instructions qu'il lui donne; à ne faire ni violence ni injustice au pauvre; à n'avoir nulle société avec les méchans; à ne point répondre pour les autres; à ne point passer les anciennes bornes; à être actif et diligent. Il lui re-

commande la modestie, la retenue, la sobriété à la table des grands; de ne point désirer les richesses de ce monde; de ne point manger à la table des avares; de fuir la conversation des insensés; de ne point opprimer les foibles; de corriger ses enfans; ne ne point envier la fortune des pécheurs; de se tenir attaché à Dieu et de marcher dans ses voies; d'éviter la débauche et l'oisiveté; d'être docile aux instructions de ses parens; d'aimer la vérité et la sagesse, et de fuir les femmes débauchées et l'ivrognerie (ch. XXIII). Il continue de l'exhorter à ne point envier le bonheur des méchans; à ne chercher d'autres biens que ceux qui sont le fruit de la piété, de la justice et de la sagesse; avantages de ces vertus. Il lui recommande de se soutenir dans l'affliction; de délivrer ceux qui sont opprimés; d'aimer la sagesse; de ne point faire de tort à son prochain; de ne point se réjouir de la ruine de ses ennemis; de ne point porter d'envie aux méchans; de craindre Dieu et le roi, et de fuir les médisans (chap. XXIV).

Au verset 23 du chapitre XXIV se trouvent ces mots : *Hæc quoque sapientibus*, c'est-à-dire : *Ceci est aussi pour les sages.* Quelques-uns croient que l'hébreu [1] pourroit se traduire : *Ceci est aussi des sages,* c'est-à-dire, ce sont encore d'autres maximes des sages. Mais on peut fort bien traduire : *Ceci est aussi pour les sages,* c'est-à-dire, Voici encore d'autres maximes adressées à ceux qui aiment la sagesse. Le précis de ces maximes, c'est qu'il faut ne faire acception de personne dans le jugement; se conduire avec prudence dans les entreprises; ne point faire mauvais usage de sa langue; ne point se venger de ses ennemis, et éviter la paresse et l'oisiveté.

Au chapitre XXV, verset 1, on lit ces mots : *Les paraboles suivantes sont aussi de Salomon, et elles furent transcrites par les serviteurs d'Ezéchias, roi de Juda.* C'est encore un recueil de maximes et de sentences qui ont peu de liaison, et dont nous ne donnerons point ici l'analyse : cela continue jusqu'au chapitre XXX.

Au verset 1 du chapitre XXX, on lit dans la Vulgate : *Verba congregantis filii vomentis,* c'est-à-dire : *Paroles de celui qui assemble, fils de celui qui répand.* Quelques-uns prétendent que l'hébreu signifie plutôt : *Paroles d'Agur, fils*

[1] גם אלה לחכמים

de Jaké; ils croient que ce chapitre est de quelque prophète nommé Agur. Le plus grand nombre des Pères et des commentateurs pensent que Salomon se désigne ici lui-même sous le nom de *celui qui assemble*, de même qu'à la tête du livre de l'Ecclésiaste, il s'appelle *Coheleth* ou *Ecclésiaste*, le maître de l'assemblée, ou celui qui y préside ou qui y harangue. Sous le nom de *celui qui répand* les vérités, on entend communément David, qui, comme l'on sait, a été rempli de l'Esprit de Dieu, a répandu de sa bouche un très-grand nombre de saints cantiques, et a dit de lui-même : *Eructavit cor meum verbum bonum*, Mon cœur a répondu, comme de sa plénitude, une bonne parole.

Enfin, au verset 1 du chapitre XXXI on lit : *Paroles du roi Lamuel; vision par laquelle sa mère l'a instruit.* A la lettre, *Lamuel* peut signifier *celui qui est instruit de Dieu*. Grotius conjecture que Lamuel pourroit être Ezéchias, qui recueillit ici les instructions que sa mère Abi ou Abia, fille du grand-prêtre Zacharie, lui avoit données; mais l'opinion la plus constante et la plus généralement reçue parmi les chrétiens et les Juifs est que Lamuel est le même que Salomon. Ce prince rapporte donc d'abord les instructions qu'il avoit reçues de sa mère. Ensuite il fait l'éloge de la femme forte, c'est-à-dire d'une femme remplie de sagesse et de vertu. Dans cet éloge, qui commence au verset 10, les vingt-deux versets qui le composent sont acrostiches ou alphabétiques, c'est-à-dire que le premier commence par un *aleph*, le second par un *beth*, et ainsi des autres. Cette distribution sert à imprimer davantage dans la mémoire la suite des parties de cet éloge, et montre par cela même combien il mérite d'attention.

Ce livre est un recueil; en quel temps, et par qui ce recueil a été fait.

De tout ce détail, il paroît que les Proverbes, tels que nous les avons, sont un recueil fait en divers temps et par différentes personnes, des sentences ou autres ouvrages de Salomon, rassemblés en un corps par Esdras ou par ceux qui revirent les livres sacrés après la captivité de Babylone, et qui les mirent en l'état où nous les avons.

Une autre preuve que cet ouvrage est un recueil fait par diverses personnes, c'est qu'on y remarque un assez grand nombre de versets et de sentences répétées [1]; ce qui ne se-

[1] Voyez chap. XIV, 12. XVI, 25. *Item*, XI, 2. XVI, 18. XVIII, 12. *Item*, XII, 14. XIII, 2. XVIII, 20. *Item*, VI, 19. XIV, 5, 9. *Item*, XIII, 11. XX, 21. *Item*, XX, 10 *et* 23. *Item*, XXI, 9. XXV, 24. *Item*, XIX, 24. XXVI, 15.

roit pas arrivé, si l'auteur même les avoit écrites de suite, ou si une seule personne eût travaillé à cette compilation. Nous ne parlons pas ici des sentences qui se trouvent dans les Septante et dans la Vulgate, et qui ne sont point dans l'hébreu; elles sont au nombre de douze ou treize, et ont été ajoutées au texte latin depuis saint Jérôme[1]. Nous les avons marquées dans les notes.

Le rabbin David Kimchi a cru qu'Isaïe avoit fait le recueil des Proverbes; d'autres le rapportent à Helcias et à Sobna, officiers d'Ezéchias. Il est certain qu'Ezéchias fit faire une collection des plus belles maximes de Salomon, et peut-être aussi des autres sages; mais on ne sait ni quand, ni comment, ni par qui il la fit, ni ce qu'elle comprenoit, ni si nous l'avons entière à présent. Saint Hippolyte, cité par Anastase de Nicée[2], dit que, sous le règne d'Ezéchias, on s'appliqua à faire le triage des ouvrages de Salomon, et à séparer ceux qui étoient plus utiles et plus édifians de ceux qui étoient moins utiles, et qui ne contenoient rien de propre à réformer les mœurs et à instruire les peuples. On choisit donc entre tous ses cantiques le seul Cantique des Cantiques, que nous avons, et parmi les paraboles, on tria celles que nous lisons dans ce recueil. Eusèbe de Césarée, cité dans le même auteur, dit à peu près la même chose; il croit que sous le règne du même prince, comme on s'aperçut que le peuple abusoit de divers secrets naturels que Salomon avoit rapportés dans ses ouvrages, où il parloit des plantes et des remèdes aux maladies, et que l'on s'accoutumoit à avoir recours à ces livres plutôt qu'au Seigneur, Ezéchias fit recueillir tout ce qu'il y avoit de plus utile dans ces divers ouvrages, et supprima tout le reste. Ce qu'il en réserva est justement, disent-ils, ce que nous en avons encore aujourd'hui. Ce sentiment n'est pas fort éloigné de celui des rabbins, qui attribuent aussi à Ezéchias le recueil des trois livres que nous avons de Salomon[3], et qui croient qu'il supprima un grand nombre d'ouvrages de ce prince.

En quel temps Salomon com-

On n'est pas d'accord sur le temps auquel Salomon composa ses Proverbes. Quelques Juifs[4] croient qu'il fit le Can-

[1] Voyez les notes sur la préface des Proverbes, dans le premier tome des œuvres de saint Jérôme, édition des bénédictins. — [2] *Anast. Nicen. qu.* 39. *in Script.* Voyez sur le chap. XXV, 1. Cornel. *a Lapide*, Tostat. sur le 3e liv. des Rois, chap. IV, q. 8. Vatable sur le chap. XXIV, 23 des Proverbes, et Salazar sur le chap. XXI, 17. — [3] *Vide Bayn. in Prov.* XXV, 1. *et Talmudic. apud Mercer. præfat. in Prov.* — [4] *Vide Bayn. hic, et Cornel. a Lapid.*

tique des Cantiques étant encore jeune, les Proverbes dans un âge mûr, et l'Ecclésiaste sur la fin de sa vie. Leur principale raison se prend des titres de ces livres : dans le Cantique, il se nomme simplement Salomon; à la tête des Proverbes, il prend le titre de roi d'Israël, mais dans l'Ecclésiaste, il se qualifie roi de Jérusalem : voilà de puissantes preuves, sans doute. D'autres rabbins [1] croient qu'il ne commença d'écrire que dans sa vieillesse, et peu avant sa mort, Dieu lui ayant alors rendu son saint Esprit, qu'il avoit retiré de lui pendant son dérèglement. Saint Jérôme, sur Ezéchiel, chapitre XLIII, dit expressément que Salomon composa ses Proverbes après son péché. Saint Cyrille de Jérusalem [2] et ceux qui expliquent de la pénitence de Salomon le verset 32 du chapitre XXIV des Proverbes, selon la version des Septante, *Après cela j'ai fait pénitence* [3], doivent dire aussi que ce livre fut le fruit de la pénitence de ce prince. On croit avec bien plus de vraisemblance que celui-ci composa ses Proverbes dans le temps où il étoit plus rempli de l'esprit de sagesse, et de ces vives lumières qui éclatèrent dans tout le monde, et qui lui acquirent la réputation du plus sage roi de la terre. Il parle lui-même de ses Proverbes dans le livre de l'Ecclésiaste [4]; ainsi il est certain qu'il les composa avant ce dernier livre. Saint Jérôme [5] assure que les Proverbes sont écrits en vers; il veut dire apparemment en vers libres, ou plutôt en style poétique, de même que les sentences des anciens philosophes [6].

posa ses Proverbes.

On ne doute point de l'authenticité et de la canonicité du livre des Proverbes. Nous ne connoissons dans l'antiquité que Théodore de Mopsueste [7] qui l'ait contestée, en prétendant que Salomon avoit composé ce livre par une sagesse toute naturelle, et qu'étant très-éclairé et très-habile, il n'avoit point eu besoin d'une inspiration particulière pour écrire cet ouvrage. L'auteur d'un certain mémoire publié dans les *Sentimens de quelques théologiens de Hollande*, touchant l'inspiration des livres saints, est précisément dans les mêmes principes. Ces messieurs vont à épargner les miracles et les choses surnaturelles, autant qu'ils

Canonicité du livre des Proverbes.

[1] *Zemach. David*, *pag.* 33, le livre *Seder-Olam Rabba*, *cap.* 15. — [2] *Cyrilli Hieros. Catech.* 2. — [3] *Prov.* XXIV, 32. *Sept.* Ὕστερον ἐγὼ μετενόησα, ἐπέβλεψα τοῦ ἐκλέξασθαι παιδείαν. — [4] *Eccle.* XII, 9. *Composuit parabolas multas.* — [5] *Hieronym. in Isai. Præfat.* — [6] *Laert. lib.* I. Ἀδόμενα. *Vide Not. Casaubon.* — [7] *Vide Concil. Constantinop.* IV, *coll.* 4, *art.* 63.

peuvent; mais Dieu n'a pas besoin de leur économie, et l'Eglise, conduite et enseignée par le Saint-Esprit, a toujours reconnu les Proverbes comme un livre véritablement inspiré. Les écrivains sacrés du Nouveau-Testament les ont souvent cités[1] : ainsi, il n'y a nulle raison légitime de révoquer en doute leur inspiration et leur authenticité.

Version grecque du livre des Proverbes attribuée aux Septante.

La version des Proverbes faite par les Septante, ou du moins connue et reçue sous leur nom, suivie et citée par les apôtres et les plus anciens pères, s'éloigne assez souvent de l'hébreu; elle renferme même un bon nombre de sentences ajoutées, qui ne sont point dans le texte original, et dont quelques-unes se trouvent dans le livre de l'Ecclésiastique. Les versions syriaque et arabe, et, ce qui est fort singulier, la paraphrase chaldaïque en quelques endroits, paroissent prises sur le grec. Le texte de l'édition romaine nous représente diverses transpositions, surtout depuis le chapitre XXIV, verset 22. Elle insère en cet endroit les quatorze premiers versets du chapitre XXX, puis elle reprend le verset 23 et les suivans du chapitre XXIV; après quoi elle remet le verset 15 et les suivans du chapitre XXX, puis le chapitre XXXI, et enfin le chapitre XXV et les suivans jusqu'au XXIX inclusivement, qui finit le livre. Nous ne rapportons pas ici les diversités et les transpositions moins remarquables qui se voient dans chaque chapitre; elles sont en trop grand nombre. Il n'est pas fort aisé de deviner la raison de ces changemens et de ces transpositions. Quelques habiles gens[2] croient qu'anciennement il y avoit plusieurs collections des Proverbes, faites en divers temps et par différens auteurs, en sorte que les recueils qu'on en avoit n'étoient pas conformes, les uns les ayant disposés dans un ordre, et les autres dans un autre : de là vint la diversité dans l'arrangement des sentences et dans l'ordre des chapitres et des maximes; ce qu'on ne doit entendre que de la version grecque des Proverbes, et non pas de l'original hébreu, qui n'a jamais varié. Ce sont apparemment les hellénistes qui sont les premiers auteurs de ces dérangemens. On pourroit croire que le traducteur, travaillant simplement pour son usage, auroit suivi son goût et son inclination, plutôt que le texte qu'il auroit eu en main, ajoutant,

[1] *Vide Heb.* XII, 5, 6. *Canis reversus ad vomitum*; *ex Prov.* XXVI, 11. *Jacob.* IV, 6. *Humilibus dat gratiam ; ex Prov.* III, 34. *Apoc.* XIX, 3. *Ego quos amo, arguo, et castigo; ex Prov.* III, 12. — [2] *Grot. in cap.* XV, 33 *et Bossuet, præfat. in Prov., pag.* 16.

retranchant, transposant, paraphrasant, selon qu'il le jugeoit à propos : mais avouons que nous ne savons d'où vient cette différence.

Outre les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques, qui sont indubitablement de Salomon, on lui a attribué dans les siècles postérieurs divers ouvrages très-pernicieux, la plupart sur la magie, pour couvrir, sous un si grand nom, la bassesse et la honte de ces œuvres de ténèbres. Par exemple, on le fait auteur d'un livre intitulé *de la Guérison des maladies*, dont parle Kimchi; d'un autre intitulé *La Contradiction de Salomon*, condamné par le pape Gélase; et du *Testament de Salomon*, connu et cité par Gaulmin. Albert-le-Grand cite cinq livres de ce prince dans son Miroir d'astrologie : 1° *le Livre Almadad*; 2° *le Livre des quatre Anneaux*; 3° *Liber de novem Candariis*; 4° *le Livre des trois figures des Esprits*; 5° *des Sceaux pour chasser les démons*. Trithème en nomme quatre autres : le premier, *les Clavicules de Salomon, adressées à son fils Roboam*; le second, *Liber Lamene*, peut-être des lames enchantées; le troisième, *Liber Pentaculorum*, peut-être des *Pentagones*; le quatrième, *des Offices des Esprits*. Reuchlin en cite un intitulé *Raziel*; Chicus un autre, intitulé *de l'Hygromantie, à son fils Roboam*. Tout cela, comme on voit, sent la magie, et est infiniment éloigné de l'esprit et de la sagesse de Salomon. On peut voir Naudé, *Apologie des grands hommes accusés de magie*.

Ouvrages apocryphes faussement attribués à Salomon.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les imposteurs se parent du nom de ce prince pour donner du crédit à leurs pratiques impies ou superstitieuses. Josèphe [1] raconte que Salomon composa des charmes pour guérir les maladies, et des formules de conjurations pour chasser les démons, et dit qu'on s'en servoit encore de son temps. Il rapporte qu'un nommé Eléazar chassa plusieurs démons, en présence de Vespasien, par le moyen d'un anneau, dans lequel étoit enfermée une racinne indiquée, disoit-on, par Salomon, et en prononçant le nom de ce prince. Nous rangeons au rang des apocryphes tous ces prétendus ouvrages de Salomon, aussi bien que les lettres que l'on veut qu'il ait écrites à Hiram, et les réponses que Hiram lui fit, et que Josèphe a rapportées comme véritables.

[1] *Joseph. Antiq. lib.* VIII, *cap.* 2.

Le soin que Salomon prend d'instruire particulièrement la jeunesse dans ce livre, nous donne lieu de placer à la suite de cette préface la Dissertation sur les écoles des Hébreux, à laquelle nous joindrons la Dissertation sur la matière et la forme des livres anciens, et sur les diverses manières d'écrire.

Instructions que renferme ce livre.

L'Eglise a toujours eu une vénération singulière pour ce livre; elle l'a regardé non-seulement comme l'ouvrage du plus sage des rois, mais comme l'ouvrage de la sagesse même, qui a bien voulu donner aux hommes, par la bouche de ce prince, des règles de morale pour les conduire dans les différens états et les diverses circonstances de la vie. En effet la sagesse, dans ce livre, instruit les grands et les petits, les pauvres et les riches, les maîtres et les domestiques, les femmes et leurs maris, les pères et leurs enfans; elle peint les vices avec les traits les plus capables d'en donner de l'horreur, et elle s'applique à faire aimer la vertu, en représentant ses avantages et les biens dont elle est la source; mais il faut toujours se souvenir que les biens temporels, promis aux Juifs charnels, ne sont que l'image des biens spirituels promis aux Chrétiens.

La sagesse, dans ce livre, daigne descendre jusqu'au détail de tout ce qui concerne la vie civile, et elle n'omet rien de ce qui peut servir à rendre les hommes sages et bien réglés; de sorte qu'il n'y a personne qui ne dût avoir continuellement ce livre entre les mains, et les jeunes gens surtout devroient le lire sans cesse, et en apprendre de mémoire les sentences. Rien ne leur seroit plus utile que de remplir leur esprit de ces maximes, qu'on peut regarder comme la morale de l'Esprit-Saint.

Les prétendus sages de l'antiquité, ceux qui se sont appelés *philosophes*, c'est-à-dire amateurs de la sagesse, ont entrepris autrefois d'instruire les hommes, et de leur apprendre à régler leurs mœurs; mais ils ont été dans une si grande ignorance des véritables principes de la morale, que ce qu'ils disent d'utile et de raisonnable est défiguré par un grand nombre d'erreurs qu'ils répandent confusément avec les vérités qui leur ont été connues. Ils prétendent être les médecins de l'âme, et ils lui présentent d'une même main le remède et le poison, sans qu'elle puisse, dans sa dépravation, discerner l'un d'avec l'autre. C'est pourquoi la sagesse éternelle, parlant dans ce livre, se distingue elle-même de

ces faux sages, en disant : *Tous mes discours sont justes ; ils n'ont rien de mauvais; il ne s'y mêle rien de corrompu*[1].

Ceux qui ont eu le plus de célébrité parmi les sages du monde pour la doctrine des mœurs ont été les stoïciens. Leurs maximes ont eu une grande réputation, parce qu'ils promettoient de rendre les hommes heureux, en leur inspirant une constance invincible dans les maux, et un mépris universel de toutes les choses du monde. Mais ils réduisent leur morale à ce principe, qui en est comme le fondement : Que l'homme ne doit s'appuyer que sur lui seul ; qu'il doit être content de lui-même et des biens qui naissent de lui. Ainsi, au lieu que Dieu dit : *Maudit est l'homme qui met sa confiance dans l'homme*, ils disent au contraire : Heureux est l'homme qui met sa confiance dans l'homme; ils établissent le plus haut point de la sagesse dans le comble de la folie et de l'impiété, et la santé de l'âme dans la plus mortelle de toutes ses maladies : ce sont des disciples de l'ange superbe, qui apprennent à leurs sectateurs à imiter l'orgueil d'un si détestable maître; car ils se sont imaginé que l'homme, tout plongé qu'il est dans cet abîme de ténèbres et de misères, pouvoit trouver sa béatitude en lui-même, sans avoir recours à Dieu, qui seul peut le rendre heureux en rompant ses chaînes, en le délivrant de ses passions, et en faisant briller à ses yeux la lumière de la vérité. Ainsi, selon l'expression de saint Augustin[2], ils ont voulu en quelque sorte se fabriquer à eux-mêmes leur propre félicité, et ils ont cru qu'il falloit plutôt la faire que la demander, tandis que néanmoins nul autre ne peut la donner que Dieu seul : *Beatam vitam ipsi sibi quodammodo fabricare voluerunt, potiusque patrandam, quam impetrandam putaverunt, cum ejus dator non sit nisi Deus.*

C'est pourquoi les hommes avoient besoin d'un sage comme Salomon, qui, éclairé de Dieu même, connût la profondeur de leurs plaies par la lumière de celui qui sonde les reins et qui pénètre les cœurs; d'un sage qui eût appris de la sagesse divine même les remèdes proportionnés à leurs maladies. Et nous voyons qu'en effet, inspiré par l'Esprit de Dieu, il établit toute sa morale sur ce fondement[3] : Que *la crainte du Seigneur est le principe de la sagesse*, ou, comme le porte l'hébreu, *de la science*, qui forme les vrais

[1] *Prov.* VIII, 8. — [2] *Aug. ep. ad Maced.* 155, *al.* 52. — [3] *Prov.* I, 7.

sages. Il abaisse d'abord les hommes sous la main toute-puissante de l'Etre-Suprême; il les épouvante par la menace de ses jugemens, afin que l'humilité ouvre leur cœur à la lumière de la grâce, qui, en leur donnant la vraie science, fera naître en eux la vraie sagesse. On peut donc dire en un véritable sens de Salomon, à l'égard de ces instructions saintes dont il n'a été que l'organe, ce qui a été dit au Fils de Dieu : *Nous savons que vous êtes un Maître envoyé de Dieu*[1]; car ce livre est proprement une école divine qui nous est ouverte, une école où le Saint-Esprit parle aux âmes, comme un père qui instruit ses enfans. Il leur apprend ce qu'ils doivent haïr et ce qu'ils doivent aimer; il leur découvre les plaies secrètes de leur âme pour leur en donner de l'horreur; il leur marque les piéges que la contagion du siècle et le dérèglement même de leur cœur leur tendent sans cesse; il les presse de s'abandonner à cette souveraine sagesse qui veut les conduire dans les voies de la justice, et qui leur promet un trésor de grâce et de gloire.

C'est le jugement que saint Augustin porte de ce livre dans un ouvrage qu'il appelle le Miroir, *Speculum*, lequel est un extrait des paroles les plus claires et les plus morales de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Ce saint a composé lui-même ce recueil pour le mettre entre les mains des fidèles; car, étant persuadé que la parole de Dieu est le pain de ses enfans, il en choisit ce qui lui paroît le plus intelligible et le plus édifiant, afin que tout le monde s'instruise dans l'Ecriture, et qu'elle devienne proportionnée aux besoins de tous. Après donc qu'il a fait cet extrait des livres saints qui précèdent le livre des Proverbes, lorsqu'il vient à celui-ci, il dit : « Si l'on entend bien les Proverbes de Salomon, on » trouvera que tout ce livre n'est presque autre chose qu'une » instruction continuellle pour régler nos mœurs et pour » nous former dans la piété[2]. » Voilà le jugement que ce saint veut que nous portions de cet ouvrage; car, encore que ce livre paroisse petit si l'on en compte les pages et les lignes, cependant, si l'on en pénètre le sens et que l'on considère les vérités que le Saint-Esprit y a recueillies avec une précision digne de celui qui parle, on y trouvera une morale entière, comme on voit que la tige, les branches, les

[1] *Joan.* III, 2. — [2] *Aug. in Speculo.*

feuilles, les fleurs et les fruits sont enfermés dans un petit grain de semence d'où Dieu les fait naître.

C'est pourquoi il n'y a personne dans le monde à qui la lecture de cet ouvrage ne puisse être utile. Ceux qui tiennent ou qui doivent un jour tenir quelque rang considérable dans l'Eglise y apprendront avec combien de précaution et de retenue ils doivent entrer dans ses charges et ses dignités, et avec quelle vigilance et quelle pureté ils doivent les exercer. Les grands du siècle y apprendront leurs devoirs envers Dieu et envers ceux qui leur sont soumis; les peuples y verront ce qu'ils doivent à leurs souverains et à tous ceux que Dieu a établis au-dessus d'eux. Les magistrats et tous ceux qui ont quelque autorité y trouveront d'excellentes règles pour soutenir les foibles contre ceux qui les oppriment, et pour n'avoir jamais devant les yeux que ce qu'ils doivent à Dieu et à la justice. Les pères et les mères y apprendront en plusieurs endroits avec combien d'application ils doivent s'efforcer de procurer à leurs enfans une éducation sage et chrétienne, afin que ceux-ci deviennent la gloire et la joie de ceux de qui ils auront ainsi reçu doublement la vie. Enfin, tout ce qui peut affermir la paix et la sainteté des mariages par le choix qu'on doit faire avant d'y entrer, ou par la manière dont on doit vivre après que l'on s'y trouve engagé; tout ce qui regarde les devoirs des amis envers leurs amis, et généralement ce que les hommes doivent à tous les hommes, jusqu'aux étrangers et aux ennemis, se trouve marqué divinement dans cet ouvrage.

Mystères que renferme ce livre.

Ces avis sont souvent très-clairs, et ce sont ceux-là dont saint Augustin a composé cet extrait qu'il vouloit que son peuple eût sans cesse sous les yeux. Il y en a d'autres qui sont obscurs, et qui demandent une plus grande lumière pour en pénétrer le sens. Ainsi, sous le nom de la *femme étrangère,* insensée, corrompue et ennemie de la divine sagesse, les saints pères entendent la Babylone de ce monde, la corruption et l'impiété du siècle. Sous le nom de la *femme forte,* ils entendent ou l'Eglise de Jésus-Christ, ou même ses pasteurs, dont les âmes sont les épouses du Verbe divin et les mères des fidèles, qu'elles engendrent et qu'elles nourrissent par la parole de la vérité et par la vertu des sacremens. Enfin, lorsque dans ce livre[1] il est parlé de *la sagesse*

[1] *Prov.* IX, 1 *et seqq.*

divine, de la *maison* qu'elle a bâtie, des *sept colonnes* sur lesquelles elle l'a appuyée, de la *victime* qu'elle a immolée, du *pain* et du *vin* qu'elle a préparés, de la *table* qu'elle a dressée, et de ses *servantes* qu'elle a envoyées pour appeler les hommes, les saints Pères, dans cette parabole, reconnoissent *la sagesse* incarnée, qui est Jésus-Christ même; sa *maison,* qui est son Eglise; les *sept colonnes* inébranlables de cet édifice, qui sont les sept dons de son Esprit; sa *victime,* qui est son humanité sainte immolée pour nous; son *pain* et son *vin,* qui sont son corps et son sang devenus notre aliment dans le sacrement eucharistique; sa *table,* qui est le banquet sacré où ces divins alimens nous sont offerts; enfin ses *servantes,* qui sont les âmes des ministres de l'Evangile, envoyés pour attirer les hommes au festin des noces de l'Agneau : c'est ainsi que, sous des paroles très-simples en apparence, sont cachés de profonds mystères.

Les hommes ont quelquefois de la peine à reconnoître ce langage mystérieux, où les vérités les plus sublimes sont enveloppées sous des voiles obscurs; mais c'est qu'ils ne comprennent pas assez les raisons pour lesquelles Dieu leur parle en cette manière. L'Ecriture est l'ouvrage du Saint-Esprit, qui voit dans notre cœur ce que nous n'y voyons pas; et en conséquence il nous y parle, non selon notre désir, mais selon notre besoin. Il nous instruit, non comme de simples disciples qu'il suffit d'éclairer, mais comme des malades qu'il faut guérir. Nous ne pensons d'ordinaire qu'à acquérir de nouvelles connoissances, et, lorsque nous les avons acquises, nous n'en devenons pas meilleurs. Nous voulons satisfaire notre esprit, et nous oublions que notre cœur est couvert de plaies. Mais Dieu agit à notre égard avec la bonté d'un père et d'un médecin; il se propose pour but, non d'entretenir une vaine curiosité, mais de guérir les plaies que nos passions nous ont faites; et voilà pourquoi les vérités qu'il nous enseigne sont quelquefois couvertes du sombre voile des paraboles. Il sait que notre plus grande blessure est l'orgueil, et que tant que nous serons possédés de cette passion, nous serons indignes d'entrer dans l'intelligence de ses secrets, qu'il cache aux superbes, et qu'il ne découvre qu'aux humbles. Il veut donc humilier l'âme par la vue même de son ignorance et de ses ténèbres. « Et parce » que l'homme méprise aisément ce qu'il a connu sans peine, » Dieu a voulu, dit saint Augustin, que son Ecriture fût obs- » cure en divers endroits, afin que l'on eût recours à lui

» pour lui en demander l'intelligence, et que lorsqu'il l'au-
» roit donnée, elle fût d'autant plus utile qu'elle auroit été
» souhaitée avec plus d'ardeur, recherchée avec plus de tra-
» vail, et découverte avec plus de joie. »

Ce que nous devons donc le plus souhaiter dans la lecture d'un ouvrage si divin, est d'y apporter la disposition du cœur qu'il demande de nous, et que Salomon nous marque lui-même en divers endroits; car il nous avertit souvent d'écouter ses instructions saintes, non avec une froideur indifférente, non avec l'ardeur passagère d'une curiosité inquiète, mais comme un serviteur écoute son maître, un fils son père, un malade son médecin, un coupable son juge; enfin comme un homme doit écouter Dieu, qui tient entre ses mains l'éternité de sa vie ou de sa mort, et qui ne lui parle que pour son salut.

Si on lit ce livre dans cet esprit, avec une foi humble et une piété respectueuse, les choses qui pourront paroître obscures d'abord s'éclairciront peu à peu, ou, s'il y en a qui soient trop au-dessus de nous, leur obscurité même ne nous servira pas moins que ce qu'il y aura de plus clair, lorsque nous la révérerons sans la pénétrer. Tout nous édifiera dans ces instructions du Saint-Esprit, et nous éprouverons en nous-mêmes la vérité de cette excellente maxime de saint Augustin[1], « que notre intelligence croîtra toujours à pro-
» portion de notre vertu, et que nous n'aurons pas de peine
» à comprendre ce que Dieu nous dit dans son Ecriture,
» lorsque nous serons dans une résolution ferme de faire ce
» qu'il nous y ordonne. » *Quis nesciat tanto citiùs quemque proficere cùm bona legit, quanto citiùs facit quod legit?*

[1] *Aug. l. de op. mon. c.* 17.

DISSERTATION

SUR

LES ÉCOLES DES HÉBREUX.

Avantages généraux des écoles. Double avantage des écoles des Hébreux.

Les écoles ont toujours été considérées parmi les peuples policés comme le principal appui des états : c'est dans les écoles que se forment les prêtres, les juges, les magistrats, les peuples; c'est là que l'on apprend la religion, les lois, l'histoire, la langue, les sciences, qui sont les connoissances les plus importantes à la république, et les plus utiles à la vie. C'est pourquoi les législateurs et les princes les plus éclairés ont toujours regardé l'établissement et la conservation des écoles comme la chose du monde qui méritoit le plus leur soin; ils ont mis leur première application à l'érection des académies, au choix des maîtres, et à procurer l'instruction de la jeunesse. Nous ne nous étendrons point ici à prouver cela par l'exemple des autres peuples : nous nous bornons aux Hébreux. Nous allons faire voir parmi eux une suite non interrompue d'écoles et de prophètes depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ; après quoi nous examinerons ce qu'ils nous racontent de leurs écoles et de leurs études depuis leur dispersion par les Romains jusqu'à nos jours.

Les anciens Hébreux ont sur les autres peuples un double avantage par rapport à leurs écoles. Le premier se tire du mérite et de la dignité des maîtres : ce sont presque tous des prophètes ou des prêtres du Seigneur; le second regarde l'objet de leurs études, presque uniquement bornées à la loi de Dieu et aux prophéties. Chez les autres peuples, on faisoit grand cas de la philosophie, de l'astronomie, de la géométrie, de la musique, de la rhétorique, de la poésie. Ces connoissances étoient assez négligées parmi les Hébreux. La religion étoit presque leur unique application : de là venoient leur attachement à leurs rites et à leurs coutumes,

leur exactitude dans la pratique de leurs lois, leur attention à élever leur jeunesse, leur amour pour la patrie[1].

Le premier canal de la doctrine chez les Hébreux, fut la succession des prophètes.

Le patriarches Abraham, Isaac et Jacob furent des hommes remplis de l'Esprit du Seigneur, qui prirent soin par eux-mêmes de former leur famille dans la connoissance et dans la crainte du Tout-Puissant. Cette connoissance se conserva parmi eux sans altération, sans écrit, et dans la seule mémoire des hommes jusqu'à Moïse, qui écrivit la loi par l'ordre de Dieu. Pendant toute sa vie, il fut l'organe des volontés du Très-Haut; il les manifesta à Israël, et sut les faire observer par sa sagesse, par sa fermeté et par son zèle. Jamais on ne vit de maître plus instruit, plus attentif, plus infatigable; il ne cessa pendant tout le cours de sa vie d'instruire, d'exhorter, de reprendre, de corriger le grand peuple dont il étoit chargé.

Moïse partagea le soin d'instruire Israël avec Aaron, son frère, qui étoit, suivant l'expression de l'Ecriture, *son prophète*[2]. Il communiqua aussi une partie de son autorité à un certain nombre d'hommes choisis, qu'il établit pour juger et pour gouverner Israël dans les choses auxquelles il ne pouvoit vaquer par lui-même[3]. Enfin le Seigneur, dans le désert, prit de l'esprit de son serviteur et le communiqua à soixante-dix hommes[4], qui prophétisèrent toujours depuis, et continuèrent d'instruire le peuple. Depuis Moïse, on trouve dans Israël une suite non interrompue d'hommes inspirés jusqu'après la captivité de Babylone. Les Juifs finissent cette succession d'hommes inspirés à Esdras et Néhémias, et à ceux qui composoient alors le sanhédrin, et qui fermèrent le canon des Ecritures. Mais l'Eglise chrétienne met encore au rang des prophètes les auteurs des livres des Machabées, ceux de la Sagesse et de l'Ecclésiastique, qui ont vécu assez long-temps après Esdras et Néhémias, et l'on voit même par l'Evangile qu'à la naissance du Sauveur, l'esprit de prophétie n'étoit point éteint dans Israël, puisque Zacharie, père de saint Jean, sainte Elisabeth, saint Jean-Baptiste, Anne-la-Prophétesse, Simon-le-Juste étoient de vrais prophètes. Josèphe même nous parle du grand-prêtre

[1] *Joseph. contra Appion. lib.* I. Πᾶσι γὰρ σύμφυτον ἐστὶν εὐθὺς ἐκ τῆς πρώτης γενέσεως Ἰουδαίοις ὀνομάζειν αὐτὰ Θεοῦ δόγματα, καὶ τούτοις ἐμμένειν, καὶ περὶ αὐτῶν, εἰ δέοι, θνήσκειν ἡδέως. *Et post multa :* Μάλιστα δὲ πάντων περὶ παιδοτροφίαν φιλοκαλοῦντες, καὶ τὸ φυλάττειν τοὺς νόμους, καὶ τὴν κατὰ τούτους παραδεδομένην εὐσέβειαν. — [2] *Exod.* VII, I. — [3] *Exod.* XVIII, 25. — [4] *Num.* XI, 25.

Hircan comme d'un prophète[1], et d'un particulier nommé Jésus, qui prédit pendant si long-temps la ruine de Jérusalem par les Romains[2].

A Moïse succéda Josué dans la prophétie[3], c'est-à-dire dans l'emploi de maître et de docteur d'Israël. Il soutint la nation dans le devoir et dans la pratique de la loi du Seigneur par ses instructions, par ses miracles, par son autorité, par son exemple. Un peu avant sa mort[4], il assembla son peuple, et renouvela avec lui l'alliance du Seigneur. Il eut la confiance de leur donner l'option, de servir le Dieu de leurs pères, ou de choisir entre les dieux étrangers celui qu'ils voudroient servir : *Optio vobis datur : eligite hodie quod placet, cui servire potissimum debeatis.* Pour moi et ma maison, ajouta-t-il, nous demeurerons inviolablement attachés au Seigneur : *Ego autem et domus mea serviemus Domino.* Les anciens qui avoient vu Moïse, et qui avoient été instruits par Josué, conservèrent le dépôt de la foi et de la religion dans sa pureté[5]; mais, après leur mort, peu à peu le cœur du peuple se corrompit, et, quoique le Seigneur leur suscitât de temps en temps des prophètes et des libérateurs, ils ne furent pas constans dans ses voies jusqu'au temps de Samuel, qui réforma l'état en établissant des écoles ou assemblées de prophètes, parmi lesquels il vivoit.

Ce fut proprement en ce temps-là que se formèrent ces assemblées célèbres d'où sortirent tant de grands hommes et de prophètes. Il y en avoit à Najoth de Ramatha sous Samuel; il y en eut dans la plaine de Jéricho et à Béthel sous Elie et Elisée; il s'en vit un grand nombre même dans le royaume d'Israël. Les rabbins soutiennent qu'il y en avoit dans toutes les villes du pays. Lightfoot[6] croit qu'Elie en avoit une sur le mont Carmel; mais nous ne reconnoissons que celles qui sont bien marquées dans les livres saints. On consultoit les prophètes pour connoître l'avenir, comme quand Saül alla consulter Samuel sur les ânesses de son père[7]; on les consultoit pour les maladies, comme fit Jéroboam pour la maladie de son fils[8]; on alloit les écouter les jours de sabbat et de néomonie pour s'instruire, comme nous l'apprend ce qui

[1] *Joseph. de Bello, lib.* I, *c.* 3. *Antiq. l.* XIII, *c.* 18. — [2] *Idem, de Bello, lib.* VII, *cap.* 12. — [3] *Eccli.* XLVI, 1. — [4] *Josue*, XXIV, 1. 15. — [5] *Josue*, XXIV, 31. — [6] *Lighfoot. Centur., p.* 665. — [7] 1 *Reg.* IX, 18. — [8] 3 *Reg.* XIV, 2. 3.

est dit de l'hôtesse d'Elisée [1]. Ces prophètes étoient une barrière contre l'idolâtrie, l'ignorance et le libertinage; ils s'opposoient courageusement aux rois impies et aux peuples corrompus. On les a vus aller menacer les princes jusque sur leur trône, et leur prédire les terribles effets de la colère du Seigneur. Ils ont quelquefois fait descendre le feu du ciel contre des hommes impies et téméraires. Leurs instructions et leurs paroles étoient suivies d'effets merveilleux. Les élémens leur obéissoient, et les animaux les plus farouches leur étoient soumis. Toutefois, ni la sainteté de leur vie, ni la vertu des miracles, ni la force de leurs discours, ni leur ascendant et leur autorité sur les peuples ne pouvoient les mettre à couvert des persécutions. On les a vus errans, fugitifs, réduits à se cacher dans le creux des rochers et dans le fond des plus affreuses solitudes [2], et la plupart sont morts d'une manière violente pour la défense de la vérité.

Voilà la plus belle succession de docteurs, et la plus illustre suite d'écoles que l'on puisse désirer. De tels maîtres ne pouvoient manquer de conserver dans toute sa pureté la tradition de doctrine venue de Dieu même : aussi ne voit-on chez les anciens Hébreux ni cette variété de sentimens que l'on remarque chez les autres peuples, ni ces doutes sur les choses même de religion, ni ces contestations et ces diversités d'opinion entre les docteurs. Tous parlent le même langage, tous ont la même croyance, parce qu'un même esprit les anime et les éclaire. Le partage de leurs savans en différentes sectes n'est venu qu'assez long-temps après la captivité.

On ne connut les pharisiens, les sadducéens, les esséniens que depuis les Machabées, où la prophétie étoit beaucoup plus rare qu'auparavant dans Israël. Chacune de ces sectes avoit son école et ses disciples à part; mais Dieu ne permit point que leur partage allât jusqu'à rompre l'unité de croyance et la communion de religion. Ils s'assembloient tous dans le même temple et dans les mêmes synagogues; ils avoient les mêmes cérémonies, lisoient les mêmes Ecritures, et convenoient tous dans ce principe que le Messie, le Médiateur, le Prophète, le Docteur promis par Moïse [3] fixeroit tous leurs doutes, et réuniroit tous leurs cœurs et tous leurs esprits; ils vivoient tous dans cette croyance et dans cette attente :

[1] 4 *Reg.* IV, 23. — [2] *Hebr.* XI, 37, 38. *et* 3 *Reg.* XVII, 3. XVIII, 4, 13. — [3] *Deut.* XVIII, 15, 18.

sur cela il n'y avoit ni partage de sentimens, ni division d'esprit et de cœur.

Second canal de la doctrine chez les Hébreux, l'enseignement des prêtres.

Un autre canal de la tradition et de la doctrine chez les Hébreux étoit celui des prêtres. Moïse les avoit chargés de l'instruction et de la conduite du peuple, non-seulement dans ce qui regarde la religion, mais encore dans le gouvernement politique. Ils étoient les maîtres et les juges nés d'Israël. *S'il arrive parmi vous,* dit Moïse[1], *quelque cause douteuse et difficile entre le sang et le sang, la cause et la cause, la lèpre et la lèpre, et que vous voyiez les juges partagés entre eux, levez-vous, et venez au lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi; et aux prêtres de la race de Lévi, et au juge qui sera alors, et vous les consulterez, et ils vous déclareront le jugement qui doit en être porté. Vous ferez ce qu'ils vous diront, et vous exécuterez leur sentence, sans vous en détourner ni à droite ni à gauche; et quiconque refusera avec orgueil de se soumettre à leur ordre sera mis à mort, et vous ôterez le mal du milieu d'Israël.*

Le partage des prêtres étoit l'étude et l'instruction de la loi, les jugemens et le ministère de la parole[2]; ils devoient toujours être prêts à répondre aux questions qu'on leur faisoit sur la loi : *Non enim peribit lex à sacerdote, neque consilium à sapiente, nec sermo à prophetâ*[3]. Le Seigneur déclare, par Osée[4], qu'il a rejeté de son sacerdoce celui qui a négligé la science; et dans Malachie[5], que les lèvres du prêtre sont les dépositaires de la science, et que le peuple recevra de sa bouche la connoissance de la loi. Les prêtres, dit Josèphe[6], sont continuellement appliqués à l'étude de la loi et des autres connoissances, parce qu'ils sont chargés du jugement des affaires, et de la correction des maux qui se commettent dans la république. Voilà quels étoient les maîtres et les dépositaires de la doctrine chez les Hébreux; c'étoient, ou des hommes inspirés extraordinairement de l'esprit de Dieu, ou des prêtres, des hommes graves et sérieux, occupés pendant toute leur vie à l'étude de la loi et au culte du Très-Haut.

Le lieu où ils enseignoient étoit le temple du Seigneur. Comme le peuple s'y assembloit trois fois l'année, les prêtres et les prophètes ne manquoient pas dans les trois grandes

[1] *Deut.* XVIII, 8 *et seqq.* — [2] *Deut.* XXXIII, 9, 10. — [3] *Jerem.* XVIII, 18. — [4] *Osee*, IV, 6. — [5] *Malach.* II, 7. — [6] *Lib.* II *contra Appion.*

solennités d'y parler, et d'y faire connoître les volontés de Dieu. On y lisoit la loi du Seigneur, et on l'y expliquoit au peuple [1]. Les prophètes y haranguoient et reprenoient les désordres qui se glissoient dans la nation, soit par rapport à l'idolâtrie, soit par rapport aux autres abus. Les maisons des prêtres et leurs salles d'assemblées et de conseil dans le temple étoient comme des écoles toujours ouvertes à quiconque vouloit les consulter sur les différentes observances de la loi, sur les cas qui se rencontroient; car, comme on l'a déjà dit, la principale et presque l'unique étude des anciens Hébreux étoit la loi et les cérémonies. On croit qu'ils avoient des écoles non-seulement dans le temple et à Jérusalem, mais encore dans toutes les villes des lévites.

Écoles ou communautés des prophètes.

Les prophètes avoient aussi leurs écoles à part : c'étoient des communautés où se rassembloient les enfans ou les disciples des prophètes. Ces communautés furent fréquentes et célèbres, principalement sous Samuel, et ensuite sous Elie et Elisée. Leurs demeures étoient à la campagne; ils y vivoient en commun d'une manière simple, pauvre, laborieuse, et toutefois ayant assez de loisir pour vaquer à la contemplation et à l'étude, parce que leur frugalité se contentoit de peu, et qu'éloignés des occupations inutiles, ils trouvoient encore du temps, après leurs travaux corporels, pour les exercices de l'esprit. C'est là que le peuple venoit s'éclaircir de ses doutes, et s'instruire de ses devoirs. On trouvoit dans les prophètes l'exemple, la bonne vie, l'instruction pour le présent et pour l'avenir. C'étoient les interprètes de la loi les plus sûrs et les plus éclairés. Tout instruisoit en eux : leurs discours, leurs prédictions, leur vie, leur extérieur.

Leurs disciples étoient ou prophètes comme eux ou simplement leurs élèves, et imitateurs de leur vertu et de leur manière de vivre; car la prophétie n'est pas un art qui s'apprenne à l'école des hommes : c'est un présent que le Saint-Esprit fait gratuitement à ceux qu'il destine à cet emploi. Grotius [2] avance, d'après les rabbins, qu'il étoit rare dans l'Ancien-Testament de voir des prophètes qui n'eussent auparavant été long-temps appliqués à l'étude de la physique et de la métaphysique, et que ce qui fit regarder la vocation d'Amos comme un chose si extraordinaire, fut qu'il n'avoit

[1] 2 *Esdr.* VIII, 1 *et seqq.* — [2] *Grot in Sap.* VII, 27.

jamais fréquenté les écoles des prophètes; mais cette opinion n'a rien de solide. Jérémie fut destiné à la prophétie dès avant sa naissance; Elisée n'avoit jamais étudié sous les prophètes, ni David, ni Daniel, ni tant d'autres.

Synagogues et écoles des docteurs.

A ces communautés de prophètes, et à ces écoles auxquelles présidoit le Saint-Esprit, succédèrent les synagogues. On doute qu'il y en ait eu avant la captivité; mais il seroit bien difficile de croire qu'on eût pu s'en passer dans tout le pays pendant un si long temps. Ne doit-on pas prendre pour une synagogue la maison du prophète Elisée, où la Sunamite et d'autres personnes de piété se trouvoient aux jours de sabbat et de néoménie[1]? Nabuchodonosor brûla toutes les synagogues du pays, comme il paroît par le psaume LXXIII[2], qui exprime le gémissement d'Israël dans la captivité. Tout le peuple de Béthulie passa la nuit dans le lieu de l'assemblée[3] : *Intra ecclesiam.* On en remarque aussi à Suse du temps d'Esther et de Mardochée[4]. Le peuple captif s'assembloit quelquefois chez Ezéchiel pour l'entendre[5]. Saint Jacques[6], dans les Actes, dit que *Moïse avoit, dès les temps anciens, des gens qui le lisoient dans les synagogues;* ce qui prouve que l'usage des synagogues étoit très-ancien dans Israël.

Si l'on trouve ailleurs, dans la Vulgate et dans les Septante, le nom de *synagoga,* il signifie simplement le lieu de l'assemblée du peuple ou la multitude d'Israël. Mais, depuis la captivité, le nombre des synagogues fut grand : c'étoient des lieux de prières et d'assemblée de religion, où l'on traitoit de tout ce qui regardoit la loi et le culte du Seigneur; on y lisoit les saintes Ecritures, et on les y expliquoit; on prêchoit, on catéchisoit le peuple. On peut voir ce que dit Philon au livre troisième de la vie de Moïse : *Qu'est-ce que ces oratoires que nous appelons Proseuches, sinon des écoles où l'on apprend la prudence, la force, la tempérance, la justice, la piété, la sainteté et toutes sortes de vertus?* Les Hébreux assurent que les synagogues se multiplièrent de telle sorte dans les derniers temps de leur république, qu'il y en avoit dans Jérusalem seule jusqu'à trois cent quatre-

[1] *4 Reg.* IV, 23. — [2] *Ps.* LXXIII, 8. *Quiescere faciamus omnes dies festos Dei a terra.* Hebr. : *Combusserunt omnes conventus* (vel *synagogas*) *Dei in terra.* — [3] *Judith.* VI, 21. — [4] *Esther.* IV, 16. — [5] *Ezech.* XXXIII, 31. — [6] *Act.* XV, 21.

vingt-quatorze, selon les uns, ou quatre cent soixante, selon les autres. Chaque métier avoit la sienne, et les étrangers y en avoient aussi plusieurs [1]. Saint Luc, dans les Actes, parle des synagogues de Jérusalem [2]; le Talmud parle de celle que les Alexandrins y avoient fait bâtir à leurs dépens.

Chaque synagogue avoit ses juges, ses patriarches, ses apôtres, ses présidens, ses chefs et d'autres ministres, qu'ils appeloient anges ou messagers. L'évangile parle du chef de la synagogue sous le nom d'*archisynagogus* [3]. On croit que saint Paul fait allusion *aux anges de la synagogue,* lorsqu'il veut que les femmes demeurent voilées *à cause des anges* [4]. Les juges de la synagogue exerçoient leur autorité sur ceux qui violoient ouvertement la loi de Dieu ou qui enseignoient une mauvaise doctrine. Ce furent eux qui firent lapider saint Etienne [5], et battre de verges saint Paul [6]. On a beaucoup écrit dans le dernier siècle [7] sur certains officiers qu'ils appellent *les oiseaux de la synagogue*; mais cela est hors de notre sujet. Quelques savans [8] croient que souvent la synagogue servoit d'école; mais aussi que quelquefois il y avoit une école joignant la synagogue.

La méthode d'enseigner dans la synagogue et la discipline qui s'y observoit se remarquent distinctement dans l'Evangile et dans les Actes. Jésus-Christ étant entré dans celle de Nazareth, sa patrie, suivant sa coutume [9], et s'étant levé pour lire, on lui présenta le livre du prophète Isaïe. Il l'ouvrit, ou, à la lettre, il le déroula; et ayant lu un passage du prophète, il roula de nouveau le livre, le rendit au ministre, et s'assit pour parler. Saint Paul entra un jour dans la synagogue d'Antioche de Pisidie [10], et, après la lecture de la loi et des prophètes, les chefs de la synagogue envoyèrent dire à saint Paul et à Barnabé que, s'ils avoient quelque chose d'édifiant à dire au peuple, ils pouvoient parler. Saint Paul, pour répondre à l'invitation et à la civilité des chefs de la synagogue, se leva, et, étendant sa main, fit faire silence, et commença de leur annoncer Jésus-Christ. On disputoit

[1] *Fr. Burman. Dissert.*, *p.* 257, *et Vitringa*, *de Synag. Vet. l.* I, *p.* 2, *c.* 10. — [2] *Act.* VI, 9. *et* XXIV, 12. — [3] *Marc.* V, 22, 35, 36. *Luc.* XIII, 14. — [4] I *Cor.* XI, 10. — [5] *Act.* VII, 57. — [6] 2 *Cor.* XI, 24. *Vide et Matt.* X, 17. *In synagogis suis flagellabunt vos. Et* XXIII, 34. — [7] Voyez Lightfoot, Vitringa, et enfin Basnage, Hist. des Juifs, liv. IX, chap. 26. — [8] *Vitring. de Synagog. lib.* I, *part.* I, *c.* 5. — [9] *Luc.* IV, 16 *et seqq.* — [10] *Act.* XIII, 14 *et seqq.*

quelquefois dans ces synagogues, et souvent il s'y élevoit de grandes contestations, comme il est arrivé plusieurs fois lorsque saint Paul et les autres apôtres y annonçoient des vérités contraires aux préjugés ou aux inclinations des auditeurs.

Les Hébreux[1] enseignent que, jusqu'au temps de Gamaliel, on entendoit la loi debout, c'est-à-dire, selon Grotius[2], qu'on lisoit le texte, et qu'on l'écoutoit debout, comme parmi nous l'Evangile, mais qu'ensuite on s'asseyoit pendant l'explication. Notre Sauveur, étant entré dans la synagogue de Nazareth, lut la loi debout, et s'assit après qu'il eut rendu le livre au ministre[3]. Saint Paul dit qu'il avoit étudié la loi aux pieds du docteur Gamaliel[4]. Philon[5] rapporte que, dans les assemblées des esséniens, les enfans sont assis aux pieds de leur maître, qui leur explique la loi, et qui leur développe les sens allégoriques et figurés, à la manière des anciens philosophes. L'auteur du commentaire, publié sous le nom de saint Ambroise, sur la première aux Corinthiens[6], distingue deux classes d'écoliers dans les écoles des maîtres hébreux : *Les rabbins sont assis dans des chaires élevées; les écoliers plus savans et plus avancés sont sur des bancs au-dessous de leurs maîtres, et les plus jeunes sont assis à terre sur des nattes.* Voilà l'ancien usage des écoles, et apparemment des synagogues.

Le chef ou le maître de la synagogue ou de l'académie étoit dans la première place, et ses écoliers étoient en rond autour de lui, afin que tous pussent le voir et l'entendre; et le maître n'étoit pas assis dans une chaire pendant que ses écoliers étoient par terre, dit le Talmud[7], mais ils étoient tous assis dans des chaires ou placés à terre. Toutefois, ajoute-t-il, au commencement, le maître étoit assis, et les écoliers demeuroient debout; mais cet usage changea même avant la ruine du temple par les Romains. Le maître et les disciples étoient assis de la manière dont on l'a vu plus haut. Le maître enseignoit ou par lui-même ou par interprète[8]. S'il se servoit d'interprète, il lui parloit en hébreu, et celui-ci expliquoit à l'assemblée en langue vulgaire ce que le maître avoit dit. Si les écoliers vouloient faire quelque ques-

[1] *Talmud, traité* מגילה — [2] *In Acta*, XXII, 3. — [3] *Luc.* IV, 16, 20. — [4] *Act.* XXII, 3. — [5] *Philo, lib. Quod omnis probus liber.* — [6] *Ambros. in* 1. *Cor.*, XIV. — [7] *Talmud. Thora*, *cap.* IV, § 3. — [8] *Ibidem*, *c.* 4, § 5.

tion au maître, ils s'adressoient à l'interprète, qui la proposoit au rabbin, et qui rapportoit aux écoliers la réponse que le rabbin y avoit donnée.

Ce fut la multitude des écoliers et des docteurs et le partage de leurs sentimens qui obligèrent, dans les derniers temps, d'établir tant d'académies ou d'écoles particulières. Les Juifs s'étonnoient que Jésus-Christ sût si bien parler et eût un si grand talent d'expliquer les Ecritures, n'ayant point fréquenté les écoles des docteurs [1]. Saint Paul avoit été envoyé de Tharse à Jérusalem pour y étudier, et de son temps toute la ville de Jérusalem étoit pleine de scribes, de savans, de docteurs de la loi.

Principales écoles de la Palestine.

Saint Jérôme [2] dit que, peu de temps avant la naissance de Jésus-Christ, deux fameux rabbins, *Schammaï* et *Hillel*, chefs de deux célèbres écoles, formèrent deux partis parmi les Juifs, et furent maîtres des scribes et des pharisiens. Akiba leur succéda, et fut maitre, dit-on, du prosélyte Aquila. Akiba eut pour successeur Méir, après lequel parut Johanan, fils de Zachaï, puis Eliézer, et ensuite Dalphon, Joseph-le-Galiléen, et enfin Josué, qui présida à cette école, jusqu'à la prise de Jérusalem, *usque ad captivitatem Jerusalem :* c'est ainsi que les Juifs donnoient la tradition de leurs docteurs au temps de saint Jérôme; ils rapportoient leurs *Deutérôses* ou leur *Mischna* à *Schammaï* et à *Hillel.* L'historien Josèphe parle de *Samméas,* qui est le même que *Schammaï,* au commencement du règne d'Hérode [3]; et ailleurs [4] il dit que ce docteur étoit disciple de Pollion, pharisien. Je n'ai pas remarqué qu'il parle d'*Hillel;* mais les Juifs prennent aujourd'hui la suite de leurs écoles autrement. Quant à ce que saint Jérôme dit de l'origine des pharisiens, cela n'est pas dans l'exacte vérité. Nous ferons voir, dans la Dissertation sur les sectes des Juifs [5], que les pharisiens sont bien plus anciens que Hillel, et qu'il faut les faire remonter au moins jusqu'au commencement des Machabées.

Après la ruine de Jérusalem, qui étoit comme la métropole de toute la nation, on établit une académie à Japhné [6], ville de Palestine, nommée depuis *Ivelin* [7]. C'est peut-être

[1] *Joan.* VII, 15. — [2] *Hieronym. in Isai. cap.* 8, *col.* 79 *nov. edit.* — [3] *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* 17. — [4] *Antiq. l.* XV, *c.* 1. — [5] Celte Dissertation sera placée dans le tome XIX. — [6] *Vide Morin. Exercit. Bibl. l.* II, *exercit. c.* 3, *n.* 2 *et seqq.* — [7] *Benjamin. Tudel. Iter.*

la même que Josèphe[1] appelle *Japha*, dont il nomme les habitans *Japhéniens*. Il dit que c'étoit une des plus grandes, des plus peuplées et des plus fortes villes de Galilée. Elle n'étoit pas éloignée de *Jotapat*; mais on n'en sait pas distinctement la situation. Quelques-uns veulent que Gamaliel, maître de saint Paul, ait professé dans cette académie.

Il y avoit, dit-on[2], dans le même temps, une autre académie à Lydda, autrement *Diospolis*, située dans le lot d'Ephraïm, à huit ou dix lieues au nord de Jérusalem. Le fameux Akiba y professa. Gamaliel l'en fit sortir, prit sa place à Lydda, et lui céda celle qu'il occupoit auparavant à Japhné. Après la mort de Gamaliel, parut *Tarphon*, qui régenta dans la même école. Mais la plus célèbre académie du pays en ce temps-là fut celle de Tibériade, ville située sur la mer de Génésareth, ou autrement lac de Tibériade. Le nombre des écoliers s'y multiplia par la réputation des maîtres, qui sont les plus fameux que les Juifs révèrent aujourd'hui. Les écoles de Japhné et de Lydda devinrent presque désertes par le voisinage de Tibériade, qui attiroit à elle tous les étudians. C'est là que professoit Juda-le-Saint, disciple de Méïr. Juda étoit un des descendans du fameux Hillel-le-Vieux. A Juda succéda Chanina; et à celui-ci Jochanan, le dernier des docteurs de Tibériade. C'est là que l'on composa la Mischna et le Talmud de Jérusalem; enfin c'est là que l'on prétend que les Massorettes ponctuèrent le texte hébreu de la Bible, qui jusqu'alors étoit demeuré sans points-voyelles : mais pour ce dernier fait, il est combattu par de très-habiles gens et par des preuves si fortes, qu'il est difficile d'y résister, et de ne pas reconnoître que les points-voyelles sont d'une invention beaucoup plus récente[3].

Quant à la *Mischna*, elle est connue des anciens pères sous le nom de *Deutérôses* ou seconde Loi. Eusèbe[4] accuse les Juifs de gâter le vrai sens des Ecritures par les vaines explications de leurs Deutérôses. Saint Epiphane[5] dit qu'on en citoit de quatre sortes : les unes portoient le nom de Moïse; les autres, le nom d'Akiba; les troisièmes, celui d'*Adda* ou de *Juda*; et les quatrièmes, celui des enfans des Assamonéens ou des Machabées. Il n'est pas aisé de dire si la Mischna d'aujourd'hui est la même que celle-là, et si elle les con-

[1] *Joseph. de Bello, l.* III, *c.* 21, *et lib. de Vita sua.* — [2] Voyez Basnage, Hist. des Juifs, l. VII, c. 7. — [3] Voyez la IV[e] *Dissertation sur Esdras*, tom. VIII. — [4] *Euseb. in Isai.* I, ỳ 22, *p.* 362. — [5] *Epiph. hæres.* 33, *n.* 9.

tient toutes, ou si elle en est différente; mais il est certain qu'elles n'ont jamais été d'aucune autorité dans l'Eglise, et que les pères les ont considérées comme un recueil de fables. Saint Jérôme connoissoit ces Deutéròses; il en parle en plus d'une occasion, et toujours avec un souverain mépris. Il les regardoit comme un recueil de fables, de puérilités, d'obscénités. Il dit que les principaux auteurs de ces belles décisions sont, suivant les Juifs : *Bar-Akiba, Siméon* et *Hellès*[1]. Ce *Bar-Akiba* est apparemment l'aïeul ou le père du fameux Akiba. *Siméon* est le même que *Schammaï;* et *Hellès,* le même que *Hillel,* si célèbre chez les rabbins.

Juda-le-Saint, après quelque séjour à Tibériade, se retira à Séphoris, qui passsoit, du temps de Josèphe, pour capitale de la Galilée et pour la plus forte de ce pays[2]. Elle étoit au nord de Tibériade et au couchant de la mer de Génésareth. La doctrine et la réputation de Juda y attirèrent grand nombre de disciples, et il y mourut au bout de dix-sept ans. Voilà quelles ont été les principales écoles de la Palestine.

Mais quand on veut accorder cela avec la véritable histoire des Juifs, on a de la peine à se tirer des difficultés qui se présentent. On sait, par l'histoire de Josèphe, que toutes les villes de la Galilée, et en particulier Japha, Séphora, Tibériade, furent ruinées et désolées par les Romains pendant la guerre que Vespasien et Tite firent dans ce pays. Elles le furent encore plus dans celle que leur fit Adrien; en sorte que, jusqu'au quatrième siècle de l'Eglise, il n'étoit pas même permis aux Juifs de paroître dans le pays[3]. Saint Jérôme[4], qui vivoit dans ce siècle, a remarqué que les Juifs avoient très-peu de savans : *Dicerem quid ab Hebræorum magistris vix uno et altero acceperim, quorum et apud ipsos jam rara avis est, dùm omnes deliciis student et pecuniis.* De plus, pour soutenir leur tradition, ils font vivre leurs docteurs si long-temps, que l'on voit bien qu'ils n'ont aucun principe certain d'histoire, et que tout ce qu'ils en content est ou fabuleux, ou rempli d'anachronismes[5]. Les académies de la Palestine ne subsistèrent, de l'aveu

[1] *Hieron. epist. ad Algas. qu.* 10, *et in Isai, c.* VIII. *et in Eccle.* VII. — [2] *Joseph. de Bello, l.* III, *c.* 3, *et lib.* II, *c.* 37, *et Antiq. l.* XVII, *c.* 12. *et l.* XVIII, *c.* 3. — [3] *Euseb. in Isai.* VI, 11. *Hieronym. in Sophoniæ* I. *et in Isa.* VI. — [4] *Hieronym. præfat. in Osee*, I. — [5] Voyez les Exercitations du père Morin, *lib.* II, *exercit.* 2, *c.* 1 *et* 3.

même des Juifs, que jusqu'au milieu du troisième siècle de Jésus-Christ.

Écoles des Juifs au-delà de l'Euphrate.

Depuis la clôture du Talmud de Jérusalem, pendant cent quatre-vingt-sept ou du moins cent cinquante ans, les Hébreux n'ont aucune connoissance distincte de leur histoire[1], et, depuis la mort des docteurs de la Palestine, dont nous avons parlé, que l'on fixe vers le milieu du troisième siècle, on ne parle non plus de ce pays-là que s'il n'y eût jamais eu de Juifs; ce qu'il est important de remarquer, pour comprendre le peu de suite qu'il y a dans la tradition des écoles juives. Au défaut des académies de Palestine, ils vont en chercher, au-delà de l'Euphrate, à Sora, à Pumbédita, à Nahardéa, à Machuza, à Pérutz-Schibbur. La plupart de ces villes étoient dans la Babylonie et sur l'Euphrate; mais la situation en est si incertaine, que les plus habiles ne savent où les placer. Bochart, Vantil, et après eux Cellarius[2], l'ont examinée sans pouvoir s'en assurer : mais ne leur contestons pas ces académies de Babylone. Ils en fixent le commencement vers l'an de Jésus-Christ 220 : ce furent les rabbins Rab et Samuel, disciples de Juda-le-Saint, qui les fondèrent, et elles subsistèrent, disent-ils, pendant huit cents ans, jusque vers l'an 1030 de Jésus-Christ. Alors ces écoles furent détruites par les Sarrasins, qui dominoient dans la Babylonie et dans la Perse.

Écoles des Juifs en Egypte, en Espagne et en France.

Du débris de ces écoles d'au-delà de l'Euphrate se formèrent celles de l'Egypte et de l'Europe. Ce fut principalement en Espagne que les Juifs se réfugièrent. Les principaux rabbins dont nous avons aujourd'hui les écrits ont vécu depuis ce temps-là; par exemple, le rabbi Nathan, chef de l'académie de Rome, au commencement du douzième siècle. Il a expliqué tous les termes du Talmud, et est mort à Rome en 1106. Abén-Ezra mourut à Rhodes en 1174. Il étoit habile astronome, médecin, grammairien. Il est un de ceux qui ont le mieux réussi dans l'explication du sens littéral des Ecritures. Moïse, fils de Maimon ou Maimonides, parut dans le même siècle. Il étoit né à Cordoue en 1131 ou 1133. Son père se vantoit d'être de la race de David. Maimonides fut disciple d'Averroès, qui étoit alors en grande réputation en Espagne. Il se retira en Egypte, où il demeura

[1] *Morin. Exerc. Bib. l.* II, *exerc.* 2, *c.* I, *n.* I, 8 *et* 10. Et Basnage, Hist. des Juifs, l. IX, c. 3, n. 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9—[2] *Vide Cellar. Geograph. antiq., tom.* 2, *l.* III, *cap.* 16, *p.* 460.

le reste de ses jours, ce qui le fit appeler Moïse-l'Egyptien. Il s'y distingua par son savoir et par son habileté dans la médecine. On le soupçonne d'avoir embrassé, au moins secrètement, la religion de Mahomet. Il est certain qu'il avoit des sentimens fort relâchés sur l'idolâtrie [1]. Il fonda une académie à Alexandrie, où sa réputation attira un grand nombre de disciples. Il entendoit non-seulement l'hébreu et l'arabe, mais aussi le grec. Il mourut vers l'an de Jésus-Christ 1203 ou 1205.

Le rabbin Salomon, fils d'Isaac, et surnommé *Raschi*, qui est l'abrégé de son nom et de celui de son père, fut nommé autrement *Yarchi* [2], parce qu'il étoit, dit-on, natif de Lunel en Provence; mais d'autres le font natif de Troyes en Champagne. Il fleurit au douzième siècle, et fut contemporain de Maimonides, aussi bien que Kimchi, autre fameux rabbin, dont nous parlerons ci-après. Raschi voyagea en divers endroits : en Italie, en Grèce, dans la Palestine. Il alla ensuite en Egypte voir le fameux Moïse, fils de Maimon; il s'appliqua à commenter la Bible et presque tous les traités du Talmud. Il mourut à Trèves, âgé de soixante-quinze ans, l'an 1180. Son corps fut transporté à Prague. Raschi savoit plusieurs langues, et étoit très-habile dans la médecine et dans l'astronomie. Il fut quelque temps à la tête de la synagogue de Montpellier. Il y avoit pour disciples les rabbins David et Jona, qui s'élevèrent avec leur maître contre la doctrine de Maimonides. Ils brûlèrent les écrits de ce docteur, et excommunièrent ceux qui les liroient. Les rabbins de Narbonne, à la tête desquels étoit le fameux Kimchi, prirent la défense de Maimonides, avec la plupart des rabbins espagnols. Cette querelle, après avoir duré quarante ans, se termina à l'avantage de Maimonides et de ses partisans.

David Kimchi, dont on vient de parler, étoit fils de Joseph Kimchi, Espagnol, et ennemi outré des chrétiens. Il naquit à Narbonne, qui étoit alors sous la domination de l'Espagne : ainsi David Kimchi étoit à la fois Français et Espagnol sous différens rapports. Il a fait plusieurs commentaires sur l'Ecriture, qui sont très-estimés pour le sens de la lettre. Son père, Joseph Kimchi, et son frère, Moïse Kimchi, étoient aussi savans, et ont composé quelques ou-

[1] Voyez Basnage, *Histoire des Juifs*, tom. VII, liv. X, ch. IX, n. 7, 8, 9, 10, 11. — [2] C'est-à-dire *lunaire*.

vrages ; mais David fut plus habile que son père et son frère. Les Juifs, faisant allusion à son nom, qui signifie *meunier,* ou plein de farine, disent communément *qu'il n'y a point de farine sans meunier,* c'est-à-dire qu'il n'y a point de science de la loi sans Kimchi. On lui donne la qualité de prince des grammairiens et des interprètes. Il a fleuri depuis l'an 1200 jusque vers 1250.

Enfin dans ce siècle, les Juifs eurent des hommes qui se distinguèrent dans toutes les sciences ; ils avoient d'excellens grammairiens, comme Kimchi, des poëtes fameux, comme Juda Alcharizi, Hallevi, Joseph Haddaïan de Cordoue, des astronomes, comme Abraham Chia, Abraham Nasi et Abénezra. Ils avoient des professeurs célèbres, et les Français vantent surtout Isaac-le-Vieux, qui avoit soixante disciples si versés dans la Ghémarre, qu'ils pouvoient disputer pour et contre sur toutes les matières que l'on pouvoit leur proposer. Juda de Paris, qui étoit un de ses disciples, fit beaucoup de bruit dans le siècle suivant. Ils eurent aussi des cabalistes et des caraïtes célèbres. Outre le fameux rabbin Salomon Yarchi, la France produisit le rabbin Gerson. Quelques-uns le font naître à Mayence ; mais il est plus certain qu'il est Français. Il publia en France son livre *des Constitutions*. Les Juifs l'ont appelé *la lumière de la captivité française*. Son recueil des lois ne fut reçu qu'au milieu du treizième siècle. Pour lui, il vivoit dans le onzième, et mourut, selon quelques-uns, en 1028, et, selon d'autres, quarante ans plus tard.

Un de ses principaux disciples fut Jacob, fils de Jekar, grand musicien et célèbre par ses décisions de cas de conscience. Judas, surnommé *Albarcellonita*, ou le docteur de Barcelone, avoit aussi étudié sous le rabbin Gerson, de même que Moïse *Hadarschan*, ou le prédicateur. Il étoit natif de Narbonne, et on dit qu'il introduisit, ou du moins qu'il rétablit l'usage de prêcher dans les synagogues ; ce qui avoit été fort négligé jusqu'alors. Les études suivirent le sort des Juifs en France et en Espagne : tant que la nation fut paisible, les lettres furent cultivées, et elles furent négligées dans les temps de leurs persécutions et de leurs disgrâces.

Ecoles des Juifs en Allemagne et en Italie.

L'Allemagne ne reçut pas sitôt les Juifs, ou du moins ils n'y établirent pas des académies aussitôt qu'en France et en Espagne ; mais ils y ont subsisté plus long-temps et plus tranquillement ; et, dès le treizième siècle, il y avoit dans

le pays des rabbins fameux. La seule ville de Germesheim en produisit deux : l'un, nommé Baruch, et l'autre, Eliézer de Germesheim ou de Germesimam. Ce dernier apprit la cabale à Moïse, fils de Nachman, mort en 1260, âgé de soixante-six ans. Isaac de Vienne écrivit quelques ouvrages sur l'Ecriture. Il s'occupoit à transcrire des livres pour les synagogues de son pays, afin de les rendre plus corrects. On le place vers l'an 1242. Il eut pour disciple Méir de Rottembourg. Celui-ci surpassa son maître, et devint juge et docteur de sa nation. L'empereur Adolphe de Nassau, ou plutôt Albert d'Autriche, fils de Rodolphe, fit arrêter Méir prisonnier en 1299. Rabbi Hasser de Hambourg se rendit caution pour son maître; mais Méir, ne pouvant trouver la somme à laquelle il étoit taxé, mourut en prison en 1305, et Hasser fut obligé de se sauver en Espagne. Le rabbin Amnon se distingua aussi, vers l'an 1242, dans le diocèse de Mayence. Les Juifs en ont voulu faire un martyr, disant que l'archevêque de Mayence lui avoit fait couper les doigts des pieds et des mains, et qu'Amnon étoit monté au ciel en présence de toute la synagogue.

Aux seizième et dix-septième siècles, l'Italie a produit quelques savans rabbins. La dépense que faisoit Daniel Bomberg, imprimeur à Venise, pour l'impression des bibles hébraïques et des ouvrages des rabbins, y en attira un grand nombre. On dit qu'il en entretenoit plus de cent à ses dépens, pour corriger ses épreuves et pour composer divers ouvrages à l'usage des Juifs. Le rabbin David Gans, auteur du livre intitulé צמח דוד, *Germe de David*, qu'il fit imprimer en 1587, vivoit en ce temps-là en Italie. Rabbi Simcha, autrement Siméon Luzari, publia à Venise son Socrate en 1638. C'étoit aussi à Venise que demeuroit Samuel Nachmias, quoiqu'il fût originaire de Thessalonique. La petite ville de Soncino devint aussi célèbre par les éditions des ouvrages rabbiniques qu'y entreprirent quelques Juifs partis de Spire vers l'an 1490. Il y avoit de même une synagogue à Imola; et ce fut là que naquit en 1500 le fameux Gédalia, originaire de Portugal. Son grand-père étoit chef de l'académie et de la synagogue de Naples, lorsque Charles V en bannit les Juifs en 1539. On voyoit à Modène une autre synagogue, à la tête de laquelle étoit le rabbin Samuel, qui publia en 1650 le Jugement de Salomon. Ce livre est un cours de droit canonique, suivant les Juifs. Il y avoit aussi en 1558 une académie à Padoue, dont rabbi Méir étoit le chef. Joseph de

Padoue et Isaac Phéa s'y distinguèrent par leur savoir vers le même temps.

La synagogue et l'académie de Mantoue sont célèbres depuis long-temps. Léon de Mantoue et Kolon les conduisoient au quinzième siècle. Ils en furent chassés par le duc de Mantoue, à cause des divisions qu'ils y causoient. Moïse-le-Vieux leur succéda dans leur emploi, et se rendit célèbre par son savoir. Enfin, sans s'arrêter à grossir davantage cette liste, on peut avancer que les Juifs n'ont point manqué de docteurs en Europe depuis les onzième et douzième siècles, et qu'au jugement des connoisseurs, ils l'emportent de beaucoup sur les Orientaux par leur solidité et leur capacité; mais il faut convenir que cette capacité est fort bornée en elle-même, et leur solidité fort mince, comparée à celle qu'on demande, surtout dans les écrivains qui se mêlent de traiter des matières de religion.

Succession des docteurs juifs partagée en neuf classes, selon les rabbins.

Voilà donc une tradition et une succession d'écoles et d'académies parmi les Juifs, depuis le commencement de leur nation jusqu'aujourd'hui. Ils partagent communément la suite de leurs docteurs en neuf classes [1] : la *première* comprend Moïse, Josué, Eléazar, et les soixante-dix anciens auxquels le Seigneur communiqua son Esprit. La *seconde* est celle des anciens qui avoient vu Moïse, Josué, Eléazar, et qui avoient appris de leur bouche les lois du Seigneur : dans cette classe sont compris tous les juges, au nombre de douze, dont le premier est Othoniel, et le dernier Héli. La *troisième* se compose des prophètes qui ont reçu de main en main la tradition des pères : cette chaîne commence à Samuel, et finit à Ezéchiel; elle comprend tous les prophètes depuis Samuel jusqu'à la captivité de Babylone. La *quatrième* est celle des membres de la grande synagogue, qui étoit composée d'Aggée, de Zacharie, de Malachie, de Zorobabel, de Mardochée, d'Esdras, de Jésus, fils de Josédech, de Saraïas et de plusieurs autres, qui font le nombre de cent vingt hommes. Ils en font vivre la plupart jusqu'au temps d'Alexandre-le-Grand. La *cinquième* classe se forme de celle des *sages de la Mischna*, ou de ceux dont il est fait mention dans la *Mischna*. Ils leur donnent pour l'ordinaire le nom de *Thanaïm*, תנאים, ou Traditionnaires, et les font vivre depuis Alexandre-le-Grand jusqu'à Juda-le-Saint, chef de l'académie de Tibériade, auteur de la Mischna,

[1] *Vide Morin. Exercit. Bibl. lib.* II. *exercit.* 2. *c.* I.

qu'il composa environ cent vingt ans après la destruction de Jérusalem par les Romains. La *sixième* est celle des docteurs parleurs, *amoraïm*, אמוראים, c'est-à-dire qui ont expliqué le texte de la Mischna : c'est des explications de ces docteurs qu'est composé le corps du Talmud, tant celui de Jérusalem que celui de Babylone. Leur durée est depuis la mort de Juda, surnommé le Saint, jusqu'à la clôture du Talmud. Cette dernière époque n'est pas bien certaine. On croit que le Talmud de Jérusalem fut entrepris peu de temps après la mort de Juda, et que celui de Babylone ne fut fait que cent ans après. Les uns en fixent la fin au troisième, d'autres au quatrième, et d'autres au cinquième siècle de Jésus-Christ. Le père Morin soutient qu'il ne fut pas achevé avant la fin du huitième siècle. Aux docteurs parleurs, ou commentateurs de la Mischna, succédèrent les *séboraïm*, סבוראים, c'est-à-dire les *docteurs doutans* ou incertains, qui forment la *septième* classe. L'époque de leur durée n'est pas bien certaine, à cause, dit-on, des persécutions des rois de Perse [1]. On a déjà remarqué que, depuis la mort de Juda-le-Saint, les écoles et les sciences passèrent au-delà de l'Euphrate, vers le milieu du troisième siècle de Jésus-Christ. La *huitième* classe des savans comprend les *ghéonim*, גאונים, ou excellens : c'est le nom que prirent les docteurs de la Babylonie qui subsistèrent à Sora, à Pombédita, à Nahardéa et ailleurs, jusqu'à l'an 1037. Enfin, la *neuvième* classe est celle des simples rabbins, qui subsiste encore aujourd'hui dans les pays où se trouvent les Juifs, et où ils ont le libre exercice de leur religion. Ces rabbins sont partagés en trois sectes : les *rabbanistes*, les *cabalistes* et les *caraïtes*, qui suivent tous une méthode singulière et différente des autres. Les *rabbanistes*, רבנין, sont fort attachés aux traditions et aux explications de leurs ancêtres. Ils prétendent que les traditions qui sont renfermées dans le Talmud furent toutes révélées à Moïse sur le mont Sinaï, dans le même temps qu'il y reçut la loi ; qu'ainsi ces traditions sont d'une autorité égale à celle de la loi même. Les *cabalistes* font profession d'une science secrète et mystérieuse, qui s'attache à des minuties, à des jeux de mots, à des calculs, à des rapports chimériques de lettres et de chiffres, sans fondemens et sans principes certains. Les *caraïtes*, קראים, sont plus attachés à la lettre de la loi écrite que les autres, et ne reçoivent point

[1] Voyez Basnage, *Histoire des Juifs*, liv. x, ch. ii, n. 12.

indifféremment toute sorte de traditions; mais aussi ils ne les rejettent point toutes : ce sont les moins entêtés et les plus judicieux des docteurs de la synagogue.

Jugemens sur ces neuf classes des docteurs juifs.

Les trois premières classes de docteurs, depuis Moïse jusqu'à la captivité de Babylone, nous fournissent la suite la plus certaine et la plus authentique de doctrine que l'on puisse désirer, puisque l'Esprit-Saint qui animoit ceux qui la composent est d'une autorité infaillible. Et quoique le génie des rabbins ait répandu quelques ténèbres et débité quelques fables sur la succession et sur l'ordre des membres de la grande synagogue, nous ne laissons pas d'y reconnoître les caractères d'une vraie tradition, parce qu'alors Israël étoit encore la vraie Eglise, et que l'Esprit-Saint n'étoit pas encore éteint dans les membres qui la gouvernoient et qui la composoient.

Mais depuis Jésus-Christ et la ruine de Jérusalem par les Romains, nous ne trouvons presque qu'incertitude dans l'histoire des Hébreux, que rêveries dans leurs écrits, qu'ignorance dans leurs écoles, que ténèbres dans leurs esprits. L'Esprit-Saint s'étant retiré d'eux, ils sont comme des aveugles en plein midi, qui courent après des chimères, et tournent le dos à la vérité. Soit que l'on considère les livres qu'ils regardent comme essentiels après les divines Ecritures, comme la Mischna, la Ghémarre, les Talmuds et les Targums; soit que l'on examine les commentaires qu'ils ont faits sur ces livres, ou leurs histoires, ou leurs interprétations de l'Ecriture, ou leurs livres de controverse, on n'y voit dans la plupart que fables, que puérilités. On y remarque partout les caractères sensibles d'une nation endurcie et justement livrée à son sens réprouvé.

La première source de la corruption de la doctrine et de la chute des écoles des Hébreux est, comme on l'a déjà insinué, leur endurcissement dans l'erreur. Depuis qu'ils ont rejeté Jésus-Christ, Dieu les a rejetés, et la vérité s'est retirée d'eux. La seconde source, qui est une suite de la première, est d'un côté le défaut d'une autorité sûre, divine et infaillible, qui règle leurs sentimens; et de l'autre leur déférence à des hommes ignorans et aveuglés par leur propre présomption. Dès qu'ils ont substitué la doctrine de l'homme à celle du Saint-Esprit, des traditions humaines aux vérités divines, les décisions des docteurs particuliers à celles des anciens prophètes et de Moïse même, on a vu régner parmi eux la division dans les opinions, l'erreur

dans les études, l'opiniâtreté et l'ignorance dans les écoles. C'est par des vertus et des qualités toutes contraires que l'Eglise catholique conserve la pureté dans la foi, l'uniformité dans la doctrine, la vérité dans tout ce qui fait l'objet de ses études et de ses connoissances.

DISSERTATION

SUR

LA MATIÈRE ET LA FORME

DES LIVRES ANCIENS,

ET SUR LES DIVERSES MANIÈRES D'ÉCRIRE.

Ancienne écriture sur la pierre et en caractères hiéroglyphiques.

La plus ancienne manière d'écrire dont nous ayons connoissance est celle de graver des figures ou des lettres sur la pierre et sur le bois.

Les plus anciens monumens des Chaldéens et des Egyptiens étoient de cette sorte. Josèphe suppose même[1] que dès avant le déluge cette manière d'écrire étoit en usage, lorsqu'il dit que les fils de Seth, ayant appris d'Adam que le monde devoit périr premièrement par l'eau et ensuite par le feu, écrivirent les découvertes astronomiques qu'ils avoient faites sur deux colonnes, l'une de pierre, pour résister à l'eau, et l'autre de brique, pour résister au feu, et placèrent ces deux colonnes dans la Syriade. Vossius croit que la Syriade est un canton que l'Ecriture nomme Séirath, près de Galgal, dans le territoire de Jéricho[2]. L'Ecriture marque qu'en cet endroit il y avoit des figures taillées ou sculptées[3]. Josèphe dit que de son temps on voyoit encore la colonne de pierre de ces anciens descendans de Seth; mais ce récit de Josèphe souffre d'assez grandes difficultés; car, 1° il n'est nullement sûr que les fils de Seth aient demeuré dans la Palestine; 2° il l'est encore moins que l'usage de l'écriture et des inscriptions ait été commun avant le dé-

[1] *Joseph.*, *Antiq. l.* I, *c.* 3. — [2] *Judic.* III. 19, 26. — [3] פסילים, Sept. : « γλυπτά. » Vulg. ; « *idola.* »



luge; 3° Josèphe a pu prendre quelques gravures ou hiéroglyphes qui étoient à Séirath, près de Galgal, pour des inscriptions fort anciennes, quoique vraisemblablement elles n'y fussent que depuis l'invention des hiéroglyphes par les Egyptiens [1].

Le traducteur de la dissertation de Warburthon Sur les hiéroglyphes des Egyptiens observe [2] que la Syriade ou Sériade pourroit bien être l'Egypte même, c'est-à-dire la terre du Nil, parce ce que fleuve est appelé *Séir* ou *Sir* dans l'écriture sainte, et *Siris* dans les auteurs profanes; ce qui lui donne lieu de soupçonner [3] que Josèphe auroit peut-être suivi une tradition que l'on retrouve encore chez les Arabes. « Les anciens Grecs, » dit Abu-'l-Pharage [4], « croient qu'Enoch, appelé Edris par les Arabes, est le » même qu'Hermès, surnommé Trismégiste; car l'on sup» pose qu'il y a eu trois Hermès. Le plus ancien habitoit » le *saïd* » (ou le terrain élevé) « de la haute Egypte. Il » a traité le premier des substances supérieures, et a pré» dit le déluge. Dans la crainte que les sciences ne vins» sent à périr et les arts à s'oublier, il fit construire des » pyramides, graver dessus toutes sortes d'arts et d'instru» mens, et représenter les différentes classes de sciences, » son intention étant d'en conserver la connoissance à la » postérité. » Sur quoi le traducteur de Warburthon s'exprime ainsi : « Cette tradition suppose que les anciens Grecs » ont cru que Trismégiste étoit Enoch. Cependant, ni les » Grecs ni les Egyptiens n'ont dû avoir les premiers une » semblable pensée, mais elle a pu fort bien venir aux Juifs » hellénistes d'Alexandrie, et il ne seroit pas étonnant qu'ils » eussent imaginé d'attribuer à Enoch l'histoire d'Hermès » Trismégiste, afin de relever leur nation aux yeux des » Egyptiens. »

Porphyre [5] nous parle de quelques colonnes anciennes que l'on conservoit dans l'île de Crète, et sur lesquelles étoient écrites les cérémonies des sacrifices des corybantes. Evhémérus [6], Sanchoniaton [7], Hérodote, Diodore de Sicile et d'autres auteurs avoient beaucoup profité de ces vieilles inscriptions pour faire leurs histoires.

[1] Voyez ce que dom Calmet ajoute sur cela dans son commentaire sur la Genèse, VI, 13. — [2] Essai sur les hiéroglyphes, trad. de l'anglais, pag. 177, note 11. — [3] *Ibid.*, pag. 180. — [4] *Hist. Dynast.*, *ex vers. Pocockii*, c. 6. — [5] *Porphyr.*, *l.* II *De abstin.* — [6] *Lactant.*, *l.* I *Instit.* — [7] *Theodret.*, *serm.* 2 *Ad Græcos.*

Lucain assure que ce furent les Phéniciens qui inventèrent la manière d'écrire en caractères communs et ordinaires, et qu'avant cette découverte les Egyptiens n'avoient point d'autre écriture que des figures d'animaux gravées sur la pierre :

« *Phœnices primi, famæ si creditur, ausi*
» *Mansuram rudibus vocem signare figuris.*
» *Nondum flumineas Memphis contexere biblos*
» *Noverat, et saxis tantum volucresque feræque*
» *Sculptaque servabant magicas animalia linguas* [1]. »

Cette manière d'écrire fut inventée sous le second roi de Memphis [2]. Or, le premier monarque de ce royaume fut Menès, que l'on prétend être le même que Mesraïm, fils de Cham, et le second est Thoth (ou Thaautes), nommé le premier Mercure par les Grecs. Un autre Thoth (ou le second Mercure) traduisit ce qu'il trouva d'écriture hiéroglyphique, et mit en lettres communes ce que le premier Thoth avoit écrit en hiéroglyphes sur la médecine. L'histoire ne dit pas de qui le second Mercure avoit pris la manière d'écrire en lettres ordinaires; mais nous ne trouvons personne avant lui qui l'ait mise en usage en Egypte si ce n'est Moïse, qui vivoit, selon Marsham [3], dans le siècle qui précéda celui du second Mercure : et l'on peut croire que les Phéniciens avoient trouvé la manière ordinaire d'écrire quelques siècles avant l'un et l'autre; car cette invention ne paroît pas avoir été nouvelle du temps de Moïse. Il nous reste encore aujourd'hui un grand nombre de monumens écrits en hiéroglyphes; les colonnes et les statues qui nous viennent de l'Egypte en sont presque toutes chargées. On employa toujours cette ancienne manière d'écrire dans les monumens sacrés et publics, même depuis la découverte des lettres [4].

Différentes sortes de tables ou tablettes sur lesquelles les anciens écrivoient.

L'antiquité employa les tables de cuivre et de plomb; et on dit que les œuvres d'Hésiode ne furent d'abord gravées que sur des lames de plomb, que l'on conservoit précieusement dans le temple des muses en Béotie [5]. Les tables de cuivre ont été beaucoup en usage pour conserver

[1] *Lucan.*, *l.* III. — [2] *Marsham*, *sæculo* I; *ex Syncello.* — [3] Moïse au siècle IX de la Chronologie égyptienne, et Thautes second au siècle X. — [4] Voyez l'Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens, traduit de l'anglais de Warburthon. — [5] Utilité des Voyages, de Baudelot de d'Airval.

la mémoire des alliances, des traités et des lois; on en voit un grand nombre d'exemples, et l'écriture nous en fournit quelques-uns pour les Romains, les Lacédémoniens et les Juifs.

Les Chaldéens ont autrefois gravé sur des briques leurs observations astronomiques. Ils en avoient de sept cent vingt mille ans, au rapport d'Epigène : « *Epigenes apud* » *Babylonios septingentorum viginti millium annorum ob-* » *servationes siderum coctilibus laterculis inscriptas docet,* » *gravis auctor imprimis*[1]. » Ce nombre d'observations astronomiques est excessif sans doute; mais nous ne considérons ici que la manière de les conserver en les gravant sur la brique. Lorsque Solon rédigea ses lois, il les grava sur des planches de bois, comme le remarquent Plutarque[2], Aulu'-Gelle et Diogène de Laërce : d'où vient qu'on les nommoit *áxones*, dit Suidas. Plutarque assure que l'on en voyoit encore quelques restes de son temps[3]. Harpocration dit qu'il y avoit de ces lois écrites sur la pierre; celles qui étoient sur le bois contenoient des lois particulières, et celles qui étoient gravées sur la pierre étoient des lois générales, et des ordonnances qui regardoient les sacrifices. Les tables de pierre étoient en triangle, et se nommoient κυρβεῖς (*kyrbeîs*); et celles de bois, appelées ἄξες (*áxes*) ou ἄξονες (*áxones*), étoient de figure carrée. Les unes et les autres étoient écrites de la manière que les Grecs nomment βουστροφηδὸν (*boustrophedòn*); c'est-à-dire qu'il y avoit une ligne qui alloit de la gauche à la droite, et la suivante alloit, dans un sens contraire, de la droite à la gauche, en la manière des sillons que les bœufs décrivent en labourant. Les lois des douze tables chez les Romains étoient aussi écrites sur des planches de chêne[4], si l'on en croit Scaliger, ou sur des tables d'ivoire, si l'on s'en tient au texte du jurisconsulte Pomponius[5].

L'usage des tablettes ou des ais pour écrire se voit encore par Homère. « *Pugillarium usum fuisse etiam ante* » *Trojana tempora invenimus apud Homerum,* » dit Pline[6]. Aristophane nomme σάνιδες (*sánides*) des ais sur lesquels on

[1] *Plin., lib.* VII, *cc.* 5, 6. Voyez ce qui est dit de ce texte et de ces observations dans les *Remarques sur la chronologie*, et dans la Dissertation *sur l'histoire des Hébreux*, dans les dissertations préliminaires de cette Bible, tom. 1er, — [2] *Plutarch. et Diogen. in* SOLON.; *Gell. in lib.* II *cap.* 12. — [3] *Vid. Menagii not. in* SOLON. *Diogen. Laërt.* — [4] « *Tabulas roboreas.* » — [5] « *Tabulas eboreas.* » *Lib.* II *De origine juris.* — [6] *Plin., lib.* XIII, *c.* II.

écrivoit les procédures [1]. Les Lombards, étant venus dans l'Italie, écrivirent d'abord sur des tables de bois fort minces et fort déliées; Pancirole dit qu'il a vu de ces petits ais chargés d'écriture lombarde. Les tablettes étoient ordinairement enduites de cire; et l'on écrivoit dessus avec des stylets de fer, de cuivre ou d'os, dont un bout étoit pointu, pour graver les lettres, et l'autre étoit plat, pour effacer. On voit aussi de ces stylets dont le haut est en forme d'une petite cuillère toute ronde, où l'on mettoit le doigt pour appuyer sur la cire lorsqu'on vouloit effacer l'écriture : « *Stylus ferreus aliâ parte quâ scribamus, aliâ quâ delea-* » *mus, affabre factus est,* » dit saint Augustin [2]. Horace marque la même chose :

« *Sæpe stylum vertas, iterum quæ digna legi sint*
» *Scripturus* [3]. » . . . .

Et Prudence dit :

« *Inde alii stimulos et acumina ferrea vibrant,*
» *Qua parte æratis cera sulcis scribitur,*
» *Et qua secti apices abolentur, et æquoris hirti*
» *Rursus nitescens invenitur area* [4]. »

Ces tablettes rassemblées et attachées ensemble faisoient un livre nommé CODEX ou CAUDEX, *un tronc*, à cause de sa ressemblance avec un tronc d'arbre scié en plusieurs planches. Varron dit : « *Antiqui plures tabulas conjunctas co-* » DICES *dicebant* [5]; » et Sénèque : « *Plurium tabularum con-* » *textus* CAUDEX *apud antiquos dicebatur* [6]. » Les lettres que les particuliers s'écrivoient étoient ordinairement sur ces tablettes que l'on enveloppoit de lin, et qu'on cachetoit ensuite avec une espèce de craie ou de cire d'Asie [7]. On a vu des tablettes de buis et d'ivoire, mais elles n'ont jamais été dans l'usage ordinaire. Depuis l'invention du parchemin et du papier on continua à se servir de ces tablettes, mais plus rarement.

Ecriture sur

Aux tablettes dont on vient de parler succédèrent les feuilles

[1] *In Vespis*, p. 490. — [2] *Aug.*, *lib. De vera relig.*, c. 20. — [3] *Horat.*, *Satyr. l.* I, *sat.* 10. — [4] *Prudent.*, *hymno* IX, *de S. Cassiano.* — [5] *Varr. lib.* III *De vita populi Rom.* — [6] *Senec.*, *lib. De brevitate vitæ*, *cap.* 21. — [7] Plaute, dans la comédie intitulée BACCHIS : ... *Affer cito.* | PIST. *Quid?* | CHRYST. *Stylum, ceram, tabellas et linum.*

de palmier, et ensuite l'écorce la plus mince et la plus déliée des arbres. « *In palmarum foliis primo scriptitatum,* » dit Pline, « *deinde quarumdam arborum libris*[1]. » des feuilles d'arbres et sur des écorces.

Virgile fait allusion à cette ancienne manière d'écrire sur les feuilles des arbres, lorsqu'il décrit ainsi la sibylle :

« *Insanam vatem aspicies, quæ rupe sub ima*
» *Fata canit, foliisque notas et carmina mandat;*
» *Quæcumque in foliis descripsit nomina virgo*
» *Digerit in numerum.* » . . . .

Saint Isidore cite des vers de Cinna, où l'on voit de même des vers écrits sur des feuilles :

« *Levis in aridulo malvæ descripta libello,*
» *Prusiaca vexi munera navicula.* »

Mais comme cette manière d'écrire est incommode, elle n'a jamais été beaucoup en usage. On employa plus volontiers l'écorce intérieure de quelques arbres, comme du tilleul, du frêne, de l'érable, du peuplier blanc, de l'orme, etc. De là est venu le nom de *livre* (LIBER), donné à toutes sortes d'écrits, parce que l'écorce dont on parle ici est nommée ainsi en latin : « LIBER *dicitur interior corticis* » *pars, quæ ligno cohæret*[2]. » Et comme on roula ces écorces pour les transporter avec plus de facilité, ces rouleaux furent appelés *volumes*[3]; nom qu'on donna aussi aux rouleaux de papier et de parchemin, qui furent inventés dans la suite.

Le papier[4] est une espèce de roseau qui croît sur les bords du Nil. Le tronc de cette plante est composé de plusieurs feuilles posées l'une sur l'autre, que l'on détache et que l'on sépare avec une espèce d'aiguille; on les étend ensuite sur une table mouillée, à la largeur que l'on veut donner à la feuille de papier; on couvre cette première planche d'une couche de colle très-fine, ou de l'eau boueuse du Nil échauffée et préparée à cet effet; puis on pose une seconde planche de feuilles de papier sur cette colle, et on laisse sécher le tout au soleil. Les feuilles de papier qui sont les plus proches du cœur de la plante sont les plus fines; et on en faisoit le papier fin, que l'on nommoit *papier d'Auguste* Papier d'Egypte.

[1] *Lib.* XIII, *c.* 11. — [2] *Servius.* — [3] *Valla, lib.* VI *Elegantiarum.* — [4] *Salmas. not. in Vopisc.*

(PAPYRUS AUGUSTA); les feuilles qui étoient immédiatement sur ces premières servoient à faire un papier moins fin, qui étoit surnommé *papier de Julie* (PAPYRUS JULIA). L'empereur Claude en inventa une troisième espèce moins fine que le papier d'Auguste, et moins grosse que celui de Julie; on l'appela PAPYRUS CLAUDIA.

On rouloit plusieurs feuilles de papier ensemble, pour en composer ce qui se nomme en latin SCAPUS, et ce que nous appelons en français *une main de papier*. Ces rouleaux étoient de vingt feuilles du temps de Pline; depuis on les fit de dix feuilles. Lorsqu'on employoit ces feuilles à des ouvrages de longue haleine, on les colloit bout à bout, selon la longueur de l'ouvrage, et on ne les écrivoit que d'un côté, si ce n'est dans les comptes et dans les minutes, et autres écritures qu'on ne vouloit pas conserver. L'usage de cette espèce de papier étoit connu dès avant le temps d'Alexandre, comme le montre Guillandin contre le sentiment de Pline, mais il ne fut bien répandu que depuis Alexandre le Grand. On conservoit dans les bibliothèques les livres roulés autour d'un bâton, orné aux deux bouts de quelque bois précieux ou d'ivoire. Ce bâton étoit à l'extrémité du livre : d'où vient cette manière de parler, AD UMBILICUM PERDUCERE. On plaçoit les livres dans des armoires, de manière que l'une de leurs extrémités paroissoit au dehors; et on écrivoit sur l'un des bouts du bâton le titre du livre. On s'est servi de papier d'Egypte jusqu'au dixième siècle en Europe [1], quoique assez rarement.

Vélin ou parchemin.

Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, ayant formé une nombreuse bibliothèque, les rois de Pergame voulurent imiter son exemple : mais les rois d'Egypte, en ayant conçu de la jalousie, défendirent dans leurs états l'exposition du papier; ce qui obligea les rois de Pergame d'inventer le vélin, nommé PERGAMENUM, à cause de la ville de Pergame, ou MEMBRANA, parce qu'il est fait du cuir qui couvre les membres des animaux.

Les livres qu'on fit avec ce vélin sont de deux sortes : les uns sont composés, comme nous avons décrit ceux de papier, de plusieurs feuilles collées l'une à l'autre en longueur; ce qui fait un rouleau plus ou moins long, selon la longueur de l'écrit qu'il renferme : et les autres sont faits de plusieurs

[1] *Mabill., De re diplomat.*

feuilles carrées, reliées ensemble comme nos livres d'aujourd'hui. Les rouleaux (*volumina*) ne s'écrivoient que d'un côté, et par conséquent étoient plus longs que les livres carrés et reliés comme les nôtres, qu'on écrivoit des deux côtés. Martial, parlant de Tite-Live écrit dans un livre comme nous venons de le dire, remarque qu'il étoit dans un assez petit volume, au lieu qu'en rouleau il remplissoit presque une bibliothèque :

> « *Pellibus exiguis arctatur Livius ingens,*
> » *Quem mea vix totum bibliotheca capit.* »

On nommoit *page* (PAGINA) le côte écrit d'un volume que l'on n'écrivoit que d'une part, et TABELLÆ ou TABULÆ ce que nous nommons à présent *pages d'un livre écrit des deux côtés.*

Papier moderne.

Quant au papier dont nous nous servons communément aujourd'hui, et qui est fait de vieux linges broyés et réduits en une espèce de bouillie, personne (que nous sachions) n'a pu encore en marquer l'origine; mais on sait qu'il est en usage il y a plus de cinq cents ans[1], comme il paroît par un passage de Pierre le Vénérable[2], qui parle d'une sorte de papier qui se fait « *ex rasuris veterum pannorum.* »

Les anciens avoient une manière d'écrire sur du linge[3]. On voit encore aujourd'hui quelques morceaux d'ancienne écriture égyptienne écrite de cette sorte. Pline dit[4] que, quoiqu'on eût trouvé de son temps la plante du papier sur l'Euphrate, les Parthes aimoient mieux continuer à écrire sur leurs habits que d'employer ce papier pour écrire. Le même auteur dit qu'anciennement, avant l'usage du papier, on écrivoit les monumens publics sur le plomb, et les particuliers sur du linge. Tite-Live[5] parle de certains livres de toile (« *lintei libri* ») sur lesquels on écrivoit les noms des magistrats et l'histoire de la république, et que l'on conservoit dans le temple de la déesse Monéta pendant les premiers temps de la république romaine; ces livres étoient alors fort ordinaires, et on s'en servoit dans les cérémonies sacrées.

La plupart de nos critiques croient que les caractères

[1] *Vide Mabill., De re diplom. l.* I, *c.* 8, *p.* 38. — [2] *Petr. Vener., Contra Judæ., in Bibl. Cluniac., p.* 1070. — [3] *Vid. Livium, decad.* I, *l.* IV, *et Vopiscum in* AURELIANO. — [4] *Plin., l.* XIII, *c.* II. — [5] *Liv., decad.* I, *ll.* IV *et* X.

Quels sont les caractères dont Moïse s'est servi.

dont Moïse se servit sont les mêmes que ceux des Phéniciens; et certes il n'y a presque pas lieu d'en douter, d'après ce qu'en ont écrit Scaliger, Bochart, Vossius et plusieurs autres. Mais on n'est pas d'accord sur l'origine des caractères phéniciens : les uns prétendent que les Chaldéens ou les Assyriens en sont les inventeurs, mais que, les ayant communiqués aux Phéniciens et aux autres peuples, les Phéniciens se sont attribué l'honneur de cette invention parmi les nations étrangères chez lesquelles ils en ont répandu l'usage; d'autres soutiennent que les Assyriens eux-mêmes et les Chaldéens ont reçu les caractères des Phéniciens.

De cette variété d'opinions est venue la difficulté que nous examinons ici sur l'origine des lettres dont s'est servi Moïse. Il y en a qui avancent qu'Abraham les apporta de la Syrie dans la terre de Chanaan; mais d'autres veulent que les patriarches aient appris des Chananéens leur manière d'écrire, et qu'ils l'aient conservée dans l'Egypte, aussi bien que leur langage, dont ils se servirent toujours depuis. Mais, sans entrer dans le fond de cette difficulté, qui regarde l'origine des lettres, nous croyons que Moïse se servit des caractères égyptiens, et que les lettres égyptiennes et phéniciennes étoient anciennement les mêmes. Toute la difficulté consiste à bien prouver ce dernier article; car du reste il est tout-à-fait croyable que Moïse s'est servi des caractères d'un peuple avec lequel les Hébreux étoient en commerce depuis si long-temps, dont ils avoient pris la plupart des manières et des coutumes, et dont Moïse avoit appris toutes les sciences, ayant été élevé comme le fils adoptif de la fille du roi d'Egypte.

Le père Kircher a prétendu montrer que les caractères égyptiens sont les mêmes que les cadméens ou les phéniciens, apportés par Cadmus dans la Béotie; mais les preuves qu'il en a données n'ont pas persuadé tous les savans [1]. Il se fonde sur la ressemblance des lettres cophthes avec les grecques; et l'on prétend que les caractères cophthes sont modernes et imités des Grecs. Quoi qu'il en soit, nous savons que les Egyptiens, outre les hiéroglyphes, avoient une autre sorte d'écriture qui servoit à écrire des lettres et des choses communes. Hérodote [2] et saint Clément d'Alexandrie [3] n'ont pas marqué quelle étoit cette sorte de caractères

[1] *Vide apud Walton. prolegomen.* II, *n.* 18. — [2] *Herodot., l.* II. — [3] *Clem. Alex., Strom. l.* V.

communs; mais il semble que l'on peut inférer de leur silence que cette écriture étoit celle qui étoit alors commune chez leurs voisins, et que c'étoient apparemment les caractères phéniciens. Hérodote nous apprend que les Egyptiens écrivoient de la droite à la gauche; et Apulée [1] dit que les lettres égyptiennes étoient chargées de nœuds et toutes tortues, à peu près comme des roues; ce qui ne convient pas mal aux caractères phéniciens.

Avant les letttres phéniciennes, dit Lucain [2], les Égyptiens ignoroient la manière de faire le papier; ils n'avoient point d'autre écriture que des animaux et des figures magiques gravées sur la pierre. Cet auteur croyoit donc que les Egyptiens avoient pris les caractères inventés par les Phéniciens. Plutarque [3] raconte que, du temps du roi Agésilaüs, on trouva à Thèbes en Béotie, dans le tombeau d'Alcmène, une plaque d'airain chargée de plusieurs caractères anciens, auxquels on n'entendoit plus rien, même après qu'ils furent lavés et rendus visibles; on voyoit seulement certaines figures de lettres barbares assez semblables à celles des Egyptiens. On envoya cette plaque en Egypte au plus habile des antiquaires de ce pays, nommé Chonuphis. Après bien des recherches dans les vieux livres d'Egypte, il répondit que ces caractères étoient de l'écriture égyptienne, telle qu'elle étoit en usage sous le roi Protée. Ces vieilles lettres cadméennes étoient donc les mêmes que les anciennes lettres d'Egypte; et si les cadméennes sont les mêmes que les phéniciennes, comme il n'y a pas lieu d'en douter, il s'ensuit que les égyptiennes et les phéniciennes sont aussi les mêmes. Vossius a rapporté plusieurs raisons très-plausibles pour prouver qu'avant l'arrivée de Cadmus Cécrops avoit déjà communiqué à la Grèce l'usage de l'écriture. Or Cécrops étoit Egyptien; les lettres grecques anciennes furent donc les mêmes originairement que les égyptiennes. Apollodore et plusieurs anciens [4] croient que Cadmus même étoit Egyptien, et qu'il étoit sorti de Thèbes en Egypte avant de venir bâtir Thèbes en Béotie.

[1] *Apulæus*, *l.* XI *Metamorph.*, *ad finem* : « *De opertis adyti profert quosdam libros litteris ignorabilibus prænotatos, partim figuris cujuscemodi animalium concepti sermonis compendiosa verba suggerentes, partim nodosis et in modum rotæ tortuosis capreolatimque condensis apicibus,* » *etc.* — [2] *Lucan.*, *Pharsal. l.* III. — [3] *Plut.*, *libello De dæmonio Socrat.* — [4] *Euseb.*, *Chronic. l.* II, *an.* 562.

Origène [1] croit que la langue et les caractères des Hébreux étoient différens de ceux des Egyptiens et des Phéniciens, mais il ne le prouve pas; il fait voir seulement que la langue égyptienne est différente de l'hébreu. Il semble croire que les Israélites, à leur sortie d'Egypte, reçurent de Dieu par un miracle la langue hébraïque, qu'ils avoient oubliée pendant le séjour qu'ils avoient fait dans ce pays; il cite, pour le prouver, un certain prophète hébreu qu'il ne nomme pas. Il y a lieu de croire qu'Origène avoit en vue le texte du psaume LXXXe, verset 5e : « *Linguam quam non noverat, audivit.* » Il en a été parlé dans la dissertation sur la première langue [2]; on y a montré que ce texte ne prouve nullement le fait dont il s'agit.

Remarques de Warburthon sur les caractères dont Moïse s'est servi.

Warburthon, en traitant des hiéroglyphes des Egyptiens, et de l'origine et du progrès du langage et de l'écriture, reconnoît [3] comme extrêmement probable que Moïse a reçu de l'Egypte la connoissance des lettres; mais il témoigne être porté à croire que Moïse a augmenté l'alphabet et qu'il a changé la forme des lettres. Car « premièrement » (dit Warburthon,) « l'alphabet hébreu que » Moïse a employé pour composer le Pentateuque est beau» coup plus ample que celui que Cadmus porta en Grèce. » Cadmus étoit de Thèbes en Egypte; il séjourna en Syrie, » et passa de là en Grèce. Son pays montre que les lettres » dont il se servoit étoient égyptiennes, et fournit une » preuve qui confirme la grande différence, à l'égard du » nombre, entre les lettres égyptiennes et les lettres hé» braïques. Secondement je crois encore qu'il est probable » que Moïse a changé la forme des lettres égyptiennes. Voici » ma raison : Toute écriture hiéroglyphique est absolument » défendue par le premier commandement, et cela dans » une vue digne de la sagesse divine, puisque les hiéro» glyphes étoient (ainsi que nous le verrons dans la suite) la » principale source des superstitions et des idolâtries les plus » abominables. Mais les lettres alphabétiques des Egyptiens, » dont les Israélites auroient continué de faire usage sans » ce changement, ayant été tirées des marques hiérogly» phiques et ayant naturellement conservé une grande » partie de la figure de ces caractères, il falloit retrancher

[1] *Lib.* III *contra Cels., p.* 115. — [2] Cette dissertation est placée dans le tome Ier. — [3] Voyez l'Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens, traduit de l'anglais de Warburthon, § 31, pag. 171 et suiv.

» toute occasion de danger de la part des images symbo-
» liques. Je conjecture donc que Moïse changea la forme
» des lettres égyptiennes, et les réduisit à quelque chose
» d'approchant de cette forme simple que les lettres hé-
» braïques ont aujourd'hui. » Warburthon croit que les hiéroglyphes symboliques des Egyptiens ont été l'unique origine du culte des animaux; et que les marques hiéroglyphiques ont donné naissance aux lettres alphabétiques. En suivant le système de Warburthon, il y auroit lieu de penser que c'est dans l'Egypte même que l'écriture alphabétique a pris naissance; que Cadmus égyptien a transmis d'abord aux Phéniciens et ensuite aux Grecs les lettres de son pays; et que de ces mêmes lettres égyptiennes sont nées les lettres samaritaines, conservées dans le Pentateuque samaritain, et les lettres chaldéennes, qui sont les mêmes que les lettres hébraïques d'aujourd'hui, comme on le montre ailleurs[1].

Matière et forme des anciens livres des Hébreux.

Venons maintenant à la matière et à la forme des anciens livres des Hébreux. Moïse parle souvent de livres; mais il ne décrit que les deux tables sur lesquelles Dieu écrivit le décalogue : c'étoient deux tables de pierre polie, et écrites des deux côtés. Il est croyable que Moïse n'a marqué si souvent ces deux circonstances que pour faire observer ce qui les distinguoit des autres livres, qui étoient écrits sur des tables non de pierre, mais de bois, que l'on ne gravoit communément que d'un côté.

L'usage des tables de pierre et de bois pour écrire est le plus ancien dont nous ayons connoissance. Il n'y a pas une expression dans Moïse, où il parle des livres, qui ne puisse s'expliquer dans le sens de ces tables; et l'on n'y remarque pas un mot qui donne l'idée de rouleaux d'écorce ou de papier, et beaucoup moins de parchemin : on a donc sujet de croire qu'il ne veut exprimer sous le nom de *livre*[2] que des livres composés de plusieurs petits ais de bois. Le nom de VOLUMEN se rencontre souvent dans la Vulgate du Pentateuque, mais il n'est pas une seule fois dans le texte hébreu de ces livres; il se trouve seulement dans ceux de Jérémie, d'Ezéchiel, d'Esdras, au psaume XXXIX[e] et dans Zacharie. Nous ne nous arrêterons pas à réfuter les rabbins et les commentateurs, qui prétendent que Moïse se servit de rouleaux de parchemin ou de papier d'Egypte; leur sen-

[1] Voyez la III[e] *dissertation sur Esdras*, tom. VIII. — [2] כפר

timent ne sera point admis par ceux qui savent que du temps de Moïse le papier et le vélin n'étoient point encore en usage.

Ainsi quand le législateur parle du livre de l'alliance, du livre de la loi, du livre du divorce, du livre où l'on écrivoit les malédictions, que l'on ratissoit ensuite dans l'eau pour éprouver l'innocence d'une femme soupçonnée d'adultère; quand Moïse ordonne de mettre le livre qu'il écrit à côté de l'arche, nous n'entendons par tout cela autre chose sinon qu'il écrivit ses lois sur des tablettes, et qu'on gravoit de même sur des ais ces autres choses dont il parle. L'auteur du livre de Job marque clairement l'écriture sur des tablettes de bois : « *Quis mihi det ut exarentur* [*sermones* » *mei*] *in libro stylo ferreo et plumbi lamina, vel celte* » *sculpantur in silice*[1]? » Voilà l'écriture sur le bois, sur le plomb, et sur le rocher ou sur la pierre. Salomon ne montre pas moins clairement la manière d'écrire sur des tablettes, lorsqu'il dit qu'il faut écrire la miséricorde et la vérité sur les tablettes de son cœur : « *Et describe* [eas] *in* » *tabulis cordis tui*[2]. » Jérémie exprime la même chose d'une manière très-forte; il dit que le péché des enfans de Juda est écrit et gravé avec un burin de fer et avec une pointe de diamant sur les tables de leur cœur et sur les cornes de leurs autels : « *Peccatum Juda scriptum est stylo* » *ferreo, in ungue adamantino : exaratum super latitu-* » *dinem* » (l'hébreu, « *super tabulam*) *cordis eorum, et in* » *cornibus ararum eorum*[3]. » Dans le IVe livre des Rois, Dieu menace de détruire Jérusalem, et (selon l'expression de la Vulgate) de l'effacer comme on efface ce qui est écrit sur des tablettes en passant et repassant plusieurs fois le stylet par-dessus : « *Delebo Jerusalem sicut deleri solent* » *tabulæ; et delens vertam; et ducam crebrius stylum su-* » *per faciem ejus*[4]. » Dieu ordonne à Isaïe d'écrire ses menaces contre les Juifs sur des tablettes (et, selon l'expression de la Vulgate, sur des tablettes de buis) : « *Scribe ei* » *super buxum;* » (l'hébreu, « *super tabulam;*) *et in libro* » *diligenter exara illud*[5]. » Il ordonne à Ezéchiel de prendre deux morceaux de bois ou deux ais, d'écrire sur l'un le nom de Juda et sur l'autre le nom de Joseph, et de les réunir comme en un seul livre, qu'il nomme du bois aussi bien

[1] *Job.* XIX, 23, 24. — [2] *Prov.* III, 3. — [3] *Jerem.* XVII, 1. — [4] 4 *Reg.* XXI, 13. — [5] *Isai.* XXX, 8.

que les ais qui le composent : « *Sume tibi lignum unum, et » scribe super illud : Judæ..... Et tolle lignum alterum, et » scribe super illud : Joseph... Et adjunge illa unum ad al- » terum tibi in lignum unum* [1]. » Il dit à Habacuc d'écrire ses visions sur des tablettes : « *Scribe visum, et explana » eum super tabulas* [2]. »

Les lettres que David écrit à Joab, pour lui dire de faire tuer Urie [3], et celles que Jézabel écrit au nom d'Achab, pour faire mourir Naboth [4], sont nommées dans l'Ecriture SEPHER, nom que l'on donne aux livres composés de tablettes ; ce qui fait juger que ces lettres étoient véritablement écrites sur des tablettes, et cachetées à peu près comme on a vu ci-devant les lettres des Grecs et des Romains. Les édits des princes s'écrivoient, de même que leurs lettres, sur des tablettes, et on les envoyoit dans les provinces cachetées de leurs sceaux ; c'est ce qui se voit dans l'histoire d'Esther : « *Ipsæque epistolæ, quæ regis nomine mittebantur, annulo » ipsius obsignatæ erant, et missæ per veredarios* [5]. » On exposoit ces ordonances des princes, et on les attachoit dans les places publiques dans toutes les villes : « *Edictum regis » pependit in Susan* [6]. »

Remarques sur le contrat dont il est parlé dans le livre de Jérémie.

On voit quelle étoit la forme et la matière des contrats de vente dans l'achat que fit Jérémie du champ d'Hanaméel [7]. Ce prophète écrit lui-même le contrat sur des tablettes, il prend des témoins, il y met le sceau, il délivre l'argent au poids de la balance : « *Scripsi in libro* [8], *et signavi, et ad- » hibui testes, et appendi argentum in statera.* » Les témoins souscrivent à ce contrat, comme il paroît par l'hébreu [9], les Septante et l'arabe : « *In oculis testium qui scripserant in » libro ;* » ou, en suivant une autre manière de lire et de ponctuer l'hébreu, les témoins étoient seulement inscrits et dénommés dans l'acte, ainsi que le chaldéen, le syriaque et la Vulgate l'entendent : « *Qui scripti erant in libro emptio- » nis ;* » et ce dernier sens paroît le plus probable, parce qu'encore aujourd'hui en Orient [10] on ne signe point les actes et les contrats ; on y met seulement son sceau et celui des témoins. Ce contrat original et authentique demeura fermé et scellé ; de manière qu'on ne pouvoit l'ouvrir sans rompre le sceau, ou du moins sans couper le lin ou le fil qui envelop-

[1] *Ezech.* XXXVII, 19. — [2] *Habac.* II, 2. — [3] 2 *Reg.* XI, 14. — [4] 3 *Reg.* XXI, 8. — [5] *Esth.* VIII, 10. — [6] *Ibid.* ℣ 14. — [7] *Jerem.* XXXII, 9, 10. — [8] בספר — [9] ℣ 12. לעיני העדים הכתבים בספר — [10] Chardin, Voyage de Perse, l. II, p. 90, et Gouvernement des Perses, p. 262.

poit les tablettes sur lesquelles il étoit écrit; et cela pour éviter les falsifications des lettres et des signatures. Mais comme on pouvoit avoir besoin de ces lettres, pour y avoir recours dans l'occasion, on en fit une copie qu'on laissa toute nue et toute découverte, sans sceau ni enveloppe; c'est ce qui est très-bien marqué dans le verset 14 : « *Sume libros* » *istos,* » dit Jérémie à Baruch; « *librum emptionis hunc* » *signatum, et librum hunc qui apertus est.* » Remarquez qu'il distingue ces deux contrats par les sceaux qui étoient à l'original et qui n'étoient point à la copie, comme l'a fort bien exprimé le syriaque : « *Accipe syngraphas istas, syn-* » *grapham hanc emptionis obsignatam, et syngrapham* » *hanc minime obsignatam.* » Nous savons que les commentateurs ne sont point d'accord sur le nombre de deux écrits; l'arabe n'en reconnoît qu'un seul : « *Prenez ce livre* » *d'achat, qui a été lu, et serrez-le,* » etc. Louis de Dieu croit remarquer trois écrits dans le verset 11; le premier est LIBER EMPTIONIS, *la lettre d'achat*[1], qui étoit scellée; le second est nommé PRÆCEPTUM dans l'hébreu[2]; et le troisième est appelé STATUTA[3]. Mais nous nous en tenons au texte qui marque deux écrits; et nous ne voyons point de nécessité d'en admettre davantage. Dans l'hébreu ces deux écrits sont aussi clairement distingués au verset 11 qu'au verset 14. « Je » pris, » dit Jérémie, « le contrat de l'acquisition, c'est-à- » dire celui qui étoit cacheté et qui étoit la loi des contrac- » tans, et celui qui étoit ouvert et non cacheté; et je donnai » ce contrat à Baruch, et je lui dis : Prenez ces contrats, » ce contrat d'acquisition qui est cacheté, et cet autre » qui est ouvert. » (℣ 12. *Et accepi librum emptionis, librum signatum, præceptum et statuta, et librum apertum.* ℣ 13. *Et dedi librum emptionis Baruch....., dicens... :* ℣ 14. *Sume libros istos, librum emptionis hunc signatum, et librum apertum.*) Saint Jérôme[4] remarque qu'encore de son temps c'étoit la coutume de dresser ainsi deux écrits, dont l'un étoit ensuite cacheté et l'autre demeuroit sans être cacheté.

Quelques-uns veulent que l'original de l'achat ait été scellé, au bas, du cachet de Jérémie. D'autres soutiennent qu'il étoit muni du sceau d'un notaire public; et Grotius

[1] ספר המקנה — [2] המצוה — [3] החקים — [4] *Hieronym. in hunc Jer. locum, p.* 690 *nov. edit.* « *Unum signatum, alterum apertum, quæ emptionum con-* » *suetudo huc usque servatur, ut quod intrinsecus clausum signacula continent,* » *hoc legere cupientibus apertum volumen exhibeat.* »

veut que les témoins aient mis leur cachet avec celui de Jérémie ; mais tout cela est sans fondement. On s'est imaginé que ces contrats d'achat étoient à peu près comme ceux qui se passent aujourd'hui devant les notaires, auxquels on attache un sceau public, ou comme les lettres de cachet, les brevets et les anciens priviléges des rois, au bas desquels on voit sur de la cire une empreinte de leur buste ou de leurs armes ; mais il est certain que tous ces usages sont nouveaux, et il est aisé de montrer que le mot hébreu חתם, *sceller,* ne marque dans l'hébreu que cacheter, tenir caché et enveloppé, comme les lettres que l'on cachète et que l'on ferme.

Les deux tables que Dieu donna à Moïse, et sur chacune desquelles il écrivit les paroles ou les conditions de l'alliance qu'il faisoit avec son peuple, nous prouvent le même usage, d'avoir deux contrats écrits, pour faire foi en jugement et pour conserver la mémoire des conventions. On conserva ces deux tables dans un coffre que nous appelons *l'arche de l'alliance,* et on les mit comme en dépôt dans le tabernacle, pour y avoir recours, et convaincre le peuple d'infidélité, au cas qu'il vînt à manquer à sa parole.

Quant au livre de Moïse où étoient contenus l'histoire de la nation et le détail des lois et des cérémonies ordonnées de Dieu, le législateur le fit mettre à côté de l'arche [1], afin qu'on pût y recourir et en tirer des copies. C'est ce qu'il ordonne en particulier à l'égard du roi, auquel il prescrit de prendre une copie des préceptes qui le regardent [2]. Lorsque Samuel eut établi un roi sur Israël, il en écrivit un acte [3], avec les lois de ce nouvel établissement, et il plaça le tout dans le tabernacle en la présence du Seigneur.

Quant à ce qui est dit dans Jérémie, qu'on mit ses deux contrats dans un vase de terre [4], on voit aussi cette coutume chez les Grecs. Les scoliastes d'Aristophane, sur le mot ECHINOS [5], remarquent que c'étoit un vase d'airain ou de terre, dans lequel on mettoit les instrumens et les pièces des procès, les contrats et autres monumens, pour faire foi en justice. Ces vases étoient faits de manière que les particuliers ne pouvoient les ouvrir pour retirer ce qui y étoit serré ; et c'étoit un crime capital de les rompre. Démosthène et Aris-

[1] *Deut.* XXXI, 26. — [2] *Deut.* XVII, 18. — [3] I *Reg.* X, 25. — [4] *Jerem.* XXXII, 14. — [5] *Scoliast. in Vespis, pag.* 533.

tote parlent aussi de ce même *echinos*. On voit de plus, par Aristophane, qu'on mettoit des coquilles ou écailles par-dessus les sceaux, de peur qu'ils ne s'effaçassent ou qu'ils ne se rompissent, ou même qu'on ne les contrefît[1]. Origène trouva les versions grecques de l'Ecriture surnommées *la cinquième* et *la sixième* dans un vase ou tonneau d'argile.

Usage de cacheter les lettres, les édits, etc.

L'usage de cacheter les lettres, les édits et les tablettes sur lesquelles les prophètes écrivoient les visions, est connu dans l'Ecriture. Isaïe[2] dit aux Juifs que ses prophéties seront à leur égard comme une lettre cachetée : « *Erit vobis* » *visio omnium, sicut verba libri signati; quem cùm de-* » *derint scienti litteras, dicent : — Lege istum, — et res-* » *pondebit : — Non possum; signatus est enim.* » Dieu dit ailleurs au même prophète de lier [de fil] ou d'envelopper [de lin], et de cacheter les tablettes où étoient ses prédictions : « *Liga testimonium, et signa legem in discipulis* » *meis*[3]. » Dieu dit de même à Daniel de sceller ses prophéties jusqu'à un certain temps : « *Tu autem, Daniel! claude* » *sermones, et signa librum usque ad tempus statutum*[4]. » Les prédictions des prophètes étoient comme des lettres de Dieu à son peuple; il ne vouloit qu'on les lui développât que lorsqu'il l'ordonneroit. « *Vade, Daniel! quia clausi* » *sunt signatique sermones usque ad præfinitum tempus*[5]. » Tel étoit le livre scellé de sept sceaux qui parut à saint Jean dans l'Apocalypse[6]; ce livre ou cet écrit, quoiqu'il fût écrit des deux côtés, ne pouvoit être lu de personne, parce qu'il étoit enveloppé de lin et cacheté de sept sceaux. Pline[7] remarque que les cachets étoient encore rares au temps de la guerre de Troie, et qu'on se contentoit de fermer les lettres avec différens nœuds.

Tout le monde sait que chez les Romains[8] on écrivoit ordinairement les lettres sur des tablettes enduites de cire, et qu'on y imprimoit le cachet après les avoir enveloppées de quelque chose; mais nous pensons que les contrats, les

[1] *Ibidem, pag.* 471. Καὶ τῇ κόγχῃ τῇ πάνυ σεμνῶς τοῖς σημείοισι ἐπούσῃ, *etc.*

Τὴν διαθήκην ἀνακογχυλιάζων.

— [2] *Isai.* XXIX, 11, 12. — [3] *Isai.* VIII, 16 *et* 17. — [4] *Daniel.* XII, 4. — [5] *Ibid.*, ℣ 9. — [6] *Apocalyps.* V, 1. « *Librum scriptum intus et foris*, » (græc. « *intus et retro*, » [forsitan legendum *ante et retro*]) « *signatam sigillis se-* » *ptem.* » — [7] *Plin. l.* XXXIII, *c.* 1. — [8] *Vide Plaut. in Bacchid., Cicer. in Catilin. orat.* III *et in Verrem et pro L. Flacc.*

testamens et les instrumens publics s'écrivoient souvent de même sur des tablettes, que l'on enveloppoit et que l'on scelloit, de peur que, venant à tomber entre les mains de quelque faussaire, on n'en effaçât quelque chose et qu'on ne falsifiât les lettres de quelque autre manière; ce qui étoit très-facile dans cette sorte de tablettes, où l'on ne pouvoit découvrir la falsification que par la différence de la main, les ratures se remplissant d'un tour de stylet, et l'adresse des falsificateurs n'imitant que trop souvent l'écriture et l'original.

Cet abus alla si loin que, du temps de Néron, l'on fut obligé de faire une ordonnance qui portoit qu'on n'appliqueroit le sceau à ces lettres, qu'après avoir fait des trous aux tablettes, et après avoir fait passer trois fois par ces trous le lin qui les enveloppoit : « *Adversus falsarios tunc primum » repertum ne tabulæ, nisi pertusæ ac ter lino per fora- » mina trajecto, obsignarentur*[1]. » S'il ne s'agissoit que de mettre le sceau à couvert de la tromperie, en vain auroit-on percé les tablettes, pour y faire passer trois fois le lin. Cette précaution eût été inutile; mais si l'on vouloit garantir l'écriture de falsification, il n'y avoit qu'à tellement attacher le lin aux tablettes qu'on ne pût les développer sans rompre le sceau; et c'est à quoi servoient les trous par lesquels on faisoit passer le lin. Il paroît par Suétone que c'étoit principalement à l'écriture qu'en vouloient ceux qui se mêloient de falsifier.

L'empereur Tite[2] disoit quelquefois en riant qu'il auroit pu être un habile faussaire, à cause de la merveilleuse facilité qu'il avoit à imiter toutes sortes de lettres : « ..... *Cum » amanuensibus suis per ludum jocumque certaret imitari » chirographa quæcumque vidisset, profiteretur que se ma- » gnum falsarium esse potuisse.* » On juge bien que, supposé cet usage de tenir les originaux scellés et enveloppés, il falloit nécessairement en avoir des copies pour les diverses rencontres. Cela paroît par ce passage de l'Apologie d'Apulée : « *Pater natam sibi filiam more cæterorum professus » est. Tabulæ ejus partim tabulario publico, partim domo » asservantur : porrige Æmiliano tabulas istas; linum con- » sideret, signa quæ impressa sunt recognoscat.* » La même chose se pratiquoit parmi les Grecs et parmi les Romains, principalement à l'égard des testamens[3].

[1] *Sueton. in* Nerone. — [2] *Sueton. in* Tito. — [3] *Vide Laert., l.* v, *in Theophr., et Sueton., etc.*

Usage des rouleaux. — Instrumens dont on se servoit pour écrire.

L'usage des rouleaux d'écorce d'arbres pour écrire est très-ancien. On le remarque dans le livre de Job : « *Quis* » *mihi tribuat ut... librum scribat ipse qui judicat, ut in hu-* » *mero meo portem illum, et circumdem illum quasi coro-* » *nam mihi*[1] ? » Les lettres que Rabsacès apporta à Ezéchias de la part de Sennachérib étoient vraisemblablement aussi écrites sur des rouleaux. « *Tulit Ezechias libros de manu* » *nuntiorum, et legit eos, et ascendit in domum Domini,* » *et expandit eos coram Domino*[2]. » Il prit ces lettres, il les lut, il monta au temple, et les étendit en présence du Seigneur.

Il est encore parlé plus expressément de rouleaux dans les Psaumes[3], dans Jérémie[4], dans Ezéchiel[5] et dans Zacharie[6]. Le psalmiste, parlant au nom du messie, c'est-à-dire de Jésus-Christ même, dit : « Il est écrit de moi dans » le volume ou le rouleau du livre, » c'est-à-dire dans le corps des divines Ecritures. (« *In capite libri* » [selon l'hébreu, « *in volumine libri*] *scriptum est de me.* ») Et c'est aussi le sens des Septante même, puisque l'expression dont ils se servent ici[7] est la même qu'ils emploient dans ce texte d'Ezéchiel[8] : « Une main s'avança vers moi, et elle tenoit » un rouleau de livre, » c'est-à-dire, selon l'expression même de la Vulgate, un livre roulé. (« *Ecce manus missa ad me;* » *in quâ erat involutus liber;* » selon l'hébreu, « *in quâ erat* » *volumen libri*[9]. ») Dans ces deux textes, les Septante emploient le mot KEPHALIS, qui signifie proprement la tête du bâton autour duquel un livre étoit roulé; et ce même mot se prenoit aussi pour le rouleau même qui étoit autour de ce bâton[10]; de sorte qu'au psaume XXXIXe l'expression de la Vulgate « *in capite libri,* » qui n'est qu'une version littérale de l'expression des Septante, pourroit aussi se prendre dans le même sens que l'expression des Septante, « la tête du livre, » c'est-à-dire le rouleau du livre, le livre même.

Jérémie[11] étant enfermé et ne pouvant parler au peuple dicta un discours à Baruch, son secrétaire, pour aller le lire au peuple dans le parvis du temple. Le roi, en ayant été averti, se fit apporter le volume ou rouleau; on lut en

[1] *Job.* XXXI, 35, 36. — [2] 4 *Reg.* XIX, 14; *et Isai.* XXXVII, 14. — [3] *Psalm.* XXXIX, 8. — [4] *Jerem.* XXXVI. — [5] *Ezech.* II, 9. — [6] *Zach.* V, 1, 2. — [7] « Ἐν » κεφαλίδι βιβλίου. » — [8] *Ezech.* II, 9. — [9] *Sept.* : « Καὶ ἐν αὐτῇ κεφαλὶς βιβλίου. » — [10] *Suidas* : « ΚΕΦΑΛΙΣ. Εἴλημα. » (*Volumen.*) Il se prend en ce sens *Ezech.* II, 9 *et* III, 1-2-3, *et* 1 *Esdr.*, VI, 2. — [11] *Jerem.* XXXVI.

sa présence trois ou quatre pages (ou, selon le texte, trois ou quatre *portes*) de ce même volume; et le roi, l'ayant entendu, le coupa avec le canif de son secrétaire, et le jeta au feu. Jérémie reçut ordre du Seigneur de dicter un nouveau volume; ce qu'il fit. Dans tout ce récit l'Ecriture emploie le mot מגלה (MEGHILLAH), *un volume;* et ce qu'on lit du canif du secrétaire justifie que dès-lors on écrivoit avec des roseaux et avec de l'encre. Dans tout l'Orient [1] encore aujourd'hui on écrit de même. Les meilleures cannes ou roseaux se trouvent vers Aurac, le long du golfe Persique. On les recueille en mars, et on les met par paquets dans le fumier pendant six mois, où elles se durcissent, et prennent ce beau poli et ce vernis dont elles sont couvertes, et qui est mêlé de jaune et de noir. Pline [2] parle des roseaux d'Egypte, de ceux de Cnide, et de ceux du lac Anaïs en Asie, qui étoient les plus estimés. On peut croire que sous le nom de *portes* (ou pages) il faut entendre ici l'écriture qui étoit sur chacun des carrés collés bout à bout, et qui composoient le rouleau. On voit dans ce même endroit que Baruch écrivoit avec de l'encre : « *Ego scribebam in* » *volumine atramento* [3]. » Vitruve [4] nous décrit la manière dont les anciens faisoient leur encre, qui étoit assez différente de la nôtre. C'étoit un composé de suie qu'on ramassoit sur les murs et sur le fond des voûtes où l'on faisoit du feu, et que l'on délayoit ensuite avec de la gomme. Ainsi, cette encre étoit moins liquide et moins coulante que la nôtre, et avoit plus de rapport avec celle des imprimeurs.

Saint Clément d'Alexandrie [5], décrivant une procession des prêtres d'Egypte, remarque qu'il y en a un qui porte des plumes sur la tête, un livre à la main, avec une règle et de l'encre à écrire et un jonc dont ils se servent pour former les lettres. Encore aujourd'hui les Grecs et les Turcs ne font point usage de plumes pour écrire; ils emploient des roseaux. Les Romains s'en servoient aussi :

Inque manus chartæ, nodosaque venit arundo [6].

L'Ecriture ne nous exprime nulle part l'instrument avec

[1] Chardin, Voyage de Perse, tom. 2, p. 108. — [2] *Plin. l.* XVI, *c.* 36. — [3] *Jerem.* XXXVI, 18. — [4] *Vitruv. lib.* VIII, *cap.* 10. « *Fuligo collecta circa* » *parietem et cameræ curvaturam partim componitur ex gummi subacto, ad* » *usum atramenti librarii.* » — [5] *Clem. Alex., Strom. lib.* VI. — [6] *Persius.*

lequel on écrivoit sur les rouleaux; mais elle marque souvent le stylet pour les tablettes. Nous en avons déjà parlé ci-devant, à l'occasion de la matière des livres. On portoit ce stylet et ces tablettes à la ceinture dans des étuis que les Grecs nommoient GRAPHEÎON. C'est ce que nous apprenons d'Athénée[1]. On voit aussi dans Horace le même usage de porter des tablettes au côté :

Lævo suspensi loculos tabulamque lacerto[2].

Quelques-uns[3] traduisent dans le même sens le mot hébreu קסת qui se lit dans Ezéchiel, chapitre IXe, versets 2e, 3e et 11e. Mais il y a beaucoup plus d'apparence qu'il signifie un encrier; c'est ainsi qu'Aquila et saint Jérôme l'ont expliqué : « *Ecce vir unus vestitus erat lineis et atramentarium scri-* » *ptoris ad renes ejus*[4]. » Origène dit[5] que, ayant demandé à un Juif la signification du mot hébreu KESETH, ce Juif lui dit qu'il signifioit « une écritoire, » *calamarium*, proprement « un étui à mettre des roseaux à écrire. » Saint Jérôme raconte la même chose de lui-même. »

Pour l'ordinaire, les rouleaux n'étoient écrits que d'un côté, comme nous l'apprennent tous les critiques et comme l'insinue Ezéchiel, qui remarque qu'il en vit un d'une forme extraordinaire, qui étoit écrit dedans et dehors, ou, selon l'expression des Septante, devant et derrière; c'est aussi le sens de l'hébreu[6]. (« *Ecce manus missa ad me, in quâ erat* » *involutus liber, et expandit illum coram me, qui erat* » *scriptus intus et foris,* » [hébreu, « *ante et retro.* »]) Zacharie nous apprend à peu près quelle étoit la forme de ces anciens volumes; il dit qu'il eut une vision d'un volume long de vingt coudées et large de dix[7]. On ne prétend pas que les livres communs fussent de cette grandeur; mais il faut qu'il y ait quelque proportion entre ce volume et les volumes ordinaires. Nous croyons que tous ces volumes étoient d'écorce ou de papier d'Egypte. On sait que quelques-uns ont voulu trouver l'usage des peaux pour écrire dans ce passage des psaumes : « *Extendens cœlum sicut pellem*[8]; » comme si cette parole signifioit : « *Vous étendez les cieux, comme* » [on développe] *un livre* [ou un volume] *de vélin;* » mais

[1] *Athen. lib.* XIII : « Πίνακα καὶ γραφεῖον ἐξηρτημένον ἔχον. » — [2] *Horat., Ep. lib.* I, *ep.* I. — [3] *Symmach.* : « *Tabulas scriptoris habebat in renibus.* » *Ita Origen., Valab., et cæt.* — [4] *Ezech.* IX, 2. — [5] *Vide apud Nobil. et Drus. in hunc locum.* — [6] *Ezech.* II, 9. — [7] *Zach.* V, 2. — [8] *Psal.* CIII, 5.

le mot hébreu יריעה marque clairement une tenture ou une peau dont on faisoit autrefois les tentes. On remarque dans Tobie [1] et dans le quatrième livre d'Esdras [2] le mot CHARTA, qui signifie proprement du papier d'Egypte; mais dans le grec de Tobie il y a seulement BIBLÍON : d'où l'on ne peut rien conclure ni pour la matière ni pour la forme de ce livre. Sous les Machabées on se servoit de livres en rouleaux, comme il paroît par ce passage : « *Et expanderunt* » *libros legis* [3]. » (« Ils étendirent les livres de la loi. ») C'étoit aussi l'usage des synagogues des Juifs du temps de notre Seigneur, comme ce l'est encore des Juifs d'aujourd'hui, d'avoir de grands volumes, où la loi et les prophètes sont écrits. Saint Luc [4] le marque bien clairement : « *Tra-* » *ditus est ei* » (*Jesu*) « *liber Isaiæ prophetæ, et ut* REVOL- » VIT *librum*, etc., *et cùm* PLICUISSET *librum, reddidit mi-* » *nistro.* » (« On lui présenta le livre d'Isaïe, il le *déroula;* et après la lecture, il le *roula*, et le rendit. ») Toutes ces expressions ne conviennent qu'à un volume en rouleau, non plus que celle qu'on lit dans l'Apocalypse : « Le ciel se re- » tira comme un livre qu'on *roule*. » (« *Cœlum recessit sic-* » *ut liber* INVOLUTUS [5]. ») Saint Jean parle du papier, de l'encre et du roseau dont il se servoit pour écrire ses lettres. Dans sa seconde épître il s'exprime ainsi : « *Plura ha-* » *bens vobis scribere, nolui per chartam et atramentum* [6]. » Et dans la troisième il est dit : « *Multa habui tibi scribere;* » *sed nolui per atramentum et calamum scribere tibi* [7]. » Et saint Paul marque fort bien la différence entre les livres écrits sur du papier d'Egypte et ceux qui sont écrits sur du vélin : « *Affer tecum et libros, maxime autem membranas* [8]. » C'est le seul passage où l'on marque positivement du parchemin. L'usage des tablettes paroît dans celles que Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, demanda pour y écrire le nom de son fils : « *Et postulans pugillarem, scripsit, dicens : —* » *Joannes est nomen ejus* [9]. » Le mot PUGILLARIS, qu'emploie ici l'auteur de la Vulgate, est un adjectif qui suppose *liber*, c'est-à-dire un livre qu'on peut tenir dans le poing. Les anciens désignoient ainsi les tablettes dont ils se servoient pour écrire. On les trouve plus communément appelées *pugillares*, en sous-entendant *libri*. Mais Ausone dit

[1] *Tob.* VII, 16. — [2] 4 *Esdr.* XV, 2. — [3] I *Mach.* III, 48. — [4] *Luc.* IV, 17, 20. [5] *Apocalyp.* VI, 14. — [6] II *Ep. Joan*, ℣ 12. — [7] III *Joan.*, ℣ 13. — [8] 2 *Timoth.* IV, 13. — [9] *Luc.* I, 63.

aussi : « *Bipatens pugillar expedit.* » L'expression grecque de saint Luc πινακίδιον signifie à la lettre « une petite tablette. »

Voilà ce que nous avons eu lieu de recueillir sur la matière et la forme des livres anciens et sur les diverses manières d'écrire. Ceux qui voudront s'instruire plus à fond sur ce sujet peuvent consulter particulièrement le premier livre de la Paléographie grecque du révérend père De Montfaucon.

PROVERBES

DE SALOMON.

CHAPITRE PREMIER.

Dessein de ce livre. Recevoir l'instruction. Fuir la société des méchans. Ecouter la voix de la sagesse.

1. Parabolæ Salamonis, filii David, regis Israel,
2. Ad sciendam sapientiam, et disciplinam :
3. Ad intelligenda verba prudentiæ, et suscipiendam eruditionem doctrinæ, justitiam, et judicium, et æquitatem :
4. Ut detur parvulis astutia, adolescenti scientia, et intellectus.
5. Audiens sapiens, sapientior erit : et intelligens gubernacula possidebit.
6. Animadvertet parabo-

1. Les paraboles " de Salomon, fils de David, roi d'Israël,
2. Pour connoître la sagesse et la discipline ; "
3. Pour comprendre les paroles de la prudence, " et pour recevoir les instructions de la doctrine, la justice, le jugement et l'équité ; "
4. Pour donner de la finesse " aux simples, " de la science et de l'intelligence " aux jeunes hommes.
5. Le sage les écoutera, et il en deviendra plus sage ; " et celui qui aura de l'intelligence y acquerra l'art de gouverner. "
6. Il pénétrera les paraboles et

℣ 1. Voyez sur ce mot *paraboles* ce qui est dit dans la préface.

℣ 2. L'art de régler les mœurs. Le terme hébreu מוסר signifie proprement correction, réforme.

℣ 3. Hébr. autr. : de l'intelligence, *ou qui donnent l'intelligence.*

Ibid. Autrement et selon l'hébreu : la correction *qui est* selon les lumières *de la science, et qui consiste dans* la justice *envers Dieu*, le jugement *et le discernement à l'égard de soi-même*, et la droiture, *ou l'équité envers le prochain*

℣ 4. Du discernement.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Le mot hébreu מזמה pourroit se rendre par *solertia*, adresse, finesse, délicatesse d'esprit.

℣ 5. Hébr. autr. : Plus éclairé.

Ibid. Hébr. autr. : Les règles de conduite.

leurs sens mystérieux, les paroles des sages et leurs énigmes."

lam, et interpretationem, verba sapientum, et ænigmata eorum.

Psal. cx. 10. Eccli. I. 16.

7. La crainte du Seigneur est le principe de la sagesse;" les insensés " méprisent la sagesse et la doctrine."

7. Timor Domini, principium sapientiæ : sapientiam atque doctrinam stulti despiciunt.

8. Ecoutez, mon fils, les instructions de votre père, et n'abandonnez point la loi de votre mère;"

8. Audi, fili mi, disciplinam patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ :

9. Et elles seront un ornement à votre tête, et de riches colliers à votre cou.

9. Ut addatur gratia capiti tuo, et torques collo tuo.

10. Mon fils, si les pécheurs vous attirent par leurs caresses, ne vous laissez point aller à eux.

10. Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis.

11. S'ils disent : Venez avec nous; dressons des embûches pour répandre le sang; tendons en secret des piéges à l'innocent qui ne nous a fait aucun mal;"

11. Si dixerint : Veni nobiscum, insidiemur sanguini : abscondamus tendiculas contra insontem frustra :

12. Dévorons-le tout vivant, comme l'enfer," et tout entier comme celui qui descend dans la fosse."

12. Deglutiamus eum sicut infernus viventem, et integrum quasi descendentem in lacum.

13. Nous trouverons toutes sortes de choses précieuses; nous remplirons nos maisons de dépouilles.

13. Omnem pretiosam substantiam reperiemus : implebimus domos nostras spoliis.

14. Entrez en société avec nous; n'ayons tous qu'une même bourse.

14. Sortem mitte nobiscum : marsupium unum sit omnium nostrûm.

15. Mon fils, n'allez point avec

15. Fili mi, ne ambules

℣ 6. Selon l'hébreu, ce verset est une suite du précédent : Le sage écoutera, et il deviendra plus éclairé, et celui qui aura de l'intelligence, acquerra les règles de conduite, en pénétrant les paraboles et leur sens mystérieux, les paroles des sages et leurs énigmes.

℣ 7. Hébr. : De la science.

Ibid. Qui n'ont point cette crainte salutaire.

Ibid. Hébr. litt. : la corruption. *Supr.* ℣ 2.

℣ 8. Le sage et la sagesse parlent ici à l'homme sous les noms de père, de mère et de fils.

℣ 11. Hébr. : Cachons-nous pour *surprendre* gratuitement l'innocent.

℣ 12. Quelques-uns prétendent que l'hébreu שְׁאוֹל peut aussi signifier le tombeau.

Ibid. Dont il ne reste sur la terre aucun vestige.

cum eis : prohibe pedem tuum a semitis eorum.

16. Pedes enim illorum ad malum currunt, et festinant ut effundant sanguinem.

17. Frustra autem jacitur rete ante oculos pennatorum.

18. Ipsi quoque contra sanguinem suum insidiantur, et moliuntur fraudes contra animas suas.

19. Sic semitæ omnis avari, animas possidentium rapiunt.

20. Sapientia foris prædicat : in plateis dat vocem suam :

21. In capite turbarum clamitat : in foribus portarum urbis profert verba sua, dicens :

22. Usquequo, parvuli, diligitis infantiam, et stulti ea quæ sibi sunt noxia, cupient, et imprudentes odibunt scientiam?

23. Convertimini ad cor-

eux ;" gardez-vous bien de marcher dans leurs sentiers."

16. Car leurs pieds courent au mal, et ils se hâtent de répandre le sang. *Isai.* LIX. 7.

17. Mais c'est en vain qu'on jette le filet devant les yeux de ceux " qui ont des ailes."

18. Ils dressent eux-mêmes des embûches à leur propre sang, ils tendent des piéges " pour perdre leurs propres âmes.

19. Telles sont les voies de tous les avares ; elles surprennent les âmes de ceux qui sont engagés dans cette passion."

20. La sagesse enseigne " au dehors ; elle fait entendre sa voix dans les places publiques ;

21. Elle crie à la tête des assemblées du peuple ; elle fait retentir ses paroles aux portes de la ville," et elle dit :

22. O enfans, jusques à quand aimerez-vous l'enfance?" Jusques à quand les insensés désireront-ils ce qui leur est pernicieux, " et les imprudens " haïront-ils la science?

23. Convertissez-vous par les re-

℣ 15. Hébr. autr. : N'allez point dans la voie avec eux ; *n'allez point dans leurs voies.*

Ibid. D'imiter leur conduite.

℣ 17. Hébr. litt. : De tout ce qui a des ailes.

Ibid. C'est en vain que les méchans tendent des piéges aux justes.

℣ 18. Hébr. autr. : Et ils se cachent pour *surprendre* leurs propres âmes.

℣ 19. Hébr. : Telles sont les voies de tous ceux qui cherchent un gain injuste ; ce gain surprend l'âme de celui qui le possède.

℣ 20. Hébr. litt. : « élève sa voix. » La sagesse se fait entendre et au dedans de nous-mêmes et au dehors par la voix de la nature, par le témoignage de la loi, par tous les événemens de la vie.

℣ 21. Où l'on rend la justice.

℣ 22. Hébr. : O simples, *qui vous laissez facilement séduire*, jusqu'à quand aimerez-vous cette *funeste* simplicité ?

Ibid. Hébr. : Jusqu'à quand les moqueurs aimeront-ils la moquerie ? *Jusqu'à quand ceux qui se raillent de la piété, de la religion, de l'innocence, aimeront-ils à continuer toujours leurs moqueries, leurs railleries, leurs dérisions ?*

Ibid. Hébr. autr. : Les insensés.

montrances que je vous fais; je vais vous manifester mon esprit, ″ et je vous ferai entendre mes paroles.

Isai, LXV. 12; LXVI. 4. *Jer.* VII. 13. 24. Parce que je vous ai appelés, et que vous n'avez point voulu m'écouter; que j'ai tendu ma main, et qu'il ne s'est trouvé personne qui m'ait regardée; ″

25. Que vous avez méprisé ″ tous mes conseils, et que vous avez négligé mes réprimandes;

26. Je rirai aussi à votre mort; ″ et je me moquerai de vous, lorsque ce que vous craigniez vous sera arrivé;

27. Lorsque le malheur viendra tout d'un coup, ″ et que la mort fondra sur vous comme une tempête; lorsque vous vous trouverez surpris par l'affliction, et par les maux les plus pressans.

28. Alors ils m'invoqueront; ″ et je ne les écouterai ″ point; ils se leveront dès le matin; ″ et ils ne me trouveront point:

29. Parce qu'ils ont haï les instructions, ″ qu'ils n'ont point embrassé la crainte du Seigneur;

30. Qu'ils ne se sont point soumis à mes conseils, et qu'ils n'ont eu que du mépris ″ pour toutes mes remontrances.

31. Ainsi ils mangeront le fruit de

reptionem meam: en proferam vobis spiritum meum, et ostendam vobis verba mea.

24. Quia vocavi, et renuistis: extendi manum meam, et non fuit qui aspiceret:

25. Despexistis omne consilium meum, et increpationes meas neglexistis:

26. Ego quoque in interitu vestro ridebo: et subsannabo, cum vobis id quod timebatis, advenerit:

27. Cùm irruerit repentina calamitas, et interitus quasi tempestas ingruerit: quando venerit super vos tribulatio et angustia.

28. Tunc invocabunt me, et non exaudiam: manè consurgent, et non invenient me:

29. Eò quòd exosam habuerint disciplinam, et timorem Domini non susceperint:

30. Nec acquieverint consilio meo, et detraxerint universæ correptioni meæ.

31. Comedent igitur fru-

℣ 23. Autr.: Je vais vous produire mon esprit, *je vais vous exposer mes pensées*, etc.

℣ 24. Hébr. litt.: Qui ait été attentif.

℣ 25. Hébr. autr.: rejeté.

℣ 26. Litt.: à votre ruine.

℣ 27. Hébr.: Lorsque ce que vous craignez viendra *sur vous*, comme la désolation *qui se répand dans un pays*, et que votre ruine, etc.

℣ 28. Ces impies qui me méprisent aujourd'hui.

Ibid. Litt.: Et je ne les exaucerai point.

Ibid. C'est-à-dire ils s'empresseront.

℣ 29. Hébr.: la science.

℣ 30. C'est le sens de l'hébreu.

ctus viæ suæ, suisque consiliis saturabuntur.

32. Aversio parvulorum interficiet eos, et prosperitas stultorum perdet illos.

33. Qui autem me audierit, absque terrore requiescet, et abundantiâ perfruetur, timore malorum sublato.

leur voie," et seront rassasiés de leurs conseils.

32. L'égarement des enfans " les tuera et la prospérité des insensés " les perdra.

33. Mais celui qui m'écoute, reposera en assurance; et il jouira d'une abondance de biens," sans craindre aucun mal.

℣ 31. Ils souffriront la peine due à leur mauvaise conduite.

℣ 32. L'aversion que l'ignorant a de s'instruire des règles de la sagesse.
— Hébr. autr. : L'aversion des simples, *l'éloignement qu'ils ont pour mes conseils.*

Ibid. Qui les attache à la créature.

℣ 33. Hébr. : D'une pleine tranquillité.

CHAPITRE II.

Recevoir l'instruction. Demander la sagesse. Avantages que l'on trouve dans la possession de la sagesse.

1. Fili mi, si susceperis sermones meos, et mandata mea absconderis penes te,

2. Ut audiat sapientiam auris tua : inclina cor tuum ad cognoscendam prudentiam.

3. Si enim sapientiam invocaveris, et inclinaveris cor tuum prudentiæ :

4. Si quæsieris eam quasi pecuniam, et sicut thesauros effoderis illam :

5. Tunc intelliges timo-

1. Mon fils, si vous recevez mes paroles, et si vous tenez mes préceptes cachés dans le fond de votre cœur;

2. En sorte que votre oreille se rende attentive à la sagesse. Abaissez votre cœur pour connoître la prudence.

3. Car si vous invoquez la sagesse, et que vous soumettiez votre cœur à la prudence;"

4. Si vous la recherchez comme l'argent, et que vous creusiez bien avant pour la trouver, comme des trésors;

5. Alors vous comprendrez la crainte

℣ 1-3. Hébr. autr. : Mon fils, si vous recevez mes paroles, etc., en sorte que vous rendiez votre oreille attentive à la sagesse, et que vous abaissiez votre cœur, etc. : si en même temps vous appelez *en vous* l'intelligence, et si vous élevez votre voix vers la prudence *pour l'attirer en vous*, si vous la recherchez, etc. On lit dans l'hébreu, au commencement du verset 3, כי אם, qui peut signifier non-seulement *si enim*, mais encore *Quod si*, ou *Immo si.*

du Seigneur ; " et vous trouverez la science de Dieu. "

6. Car c'est le Seigneur qui donne la sagesse ; et c'est de sa bouche que sortent la prudence et la science.

7. Il réserve le salut " pour ceux qui ont le cœur droit ; et il protégera " ceux qui marchent dans la simplicité. "

8. En observant les sentiers de la justice, et en gardant la voie des saints. "

9. C'est " alors que vous connoîtrez la justice, le jugement et l'équité, et tous les sentiers qui sont bons. "

10. Si la sagesse entre dans votre cœur, et que la science plaise à votre âme ;

11. Le conseil " vous gardera, et la prudence vous conservera,

12. Afin que vous soyez délivré " de la mauvaise voie et des hommes qui tiennent des discours corrompus,

13. Qui abandonnent le chemin droit, et marchent par des voies ténébreuses ;

14. Qui se réjouissent lorsqu'ils ont fait le mal, " et triomphent dans les choses les plus criminelles ;

15. Dont les voies sont corrom-

rem Domini, et scientiam Dei invenies :

6. Quia Dominus dat sapientiam : et ex ore ejus prudentia, et scientia.

7. Custodiet rectorum salutem, et proteget gradientes simpliciter :

8. Servans semitas justitiæ, et vias sanctorum custodiens.

9. Tunc intelliges justitiam, et judicium, et æquitatem, et omnem semitam bonam.

10. Si intraverit sapientia cor tuum, et scientia animæ tuæ placuerit :

11. Consilium custodiet te, et prudentia servabit te :

12. Ut eruaris à via mala, et ab homine qui perversa loquitur :

13. Qui relinquunt iter rectum, et ambulant per vias tenebrosas :

14. Qui lætantur cum malè fecerint, et exsultant in rebus pessimis :

15. Quorum viæ perversæ

℣ 5. Vous en serez pénétré.

Ibid. La sagesse qui vient de Dieu.

℣ 7. Hébr. autr. : Il couvre *et protège* la substance *et les biens* de ceux qui, etc.

Ibid. Hébr. : Et il est le bouclier de ceux, etc.

Ibid. C'est-à-dire dans l'innocence.

℣ 8. Autr. : En leur faisant tenir et garder les sentiers, etc.

℣ 9. *Si vous étudiez ainsi la sagesse, et si vous la demandez,* alors vous connoîtrez, etc. Ce verset 9 peut être regardé comme parallèle au verset 5, et comme une suite des quatre premiers versets.

Ibid. A la lettre : Tous les bons sentiers, ou, selon l'hébreu, toutes les bonnes routes.

℣ 11. Le mot hébreu מזמה peut signifier intelligence, selon que la Vulgate traduit au chap. 1, ℣ 4.

℣ 12. Hébr. litt. : pour vous délivrer.

℣ 14. Hébr. autr. : qui se réjouissent à faire le mal.

sunt, et infames gressus eorum :

16. Ut eruaris a muliere alienâ, et ab extranea quæ mollit sermones suos,

17. Et relinquit ducem pubertatis suæ,

18. Et pacti Dei sui oblita est : inclinata est enim ad mortem domus ejus, et ad inferos semitæ ipsius :

19. Omnes qui ingrediuntur ad eam, non revertentur, nec apprehendent semitas vitæ :

20. Ut ambules in via bona, et calles justorum custodias.

21. Qui enim recti sunt, habitabunt in terra, et simplices permanebunt in ea :

22. Impii verò de terra perdentur : et qui iniquè agunt, auferentur ex ea.

pues, et dont les démarches sont infâmes."

16. Afin que vous soyez délivré" de la femme étrangère, de l'étrangère dont le langage est doux et flatteur,

17. Qui abandonne le guide de sa jeunesse,"

18. Et qui oublie l'alliance qu'elle avoit faite avec son Dieu ;" car sa maison penche vers la mort, et ses sentiers mènent aux enfers."

19. Quiconque s'engage avec elle, n'en reviendra point, et ne rentrera point dans les sentiers de la vie.

20. Marchez donc" dans la bonne voie, et ne quittez point les sentiers des justes.

21. Car ceux qui ont le cœur droit, habiteront sur la terre, et les simples" y seront fermement établis ;"

22. Mais les impies" seront retranchés de dessus la terre ; et ceux qui commettent l'injustice," en seront exterminés. *Job.* XVIII, 17.

℣ 15. Hébr. autr. : Et dont les routes sont détournées.

℣ 16. Hébr. litt. : pour vous délivrer.

℣ 17. L'époux auquel son sort fut joint dès son jeune âge.

℣ 18. Litt. : et qui oublie l'alliance de son Dieu, *qui viole la loi de son Dieu*, en devenant infidèle à la foi qu'elle a donnée à son époux.

Ibid. Hébr. litt. : Vers les géans, c'est-à-dire dans les enfers qui sont la demeure des géans. *Infr.* IX, 18. Voyez la *Dissertation sur les géans*, tom. 1er, et la *Dissertation sur le système du monde*, placée dans ce volume.

℣ 20. C'est-à-dire selon l'hébreu : *Cette prudence vous gardera, pour vous délivrer des hommes corrompus et de la femme étrangère*, (*Supr.* ℣ 11, 12 *et* 16.) afin que vous marchiez dans la bonne voie, et que vous ne quittiez point les sentiers des justes, car, etc.

℣ 21. Hébr. autr. : Et ceux qui vivent dans la simplicité, *dans l'innocence.*

Ibid. Litt. : y resteront, *y demeureront fermement établis.*

℣ 22. Autr. : les méchans.

Ibid. Ou l'iniquité.

CHAPITRE III.

Ne point oublier les préceptes ne la sagesse. Mettre eu Dieu toute sa confiance. N'être point sage à ses propres yeux. Honorer de son bien le Seigneur. Ne point rejeter le châtiment. Louanges de la sagesse; bonheur de ceux qui la possèdent. Faire du bien à son prochain; ne lui point faire de mal. Bonheur des justes; malheur des méchans.

1. Mon fils, n'oubliez point ma loi," et que votre cœur garde mes préceptes;

2. Car vous y trouverez la longueur des jours, la multiplication des années de votre vie, et la paix."

3. Que la miséricorde et la vérité ne vous abandonnent point; mettez-les comme un collier autour de votre cou, et gravez-les sur les tables de votre cœur;

4. Et vous trouverez grâce devant Dieu et devant les hommes une conduite sage."

5. Ayez confiance en Dieu de tout votre cœur, et ne vous appuyez point sur votre prudence."

6. Pensez à lui dans toutes vos voies;" et il conduira lui-même vos pas."

7. Ne soyez point sage à vos propres yeux; craignez Dieu," et éloignez-vous du mal.

8. Ainsi votre chair" sera saine, et l'arrosement" pénétrera jusque dans vos os.

1. Fili mi, ne obliviscaris legis meæ, et præcepta mea cor tuum custodiat:

2. Longitudinem enim dierum, et annos vitæ, et pacem apponent tibi.

3. Misericordia et veritas te non deserant, circumda eas gutturi tuo, et describe in tabulis cordis tui:

4. Et invenies gratiam, et disciplinam bonam, coram Deo et hominibus.

5. Habe fiduciam in Domino ex toto corde tuo, et ne innitaris prudentiæ tuæ.

6. In omnibus viis tuis cogita illum, et ipse diriget gressus tuos.

7. Ne sis sapiens apud temetipsum: time Deum, et recede a malo:

8. Sanitas quippe erit umbilico tuo, et irrigatio ossium tuorum.

℣ 1. C'est-à-dire l'instruction que je vous donnerai.

℣ 2. Dans la langue sainte, *la paix* se prend pour le bonheur, la prospérité. Les récompenses temporelles des Juifs charnels étoient une figure et un gage de la récompense éternelle qui est promise aux vrais Israélites selon l'esprit.

℣ 4. Hébr. autr.: Et vous trouverez grâce et heureux succès devant Dieu et devant les hommes.

℣ 5. Hébr. autr.: Sur votre intelligence.

℣ 6. Consultez-le dans toutes vos entreprises.

Ibid. Hébr. autr.: Et il dressera lui-même vos sentiers; *il aplanira votre voie.*

℣ 7. Hébr.: le Seigneur.

℣ 8. Litt.: votre nombril, c'est-à-dire vos entrailles.

Ibid. D'un suc salutaire.

9. Honora Dominum de tua substantia, et de primitiis omnium frugum tuarum da ei :

9. Honorez ″ de votre bien le Seigneur, et donnez-lui les ″ prémices de tous vos fruits : *Tob.* IV. 7.

10. Et implebuntur horrea tua saturitate, et vino torcularia tua redundabunt.

10. Et alors vos greniers seront remplis de blé, ″ vos pressoirs regorgeront de vin.

11. Disciplinam Domini, fili mi, ne abjicias : nec deficias cùm ab eo corriperis :

11. Mon fils, ne rejetez point la correction du Seigneur, et ne vous abattez point lorsqu'il vous châtie ; *Hebr.* XII. 5.

12. Quem enim diligit Dominus, corripit : et quasi pater in filio complacet sibi.

12. Car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il trouve en lui son plaisir, comme un père dans son fils. ″ *Apoc.* III. 19.

13. Beatus homo qui invenit sapientiam, et qui affluit prudentiâ.

13. Heureux celui qui a trouvé la sagesse, et qui est riche ″ en prudence ;

14. Melior est acquisitio ejus negotiatione argenti, et auri primi et purissimi fructus ejus :

14. La possession ″ de la sagesse vaut mieux que l'acquisition de l'argent ; et le fruit qu'on en tire est plus excellent ″ que l'or le plus fin et le plus pur.

15. Pretiosior est cunctis opibus : et omnia, quæ desiderantur, huic non valent comparari.

15. Son prix passe toutes les richesses ; ″ et tout ce qu'on désire le plus, ne mérite pas de lui être comparé.

16. Longitudo dierum in dextera ejus : et in sinistra illius divitiæ, et gloria.

16. Elle a la longueur des jours dans sa droite, et dans sa gauche les richesses et la gloire.

17. Viæ ejus viæ pulchræ, et omnes semitæ illius pacificæ.

17. Ses voies sont des voies belles, ″ et tous ses sentiers sont pleins de prospérité.

18. Lignum vitæ est his qui apprehenderint eam :

18. Elle est un arbre de vie pour ceux qui l'embrassent : et heureux

℣ 9. Hébraïsme pour *offrez*.

Ibid. Hébr. : et des prémices, etc. Ces mots, *da ei*, ne sont pas dans l'hébreu.

℣ 10. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 12. Les Septante ont lu : et il frappe, *il afflige*, tout enfant qu'il reçoit, *qu'il chérit*. La Vulgate est conforme à l'hébreu qui peut aussi se traduire : et il agit en cela comme un père qui trouve son plaisir dans son fils.

℣ 13. Hébr. : et l'homme qui a puisé, *qui a acquis* la prudence.

℣ 14. C'est le sens de l'hébreu : *negotiatio ejus negotiatione argenti.*

Ibid. C'est le sens de l'hébreu : *et auro purissimo* (*melior est*) *fructus ejus.*

℣ 15. Hébr. autr. : elle est plus précieuse que les perles.

℣ 17. Hébr. : remplies de douceur.

celui qui se tient fortement uni à elle." . et qui tenuerit eam, beatus.

19. Le Seigneur a fondé la terre par la sagesse ; il a établi les cieux par la prudence.

19. Dominus sapientiâ fundavit terram : stabilivit cœlos prudentiâ.

20. C'est par sa sagesse " que les eaux des abîmes se sont débordées," et que les nuées, en s'épaississant, forment la rosée."

20. Sapientiâ illius eruperunt abyssi, et nubes rore concrescunt.

21. Mon fils, ne cessez point d'avoir ces choses devant vos yeux ; gardez la loi et le conseil ;"

21. Fili mi, ne effluant hæc ab oculis tuis : custodi legem, atque consilium :

22. Et ils seront la vie de votre âme, et comme un ornement à votre cou.

22. Et erit vita animæ tuæ, et gratia faucibus tuis.

23. Vous marcherez alors avec confiance dans votre voie, et votre pied ne se heurtera point.

23. Tunc ambulabis fiducialiter in via tua, et pes tuus non impinget.

24. Si vous dormez," vous ne craindrez point ; vous reposerez, et votre sommeil sera tranquille.

24. Si dormieris, non timebis : quiesces et suavis erit somnus tuus.

25. Ne soyez point saisi d'une frayeur soudaine ; et ne craignez point que la puissance des impies vienne vous accabler ;"

25. Ne paveas repentino terrore, et irruentes tibi potentias impiorum.

26. Car le Seigneur sera à votre côté ; et il gardera vos pieds, afin que vous ne soyez point pris dans le piége.

26. Dominus enim erit in latere tuo : et custodiet pedem tuum, ne capiaris.

27. N'empêchez point de bien faire celui qui le peut ; faites bien vous-même, si vous le pouvez."

27. Noli prohibere benefacere eum qui potest : si vales, et ipse benefac.

℣ 18. Hébr. : et celui qui se tient attaché à elle, est rendu heureux ; *elle rend heureux ceux qui s'attachent à elle.*

℣ 20. Hébr. : par sa science.

Ibid. Se sont répandues dans les divers canaux qui arrosent la terre.

— Autr. : se sont ouvert un passage. La plupart entendent ceci des fontaines et des rivières qui sortent de la terre, et qui viennent originairement de la mer. Voyez, dans ce volume, la *Dissertation sur le système du monde.*

Ibid. Hébr. : et que les nues distillent la rosée.

℣ 21. Hébr. autr. : Mon fils, ne cessez point d'avoir devant les yeux, et gardez *avec soin* la sagesse et l'intelligence. Le pronom *hæc* n'est pas dans l'hébreu.

℣ 24. Hébr. autr. : Si vous vous couchez.

℣ 25. Hébr. autr. : Ne craignez point d'être saisi d'une frayeur soudaine, ni que la violence des méchans vienne sur vous.

℣ 27. Afin que vous deveniez semblable à lui.

— Hébr. autr. : Ne vous abstenez point de faire le bien, lorsque vous pouvez le faire.

28. Ne dicas amico tuo, Vade, et revertere, cras dabo tibi : cùm statim possis dare.

29. Ne moliaris amico tuo malum, cum ille in te habeat fiduciam.

30. Ne contendas adversus hominem frustra, cùm ipse tibi nihil mali fecerit.

31. Ne æmuleris hominem injustum, nec imiteris vias ejus :

32. Quia abominatio Domini est omnis illusor, et cum simplicibus sermocinatio ejus.

33. Egestas a Domino in domo impii : habitacula autem justorum benedicentur.

34. Ipse deludet illusores, et mansuetis dabit gratiam.

35. Gloriam sapientes possidebunt : stultorum exaltatio, ignominia.

28. Ne dites point à votre ami : " Allez et revenez ; je vous le donnerai demain ; lorsque vous pouvez le lui donner à l'heure même."

29. Ne tramez point du mal contre votre ami " qui a confiance en vous."

30. Ne faites point de procès à un homme sans sujet, et lorsqu'il ne vous fait aucun tort.

31. Ne portez point envie à l'homme injuste," et n'imitez point ses voies ;" *Ps.* XXXVI. I.

32. Parce que tous les trompeurs " sont en abomination au Seigneur, et qu'il communique ses secrets " aux simples."

33. Le Seigneur frappera d'indigence " la maison de l'impie ; mais il bénira les maisons des justes.

34. Il se moquera des moqueurs ; et il donnera sa grâce à ceux qui sont doux."

35. Les sages posséderont la gloire ; l'élévation des insensés sera leur confusion."

℣ 28. Hébr. autr. : à votre compagnon, *à votre frère*, *à votre prochain*.

Ibid. C'est perdre la grâce et le mérite d'un don, que de ne le pas faire le plus tôt qu'on peut.

℣ 29. Voyez la note précédente.

Ibid. Hébr. autr. : qui se tient avec confiance auprès de vous.

℣ 31. Hébr. : à l'homme violent *ou infracteur*.

Ibid. Hébr. : et ne choisissez, *n'embrassez* aucune de ses voies.

℣ 32. Hébr. : celui qui se détourne, *qui s'écarte*.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Hébr. : à ceux qui ont la droiture *du cœur*.

℣ 33. Hébr. autr. : de malédiction.

℣ 34. Hébr. autr. : aux humbles. Les Septante ont traduit : Le Seigneur résiste aux superbes, et il donne sa grâce aux humbles. Saint Pierre cite cette parole selon leur version. I *Petr.* V, 5.

℣ 35. Hébr. autr. : mais les insensés remporteront pour partage l'ignominie.

CHAPITRE IV.

Salomon exhorte les hommes à la sagesse, comme son père l'y a lui-même exhorté. Garder la discipline. Fuir la voie des impies. Bonheur des justes; malheur des méchans. Garder son cœur. Veiller sur sa langue. Régler ses pas.

1. ÉCOUTEZ, mes enfans, les instructions de votre père, et rendez-vous attentifs, pour connoître la prudence."

1. AUDITE, filii, disciplinam patris, et attendite ut sciatis prudentiam.

2. Je vous ferai un excellent don;" n'abandonnez point ma loi.

2. Donum bonum retribuam vobis: legem meam ne derelinquatis.

3. Car étant moi-même le fils chéri de mon père, et unique devant ma mère;"

3. Nam et ego filius fui patris mei, tenellus, et unigenitus coram matre mea:

4. Il m'instruisoit, et me disoit: Que votre cœur reçoive mes paroles; gardez mes préceptes, et vous vivrez.

4. Et docebat me, atque dicebat: Suscipiat verba mea cor tuum: custodi præcepta mea, et vives.

5. Travaillez à acquérir la sagesse, à acquérir la prudence;" n'oubliez point les paroles de ma bouche, et ne vous en détournez point.

5. Posside sapientiam, poside prudentiam: ne obliviscaris, neque declines a verbis oris mei.

6. N'abandonnez point la sagesse, et elle vous gardera; aimez-la, et elle vous conservera.

6. Ne dimittas eam, et custodiet te: dilige eam, et conservabit te.

7. Le commencement de la sagesse est le soin de l'acquérir;" travaillez à acquérir la prudence" aux dépens de tout ce que vous pouvez posséder.

7. Principium sapientiæ, posside sapientiam: et in omni possessione tuâ acquire prudentiam.

8. Faites effort pour atteindre jusqu'à elle, et elle vous élevera; elle

8. Arripe illam, et exaltabit te: glorificaberis ab

ŷ 1. Hébr. autr.: l'intelligence.

ŷ 2. Je vous donnerai des instructions salutaires.

— L'hébreu peut s'entendre en ce sens: Certes, ce sont de salutaires avis que je vous donne; n'abandonnez *donc* point ma loi, *mes instructions*.

ŷ 3. Autr.: Car je suis moi-même fils d'un père qui m'a tendrement aimé, et d'une mère qui me chérissoit comme *si j'eusse été* son fils unique. Et *mon père* m'instruisoit, etc.

ŷ 5. Hébr. autr.: l'intelligence.

ŷ 7. Hébr. autr.: La sagesse est la première chose *qui mérite votre attention;* travaillez à l'acquérir.

Ibid. Hébr. autr.: l'intelligence.

ea, cùm eam fueris amplexatus.

9. Dabit capiti tuo augmenta gratiarum, et coronâ inclytâ proteget te.

10. Audi, fili mi, et suscipe verba mea, ut multiplicentur tibi anni vitæ.

11. Viam sapientiæ monstrabo tibi : ducam te per semitas æquitatis :

12. Quas cùm ingressus fueris, non arctabuntur gressus tui, et currens non habebis offendiculum.

13. Tene disciplinam, ne dimittas eam : custodi illam, quia ipsa est vita tua.

14. Ne delecteris in semitis impiorum, nec tibi placeat malorum via.

15. Fuge ab ea, nec transeas per illam : declina, et desere eam :

16. Non enim dormiunt, nisi malefecerint : et rapitur somnus ab eis, nisi supplantaverint.

17. Comedunt panem impietatis, et vinum iniquitatis bibunt.

18. Justorum autem semita, quasi lux splendens, procedit et crescit usque ad perfectam diem.

19. Via impiorum tenebrosa : nesciunt ubi corruant.

deviendra votre gloire, lorsque vous l'aurez embrassée.

9. Elle mettra sur votre tête un accroissement de grâce, et elle vous couvrira d'une couronne éclatante.

10. Ecoutez, mon fils, et recevez mes paroles, afin que les années de votre vie se multiplient.

11. Je vous montrerai " la voie de la sagesse ; je vous conduirai par les sentiers de l'équité ;

12. Et lorsque vous y serez entré, vos pas ne se trouveront plus resserrés, et vous courrez sans que rien vous fasse tomber."

13. Tenez-vous attaché à la discipline, et ne la quittez point ; gardez-la, parce que c'est votre vie.

14. Ne regardez point avec plaisir les sentiers des impies ; et que la voie des méchans ne vous agrée point."

15. Fuyez-la" ; n'y passez point ; détournez-vous-en, et ne vous y arrêtez point ;"

16. Car ils ne peuvent dormir, s'ils n'ont fait du mal ; et ils perdent le sommeil, s'ils n'ont fait tomber quelqu'un dans leurs piéges.

17. Ils se nourrissent du pain de l'impiété ; ils boivent le vin de l'iniquité ;"

18. Mais le sentier des justes est comme une lumière brillante qui s'avance et qui croît jusqu'au jour parfait.

19. La voie des méchans est pleine de ténèbres ; ils ne savent où ils tombent."

℣ 11. Hébr. : je vous enseignerai.

℣ 12. Hébr. autr. : et vous pourrez y courir sans tomber ; ou, quand vous y courriez, vous ne tomberiez pas ; *vous ne vous heurteriez pas.*

℣ 14. Hébr. : N'entrez point dans le sentier des méchans, et ne marchez point dans la voie de ceux qui font le mal.

℣ 15. Hébr. autr. : Rejetez-la.

Ibid. Hébr. litt. : passez outre.

℣ 17. Hébr. : de la violence *ou de l'infraction.*

℣ 19. Hébr. autr. : ils ne connoissent pas à quoi ils vont se heurter.

20. Mon fils, écoutez mes discours; prêtez l'oreille à mes paroles.

20. Fili mi, ausculta sermones meos, et ad eloquia mea inclina aurem tuam.

21. Qu'elles ne se retirent point de devant vos yeux; conservez-les au milieu de votre cœur;

21. Ne recedant ab oculis tuis : custodi ea in medio cordis tui :

22. Car elles sont la vie de ceux qui les trouvent, et la santé de toute chair."

22. Vita enim sunt invenientibus ea, et universæ carni sanitas.

23. Appliquez-vous avec tout le soin possible" à la garde de votre cœur, parce qu'il est la source de la vie."

23. Omni custodiâ serva cor tuum, quia ex ipso vita procedit.

24. Rejetez de vous la bouche maligne; et que les lèvres médisantes soient bien loin de vous."

24. Remove a te os pravum, et detrahentia labia sint procul a te.

25. Que vos yeux regardent droit devant vous, et que vos paupières précèdent vos pas."

25. Oculi tui recta videant, et palpebræ tuæ præcedant gressus tuos.

26. Dressez le sentier où vous mettez votre pied;" et toutes vos démarches seront fermes."

26. Dirige semitam pedibus tuis, et omnes viæ tuæ stabilientur.

27. Ne vous détournez ni à droite, ni à gauche; retirez votre pied du mal;

27. Ne declines ad dexteram, neque ad sinistram : averte pedem tuum a malo.

Car le Seigneur connoît " les voies qui sont à droite; mais celles qui sont à gauche, sont des voies de perdition. Ce sera lui-même qui redressera votre course, et qui vous conduira en paix dans votre chemin."

† Vias enim, quæ a dextris sunt, novit Dominus : perversæ verò sunt, quæ a sinistris sunt. Ipse autem rectos faciet cursus tuos : itinera autem tua in pace producet.

℣ 22. Hébr. : de toute leur chair : *elles sont leur santé et leur vie. Supr.* III, 8. Toutes ces promesses sont figuratives des biens spirituels.

℣ 23. Hébr. autr. : avant tout autre soin.

Ibid. Etant le principe des bons désirs et des bonnes œuvres.

— Litt. : parce que c'est de lui que sort la vie.

℣ 24. Fuyez les médisans; et ne soyez point médisant vous-même.

— Hébr. litt. : Rejetez de vous la perversité de la bouche, et éloignez de vous la dépravation des lèvres.

℣ 25. Ne faites rien qu'avec discernement, et ayez toujours une intenion pure.

— Hébr. : se portent droit *ou* se dirigent devant vous.

℣ 26. Assurez-vous qu'il est droit.

Ibid. Hébr. autr. : Pesez, *examinez*, le sentier où vous mettrez le pied; et que toutes vos voies soient disposées, *préparées*, *réglées*.

℣ 27. Approuve.

Ibid. On ne trouve point dans l'hébreu, mais dans les Septante, ces mots, *Vias enim*, etc., qui terminent ce chapitre.

CHAPITRE V.

Ne se point laisser aller aux artifices de la femme adultère. S'attacher à son épouse. Suites funestes du crime de l'adultère.

1. Fili mi, attende ad sapientiam meam, et prudentiæ meæ inclina aurem tuam :

2. Ut custodias cogitationes, et disciplinam labia tua conservent. Ne attendas fallaciæ mulieris.

3. Favus enim distillans labia meretricis, et nitidius oleo guttur ejus :

4. Novissima autem illius amara quasi absinthium, et acuta quasi gladius biceps.

5. Pedes ejus descendunt in mortem, et ad inferos gressus illius penetrant :

6. Per semitam vitæ non ambulant : vagi sunt gressus ejus, et investigabiles.

7. Nunc ergo, fili mi, audi me, et ne recedas à verbis oris mei.

8. Longè fac ab ea viam tuam, et ne appropinques foribus domûs ejus.

9. Ne des alienis hono–

1. Mon fils, rendez-vous attentif à la sagesse que je vous enseigne ; prêtez l'oreille à la prudence que je vous montre ;

2. Afin que vous veilliez à la garde de vos pensées " et que vos lèvres conservent une exacte discipline. " Ne vous laissez point aller aux artifices de la femme ; "

3. Car les lèvres de la prostituée " sont comme le rayon d'où coule le miel, et son gosier est plus doux que l'huile ;

4. Mais la fin en est amère comme l'absinthe, et perçante comme une épée à deux tranchans. "

5. Ses pieds descendent dans la mort ; ses pas s'enfoncent " jusqu'aux enfers ;

6. Ils ne vont point par le sentier de la vie ; ses démarches sont vagabondes et impénétrables. "

7. Maintenant donc, ô mon fils, écoutez-moi, et ne vous détournez point des paroles de ma bouche.

8. Eloignez d'elle votre voie, et n'approchez point de la porte de sa maison.

9. Ne prostituez point " votre hon–

℣ 2. Hébr. autr. : afin que vous gardiez les pensées *sages et* prudentes.
Ibid. Ne disent rien qui ne soit très à propos.
— Hébr. litt. : la science.
Ibid. Ces mots, *Ne attendas fallaciæ mulieris*, ne sont point dans l'hébreu ; mais on les trouve dans la version des Septante, et la suite les suppose.
℣ 3. Hébr. litt. : de l'étrangère.
℣ 4. Qui tue en même temps l'âme et le corps.
℣ 5. Hébr. litt. : prennent aux enfers, *s'étendent jusqu'aux enfers.*
℣ 6. Hébr. autr. : *Elle se garde bien* de peser, *d'examiner*, les sentiers de la vie ; ses routes sont vagues *et inconstantes ;* elle ne connoît point, *elle ne réfléchit point. Infr.* IX, 13.
℣ 9. Hébr. litt. : de crainte de prostituer, etc.

neur à des étrangers ;" ni vos années à un cruel ;"

rem tuum, et annos tuos crudeli :

10. De peur que ces étrangers " ne s'enrichissent de vos biens, et que vos travaux ne passent" en la maison d'un autre ;

10. Ne forte impleantur extranei viribus tuis, et labores tui sint in domo aliena,

11. Et que vous ne soupiriez enfin" quand vous aurez consumé votre vigueur" et votre corps, en disant :

11. Et gemas in novissimis, quando consumpseris carnes tuas et corpus tuum, et dicas :

12. Pourquoi ai-je détesté la discipline ? Pourquoi mon cœur ne s'est-il point rendu aux remontrances ? "

12. Cur detestatus sum disciplinam, et increpationibus non acquievit cor meum,

13. Pourquoi n'ai-je point écouté la voix de ceux qui m'enseignoient, ni prêté l'oreille à mes maîtres ?

13. Nec audivi vocem docentium me, et magistris non inclinavi aurem meam ?

14. J'ai été presque plongé dans toutes sortes de maux, au milieu de l'église " et de l'assemblée."

14. Pene fui in omni malo, in medio ecclesiæ et synagogæ.

15. Buvez de l'eau de votre citerne, et des ruisseaux de votre fontaine. "

15. Bibe aquam de cisterna tua, et fluenta putei tui :

16. Que les ruisseaux de votre fontaine coulent dehors ; et répandez vos eaux dans les rues,"

16. Deriventur fontes tui foras, et in plateis aquas tuas divide.

℣ 9. Par un adultère infâme.

Ibid. Au joug dur et tyrannique des femmes sans mœurs.

℣ 10. Chez qui vous entretiendriez ce mauvais commerce.

Ibid. Le verbe *sint* n'est pas exprimé dans l'hébreu, les Septante disent *veniant*, et le mettent à la fin du verset, où il a pu être omis.

℣ 11. Hébr. litt. : à votre fin.

Ibid. Litt. : votre chair.

℣ 12. Hébr. : Comment ai-je haï la discipline, *la correction*, *et comment* mon cœur a-t-il méprisé les remontrances ? *Comment* n'ai-je point écouté, etc.

℣ 14. Hébr. autr. : au milieu de l'assemblée et du concours *de mon peuple.* Les mots *ecclesiæ et synagogæ* de la Vulgate viennent du grec des Septante ; l'un et l'autre signifient en grec assemblée et concours du peuple. C'est aussi ce qu'ils signifient en hébreu.

Ibid. Malgré les bons exemples et les bons avis que m'ont donnés les justes qui la composent.

℣ 15. Attachez-vous uniquement à votre femme.

— Litt. : de votre puits.

℣ 16. En y faisant paroître les fruits abondans de votre légitime mariage.

— Le mot *divide* n'est pas dans l'hébreu ; les Septante le placent avant *aquas tuas*, ou plutôt l'expriment par *dividantur aquæ tuæ*. L'édition romaine de leur version met à la tête de ce verset une négation qui en change totalement le sens, et qui domine alors sur les deux verbes. *Ne deriventur.... et..... dividantur.* Le sens seroit : Attachez-vous à votre épouse, de peur

17. Habeto eas solus, nec sint alieni participes tui.

17. Possédez-les ″ seul, et que les étrangers n'y aient point de part.

18. Sit vena tua benedicta, et lætare cum muliere adolescentiæ tuæ.

18. Que votre source soit bénie ″; vivez dans la joie avec la femme que vous avez prise dans votre jeunesse.

19. Cerva charissima, et gratissimus hinnulus: ubera ejus inebrient te in omni tempore, in amore ejus delectare jugiter.

19. Qu'elle vous soit comme une biche très-chère, comme un faon très-agréable; ″ que son amour vous enivre en tout temps, et que sa tendresse soit toujours votre joie.

20. Quare seduceris, fili mi, ab aliena, et foveris in sinu alterius?

20. Mon fils, pourquoi vous laisserez-vous séduire ″ par une étrangère, et pourquoi vous reposerez-vous dans le sein d'une autre?

21. Respicit Dominus vias hominis, et omnes gressus ejus considerat.

21. Le Seigneur regarde attentivement les voies de l'homme, ″ et il considère toutes ses démarches; ″

Job, XIV. 16; XXXI. 4; XXXIV. 21.

22. Iniquitates suæ capiunt impium, et funibus peccatorum suorum constringitur.

22. Le méchant se trouve pris dans son iniquité, et il est lié ″ par les chaînes de ses péchés;

23. Ipse morietur, quia non habuit disciplinam: et in multitudine stultitiæ suæ decipietur.

23. Il périra parce qu'il n'a point reçu la correction; et il sera trompé par l'excès de sa folie. ″

qu'elle-même ne s'abandonne à d'autres. Le verset suivant s'accorde assez avec cette idée.

℣ 17. Vos enfans.

℣ 18. Pure, sainte, selon la loi, et n'entretenez pas avec d'autres femmes un commerce criminel.

℣ 19. Hébr. litt.: *comme* une chèvre sauvage très-agréable.

℣ 20. Hébr. autr.: Pourquoi vous livrerez-vous, *vous abandonnerez-vous*, à une étrangère?

℣ 21. Hébr.: Les voies de l'homme sont devant les yeux du Seigneur.

Ibid. Hébr. litt.: il pèse, *il examine*, toutes ses routes.

℣ 22. Hébr. litt.: *et* il est retenu par les liens de ses péchés.

℣ 23. Qui lui avoit fait espérer, où de cacher ses péchés aux yeux de Dieu, ou d'avoir le temps de les expier.

CHAPITRE VI.

Devoirs de celui qui s'est rendu caution pour un autre. Paresseux excité au travail. Ruine de celui qui sème des dissensions. Profiter de l'instruction. Se défendre de la femme adultère.

1. Mon fils, si vous avez répondu pour votre ami," et que vous ayez engagé votre main " à un étranger, "

2. Vous vous êtes mis dans le filet par votre propre bouche, et vous vous trouverez pris par vos propres paroles.

3. Faites donc ce que je vous dis, mon fils, et délivrez-vous vous-même, parce que vous êtes tombé entre les mains de votre prochain." Courez de tous côtés, hâtez-vous, et réveillez votre ami."

4. Ne laissez point aller vos yeux au sommeil, et que vos paupières ne s'assoupissent point.

5. Sauvez-vous " comme un daim qui échappe de la main, et comme un oiseau qui fuit d'entre les mains de l'oiseleur.

6. Allez à la fourmi, paresseux; considérez sa conduite, et apprenez à devenir sage.

1. Fili mi, si spoponderis pro amico tuo, defixisti apud extraneum manum tuam,

2. Illaqueatus es verbis oris tui, captus et propriis sermonibus.

3. Fac ergo quod dico, fili mi, et temetipsum libera: quia incidisti in manum proximi tui. Discurre, festina, suscita amicum tuum:

4. Ne dederis somnum oculis tuis, nec dormitent palpebræ tuæ.

5. Eruere quasi damula de manu, et quasi avis de manu aucupis.

6. Vade ad formicam, ô piger, et considera vias ejus, et disce sapientiam:

℣ 1. Hébr. litt.: pour votre compagnon, *votre frère*, *votre prochain*. C'est le même mot qu'au verset 3, où il est traduit par *proximi*.

Ibid. Votre foi.

Ibid. Cet *étranger* n'est point ici une tierce personne, mais celui même pour qui on répond. Hébr. autr.: et que vous ayez frappé de la main avec un étranger. C'est une très-ancienne coutume parmi les Orientaux de confirmer leurs promesses et leurs engagemens en se donnant mutuellement la main. *Infr.* xxii, 26.

℣ 3. Qui a acquis, par la promesse que vous lui avez faite, un droit sur vous et sur vos biens.

Ibid. Afin qu'il travaille incessamment à payer la somme dont vous avez répondu pour lui.

— Hébr. autr.: Allez, soumettez-vous, relevez votre prochain, *votre frère*.

℣ 5. Litt.: délivrez-vous.

7. Quæ cùm non habeat ducem, nec præceptorem, nec principem,

7. Car, n'ayant ni chef" ni maître" ni prince,"

8. Parat in æstate cibum sibi, et congregat in messe quod comedat.

8. Elle fait néanmoins sa provision durant l'été, et elle amasse pendant la moisson de quoi se nourrir.

9. Usquequo, piger, dormies? quando consurges e somno tuo?

9. Jusqu'à quand dormirez-vous," paresseux? Quand vous réveillerez-vous de votre sommeil?

10. Paululùm dormies, paululum dormitabis, paululum conseres manus, ut dormias:

10. Vous dormirez un peu," vous sommeillerez un peu; vous mettrez un peu les mains l'une dans l'autre, pour vous reposer: *Infr.* XXIV. 33.

11. Et veniet tibi quasi viator egestas, et pauperies quasi vir armatus. Si verò impiger fueris, veniet ut fons messis tua, et egestas longè fugiet a te.

11. Et l'indigence viendra vous surprendre comme un homme armé." Que si vous êtes diligent, votre moisson sera comme une source abondante, et l'indigence fuira loin de vous." *Ibid.* 34.

12. Homo apostata, vir inutilis: graditur ore perverso:

12. L'homme apostat " est un homme inutile; ses actions démentent sa bouche;

13. Annuit oculis, terit pede, digito loquitur:

13. Il fait des signes des yeux, il frappe du pied, il parle avec ses doigts;"

14. Pravo corde machinatur malum, et omni tempore jurgia seminat.

14. Il médite le mal dans la corruption de son cœur, et il sème des querelles en tout temps.

15. Huic extemplo veniet perditio sua, et subitò conteretur, nec habebit ultra medicinam.

15. Sa ruine viendra fondre sur lui en un moment; il sera brisé tout d'un coup, et sa perte sera sans ressource;"

℣ 7. Qui la conduise.
Ibid. Qui l'instruise.
— Hébr. autr.: *ni inspecteur*, ni modérateur, *qui veille sur ses travaux.*
Ibid. Qui la gouverne.
℣ 9. Hébr. litt.: resterez-vous couché?
℣ 10. Hébr. autr.: Un peu dormir, un peu sommeiller, etc.
℣ 11. Hébr. litt.: comme un marcheur, *comme un coureur.*
Ibid. Ces derniers mots, *si vero impiger*, etc., ne sont pas dans l'hébreu.
℣ 12. Hébr. litt.: L'homme de Bélial, c'est-à-dire sans joug, sans loi, sans religion.
℣ 13. Tous ses mouvemens extérieurs témoignent ou sa légèreté, ou sa fausseté, ou la violence de ses passions.
℣ 12-15. Hébr. autr.: l'homme de Bélial, *l'homme sans joug, sans loi, sans religion*, l'homme d'iniquité, qui marche avec une bouche perverse, qui fait des signes des yeux, qui s'exprime *par le mouvement* du pied, qui avertit avec ses doigts, dont le cœur est rempli de corruption, qui médite le mal, et qui sème des querelles en tout temps, celui qui est tel, sa ruine, etc.

16. Il y a six choses que le Seigneur hait; et son âme déteste la septième.

17. Les yeux altiers, la langue amie du mensonge, les mains qui répandent le sang innocent,

18. Le cœur qui forme de noirs desseins, les pieds légers pour courir au mal,

19. Le témoin trompeur qui assure " des mensonges, et celui qui sème des dissensions entre les frères.

20. Observez, mon fils, les préceptes de votre père, et n'abandonnez point la loi de votre mère. "

21. Tenez-les sans cesse liés à votre cœur, et attachez-les à votre cou.

22. Lorsque vous marchez, qu'ils vous accompagnent; " lorsque vous dormez, " qu'ils vous gardent; et en vous réveillant, entretenez-vous avec eux; "

23. Car le commandement est une lampe, la loi est une lumière; et la réprimande, qui retient dans la discipline, est la voie de la vie :

24. Afin qu'ils vous défendent de la femme corrompue, et de la langue flatteuse de l'étrangère.

25. Que votre cœur ne conçoive point de passion pour sa beauté; et ne vous laissez pas surprendre à ses regards; "

26. Car le prix de la courtisane est à peine d'un seul pain; mais la femme

16. Sex sunt quæ odit Dominus, et septimum detestatur anima ejus :

17. Oculos sublimes, linguam mendacem, manus effundentes innoxium sanguinem,

18. Cor machinans cogitationes pessimas, pedes veloces ad currendum in malum,

19. Proferentem mendacia testem fallacem, et eum qui seminat inter fratres discordias.

20. Conserva, fili mi, præcepta patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ.

21. Liga ea in corde tuo jugiter, et circumda gutturi tuo.

22. Cùm ambulaveris, gradiantur tecum : cùm dormieris, custodiant te : et evigilans loquere cum eis :

23. Quia mandatum lucerna est, et lex lux, et via vitæ increpatio disciplinæ :

24. Ut custodiant te a muliere malâ, et a blandâ linguâ extraneæ.

25. Non concupiscat pulchritudinem ejus cor tuum, nec capiaris nutibus illius :

26. Pretium enim scorti vix est unius panis : mulier

℣ 19. Litt. : qui profère.

℣ 20. Voyez la note ci-dessus, 1, 8.

℣ 22. Hébr. autr. : qu'ils vous conduisent.

Ibid. Hébr. autr. : lorsque vous êtes couché.

Ibid. Hébr. autr. : qu'ils vous entretiennent.

℣ 25. Hébr. litt. : à ses paupières, *aux mouvemens et aux signes de ses yeux.*

autem viri pretiosam animam capit.

captive l'âme de l'homme, laquelle n'a point de prix."

27. Numquid potest homo abscondere ignem in sinu suo, ut vestimenta illius non ardeant?

27. Un homme peut-il cacher " le feu dans son sein, sans que ses vêtemens en soient consumés?

28. Aut ambulare super prunas, ut non comburantur plantæ ejus?

28. Ou peut-il marcher sur des charbons ardens, sans se brûler la plante des pieds?

29. Sic qui ingreditur ad mulierem proximi sui, non erit mundus cùm tetigerit eam.

29. Ainsi celui qui s'approche de la femme de son prochain ne sera pas pur," lorsqu'il l'aura touchée; "

30. Non grandis est culpa, cùm quis furatus fuerit: furatur enim ut esurientem impleat animam.

30. Ce n'est pas une grande faute qu'un homme dérobe pour avoir de quoi manger, " lorsqu'il est pressé de la faim;

31. Deprehensus quoque reddet septuplum, et omnem substantiam domûs suæ tradet.

31. S'il est pris, il rendra sept fois " autant, et il donnera tout ce qu'il a dans sa maison;

32. Qui autem adulter est, propter cordis inopiam perdet animam suam.

32. Mais celui qui est adultère perdra son âme par la folie de son cœur. "

33. Turpitudinem et ignominiam congregat sibi, et opprobrium illius non delebitur:

33. Il s'attire de plus en plus l'opprobre " et l'ignominie, et son opprobre ne s'effacera jamais;

34. Quia zelus et furor viri non parcet in die vindictæ,

34. Car la jalousie et la fureur du mari ne pardonnera point au jour de la vengeance;

℣ 26. Elle ne se contente pas du simple nécessaire; elle l'épuise entièrement et le réduit à la dernière pauvreté. Autrement et selon l'hébreu: Car le prix de la femme prostituée est d'un morceau de pain; mais la femme mariée prend, *comme au filet*, ce que l'homme a de plus précieux, son âme, *sa vie même.* L'adultère étoit puni de mort. *Levit.* xx, 10. *Deut.* xxii, 22. *Infr.*, ℣ 32-35.

℣ 27. Le sage expose dans ces deux versets le danger qu'il y a à converser familièrement avec de telles femmes. — Hébr. litt.: recevoir.

℣ 29. Hébr. autr.: ne sera pas *tenu pour* innocent.

Ibid. Son crime ne demeurera ni caché, ni impuni.

℣ 30. Hébr. autr.: On ne méprise point un voleur qui n'a dérobé que pour avoir, etc.

℣ 31. C'est-à-dire, plusieurs fois; ordinairement il rendoit le double, et quelquefois le quadruple et le quintuple. Dans l'hébreu, le nombre de *sept* est souvent pris indéfiniment.

℣ 32. Hébr. autr.: Mais l'homme adultère est un homme qui manque de sens; il opère lui-même la perte de son âme.

℣ 33. Hébr. litt.: la plaie, *le châtiment.*

35. Il ne se rendra aux prières de personne, et il ne recevra point pour satisfaction " tous les présens qu'on pourra lui faire."

35. Nec acquiescet cujusquam precibus, nec suscipiet pro redemptione dona plurima.

℣ 35. Ces mots, *pro redemptione*, ne sont pas dans l'hébreu, ou plutôt ils sont renfermés dans le membre précédent : *Nec suscipiet faciem cujusquam redemptoris :* Il ne se rendra aux prières de personne.

Ibid. La mort seule de l'adultère pourra le contenter.

CHAPITRE VII.

Exhortation à l'amour de la sagesse. Se défendre des artifices de la femme adultère. Malheur de ceux qui s'y laissent surprendre.

1. Mon fils, gardez mes paroles, et faites-vous dans votre cœur un trésor de mes préceptes.
2. Mon fils", observez mes commandemens, et vous vivrez, gardez ma loi comme la prunelle de votre œil :
3. Tenez-la liée à vos doigts, et écrivez-la sur les tables de votre cœur.
4. Dites à la sagesse : Vous êtes ma sœur; et appelez la prudence " votre amie,
5. Afin qu'elle vous défende de la femme étrangère, de l'étrangère qui se sert d'un langage doux et flatteur;
6. Car étant à la fenêtre de ma maison, et regardant par les barreaux,
7. J'aperçois des imprudens; et je considère un jeune homme insensé,"
8. Qui passe dans une rue au coin de la maison de cette femme, " et qui marche dans le chemin qui y conduit,
9. Sur le soir, à la fin du jour, lorsque la nuit devint noire et obscure :

1. Fili mi, custodi sermones meos, et præcepta mea reconde tibi. Fili,
2. Serva mandata mea, et vives : et legem meam quasi pupillam oculi tui :
3. Liga eam in digitis tuis, scribe illam in tabulis cordis tui.
4. Dic sapientiæ, Soror mea es, et prudentiam voca amicam tuam :
5. Ut custodiat te a muliere extranea, et ab aliena, quæ verba sua dulcia facit.
6. De fenestra enim domûs meæ per cancellos prospexi :
7. Et video parvulos, considero vecordem juvenem,
8. Qui transit per plateam juxta angulum, et prope viam domus illius graditur,
9. In obscuro, advesperascente die, in noctis tenebris et caligine.

℣ 2. L'hébreu ne répète pas ici, *Fili.*

℣ 4. Hébr. autr. : l'intelligence.

℣ 7. Hébr. : Je regarde parmi les simples, *parmi ceux dont le cœur est ouvert à la séduction ;* je considère parmi les jeunes gens, *et je vois* un jeune homme insensé, etc.

℣ 8. A la lettre et selon l'hébreu : qui passe dans la rue près le coin, et qui prend le chemin qui conduit à la maison de cette femme.

10. Et ecce occurrit illi mulier ornatu meretricio, præparata ad capiendas animas, garrula et vaga,

11. Quietis impatiens, nec valens in domo consistere pedibus suis:

12. Nunc foris, nunc in plateis, nunc juxta angulos insidians.

13. Apprehensumque deosculatur juvenem, et procaci vultu blanditur, dicens:

14. Victimas pro salute vovi: hodie reddidi vota mea:

15. Idcirco egressa sum in occursum tuum, desiderans te videre, et reperi.

16. Intexui funibus lectulum meum: stravi tapetibus pictis ex Ægypto.

17. Aspersi cubile meum myrrhâ, et aloe, et cinnamomo.

18. Veni, inebriemur uberibus, et fruamur cupitis amplexibus, donec illucescat dies.

19. Non est enim vir in

10. Et je vois venir au-devant de lui cette femme parée comme une courtisane, adroite à surprendre les âmes, causeuse et coureuse,

11. Inquiète, dont les pieds n'ont point d'arrêt, et qui ne peut demeurer dans sa maison; "

12. Mais qui tend ses piéges au dehors, " ou dans les places publiques, ou dans un coin de rue.

13. Elle prend ce jeune homme; elle le baise, et le caressant " avec un visage effronté, elle lui dit:

14. Je m'étois obligée d'offrir des victimes pacifiques, " pour me rendre le ciel favorable, et je me suis acquittée aujourd'hui de mes vœux; "

15. C'est pourquoi je suis venue au-devant de vous, désirant " de vous voir et je vous ai rencontré.

16. J'ai tendu mon lit, et je l'ai couvert de courtes-pointes d'Égypte en broderie. "

17. J'ai parfumé ma couche de myrrhe, d'aloès et de cinnamome.

18. Venez, enivrons-nous de délices; et jouissons de ce que nous avons désiré, jusqu'à ce qu'il fasse jour.

19. Car mon mari n'est point à la

℣ 10 et 11. Hébr. autr.: parée comme une courtisane artificieuse, *qui garde son cœur;* inquiète, *turbulente;* infidèle, *qui se retire, qui s'écarte;* et dont les pieds ne demeurent point dans la maison.

℣ 12. Hébr. autr.: ou dans les rues, ou dans les places, etc.

℣ 13. Ce mot, *blandiens*, n'est pas dans l'hébreu.

℣ 14. C'est le sens de l'hébreu: Je m'étois obligée à offrir des victimes pacifiques; et je me suis acquittée, etc.

Ibid. J'ai préparé dans ma maison les restes du sacrifice, pour les manger avec mes amis.

— Lorsque les particuliers offroient au temple des sacrifices pacifiques, la plus grande partie de l'hostie leur restoit; on l'emportoit chez soi, si l'on vouloit; et quiconque étoit pur selon la loi, y pouvoit participer.

℣ 15. Hébr. autr.: m'empressant.

℣ 16. Hébr. autr.: J'ai couvert mon lit de couvertures précieuses, de tapis en broderie de fil d'Egypte.

maison; il est allé faire un voyage très-long.

20. Il a emporté avec lui un sac d'argent, et il ne doit revenir à sa maison qu'à la pleine lune.

21. Elle le prend ainsi au filet par de longs discours, et elle l'entraîne par les caresses de ses paroles.

22. Il la suit aussitôt comme un bœuf qu'on mène pour servir de victime, et comme un agneau qui va à la mort en bondissant; et insensé qu'il est, il ne comprend pas qu'on l'entraîne pour le lier,

23. Jusqu'à ce qu'il ait le cœur percé d'une flèche; comme un oiseau qui courroit à grande hâte dans le filet, ne sachant pas qu'il y va de la vie pour lui.

24. Ecoutez-moi donc maintenant, mon fils; rendez-vous attentif aux paroles de ma bouche.

25. Que votre esprit ne se laisse point entraîner dans les voies de cette femme, et ne vous égarez point dans ses sentiers;

26. Car elle en a blessé et renversé plusieurs, et elle a fait perdre la vie aux plus forts.

domo sua: abiit via longissima.

20. Sacculum pecuniæ secum tulit: in die plenæ lunæ reversurus est in domum suam.

21. Irretivit eum multis sermonibus, et blanditiis labiorum protraxit illum.

22. Statim eam sequitur quasi bos ductus ad victimam, et quasi agnus lasciviens, et ignorans quod ad vincula stultus trahatur,

23. Donec transfigat sagitta jecur ejus, velut si avis festinet ad laqueum: et nescit quod de periculo animæ illius agitur.

24. Nunc ergo, fili mi, audi me, et attende verbis oris mei.

25. Ne abstrahatur in viis illius mens tua: neque decipiaris semitis ejus:

26. Multos enim vulneratos dejecit, et fortissimi quique interfecti sunt ab ea.

℣ 19. Litt.: l'homme n'est point dans sa maison. Elle affecte de ne le pas appeler son mari.

℣ 20. Quelques-uns traduisent l'hébreu: qu'au temps préfix *et marqué*. D'autres traduisent à la lettre: au jour caché; et les uns l'entendent de la nouvelle lune, parce qu'alors la lune est cachée; les autres l'entendent de la fête des tabernacles, où les Hébreux demeuroient à couvert sous des tentes de verdure; dom Calmet s'attache à ce dernier sens.

℣ 22. Que cette courtisane ne le laissera point aller.

℣ 22 et 23. L'hébreu peut se traduire: Il la suit aussitôt comme un bœuf qui va au lieu où il doit être égorgé, et comme un criminel qui se laisse traîner au supplice, l'insensé qu'il est. *Il la suit* jusqu'à ce que la flèche lui ait percé le cœur; *il est* semblable à un oiseau, etc. Les Septante lisent: Il la suit aussitôt comme un bœuf qu'on mène pour servir de victime, comme un chien qui se laisse enchaîner, comme un cerf qui a le cœur percé d'une flèche, et comme un oiseau, etc.

℣ 25. Hébr.: votre cœur.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu.

27. Viæ inferi domus ejus, penetrantes in interiora mortis.

27. Sa maison est le chemin de l'enfer, qui pénètre jusque dans la profondeur de la mort.

CHAPITRE VIII.

La sagesse invite les hommes à venir à elle, et à recevoir ses instructions. Excellence de la sagesse. Elle est en Dieu de toute éternité. Elle trouve ses délices à être avec les hommes. Bonheur de ceux qui l'écoutent. Malheur de ceux qui la haïssent.

1. Numquid non sapientia clamitat, et prudentia dat vocem suam?

1. La sagesse ne crie-t-elle pas, et la prudence ne fait-elle pas entendre sa voix? "

2. In summis excelsisque verticibus supra viam, in mediis semitis stans,

2. Elle se tient le long du chemin, sur les lieux les plus hauts et les plus élevés," elle se met au milieu des sentiers,

3. Juxta portas civitatis, in ipsis foribus, loquitur, dicens:

3. Près des portes, à l'entrée de la ville," et elle parle en ces termes:

4. O viri, ad vos clamito: et vox mea ad filios hominum.

4. C'est à vous, ô hommes, que je crie; et c'est aux enfans des hommes que ma voix s'adresse.

5. Intelligite, parvuli, astutiam: et insipientes, animadvertite.

5. Vous, imprudens, apprenez ce que c'est que la sagesse; et vous, insensés, rentrez en vous-mêmes."

6. Audite: quoniam de rebus magnis locutura sum: et aperientur labia mea, ut recta prædicent.

6. Ecoutez-moi, car je vais vous dire de grandes choses; et mes lèvres s'ouvriront pour annoncer la justice."

7. Veritatem meditabitur guttur meum, et labia mea detestabuntur impium.

7. Ma bouche publiera la vérité; mes lèvres détesteront l'impiété.

8. Justi sunt omnes sermones mei: non est in eis pravum quid, neque perversum,

8. Tous mes discours sont justes; ils n'ont rien de mauvais, ni de corrompu.

9. Recti sunt intelligen-

9. Ils sont pleins de droiture pour

℣ 1. Voyez la note sur le verset 20 du chap. 1.

℣ 2. Hébr.: sur le haut des lieux élevés.

℣ 3. Partout où l'on passe, et où l'on s'assemble.

℣ 5. Hébr. autr.: Vous, simples, *vous qui vous laissez facilement séduire;* apprenez à avoir de la prudence; et vous, insensés, apprenez à avoir de la sagesse.

℣ 6. Autr.: des choses justes.

ceux qui sont intelligens, et ils sont équitables pour ceux qui ont trouvé la science.

10. Recevez avec plus de joie que de l'argent, les instructions " que je vous donne, et préférez la doctrine à l'or; "

11. Car la sagesse est plus estimable que ce qu'il y a de plus précieux; " et tout ce qu'on désire le plus, ne peut lui être comparé.

12. Moi, la sagesse, j'habite dans le conseil, et je me trouve présente parmi les pensées judicieuses. "

13. La crainte du Seigneur hait le mal. Je déteste l'insolence et l'orgueil, la voie corrompue et la langue double. "

14. C'est de moi que vient le conseil et l'équité; " c'est de moi que vient la prudence " et la force.

15. Les rois règnent par moi, et c'est par moi que les législateurs ordonnent ce qui est juste. "

16. Les princes commandent par moi; et c'est par moi que ceux qui sont puissans, rendent la justice. "

17. J'aime ceux qui m'aiment, et ceux qui veillent dès le matin " pour me chercher, me trouveront.

18. Les richesses et la gloire sont avec moi, la magnificence " et la justice.

tibus, et æqui invenientibus scientiam.

10. Accipite disciplinam meam, et non pecuniam: doctrinam magis quam aurum eligite.

11. Melior est enim sapientia cunctis pretiosissimis: et omne desiderabile ei non potest comparari.

12. Ego sapientia habito in consilio, et eruditis intersum cogitationibus.

13. Timor Domini odit malum: arrogantiam et superbiam, et viam pravam, et os bilingue detestor.

14. Meum est consilium et æquitas: mea est prudentia, mea est fortitudo.

15. Per me reges regnant, et legum conditores justa decernunt:

16. Per me principes imperant, et potentes decernunt justitiam.

17. Ego diligentes me diligo, et qui manè vigilant ad me, invenient me.

18. Mecum sunt divitiæ, et gloria, opes superbæ, et justitia.

ỳ 10. Litt.: Prenez mes instructions, et non pas l'argent; c'est-à-dire, préférablement à l'argent.

Ibid. C'est ainsi que l'hébreu pourroit se traduire: *Recevez* la doctrine *que je vous enseigne avec* plus *d'empressement* que *si c'étoit* l'or le plus pur.

ỳ 11. Hébr. autr.: que les perles. *Supr.* III, 15.

ỳ 12. Hébr. autr.: Moi, la sagesse, j'habite la prudence; et j'ai trouvé, *je possède*, la science des pensées judicieuses.

ỳ 13. Hébr.: la mauvaise voie et la bouche perverse.

ỳ 14. Hébr. autr.: la solidité *du jugement*.

Ibid. Hébr. autr.: l'intelligence.

ỳ 15. Hébr. autr.: et c'est par moi que les puissances ordonnent ce qui est juste.

ỳ 16. Hébr. autr.: et c'est par moi que ceux qui jugent *et gouvernent* la terre, se conduisent d'une manière digne de leur rang.

ỳ 17. C'est-à-dire, ceux qui s'empressent.

ỳ 18. Hébr. autr.: le bien *solide et* durable.

19. Melior est enim fructus meus auro, et lapide pretioso: et genimina mea, argento electo.

19. Car les fruits que je porte, sont plus estimables que l'or et que les pierres précieuses; " et ce qui vient de moi, vaut mieux que l'argent le plus pur;

20. In viis justitiæ ambulo, in medio semitarum judicii:

20. Je marche " dans les voies de la justice, au milieu des sentiers de la prudence,"

21. Ut ditem diligentes me, et thesauros eorum repleam.

21. Pour enrichir ceux qui m'aiment," et pour remplir leurs trésors.

22. Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quidquam faceret a principio:

22. Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, avant qu'il créât aucune chose, j'étois dès lors; "

23. Ab æterno ordinata sum; et ex antiquis, antequam terra fieret.

23. J'ai été établie " dès l'éternité et dès le commencement, avant que la terre fût créée.

24. Nondum erant abyssi, et ego jam concepta eram: necdum fontes aquarum eruperant:

24. Les abimes n'étoient pas encore, et déjà j'étois conçue; les fontaines n'étoient pas encore sorties de la terre; "

25. Necdum montes gravi mole constiterant: ante colles ego parturiebar:

25. La pesante masse des montagnes n'étoit pas encore formée; " j'étois enfantée avant les collines.

26. Adhuc terram non fecerat, et flumina, et cardines orbis terræ.

26. Il n'avoit point encore créé la terre, ni les fleuves," ni affermi le monde sur ses pôles."

27. Quando præparabat cœlos, aderam: quando

27. Lorsqu'il préparoit les cieux, j'étois présente, lorsqu'il environnoit

℣ 19. Hébr.: et que le phaz; sorte d'or plus pur et plus estimé que l'or ordinaire. Dom Calmet croit que c'est l'or du Phison ou Phasis. *Gen.* II, 11, 12.

℣ 20. Hébr. autr.: je fais marcher.

Ibid. Autrement et à la lettre: du jugement, *de l'ordre, et de la justice.*

℣ 21. Hébr. autr.: pour donner en héritage à ceux qui m'aiment, ce qui est *le vrai bien*, *les solides richesses.*

℣ 22. Tout ceci regarde la sagesse éternelle, le Verbe du Père, la seconde personne de la Trinité, dont il est dit ailleurs: Au commencement le Verbe étoit en Dieu. *Joan.* I, 1.

℣ 23. Hébr.: J'ai été ointe, *j'ai reçu l'onction*, dès l'éternité. Cette onction est le symbole de l'empire que le Fils de Dieu qui est la Sagesse éternelle, a reçu de toute éternité.

℣ 24. Hébr. autr.: avant qu'il y eût des fontaines chargées d'eaux.

℣ 25. Hébr. autr.: Les montagnes n'étoient pas encore fondées.

℣ 26. On lit dans l'hébreu, וחוצות, *et plateas*, pour ונהרות, *et flumina.*

Ibid. Hébr. autr.: il n'avoit pas encore fait la terre, ni disposé les campagnes; *il n'avoit pas fait encore* le commencement de la poussière de la terre,

les abîmes de leurs bornes, et qu'il leur prescrivoit une loi inviolable; "

28. Lorsqu'il affermissoit l'air " au-dessus de la terre, et qu'il dispensoit dans leur équilibre les eaux des fontaines;

29. Lorsqu'il renfermoit la mer dans ses limites, et qu'il imposoit une loi aux eaux, afin qu'elles ne passassent point leurs bornes; " lorsqu'il posoit les fondemens de la terre;

30. J'étois avec lui, et je réglois toute chose;" j'étois chaque jour dans les délices, me jouant sans cesse devant lui,

31. Me jouant dans le monde, et trouvant mes délices à être avec les enfans des hommes.

32. Ecoutez-moi donc maintenant, mes enfans, heureux ceux qui gardent mes voies.

33. Ecoutez mes instructions, soyez sages, et ne les rejetez point.

34. Heureux celui qui m'écoute, qui veille tous les jours à l'entrée de ma maison, et qui se tient à ma porte;

35. Celui qui m'aura trouvée, trouvera la vie, et il puisera le salut de la bonté du Seigneur; "

certâ lege, et gyro, vallabat abyssos:

28. Quando æthera firmabat sursum, et liberabat fontes aquarum:

29. Quando circumdabat mari terminum suum, et legem ponebat aquis, ne transirent fines suos: quando appendebat fundamenta terræ:

30. Cum eo eram cuncta componens: et delectabar per singulos dies, ludens coram eo omni tempore,

31. Ludens in orbe terrarum: et deliciæ meæ, esse cum filiis hominum.

32. Nunc ergo, filii, audite me: beati qui custodiunt vias meas.

33. Audite disciplinam: et estote sapientes, et nolite abjicere eam.

34. Beatus homo qui audit me, et qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei.

35. Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem à Domino:

℣ 27. Hébr. litt.: lorsqu'il décrivoit un cercle sur la face de l'abîme. Quelques-uns entendent ceci de l'abîme supérieur, c'est-à-dire, des eaux qui sont au-dessus du firmament. Voyez au livre de Job, XXVI, 10. D'autres l'entendent de l'abîme inférieur, c'est-à-dire, des eaux de la mer. Voyez, dans ce volume, la *Dissertation sur le système du monde.*

℣ 28. Hébr. autr.: lorsqu'il affermissoit *et suspendoit* les nues au-dessus de la terre, et qu'il fortifioit *sous terre* les fontaines de l'abîme, *les réservoirs des grandes eaux.* Voyez la *Dissertation sur le système du monde.*

℣ 29. Hébr.: lorsqu'il imposoit une loi à la mer, afin que les eaux ne passassent point ses bornes.

℣ 30. Hébr. litt.: J'étois auprès de lui comme son nourrisson, *comme son enfant.*

℣ 35. Hébr.: il puisera la bienveillance *du sein* du Seigneur; *il deviendra l'objet de la complaisance du Seigneur.* Les Septante traduisent ce verset ainsi: « Car mes pas portent la vie, et la volonté est préparée par le Seigneur. » Parole que saint Augustin a si souvent citée contre les pélagiens: *Præparatur*

36. Qui autem in me peccaverit, lædet animam suam : omnes qui me oderunt, diligunt mortem.

36. Mais celui qui pêchera contre moi, blessera son âme ; tous ceux qui me haïssent, aiment la mort.

voluntas a Domino. Dieu prépare la volonté en produisant en elle le bon vouloir, selon cette parole de saint Paul : *C'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le faire. Philipp.* II, 13.

CHAPITRE IX.

La sagesse s'est bâti une maison ; elle a préparé un festin, et y invite les hommes. Malheur de celui qui méprise son invitation. La femme insensée appelle aussi à elle les hommes. Malheur de ceux qui se rendent à ses attraits.

1. SAPIENTIA ædificavit sibi domum : excidit columnas septem :

1. LA sagesse s'est bâti une maison, elle a taillé sept colonnes : "

2. Immolavit victimas suas : miscuit vinum, et proposuit mensam suam :

2. Elle a immolé ses victimes ; " elle a préparé " le vin, et disposé sa table ; "

3. Misit ancillas suas ut vocarent, ad arcem et ad mœnia civitatis :

3. Elle a envoyé ses servantes, pour appeler les conviés à la forteresse et aux murailles de la ville. "

4. Si quis est parvulus, veniat ad me. Et insipientibus locuta est :

4. Quiconque est simple, " qu'il vienne à moi. Et " elle a dit aux insensés :

5. Venite, comedite pa-

5. Venez, mangez le pain que je vous

℣ 1. Pour la soutenir.

— Hébr. autr. : Les pères et la plupart des interprètes expliquent tout ceci de *la Sagesse* incarnée, de Jésus-Christ même. L'Eglise est sa *maison ;* les *sept colonnes* sont les sept dons de son esprit. Sa *victime* est son corps ; son *vin* est son sang ; le banquet eucharistique est sa *table ;* ses *servantes* sont les ministres de l'Evangile.

℣ 2. Hébr. : sa victime.

Ibid. Litt. : elle a mêlé le vin. On ne buvoit pas le vin pur ; on le buvoit avec plus ou moins d'eau, selon sa force. En Jésus-Christ, ce mélange peut marquer l'union de la divinité et de l'humanité.

Ibid. Quelques-uns entendent par cette *table* l'Ecriture-Sainte où la Sagesse éternelle nous a préparé le pain de sa parole.

℣ 3. Elle les a fait monter sur ces lieux élevés pour implorer les hommes à venir à elle.

— Hébr. autr. : *elle les a envoyées* sur les parapets élevés de la ville, *sur le haut des murailles de la ville.*

℣ 4. C'est le sens de l'hébreu : Qui est simple ? Qu'il se détourne *et vienne* ici.

Ibid. La conjonction manque dans l'hébreu. On l'y trouve au verset 16 qui est parallèle à celui-ci.

donne, et buvez le vin que je vous ai préparé."

5. Quittez l'enfance, " et vivez, et marchez par les voies de la prudence. "

7. Celui qui instruit le moqueur, se fait injure; et celui qui reprend l'impie, se déshonore lui-même. "

8. Ne reprenez point le moqueur, de peur qu'il ne vous haïsse;" reprenez le sage, et il vous aimera.

9. Donnez au sage une occasion " d'apprendre, et il deviendra encore plus sage; enseignez le juste, et il recevra l'instruction avec empressement. "

Psal. cx. 10. *Eccli.* i. 16. 10. La crainte du Seigneur est le principe de la sagesse, et la science des saints est la vraie prudence."

11. Car c'est moi qui augmenterai le nombre de vos jours, et qui ajouterai de nouvelles années à votre vie :

12. Si vous êtes sage, vous le serez pour vous-même, " et si vous êtes un moqueur," vous en porterez la peine vous seul;

13. La femme insensée et querelleuse, pleine d'attraits, et qui ne sait rien du tout,"

nem meum, et bibite vinum quod miscui vobis.

6. Relinquite infantiam, et vivite : et ambulate per vias prudentiæ.

7. Qui erudit derisorem, ipse injuriam sibi facit : et qui arguit impium, sibi maculam generat.

8. Noli arguere derisorem, ne oderit te : argue sapientem, et diliget te.

9. Da sapienti occasionem, et addetur ei sapientia : doce justum, et festinabit accipere.

10. Principium sapientiæ timor Domini : et scientia sanctorum prudentia.

11. Per me enim multiplicabuntur dies tui, et addentur tibi anni vitæ.

12. Si sapiens fueris, tibimetipsi eris : si autem illusor, solus portabis malum.

13. Mulier stulta et clamosa, plenaque illecebris, et nihil omnino sciens,

℣ 4. Litt. : mêlé.

℣ 5. Hébr. : cette *funeste* simplicité.

Ibid. Hébr. autr. : de l'intelligence.

℣ 7. Fait voir son imprudence, en exposant la sagesse aux insultes de ses ennemis.

℣ 8. Et qu'ainsi il ne se rende encore plus coupable.

℣ 9. Ce mot *occasionem* n'est pas dans l'hébreu, mais dans les Septante.

Ibid. Hébr. autr. : et il continuera de recevoir *l'instruction*. Autr. : il croîtra en doctrine.

℣ 10. Hébr. autr. : et l'intelligence est la science des saints.

℣ 12. Vous en recueillerez le fruit.

Ibid. Si vous méprisez la parole sainte que je vous annonce.

℣ 13. Hébr. autr. : La femme insensée et turbulente, elle est sans prudence et sans science. Sous le nom de cette *femme étrangère, insensée, corrompue*, dont il est souvent parlé dans les premiers chapitres de ce livre, et que l'Esprit-Saint oppose à la vraie sagesse, les pères entendent dans un sens figuré, *la fausse sagesse* du siècle, qui entraîne les hommes dans le vice et dans l'erreur.

14. Sedit in foribus domûs suæ super sellam in excelso urbis loco,

14. S'est assise à la porte de sa maison, sur un siége, en un lieu élevé de la ville,

15. Ut vocaret transeuntes per viam, et pergentes itinere suo:

15. Pour appeler ceux qui passoient et qui alloient ″ leur chemin:

16. Qui est parvulus, declinet ad me. Et vecardi locuta est.

16. Que celui qui est simple ″ se détourne et s'en vienne à moi. Et elle a dit à l'insensé:

17. Aquæ furtivæ dulciores sunt, et panis absconditus suavior.

17. Les eaux dérobées sont plus douces, et le pain pris en cachette est plus agréable. ″

18. Et ignoravit quod ibi sint gigantes, et in profundis inferni convivæ ejus.

18. Mais il ignore que les géans sont avec elle; ″ et que ceux qui mangent à sa table, ″ sont dans le plus profond de l'enfer.

ỳ 15. Hébr. litt.: et qui alloient droit dans leurs sentiers.

ỳ 16. C'est le sens de l'hébreu: Qui est simple? Qu'il se détourne, *et vienne* ici.

ỳ 17. Les plaisirs secrets et dérobés, qui sont les plus sensibles.

ỳ 18 Litt.: que les géans sont là, *que sa maison est comme la porte de l'enfer où sont renfermés les géans. Supr.* II, 18.

Ibid. Litt.: ses convives.

CHAPITRE X.

Du fils sage et de l'insensé. Du juste et de l'impie. Du diligent et du paresseux. De la charité et de la haine. De la bonne et de la mauvaise langue.

Parabolæ Salomonis.

Paroboles de Salomon.*

1. Filius sapiens lætificat patrem: filius verò stultus mœstitia est matris suæ.

1. Le fils qui est sage est la joie de son père; le fils insensé est la tristesse de sa mère.

2. Nil proderunt thesauri impietatis: justitia verò liberabit a morte.

2. Les trésors, fruit de l'iniquité, ne serviront de rien; mais la justice délivrera de la mort. *Infr.* x. 4.

3. Non affliget Dominus fame animam justi, et insidias impiorum subvertet.

3. Le Seigneur n'affligera point par la famine l'âme du juste, et il détruira les mauvais desseins des méchans. ″

* Ce titre ne se lit point dans les éditions des Septante, ni dans la Vulgate de l'édition de Sixte v, mais il est dans l'hébreu et dans les exemplaires imprimés et manuscrits de la version de saint Jérôme. C'est ici que commencent les Proverbes ou Paraboles dont les chapitres précédens sont comme l'introduction.

ỳ 3. Il renversera leur fortune, et les réduira à une extrême misère.

— C'est ainsi que quelques-uns traduisent l'hébreu: Il renversera la substance, *les richesses* des méchans.

4. La main relâchée " produit l'indigence ; la main des forts " acquiert les richesses.

* Celui qui s'appuie sur des mensonges, se repait de vents ; et le même encore court après des oiseaux qui volent.

4. Egestatem operata est manus remissa : manus autem fortium divitias parat. Qui nititur mendaciis, hic pascit ventos : idem autem ipse sequitur aves volantes.

5. Celui qui amasse pendant la moisson, est sage ; mais celui qui dort pendant l'été, est un enfant de confusion. "

5. Qui congregat in messe, filius sapiens est : qui autem stertit æstate, filius confusionis.

6. La bénédiction du Seigneur " est sur la tête du juste ; mais l'iniquité " des méchans leur couvrira le visage.

6. Benedictio Domini super caput justi : os autem impiorum operit iniquitas.

7. La mémoire du juste sera accompagnée de louanges ; " mais le nom des méchans pourira. "

7. Memoria justi cum laudibus et nomen impiorum putrescet.

8. L'homme sage qui est tel dans le cœur, reçoit les avis qu'on lui donne ; " l'insensé est frappé par les lèvres. "

8. Sapiens corde præcepta suscipit : stultus cæditur labiis.

9. Celui qui marche simplement, marche en assurance ; mais celui qui pervertit ses voies, sera découvert.

9. Qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter : qui autem depravat vias suas, manifestus erit.

Eccli. XXVII. 25.

10. L'œil flatteur et doux causera de la douleur " ; et l'insensé sera blessé par les lèvres. "

10. Qui annuit oculo, dabit dolorem : et stultus labiis verberabitur.

℣ 4. Paresseuse.

Ibid. Hébr. autr. : la main active *et diligente.* A la lettre : la main des diligens.

* Ce verset n'est ni dans l'hébreu, ni dans le grec, dans un grand nombre de manuscrits latins, ni dans l'imprimé des Bibles royales, ni dans la nouvelle édition de saint Jérôme.

℣ 5. Hébr. autr. : est un enfant *intelligent, et* qui aura d'heureux succès, *qui prospérera.*

Ibid. Hébr. autr. : qui s'attire la confusion.

℣ 6. Hébr. : les bénédictions sont, etc.

Ibid. Hébr. litt. : la violence.

℣ 7. Hébr. : sera en bénédiction.

Ibid. Ou selon l'expression propre de notre langue : sera en mauvaise odeur.

℣ 8. Autr. : Celui qui a le cœur sage recevra les préceptes.

Ibid. Qui l'instruisent. Il s'offense des remontrances qu'on lui fait.

— Hébr. autr. : celui dont les lèvres sont insensées, sera puni. C'est que dans l'hébreu *labiis* est joint à *stultus* comme au verset 10.

℣ 10. A celui qui s'y laissera tromper.

Ibid. Des adulateurs qu'il aura écoutés.

— Autr. : Celui qui fait signe de l'œil *avec malice, en* souffrira, et celui

11. Vena vitæ, os justi : et os impiorum operit iniquitatem.

11. La bouche du juste est une source de vie ; la bouche des méchans cache l'iniquité. "

12. Odium suscitat rixas : et universa delicta operit charitas.

12. La haine excite les querelles, " mais la charité " couvre toutes les fautes. " 1 *Cor.* XIII. 1 *Pet.* IV. 8.

13. In labiis sapientis invenitur sapientia, et virga in dorso ejus qui indiget corde.

13. La sagesse se trouve sur les lèvres du sage, " et la verge sur le dos de celui qui n'a point de sens.

14. Sapientes abscondunt scientiam : os autem stulti confusioni proximum est.

14. Les sages cachent leur science " ; la bouche de l'insensé est toujours près de s'attirer la confusion. "

15. Substantia divitis, urbs fortitudinis ejus : pavor pauperum, egestas eorum.

15. Les richesses du riche sont sa ville forte ; " l'indigence des pauvres les tient dans la crainte.

16. Opus justi ad vitam : fructus autem impii ad peccatum.

16. L'œuvre du juste conduit à la vie ; le fruit du méchant tend au péché. "

17. Via vitæ custodienti disciplinam : qui autem increpationes relinquit, errat.

17. Celui qui garde la discipline, est dans le chemin de la vie ; mais celui qui néglige les réprimandes, s'égare.

18. Abscondunt odium labia mendacia : qui profert contumeliam, insipiens est.

18. Les lèvres menteuses cachent la haine " ; celui qui outrage ouvertement, est un insensé.

19. In multiloquio non deerit peccatum : qui au-

19. Les longs discours " ne seront point exempts de péché ; mais celui qui

dont les lèvres sont insensées, *en* sera puni. Ce dernier membre est une répétition de ce qu'on vient de voir au verset 10. Au lieu de cela les Septante ont lu : mais celui qui reprend avec liberté, procurera la paix.

℣ 11. Hébr. litt. : la violence.

℣ 12. Ne pardonne rien.

Ibid. Hébr. autr. : l'amitié.

Ibid. Les excuse.

℣ 13. Hébr. autr. : De l'homme intelligent.

℣ 14. Par modestie.

Ibid. En parlant de ce qu'il ne sait point.

— Hébr. : de se briser.

℣ 15. Elles le remplissent de confiance.

℣ 16. Selon l'hébreu on pourroit traduire : La vie est la récompense des travaux du juste ; la peine du péché est le fruit que recueille le méchant. *Opus*, id est, *merces operis : peccatum*, id est, *peccati pœna ;* double hébraïsme.

℣ 18. Qui est dans le cœur.

℣ 19. Litt. ; l'abondance des paroles.

est modéré dans ses paroles, est très-prudent."

20. La langue du juste est un argent épuré; mais le cœur des méchans est de nul prix.

21. Les lèvres du juste en instruisent plusieurs; mais les ignorans " mourront dans l'indigence de leur cœur.

22. La bénédiction du Seigneur fait les hommes riches, et l'affliction ne se trouvera point avec eux."

23. L'insensé commet le crime comme en se jouant; mais la sagesse est la prudence de l'homme."

24. Ce que craint le méchant, lui arrivera; les justes obtiendront ce qu'ils désirent.

25. Le méchant disparoîtra comme une tempête " qui passe; mais le juste sera comme un fondement éternel.

26. Ce qu'est le vinaigre aux dents, et la fumée aux yeux, tel est le paresseux à l'égard de ceux qui l'ont envoyé.

27. La crainte du Seigneur prolonge les jours; et les années des méchans seront abrégées.

28. L'attente des justes, c'est la joie"; mais l'espérance des méchans périra.

29. La voie du Seigneur est la force du simple; mais ceux qui font le mal, sont dans l'effroi.

30. Le juste ne sera jamais ébranlé; mais les méchans ne demeureront point sur la terre."

tem moderatur labia sua, prudentissimus est?

20. Argentum electum, lingua justi: cor autem impiorum pro nihilo.

21. Labia justi erudiunt plurimos: qui autem indocti sunt, in cordis egestate morientur.

22. Benedictio Domini divites facit, nec sociabitur eis afflictio.

23. Quasi per risum stultus operatur scelus: sapientia autem est viro prudentia.

24. Quod timet impius, veniet super eum: desiderium suum justis dabitur.

25. Quasi tempestas transiens, non erit impius: justus autem quasi fundamentum sempiternum.

26. Sicut acetum dentibus, et fumus oculis, sic piger his qui miserunt eum.

27. Timor Domini apponet dies: et anni impiorum breviabuntur.

28. Exspectatio justorum lætitia: spes autem impiorum peribit.

29. Fortitudo simplicis via Domini: et pavor his qui operantur malum.

30. Justus in æternum non commovebitur: impii autem non habitabunt super terram.

ỷ 19. Hébr. autr.: est intelligent.
ỷ 21. Hébr.: les insensés.
ỷ 22. Hébr.: avec elle.
ỷ 23. Elle lui fait éviter les moindres péchés.
ỷ 25. Hébr. autr.: comme un tourbillon.
ỷ 28. Qu'ils sont sûrs d'obt[illegible] jour.
ỷ 30. Ils seront exterminés.

31. Os justi parturiet sapientiam : lingua parvorum peribit.

32. Labia justi considerant placita : et os impiorum, perversa.

31. La bouche du juste enfantera la sagesse; la langue des hommes corrompus périra. "

32. Les lèvres du juste considèrent ce qui peut plaire " ; et la bouche des méchans se répand en paroles malignes. "

ỳ 31. Hébr. litt. : sera retranchée, *exterminée.*

ỳ 32. A Dieu et aux hommes.

Ibid. Qui offensent également Dieu et les hommes.

— Hébr. litt. : Les lèvres du juste connoissent *le bien*, ce qui plaît, *ce qui est aimable ;* mais la bouche des méchans *ne connoît que* la corruption, *la perversité.*

CHAPITRE XI.

Avantages des justes et des sages, opposés aux malheurs des méchans et des insensés.

1. STATERA dolosa, abominatio est apud Dominum : et pondus æquum, voluntas ejus.

2. Ubi fuerit superbia, ibi erit et contumelia : ubi autem est humilitas, ibi et sapientia.

3. Simplicitas justorum diriget eos : et supplantatio perversorum vastabit illos.

4. Non proderunt divitiæ in die ultionis : justitia autem liberabit a morte.

5. Justitia simplicis diriget viam ejus : et in impietate sua corruet impius.

6. Justitia rectorum liberabit eos : et in insidiis suis capientur iniqui.

1. LA balance trompeuse est en abomination devant le Seigneur; le poids juste est selon sa volonté." *Infr.* xx. 10 *et* 23.

2. Où sera l'orgueil, " là sera aussi la confusion; mais où est l'humilité, là est pareillement la sagesse. *Infr.* xv. 33.

3. La simplicité des justes les conduira heureusement; les tromperies des méchans " seront leur propre ruine.

4. Les richesses ne serviront de rien au jour de la vengeance; " mais la justice délivrera de la mort." *Sup.* x 2.

5. La justice du simple rendra sa voie heureuse ;" et l'impie fera de funestes chutes dans son impiété.

6. La justice des justes les délivrera; mais les méchans " seront pris dans leurs propres piéges.

ỳ 1. Hébr. autr. : est *l'objet* de sa complaisance, *de son amour.*

ỳ 2. Le mépris des autres.

ỳ 3. Hébr. autr. : La perversité des perfides les perdra.

ỳ 4. Hébr. litt. : Au jour de l'indignation.

Ibid. De la mort éternelle.

ỳ 5. Hébr. : Dressera, *aplanira* sa voie.

ỳ 6. Hébr. autr. : les perfides.

7. A la mort du méchant, il ne restera plus d'espérance; et l'attente des ambitieux périra."

7. Mortuo homine impio, nulla erit ultra spes: et exspectatio sollicitorum peribit.

8. Le juste a été délivré des maux qui le pressoient, et le méchant sera livré au lieu de lui.

8. Justus de angustia liberatus est: et tradetur impius pro eo.

9. Le faux ami séduit son ami" par ses paroles; mais les justes seront délivrés par la science."

9. Simulator ore decipit amicum suum: justi autem liberabuntur scientiâ.

10. Le bonheur des justes comblera de joie toute la ville; et on louera" Dieu à la ruine des méchans.

10. In bonis justorum exsultabit civitas: et in perditione impiorum erit laudatio.

11. La ville sera élevée en gloire par la bénédiction des justes; et elle sera renversée par la bouche des méchans.

11. Benedictione justorum exaltabitur civitas: et ore impiorum subvertetur.

12. Celui qui méprise son ami n'a point de sens;" mais l'homme prudent gardera le silence."

12. Qui despicit amicum suum, indigens corde est: vir autem prudens tacebit.

13. Le trompeur" révélera les secrets; mais celui qui a la fidélité dans le cœur, cache ce que son ami lui a confié.

13. Qui ambulat fraudulenter, revelat arcana: qui autem fidelis est animi, celat amici commissum.

14. Où il n'y a personne pour gouverner," le peuple périt: où il y a beaucoup de conseils, là est le salut.

14. Ubi non est gubernator, populus corruet: salus autem, ubi multa consilia.

15. Celui qui répond pour un étranger, tombera dans le malheur; celui qui évite les piéges," sera en sûreté.

15. Affligetur malo, qui fidem facit pro extraneo: qui autem cavet laqueos, securus erit.

ỳ 7. Hébr. litt.: A la mort de l'homme impie, l'espérance *de cet impie* périra, (*Supr.* x, 28.) et l'attente des injustes périra *à leur dernière heure.*

ỳ 9. Hébr. autr.: L'hypocrite, *l'homme dissimulé, perdra*, séduira, son ami, *son prochain* par ses paroles.

Ibid. La sagesse et l'instruction leur feront découvrir et éviter les piéges que leur tend cet ami infidèle.

ỳ 10. Hébr. litt.: On fera retentir des cris de joie, *d'applaudissement, parce que Dieu se sera fait justice, et aura pris la protection des siens, de sa vérité, de sa gloire.*

ỳ 12. Litt.: Celui qui méprise son ami, *son prochain*, est un homme qui n'a point de sens.

Ibid. Sur les imperfections qu'il verra en son ami.

ỳ 13. Hébr. autr.: Celui qui se conduit en détracteur, *comme un médisant.*

ỳ 14. Hébr.: Où n'est point l'art de gouverner.

ỳ 15. Les dangers qu'il y a à être caution.

— Hébr.: Celui qui hait les engagemens *que l'on contracte en frappant dans la main.*

16. Mulier gratiosa inveniet gloriam : et robusti habebunt divitias.

16. La femme modeste " sera élevée en gloire ; et les forts" acquerront les richesses.

17. Benefacit animæ suæ vir misericors : qui autem crudelis est, etiam propinquos abjicit.

17. L'homme charitable fait du bien à son âme ; mais celui qui est cruel, rejette ses proches même."

18. Impius facit opus instabile : seminanti autem justitiam merces fidelis.

18. L'ouvrage du méchant ne sera point stable ; " mais la récompense est assurée à celui qui sème la justice."

19. Clementia præparat vitam : et sectatio malorum, mortem.

19. La clémence ouvre le chemin à la vie ; " et la recherche du mal conduit à la mort.

20. Abominabile Domino cor pravum : et voluntas ejus in iis qui simpliciter ambulant.

20. Le Seigneur a en abomination le cœur corrompu, et il met son affection en ceux qui marchent simplement. "

21. Manus in manu, non erit innocens malus : semen autem justorum salvabitur.

21. Le méchant ne sera point innocent, lors même qu'il aura les mains l'une dans l'autre " ; mais la race des justes sera sauvée.

22. Circulus aureus in naribus suis, mulier pulchra et fatua.

22. La femme belle et insensée est comme un anneau d'or au museau d'une truie."

23. Desiderium justorum omne bonum est : præstolatio impiorum, furor.

23. Le désir des justes se porte à tout bien ; l'attente des méchans est fureur."

24. Alii dividunt propria, et ditiores fiunt : alii rapiunt non sua, et semper in egestate sunt.

24. Les uns donnent ce qui est à eux, et sont toujours riches ; les autres ravissent le bien d'autrui, et sont toujours pauvres."

℣ 16. Autr. : La femme *douée* de grâces *et de vertus*.

Ibid. Les hommes laborieux et vigilans.

℣ 17. Hébr. litt. : Trouble sa chair, *nuit à sa chair*. Les Hébreux appellent quelquefois *leur chair*, leurs proches. *Is.* LVIII, 7. *et alibi.*

℣ 18. Hébr. autr. : n'aura point de récompense.

Ibid. Qui fait de bonnes œuvres.

℣ 19. Hébr. : La justice prépare la vie ; ou selon la leçon des Septante : Le fils de la justice, *l'homme juste*, *est né* pour la vie ; mais celui qui recherche le mal, *court* à la mort.

℣ 20. Hébr. : Dont la voie est simple, *pure*, *innocente*.

℣ 21. Qu'on ne lui verra faire aucun mal.

℣ 22. La beauté chez la femme qui manque de chasteté et de modestie, est un ornement mal placé, qui sera bientôt souillé.

℣ 23. Ils n'attendent que l'occasion d'exercer leur fureur. Autrement et selon l'hébreu : Le désir des justes n'est autre chose que le bien *souverain et éternel qui leur est promis* ; mais l'attente des méchans est la fureur, *et l'indignation d'un Dieu irrité*, *et qui exercera sur eux ses vengeances*.

℣ 24. Hébr. autr. ; Il y en a qui répandent *leurs biens*, et il leur *en* vient

25. Celui qui donne abondamment" sera engraissé lui-même; et celui qui enivre les pauvres," sera lui-même enivré."

25. Anima, quæ benedicit, impinguabitur: et qui inebriat, ipse quoque inebriabitur.

26. Celui qui cache le blé sera maudit des peuples; et la bénédiction viendra sur la tête de ceux qui le vendent.

26. Qui abscondit frumenta, maledicetur in populis: benedictio autem super caput vendentium.

27. Celui qui cherche le bien, est heureux de se lever dès le point du jour"; mais celui qui cherche le mal, en sera accablé.

27. Bene consurgit diluculò qui quærit bona: qui autem investigator malorum est, opprimetur ab eis.

28. Celui qui se fie en ses richesses, tombera; mais les justes" germeront" comme l'arbre dont la feuille est toujours verte.

28. Qui confidit in divitiis suis, corruet: justi autem quasi virens folium germinabunt.

29. Celui qui met le trouble dans sa maison" ne possédera que du vent; et l'insensé sera assujetti au sage.

29. Qui conturbat domum suam, possidebit ventos: et qui stultus est, serviet sapienti.

30. Le fruit du juste" est un arbre de vie; et celui qui assiste les âmes," est sage.

30. Fructus justi lignum vitæ: et qui suscipit animas, sapiens est.

1 Pet. IV. 18. 31. Si le juste est puni sur la terre," combien plus le sera le méchant et le pécheur."

31. Si justus in terra recipit, quantò magis impius et peccator.

encore; il y en a qui épargnent trop, et *qui se trouvent* ensuite dans l'indigence.

℣ 25. Aux pervers.

— Litt.: L'âme qui bénit. *Bénir* pour *donner*, hébraïsme.

Ibid. Qui rassasie les pauvres de ses biens.

Ibid. Des biens de Dieu.

℣ 27. Pour multiplier ses bonnes œuvres.

℣ 28. Qui mettent leur confiance dans le Seigneur.

Ibid. Hébr. litt.: fleuriront, *seront florissans.*

℣ 29. Par ses dépenses excessives.

℣ 30. Tout ce qui vient de lui, ses pensées, ses paroles, ses actions.

Ibid. Qui les gagne à Dieu.

℣ 31. Hébr. autr.: Voilà que le juste reçoit sur la terre la rétribution, *le châtiment de ses péchés;* combien plus le méchant et le pécheur *ne la recevront-ils pas.*

Ibid. Dans cette vie ou dans l'autre.

CHAPITRE XII.

Aimer la correction; cultiver la piété. Sort des bons et des méchans. De l'homme fainéant et laborieux. Du sage et de l'insensé. Des biens et des maux causés par la langue.

1. Qui diligit disciplinam, diligit scientiam : qui autem odit increpationes, insipiens est.

2. Qui bonus est, hauriet gratiam a Domino : qui autem confidit in cogitationibus suis, impiè agit.

3. Non roborabitur homo ex impietate : et radix justorum non commovebitur.

4. Mulier diligens, corona est viro suo : et putredo in ossibus ejus, quæ confusione res dignas gerit.

5. Cogitationes justorum judicia : et consilia impiorum fraudulenta.

6. Verba impiorum insidiantur sanguini : os justorum liberabit eos.

7. Verte impios, et non erunt : domus autem justorum permanebit.

8. Doctrinâ suâ noscetur vir : qui autem vanus et

1. Celui qui aime la correction, aime la science; mais celui qui hait les réprimandes, est un insensé.

2. Celui qui est bon, puisera la grâce du Seigneur; mais celui qui met sa confiance en ses propres pensées, agit en impie."

3. L'homme ne s'affermira " point par l'impiété; mais la racine des justes sera inébranlable.

4. La femme vigilante et vertueuse" est la couronne de son mari; mais celle qui fait des choses dignes de confusion, fera sécher le sien jusqu'au fond des os. "

5. Les pensées des justes sont pleines de justice, et les pensées des méchans sont pleines de malices."

6. Les paroles des méchans dressent des embûches pour verser le sang, la bouche des justes les délivrera."

7. Au moindre changement, les méchans tombent et ne sont plus; mais la maison des justes demeurera ferme.

8. L'homme sera connu par sa doctrine; " mais celui qui est vain, et qui

℣ 2. Hébr. autr. : Celui qui est bon, puisera la bienveillance *du sein* du Seigneur, *deviendra l'objet de la complaisance du Seigneur;* (*Supr.* VIII, 35.) mais l'homme qui a *dans son cœur* de malignes pensées, *le Seigneur* le condamnera.

℣ 3. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 4. Hébr. : La femme forte *et vertueuse.* C'est la même expression qu'au chap. XXXI, ℣ 10.

Ibid. Litt. : est comme une pouriture dans les os de son mari.

℣ 5. Autr. : de tromperie, *d'artifice.*

℣ 6. Autr. : Mais les justes se délivreront par leur propre bouche, *par leurs discours pleins de sagesse.*

℣ 8. Par sa prudence.

— Hébr. : L'homme sera loué selon son intelligence.

n'a point de sens," tombera dans le mépris.

excors est, patebit contemptui.

Eccli. x. 30. 9. Le pauvre qui se suffit à lui-même," vaut mieux qu'un homme glorieux qui n'a point de pain.

9. Melior est pauper et sufficiens sibi, quam gloriosus et indigens pane.

10. Le juste se met en peine de la vie des bêtes qui sont à lui, mais les entrailles des méchans sont cruelles.

10. Novit justus jumentorum suorum animas : viscera autem impiorum crudelia.

11. Celui qui laboure sa terre, sera rassasié de pain; mais celui qui aime à ne rien faire, est très-insensé."

11. Qui operatur terram suam, satiabitur panibus : qui autem sectatur otium, stultissimus est.

* Celui qui passe le temps à boire du vin avec plaisir, laissera des marques de sa honte dans ses places fortes.**

* Qui suavis est in vini demorationibus, in suis munitionibus relinquit contumeliam.

12. Le désir de l'impie est de s'appuyer de la force des plus méchans; mais la racine des justes germera de plus en plus.

12. Desiderium impii munimentum est pessimorum : radix autem justorum proficiet.

13. Le méchant attire sa ruine" par les péchés de ses lèvres; mais le juste sera délivré des maux pressans."

13. Propter peccata labiorum, ruina proximat malo : effugiet autem justus de angustia.

14. L'homme sera rempli" de biens selon le fruit de sa bouche, et il lui sera rendu selon les œuvres de ses mains.

14. De fructu oris sui, unusquisque replebitur bonis : et juxta opera manuum suarum retribuetur ei.

15. La voie de l'insensé est droite à ses yeux; mais celui qui est sage écoute les conseils."

15. Via stulti recta in oculis ejus : qui autem sapiens est, audit consilia.

℣ 8. Hébr. : Celui dont le sens est pervers.

℣ 9. Qui sait trouver par son travail de quoi subsister.

— C'est le sens de l'hébreu qui peut se traduire à la lettre : Un homme méprisé, *d'une basse condition*, mais qui travaille pour lui, *qui sait vivre de son travail*, vaut mieux, etc.

℣ 11. Hébr. autr. : Mais celui qui recherche l'inutilité, *l'oisiveté*, manque de sens.

* Ce verset n'est pas dans l'hébreu; il est pris des Septante.

** Elles seront surprises par ses ennemis; et sa famille tombera dans une indigence pleine d'ignominie.

℣ 13. Hébr. : Se trouve pris *comme dans un filet* par le péché de ses lèvres.

Ibid. Par la sagesse de sa conduite et de ses paroles.

℣ 14. Hébr. litt. : rassasié.

℣ 15. Pour ne pas s'égarer.

16. Fatuus statim indicat iram suam : qui autem dissimulat injuriam, callidus est.

16. L'insensé découvre d'abord ″ sa colère ; mais celui qui dissimule l'injure est un homme habile. ″

17. Qui quod novit loquitur, index justitiæ est : qui autem mentitur, testis est fraudulentus.

17. Celui qui mesure ce qu'il sait bien, rend un témoignage juste ; mais celui qui ment, est un témoin trompeur. ″

18. Est qui promittit, et quasi gladio pungitur conscientiæ : lingua autem sapientium sanitas est.

18. Tel promet qui est percé ensuite, comme d'une épée, par sa conscience ″ ; mais la langue des sages est une source de santé. ″

19. Labium veritatis firmum erit in perpetuum : qui autem testis est repentinus, concinnat linguam mendacii.

19. La bouche véritable sera toujours ferme ; mais le témoin précipité se fait avec peine une langue de mensonge. ″

20. Dolus in corde cogitantium mala : qui autem pacis ineunt consilia, sequitur eos gaudium.

20. Ceux qui forment de mauvais desseins, ont la tromperie dans le cœur ″ ; mais ceux qui n'ont que des conseils de paix, sont dans la joie.

21. Non contristabit justum, quidquid ei acciderit : impii autem replebuntur malo.

21. Quoi qu'il arrive au juste, il ne s'attristera point ; ″ mais les méchans auront le cœur pénétré d'affliction. ″

22. Abominatio est Domino labia mendacia : qui autem fideliter agunt, placent ei.

22. Les lèvres menteuses sont en abomination au Seigneur ; mais ceux qui agissent sincèrement, ″ lui sont agréables.

23. Homo versutus celat

23. L'homme habile ″ cache sa

℣ 16. Hébr. litt. : Le même jour.

Ibid. Autr. : Qui est prudent.

℣ 17. Hébr. : Celui qui profère la vérité, qui annonce la justice, *est un témoin fidèle* ; mais le témoin du mensonge *annonce* la tromperie, *est un témoin trompeur, un fourbe.*

℣ 18. Laquelle lui reproche l'engagement qu'il a contracté.

Ibid. Ils ne s'engagent à rien qui puisse les troubler.

— Hébr. : *Il y a* des gens *dont les paroles qu'ils* profèrent *sont* comme des coups d'épée ; mais la langue des sages porte la santé.

℣ 19. Hébr. : Mais la langue de mensonge n'est que pour un moment.

℣ 20. Sont dans des inquiétudes continuelles.

℣ 21. Parce qu'il a mis son espérance en Dieu.

Ibid. Dans les maux qui leur arriveront, il ne leur reste aucune ressource, ni aucune consolation.

— Hébr. autr. : Il n'arrivera au juste rien qui l'attriste ; mais les méchans seront remplis de maux *et d'afflictions.*

℣ 22. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 23. Autr. : Prudent.

science; le cœur de l'insensé se hâte de produire sa folie."

24. La main des hommes forts " dominera ; mais la main relâchée " sera assujettie à payer le tribut.

25. La tristesse du cœur humiliera l'homme ;" mais une bonne parole le réjouira.

26. Celui qui, pour son ami, néglige une perte," est juste ; " mais la voie des méchans les séduira."

27. Le trompeur ne jouira point du gain qu'il cherche ;" mais les richesses de l'homme juste sont précieuses comme l'or."

28. La vie est dans le sentier de la justice ; mais le chemin détourné " conduit à la mort.

scientiam : et cor insipientium provocat stultitiam.

24. Manus fortium dominabitur : quæ autem remissa est, tributis serviet.

25. Mœror in corde viri humiliabit illum, et sermone bono lætificabitur.

26. Qui negligit damnum propter amicum, justus est: iter autem impiorum decipiet eos.

27. Non inveniet fraudulentus lucrum : et substantia hominis erit auri pretium.

28. In semita justitiæ, vita : iter autem devium ducit ad mortem.

℣ 23. Litt. : Appelle la folie.

℣ 24. Laborieux. C'est le sens de l'hébreu : la main des hommes laborieux, *diligens. Supr.* x, 4.

Ibid. Paresseuse.

℣ 25. Le jettera dans l'abattement.

— C'est aussi le sens de l'hébreu : La tristesse dans le cœur de l'homme l'abattra.

℣ 26. Hébr. autr. : Celui qui laisse *et abandonne quelque chose*, pour *faire plaisir à* son prochain, est juste.

Ibid. Agit en véritable ami.

Ibid. Hébr. autr. : « Les égarera. » Par un effet de la justice de Dieu, les avantages qu'ils tâchent de se procurer seront un jour compensés par des désavantages plus grands.

℣ 27. Hébr. litt. : Le trompeur ne fera point rôtir sa chasse; *il court en vain après sa proie; il ne prendra rien.* Autr. : L'homme relâché, *paresseux*, n'enfermera point sa chasse, *n'acquerra et ne possédera point de biens.;* mais les richesses de l'homme laborieux, *diligent*, sont précieuses.

Ibid. Dieu les lui conserve avec soin.

℣ 28. Du péché.

CHAPITRE XIII.

Fils sage ou insensé. Retenue dans les paroles. Courte durée de l'éclat des impies. Biens acquis trop promptement. Espérances différées. Châtier ses enfans. Insatiabilité des impies.

1. Filius sapiens, doctrina patris : qui autem illusor est, non audit cùm arguitur.

2. De fructu oris sui, homo satiabitur bonis : anima autem prævaricatorum iniqua.

3. Qui custodit os suum, custodit animam suam : qui autem inconsideratus est ad loquendum, sentiet mala.

4. Vult et non vult piger : anima autem operantium impinguabitur.

5. Verbum mendax justus detestabitur : impius autem confundit et confundetur.

6. Justitia custodit innocentis viam : impietas autem peccatorem supplantat.

1. Le fils qui est sage, est attentif à la doctrine de son père ;" mais celui qui est un moqueur," n'écoute point quand on le reprend.

2. L'homme juste sera rassasié de biens par le fruit de sa bouche ; mais l'âme des violateurs de la loi se rassasie " d'iniquité.

3. Celui qui garde sa bouche, " garde son âme ; mais celui qui est inconsidéré dans ses paroles, éprouvera des maux."

4. Le paresseux veut et ne veut pas ;" mais l'âme de ceux qui travaillent, s'engraissera."

5. Le juste détestera " la parole de mensonge ; mais le méchant confond et sera confondu."

6. La justice garde la voie de l'innocent ;" l'iniquité fait tomber le pécheur dans le piége."

℣ 1. Hébr autr. : Le fils qui est sage *reçoit* l'instruction de son père. C'est-à-dire que le verbe manque, ou du moins est sous-entendu.

Ibid. Un impie et un insensé.

℣ 2. C'est le sens de l'hébreu : *Sera rassasiée* de *ses* violences, *de ses infractions.*

℣ 3. Qui veille sur sa langue.

Ibid. Hébr. litt. : Celui qui étend ses lèvres, *qui se répand en paroles*, se brisera.

℣ 4. Il veut avoir de quoi vivre et ne veut pas travailler.

— Hébr. autr. : Le paresseux désire, et n'acquiert point ce que son âme désire.

Ibid. Sera comblée de biens.

℣ 5. Hébr. litt : haïra.

Ibid. Il confond les autres par ses calomnies, et sera confondu lui-même, lorsqu'elles seront découvertes.

— Hébr. autr. : Met *les autres* en mauvaise odeur *par ses calomnies.*

℣ 6. Hébr. : Celui dont la voie est simple, *pure*, *innocente.*

Ibid. Hébr. autr. : Renverse le pécheur. Autrement : Le péché renverse les impies.

7. Tel paroît riche, qui n'a rien ; et tel paroît pauvre, qui est fort riche."

7. Est quasi dives, cùm nihil habeat : et est quasi pauper, cùm in multis divitiis sit.

8. L'homme riche rachète sa vie par son bien ;" mais celui qui est pauvre ne peut résister aux menaces."

8. Redemptio animæ viri, divitiæ suæ : qui autem pauper est, increpationem non sustinet.

9. La lumière " des justes donne la joie ;" mais la lampe des méchans s'éteindra."

9. Lux justorum lætificat : lucerna autem impiorum extinguetur.

10. Il y a toujours des querelles entre les superbes ;" mais ceux qui font tout avec conseil," sont conduits par la sagesse."

10. Inter superbos semper jurgia sunt : qui autem agunt omnia cum consilio, reguntur sapientiâ.

11. Le bien amassé à la hâte," diminuera ;" mais celui qui se recueille à la main et peu à peu " se multipliera.

11. Substantia festinata minuetur : quæ autem paulatim colligitur manu, multiplicabitur.

12. L'espérance différée afflige l'âme ;" le désir qui s'accomplit, est un arbre de vie.

12. Spes quæ differtur, affligit animam : lignum vitæ desiderium veniens.

13. Celui qui parle avec mépris de quelque chose, s'engage pour l'avenir ; " mais celui qui craint le

13. Qui detrahit alicui rei, ipse se in futurum obligat : qui autem timet

℣ 7. Hébr. autr. : Tel se dit riche, etc., tel se dit pauvre, etc.

℣ 8. Lorsqu'on veut la lui ravir.

Ibid. Hébr. litt. : N'entend point de menaces. Autr. : Ne peut entendre les menaces. *Il ne peut les soutenir.*

℣ 9. La prospérité.

Ibid. Autr. : Donne la joie *à ceux qui la voient.*

Ibid. Tout leur vain éclat se dissipera comme la fumée.

℣ 10. Parce qu'ils sont arrogans et téméraires, et qu'ils ne veulent point céder les uns aux autres.

Ibid. Avec prudence.

Ibid. Ils fuient les disputes des insensés, qui ne servent qu'à troubler la paix, et à altérer la charité.

— Hébr. autr. : C'est au milieu de l'orgueil que se trouvent les querelles; mais la sagesse est avec ceux qui se conduisent avec conseil, *avec prudence.*

℣ 11. Par des voies injustes et criminelles.

Ibid. Se dissipera facilement.

Ibid. Par un travail honnête et légitime.

— Ce mot, *paulatim*, n'est pas exprimé dans l'hébreu.

℣ 12. Hébr. litt. : le cœur.

℣ 13. Il s'engage lui-même à ne rien faire qui mérite d'être repris. Hébr. litt. : Celui qui méprise la parole *du Seigneur*, s'y engage; *elle se tourne contre lui, et il portera la peine du mépris qu'il en a fait.*

præceptum, in pace versabitur.

* Animæ dolosæ errant in peccatis : justi autem misericordes sunt, et miserantur.

14. Lex sapientis fons vitæ, ut declinet a ruina mortis.

15. Doctrina bona dabit gratiam : in itinere contemptorum vorago.

16. Astutus omnia agit cum consilio : qui autem fatuus est, aperit stultitiam.

17. Nuntius impii cadet in malum : legatus autem fidelis, sanitas.

18. Egestas et ignominia ei qui deserit disciplinam : qui autem acquiescit arguenti, glorificabitur.

19. Desiderium si compleatur, delectat animam : detestantur stulti eos qui fugiunt mala.

précepte, " demeurera en paix. "

* Les âmes trompeuses errent dans les péchés ;** les justes, au contraire, sont compatissans, et font miséricorde.

14. La loi du sage est une source de vie pour éviter " la ruine de la mort.

15. La bonne doctrine attire la grâce ;" la voie des moqueurs " mène au précipice."

16. L'homme habile " fait tout avec conseil, " mais l'insensé fait voir sa folie.

17. L'ambassadeur de l'impie" tombera dans le mal;" mais l'envoyé fidèle est une source de santé.

18. Celui qui se retire de la discipline, " tombera dans l'indigence et l'ignominie; mais celui qui reçoit de bon cœur " les répréhensions, sera élevé en gloire.

19. L'accomplissement du désir est la joie de l'âme; les insensés détestent ceux qui fuient le mal."

℣ 13. Du Seigneur.

Ibid. Hébr. autr. : « en recevra la récompense. » Le même mot hébreu ישלם peut signifier *pacem habebit*, ou *mercedem recipiet.*

* Ce verset n'est ni dans l'hébreu, ni dans plusieurs éditions latines, ni dans quelques exemplaires grecs. Dans ceux des Grecs et des Latins qui le lisent, il se trouve après les versets 9 ou 11.

** Elles tombent d'égarement en égarement.

℣ 14. Hébr. : pour éviter les filets de la mort.

℣ 15. Hébr. autr. : La bonne intelligence, *le bon esprit*, fait trouver grâce *devant Dieu et devant les hommes.* Autr. : Celui qui a trouvé grâce aura d'heureux succès; *mais* la voie, etc.

Ibid. La doctrine des impies.

Ibid. Hébr. : mais la voie des prévaricateurs est rude, *âpre.*

℣ 16. Prudent.

Ibid. Hébr. litt. : avec science, *avec connoissance.*

℣ 17. Qui est impie comme son maître.

Ibid. Hébr. autr. : L'ambassadeur impie tombera dans le mal.

℣ 18. Qui ne peut souffrir la correction.

— Hébr. autr. : Celui qui rejette la discipline.

Ibid. Hébr. : qui garde, *qui observe.*

℣ 19. Hébr. autr. : *Aussi* l'horreur des insensés est de s'éloigneur du mal.

20. Celui qui marche avec les sages deviendra sage; l'ami des insensés leur ressemblera."

20. Qui cum sapientibus graditur, sapiens erit : amicus stultorum similis efficietur.

21. Le mal poursuit les pécheurs; et les biens seront la récompense des justes.

21. Peccatores persequitur malum : et justis retribuentur bona.

22. L'homme vertueux laisse héritiers de ses biens ses fils et ses petits-fils;" mais le bien du pécheur" est réservé pour le juste.

22. Bonus relinquit hæredes filios et nepotes : et custoditur justo substantia peccatoris.

23. On recueille quantité de fruits dans les champs de ses pères;" dans les autres on ramasse sans jugement."

23. Multi cibi in novalibus patrum : et aliis congregantur absque judicio.

Infr. XXIII. 13. 24. Celui qui épargne la verge hait son fils; mais celui qui l'aime, s'applique" à le corriger.

24. Qui parcit virgæ, odit filium suum : qui autem diligit illum, instanter erudit.

25. Le juste mange et remplit son âme;" mais le ventre des méchans est insatiable."

25. Justus comedit, et replet animam suam : venter autem impiorum insaturabilis.

℣ 20. Hébr. autr. : Se corrompra, *se laissera aller au mal.*

℣ 22. Hébr. litt. : Laisse héritage aux enfans de ses enfans.

Ibid. Il ne passe point à sa famille.

℣ 23. Qu'on a reçu par une succession légitime.

Ibid. Dans ceux qui ne nous appartiennent pas. Les Juifs ne pouvoient posséder à perpétuité que les champs qu'ils habitoient de leurs pères.

Ibid. Hebr. autr. : Le champ des prémices produit du fruit en abondance; mais il y a des gens qui périssent faute de jugement.

℣ 24. C'est le sens de l'hébreu : S'applique de bonne heure, *sans négligence*, à le corriger.

℣ 25. Ses désirs, auxquels il sait mettre des bornes.

Ibid. La faim qu'ils ont des choses de ce monde, ne cesse jamais; rien ne peut la remplir.

— Hébr. litt. : sera *toujours* dans l'indigence; *il ne sera jamais rassasié.*

CHAPITRE XIV.

Différens caractères des justes et des insensés. Sort différent des sages et des méchans. Travail. Crainte du Seigneur. Patience. Compassion envers les pauvres.

1. Sapiens mulier ædificat domum suam : insipiens extructam quoque manibus destruet.

1. La femme sage bâtit sa maison ;" l'insensée détruit de ses mains celle qui étoit déjà bâtie."

2. Ambulans recto itinere, et timens Deum, despicitur ab eo qui infami graditur via.

2. Celui qui marche par un chemin droit, et qui craint Dieu, est méprisé par celui qui marche dans une voie infâme." *Job* XII. 4.

3. In ore stulti virga superbiæ : labia autem sapientium custodiunt eos.

3. La langue de l'insensé est une verge d'orgueil ;" mais les lèvres des sages les conservent."

4. Ubi non sunt boves, præsepe vacuum est : ubi autem plurimæ segetes, ibi manifesta est fortitudo bovis.

4. Où il n'y a point de bœufs," la grange est vide ; mais la force du bœuf paroît clairement où l'on recueille beaucoup de blé."

5. Testis fidelis non mentitur : profert autem mendacium dolosus testis.

5. Le témoin fidèle ne ment point ; mais le faux" témoin publie" le mensonge.

6. Quærit derisor sapientiam, et non invenit : doctrina prudentium facilis.

6. Le moqueur cherche la sagesse, et il ne la trouve point ; l'homme prudent" s'instruira sans peine.

7. Vade contra virum stultum, et nescit labia prudentiæ.

7. Opposez-vous à l'homme insensé ;" et vous trouverez qu'il ne connoît point les paroles de prudence."

℣ 1. La fait fleurir.

Ibid. L'hébreu met simplement : l'insensée la détruit de ses propres mains.

℣ 2. Hébr. : Celui qui marche dans la droiture, craint le Seigneur ; mais celui qui s'écarte, le méprise.

℣ 3. Dont il frappe les autres, et dont il se blesse lui-même.

Ibid. Parce qu'elles ne profèrent rien d'inconsidéré.

℣ 4. Qui labourent les terres.

Ibid. Hébr. autr. : mais la récolte est abondante où il y a force bœufs, *où il y a beaucoup de bœufs.*

℣ 5. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Litt. : profère.

℣ 6. Dont le cœur est droit et sincère.

℣ 7. Par des raisonnemens pleins de sagesse.

Ibid. Qu'il ne sait point en profiter.

— Hébr. autr. : et vous ne reconnoîtrez point *en lui* les lèvres de la science.

8. La sagesse de l'homme habile " est de bien comprendre sa voie ; " l'imprudence des insensés est errante. "

8. Sapientia callidi est intelligere viam suam : et imprudentia stultorum errans.

9. L'insensé se joue du péché ; " mais la grâce " se trouvera parmi les justes. "

9. Stultus illudet peccatum : et inter justos morabitur gratia.

10. Le cœur de chacun connoît seul l'amertume de son âme, " et sa joie ne sera point comprise par un étranger. "

10. Cor quod novit amaritudinem animæ suæ, in gaudio ejus non miscebitur extraneus.

11. La maison des méchans sera détruite ; mais les tentes des justes seront florissantes. "

11. Domus impiorum delebitur : tabernacula verò justorum germinabunt.

Infr. XVI. 25. 12. Il y a une voie qui paroît droite " à l'homme, dont la fin néanmoins conduit à la mort.

12. Est via quæ videtur homini justa : novissima autem ejus deducunt ad mortem.

13. Le ris est mêlé de douleur, et la tristesse y succède à la joie. "

13. Risus dolore miscebitur, et extrema gaudii luctus occupat.

14. L'insensé " sera rassasié de ses voies, et l'homme vertueux le sera encore plus. "

14. Viis suis replebitur stultus, et super eum erit vir bonus.

15. L'imprudent " croit tout ce qu'on

15. Innocens credit omni

℣ 8. Ou prudent.

Ibid. De s'assurer qu'elle est bonne.

Ibid. Elle les conduit au hasard, ou elle n'est qu'égarement.

— Hébr. autr. : La folie des insensés est la tromperie, *est de se faire illusion.*

℣ 9. Ne fait nul scrupule de le commettre.

Ibid. L'amour du bien.

Ibid. Hébr. autr. : Mais la bienveillance se trouve parmi les justes ; *les justes sont amis de Dieu et des hommes.*

℣ 10. L'hébreu sépare ainsi les deux parties de ce verset, en mettant au milieu la conjonction *et.*

Ibid. Litt. : et l'étranger ne se mêlera point dans sa joie.

℣ 11. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 12. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 13. Un poëte allemand dit : Non, l'homme n'est pas fait pour la joie : c'est pourquoi son œil pleure quand il rit de cœur. Notre Seigneur pendant sa vie terrestre a souvent pleuré, et n'a pas ri une seule fois.—Hébr. litt. : Au milieu même des ris, le cœur ressentira la douleur ; et à la joie succédera à la tristesse.

℣ 14. Hébr. : Celui dont le cœur est corrompu, *dépravé.*

Ibid. L'un et l'autre recevront sans mélange le prix de leurs œuvres.

— Hébr. autr. : Et l'homme vertueux le sera de ses œuvres, *de ses pensées, de ses inclinations.*

℣ 15. C'est le sens de l'hébreu : Le simple *qui se laisse facilement séduire.*

verbo : astutus considerat gressus suos.

* Filio doloso nihil erit boni : servo autem sapienti prosperi erunt actus, et dirigetur via ejus.

16. Sapiens timet, et declinat a malo : stultus transilit, et confidit.

17. Impatiens operabitur stultitiam : et vir versutus odiosus est.

18. Possidebunt parvuli stultitiam : et exspectabunt astuti scientiam.

19. Jacebunt mali ante bonos : et impii ante portas justorum.

20. Etiam proximo suo pauper odiosus erit : amici verò divitum multi.

21. Qui despicit proximum suum, peccat : qui autem miseretur pauperis, beatus erit.

* Qui credit in Domino, misericordiam diligit.

22. Errant qui operantur malum : misericordia et

lui dit; l'homme habile" considère tous ses pas.

* Tout succède mal à l'enfant qui n'est point sincère ;** mais le serviteur sage sera heureux dans toutes ses entreprises, et il réussira dans sa voie.

16. Le sage craint, et se détourne du mal ; l'insensé passe outre, et se croit en sûreté.

17. L'impatient " fera des actions de folie ; et l'homme dissimulé " se rend odieux.

18. Les imprudens " posséderont la folie ; et les hommes habiles attendront la science."

19. Les méchans seront couchés par terre " devant les bons, et les impies devant la porte des justes.

20. Le pauvre sera odieux à ses proches même ;" et les amis des riches seront nombreux.

21. Celui qui méprise son prochain pèche ; mais celui qui a compassion du pauvre," sera bienheureux.

* Celui qui croit au Seigneur, aime la miséricorde.** *

22. Ceux qui s'appliquent à faire le mal s'égarent : c'est la miséricorde

℣ 15. Ou prudent.

* Ce verset n'est ni dans l'hébreu, ni dans les Septante de Complute, ni dans ceux de Rome, ni dans les manuscrits latins, ni dans quelques éditions de la Vulgate ; mais on le lit au chap. XIII, verset 13, dans divers exemplaires grecs et latins.

** Qui a une mauvaise conduite.

℣ 17. Hébr. litt. : l'homme prompt à *se mettre en* colère.

Ibid. Hébr. autr. : L'homme à pensées malignes sera haï.

℣ 18. C'est le sens de l'hébreu : Les simples *qui se laissent facilement séduire.*

Ibid. Hébr. autr. : Mais les hommes prudens se pareront de la science.

℣ 19. Hébr. litt. : courbés, *abaissés*, *humiliés.*

℣ 20. Hébr. litt. : à ses compagnons même.

℣ 21. Hébr. : de ceux qui sont dans l'humiliation, *dans l'affliction, dans la misère.*

* Ce verset ne se trouve, ni dans l'hébreu, ni dans le grec, ni dans les anciens manuscrits latins.

** L'exerce envers le prochain.

et la vérité qui nous acquièrent les biens."

23. Où l'on travaille beaucoup, là est l'abondance ; mais où l'on parle beaucoup, l'indigence se trouve souvent."

24. Les richesses des sages leur sont une couronne ;" la folie des insensés est toujours folie."

25. Le témoin fidèle délivre les âmes ; celui qui est double," publie " des mensonges.

26. Celui qui craint le Seigneur, est dans une confiance pleine de force ; et ses enfans auront sujet de bien espérer.

27. La crainte du Seigneur est une source de vie, pour éviter la chute qui donne la mort."

28. La multitude du peuple est l'honneur du roi ; mais le petit nombre des sujets est la honte " du prince.

29. Celui qui est patient, se gouverne avec une grande prudence ; " mais l'impatient signale sa folie.

30. La santé du cœur " est la vie de la chair ; l'envie est la pouriture des os.

veritas præparabunt bona.

23. In omni opere erit abundantia : ubi autem verba sunt plurima, ibi frequenter egestas.

24. Corona sapientium, divitiæ eorum : fatuitas stultorum, imprudentia.

25. Liberat animas testis fidelis : et profert mendacia versipellis.

26. In timore Domini fiducia fortitudinis, et filiis ejus erit spes.

27. Timor Domini fons vitæ, ut declinent a ruinâ mortis.

28. In multitudine populi dignitas regis : et in paucitate plebis ignominia principis.

29. Qui patiens est, multâ gubernatur prudentiâ : qui autem impatiens est, exaltat stultitiam suam.

30. Vita carnium, sanitas cordis : putredo ossium, invidia.

℣ 22. Hébr. litt. : Ceux-là ne s'égarent-ils pas, qui s'appliquent à faire le mal ? Mais la miséricorde et la vérité sont pour ceux qui s'appliquent à faire le bien : *Dieu les regarde dans sa miséricorde*, *et accomplit sur eux la vérité de ses promesses*.

℣ 23. Hébr. litt. : toute peine donne un profit ; mais les lèvres parleuses ne produisent que l'indigence.

℣ 24. Par le bon usage qu'ils en font.

Ibid. Et leurs richesses mal employées ne leur sont d'aucune utilité.

— C'est le sens de l'hébreu qui répète ainsi le même mot : *fatuitas stultorum*, *fatuitas*.

℣ 25. Hébr. : trompeur, *artificieux*.

Ibid. Litt. : profère.

℣ 27. Hébr. : pour éviter les filets de la mort.

℣ 28. C'es ainsi que quelques-uns traduisent l'hébreu : la ruine du prince. Autr. : la frayeur du prince. C'est le même mot que la Vulgate traduit par *pavor* au chap. x, ℣ 15. Le nombre de la population est une marque certaine de la bonne ou de la mauvaise administration d'un pays.

℣ 29. Hébr. litt. : Celui qui est patient, est un homme qui a beaucoup de prudence.

℣ 30. Qui est content de son sort, et qui se réjouit du bonheur des autres.

31. Qui calumniatur egentem, exprobrat factori ejus : honorat autem eum, qui miseretur pauperis.

31. Celui qui opprime " le pauvre, fait injure à celui qui l'a créé ; mais celui qui en a compassion, rend honneur à Dieu. *Infr.* XVII. 5.

32. In malitia sua expelletur impius : sperat autem justus in morte sua.

32. L'impie sera rejeté dans sa malice ;" le juste, au contraire, espère au jour de sa mort.

33. In corde prudentis requiescit sapientia : et indoctos quosque erudiet.

33. La sagesse repose dans le cœur de l'homme prudent ; et il instruira tous les ignorans."

34. Justitia elevat gentem : miseros autem facit populos peccatum.

34. La justice élève les nations ; et le péché rend les peuples méprisables."

35. Acceptus est regi minister intelligens : iracundiam ejus inutilis sustinebit.

35. Le ministre intelligent est aimé du roi ; et celui qui est inutile," ressentira sa colère.

℣ 31. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 32. Ou, à cause de sa malice.

℣ 33. Hébr. : et elle se manifestera au milieu des insensés. Ou, selon la leçon des Septante : et elle ne sera point connue, *on ne la trouvera point*, dans le cœur des insensés.

℣ 34. Hébr. autr. : Est l'opprobre des peuples.

℣ 35. Qui le sert mal.

— Hébr. : celui qui attire la confusion, *la honte*.

CHAPITRE XV.

Douceur dans les paroles. Docilité aux corrections. Victimes des impies. Tout est connu de Dieu. Ruine des superbes. Paresseux, insensé, impie, opposés au juste, au sage, au diligent.

1. Responsio mollis frangit iram : sermo durus suscitat furorem.

1. La parole douce rompt " la colère ; la parole dure excite la fureur. *Infr.* XXV. 15.

2. Lingua sapientium ornat scientiam : os fatuorum ebullit stultitiam.

2. La langue des sages orne la science ;" la bouche des insensés se répand en folies.

3. In omni loco, oculi Domini contemplantur bonos et malos.

3. Les yeux du Seigneur contemplent en tout lieu les bons et les méchans.

4. Lingua placabilis, li-

4. La langue pacifique " est un ar-

℣ 1. C'est le sens de l'hébreu : Une réponse douce apaise la fureur ; mais une parole fâcheuse excite la colère.

℣ 2. C'est le sens de l'hébreu, qui peut se traduire : produit la science à propos, *fait un bon usage de la science*.

℣ 4. Hébr. : La langue saine ; ou à la lettre, la santé de la langue.

bre de vie; mais celle qui est immodérée " brise l'esprit.

gnum vitæ : quæ autem immoderata est, conteret spiritum.

5. L'insensé se moque de la correction de son père; mais celui qui se rend au châtiment, deviendra plus sage."

* La justice abondante aura une grande vertu; mais les pensées des impies sécheront jusquà la racine.

5. Stultus irridet disciplinam patris sui : qui autem custodit increpationes, astutior fiet.

* In abundanti justitiâ virtus maxima est : cogitationes autem impiorum eradicabuntur.

6. Il y a une grande force " dans la maison du juste; et il n'y a que trouble " dans les fruits de l'impie.

6. Domus justi, plurima fortitudo : et in fructibus impii conturbatio.

7. Les lèvres des sages répandront la science comme une semence; il n'en est pas de même du cœur des insensés."

7. Labia sapientium disseminabunt scientiam : cor stultorum dissimile erit.

Infr. xxi. 27. *Eccli.* xxxiv. 21.

8. Les victimes des impies sont abominables devant le Seigneur; les vœux des justes lui sont agréables."

8. Victimæ impiorum abominabiles Domino : vota justorum placabilia.

9. La voie de l'impie est en abomination devant le Seigneur; celui qui suit la justice, est aimé de lui.

9. Abominatio est Domino via impii : qui sequitur justitiam, diligitur ab eo.

10. La doctrine " mauvaise " à celui qui abandonne la voie de la vie ;" celui qui hait les réprimandes mourra.

10. Doctrina mala deserenti viam vitæ : qui increpationes odit, morietur.

11. L'enfer et la perdition " sont

11. Infernus et perditio

℣ 4. Hébr. : Celle qui est perverse *ou corrompue*.

℣ 5. Hébr. autr. : L'insensé méprise la correction de son père; mais celui qui gardera les réprimandes, *qui profitera des réprimandes*, sera prudent.

* Ce verset n'est ni dans l'hébreu, ni dans divers exemplaires grecs et latins.

℣ 6. Une grande abondance. C'est aussi le sens de l'hébreu : une grande puissance, *de grandes richesses*.

Ibid. Que disette.

— Hébr. que trouble *et dissipation*.

℣ 7. Ils ne pensent, ni à acquérir la sagesse, ni à la communiquer.

℣ 8. C'est le sens de l'hébreu : mais les prières des justes sont l'objet de sa complaisance.

℣ 10. C'est le sens de l'hébreu : L'instruction, *la correction*.

Ibid. Paroît amère.

Ibid. Le mot *vitæ* n'est pas dans l'hébreu.

℣ 11. Les abîmes profonds et ténébreux.

— Chez les Hébreux *l'enfer* désigne en général le lieu où descendoient après la mort toutes les âmes, même celles des justes qui attendoient le Rédempteur. *La perdition* désigne le lieu où sont renfermées et tourmentées les âmes des méchans.

coram Domino : quantò magis corda filiorum hominum?

12. Non amat pestilens eum qui se corripit : nec ad sapientes graditur.

13. Cor gaudens exhilarat faciem : in mœrore animi dejicitur spiritus.

14. Cor sapientis quærit doctrinam : et os stultorum pascitur imperitiâ.

15. Omnes dies pauperis, mali : secura mens quasi juge convivium.

16. Melius est parum cum timore Domini, quàm thesauri magni et insatiabiles.

17. Melius est vocari ad olera cum charitate, quàm ad vitulum saginatum cum odio.

18. Vir iracundus provocat rixas : qui patiens est, mitigat suscitatas.

19. Iter pigrorum quasi sepes spinarum : via justorum absque offendiculo.

20. Filius sapiens lætificat patrem : et stultus homo despicit matrem suam.

à nu devant le Seigneur; combien plus les cœurs des enfans des hommes?

12. L'homme corrompu " n'aime point celui qui le reprend; et il ne va point trouver les sages."

13. La joie du cœur se répand sur le visage; la tristesse de l'âme " abat l'esprit. *Infr.* XVII. 22.

14. Le cœur du sage cherche l'instruction;" la bouche des insensés se repaît d'ignorance."

15. Tous les jours du pauvre sont mauvais; l'âme tranquille " est comme dans un festin continuel."

16. Peu, avec la crainte de Dieu, vaut mieux que de grands trésors" qui ne rassasient jamais.

17. Il vaut mieux être invité avec affection à manger des herbes qu'à manger le veau gras lorsqu'on est haï."

18. L'homme colère excite des querelles; celui qui est patient, apaise celles qui étoient déjà nées."

19. Le chemin des paresseux est comme une haie d'épines; " la voie du juste n'a rien qui l'arrête."

20. L'enfant sage est la joie de son père; et l'homme insensé méprise sa mère.

℣ 12. Hébr. : le moqueur.

Ibid. De peur d'apprendre d'eux à corriger ses voies.

℣ 13. Hébr. litt. : la tristesse du cœur brise l'esprit.

℣ 14. Hébr. : le cœur prudent cherche la science.

Ibid. Hébr. : de folie.

℣ 15. Si sa conscience ne lui reproche rien.

Ibid. Malgré sa pauvreté. Hébr. autr. : Tous les jours de l'homme qui est dans l'affliction, sont mauvais; mais celui dont le cœur est bien, *dont le cœur est content*, est comme dans un feu continuel.

℣ 16. Hébr. : que de grands trésors *qu'on ne possède qu'*avec trouble, *avec inquiétude.*

℣ 17. Hébr. litt. : Un repas d'herbes *dans une maison* où l'on est aimé, vaut mieux qu'un veau gras où l'on est haï.

℣ 18. Hébr. litt. : apaise les disputes.

℣ 19. Plein d'obstacles et de difficultés.

— Hébr. autr. : comme un lieu rempli d'épines.

Ibid. Hébr. : Mais le sentier des hommes laborieux est *comme* un chemin battu, *ou comme une levée, une chaussée.*

21. La folie est la joie de l'insensé; mais l'homme prudent mesure tous ses pas."

21. Stultitia gaudium stulto: et vir prudens dirigit gressus suos.

22. Les pensées se dissipent" où il n'y a point de conseil;" mais où il y a plusieurs conseillers, elles s'affermissent."

22. Dissipantur cogitationes ubi non est consilium: ubi verò sunt plures consiliarii, confirmantur.

23. Chacun aime son sentiment, quand il l'a dit;" mais ce qu'on doit estimer, est la parole dite à propos.

23. Lætatur homo in sententia oris sui: et sermo opportunus est optimus.

24. L'homme bien instruit voit au-dessus de lui le sentier de la vie, qui lui fait éviter le profond de l'enfer."

24. Semita vitæ super eruditum, ut declinet de inferno novissimo.

25. Le Seigneur détruira la maison des superbes; et il affermira l'héritage de la veuve.

25. Domum superborum demolietur Dominus: et firmos faciet terminos viduæ.

26. Les pensées mauvaises sont en abomination au Seigneur; la parole pure lui sera très-agréable."

26. Abominatio Domini cogitationes malæ: et purus sermo pulcherrimus firmabitur ab eo.

27. Celui qui cherche à satisfaire son avarice, trouble sa maison; mais celui qui hait les présens, vivra.

27. Conturbat domum suam, qui sectatur avaritiam: qui autem odit munera, vivet.

Infr. XVI. 6. Les péchés se purifient par la miséricorde et par la foi;* et tout homme évitera les maux ** par la crainte du Seigneur.

* Per misericordiam et fidem purgantur peccata: per timorem autem Domini declinat omnis a malo.

℣ 21. Se conduit en tout avec sagesse.
— Hébr., à la lettre: dirige.
℣ 22. Demeurent inutiles.
Ibid. L'hébreu peut se traduire: où il n'y a point de conseil secret, *de conseil privé.*
Ibid. Celui qui les a conçues, les exécute avec succès.
℣ 23. Hébr. litt.: L'homme trouve sa joie dans les réponses de sa bouche; mais combien est bonne *et estimable* la parole dite à propos!
℣ 24. Hébr. autr.: Le sentier de la vie est *le partage* de l'homme intelligent, pour *le conduire* en haut, et pour l'éloigner *du sentier* d'en bas *qui conduit vers le fond de l'enfer.*
℣ 26. Ceux dont les paroles sont pures lui seront agréables. Ces mots, *firmabitur ab eo*, ne sont, ni dans l'hébreu, ni dans le grec, ni dans un bon nombre de manuscrits et d'éditions latines.
* Autr.: et par la fidélité. — Ce verset que les Septante ont mis ici, ne se trouve dans l'hébreu qu'au chap. suiv., verset 6, où la Vulgate le répète, et où les Septante ne l'ont pas mis. Les Septante expliquent ici de *la foi* ce que la Vulgate explique de *la vérité* au chap. suiv. L'hébreu peut signifier *la fidélité.*
** Ou simplement: le mal, *l'iniquité.*

28. Mens justi meditatur obedientiam : os impiorum redundat malis.

28. L'âme du juste médite l'obéissance ; la bouche des impies se répand en toutes sortes de maux."

29. Longè est Dominus ab impiis : et orationes justorum exaudiet.

29. Le Seigneur est loin des impies ; et il exaucera" les prières des justes.

30. Lux oculorum lætificat animam : fama bona impinguat ossa.

30. La lumière des yeux " est la joie de l'âme ; la bonne réputation engraisse les os."

31. Auris quæ audit increpationes vitæ, in medio sapientium commorabitur.

31. L'oreille qui écoute les réprimandes salutaires," demeurera au milieu des sages."

32. Qui adjicit disciplinam, despicit animam suam : qui autem acquiescit increpationibus, possessor est cordis.

32. Celui qui rejette la correction, méprise son âme ; mais celui qui se rend aux réprimandes," possède " son cœur.

33. Timor Domini disciplina sapientiæ, et gloriam præcedit humilitas.

33. La crainte du Seigneur est ce qui apprend la sagesse ; et l'humilité précède la gloire."

℣ 28. Hébr. autr. : Le cœur du juste médite pour répondre; mais la bouche des méchans répand le mal, *se répand en paroles perverses.*

℣ 29. Hébr. : mais il écoutera.

℣ 30. La lumière qui frappe les yeux. La lumière réjouit, comme les ténèbres attristent.

Ibid. Rend le cœur content.

℣ 31. Litt. : les réprimandes de vie.

Ibid. Deviendra sage elle-même.

℣ 32. Hébr. : celui qui écoute les réprimandes.

Ibid. Chérit.

℣ 33. Elle y conduit.

CHAPITRE XVI.

Dieu dispose de la langue et des pas de l'homme. Colère et clémence du roi. Maux que cause l'orgueil. Voie funeste qui paroît bonne. Dieu règle et conduit le sort.

1. Hominis est animam præparare : et Domini, gubernare linguam.

1. C'est à l'homme à préparer son âme ; et au Seigneur à gouverner sa langue." Infr. ℣ 9.

2. Omnes viæ hominis pa-

2. Toutes les voies de l'homme sont Infr. xxi. 2.

℣ 1. Selon le proverbe : l'homme propose et Dieu dispose. Hébr. autr. : *Il est laissé* à l'homme de concerter *librement* dans son cœur *ce qu'il voudra dire ;* mais *c'est* du Seigneur *que dépend* la réponse de sa langue ; *c'est lui qui lui donne de parler avec sagesse, ou qui le laisse parler selon sa folie.*

exposées à ses yeux ;" mais le Seigneur pèse les esprits."

3. Exposez vos œuvres au Seigneur ;" et il fera réussir vos pensées.

4. Le Seigneur a tout fait pour lui, et le méchant même pour le jour mauvais."

5. Tout homme insolent " est en abomination au Seigneur ; et lors même qu'il a les mains l'une dans l'autre," il n'est point innocent."

* Le commencement de la bonne voie est de faire la justice ; et elle est plus agréable à Dieu, que l'immolation des hosties.

Sup. xv. 27. 6. L'iniquité se rachète par la miséricorde et par la vérité," mais on évite le mal par la crainte du Seigneur.

7. Lorsque Dieu agréera les voies de l'homme, il réduira à la paix ses ennemis même.

8. Peu, avec la justice, vaut mieux que de grands biens avec l'iniquité."

Sup. ℣ 1. 9. Le cœur de l'homme prépare sa voie ;" mais c'est au Seigneur à conduire ses pas."

tent oculis ejus : spirituum ponderator est Dominus.

3. Revela Domino opera tua, et dirigentur cogitationes tuæ.

4. Universa propter semetipsum operatus est Dominus : impium quoque ad diem malum.

5. Abominatio Domini est omnis arrogans : etiamsi manus ad manum fuerit, non est innocens.

* Initium viæ bonæ, facere justitiam : accepta est autem apud Deum magis, quàm immolare hostias.

6. Misericordiâ et veritate redimitur iniquitas : et in timore Domini declinatur a malo.

7. Cùm placuerint Domino viæ hominis, inimicos quoque ejus convertet ad pacem.

8. Melius est parum cum justitia, quàm multi fructus cum iniquitate.

9. Cor hominis disponit viat suam : sed Domini est dirigere gressus ejus.

℣ 2. Il voit le dehors de ses démarches et de ses projets.
— Hébr. : Toutes les voies de l'homme sont pures à ses yeux.
Ibid. Il sonde le fond des cœurs, et les motifs qui les font agir.
℣ 3. Découvrez-lui vos desseins.
— Hébr. autr. : Rapportez vos œuvres au Seigneur.
℣ 4. Pour le faire servir à sa gloire au jour mauvais où il rendra à chacun selon ses œuvres.
℣ 5. Hébr. autr. : Tout homme qui a le cœur superbe.
Ibid. Et qu'il paroît ne faire aucun mal.
Ibid. Parce que son cœur est toujours dans une disposition maligne qui le rend criminel.
* Ce verset n'est pas dans l'hébreu, ni dans les Septante.
℣ 6. C'est-à-dire, la fidélité. *Supr.* xv, 27, *.
℣ 8. Hébr. litt. : que de grands revenus sans jugement, *sans conduite, sans sagesse.*
℣ 9. Il prend des résolutions ; il forme des desseins.
— C'est le sens de l'hébreu : médite sa voie : *cogitat viam suam.*
Ibid. Hébr. autr. : mais le Seigneur dispose ses pas.

10. Divinatio in labiis regis : in judicio non errabit os ejus.

11. Pondus et statera judicia Domini sunt : et opera ejus, omnes lapides sacculi.

12. Abominabiles regi qui agunt impiè : quoniam justitiâ firmatur solium.

13. Voluptas regum labia justa : qui recta loquitur, diligetur.

14. Indignatio regis, nuntii mortis : et vir sapiens placabit eam.

15. In hilaritate vultûs regis, vita : et clementia ejus quasi imber serotinus.

16. Posside sapientiam, quia auro melior est : et acquire prudentiam, quia pretiosior est argento.

17. Semita justorum declinat mala : custos animæ suæ servat viam suam.

18. Contritionem præcedit superbia : et ante ruinam exaltatur spiritus.

10. Les lèvres du roi sont comme un oracle; sa bouche ne se trompera point" dans les jugemens.

11. Les jugemens du Seigneur sont pesés à la balance;" et toutes ses œuvres sont comme les pierres du sac."

12. Ceux qui agissent injustement, sont abominables au roi," parce que la justice est l'affermissement du trône.

13. Les lèvres justes sont les délices" des rois; celui qui parle dans l'équité, sera aimé d'eux.

14. La colère du roi est un avant-coureur de mort; mais" l'homme sage l'apaisera.

15. Le regard favorable du roi donne la vie; et sa clémence est comme les pluies de l'arrière-saison."

16. Possédez la sagesse, parce qu'elle est meilleure que l'or; et acquérez la prudence, parce qu'elle est plus précieuse que l'argent."

17. Le sentier des justes s'écarte des maux;" et celui qui garde son âme," se tient dans sa voie."

18. L'orgueil précède la ruine de l'âme; et l'esprit s'élève avant la chute.

℣ 10. Hébr. litt. : ne prévariquera point. On pourroit aussi traduire l'hébreu : Les lèvres du roi sont comme un oracle *que tous ses sujets doivent* respecter; que sa bouche ne prévarique *donc* point dans les jugemens *qu'elle prononcera.*

℣ 11. Hébr. : Le peson et la balance justes sont au Seigneur; et toutes les pierres du sac *qui servent à peser*, sont son ouvrage, *il est le principe et l'auteur de toute justice, de toute équité.*

Ibid. Qui servent à peser.

℣ 12. Qui connoît ses vrais intérêts.

— Hébr. autr. : Les rois auront en abomination de commettre l'impiété, *le mal.*

℣ 13. Hébr. litt. : *l'objet de* la complaisance *et de l'affection.*

℣ 14. Autr. : et l'homme sage, etc.

℣ 15. Hébr. : et sa bienveillance est comme une nuée de l'arrière-saison, *qui vient rafraîchir la terre.*

℣ 16. Hébr. autr. : Posséder la sagesse est meilleur que *de posséder de* l'or; posséder l'intelligence est préférable à *posséder de* l'argent.

℣ 17. Hébr. autr. : Le sentier des justes est de s'écarter du mal.

Ibid. Qui veut lui assurer une vie éternelle.

Ibid. S'applique à faire le bien que Dieu demande de lui.

19. Il vaut mieux être humilié avec les humbles," que de partager les dépouilles avec les superbes.

19. Melius est humiliari cum mitibus, quàm dividere spolia cum superbis.

20. Celui qui est habile dans les choses qu'il entreprend," y réussira; mais celui qui espère " dans le Seigneur, sera vraiment heureux.

20. Eruditus in verbo reperiet bona: et qui sperat in Domino, beatus est.

21. Celui qui a la sagesse dans le cœur, sera appelé prudent; mais celui qui est doux dans ses paroles," recevra de plus grandes louanges."

21. Qui sapiens est corde, appellabitur prudens: et qui dulcis eloquio, majora percipiet.

22. L'intelligence de celui qui possède ce qu'il sait, est une source de vie;" la science des insensés est une folie.

22. Fons vitæ, eruditio possidentis: doctrina stultorum, fatuitas.

23. Le cœur du sage instruira sa bouche, et il répandra une nouvelle grâce sur ses lèvres.

23. Cor sapientis erudiet os ejus: et labiis ejus addet gratiam.

Infr. XVII. 22. 24. Le discours agréable " est un rayon de miel, la douceur de l'âme, et la santé des os.

24. Favus mellis, composita verba: dulcedo animæ, sanitas ossium.

Sup. XIV. 12. 25. Il y a une voie qui paroît droite à l'homme, dont la fin néanmoins conduit à la mort.

25. Est via quæ videtur homini recta: et novissima ejus ducunt ad mortem.

26. L'âme de celui qui travaille, travaille pour sa propre vie," parce que sa bouche l'y a contraint."

26. Anima laborantis laborat sibi: quia compulit eum os suum.

27. Le méchant creuse," pour y trouver le mal, et il a sur les lèvres un feu brûlant."

27. Vir impius fodit malum: et in labiis ejus ignis ardescit.

℣ 19. C'est le sens de l'hébreu, qui peut aussi se traduire: Il vaut mieux être humble d'esprit avec ceux qui sont humiliés *et affligés.*

℣ 20. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Hébr.: qui se confie.

℣ 21. Qui produit sa sagesse avec éloquence.

Ibid. L'hébreu peut signifier *addet gratiam*, comme la Vulgate l'exprime au verset 23. C'est la même expression qui, selon le style de l'hébreu, peut signifier *augmentera la prise*, c'est-à-dire, la faveur, le crédit qu'il avoit déjà.

℣ 22. Hébr. autr.: L'intelligence est une source de vie pour celui qui la possède: la folie est la mort des insensés.

℣ 24. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 26. Litt.: pour soi. Hébr.: pour lui.

Ibid. La pauvreté est donc utile à l'homme, puisqu'elle le rend vigilant et laborieux.

℣ 27. Autrement et selon l'hébreu: L'homme de Bélial, *l'homme sans joug, sans religion*, creuse le mal, *se porte au mal avec une malice profonde.*

Ibid. Une ardeur extrême de médire et de perdre les autres.

28. Homo perversus suscitat lites : et verbosus separat principes.

29. Vir iniquus lactat amicum suum : et ducit eum per viam non bonam.

30. Qui attonitis oculis cogitat prava, mordens labia sua perficit malum.

31. Corona dignitatis senectus, quæ in viis justitiæ reperietur.

32. Melior est patiens viro forti : et qui dominatur animo suo, expugnatore urbium.

33. Sortes mittuntur in sinum : sed a Domino temperantur.

28. L'homme corrompu excite des querelles; et le grand parleur" divise les princes."

29. L'homme injuste attire son ami par ses flatteries;" et il le conduit par une voie qui n'est pas bonne."

30. Celui qui pense à de noirs desseins avec un œil fixe," exécute le mal, en se mordant les lèvres."

31. La vieillesse est une couronne d'honneur," lorsqu'elle" se trouve dans la voie de la justice.

32. L'homme patient vaut mieux que le courageux; et celui qui est maître de son esprit," vaut mieux que celui qui force les villes.

33. Les billets du sort se jettent dans un pan de la robe; mais c'est le Seigneur qui en dispose.

℣ 28. Hébr. autr. : le murmurateur, *le semeur de rapports*, *la mauvaise langue.*

Ibid. Par l'indiscrétion de ses paroles.

℣ 29. Hébr. litt. : L'homme violent *ou infracteur*, attire son compagnon, *son ami.*

Ibid. En le rendant méchant comme lui.

℣ 30. Sans en avoir horreur.

— Hébr. autr. : en clignant les yeux, *et avec un air sombre et malin.*

Ibid. En donnant au dehors des signes de sa fureur.

℣ 31. Hébr. : de beauté, *d'éclat, de gloire.*

Ibid. L'hébreu simplement : elle se trouve, etc.

℣ 32. C'est l'expression de l'hébreu.

CHAPITRE XVII.

Dieu éprouve les cœurs. Ne pas mépriser le pauvre. Jugemens injustes abominables devant Dieu. L'ami aime en tout temps. L'insensé passe pour sage lorsqu'il se tait.

1. Un peu de pain sec," avec la joie," vaut mieux qu'une maison pleine de victimes," avec des querelles.

1. Melior est buccella sicca cum gaudio, quam domus plena victimis cum jurgio.

Eccli. x. 28. 2. Le serviteur sage " dominera les enfans " qui sont insensés ;" et il partagera l'héritage entre les frères."

2. Servus sapiens dominabitur filiis stultis : et inter fratres hæreditatem dividet.

3. Comme l'argent s'éprouve par le feu, et l'or dans le creuset ; ainsi le Seigneur éprouve les cœurs."

3. Sicut igne probatur argentum, et aurum camino : ita corda probat Dominus.

4. Le méchant obéit à la langue injuste ; et le trompeur écoute les lèvres menteuses."

4. Malus obedit linguæ iniquæ : et fallax obtemperat labiis mendacibus.

Sup. xiv. 31. 5. L'homme qui méprise " le pauvre, fait injure à celui qui l'a créé ; et celui qui se réjouit de la ruine des autres ne demeurera point impuni.

5. Qui despicit pauperem, exprobrat factori ejus : et qui ruinâ lætatur alterius, non erit impunitus.

6. Les enfans des enfans," sont la

6. Corona senum filii fi-

ỳ 1. C'est le sens de l'hébreu. Le savant Bochart traduit : Une bouchée de carouge. Il est suivi en cela par le père Houbigant. L'un et l'autre pensent que le mot hébreu חרבה, ou *karoba*, est précisément le fruit que les Italiens appellent *caroba*, en français *carouge*, en latin *siliqua*, et que c'est celui dont l'Evangile parle dans la parabole de l'Enfant prodigue.

Ibid. Hébr. : avec la tranquillité.

Ibid. Lorsqu'on offroit des victimes au Seigneur dans son temple, ordinairement on en remportoit quelques parties pour en faire un festin dans sa maison avec ses amis.

ỳ 2. Hébr. : intelligent, *éclairé*.

Ibid. De la maison.

Ibid. Hébr. litt. : sur le fils qui donne de la confusion.

Ibid. Ou comme leur tuteur, ou comme leur cohéritier. Quelques-uns suivent ce dernier sens ; dom Calmet préfère le premier qui regarde l'esclave simplement comme tuteur.

ỳ 3. Par les tribulations.

ỳ 4. Hébr. autr. : Le méchant se rend attentif aux lèvres injustes ; et le trompeur prête l'oreille à la langue maligne. Autr. : mais le juste ne prête point l'oreille à la langue maligne.

ỳ 5. Hébr. : qui se moque du pauvre.

ỳ 6. Lorsqu'ils sont vertueux.

liorum, et gloria filiorum patres eorum.

7. Non decent stultum verba composita : nec principem, labium mentiens.

8. Gemma gratissima, exspectatio præstolantis : quocumque se vertit, prudenter intelligit.

9. Qui celat delictum, quærit amicitias : qui altero sermone repetit, separat fœderatos.

10. Plus proficit correptio apud prudentem, quam centum plagæ apud stultum.

11. Semper jurgia quærit malus : angelus autem crudelis mittetur contra eum.

12. Expedit magis ursæ occurrere raptis fœtibus, quàm fatuo confidenti in stultitia sua.

13. Qui reddit mala pro bonis, non recedet malum de domo ejus.

14. Qui dimittit aquam, caput est jurgiorum : et antequam patiatur contu-

couronne des vieillards ;" et les pères" sont la gloire des enfans.

7. Les paroles graves ne conviennent pas à un insensé ; et la langue menteuse sied mal " à un prince.

8. L'attente de celui qui attend, est comme une perle très-belle ;" de quelque côté qu'il se tourne, il agira avec intelligence et avec prudence."

9. Celui qui cache les fautes" gagne" l'amitié ; celui qui fait des rapports, sépare ceux qui étoient unis."

10. Une réprimande sert plus à un homme prudent," que cent coups à l'insensé.

11. Le méchant cherche toujours des querelles ;" l'ange cruel " sera envoyé contre lui.

12. Il vaudroit mieux rencontrer une ourse à qui on a ravi ses petits, qu'un insensé qui se fie en sa folie."

13. Le malheur ne sortira jamais de la maison de celui qui rend le mal pour le bien. *Rom.* XII. 17. 1 *Thess.* v. 15. 1 *Pet.* III. 9.

14. Celui qui commence une querelle, est comme celui qui donne une ouverture à l'eau ; " et il aban- *Isai.* v. 23.

ỹ 6. Qui les ont élevés.

Ibid. Vertueux.

ỹ 7. Hébr. : encore moins.

ỹ 8. Qu'il désire avec ardeur.

Ibid. Pour l'obtenir.

— Hébr. autr. : Le présent est comme une pierre d'une rare beauté aux yeux de celui qui peut en devenir le possesseur; partout où il sera présenté, il aura d'heureux succès. *Infr.* XVIII, 16.

ỹ 9. Des autres.

Ibid. Litt. : recherche.

Ibid. Hébr. : sépare les princes. C'est la même expression qu'au chapitre précédent, verset 28.

ỹ 10. Hébr. autr. : intelligent.

ỹ 11. Hébr. : ne cherche que la révolte.

Ibid. C'est-à-dire, l'un des mauvais anges ministres des vengeances du Seigneur.

ỹ 12. L'hébreu peut se traduire : Il vaudroit autant rencontrer une ourse à qui on a ravi ses petits, qu'un insensé *qui est* dans sa folie.

ỹ 14. Il fait un mal dont il n'arrêtera pas aisément les suites.

donne la justice, avant même qu'il ait souffert quelque injure."

15. Celui qui justifie l'injuste, et celui qui condamne le juste, sont tous deux abominables devant Dieu."

16. Que sert à l'insensé d'avoir de grands biens, puisqu'il ne peut pas en acheter la sagesse?"

* Celui qui élève sa maison bien haut, en cherche la ruine; et celui qui évite d'apprendre, tombera dans les maux.**

17. Celui qui est ami, aime en tout temps; et le frère se connoît dans l'affliction."

18. L'insensé frappera des mains," après qu'il aura répondu pour son ami."

19. Celui qui médite des dissensions " aime les querelles; et celui qui élève son portail," cherche sa ruine.

20. Celui dont le cœur est corrompu ne trouvera point le bien; et celui qui a la langue double " tombera dans le mal.

21. L'insensé est né pour sa honte;" il ne donnera point de joie à son propre père.

meliam, judicium deserit.

15. Qui justificat impium, et qui condemnat justum, abominabilis est uterque apud Deum.

16. Quid prodest stulto habere divitias, cum sapientiam emere non possit?

* Qui altam facit domum suam, quærit ruinam: et qui evitat discere, incidet in mala.

17. Omni tempore diligit qui amicus est: et frater in angustiis comprobatur.

18. Stultus homo plaudet manibus, cùm spoponderit pro amico suo.

19. Qui meditatur discordias, diligit rixas: et qui exaltat ostium, quærit ruinam.

20. Qui perversi cordis est, non inveniet bonum: et qui vertit linguam, incidet in malum.

21. Natus est stultus in ignominiam suam: sed nec pater in fatuo lætabitur.

℣ 14. Hébr. autr.: mais avant que la dispute s'engage, abandonnez-la.

℣ 15. Hébr.: devant le Seigneur.

℣ 16. Hébr.: la sagesse ni le sens.

* Ce verset n'est pas dans l'hébreu, mais dans les Septante. On lit quelque chose de semblable au verset 19 dans l'hébreu et dans la Vulgate, mais non dans le grec.

** Que son ignorance lui attirera.

℣ 17. C'est l'épreuve de la vraie amitié.

— Hébr. litt.: et le frère sera né pour l'affliction.

℣ 18. S'applaudira.

Ibid. Parce qu'il ne voit pas les suites de l'engagement qu'il a contracté.

— Hébr.: L'homme qui manque de sens frappera *volontiers*, dans la main *pour engager sa foi*; (*Supr.* VI, 1. XI, 15.) il se rendra *facilement* caution pour son compagnon, *son ami.*

℣ 19. Hébr.: Celui qui aime l'iniquité, *l'injustice.*

Ibid. Sa maison; la partie pour le tout. C'est-à-dire celui qui s'élève lui-même.

℣ 20. Autrement et selon l'hébreu: perverse.

℣ 21. Hébr.: pour sa tristesse. Autrement: Celui qui a engendré l'insensé,

22. Animus gaudens ætatem floridam facit : spiritus tristis exsiccat ossa.

22. La joie de l'esprit rend le corps plein de vigueur;" la tristesse du cœur" dessèche les os. Sup. XVI. 24.

23. Munera de sinu impius accipit, ut pervertat semitas judicii.

23. Le méchant reçoit des présens en secret," pour pervertir " les sentiers de la justice.

24. In facie prudentis lucet sapientia : oculi stultorum in finibus terræ.

24. La sagesse reluit sur le visage de l'homme prudent, " et l'insensé a toujours les yeux égarés."

25. Ira patris, filius stultus : et dolor matris quæ genuit eum.

25. L'enfant insensé est l'indignation " du père, et la douleur " de la mère qui l'a mis au monde.

26. Non est bonum, damnum inferre justo : nec percutere principem, qui recta judicat.

26. Il n'est pas bon de faire tort au juste, ni de frapper le prince qui juge selon la justice."

27. Qui moderatur sermones suos, doctus et prudens est : et pretiosi spiritûs, vir eruditus.

27. Celui qui est modéré dans ses discours, est docte et prudent; " et l'homme savant ménage la pensée de son esprit comme une chose précieuse." Jacob. I. 19.

28. Stultus quoque si tacuerit, sapiens reputabitur : et si compresserit labia sua, intelligens.

28. L'insensé même passe pour sage lorsqu'il se tait, et pour intelligent lorsqu'il tient sa bouche fermée.

l'a engendré pour sa propre tristesse; et le père de l'homme fou n'aura point de joie.

℣ 22. Hébr. litt. : La joie du cœur répand la santé.

Ibid. Hébr. : le brisement, *la tristesse* de l'esprit.

℣ 23. Litt. : du sein. Les Hébreux portoient dans le sein ce qu'ils avoient de plus précieux.

Ibid. Hébr. autr. : pour écarter.

℣ 24. Hébr. autr. : intelligent.

Ibid. Litt. : les yeux de l'insensé sont à l'extrémité de la terre.

℣ 25. Hébr. autr. : le chagrin, *la douleur.*

Ibid. Hébr. litt. : l'amertume.

℣ 26. Hébr. autr. : Il n'est pas bon d'imposer quelque peine au juste, ou que les princes frappent pour la droiture.

℣ 27. Hébr. autr. : Celui qui connoît la science, est modéré dans ses discours; et l'homme prudent ne produit *les pensées de* son esprit qu'avec réserve.

Ibid. Qu'il ne produit qu'avec réserve et discrétion.

CHAPITRE XVIII.

De l'ami infidèle. De la confiance du juste et de celle du riche. Orgueil et humiliation. Fruits de la langue. Bonne et mauvaise femme. De l'homme sociable.

1. Celui qui veut quitter son ami," en cherche les occasions;" mais il sera couvert d'opprobres en tout temps."

2. L'insensé ne reçoit point les paroles de prudence, si vous ne lui parlez selon ce qu'il a dans le cœur."

3. Lorsque le méchant est venu au plus profond des péchés, il méprise tout; mais l'ignominie et l'opprobre le suivent."

Infr. xx 5. 4. Les paroles sages sortent de la bouche de l'homme juste, comme une eau profonde;" et la source de la sagesse est comme un torrent qui se déborde."

5. Il n'est pas bon d'avoir égard à la qualité d'un méchant homme, pour se détourner de la vérité dans le jugement."

1. Occasiones quærit qui vult recedere ab amico: omni tempore erit exprobrabilis.

2. Non recipit stultus verba prudentiæ: nisi ea dixeris quæ versantur in corde ejus.

3. Impius, cùm in profundum venerit peccatorum, contemnit: sed sequitur eum ignominia et opprobrium.

4. Aqua profunda verba ex ore viri: et torrens redundans fons sapientiæ.

5. Accipere personam impii non est bonum, ut declines a veritate judicii.

℣ 1. Hébr. autr.: Celui qui est *déjà* séparé *de son ami dans le cœur*, cherche *à satisfaire* son désir (ou selon la leçon des Septante et de la Vulgate, cherche l'occasion *de rompre entièrement*); il prendra de toutes choses un sujet de se brouiller.

Ibid. Les préceptes spécieux.

Ibid. Rien n'excusera son infidélité.

℣ 2. Conformément à ses inclinations et à ses désirs.

— Hébr. autr.: L'insensé ne veut point de prudence, *n'aime point la prudence;* mais *il ne veut et il n'aime que* ce qu'il roule dans son cœur.

℣ 3. Hébr. autr.: Avec l'impiété vient le mépris; mais avec l'ignominie *vient* l'opprobre; *l'impie méprise tout; mais il se couvre d'ignominie et s'attire l'opprobre.*

℣ 4. Qui coule en abondance.

Ibid. Ou simplement et selon l'hébreu: Les paroles *qui sortent* de la bouche de l'homme, sont comme une eau profonde *qui coule sans mesure; mais* la source de la sagesse est comme un torrent qui se répand, *et ne fait que passer; les autres parlent inconsidérément; le sage ne parle qu'avec discrétion.*

℣ 5. Hébr.: pour écarter le juste (ou la justice) dans le jugement.

6. Labia stulti miscent se rixis : et os ejus jurgia provocat.

6. Les lèvres de l'insensé s'embarrassent dans les disputes, et sa bouche s'attire ″ des querelles.

7. Os stulti contritio ejus : et labia ipsius, ruina animæ ejus.

7. La bouche de l'insensé le brise lui-même ; et ses lèvres sont la ruine ″ de son âme.

8. Verba bilinguis, quasi simplicia : et ipsa perveniunt usque ad interiora ventris.

8. Les paroles de la langue double paroissent simples ;″ mais elles pénètrent jusqu'au fond des entrailles.″

* Pigrum dejicit timor : animæ autem effœminatorum esurient.

* La crainte du travail abat le paresseux ; les âmes des efféminés languiront de faim.

9. Qui mollis et dissolutus est in opere suo, frater est sua opera dissipantis.

9. Celui qui est mou et lâche dans son ouvrage, est frère de celui qui détruit ce qu'il fait.″

10. Turris fortissima, nomen Domini : ad ipsum currit justus, et exaltabitur.

10. Le nom du Seigneur est une forte tour ; le juste y a recours, et il y trouve une haute forteresse.″

11. Substantia divitis urbs roboris ejus, et quasi murus validus circumdans eum.

11. Les richesses du riche sont ″ comme une ville qui est fortifiée, et comme une épaisse muraille ″ dont il est environné.

12. Antequam conteratur, exaltatur cor hominis : et antequam glorificetur, humiliatur.

12. Le cœur de l'homme s'élève avant d'être brisé, et il est humilié avant d'être élevé en gloire.″

13. Qui priùs respondet quàm audiat, stultum se esse demonstrat, et confusione dignum.

13. Celui qui répond avant d'écouter, fait voir qu'il est insensé et digne de confusion.″ *Eccli.* XI. 8.

14. Spiritus viri sustentat

14. L'esprit de l'homme soutient

℣ 6. Hébr. litt. : appelle les coups.

℣ 7. Hébr. : sont un filet pour son âme.

℣ 8. Hébr. autr. : Les paroles du murmurateur, *du médisant, du semeur de rapports*, sont comme celles des flatteurs. *Infr.* XXVI, 22.

Ibid. La médisance blesse dangereusement celui de qui on médit, celui qui médit et celui qui écoute la médisance.

* Ce verset ne se trouve pas dans l'hébreu, mais dans les Septante qui n'ont pas le verset précédent.

℣ 9. Quelques-uns traduisent l'hébreu en ce sens : est frère du destructeur, *du dissipateur.*

℣ 10. Litt. : et il s'y trouve élevé *au-dessus de ses ennemis.*

℣ 11. Dans son opinion.

Ibid. Hébr. : comme un mur élevé.

℣ 12. Hébr. autr. : et l'humiliation *ou l'humilité* précède la gloire. C'est la même expression qu'au chap. XV, verset 33.

℣ 13. Hébr. litt. : la folie et la confusion sont à lui, *sont son partage.*

sa foiblesse ;" mais qui pourra soutenir un esprit " qui s'emporte aisément à la colère?

imbecillitatem suam : spiritum verò ad irascendum facilem quis poterit sustinere?

15. Le cœur de l'homme prudent acquiert la science ; l'oreille des sages cherche la doctrine."

15. Cor prudens possidebit scientiam : et auris sapientium quærit doctrinam.

16. Le présent que fait un homme, lui ouvre une large voie, et lui fait faire place devant les princes."

16. Donum hominis dilatat viam ejus, et ante principes spatium ei facit.

17. Le juste s'accuse lui-même le premier ; son ami vient ensuite, et il sonde le fond de son cœur."

17. Justus, prior est accusator sui : venit amicus ejus, et investigabit eum.

18. Le sort apaise les différends, et il est l'arbitre entre les grands même."

18. Contradictiones comprimit sors : et inter potentes quoque dijudicat.

19. Le frère qui est aidé par son frère, est comme une ville forte ; et leurs jugemens sont comme les barres des portes des villes."

19. Frater qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma : et judicia quasi vectes urbium.

20. Les entrailles de l'homme seront remplies du fruit de sa bouche, et il sera rassasié de ce que ses lèvres auront produit."

20. De fructu oris viri, replebitur venter ejus : et genimina labiorum ipsius saturabunt eum.

21. La mort et la vie sont au pouvoir de la langue ; ceux qui l'aiment," mangeront de ses fruits."

21. Mors et vita in manu linguæ : qui diligunt eam, comedent fructus ejus.

22. Celui qui a trouvé une bonne" femme, a trouvé un grand bien, et

22. Qui invenit mulierem bonam, invenit bonum :

℣ 14. Dans les infirmités de son corps.

Ibid. Qui suit les mouvemens de ses passions.

— Hébr. autr. : mais qui pourra soutenir l'esprit *même*, *s'il est* brisé *et abattu par la douleur*, *la tristesse*, *l'affliction?*

℣ 15. Aime l'instruction

℣ 16. Hébr. litt. : et le conduit devant les grands.

℣ 17. Hébr. : Le premier *qui paroît* en cause, est *toujours* juste, *paroît toujours avoir raison ;* mais son compagnon, *sa partie*, vient ensuite, et on examine l'affaire.

℣ 18. Litt. : entre les puissans.

℣ 19. Hébr. : Un frère offensé est plus *difficile à gagner* qu'une ville forte; et les différends *entre les frères*, sont comme les barres *qui ferment les portes* d'un château.

℣ 20. Ainsi son sort est sur sa langue ; elle décidera de son bonheur, ou de son malheur.

℣ 21. Qui se plaisent à parler beaucoup.

Ibid. Bons ou mauvais, tels qu'ils les auront produits.

℣ 22. Le mot *bonam* manque dans l'hébreu.

et hauriet jucunditatem a Domino.

* Qui expellit mulierem bonam, expellit bonum : qui autem tenet adulteram, stultus est et impius.

23. Cum obsecrationibus loquetur pauper : et dives affabitur rigidè.

24. Vir amabilis ad societatem, magis amicus erit, quam frater.

il a reçu du Seigneur" une source de joie.

* Celui qui chasse une femme vertueuse, rejette un grand bien ; mais celui qui retient une adultère, est insensé et méchant.

23. Le pauvre ne parle qu'avec des supplications ; mais le riche lui répond" avec des paroles dures.

24. L'homme dont la société est agréable, sera plus aimé que le frère."

℣ 22. Hébr. : et il a puisé la bienveillance *du sein* du Seigneur; *il a reçu un effet singulier de la bienveillance du Seigneur.*

* Ce verset ne se trouve ni dans l'hébreu, ni dans les divers manuscrits latins, ni dans l'édition de Sixte v, ni dans la nouvelle édition de saint Jérôme ; mais on le trouve dans les Septante, et les pères l'ont quelquefois cité.

℣ 23. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 24. Hébr. autr. : Il y a des gens qui ne se sont liés que par des engagemens de société; mais tel qui aime, est quelquefois plus attaché qu'un frère.

CHAPITRE XIX.

Du pauvre et du riche. Du faux témoin. De la colère et de la bienveillance du roi. La femme sage est un don de Dieu. Correction des enfans. Crainte du Seigneur. Châtimens réservés aux impies.

1. Melior est pauper, qui ambulat in simplicitate sua, quàm dives torquens labia sua, et insipiens.

2. Ubi non est scientia animæ, non est bonum, et qui festinus est pedibus, offendet.

3. Stultitia hominis supplantat gressus ejus, et contra Deum fervet animo suo.

4. Divitiæ addunt amicos plurimos, a paupere autem

1. Le pauvre qui marche dans sa simplicité vaut mieux que le riche qui a les lèvres perverses, et qui est insensé.

2. Où n'est point la science de l'âme, il n'y a point de bien ; et celui qui va trop vite tombera.

3. La folie de l'homme lui fait prendre une fausse route," et il brûle en son cœur contre Dieu."

4. Les richesses donnent beaucoup de nouveaux amis ; mais ceux mêmes

℣ 3. Hébr. : renverse sa voie.

Ibid. Il s'en prend à lui des mauvais succès dont sa propre imprudence est l'unique cause.

— Hébr. : et son cœur s'irrite contre le Seigneur.

qu'avoit le pauvre, " se séparent de lui.

et hi, quos habuit, separantur.

:. xiii. 61. 5. Le faux témoin ne demeurera point impuni ; et celui qui dit des mensonges, n'échappera pas.

5. Testis falsus non erit impunitus : et qui mendacia loquitur, non effugiet.

6. Plusieurs " honorent la personne d'un homme puissant, et sont " amis de celui qui a de quoi donner.

6. Multi colunt personam potentis, et amici sunt dona tribuentis.

7. Les frères du pauvre le haïssent ; et ses amis se retirent de lui. "

7. Fratres hominis pauperis oderunt eum : insuper et amici procul recesserunt ab eo.

8. Celui qui ne cherche que des paroles, n'aura rien ; " mais celui qui est maître de son esprit, " aime son âme ; et celui qui conserve la prudence, " trouvera les biens.

8. Qui tantùm verba sectatur, nihil habebit : Qui autem possessor est mentis, diligit animam suam, et custos prudentiæ inveniet bona.

9. Le faux témoin ne demeurera point impuni ; et celui qui dit des mensonges, périra.

9. Falsus testis non erit impunitus : et qui loquitur mendacia, peribit.

10. Les délices siéent mal à l'insensé ; et ce n'est pas à l'esclave " à dominer sur les princes.

10. Non decent stultum deliciæ, nec servum dominari principibus.

11. La science d'un homme se connoît par sa patience ; " et c'est sa gloire, de passer par-dessus le tort qu'on lui a fait. "

11. Doctrina viri per patientiam noscitur : et gloria ejus est iniqua prætergredi.

12. La colère du roi est comme le rugissement du lion ; " et la sérénité de

12. Sicut fremitus leonis, ita et regis ira : et sicut ros

℣ 4. Avant qu'il fût pauvre.

℣ 6. Autrement et selon l'hébreu : une multitude.

Ibid. Hébr. autr. : et tous sont amis, etc.

℣ 7. Hébr. autr. : Tous les frères du pauvre le haïssent, et ses compagnons même, *ses amis*, s'éloignent de lui ; il *les* poursuit *et les somme de* leurs paroles ; mais elles ne sont plus, *ils n'y ont plus d'égard.* C'est ainsi que l'hébreu joint à ce verset ce que la Vulgate exprime comme premier membre du verset suivant.

℣ 8. Voyez la note précédente.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu : Celui qui a du sang, aime son âme.

Ibid. Autrement et selon l'hébreu : et celui qui garde *les règles de* la prudence, trouvera le bien.

℣ 10. Hébr. autr. : et il convient encore moins à l'esclave de, etc.

℣ 11. Hébr. autr. : C'est *un effet de* l'intelligence de l'homme, d'être lent à se mettre en colère, *d'être patient.*

Ibid. De pardonner l'injure qu'il a reçue.

℣ 12. Qui jette partout l'épouvante.

super herbam, ita et hilaritas ejus.

son visage" est comme la rosée qui tombe sur l'herbe."

13. Dolor patris, filius stultus : et tecta jugiter perstillantia, litigiosa mulier.

13. L'enfant insensé est la douleur du père; et la femme querelleuse est comme un toit d'où l'eau dégoutte toujours."

14. Domus et divitiæ dantur a parentibus : a Domino autem propriè uxor prudens.

14. Le père et la mère donnent les maisons et les richesses;" mais c'est proprement" le Seigneur qui donne à l'homme une femme sage."

15. Pigredo immittit soporem, et anima dissoluta esuriet.

15. La paresse produit l'assoupissement; l'âme lâche languira de faim.

16. Qui custodit mandatum, custodit animam suam : qui autem negligit viam suam, mortificabitur.

16. Celui qui garde le commandement de Dieu, garde son âme; mais celui qui néglige sa voie tombera dans la mort."

17. Feneratur Domino, qui miseretur pauperis : et vicissitudinem suam reddet ei.

17. Celui qui a pitié du pauvre," prête au Seigneur à intérêt; et le Seigneur lui rendra ce qu'il lui aura prêté."

18. Erudi filium tuum, ne desperes : ad interfectionem autem ejus ne ponas animam tuam.

18. Châtiez votre fils tandis qu'il y a espérance;" mais ne vous laissez pas emporter jusqu'à lui donner la mort.

19. Qui impatiens est, sustinebit damnum : et cùm rapuerit, aliud apponet.

19. Celui qui est impatient," en portera la peine; et lorsqu'il aura pris quelque chose par violence, il le rendra au double."

20. Audi consilium, et suscipe disciplinam, ut sis sapiens in novissimis tuis.

20. Ecoutez le conseil, et recevez les instructions, afin que vous soyez sage à la fin de votre vie.

℣ 12. Hébr. : sa bienveillance.

Ibid. Qui lui donne une nouvelle vigueur.

℣ 13. Hébr. litt. : *comme* un dégouttement continuel, ainsi la femme acariâtre ne finit point de quereller. Le sens de la Vulgate est que c'est une chose insupportable de demeurer avec une femme d'une humeur querelleuse.

℣ 14. Hébr. litt. : La maison et le bien, *les richesses*, sont *comme* un héritage *que l'on reçoit* de *ses* pères.

Ibid. Ce mot *proprie* n'est pas dans l'hébreu.

Ibid. Litt. : prudente : ou selon l'hébreu, intelligente.

℣ 16. Hébr. : celui qui méprise ses voies, c'est-à-dire, les voies du Seigneur.

℣ 17. Hébr. autr. : celui qui donne au pauvre.

Ibid. Hébr. litt. : et sa rétribution lui sera rendue.

℣ 18. C'est le sens de l'hébreu : parce qu'il y a espérance.

℣ 19. Qui ne peut rien endurer.

Ibid. Hébr. autr. : *Car* celui qui s'emporte avec excès, en souffrira la peine; et si vous *l'en* délivrez, il vous faudra recommencer à le punir.

21. Le cœur de l'homme a diverses pensées; mais la volonté du Seigneur demeure ferme."

22. L'homme qui est dans le besoin a de la compassion;" et le pauvre" vaut mieux que l'homme qui ment."

23. La crainte du Seigneur conduit à la vie; et elle jouira de l'abondance sans être traversée par aucun mal.

Infr. XXVI. 15. 24. Le paresseux cache sa main sous son aisselle," et il ne prend pas la peine de la porter à sa bouche.

Infr. XXI. 11. 25. Quand l'homme corrompu sera châtié, l'insensé deviendra plus sage;" mais si vous reprenez l'homme sage, il comprendra ce que vous voulez lui faire savoir."

26. Celui qui afflige son père, et met en fuite sa mère, est infâme et malheureux."

27. Ne cessez point, mon fils, d'écouter ce qu'on vous enseigne, et n'ignorez point " les paroles de science.

28. Le témoin injuste " se moque de la justice; et la bouche des méchans dévore l'iniquité."

29. Le jugement est préparé pour les moqueurs, et les marteaux douloureux pour les corps des insensés."

21. Multæ cogitationes in corde viri: voluntas autem Domini permanebit.

22. Homo indigens misericors est: et melior est pauper, quam vir mendax.

23. Timor Domini ad vitam: et in plenitudine commorabitur, absque visitatione pessima.

24. Abscondit piger manum suam sub ascella, nec ad os suum applicat eam.

25. Pestilente flagellato stultus sapientior erit: si autem corripueris sapientem, intelliget disciplinam.

26. Qui affligit patrem, et fugat matrem, ignominiosus est et infelix.

27. Non cesses, fili, audire doctrinam, nec ignores sermones scientiæ.

28. Testis iniquus deridet judicium: et os impiorum devorat iniquitatem.

29. Parata sunt derisoribus judicia: et mallei percutientes stultorum corporibus.

ŷ 21. Hébr. autr.: Le cœur de l'homme a diverses pensées; mais le *seul* conseil du Seigneur s'accomplira.

ŷ 22. Pour ceux qui sont dans l'indigence.

Ibid. Qui soulage autant qu'il peut la misère des autres.

Ibid. En disant qu'il n'a rien.

ŷ 24. Hébr. autr.: dans le plat.

ŷ 25. Hébr. litt.: Frappez le moqueur, et le simple deviendra prudent; reprenez l'homme intelligent, et il comprendra, etc.

Ibid. Sans qu'il soit nécessaire que vous usiez à son égard d'aucune sévérité.

ŷ 26. Hébr. autr.: Celui qui pille, *qui dépouille* son père, et qui chagrine sa mère, est un fils qui s'attire la confusion et l'opprobre.

ŷ 27. Hébr. autr.: et ne vous écartez point des paroles de science.

ŷ 28. Hébr. litt.: le témoin de Bélial, *sans foi et sans loi.*

Ibid. Comme une viande délicieuse qu'ils sont bien aises de goûter.

ŷ 29. Hébr. autr.: et les coups, *les grands coups, les coups de marteau sont réservés* pour les corps des insensés.

CHAPITRE XX.

Vin, source de désordres. De l'homme paresseux. Double poids abominable. Danger d'être caution. Honorer ses parens. Ne pas rendre le mal. Les grands maux demandent les grands remèdes.

1. Luxuriosa res, vinum, et tumultuosa ebrietas : quicumque his delectatur, non erit sapiens.

2. Sicut rugitus leonis, ita et terror regis : qui provocat eum, peccat in animam suam.

3. Honor est homini, qui separat se a contentionibus : omnes autem stulti miscentur contumeliis.

4. Propter frigus piger arare noluit : mendicabit ergo æstate, et non dabitur illi.

5. Sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri : sed homo sapiens exhauriet illud.

6. Multi homines misericordes vocantur : virum autem fidelem quis inveniet?

1. Le vin est une source d'intempérance, et l'ivrognerie est pleine de désordres ; quiconque y met son plaisir, ne deviendra point sage."

2. La terreur " du roi est comme le rugissement du lion ; quiconque l'irrite, pèche contre " son âme."

3. C'est une gloire à l'homme de se séparer " des contestations ; mais tous les imprudens s'embarrassent dans des disputes qui leur attirent la confusion."

4. Le paresseux n'a pas voulu labourer à cause du froid ; il mendiera donc pendant l'été ; et on ne lui donnera rien."

5. Le conseil est dans le cœur de l'homme sage, comme une eau profonde ; mais l'homme prudent " l'y puisera." *Supr.* XVIII. 4.

6. Il y a bien des hommes qu'on appelle miséricordieux ; " mais qui trouvera un homme fidèle?"

℣ 1. Hébr. autr. : Le vin est moqueur, *il rend l'homme moqueur, impie;* et le schebhar est tumultueux, *il rend l'homme tumultueux, turbulent, emporté:* quiconque s'y abandonne, ne deviendra point sage. Le *schekhar* signifie particulièrement le vin de palmier, fort commun dans l'Orient.

℣ 2. La colère.

Ibid. La préposition ב, *in,* manque dans l'hébreu; les Septante l'expriment.

Ibid. S'expose à périr.

℣ 3. Hébr. autr. : de s'abstenir.

Ibid. Hébr. autr. : mais tous les insensés s'engagent volontiers dans les disputes, *se brouillent volontiers.*

℣ 4. Parce qu'on n'en aura point pitié.

℣ 5. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Il pénétrera ses desseins les plus cachés.

℣ 6. A cause de quelque bonne œuvre qu'ils ont faite.

Ibid. Qui remplisse parfaitement toute l'étendue de ce nom.

— Ou plutôt et selon l'hébreu : Il y a bien des hommes qu'on appelle misé-

7. Le juste qui marche dans sa simplicité, laissera après lui ses enfans heureux.

8. Le roi qui est assis sur son trône pour rendre justice, dissipe tout mal par son seul regard."

3 *Reg.* VIII. 46. 2 *Par.* VI. 36. *Eccles.* VII. 21. 1 *Joan.* I. 8. *Sup.* XI. 1. *Infr.* ℣ 23.

9. Qui peut dire : Mon cœur est pur ;" je suis exempt de péché ?

10. Le double poids, et la double mesure, sont deux choses abominables devant Dieu.

11. On jugera par les inclinations de l'enfant," si un jour ses œuvres seront pures et droites.

12. L'oreille qui écoute, et l'œil qui voit, sont deux choses que le Seigneur a faites."

13. N'aimez point le sommeil, de peur que la pauvreté ne vous accable ; ouvrez les yeux," et rassasiez-vous de pain."

14. Cela ne vaut rien, cela ne vaut rien, dit tout homme qui achète : mais, après qu'il se sera retiré, il se glorifiera."

15. On trouve assez d'or et assez de perles ;" mais les lèvres savantes sont un vase précieux."

7. Justus qui ambulat in simplicitate sua, beatos post se filios derelinquet.

8. Rex qui sedet in solio judicii, dissipat omne malum intuitu suo.

9. Quis potest dicere : Mundum est cor meum : purus sum a peccato ?

10. Pondus et pondus, mensura et mensura : utrumque abominabile est apud Deum.

11. Ex studiis suis intelligitur puer, si munda et recta sint opera ejus.

12. Aurem audientem, et oculum videntem, Dominus fecit utrumque.

13. Noli diligere somnum, ne te egestas opprimat : aperi oculos tuos, et saturare panibus.

14. Malum est, malum est, dicit omnis emptor : et cùm recesserit, tunc gloriabitur.

15. Est aurum, et multitudo gemmarum : et vas pretiosum labia scientiæ.

ricordieux, *et qui exercent la miséricorde ;* mais qui trouvera un homme fidèle, *qui marche dans la vérité et la fidélité, qui remplisse parfaitement tous ses devoirs ?* Salomon met ici en opposition la *miséricorde* et la *vérité*, ces deux vertus dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture ; et selon l'usage de la langue sainte, la *vérité* en ce sens est ce que nous appelons dans notre langue *fidélité*.

℣ 8. L'injuste ni l'injustice ne sauroient soutenir en présence, ni se dérober à sa lumière.

℣ 9. Hébr. : J'ai purifié mon cœur.

℣ 11. Hébr. autr. : du jeune homme.

℣ 12. Et dont il ne faut user que selon ses intentions.

℣ 13. La conjonction *et* manque dans l'hébreu.

Ibid. En le gagnant par votre travail assidu.

℣ 14. De ce qu'il a acheté du bon et à bon marché.

℣ 15. C'est le sens de l'hébreu : On trouve de l'or, et il y a beaucoup de perles.

Ibid. Qu'on ne trouve pas aisément.

16. Tolle vestimentum ejus, qui fidejussor exstitit alieni : et pro extraneis aufer pignus ab eo.

16. Otez le vêtement à celui qui a répondu pour un inconnu, et emportez des gages de chez lui parce qu'il s'est obligé pour des étrangers." *Infr.* XXVII. 13

17. Suavis est homini panis mendacii : et postea implebitur os ejus calculo.

17. Un pain de mensonge" est doux à l'homme ; mais ensuite sa bouche sera pleine de gravier.

18. Cogitationes consiliis roborantur : et gubernaculis tractanda sunt bella.

18. Les pensées " s'affermissent " par les conseils ; et la guerre doit être conduite par la prudence."

19. Ei qui revelat mysteria, et ambulat fraudulenter, et dilatat labia sua, ne commiscearis.

19. Ne vous familiarisez point avec un homme qui découvre les secrets, qui use de déguisemens," et dont la bouche est toujours ouverte.

20. Qui maledicit patri suo, et matri, exstinguetur lucerna ejus in mediis tenebris.

20. Quiconque maudit son père et sa mère, sa lampe s'éteindra au milieu des ténèbres." *Exod.* XXI. 17. *Levit.* XX. 9. *Matt.* XV. 4.

21. Hæreditas ad quam festinatur in principio, in novissimo benedictione carebit.

21. L'héritage que l'on se hâte d'acquérir d'abord," ne sera point à la fin béni de Dieu.

22. Ne dicas : Reddam malum : exspecta Dominum, et liberabit te.

22. Ne dites point : Je rendrai le mal ; attendez le Seigneur ; et il vous délivrera." *Rom.* XII. 17. I *Thess.* ℣ 15. I *Pet.* III. 9.

23. Abominatio est apud Dominum pondus et pon-

23. Avoir deux poids " est en abomination devant le Seigneur ; la ba- *Sup.* ℣ 10.

℣ 16. Hébr. autr. : Prenez-lui son vêtement, car il a répondu pour un étranger ; et emportez des gages de chez lui, à cause des étrangers *pour qui il s'est obligé.* Cela n'est pas adressé aux créanciers de celui qui répond, mais aux créanciers de celui pour qui il a répondu. La même sentence reviendra au chap. XXVII, ℣ 13, et on y trouvera la même construction.

℣ 17. Un pain injustement acquis.

— Ou plutôt le *pain de mensonge* est un faux pain, un pain qui a l'apparence d'un bon pain, et qui n'est en effet qu'un mauvais pain ; ce qui est ici un symbole de tous les faux avantages de la vie, de tous les faux biens du monde.

℣ 18. Les desseins que l'on forme.

Ibid. S'exécutent.

Ibid. Litt. : doit être faite avec *une* conduite *sage*, *prudente*, *éclairée.*

℣ 19. Hébr. autr. : Celui qui se conduit en détracteur, *comme un médisant*, découvre les secrets ; ne vous familiarisez point avec celui qui étend *et ouvre facilement* ses lèvres.

℣ 20. Il mourra dans une extrême misère, ou sa postérité sera éteinte. La *lampe* se prend souvent pour la postérité.

℣ 21. Par une multitude d'injustices.

℣ 22. Hébr. litt. : il vous sauvera.

℣ 23. L'un fort pour acheter, l'autre foible pour vendre.

lance trompeuse n'est pas bonne à ses yeux.

24. C'est le Seigneur qui dresse" les pas de l'homme, et qui est l'homme qui puisse" comprendre la voie par laquelle il marche ? "

25. C'est une ruine à l'homme de dévorer les saints," et de rétracter les vœux qu'il a faits."

26. Le roi sage dissipe les méchans ; et il les fait passer sous l'arc de son triomphe."

27. Le souffle du Seigneur est dans l'homme comme une lampe divine " qui découvre ce qu'il y a de plus secret dans ses entrailles.

28. La miséricorde et la vérité conservent le roi ; et la clémence " affermit son trône.

29. La force des jeunes gens est leur joie ;" et les cheveux blancs sont la gloire des vieillards.

30. Le mal " se guérira par les meurtrissures livides, et par les plaies qui pénétreront jusque dans le secret des entrailles."

dus : statera dolosa non est bona.

24. A Domino diriguntur gressus viri : quis autem hominum intelligere potest viam suam ?

25. Ruina est homini devorare sanctos, et post vota retractare.

26. Dissipat impios rex sapiens : et incurvat super eos fornicem.

27. Lucerna Domini spiraculum hominis, quæ investigat omnia secreta ventris.

28. Misericordia et veritas custodiunt regem, et roboratur clementia thronus ejus.

29. Exsultatio juvenum, fortitudo eorum : et dignitas senum, canities.

30. Livor vulneris absterget mala : et plagæ in secretioribus ventris.

ŷ 24. Autr. : qui conduit, *qui dispose*. Ce mot, *diriguntur*, n'est pas exprimé dans l'hébreu, mais seulement sous-entendu.

Ibid. Hébr. : Comment l'homme pourroit-il, etc.

Ibid. Savoir où elle le conduit ?

ŷ 25. Les choses consacrées à Dieu. C'est le sens de l'hébreu : C'est un filet *et une ruine* à l'homme de dévorer, *de ravir*, *de consumer*, des choses saintes, *et qu'il a consacrées à Dieu.*

Ibid. Hébr. : et de rechercher après ses vœux, *de revenir sur ses vœux*, *de chercher à se dispenser de ses vœux.*

ŷ 26. Hébr. autr. : et fait passer sur eux la roue, *comme un héros qui poursuit ses ennemis*, *les met en fuite*, *et fait passer sur eux les roues de son chariot de guerre.*

ŷ 27. Litt. : Le souffle, *c'est-à-dire*, *l'esprit*, de l'homme, est *comme* une lampe du Seigneur, *c'est-à-dire*, *comme une lampe allumée de Dieu même.* Voyez, dans ce volume, la *Dissertation sur la nature de l'homme.*

ŷ 28. Hébr. : la miséricorde. C'est le même mot que dans le premier membre.

ŷ 29. Hébr. : leur beauté, *leur éclat*, *leur gloire.*

ŷ 30. Celui qui est enraciné dans le cœur des méchans.

Ibid. C'est-à-dire, les châtimens que Dieu nous envoie contribuent à guérir l'âme.

CHAPITRE XXI.

Cœur du roi dans la main de Dieu. Paresse, source de misères. Malheur de ceux qui ont le cœur dur envers les pauvres. Avantages de la justice et de la sagesse. Le salut est un don du Seigneur.

1. Sicut divisiones aquarum, ita cor regis in manu Domini : quocumque voluerit, inclinabit illud.

2. Omnis via viri recta sibi videtur : appendit autem corda Dominus.

3. Facere misericordiam et judicium, magis placet Domino, quam victimæ.

4. Exaltatio oculorum est dilatatio cordis : lucerna impiorum peccatum.

5. Cogitationes robusti semper in abundantia : omnis autem piger semper in egestate est.

6. Qui congregat thesauros linguâ mendacii, vanus et excors est, et impingetur ad laqueos mortis.

7. Rapinæ impiorum de-

1. Le cœur du roi est dans la main du Seigneur, comme une eau courante ; il le fait tourner de tel côté qu'il veut. *Sup.* xvi. 1; *et* xx. 24.

2. Toutes les voies de l'homme lui paroissent droites ;" mais le Seigneur pèse les cœurs."

3. Faire miséricorde et justice," est plus agréable au Seigneur, que des victimes.

4. L'orgueil du cœur rend les yeux altiers ;" la lampe" des méchans est un péché."

5. Les pensées" d'un homme fort" produisent toujours l'abondance ; mais tout paresseux est toujours pauvre."

6. Celui qui amasse des trésors avec une langue de mensonge, est un homme vain et sans jugement ;" et il s'engagera dans les filets de la mort."

7. Les rapines des impies seront

℣ 2. Justes.

Ibid. Il juge du prix des actions par la pureté de l'intention.

℣ 3. Hébr. litt. : Faire justice et jugement ; c'est-à-dire, se conduire selon la justice et selon l'ordre, selon l'équité.

℣ 4. Hébr. autr. : la fierté des yeux et l'enflure du cœur *marchent ensemble*.

Ibid. La prospérité.

Ibid. Elle est pour eux une source de péché.

— Quelques-uns traduisent l'hébreu ainsi : Le péché est le champ des impies, *des méchans*.

℣ 5. Desseins.

Ibid. Laborieux.

— C'est le sens de l'hébreu : d'un homme laborieux.

Ibid. Ses entreprises ne lui réussissent jamais.

— Hébr. : Mais tout homme précipité ne trouve que l'indigence.

℣ 6. Hébr. autr. : *n'est que* vanité (ou, *ne trouvera que* vanité).

Ibid. Hébr. autr. : et il est poussé dans les filets de la mort.

leur ruine," parce qu'ils n'ont pas voulu agir selon la justice.

trahent eos, quia noluerunt facere judicium.

8. La voie corrompue de l'homme est une voie étrangère;" mais quand l'homme est pur, ses œuvres sont droites.

8. Perversa via viri, aliena est : qui autem mundus est, rectum opus ejus.

9. Il vaudroit mieux demeurer en un coin, sur le haut de la maison," que d'habiter avec une femme querelleuse dans une maison commune.

9. Melius est sedere in angulo domatis, quam cum muliere litigiosa, et in domo communi.

10. L'âme du méchant désire le mal; et il n'aura point compassion de son prochain."

10. Anima impii desiderat malum : non miserebitur proximo suo.

Sup. xix. 25. 11. Quand un homme contagieux" sera puni, le simple" en deviendra plus sage; et s'il s'attache à un homme sage, il acquerra la science."

11. Mulctato pestilente, sapientior erit parvulus : et si sectetur sapientem, sumet scientiam.

12. Le juste pense avec application à la maison de l'impie, pour retirer les méchans du mal."

12. Excogitat justus de domo impii, ut detrahat impios a malo.

13. Celui qui ferme l'oreille au cri du pauvre, criera lui-même, et ne sera point écouté."

13. Qui obturat aurem suam ad clamorem pauperis, et ipse clamabit, et non exaudietur.

14. Un présent secret éteint la colère; et un don qu'on met dans le sein, apaise l'indignation la plus grande.

14. Munus absconditum extinguit iras, et donum in sinu indignationem maximam.

Sup. x. 29. 15. Le juste trouve sa joie dans la pratique de la justice; mais ceux qui commettent l'iniquité, sont dans l'effroi.

15. Gaudium justo est facere judicium, et pavor operantibus iniquitatem.

ỳ 7. Hébr. autr. : La ruine des impies les renversera, ou, les saisira d'effroi.

ỳ 8. Qui l'éloigne de Dieu.

ỳ 9. Exposé aux injures de l'air.

— C'est-à-dire sur le toit. Dans la Palestine, les toits étoient en plateforme.

ỳ 10. Hébr. autr. : son compagnon, *son ami, son prochain,* ne trouvera point grâce auprès de lui.

ỳ 11. Hébr. : le moqueur.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu : le simple *qui se laissoit séduire,* deviendra sage.

Ibid. Hébr. autr. : et lorsque le sage aura d'heureux succès, *le simple* acquerra la science.

ỳ 12. Hébr. autr. : Le juste s'instruit en *considérant* la maison de l'impie, *en voyant* que les impies sont précipités dans le *dernier* malheur.

ỳ 13. Litt. : ne sera point exaucé; ou selon l'hébreu, on ne lui répondra point.

16. Vir qui erraverit a via doctrinæ, in cœtu gigantum commorabitur.

17. Qui diligit epulas, in egestate erit : qui amat vinum et pinguia, non ditabitur.

18. Pro justo datur impius : et pro rectis iniquus.

19. Melius est habitare in terra deserta, quam cum muliere rixosa et iracunda.

20. Thesaurus desiderabilis, et oleum in habitaculo justi : et imprudens homo dissipabit illud.

21. Qui sequitur justitiam et misericordiam, inveniet vitam, justitiam, et gloriam.

22. Civitatem fortium ascendit sapiens, et destruxit robur fiduciæ ejus.

23. Qui custodit os suum et linguam suam, custodit ab angustiis animam suam.

24. Superbus et arrogans vocatur indoctus, qui in ira operatur superbiam.

25. Desideria occidunt pigrum : noluerunt enim

16. L'homme qui s'égare de la voie de la doctrine," demeurera dans l'assemblée des géans."

17. Celui qui aime les festins," sera dans l'indigence; celui qui aime le vin et la bonne chère," ne s'enrichira point.

18. Le méchant sera livré pour le juste, et l'injuste" pour ceux qui ont le cœur droit.

19. Il vaut mieux habiter dans une terre déserte, qu'avec une femme querelleuse et colère. *Sup.* ℣ 9. *Eccli.* XXV. 23.

20. Il y a un trésor précieux et de l'huile dans la maison du juste;" mais l'homme imprudent dissipera tout."

21. Celui qui exerce la justice et la miséricorde, trouvera la vie, la justice et la gloire."

22. Le sage s'est rendu maître de la ville des forts, et il a détruit la force où elle mettoit sa confiance.

23. Celui qui garde sa bouche et sa langue, garde son âme de pressantes afflictions.

24. Le superbe et" le présomptueux passera pour ignorant," parce que, dans sa colère, il s'emporte en des actions d'un insolent orgueil.

25. Les désirs tuent le paresseux;" car ses mains ne veulent rien faire.

℣ 16. Hébr. autr. : de l'intelligence.
Ibid. Qui gémissent dans les enfers.
— Voyez au chap. II, verset 18, et au chap. IX, verset 18.
℣ 17. C'est le sens de l'hébreu : celui qui aime la joie sera, etc.
Ibid. Hébr. : et l'huile, *les parfums.*
℣ 18. Hébr. autr. : l'homme infidèle, *le prévaricateur.*
℣ 20. Hébr. : du sage.
Ibid. Hébr. : mais l'homme insensé absorbera tout.
℣ 21. Ou selon la version des Septante, trouvera la vie et la gloire. Le mot *justice* n'y est point répété dans le second membre.
℣ 24. Autr. : et l'insolent. La conjonction *et* manque dans l'hébreu.
Ibid. Pour insensé.
— Litt. : sera appelé ignorant; ou selon l'hébreu, moqueur, *impie.*
℣ 25. Ou plutôt simplement : Les désirs tuent le paresseux, car ses mains ne veulent rien faire. Il passe tout le jour à désirer; mais le juste, etc.

	quidquam manus ejus operari :
26. Il passe toute la journée à faire des souhaits ; mais celui qui est juste, donne et ne cesse point de travailler.	26. Tota die concupiscit et desiderat : qui autem justus est, tribuet, et non cessabit.
Supr. XV. 8. *Eccli.* XXXIV. 21. 27. Les hosties des méchans sont abominables, parce qu'ils les offrent du fruit de leurs crimes."	27. Hostiæ impiorum abominabiles, quia offeruntur ex scelere.
28. Le témoin menteur périra ;" celui qui obéit" sera victorieux dans ses paroles.	28. Testis mendax peribit : vir obediens loquetur victoriam.
29. Le méchant fait paroître sur son visage une assurance effrontée ; mais celui qui a le cœur droit corrige " sa voie.	29. Vir impius procaciter obfirmat vultum suum : qui autem rectus est, corrigit viam suam.
30. Il n'y a point de sagesse, il n'y a point de prudence, il n'y a point de conseil contre le Seigneur.	30. Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum.
31. On prépare un cheval pour le jour du combat ; mais c'est le Seigneur qui sauve."	31. Equus paratur ad diem belli : Dominus autem salutem tribuit.

℣ 27. Hébr. autr. : beaucoup plus s'ils les offrent avec des pensées, *des intentions* criminelles.

℣ 28. Parce qu'on découvrira la fausseté de son témoignage.

Ibid. A la loi de Dieu, en ne disant que la vérité.

— Hébr. autr. : mais l'homme qui a entendu, *celui qui ne rapporte que ce qu'il a ouï.*

℣ 29. S'attache à régler sa vie et ses mœurs. Hébr. autr. : dispose sa voie, *selon les salutaires avis qu'on lui donne.*

℣ 31. Hébr. litt. : mais *c'est* au Seigneur *qu'appartient de donner* le salut.

CHAPITRE XXII.

Prix de la bonne réputation. Avantage de la pureté du cœur. Exhortation à la sagesse. Ne point opprimer le pauvre. Ne point toucher aux bornes anciennes.

Eccli. VII. 2. 1. La bonne réputation vaut mieux que les grandes richesses ; l'amitié " est plus estimable que l'or et l'argent.	1. Melius est nomen bonum, quam divitiæ multæ : super argentum et aurum gratia bona.
2. Le riche et le pauvre se sont ren-	2. Dives et pauper obvia-

℣ 1. L'amitié des hommes, qu'on s'attire par la vertu.

verunt sibi : utriusque operatur est Dominus.

3. Callidus vidit malum, et abscondit se : innocens pertransit, et afflictus est damno.

4. Finis modestiæ timor Domini, divitiæ, et gloria, et vita.

5. Arma et gladii in via perversi : custos autem animæ suæ longè recedit ab eis.

6. Proverbium est : Adolescens juxta viam suam : etiam cum senuerit, non recedet ab ea.

7. Dives pauperibus imperat, et qui accipit mutuum, servus est fenerantis.

8. Qui seminat iniquitatem, metet mala, et virga iræ suæ consummabitur.

9. Qui pronus est ad misericordiam, benedicetur : de panibus enim suis dedit pauperi.

* Victoriam et honorem acquiret qui dat munera : animam autem aufert accipientium.

contrés." Le Seigneur est le créateur de l'un et de l'autre."

3. L'homme habile voit le mal, et se met à couvert; l'imprudent" passe outre, et il trouve sa perte.

4. Le fruit de la modestie est la crainte du Seigneur, les richesses, la gloire et la vie."

5. Les armes et les épées " sont dans la voie des méchans; celui qui garde son âme, s'en retirera bien loin.

6. On dit d'ordinaire : Le jeune homme suit sa première voie; dans sa vieillesse même, il ne la quittera point."

7. Le riche commande au pauvre; et celui qui emprunte, est assujetti à celui qui prête.

8. Celui qui sème l'injustice, moissonnera les maux; et il sera brisé par la verge de sa colère."

9. Celui qui est porté à faire miséricorde, " sera béni, parce qu'il a donné de ses pains " aux pauvres. *Eccli.* XXI. 28.

* Celui qui fait des présens, remportera la victoire et l'honneur; mais il ravit** les âmes de ceux qui les reçoivent.

℣ 2. Dans le monde, par la Providence.

Ibid. Il les y a placés pour se secourir mutuellement.

— Autr. : Le riche et le pauvre se rencontrent *en ce point*, *que* le Seigneur les a faits, *les a créés*, l'un et l'autre; selon l'hébreu, les a tous faits.

℣ 3. Hébr. : le simple *qui se laisse facilement tromper*.

℣ 4. Hébr. autr. : La récompense de l'humilité et la crainte du Seigneur, *ce sont* les richesses, etc.

℣ 5. Hébr. : Les épines *et* les piéges.

℣ 6. Hébr. autr. : Mettez d'abord le jeune homme dans la voie qu'il doit suivre; et dans sa vieillesse même, etc. On ne lit ni dans l'hébreu ni dans le grec : *proverbium est*.

℣ 8. Elle attirera sur lui les maux qu'il a faits aux autres.

℣ 9. Hébr. litt. : Celui qui a l'œil bon, *tendre*, *compatissant*.

Ibid. Hébr. litt. : de son pain.

* Ce verset n'est point dans l'hébreu, ni même dans quelques éditions latines.

** Il perd.

10. Chassez le railleur," et les disputes s'en iront avec lui; alors les plaintes et les outrages " cesseront.

10. Ejice derisorem, et exibit cum eo jurgium : cessabuntque causæ et contumeliæ.

11. Celui qui aime la pureté du cœur, aura pour ami le roi, à cause de la grâce qui est répandue sur ses lèvres.

11. Qui diligit cordis munditiam, propter gratiam labiorum suorum, habebit amicum regem.

12. Les yeux du Seigneur gardent la science;" mais les paroles de l'injuste seront confondues."

12. Oculi Domini custodiunt scientiam : et supplantantur verba iniqui.

13. Le paresseux" dit : Le lion est là dehors : je serai tué au milieu des chemins.

13. Dicit piger : Leo est foris, in medio platearum occidendus sum.

14. La bouche de l'étrangère est une fosse profonde; celui contre qui le Seigneur est en colère, y tombera."

14. Fovea profunda os alienæ : cui iratus est Dominus, incidet in eam.

15. La folie est liée au cœur de l'enfant," et la verge de la discipline l'en chassera.

15. Stultitia colligata est in corde pueri : et virga disciplinæ fugabit eam.

16. Celui qui opprime " le pauvre, pour accroître ses richesses, donnera lui-même à un plus riche que lui, et deviendra pauvre.

16. Qui calumniatur pauperem, ut augeat divitias suas, dabit ipse ditiori, et egebit.

17. Prêtez " l'oreille, écoutez les paroles des sages; et appliquez votre cœur à la doctrine que je vous enseigne.

17. Inclina aurem tuam, et audi verba sapientium : appone autem cor ad doctrinam meam.

18. Vous en reconnoîtrez la beauté, lorsque vous la garderez au fond de votre cœur; et elle se répandra sur vos lèvres."

18. Quæ pulchra erit tibi, cùm servaveris eam in ventre tuo, et redundabit in labiis tuis :

℣ 10. Ou le moqueur.

Ibid. Hébr. : les procès et l'ignominie.

℣ 12. Ceux qui sont sages et intelligens.

Ibid. Hébr. autr. : mais il renverse les paroles *et les desseins* de l'homme infidèle, *prévaricateur.*

℣ 13. Qui ne veut point sortir.

℣ 14. Il sera surpris par ses paroles pleines de flatteries.

℣ 15. Hébr. autr. : du jeune homme.

℣ 16. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 17. Ici commence un nouveau discours qui est comme la conclusion de ce livre. Voyez la préface.

℣ 18. Pour en instruire les autres, lorsque vous en serez vous-même bien instruit.

— Hébr. autr. : Car il sera beau que vous les gardiez au fond de vos entrailles, *au fond de votre cœur*, et qu'elles soient en même temps placées sur vos lèvres.

19. Ut sit in Domino fiducia tua, unde et ostendi eam tibi hodie.

19. Elle vous servira à mettre votre confiance dans le Seigneur; c'est pour cela que je vous l'ai représentée aujourd'hui. "

20. Ecce descripsi eam tibi tripliciter, in cogitationibus et scientia :

20. Je vous l'ai décrite triplement, avec méditation et avec science. "

21. Ut ostenderem tibi firmitatem, et eloquia veritatis, respondere ex his illis qui miserunt te.

21. Pour vous faire voir la certitude des paroles de la vérité, afin qu'elles vous servent à répondre à ceux qui vous ont envoyé. "

22. Non facias violentiam pauperi, quia pauper est : neque conteras egenum in porta :

22. Ne faites point de violence au pauvre, " parce qu'il est pauvre "; n'opprimez point dans le jugement " celui qui n'a rien;

23. Quia judicabit Dominus causam ejus, et configet eos qui confixerunt animam ejus.

23. Car le Seigneur se rendra lui-même le défenseur de sa cause, " et il percera ceux qui auront percé son âme. "

24. Noli esse amicus homini iracundo, neque ambules cum viro furioso :

24. Ne soyez point ami d'un homme colère, et ne vivez point avec un homme furieux,

25. Ne forte discas semitas ejus, et sumas scandalum animæ tuæ.

25. De peur qu'il ne vous apprenne " à vivre comme lui, et que vous ne donniez à votre âme un sujet de chute. "

26. Noli esse cum his qui defigunt manus suas, et qui

26. Ne vous liez point avec ceux qui s'engagent " en touchant dans la

℣ 19. Hébr. autr. : Afin que votre confiance soit dans le Seigneur, je vous ai fait connoître aujourd'hui le chemin *que vous devez suivre.*

℣ 20. Hébr. autr. : Ne vous ai-je pas écrit triplement en conseils et science? *Ne vous ai-je pas donné dans ce livre une multitude de conseils qui doivent répandre la science dans votre âme?* Dans l'écriture le nombre de *trois* se prend souvent indéfiniment.

℣ 21. C'est-à-dire à ceux qui vous consultent. Il semble qu'ils vous ont envoyé recueillir ces instructions pour leur en rendre compte. Hébr. autr. : Et je l'ai fait, pour vous faire connoître la certitude des paroles de la vérité, *ou les paroles de la vérité pleine de certitude*, afin que vous puissiez répondre des paroles de vérité à ceux qui vous ont envoyé *pour prendre mes leçons.*

℣ 22. Hébr. autr. : N'exercez point de rapine sur le pauvre, parce qu'il est *déjà* pauvre, et ne brisez point *dans le jugement qui se rend* à la porte *de la ville*, celui qui est déjà dans l'humiliation *et dans la misère.*

Ibid. Hors d'état de vous résister.

Ibid. Litt. : à la porte *où se tenoit l'assemblée des juges.*

℣ 23. Hébr. : de leur cause.

Ibid. Hébr. : leur âme.

℣ 25. Litt. : que vous n'appreniez.

Ibid. Une occasion de se perdre.

— Hébr. autr. : et que votre âme ne se trouve prise *comme* au filet.

℣ 26. Pour les autres.

main, et qui s'offrent à répondre pour ceux qui doivent ;

27. Car si vous n'avez point de quoi restituer ", qui empêchera qu'on ne vous emporte la couverture de votre lit ? "

28. Ne passez point les anciennes bornes qui ont été posées par vos pères. "

29. Avez-vous vu un homme prompt à faire son œuvre ? Il aura accès auprès des rois, et il ne demeurera point dans la foule du peuple. "

vades se offerunt pro debitis.

27. Si enim non habes unde restituas, quid causæ est ut tollat operimentum de cubili tuo ?

28. Ne transgrediaris terminos antiquos, quos posuerunt patres tui.

29. Vidisti virum velocem in opere suo ? coram regibus stabit, nec erit ante ignobiles.

ỷ 27. Ce qu'ils ont emprunté.

ỷ 26 et 27. Autrement et selon l'hébreu : Ne soyez point du nombre de ceux qui frappent *volontiers* dans la main pour se rendre caution, et qui répondent *facilement* pour les dettes *d'un autre ; car* si vous n'avez pas de quoi rendre *ce que doit celui pour qui vous vous engageriez*, pourquoi *vous exposeriez-vous à ce que* l'on vous emporte votre lit *même* de dessous vous ?

ỷ 28. Ne les ôtez point de leur place, pour agrandir votre héritage.

— C'est le sens de l'hébreu : Ne déplacez point les anciennes bornes.

ỷ 29. Autrement et selon l'hébreu : Il sera, non devant les hommes obscurs, mais devant les rois mêmes ; *il sera employé au service non de gens sans distinction, mais des rois mêmes.*

CHAPITRE XXIII.

Sobriété à la table des grands. Ne point rechercher les richesses. Ne point opprimer les pupilles. Demeurer ferme dans la crainte du Seigneur. Fuir les femmes débauchées et l'ivrognerie.

1. Lorsque vous serez assis pour manger avec le prince, considérez avec attention ce qui sera servi devant vous. "

2. Mettez un couteau à votre gorge ", si toutefois vous êtes maître de votre âme. "

3. Ne désirez pas les viandes de la table où se trouve le pain de mensonge, "

1. Quando sederis ut comedas cum principe, diligenter attende quæ apposita sunt ante faciem tuam :

2. Et statue cultrum in gutture tuo : si tamen habes in potestate animam tuam.

3. Ne desideres de cibis ejus in quo est panis mendacii.

ỷ 1. Considérez le mal que cette abondance de viande délicate peut vous causer.

ỷ 2. Réprimez vos appétits déréglés.

ibid. Si vous pouvez la tenir dans les bornes d'une exacte sobriété.

ỷ 3. Où les mets déguisés sont moins propres à conserver la vie qu'à altérer

4. Noli laborare ut diteris: sed prudentiæ tuæ pone modum.

4. Ne vous fatiguez point à vous enrichir; " mais mettez des bornes à votre prudence. "

5. Ne erigas oculos tuos ad opes quas non potes habere : quia facient sibi pennas quasi aquilæ, et volabunt in cœlum.

5. Ne levez point les yeux vers les richesses que vous ne pouvez avoir, " parce qu'elles prendront des ailes comme l'aigle, et s'envoleront au ciel.

6. Ne comedas cum homine invido, et ne desideres cibos ejus :

6. Ne mangez point avec un homme envieux, " et ne désirez point de ses viandes;

7. Quoniam in similitudinem arioli et conjectoris, æstimat quod ignorat. Comede et bibe, dicet tibi : et mens ejus non est tecum.

7. Parce qu'il juge de ce qu'il ignore, " comme un homme qui devine, et qui suit ses conjectures. Buvez et mangez, vous dira-t-il; " mais son cœur n'est point avec vous. "

8. Cibos quos comederas, evomes, et perdes pulchros sermones tuos.

8. Vous rejetterez les viandes que vous aviez mangées ", vous perdrez vos sages discours; "

9. In auribus insipientium ne loquaris : quia despicient doctrinam eloquii tui.

9. Ne parlez point avec les insensés, parce qu'ils mépriseront la doctrine que vous leur aurez enseignée par vos paroles.

10. Ne attingas parvulorum terminos, et agrum pupillorum ne introeas.

10. Ne touchez point aux bornes des petits, " et n'entrez point dans le champ des orphelins. "

la santé. Ne désirez point les viandes de celui qui ne vous convie que pour vous tendre des piéges. Hébr. autr. : Ne désirez point de ses mets; *car* c'est un pain de mensonge, *moins propre*, etc.

℣ 4. Autr. et selon l'hébr. : Ne vous fatiguez point à vous enrichir.

Ibid. Au soin qu'elle vous oblige de prendre pour avoir de quoi vous nourrir.

℣ 5. Hébr. autr. : Avez-vous fait voler vos yeux sur lui; il n'y est déjà plus; car il se fera des ailes comme celles de l'aigle qui s'envole vers les cieux; *il fuira ceux qui réclameroient son secours.*

℣ 6. Hébr. litt. : avec un homme qui ait l'œil mauvais *et avare.*

℣ 7. Prévoit des famines dont il n'a nulle connoissance; et sur ce principe il se refuse tout.

Ibid. Hébr. autr. : Car il calcule toujours *sa dépense* dans son âme; il vous dira, Mangez et buvez; mais, etc.

Ibid. Il souhaite tout le contraire.

℣ 8. Vous souhaiteriez n'avoir jamais mangé de ses mets.

Ibid. Autr. : et *vous reconnoîtrez que* vous y ayez perdu vos beaux discours; *vous regretterez la perte des discours sages et gracieux que vous aurez dits à sa table.*

℣ 10. Des foibles, pour usurper leur bien.

— Selon l'hébreu : des jeunes gens, *des pupilles.*

Ibid. Pour vous en emparer.

11. Car celui qui est leur proche " est puissant; " et il se rendra lui-même contre vous le défenseur de leur cause.

11. Propinquus enim illorum fortis est: et ipse judicabit contra te causam illorum.

12. Que votre cœur entre " dans la doctrine, " et que vos oreilles reçoivent la parole de science.

12. Ingrediatur ad doctrinam cor tuum, et aures tuæ ad verba scientiæ.

13. N'épargnez point la correction à l'enfant; car si vous le frappez avec la verge, il ne mourra point.

13. Noli subtrahere a puero disciplinam: si enim percusseris eum virgâ, non morietur.

Sup. XIII. 24. *Infr.* XXIX. 15. 14. Vous les frapperez avec la verge, et vous délivrerez son âme de l'enfer.

14. Tu virgâ percuties eum, et animam ejus de inferno liberabis.

15. Mon fils, si votre cœur est sage, mon cœur se réjouira avec vous; "

15. Fili mi, si sapiens fuerit animus tuus, gaudebit tecum cor meum:

16. Et mes entrailles tressailleront de joie, lorsque vos lèvres auront prononcé des paroles de vérité."

16. Et exsultabunt renes mei; cùm loquuta fuerint rectum labia tua.

Infr. XXIV. 1. 17. Que votre cœur ne porte point d'envie aux pécheurs; " mais demeurez ferme dans la crainte du Seigneur pendant tout le jour;

17. Non æmuletur cor tuum peccatores: sed in timore Domini esto tota die:

18. Car vous aurez de la confiance en votre dernière heure; et ce que vous attendez, ne vous sera point ravi. "

18. Quia habebis spem in novissimo, et præstolatio tua non auferetur.

19. Ecoutez, mon fils, et soyez sage; et faites que votre âme marche droit " dans la voie.

19. Audi, fili mi, et esto sapiens: et dirige in via animum tuum.

20. Ne vous trouvez point dans les festins de ceux qui aiment à boire, ni dans les débauches de ceux qui apportent des viandes pour manger ensemble; "

20. Noli esse in conviviis potatorum, nec in comessationibus eorum qui carnes ad vescendum conferunt:

℣ 11. Qui veille à la conservation de leur bien.

Ibid. Hébr.: Car leur défenseur est puissant; *Dieu même est leur tuteur.*

℣ 12. Hébr. autr.: vienne recevoir la doctrine, etc.

Ibid. Qu'il en soit bien pénétré.

℣ 15. Hébr.: mon cœur aussi se réjouira.

℣ 16. Litt.: des paroles justes.

℣ 17. Que leur fortune présente ne vous inspire point le désir de les imiter.

℣ 18. Hébr. autr.: Car il y aura *pour vous* des biens *à recueillir* à la fin, et votre attente ne sera point retranchée, *ne périra point. Infr.* XXIV, 14.

℣ 19. Hébr. litt.: faites marcher votre cœur dans la voie.

℣ 20. Hébr. litt.: Ne soyez pas au nombre de ceux qui s'enivrent de vin,

21. Quia vacantes potibus, et dantes symbola consumentur, et vestietur pannis dormitatio.

21. Car, passant le temps à boire et à se traiter ainsi, ils se ruineront; " et la paresse toujours endormie, sera vêtue de haillons.

22. Audi patrem tuum, qui genuit te, et ne contemnas cùm senuerit mater tua.

22. Ecoutez votre père qui vous a donné la vie; et ne méprisez pas votre mère lorsqu'elle sera dans la vieillesse.

23. Veritatem eme, et noli vendere: sapientiam, et doctrinam, et intelligentiam.

23. Achetez la vérité, et ne la vendez point "; faites de même à l'égard de la sagesse, de la doctrine et de l'intelligence.

24. Exsultat gaudio pater justi: qui sapientem genuit, lætabitur in eo.

24. Le père du juste tressaille d'allégresse; celui qui a donné la vie au sage, trouvera sa joie en lui.

25. Gaudeat pater tuus, et mater tua, et exsultet quæ genuit te.

25. Que votre père et votre mère soient dans cette allégresse, et que celle qui vous a mis au monde, tressaille de joie.

26. Præbe, fili mi, cor tuum mihi: et oculi tui vias meas custodiant.

26. Mon fils, donnez-moi votre cœur, et que vos yeux s'attachent à mes voies.

27. Fovea enim profunda est meretrix: et puteus angustus, aliena.

27. Car la femme prostituée est une fosse profonde; et l'étrangère est un puits étroit. "

28. Insidiatur in via quasi latro: et quos incautos viderit, interficiet.

28. Elle dresse des embûches sur le chemin comme un voleur; et elle tue ceux qu'elle voit n'être pas bien sur leurs gardes. "

29. Cui væ? cujus patri væ? cui rixæ? cui foveæ? cui sine causa vulnera? cui suffusio oculorum?

29. Pour qui le malheur? Pour le père de qui le malheur? " Pour qui les querelles? Pour qui les précipices? Pour qui les blessures sans sujet? Pour qui la rougeur " et l'obscurcissement des yeux?

30. Nonne his qui commorantur in vino, et student calicibus epotandis?

30. Sinon pour ceux qui passent le temps à boire du vin, et qui mettent leur plaisir à vider les coupes.

qui aiment à boire; ni de ceux qui mangent de la chair entre eux, *qui aiment à faire des festins.*

℣ 21. Hébr.: ils appauvriront.

℣ 23. C'est-à-dire, travaillez à l'acquérir.

℣ 27. D'où l'on ne se retire qu'avec beaucoup de peine.

℣ 28. Hébr. autr.: Elle dresse des embûches comme un voleur; et elle augmentera parmi les hommes le nombre des prévaricateurs.

℣ 29. A qui *dira-t-on*: Malheur? A qui *sera* le chagrin?

Ibid. C'est le sens de l'hébreu: la rougeur des yeux.

31. Ne regardez point le vin, lorsqu'il paroît clair, " lorsque sa couleur brille dans le verrre " : il entre agréablement,

32. Mais il mord à la fin comme un serpent, et il répand son venin comme un basilic.

33. Vos yeux regarderont les femmes étrangères, et votre cœur dira des paroles déréglées;

34. Et vous serez comme un homme endormi au milieu de la mer, comme un pilote assoupi qui a perdu le gouvernail; "

35. Et vous direz : " Ils m'ont battu, mais je ne l'ai point senti; ils m'ont entraîné," mais je ne m'en suis point aperçu; quand me réveillerai-je, et quand trouverai-je encore du vin pour boire? "

31. Ne intuearis vinum quando flavescit, cùm splenduerit in vitro (*a*) color ejus : ingreditur blandè,

32. Sed in novissimo mordebit ut coluber, et sicut regulus venena diffundet.

33. Oculi tui videbunt extraneas, et cor tuum loquetur perversa.

34. Et eris sicut dormiens in medio mari, et quasi sopitus gubernator, amisso clavo :

35. Et dices : Verberaverunt me, sed non dolui : traxerunt me, et ego non sensi : quando evigilabo, et rursus vina reperiam?

(*a*) *S. Script. prop.*, part., v, n. 35. — *Réponses critiques*, PROVERBES, art. *Verre dans le livre des Proverbes.*

℣ 31. Hébr. autr. : Ne regardez point le vin, lorsqu'il paroît rouge; *ne regardez point la rougeur, l'éclat du vin.*

Ibid. Le terme hébreu כוס signifie *coupe* et n'en détermine pas la matière. Toutefois les rabbins sont persuadés qu'il s'agit ici du verre à boire, aussi bien que les interprètes chrétiens. Il est incontestable que le verre étoit déjà connu du temps de Salomon. Pline (*N. H.* XXXVI, 65) nous apprend que pendant un grand nombre de siècles, *multa per sæcula*, on ne fabriquoit le verre qu'avec le sable du fleuve *Bélus* en Phénicie. Or, du temps d'Aristophanes, c'est-à-dire quatre cents ans avant Jésus-Christ, la Grèce avoit déjà des verreries, et il y avoit des verres brûlans à Athènes, des verres préparés pour des expériences physiques. Ceci fait donc remonter bien haut dans l'antiquité ce grand nombre de siècles où les voisins de la Judée étoient seuls en possession de fabriquer le verre. (DRACH.)

℣ 34. Hébr. autr. : comme un homme endormi au haut du mât.

℣ 35. Ce mot, *et dices*, n'est pas exprimé dans l'hébreu.

Ibid. Hébr. : ils m'ont porté de rudes coups.

Ibid. Ainsi vous serez d'autant plus misérable, que vous ne sentirez point votre misère, que vous l'aimerez même, et que vous chercherez à l'augmenter.

— Hébr. autr. : quand me réveillerai-je pour aller chercher encore du vin ?

CHAPITRE XXIV.

Ne point envier la prospérité des méchans. N'estimer que la sagesse. Se soutenir dans l'affliction. Ne point se réjouir de la ruine de ses ennemis. Craindre Dieu et le roi. Eviter la paresse.

1. Ne æmuleris viros malos, nec desideres esse cum eis :

2. Quia rapinas meditatur mens eorum, et fraudes labia eorum loquuntur.

3. Sapientiâ ædificabitur domus, et prudentiâ roborabitur.

4. In doctrina replebuntur cellaria, universa substantia pretiosa et pulcherrima.

5. Vir sapiens, fortis est : et vir doctus, robustus et validus.

6. Quia cùm dispositione initur bellum : et erit salus ubi multa consilia sunt.

7. Excelsa stulto sapientia : in porta non aperiet os suum.

8. Qui cogitat mala facere, stultus vocabitur.

9. Cogitatio stulti peccatum est : et abominatio hominum detractor.

1. Ne portez point envie aux méchans, ne désirez point d'être avec eux." *Sup.* XIII. 17.

2. Parce que leur esprit " médite les rapines, et que les paroles de leurs lèvres ne sont que tromperie."

3. La maison se bâtira par la sagesse ", et elle s'affermira par la prudence.

4. L'habileté fera remplir les maisons des justes de meubles très-beaux et très-précieux."

5. L'homme sage est vaillant; l'homme habile est fort et résolu,"

6. Parce que la guerre se conduit par la prudence, et que le salut se trouvera où il y aura beaucoup de conseils.

7. La sagesse est trop relevée pour l'insensé; aussi il n'ouvrira point la bouche dans l'assemblée des juges."

8. Celui qui applique son esprit à faire le mal, passera pour insensé; "

9. La pensée de l'insensé est le péché " ; et le médisant " est l'abomination des hommes.

℣ 1. D'avoir part à leur fortune.
℣ 2. Hébr. litt. : leur cœur.
Ibid. Hébr. litt. : peine, *violence.*
℣ 3. Et non par les violences, ni par les tromperies.
℣ 4. Autrement et selon l'hébreu : La science remplira les maisons de toutes sortes de biens précieux et agréables.
℣ 5. Hébr. autr. : un homme sage vaut plus qu'un homme vaillant ; et l'homme qui a la science, vaut plus que celui qui est rempli de force, car c'est avec *une* conduite *sage et éclairée*, que vous ferez la guerre, et le salut, etc.
℣ 7. Litt. : à la porte *où se tenoit l'assemblée des juges.*
℣ 8. Hébr. : pour un homme de pensées *criminelles*, *pour un scélérat.*
℣ 9. Il ne songe qu'à l'exécution de ses coupables projets.
Ibid. Hébr. : le moqueur.

10. Si vous vous abattez au jour de l'affliction, en perdant la confiance, votre force en sera affoiblie."

10. Si desperaveris lassus in die angustiæ, imminuetur fortitudo tua.

Ps. LXXXI. 4. 11. Tirez du péril ceux que l'on mène à la mort; et ne cessez point de délivrer ceux qu'on entraine pour les faire mourir."

11. Erue eos qui ducuntur ad mortem: et qui trahuntur ad interitum, liberare ne cesses.

12. Si vous dites: Les forces me manquent"; celui qui voit le fond du cœur, saura bien le discerner; rien n'échappe au Sauveur de votre âme; et il rendra à l'homme selon ses œuvres.

12. Si dixeris: Vires non suppetunt: qui inspector est cordis, ipse intelligit, et servatorem animæ tuæ nihil fallit, reddetque homini juxta opera sua.

Infr. XXV. 16. 13. Mon fils, vous mangez le miel parce qu'il est bon, et le rayon de miel, parce qu'il est doux à votre bouche.

13. Comede, fili mi, mel, quia bonum est, et favum dulcissimum gutturi tuo.

14. Tel sera à votre âme la doctrine de la sagesse;" quand vous l'aurez trouvée, vous espérerez à votre dernière heure, et votre espérance ne périra point."

14. Sic et doctrina sapientiæ animæ tuæ: quam cùm inveneris, habebis in novissimis spem, et spes tua non peribit.

15. Ne dressez point d'embûches au juste; ne cherchez point l'impiété dans sa maison; et ne troublez point son repos."

15. Ne insidieris, et quæras impietatem in domo justi, neque vastes requiem ejus.

16. Car le juste tombera sept fois,

16. Septies (*a*) enim cadet

(*a*) *S. Script. prop.*, part. V, n. 36. — *Rép. crit.*, PROVERBES, art. *Le juste pèche-t-il sept fois par jour?*

℣ 10. Hébr. autr.: Si vous vous relâchez, *si vous vous abattez*, au jour de l'affliction, votre force est étroite, *vous avez peu de force*.

℣ 11. S'ils sont innocens, et en employant les moyens licites.—Hébr. autr.: Ne vous abstenez point de délivrer du péril ceux que l'on mène à la mort, ni ceux qui vont tomber sous l'épée.

℣ 12. Et je n'ai pas l'autorité nécessaire pour délivrer les innocens. — Hébr. autr.: Si vous dites: Je ne le connois point; *si vous méconnoissez votre frère, votre ami, votre prochain*, celui qui pèse les cœurs, ne discernera-t-il pas *vos pensées?* Celui qui garde votre âme, ne *les* connoîtra-t-il pas, et ne rendra-t-il pas à chacun selon ses œuvres?

℣ 14. Vous en sentirez la douceur, lorsque vous l'aurez reçue.

Ibid. Elle ne sera point trompée; mais vous jouirez du bonheur que vous aurez espéré.

— Hébr. autr.: Telle sera à votre âme la connoissance de la sagesse; si vous l'avez trouvée, *si vous l'avez acquise*, il y aura *pour vous* des biens *à recueillir* à la fin, et votre attente ne sera point retranchée, *ne périra point*. C'est la même expression qu'au chapitre précédent, verset 18. *Infr.* ℣ 20.

℣ 15. En lui imputant de faux crimes, ou en relevant malicieusement les fautes qu'il ne manquera pas de commettre.

justus, et resurget : impii autem corruent in malum.

17. Cùm ceciderit inimicus tuus, ne gaudeas : et in ruina ejus ne exsultet cor tuum :

18. Ne forte videat Dominus, et displiceat ei, et auferat ab eo iram suam.

19. Ne contendas cum pessimis, nec æmuleris impios :

20. Quoniam non habent futurorum spem mali, et lucerna impiorum exstinguetur.

21. Time Dominum, fili mi, et regem : et cum detractoribus non commiscearis :

22. Quoniam repente consurget perditio eorum : et ruinam utriusque quis novit?

23. Hæc quoque sapientibus : Cognoscere personam in judicio, non est bonum.

24. Qui dicunt impio, Ju-

et se relevera ; mais les méchans seront précipités dans le mal."

17. Ne vous réjouissez point quand votre ennemi sera tombé ; et que votre cœur ne tressaille point de joie dans sa ruine ;

18. De peur que le Seigneur ne le voie, que cela ne lui déplaise, et qu'il ne retire sa colère de dessus lui."

19. N'ayez point d'émulation pour les hommes corrompus," et ne portez point envie aux méchans ;

20. Car les méchans n'ont point d'espérance pour l'avenir ;" et la lampe des impies s'éteindra."

21. Mon fils, craignez le Seigneur, et le roi", et n'ayez point de commerce avec les médisans."

22. Car leur ruine viendra tout d'un coup ; et qui pourra comprendre la punition que l'un et l'autre en feront ? "

23. Ce que je vais dire, est aussi pour les sages : Il n'est pas bon de faire acception de personnes dans le jugement. *Lev.* XIX. 15. *Deut.* I. 17 ; XVI. 19. *Eccli.* XLII. I.

24. Ceux qui disent au méchant :

℣ 16. Ne se releveront jamais.

(℣ 15-16.) Plusieurs traduisent l'hébreu : O impie, ne dressez point d'embûches contre la demeure du juste, et ne ravagez point *le lieu de* son repos; car quand le juste tomberoit sept fois *dans l'adversité*, il se relevera *toujours en gloire ;* mais les méchans seront précipités dans le *dernier* malheur, *et ne s'en releveront jamais.*

℣ 18. Pour la tourner contre vous.

℣ 19. Hébr. autr. : Ne vous fâchez point à la vue *de la prospérité* de ceux qui font le mal.

℣ 20. Hébr. autr. : n'ont point de biens *à recueillir* à la fin. C'est encore la même expression qu'au verset 14.

Ibid. Leur gloire et leurs richesses disparoîtront.

℣ 21. Qui est revêtu de son autorité et de sa puissance.

Ibid. Avec ces esprits remuans qui troublent l'état.

℣ 21 et 22. Hébr. autr. : Mon fils, craignez le Seigneur et le roi ; et ne vous mêlez, *ne vous brouillez*, ni avec l'un, ni avec l'autre ; *n'offensez ni l'un ni l'autre ;* car la vengeance qu'ils exerceront, s'élevera tout d'un coup ; et qui pourra connoître, *qui pourra comprendre*, la punition que l'un et l'autre feront subir *à ceux qui les auront offensés ?*

Vous êtes juste, seront maudits des peuples, et détestés des nations.

stus es : maledicent eis populi, et detestabuntur eos tribus.

25. Ceux qui le reprennent, en seront loués," et la bénédiction descendra sur eux.

25. Qui arguunt eum, laudabuntur : et super ipsos veniet benedictio.

26. Celui qui répond à un homme avec droiture, lui donne un baiser à la bouche."

26. Labia deosculabitur, qui recta verba respondet.

27. Préparez votre ouvrage au dehors, et remuez votre champ avec grand soin, pour bâtir ensuite votre maison."

27. Præpara foris opus tuum, et diligenter exerce agrum tuum, ut postea ædifices domum tuam.

28. Ne soyez point un faux témoin" contre votre prochain; et que vos lèvres ne séduisent personne, en le caressant.

28. Ne sis testis frustra contra proximum tuum : nec lactes quemquam labiis tuis.

29. Ne dites point : Je traiterai cet
Sup. XX. 22. homme-là comme il m'a traité; je rendrai à chacun selon ses œuvres.

29. Ne dicas : Quomodo fecit mihi, sic fáciam ei : reddam unicuique secundùm opus suum.

30. J'ai passé par le champ du paresseux et par la vigne de l'homme insensé.

30. Per agrum hominis pigri transivi, et per vineam viri stulti :

31. Et j'ai trouvé que tout y étoit plein d'orties, que les épines en couvroient toute la surface, et que la muraille de pierre" étoit abattue.

31. Et ecce totum repleverant urticæ, et operuerant superficiem ejus spinæ, et maceria lapidum destructa erat.

32. Ce qu'ayant vu, je l'ai mis dans mon cœur, et je me suis instruit par cet exemple.

32. Quod cùm vidissem, posui in corde meo, et exemplo didici disciplinam.

33. Vous dormirez un peu, me suis-je dit", vous sommeillerez un peu, vous mettrez un peu vos mains l'une dans l'autre pour vous reposer;

33. Parum, inquam, dormies, modicum dormitabis, pauxillum manus conseres, ut quiescas :

℣ 25. Hébr. litt. : cela est beau à eux.

℣ 26. Un témoignage très-sensible de son amitié.

— Autr. : c'est comme s'il *lui* donnoit un baiser à la bouche; *c'est le témoignage le plus sensible qu'il puisse lui donner de son amitié.*

℣ 27. Pour établir votre famille.

— Hébr. autr. : Disposez au dehors vos affaires, et préparez votre champ, *mettez votre champ en bon état;* et après cela vous bâtirez votre maison, *vous vous formerez un établissement.*

℣ 28. Autr. : Ne soyez point témoin sans sujet contre votre prochain.

℣ 31. Qui l'environnoit.

℣ 33. Hébr. litt. : Un peu dormir, *ai-je dit;* un peu sommeiller, etc. Le mot *inquam* n'est pas exprimé dans l'hébreu.

34. Et veniet tibi quasi cursor egestas, et mendicitas quasi vir armatus.

34. Et l'indigence viendra se saisir de vous, comme un homme qui marche à grands pas; " et la pauvreté s'emparera de vous, comme un homme armé.

℣ 34. Hébr. litt. : comme un marcheur, *comme un coureur. Supr.* VI, 11.

CHAPITRE XXV.

Cœur des rois impénétrable. Ne point s'élever soi-même. Parole dite à propos. Promesse sans effet. Tristesse de cœur. Faire du bien à ses ennemis. Mettre des bornes à sa curiosité.

1. Hæ quoque parabolæ Salomonis, quas transtulerunt viri Ezechiæ regis Juda.

1. Les paraboles suivantes sont aussi de Salomon; elles ont été recueillies " par les serviteurs d'Ezéchias, roi de Juda.

2. Gloria Dei est celare verbum, et gloria regum investigare sermonem.

2. La gloire de Dieu est de cacher sa parole "; et la gloire des rois est de l'étudier. "

3. Cœlum sursum, et terra deorsum, et cor regum inscrutabile.

3. Le ciel dans sa hauteur, la terre dans sa profondeur, et le cœur des rois sont des choses impénétrables. "

4. Aufer rubiginem de argento, et egredietur vas purissimum.

4. Otez la rouille de l'argent, et il s'en formera un vase très-pur.

5. Aufer impietatem de

5. Otez de même l'impiété " de de-

℣ 1. Litt. : transportées *où transcrites et réunies à ce livre* par les hommes d'Ezéchias, roi de Juda. *Ces hommes d'Ezéchias* peuvent être Isaïe, Eliacim ou autres, célèbres sous le règne de ce prince.

℣ 2. De la cacher sous des voiles mystérieux, afin qu'on en adore la profondeur.

Ibid. De faire connoître les raisons de leur conduite, afin qu'on en sente la justice.

— Autr. : La gloire de Dieu est de cacher sa parole *sous des voiles*, et la gloire des rois, de l'étudier. Autr. : La gloire de Dieu est de cacher la parole, *de cacher ses desseins;* et la gloire des rois est de pénétrer la parole, *de pénétrer les desseins des hommes.* Hébr. autr. : La gloire des dieux, *des puissans de la terre*, est de cacher la parole, *de cacher leurs desseins;* et la gloire des rois est de pénétrer la parole, *de pénétrer les desseins des autres rois; autant un prince doit être impénétrable, autant doit-il être pénétrant.* Voyez le verset suivant. Dans la langue sainte le mot *parole* est un mot générique comme dans notre langue le mot *chose.* Sous le nom de *dieux* sont quelquefois désignées les puissances de la terre. *Ps.* LXXXI, 6.

℣ 3. Hébr. autr. : Le ciel dans sa hauteur, la terre dans sa profondeur, et le cœur des rois; ce sont *trois choses* impénétrables.

℣ 5. Hébr. autr. : l'impie.

vant le roi, et son trône s'affermira par la justice.

6. Ne vous élevez point en honneur devant le roi, et ne vous tenez point parmi les grands;″

7. Car il vaut mieux qu'on vous dise: Montez ici, que d'être humilié devant le prince.

8. Ne découvrez pas sitôt, dans une querelle, ce que vous avez vu de vos propres yeux,″ de peur qu'après avoir ôté l'honneur à votre ami, vous ne puissiez plus le réparer.″

9. Traitez de votre affaire avec votre ami, et ne découvrez point votre secret à un étranger;

10. De peur que l'ayant appris, il ne vous insulte, et qu'il ne vous le reproche sans cesse.″

* La grâce ** et l'amitié délivrent; conservez-les avec soin, de peur que vous ne tombiez dans le mépris.

11. La parole dite en son temps est comme des pommes d'or sur un lit d'argent.″

12. La réprimande faite au sage, et à l'oreille obéissante,″ est comme un pendant d'oreille d'or, avec une perle brillante.″

13. L'ambassadeur fidèle est à celui qui l'a envoyé, ce qu'est la fraîcheur de la neige″ pendant la moisson; il

vultu regis, et firmabitur justitiâ thronus ejus.

6. Ne gloriosus appareas coram rege, et in loco magnorum ne steteris.

7. Melius est enim ut dicatur tibi, Ascende huc, quam ut humilieris coram principe.

8. Quæ viderunt oculi tui, ne proferas in jurgio citò, ne postea emendare non possis, cùm dehonestaveris amicum tuum.

9. Causam tuam tracta cum amico tuo, et secretum extraneo ne reveles,

10. Ne forte insultet tibi, cùm audierit, et exprobrare non cesset.

* Gratia et amicitia liberant: quas tibi serva, ne exprobrabilis fias.

11. Mala aurea in lectis argenteis, qui loquitur verbum in tempore suo.

12. Inauris aurea, et margaritum fulgens, qui arguit sapientem, et aurem obedientem.

13. Sicut frigus nivis in die messis, ita legatus fidelis ei qui misit eum: ani-

℣ 6. En vous égalant à eux.

— Autr.: au rang des grands.

℣ 8. L'hébreu joint au verset précédent ces mots: *Quæ viderunt oculi tui.*

Ibid. Hébr. autr.: de peur que vous ne fassiez ensuite quelque chose dont votre ami puisse faire tomber sur vous la confusion, *que votre ami puisse à son tour vous reprocher.*

℣ 10. Hébr. autr.: et que votre confusion ne reste *sur vous* sans retour.

* Ce verset n'est pas dans l'hébreu, mais dans les Septante.

** La faveur, le crédit.

℣ 11. Quelques-uns traduisent l'hébreu: dans des paniers d'argent; d'autres, dans des enchâssures d'argent, *enchâssées dans de l'argent.*

℣ 12. Hébr. autr.: La réprimande faite par le sage à une oreille obéissante.

Ibid. Hébr. autr.: avec un collier d'un or très-pur.

℣ 13. C'est-à-dire de la neige dont on se servoit pour rafraîchir l'eau dans les grandes chaleurs de l'été.

mam ipsius requiescere facit.

14. Nubes, et ventus, et pluviæ non sequentes vir gloriosus, et promissa non complens.

15. Patientiâ lenietur princeps, et lingua mollis confringet duritiam.

16. Mel invenisti, comede quod sufficit tibi, ne fortè satiatus evomas illud.

17. Subtrahe pedem tuum de domo proximi tui, nequando satiatus oderit te.

18. Jaculum, et gladius, et sagitta acuta, homo qui loquitur contra proximum suum falsum testimonium.

19. Dens putridus, et pes lassus, qui sperat super infideli in die angustiæ,

20. Et amittit pallium in die frigoris.

Acetum in nitro, qui cantat carmina cordi pessimo.

donne le repos à l'âme de son maître."

14. Celui qui se vante" et qui ne tient point ses promesses, est comme le vent et les nuées qui ne sont point suivies de la pluie.

15. Le prince se laisse fléchir par la patience; et la langue douce rompt ce qu'il y a de plus dur." *Supr.* xv. 1.

16. Avez-vous trouvé du miel? mangez-en ce qui vous suffit," de peur qu'en ayant pris avec excès, vous ne le rejetiez.

17. Rendez rare votre pied dans la maison de votre prochain," de crainte qu'étant dégoûté de vous" il ne vous haïsse.

18. Celui qui porte un faux témoignage contre son prochain, est un dard," une épée et une flèche perçante.

19. Espérer" en un ami infidèle au jour de l'affliction, c'est faire fond sur une dent pourie et sur un pied lassé,"

20. Et c'est se trouver sans manteau dans le plus grand froid."

Les cantiques que l'on chante devant celui dont le cœur est corrompu" sont comme le vinaigre qu'on met dans le nitre;"

℣ 13. C'est le sens du pronom *ipsius*, et l'hébreu l'exprime par *domini sui*.

℣ 14. Promettant de rendre quelque service.

℣ 15. Hébr. litt. : brise les os.

℣ 16. Et rien davantage.

℣ 17. Hébr. litt. : Rendez votre pied rare à l'égard de la maison de votre ami, *de votre prochain; ne fréquentez pas trop souvent sa maison.*

Ibid. Par vos fréquentes visites.

℣ 18. Hébr. : un marteau.

℣ 19. Hébr. : Se confier.

Ibid. Hébr. : sur un pied démis.

℣ 20. Le nombre 20 est placé avant ce dernier membre, parce que l'hébreu rapporte ce dernier membre au verset suivant. La Vulgate le rapporte au verset précédent.

Ibid. C'est-à-dire affligé.

— C'est le sens de l'hébreu : dont le cœur est affligé.

Ibid. Ils ne font qu'irriter et augmenter son mal.

— Hébr. : *comme* le vinaigre *qu'on verse* sur le nitre. Le nitre est une sorte de sel qui se dissout avec le vinaigre, pour être ensuite employé particulièrement à nettoyer, à ôter les taches, soit de la peau, etc.

* Comme le ver mange le vêtement, et la pouriture le bois, ainsi la tristesse de l'homme lui ronge le cœur.

Rom. XII. 20. 21. Si votre ennemi " a faim, donnez-lui à manger ;" s'il a soif, donnez-lui de l'eau à boire.

22. Car vous amasserez ainsi sur sa tête des charbons de feu ;" et le Seigneur vous le rendra.

23. Le vent d'aquilon dissipe la pluie ; et le visage triste, la langue médisante."

Sup. XXI. 9. 24. Il vaut mieux se retirer en un coin sur le haut de la maison, que de demeurer avec une femme querelleuse dans une maison commune."

25. Une bonne nouvelle " qui vient d'un pays éloigné, est comme de l'eau fraîche pour celui qui a soif.

26. Le juste qui tombe " devant le méchant, est une fontaine qu'on a troublée avec le pied," et une source qu'on a corrompue."

27. Le miel n'est pas bon à celui qui en mange beaucoup ; et celui qui
Eccli. III. 21. veut sonder la majesté, sera accablé de sa gloire.

* Sicut tinea vestimento, et vermis ligno : ita tristitia viri nocet cordi.

21. Si esurierit inimicus tuus, ciba illum : si sitierit, da ei aquam bibere :

22. Prunas enim congregabis super caput ejus, et Dominus reddet tibi.

23. Ventus aquilo dissipat pluvias, et facies tristis linguam detrahentem.

24. Melius est sedere in angulo domatis, quàm cum muliere litigiosa, et in domo communi.

25. Aqua frigida animæ sitienti, et nuntius bonus de terra longinqua.

26. Fons turbatus pede, et vena corrupta, justus cadens coram impio.

27. Sicut qui mel multum comedit, non est ei bonum : sic qui scrutator est majestatis, opprimetur a gloria.

* Ce verset n'est point dans l'hébreu, mais dans les Septante.

℣ 21. Hébr. litt. : celui qui vous hait.

Ibid. Hébr. litt. : donnez-lui du pain à manger.

℣ 22. Qui l'embraseront de charité pour vous.

— C'est ainsi que les pères et la plupart des interprètes l'expliquent. Voyez la même expression rappelée par saint Paul dans son épître aux Romains, XII, 20.

℣ 23. Hébr. autr. : Le vent du nord produit la pluie, et le visage irrité *provoque* la langue qui se tenoit cachée. Le nord-ouest amenoit la pluie sur la Judée, et c'étoit le sud-est qui la chassoit; parce que la mer Méditerranée s'étendoit le long de l'occident vers le nord, et du côté de l'orient, en déclinant vers le sud, étoient les déserts de l'Arabie.

℣ 24. Voyez cette même sentence au chap. XXI, verset 9.

℣ 25. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 26. Hébr. litt. : ébranlé.

Ibid. Dans laquelle on ne peut plus se regarder.

Ibid. Dont on ne peut plus boire. Les exemples et les conseils du juste qui tombe, deviennent de même inutiles au méchant qui est témoin de sa chute.

28. Sicut urbs patens et absque murorum ambitu, ita vir qui non potest in loquendo cohibere spiritum suum.

28. Celui qui, en parlant," ne peut retenir son esprit," est comme une ville tout ouverte, qui n'est point environnée de murailles.

℣ 28. Ces mots, *in loquendo*, ne sont pas exprimés dans l'hébreu.
Ibid. S'empêcher de découvrir ses sentimens et ses desseins.

CHAPITRE XXVI.

De l'insensé. De celui qui se croit sage. Du paresseux. Du faux ami. De la mauvaise langue. De celui qui cache sa haine.

1. Quomodo nix in æstate, et pluviæ in messe : sic indecens est stulto gloria.

1. Comme la neige vient mal en été, et la pluie pendant la moisson ; ainsi la gloire sied mal à un insensé.

2. Sicut avis ad alia transvolans, et passer quolibet vadens : sic maledictum frustra prolatum in quempiam superveniet.

2. Comme un oiseau qui vole d'un lieu à un autre," et un passereau qui court de tous côtés ;" ainsi la malédiction qu'un homme prononce sans sujet, retombe sur lui.

3. Flagellum equo, et chamus asino, et virga in dorso imprudentium.

3. Le fouet pour le cheval, le mors pour l'âne," et la verge pour le dos de l'insensé.

4. Ne respondeas stulto juxta stultitiam suam, ne efficiaris ei similis.

4. Ne répondez point au fou selon sa folie, " de crainte que vous ne lui deveniez semblable ;

5. Responde (*a*) stulto juxta stultitiam suam, ne sibi sapiens esse videatur.

5. Répondez au fou selon sa folie," de peur qu'il ne s'imagine qu'il est sage.

6. Claudus pedibus, et iniquitatem bibens, qui mittit verba per nuntium stultum.

6. Celui qui fait porter ses paroles par l'entremise d'un insensé, se rend boiteux," et il boit l'iniquité."

(*a*) *S. Script. prop.*, part. v, n. 37.

℣ 2. Hébr. autr. : Comme un moineau *est fait* pour courir *de tous côtés*, et une hirondelle pour voler, ainsi la malédiction prononcée sans sujet ne viendra point *sur celui contre qui elle est prononcée ; elle s'envolera, et ne le touchera point.*
Ibid. Revenant sans cesse à leur nid.
℣ 3. Quelques-uns voudroient lire : Le mors est pour le cheval, et le fouet pour l'âne.
℣ 4. En lui rendant injure pour injure.
℣ 5. En lui faisant sentir son tort.
℣ 6. Il fait une fausse démarche qui en retardera le succès.
Ibid. En se rendant responsable des fautes que commettra son envoyé.
— Hébr. autr. : ressemble à un homme qui a les jambes coupées, ou qui est sujet à boire du vin, *qui ne peut marcher, ou qui marche mal.*

7. Comme en vain le boiteux a de belles jambes ; ainsi les sentences graves sont indécentes dans la bouche de l'insensé."

7. Quomodo pulchras frustra habet claudus tibias : sic indecens est in ore stultorum parabola.

8. Celui qui élève en honneur un homme qui n'est pas sage, est comme celui qui jette une pierre dans le monceau de Mercure."

8. Sicut qui mittit lapidem in acervum Mercurii : ita qui tribuit insipienti honorem.

9. La parabole " est dans la bouche des insensés, comme une épine qui naîtroit " dans la main d'un homme ivre.

9. Quomodo si spina nascatur in manu temulenti : sic parabola in ore stultorum.

10. La sentence du juge décide les procès ; et celui qui impose silence à l'insensé, apaise les troubles."

10. Judicium determinat causas : et qui imponit stulto silentium, iras mitigat.

2 *Pet.* II. 22. 11. L'imprudent" qui retombe dans sa folie, est comme le chien qui retourne à ce qu'il avoit vomi.

11. Sicut canis qui revertitur ad vomitum suum, sic imprudens qui iterat stultitiam suam.

12. Avez-vous vu un homme qui se croit sage ? Espérez mieux de celui qui reconnoît qu'il n'a point de sens."

12. Vidisti hominem sapientem sibi videri ? magis illo spem habebit insipiens.

13. Le paresseux dit : Le lion est dans la voie ; la lionne " est dans les chemins."

13. Dicit piger : Leo est in via, et leæna in itineribus.

14. Comme une porte roule sur ses

14. Sicut ostium vertitur

℣ 7. Quelques-uns traduisent l'hébreu : Otez au boiteux l'ornement de sa chaussure ; et les sentences graves *conviennent aussi peu* dans la bouche de l'insensé. Autr. : Les cuisses du boiteux sont *trop* foibles ; et les sentences graves *n'ont point de force* dans la bouche de l'insensé.

℣ 8. Que les voyageurs amassent en l'honneur de Mercure ; il fait une chose qui est en même temps et criminelle et inutile. Il paroît que saint Jérôme a pris des Juifs cette interprétation qui est soutenue de quelques-uns de leurs rabbins. Mais d'autres rabbins s'en éloignent ; et les pères suivent plutôt le sens des Septante : Celui qui élève en honneur un insensé, est comme celui qui met une pierre dans une fronde ; *cette pierre s'échappera, et ira frapper quelqu'un ; le fou abusera de son autorité, et frappera témérairement le premier qui se rencontrera.*

℣ 9. La sentence pleine de sagesse.

Ibid. Hébr. litt. : qui monteroit, *qui s'éleveroit.*

℣ 10. Hébr. autr. : L'homme puissant fait souffrir tout *le monde*, soit lorsqu'il récompense l'insensé, soit lorsqu'il récompense les transgresseurs.

℣ 11. Hébr. litt. : l'insensé.

℣ 12. Il y a plus à espérer de celui *même* qui n'a point de sens, *il est plus aisé de guérir un insensé qu'un présomptueux.*

℣ 13. Les termes de l'hébreu dans les deux membres, signifient également le lion, mais l'un plus âgé, l'autre plus jeune.

Ibid. Il tâche ainsi d'excuser sa paresse et son oisiveté.

in cardine suo, ita piger in lectulo suo.

gonds," ainsi le paresseux tourne dans son lit.

15. Absconditit piger manum sub ascella sua, et laborat si ad os suum eam converterit.

15. Le paresseux cache sa main sous son aisselle," et il a peine à la porter jusqu'à sa bouche. *Sup.* XIX. 24.

16. Sapientior sibi piger videtur septem viris loquentibus sententias.

16. Le paresseux " se croit plus sage que sept hommes qui " ne disent que des choses bien sensées."

17. Sicut qui apprehendit auribus canem, sic qui transit impatiens, et commiscetur rixæ alterius.

17. Celui qui, en passant," se mêle dans une querelle qui ne le regarde point, est comme celui qui prend un chien par les oreilles.

18. Sicut noxius est qui mittit sagittas et lanceas in mortem:

18. Comme celui qui lance des flèches et des dards pour tuer un autre, est coupable de sa mort;

19. Ita vir, qui fraudulenter nocet amico suo: et cùm fuerit deprehensus, dicit: Ludens feci.

19. Ainsi l'est celui qui use d'artifices pour nuire à son ami," et qui dit lorsqu'il est surpris: Je ne l'ai fait qu'en jouant.

20. Cùm defecerint ligna, exstinguetur ignis: et susurrone subtracto, jurgia conquiescent.

20. Quand il n'y aura plus de bois, le feu s'éteindra; et aussi quand il n'y aura plus de semeurs de rapports," les querelles s'apaiseront.

21. Sicut carbones ad prunas, et ligna ad ignem, sic homo iracundus suscitat rixas.

21. Ce qu'est le charbon à la braise, et le bois au feu, l'homme colère " l'est pour allumer des disputes. *Supr.* XV. 18.

22. Verba susurronis quasi simplicia, et ipsa perveniunt ad intima ventris.

22. Les paroles du semeur de rapports paroissent simples; mais elles pénètrent jusqu'au fond des entrailles."

℣ 14. Sans quitter sa place.

℣ 15. Hébr. autr.: dans le plat. *Supr.* XIX, 24.

℣ 16. Qui ne veut point étudier.

Ibid. Après une longue étude de la sagesse.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 17. Le mot *impatiens* peut être regardé comme un double sens du mot hébreu traduit par *commiscetur;* et dans l'hébreu les mots, *qui transit,* peuvent se rapporter à l'autre membre, de cette sorte: Celui qui se mêle dans une querelle qui ne les regarde point, est comme celui qui prend par les oreilles un chien qui passe, *et qui s'expose sans sujet à se faire mordre.*

℣ 18 et 19. Hébr. autr.: Comme un homme qui fait l'insensé, et qui jette des feux et des flèches pour *donner* la mort, tel est celui qui trompe son ami, *son prochain,* et qui dit: Ne riois-je pas? *Ces faux amis, qui emploient la fraude et la tromperie, sont aussi à craindre qu'un furieux armé de fer et de feu.*

℣ 20. Hébr. autr.: de murmurateurs, *de mauvaises langues.*

℣ 21. Hébr.: l'homme querelleur.

℣ 22. Voyez la même sentence au chap. XVIII, ℣ 8.

23. Les lèvres superbes, jointes au cœur corrompu, sont comme de l'argent impur, dont on veut orner un vase de terre."

24. L'ennemi se fait connoître à ses paroles, lorsqu'au fond de son cœur il ne pense qu'à tromper."

25. Quand il vous parleroit d'un ton humble, ne vous fiez point à lui, parce qu'il a sept replis de malice " au fond de son cœur.

26. Celui qui cache sa haine sous une apparence feinte," verra sa malice découverte dans l'assemblée publique."

27. Celui qui creuse la fosse, tombera dedans; et la pierre retournera contre celui qui l'aura roulée.

28. La langue trompeuse n'aime point la vérité; et la bouche flatteuse cause des ruines."

23. Quomodo si argento sordido ornare velis vas fictile, sic labia tumentia cum pessimo corde sociata.

24. Labiis suis intelligitur inimicus, cùm in corde tractaverit dolos.

25. Quando submiserit vocem suam, ne credideris ei: quoniam septem nequitiæ sunt in corde illius.

26. Qui operit odium fraudulenter, revelabitur malitia ejus in concilio.

27. Qui fodit foveam, incidet in eam: et qui volvit lapidem, revertetur ad eum.

28. Lingua fallax non amat veritatem: et os lubricum operatur ruinas.

℣ 23. Elles ne peuvent le rendre, ni plus précieux, ni plus utile.

— Hébr. autr.: Des lèvres brûlantes *de zèle* avec un cœur mauvais, est comme de l'écume d'argent sur un vase de terre; *ce sont de faux dehors; le fond n'est d'aucun prix.*

℣ 24. Hébr. autr.: Celui qui hait, se déguise par ses paroles; mais au fond de son cœur, il ne pense qu'à tromper.

℣ 25. Litt.: sept méchancetés. Hébr.: sept abominations; c'est-à-dire son cœur est plein de méchanceté, d'abomination. *Sept* se met indéfiniment.

℣ 26. Autr.: pour tromper.

Ibid. On lit dans quelques exemplaires de la Vulgate, *consilio;* mais le sens exige *concilio.*

℣ 28. Hébr. autr.: La langue menteuse hait ceux qu'elle a brisés, et la bouche flatteuse cause l'expulsion. On ne peut supporter la vue de ceux à qui on a rendu de mauvais services.

CHAPITRE XXVII.

Ne point compter sur l'avenir. Des bons conseils. Travailler à acquérir la sagesse. Du serviteur fidèle. Les louanges sont l'épreuve du cœur. Devoirs des pasteurs.

1. Ne vous glorifiez point pour le lendemain, parce que vous ignorez ce que doit produire le jour suivant.

2. Qu'un autre vous loue, et non

1. Ne glorieris in crastinum, ignorans quid superventura pariat dies.

2. Laudet te alienus, et

non os tuum : extraneus, et non labia tua.

votre bouche ; que ce soit un étranger, et non vos propres lèvres.

3. Grave est saxum, et onerosa arena : sed ira stulti utroque gravior.

3. La pierre est lourde, et le sable est pesant ; mais la colère de l'insensé pèse encore plus que l'un et l'autre. *Eccli.* XXII. 18.

4. Ira non habet misericordiam, nec erumpens furor : et impetum concitati ferre quis poterit?

4. La colère et la fureur qui éclatent, sont sans miséricorde ; mais qui pourra soutenir la violence d'un homme emporté ? "

5. Melior est manifesta correptio, quàm amor absconditus.

5. La correction " manifeste " vaut mieux que l'amour secret. "

6. Meliora sunt vulnera diligentis, quàm fraudulenta oscula odientis.

6. Les blessures que fait celui qui aime, " valent mieux que les baisers trompeurs de celui qui hait. "

7. Anima saturata calcabit favum : et anima esuriens etiam amarum pro dulci sumet.

7. L'âme rassasiée foulera aux pieds le rayon de miel ; et l'âme pressée de la faim trouvera même doux ce qui est amer. *Job*, VI. 7.

8. Sicut avis transmigrans de nido suo, sic vir qui derelinquit locum suum.

8. Un homme qui abandonne son propre lieu, est comme un oiseau qui quitte son nid. "

9. Unguento et variis odoribus delectatur cor : et bonis amici consiliis anima dulcoratur.

9. Le parfum et la variété des odeurs " sont la joie du cœur ; et les bons conseils d'un ami sont les délices de l'âme.

10. Amicum tuum, et amicum patris tui ne dimiseris, et domum fratris tui ne ingrediaris in die afflictionis tuæ.

10. N'abandonnez point votre ami, ni l'ami de votre père ; et n'entrez point dans la maison de votre frère au jour de votre affliction. "

Melior est vicinus juxta, quam frater procul.

Un voisin qui est proche, " vaut mieux qu'un frère qui est éloigné. "

℣ 4. Hébr. : La fureur est cruelle, et la colère est *comme un débordement et* une inondation ; mais qui pourra subsister devant l'envie ?

℣ 5. Autr. : la répréhension,

Ibid. Que fait un ennemi qui veut outrager.

Ibid. De celui qui n'ose reprendre son ami de peur de le choquer.

℣ 6. Pour corriger son ami.

Ibid. Hébr. litt. : Les coups de celui qui aime, sont fidèles ; *on peut s'y fier* ; mais les baisers de celui qui hait, sont conjurables ; *on ne peut que les craindre et souhaiter de n'en jamais recevoir.*

℣ 8. Il s'expose à une infinité de piéges.

℣ 9. Hébr. litt. : L'huile *précieuse* et la fumée du parfum.

℣ 10. Mais allez chez votre ami ; il vous consolera plutôt que votre frère.

Ibid. Qui vous est attaché d'affection.

Ibid. Qui est peu touché de vos peines.

11. Travaillez, mon fils, à acquérir la sagesse, et donnez la joie à mon cœur; afin que vous puissiez répondre " à celui qui vous fera des reproches.

11. Stude sapientiæ, fili mi, et lætifica cor meum: ut possis exprobranti respondere sermonem.

12. L'homme habile " a vu le mal, et il s'est caché; les imprudens " ont passé outre, et ils en ont souffert la perte.

12. Astutus videns malum, absconditus est: parvuli transeuntes sustinuerunt dispendia.

Sup. xx. 16. 13. Otez le vêtement de celui qui a répondu pour un étranger; et emportez des gages de chez lui pour les étrangers."

13. Tolle vestimentum ejus qui spopondit pro extraneo: et pro alienis, aufer ei pignus.

14. Celui qui se hâte dès le matin de louer son ami à haute voix, sera bientôt semblable à celui qui en dit du mal."

14. Qui benedicit proximo suo voce grandi, de nocte consurgens, maledicenti similis erit.

Sup. xix. 13. 15. La femme querelleuse est semblable à un toit, d'où l'eau dégoutte sans cesse pendant l'hiver."

15. Tecta perstillantia in die frigoris, et litigiosa mulier comparantur:

16. Celui qui veut la retenir est comme s'il voulait arrêter le vent; et elle lui sera comme une huile qui s'écoule de sa main."

16. Qui retinet eam, quasi qui ventum teneat, et oleum dexteræ suæ vocabit.

17. Le fer aiguise le fer, et la vue de l'ami excite l'ami."

17. Ferrum ferro exacuitur, et homo exacuit faciem amici sui.

18. Celui qui garde le figuier mangera de son fruit; et celui qui garde

18. Qui servat ficum, comedet fructus ejus: et qui

ŷ 11. Hébr.: afin que je puisse répondre à celui qui me fera des reproches. Et ce sens se trouvoit dans la Vulgate même de l'édition de Sixte v, *ut possim*, au lieu de *ut possis*; cette dernière leçon est fondée sur la version des Septante.

ŷ 12. Prudent.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu: les simples *qui se laissent facilement séduire.*

ŷ 13. Pour qui il s'est obligé.

— Voyez ce qui a été dit de cette sentence au chap. xx, 16.

ŷ 14. On verra bientôt les railleries malignes succéder à ces louanges outrées.

— Autrement et selon l'hébreu: Celui qui bénit son ami à haute voix et dès le matin, *c'est-à-dire, avec empressement et affectation*, ses bénédictions lui seront comptées pour malédictions; *l'homme sage ne se fiera pas plus à un flatteur, qu'à un ennemi.*

ŷ 15. Elle rend de même la maison inhabitable.

— Hébr. litt.: à un dégouttement continuel dans un jour de pluie. *Supr.* xix, 13.

ŷ 16. Elle se répandra en paroles, sans qu'il puisse l'en empêcher.

ŷ 17. Autr.: excite l'ami, *l'anime, le fortifie.*

custos est domini sui, glorificabitur.

19. Quomodo in aquis resplendent vultus prospicientium, sic corda hominum manifesta sunt prudentibus.

20. Infernus et perditio nunquam implentur, similiter et oculi hominum insatiabiles.

21. Quomodo probatur in conflatorio argentum, et in fornace aurum : sic probatur homo ore laudantis.

*Cor iniqui inquirit mala : cor autem rectum inquirit scientiam.

22. Si contuderis stultum in pila quasi ptisanas feriente desuper pilo, non auferetur ab eo stultitia ejus.

23. Diligenter agnosce vultum pecoris tui, tuosque greges considera.

24. Non enim habebis jugiter potestatem : sed corona tribuetur in generationem et generationem.

25. Aperta sunt prata, et

son seigneur," sera élevé en gloire.

19. Comme on voit reluire dans l'eau le visage de ceux qui s'y regardent, ainsi les cœurs des hommes sont découverts aux hommes prudens."

20. L'enfer et l'abîme de perdition" ne sont jamais rassasiés : ainsi les yeux des hommes sont insatiables." *Eccli.* XIV. 9.

21. Comme l'argent s'éprouve dans le creuset, et l'or dans le fourneau, ainsi l'homme est éprouvé par la bouche qui loue." *Sup.* XVII. 3.

* Le cœur du méchant recherche le mal, et le cœur droit cherche la science.

22. Quand vous pileriez l'imprudent " dans un mortier, comme on y bat du grain, en frappant dessus avec un pilon, vous ne lui ôteriez pas son imprudence."

23. Remarquez avec soin l'état de vos brebis, et considérez vos troupeaux."

24. Car la puissance que vous avez ne durera pas toujours; mais la couronne que vous recevrez, sera stable dans tous les siècles des siècles."

25. Les prés sont ouverts; les her-

℣ 18. Ou son maître.

℣ 19. Hébr. litt. : Comme l'eau *représente* le visage au visage, ainsi le cœur *représente* l'homme à l'homme; *l'homme en rentrant dans son propre cœur, y découvre les dispositions des autres.*

℣ 20. Voyez ce qui est dit de ces deux mots sur le verset 11 du chap. xv. Quelques-uns pensent que le même mot hébreu qui signifie *l'enfer*, peut aussi signifier *le tombeau.*

Ibid. Leur curiosité et leur cupidité ne sont jamais satisfaites.

℣ 21. Les louanges qu'il donne à telle ou telle conduite font connoître la disposition de son propre cœur.

* Ce verset n'est pas dans l'hébreu, mais dans les Septante.

℣ 22. Autr. : l'insensé.

Ibid. Autr. : sa folie.

℣ 23. Dans ce verset et les suivans le sage exhorte les hommes à avoir soin de leurs troupeaux et de leurs métairies. Il leur fait voir que c'est la vie la plus innocente et le plus honnête moyen pour amasser du bien.

℣ 24. Hébr. : Car la puissance, *le bien, les richesses,* ne dureront pas toujours; et la couronne passera-t-elle d'âge en âge ?

bes vertes ont paru, et on a recueilli le foin des montages." apparuerunt herbæ virentes, et collecta sunt fena de montibus.

1 Tim. vi. 8. 26. Les agneaux sont pour vous vêtir, et les chevreaux pour le prix du champ." 26. Agni ad vestimentum tuum : et hædi, ad agri pretium.

27. Que le lait des chèvres vous suffise pour votre nourriture, pour ce qui est nécessaire à votre maison," et pour nourrir vos servantes. 27. Sufficiat tibi lac caprarum in cibos tuos, et in necessaria domûs tuæ, et ad victum ancillis tuis.

℣ 25. Hébr. autr. : Le foin se montre ; les plantes paroissent ; les herbes des montagnes s'assemblent ; *elles commencent à s'élever.*

℣ 26. Que vous avez loué pour les nourrir.

— Autr. : pour le prix du champ, *c'est-à-dire, pour payer les ouvriers que vous avez employés à cultiver vos terres, pour les frais annuels du champ que vous possédez.*

℣ 27. C'est-à-dire, selon l'hébreu, pour la nourriture, la subsistance de votre maison.

CHAPITRE XXVIII.

Confiance du juste. Simplicité du pauvre. De la crainte du Seigneur. De l'oisiveté. De celui qui juge injustement. De celui qui s'enfle d'orgueil. Du règne des méchans.

1. Le méchant fuit sans être poursuivi de personne ; mais le juste est hardi " comme un lion, et ne craint rien." 1. Fugit impius, nemine persequente : justus autem quasi leo confidens, absque terrore erit.

2. Les princes se multiplient, à cause des péchés du peuple ; mais lorsqu'il y a un prince intelligent et instruit de ce qui est juste, il jouira d'un long règne. 2. Propter peccata terræ multi principes ejus : et propter hominis sapientiam, et horum scientiam quæ dicuntur, vita ducis longior erit.

3. Le pauvre qui opprime les pauvres, est semblable à une pluie violente qui apporte la famine. 3. Vir pauper calumnians pauperes, similis est imbri vehementi, in quo paratur fames.

4. Ceux qui abandonnent la loi de Dieu, louent le méchant ; ceux qui la gardent s'irritent contre lui. 4. Qui derelinquunt legem, laudant impium : qui custodiunt, succenduntur contra eum.

℣ 1. Litt. : rempli de confiance.

Ibid. Ces mots, *absque terrore erit*, ne sont point exprimés dans l'hébreu; ce n'est qu'une explication du mot *confidens* qui précède.

5. Viri mali non cogitant judicium : qui autem inquirunt Dominum, animadvertunt omnia.

5. Les méchans ne pensent point à ce qui est juste ; mais ceux qui recherchent le Seigneur, prennent garde à tout.

6. Melior est pauper ambulans in simplicitate sua, quam dives in pravis itineribus.

6. Le pauvre qui marche dans sa simplicité, vaut mieux que le riche qui va dans des chemins pervers." Sup. XIX. 1.

7. Qui custodit legem, filius sapiens est : qui autem commessatores pascit, confundit patrem suum.

7. Celui qui garde la loi, est un enfant sage ;" mais celui qui se lie " avec des gens de bonne chère, couvre son père de confusion."

8. Qui coacervat divitias usuris et fenore, liberali in pauperes congregat eas.

8. Celui qui amasse de grandes richesses par des usures et des intérêts, les amasse pour un homme qui sera libéral envers les pauvres."

9. Qui declinat aures suas ne audiat legem, oratio ejus erit exsecrabilis.

9. Quiconque détourne l'oreille pour ne point écouter la loi de Dieu, sa prière même " sera exécrable.

10. Qui decipit justos in via mala, in interitu suo corruet : et simplices possidebunt bona ejus.

10. Celui qui séduit les justes, en les poussant dans une mauvaise voie, tombera lui-même dans la fosse qu'il avoit creusée ; et les simples " posséderont ses biens."

11. Sapiens sibi videtur vir dives : pauper autem prudens scrutabitur eum.

11. L'homme riche se croit sage ; mais le pauvre qui est prudent, le sondera."

12. In exsultatione justorum multa gloria est : regnantibus impiis ruinæ hominum.

12. La prospérité des justes est accompagnée d'une grande gloire ;" mais le règne des méchans est la ruine des hommes."

℣ 6. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 7. Hébr. autr. : Celui qui garde les instructions *qu'il a reçues de son père*, est un enfant intelligent.

Ibid. Le latin *pascit* est la traduction littérale de l'hébreu רעה qui signifie ici se *familiariser, se lier*. S. Jérôme l'a traduit lui-même en ce sens au chap. XIII, 20.

Ibid. Faisant voir qu'il ne lui a pas donné une bonne éducation.

℣ 8. C'est ainsi que Dieu sait tirer le bien du mal.

℣ 9. C'est l'expression de l'hébreu.

℣ 10. Qui se seront conservés purs. C'est le sens de l'hébreu : Ceux qui sont simples, *purs*, *innocens*.

Ibid. L'hébreu met simplement : posséderont le bien ; et plusieurs exemplaires latins lisent dans le même sens *bona*, sans ajouter le pronom *ejus*.

℣ 11. Saura en juger.

℣ 12. Pour tous ceux qui les environnent.

Ibid. Hébr. : mais lorsque les méchans s'élèvent, on recherche les hommes ; *et les hommes sont obligés de se cacher. Infr.* ℣ 28.

13. Celui qui cache ses crimes, ne réussira point; " mais celui qui les confesse, et qui s'en retire, obtiendra miséricorde.

14. Heureux l'homme qui est toujours dans la crainte; mais celui qui a le cœur " dur, tombera dans le mal.

15. Un méchant prince est, au peuple pauvre, un lion rugissant, et un ours affamé."

16. Un prince imprudent opprimera plusieurs personnes par ses violences;" mais celui qui hait l'avarice, prolongera les jours de sa vie.

17. Quand le meurtrier " du sang innocent iroit se jeter dans la fosse, personne ne le retiendroit.

18. Celui qui va simplement " sera sauvé; celui qui marche par des voies corrompues, tombera sans ressource.

Sup. XII. 11. Eccli. XX. 30. 19. Celui qui laboure sa terre, sera rassasié de pains; mais celui qui aime l'oisiveté, " sera dans une profonde indigence.

Sup. XIII. 11; XX. 21; Infr. ℣ 22. 20. L'homme fidèle sera comblé de bénédictions;" mais celui qui se hâte de s'enrichir, ne sera pas innocent.

21. Celui qui, en jugeant," a égard à la personne, ne fait pas bien; et un

13. Qui abscondit scelera sua, non dirigetur: qui autem confessus fuerit, et reliquerit ea, misericordiam consequetur.

14. Beatus homo qui semper est pavidus: qui verò mentis est duræ, corruet in malum.

15. Leo rugiens, et ursus esuriens, princeps impius super populum pauperem.

16. Dux indigens prudentiâ, multos opprimet per calumniam: qui autem odit avaritiam, longi fient dies ejus.

17. Hominem qui calumniatur animæ sanguinem, si usque ad lacum fugerit, nemo sustinet.

18. Qui ambulat simpliciter, salvus erit: qui perversis graditur viis, concidet semel.

19. Qui operatur terram suam, satiabitur panibus: qui autem sectatur otium, replebitur egestate.

20. Vir fidelis multùm laudabitur: qui autem festinat ditari, non erit innocens.

21. Qui cognoscit in judicio faciem, non benefa-

℣ 13. Autrement et selon l'hébreu: ne prospérera point.

℣ 14. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 15. Hébr. autr.: un ours errant, *qui porte partout le ravage.*

℣ 16. Hébr. autr.: Un prince qui manque de prudence, abonde en oppressions.

℣ 17. C'est le sens de l'hébreu qui se peut traduire à la lettre: l'oppresseur du sang d'une âme, *c'est-à-dire, d'un homme.*

℣ 18. Qui agit avec droiture de cœur.

℣ 19. Hébr autr.: celui qui recherche l'inutilité, *l'oisiveté.*

℣ 20. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 21. Ces mots *in judicio*, ne sont pas exprimés dans l'hébreu.

cit : iste et pro buccella panis deserit veritatem.

22. Vir qui festinat ditari, et aliis invidet, ignorat quòd egestas superveniet ei.

23. Qui corripit hominem, gratiam postea inveniet apud eum, magis quàm ille qui per linguæ blandimenta decipit.

24. Qui subtrahit aliquid a patre suo, et a matre, et dicit hoc non esse peccatum, particeps homicidæ est.

25. Qui se jactat et dilatat, jurgia concitat : qui verò sperat in Domino, sanabitur.

26. Qui confidit in corde suo, stultus est : qui autem graditur sapienter, ipse salvabitur.

27. Qui dat pauperi, non indigebit : qui despicit deprecantem, sustinebit penuriam.

28. Cùm surrexerint impii, abscondentur homines : cùm illi perierint, multiplicabuntur justi.

tel homme, pour une bouchée de pain, abandonnera la vérité."

22. Un homme qui se hâte de s'enrichir, et qui porte envie aux autres," ne sait pas qu'il se trouvera surpris tout d'un coup de la pauvreté."

23. Celui qui reprend un homme, trouvera grâce ensuite auprès de lui, plutôt que celui qui le trompe par des paroles flatteuses.

24. Celui qui vole son père et sa mère, et qui dit que ce n'est pas un péché," a part au crime des homicides."

25. Celui qui se vante, et qui s'enfle d'orgueil," excite des querelles; mais celui qui espère dans le Seigneur, sera guéri."

26. Celui qui se confie en son cœur, est un insensé; mais celui qui marche sagement, se sauvera."

27. Celui qui donne au pauvre, n'aura besoin" de rien; mais celui qui le méprise lorsqu'il le prie, tombera lui-même dans la pauvreté."

28. Quand les méchans seront élevés, les hommes se cacheront; quand ils périront, le nombre des justes se multipliera.

℣ 21. Hébr. autr. : et cet homme pour une bouchée de pain prévariquera, *s'écartera de son devoir.*

℣ 22. Hébr. autr. : Celui qui se hâte de s'enrichir, est un homme qui a l'œil mauvais, *et avare;* mais il ne sait pas que l'indigence viendra fondre sur lui.

Ibid. Lorsque la mort le séparera pour toujours des biens qu'il a tant aimés.

℣ 24. Parce qu'il ne prend que ce qui doit lui appartenir après leur mort.

Ibid. Montre qu'il ne seroit pas fâché de les voir mourir.

— Hébr. litt. : est lié avec l'homme destructeur, *est le compagnon, le frère de l'homicide.*

℣ 25. Hébr. litt. : celui qui dilate son âme.

Ibid. Hébr. : mais celui qui se confie au Seigneur, sera engraissé, *sera comblé de biens.*

℣ 26. Litt. : sera sauvé; et selon l'hébreu : sera délivré.

℣ 27. Ou, ne manquera de rien.

Ibid. Hébr. : mais celui qui cache ses yeux, *pour ne pas le voir,* sera accablé de malédictions.

CHAPITRE XXIX.

De celui qui méprise les corrections. De la ruine des méchans. De la correction des enfans. Des instructions des prophètes. De l'homme superbe. De la crainte des hommes.

1. L'HOMME qui méprise avec une tête dure celui qui le reprend, tombera tout d'un coup par une chute mortelle; et il ne gémira jamais."

1. VIRO, qui corripientem durâ cervice contemnit, repentinus ei superveniet interitus : et eum sanitas non sequetur.

2. Quand les justes se multiplieront," le monde sera dans la joie; et quand les méchans prendront le gouvernement, le peuple gémira.

2. In multiplicatione justorum lætabitur vulgus : cùm impii sumpserint principatum, gemet populus.

Luc. XV. 13. 3. Celui qui aime la sagesse, sera la joie de son père; mais celui qui se lie avec les prostituées, perdra son bien.

3. Vir qui amat sapientiam, lætificat patrem suum : qui autem nutrit scorta, perdet substantiam.

4. Le roi juste fait fleurir son état; et l'homme avare le détruira."

4. Rex justus erigit terram : vir avarus destruet eam.

5. Celui qui tient à son ami un langage flatteur et déguisé," tend un filet à ses pieds."

5. Homo qui blandis fictisque sermonibus loquitur amico suo, rete expandit gressibus ejus.

6. Le filet enveloppera le méchant qui pèche;" et le juste louera Dieu," et se réjouira.

6. Peccantem virum iniquum involvet laqueus : et justus laudabit atque gaudebit.

7. Le juste prend connoissance de la cause des pauvres; mais le méchant ne s'informe de rien."

7. Novit justus causam pauperum : impius ignorat scientiam.

℣ 1. Hébr. litt. : L'homme que l'on reprend, et qui endurcit son cou *contre la correction*, sera brisé tout d'un coup, et il n'y aura point *pour lui* de guérison.

℣ 2. L'hébreu pourroit se prendre en ce sens : Quand les justes seront grands *et élevés*.

℣ 4. Hébr. autr. : Le roi affermira son état par la justice; mais l'homme *qui se laisse corrompre par* des présens, le détruira.

℣ 5. Hébr. autr. : un langage flatteur.

Ibid. Hébr. autr. : à ses *propres* pieds. Quelques exemplaires latins l'expriment en ce sens : *pedibus suis*, et c'est aussi le sens des Septante.

℣ 6. Hébr. : Le méchant sera pris dans son péché *comme dans un filet*.

Ibid. Hébr. autr. : chantera des cantiques de joie.

℣ 7. Hébr. autr. : n'a point l'intelligence de s'instruire.

8. Homines pestilentes dissipant civitatem : sapientes verò avertunt furorem.

8. Les hommes corrompus.″ détruisent la ville ; mais les sages apaisent la fureur.

9. Vir sapiens, si cum stulto contenderit, sive irascatur, sive rideat, non inveniet requiem.

9. Si le sage dispute avec l'insensé, soit qu'il se fâche, ou qu'il rie, il ne trouvera point de repos.″

10. Viri sanguinum oderunt simplicem : justi autem quærunt animam ejus.

10. Les hommes de sang haïssent le simple ; mais les justes cherchent à lui conserver la vie.

11. Totum spiritum suum profert stultus : sapiens differt, et reservat in posterum.

11. L'insensé répand tout ce qu'il a dans l'esprit ; le sage ne se hâte pas,″ et se réserve pour l'avenir.

12. Princeps qui libenter audit verba mendacii, omnes ministros habet impios.

12. Le prince qui écoute favorablement″ les faux rapports, n'aura que des méchans pour ministres.

13. Pauper et creditor obviaverunt sibi : utriusque illuminator est Dominus.

13. Le pauvre et le créancier″ se *Sup.* XXII. 2.
sont rencontrés en ce que le Seigneur est celui qui éclaire l'un et l'autre.″

14. Rex qui judicat in veritate pauperes, thronus ejus in æternum firmabitur.

14. Lorsqu'un roi juge les pauvres dans la vérité, son trône s'affermira pour jamais.

15. Virga atque correptio tribuit sapientiam : puer autem, qui dimittitur voluntati suæ, confundit matrem suam.

15. La verge et la correction don- *Sup.* XXIII. 13;
nent la sagesse ; mais l'enfant″ qui *Infr.* ℣ 17.
est abandonné à sa volonté, couvrira sa mère de confusion.

16. In multiplicatione impiorum multiplicabuntur scelera : et justi ruinas eorum videbunt.

16. Les crimes se multiplieront dans la multiplication des méchans, et les justes en verront la ruine.″

17. Erudi filium tuum, et refrigerabit te, et dabit delicias animæ tuæ.

17. Elevez bien votre fils, et il vous consolera,″ et il deviendra les délices de votre âme.

18. Cùm prophetia defe-

18. Quand il n'y aura plus de pro-

℣ 8. Hébr. : les hommes moqueurs, *impies, libertins.*

℣ 9. L'insensé ne cessera de discuter.

℣ 11. Ce mot *differt* n'est pas exprimé dans l'hébreu.

℣ 12. Hébr. litt. : qui prête attention.

℣ 13. Qui prête à usure. Les Septante l'ont entendu ainsi.

Ibid. Hébr. litt. : qui éclaire les yeux de l'un et de l'autre.

℣ 15. Hebr. autr. : le jeune homme.

℣ 16. L'hébreu pourroit s'entendre en ce sens : dans l'agrandissement, *dans l'élévation*, des méchans.

℣ 17. Hébr. : Corrigez votre fils, etc.

phétie," le peuple se dissipera : " mais celui qui garde la loi du Seigneur, est heureux."

cerit, dissipabitur populus : qui verò custodit legem, beatus est.

19. L'esclave ne peut être corrigé par des paroles; car il entend bien ce que vous lui dites, et il néglige d'y répondre."

19. Servus verbis non potest erudiri : quia quod dicis intelligit, et respondere contemnit.

20. Avez-vous vu un homme prompt à parler? Attendez plutôt de lui des folies, que non pas qu'il se corrige."

20. Vidisti hominem velocem ad loquendum, stultitia magis speranda est, quam illius correptio.

21. Celui qui nourrit délicatement son serviteur dès son enfance, le verra ensuite se révolter contre lui."

21. Qui delicatè a pueritia nutrit servum sum, postea sentiet eum contumacem.

22. L'homme colère excite des querelles; et celui qui se fâche aisément, sera plus prompt à pécher."

22. Vir iracundus provocat rixas : et qui ad indignandum facilis est, erit ad peccandum proclivior.

Job, xxii. 29. 23. L'humiliation suivra le superbe," et la gloire sera le partage de l'humble d'esprit.

23. Superbum sequitur humilitas : et humilem spiritu suscipiet gloria.

24. Celui qui s'associe avec un voleur, hait son âme; il entend qu'on le prend à serment," et il ne le décèle point."

24. Qui cum fure participat, odit animam suam : adjurantem audit, et non indicat.

25. Celui qui craint les hommes, tombera bientôt; " celui qui espère " dans le Seigneur, sera élevé.

25. Qui timet hominem, citò corruet : qui sperat in Domino, sublevabitur.

ỳ 18. Le mot hébreu חזון signifie proprement *vision*, prophétie; chez les Hébreux les prophètes étoient appelés du nom de *voyans*. Plusieurs commentateurs entendent ici sous le nom de *vision* ou de *prophétie*, l'instruction que les hommes éclairés et les pasteurs donnent aux peuples.

Ibid. Hébr. autr. : s'en ira, *se laissera emporter au gré de ses penchans :* abstrahetur populus.

Ibid. Autr. : et *alors* celui qui garde la loi, *celui qui demeure fidèle au milieu de cette défection presque universlle,* est heureux, *et infiniment heureux.*

ỳ 19. Hébr. litt. : car il comprend, *il entend,* et il ne répond pas.

ỳ 20. Hébr. : Il y a plus à attendre, *à espérer*, d'un insensé que de lui. C'est la même expression qu'au chap. xxvi, ỳ 12.

ỳ 21. Quelques-uns prennent l'hebreu au sens suivant : A la fin ce serviteur sera *comme* un fils *de la maison ; il prétendra aux mêmes droits qu'un fils.*

ỳ 22. Hébr. autr. : pèchera plus fréquemment.

ỳ 23. Hébr. autr. : L'orgueil de l'homme l'humiliera, *lui attirera l'humiliation.*

ỳ 24. Pour l'obliger à découvrir le vol.

Ibid. La loi portoit condamnation contre celui qui étant sommé au nom de Dieu, refuseroit de découvrir ce qu'il auroit su. *Lev.* v, 1.

ỳ 25. Hébr. autr. : tombera dans le piége.

Ibid. Hébr. : qui se confie.

26. Multi requirunt faciem principis : et judicium a Domino egreditur singulorum.

26. Plusieurs recherchent le regard du prince ; mais le Seigneur est le juge de chacun des hommes. ″

27. Abominantur justi virum impium : et abominantur impii eos qui in recta sunt via.

27. Les justes ont en abomination les méchans ; et les méchans ont en abomination ceux qui marchent par la droite voie.

* Verbum custodiens filius, extra perditionem erit.

* L'enfant qui gardera la parole ** ne tombera point dans la perdition.

℣ 26. C'est lui principalement qu'ils devroient tâcher de se rendre favorable.

* Ce verset n'est point dans l'hébreu, mais il se trouve dans les Septante après le verset 22 du chap. XXIV.

** Les commandemens de Dieu.

CHAPITRE XXX.

La sagesse est un don de Dieu. Danger des richesses et de la pauvreté. Races exécrables. Filles de la sangsue. Choses insatiables. Choses inconnues. Choses insupportables. Choses très-sages. Choses qui marchent bien.

1. VERBA congregantis filii vomentis.

1. PAROLES de celui qui assemble, du fils de celui qui répand les vérités. ″

Visio quam locutus est vir cum quo est Deus, et qui Deo secum morante confortatus, ait :

Vision prophétique d'un homme qui a Dieu avec lui, et qui étant fortifié par la présence du Dieu qui réside en lui, a dit : ″

℣ 1. La plupart des pères et plusieurs autres commentateurs croient que Salomon se désigne ici lui-même sous le nom de *celui qui assemble*, de même qu'à la tête du livre de l'Ecclésiaste, il prend ce nom d'*Ecclésiaste*, qui signifie *le maître de l'assemblée*, ou celui qui y préside et qui y harangue. Sous le nom de *celui qui répand* les vérités, on entend communément David qui, rempli de l'Esprit de Dieu, a répandu de sa bouche un si grand nombre de saints cantiques. Mais la plupart des nouveaux interprètes prennent les termes de l'hébreu pour des noms propres, et traduisent : Paroles d'Agur, fils de Jaké. On est fort peu d'accord sur la personne et sur le temps auquel a vécu cet Agur, fils de Jaké ; tout ce qu'on en peut dire n'est que pures conjectures. Mais si l'on peut douter que ce chapitre soit de Salomon, il n'est pas permis de révoquer en doute son authenticité, ni sa canonicité ; l'Eglise a toujours reçu tout ce livre sans aucune restriction parmi les livres sacrés.

Ibid. En prenant encore ici les termes de l'hébreu pour des noms propres, on traduit : Prophétie que cet homme a prononcée, *et qu'il a adressée* à Ithiel, à Ithiel, *dis-je*, et Ucal. Le mot hébreu משא, que la Vulgate traduit par *visio*, signifie proprement *onus*, et s'emploie souvent par les prophètes pour désigner les prophéties fâcheuses ou menaçantes ; ici on le prend pour *prophétie*, ou *recueil* de sentences morales.

2. Je suis le plus insensé de tous les hommes, et la sagesse ″ des hommes ne se trouve point en moi.

3. Je n'ai point appris la sagesse, et je n'ai point connu la science des saints.

4. Qui est monté au ciel, et qui en est descendu? Qui a retenu l'esprit ″ dans ses mains? Qui a lié les eaux comme dans un vêtement? Qui a affermi ″ toute l'étendue de la terre? Quel est son nom, et quel est le nom de son fils, ″ si vous le savez?

Ps. xi. 7. 5. Toute parole de Dieu est purifiée comme par le feu. ″ Il est un bouclier pour ceux qui espèrent en lui. ″

Deut. iv. 2; xii. 32. 6. N'ajoutez rien à ses paroles, de peur que vous n'en soyez repris, ″ et trouvé menteur.

7. Seigneur, je vous ai demandé deux choses; ne me les refusez pas avant que je meure.

8. Eloignez de moi la vanité ″ et les paroles de mensonge; ne me donnez, ni la pauvreté, ni les richesses; donnez-moi seulement ce qui me sera nécessaire pour vivre,

9. De peur qu'étant rassasié, je ne sois tenté de vous renoncer, ″ et de dire : Qui est le Seigneur? ou qu'étant contraint par la pauvreté, je ne

2. Stultissimus (a) sum virorum, et sapientia hominum non est mecum.

3. Non didici sapientiam, et non novi scientiam sanctorum.

4. Quis ascendit in cœlum atque descendit? quis continuit spiritum in manibus suis? quis colligavit aquas quasi in vestimento? quis suscitavit omnes terminos terræ? quod nomen est ejus, et quod nomen filii ejus, si nosti?

5. Omnis sermo Dei ignitus: clypeus est sperantibus in se.

6. Ne addas quidquam verbis illius, et arguaris, inveniarisque mendax.

7. Duo rogavi te, ne deneges mihi antequam moriar.

8. Vanitatem, et verba mendacia longè fac a me : mendicitatem et divitias ne dederis mihi : tribue tantùm victui meo necessaria:

9. Ne forte satiatus illiciar ad negandum, et dicam : Quis est Dominus? aut egestate compulsus furer, et

(a) *S. Script. prop*, part. v, n. 38.

℣ 2. Hébr. litt. : l'intelligence.

℣ 4. C'est-à-dire, les vents et les tempêtes.

Ibid. Litt. : suscité, *fondé*, *établi.*

Ibid. Les pères et la plupart de nos commentateurs entendent ici sous le nom de *fils*, la seconde personne de la sainte Trinité.

℣ 5. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu, dont la construction prouve que ces mots *clypeus est*, se rapportent à *Deus*, et non pas à *sermo.*

℣ 6. Hébr. autr. : de peur qu'il ne vous en reprenne, et que vous ne soyez trouvé menteur.

℣ 8. C'est-à-dire, la fausseté, l'erreur.

℣ 9 Hébr. autr. : je ne vienne à *vous* renoncer, et à dire, etc.

perjurem nomen Dei mei.

10. Ne accuses servum ad dominum suum, ne forte maledicat tibi, et corruas.

11. Generatio quæ patri suo maledicit, et quæ matri suæ non benedicit.

12. Generatio quæ sibi munda videtur, et tamen non est lota a sordibus suis.

13. Generatio cujus excelsi sunt oculi, et palpebræ ejus in alta surrectæ.

14. Generatio quæ pro dentibus gladios habet, et et commandit molaribus suis, ut comedat inopes de terra, et pauperes ex hominibus.

15. Sanguisugæ duæ sunt filiæ dicentes : Affer, affer. Tria sunt insaturabilia, et quartum quod numquam dicit : Sufficit.

16. Infernus, et os vulvæ, et terra, quæ non satiatur aqua : ignis verò numquam dicit : Sufficit.

17. Oculum qui subsannat patrem, et qui despicit partum matris suæ, effodiant

dérobe ; et que je ne viole par un parjure le nom de mon Dieu."

10. N'accusez pas un serviteur devant son maître, de peur qu'il ne vous maudisse, et que vous ne tombiez."

11. Il y a une race qui maudit son père, et qui ne bénit point sa mère.

12. Il y a une race qui se croit pure, et qui néanmoins n'a point été lavée de ses taches.

13. Il y a une race dont les yeux sont altiers, et les paupières élevées.

14. Il y a une race qui, au lieu de dents a des épées, se sert de ses dents pour déchirer et pour dévorer ceux qui n'ont rien sur la terre, et qui sont pauvres parmi les hommes."

15. La sangsue " a deux filles " qui disent : Apporte, apporte."

Il y a trois choses insatiables, et une quatrième " qui ne dit jamais : C'est assez.

16. L'enfer, " la matrice stérile," la terre qui ne se rassasie point d'eau, et le feu qui ne dit jamais : C'est assez.

17. Que l'œil qui insulte à son père, et qui méprise l'enfantement " de sa mère, soit arraché par les corbeaux

℣ 9. Hébr. autr. : ou qu'étant pauvre, je ne vienne à dérober et à prendre *criminellement* le nom de mon Dieu.

℣ 10. Hébr. litt. : et que vous ne manquiez, *que vous ne périssiez.*

℣ 14. Hébr. litt. : Il y a une race dont les dents sont des épées, et dont les dents molaires mangent et dévorent ceux qui sont dans l'humiliation sur la terre, et ceux qui sont dans l'indigence parmi les hommes.

℣ 15. La cupidité.

Ibid. L'avarice et la volupté.

— D'autres l'entendent de l'avarice et de l'ambition ; d'autres, de la vanité et de la volupté.

Ibid. Elles ne peuvent jamais se rassasier.

Ibid. Hébr. autr. : et même quatre qui ne disent jamais : C'est assez.

℣ 16. Hébr. autr. : Le tombeau.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 17. Hébr autr. : et qui méprise l'obéissance qu'il doit à sa mère.

des torrens;" et qu'il soit dévoré par les enfans de l'aigle.

18. Trois choses me sont difficiles à comprendre; et la quatrième m'est entièrement inconnue :"

19. La trace de l'aigle dans l'air; la trace du serpent sur la terre;" la trace d'un navire au milieu de la mer; et la voie de l'homme dans sa jeunesse."

20. Telle est aussi la voie de la femme adultère, qui, après avoir mangé, s'essuie la bouche, et dit : Je n'ai point fait de mal.

21. La terre est troublée par trois choses; et elle ne peut supporter la quatrième."

22. Par un esclave, lorsqu'il règne, par un insensé, lorsqu'il est rassasié de pain;"

23. Par une femme digne de haine, lorsqu'un homme l'a épousée; et par une servante, lorsqu'elle est devenue l'héritière de sa maîtresse.

24. Il y a quatre choses sur la terre, qui sont très-petites, et qui sont plus sages que les sages :

25. Les fourmis, ce petit peuple

eum corvi de torrentibus, et comedant eum filii aquilæ.

18. Tria sunt difficilia mihi, et quartum penitus ignoro :

19. Viam aquilæ in cœlo, viam colubri super petram, viam navis in medio mari, et viam viri in adolescentia.

20. Talis est et via mulieris adulteræ, quæ comedit, et tergens os suum dicit : Non sum operata malum.

21. Per tria movetur terra : et quartum non potest sustinere :

22. Per servum, cùm regnaverit : per stultum, cùm saturatus fuerit cibo :

23. Per odiosam mulierem, cùm in matrimonio fuerit assumpta : et per ancillam, cùm fuerit hæres dominæ suæ.

24. Quatuor sunt minima terræ, et ipsa sunt sapientiora sapientibus :

25. Formicæ populus in-

℣ 17. C'est-à-dire, qui se tiennent près des lieux où se jetoient des cadavres.

℣ 18. Hébr. autr. : Il y a trois choses qui me surpassent, et même quatre que je ne connois pas.

℣ 19. Litt. : sur la pierre; selon l'hébreu : sur le rocher.

Ibid. Les Septante l'ont entendu dans ce même sens; et on l'explique soit des passions qui agitent le cœur de l'homme dans la jeunesse; soit de la manière dont l'esprit de l'homme se forme, en passant de l'enfance à l'état d'un homme fait. Mais la plupart des nouveaux interprètes traduisent l'hébreu : Et la voie de l'homme dans une vierge; c'est-à-dire, le prodige de la génération par l'union des deux sexes. Quelques-uns ont regardé ce texte comme une prophétie de l'incarnation du Verbe dans le sein de la sainte Vierge; le mot hébreu עַלְמָה signifie proprement une vierge, et est le même que celui qui se trouve dans la célèbre prophétie d'Isaïe où il est dit qu'une vierge enfantera un fils. *Isaï.* VII, 14. (Voyez ma *troisième lettre aux Israélites*, chap. I. DRACH.)

℣ 21. Hébr. autr. : et même il y en a quatre qu'elle ne peut supporter.

℣ 22. Lorsque le méchant est dans l'abondance, il devient insolent et insupportable. Le pain est pris ici pour tout ce qui est nécessaire à la vie.

firmus, qui præparat in messe cibum sibi :

26. Lepusculus, plebs invalida, qui collocat in petra cubile suum :

27. Regem locusta non habet, et egreditur universa per turmas suas :

28. Stellio manibus nititur, et moratur in ædibus regis.

29. Tria sunt, quæ bene gradiuntur, et quartum, quod incedit feliciter :

30. Leo fortissimus bestiarum, ad nullius pavebit occursum :

31. Gallus succinctus lumbos : et aries : nec est rex, qui resistat ei.

32. Et qui stultus apparuit postquam elevatus est in sublime : si enim intellexisset, ori suo imposuisset manum.

33. Qui autem fortiter premit ubera ad eliciendum lac, exprimit butyrum : et qui vehementer emungit,

qui fait sa provision pendant la moisson ;

26. Les lapins," cette troupe foible, qui établit sa demeure dans les roches ;

27. Les sauterelles qui n'ont point de roi, et qui néanmoins marchent toutes par bandes ;

28. Le lézard," qui se soutient sur ses mains, et il demeure dans le palais du roi.

29. Il y a trois choses qui marchent bien ; et une quatrième qui marche magnifiquement : "

30. Le lion, le plus fort des animaux, qui ne craint rien de tout ce qu'il rencontre ;"

31. Le coq," dont la démarche est hardie ; et le belier ; et un roi " à qui rien ne résiste."

32. Tel " a paru un insensé, après qu'il a été élevé en un rang sublime ;" car, s'il avoit eu de l'intelligence, il auroit mis sa main sur sa bouche."

33. Celui qui presse fort la mamelle, pour en tirer le lait, en fait sortir un suc épaissi ;" celui qui se mouche trop fort, tire le sang ; et

℣ 26. Les Septante l'ont entendu du hérisson : et la Vulgate traduit en ce sens au Lévitique, XI, 5, et au psaume CIII, 18. Quelques-uns croient que le mot hébreu se doit entendre d'une espèce de gros rat commun dans l'Arabie.

℣ 28. Plusieurs nouveaux interprètes pensent que le terme de l'original שְׂמָמִית se doit entendre de l'araignée.

℣ 29. Hébr. autr. : et même quatre qui ont la démarche belle.

℣ 30. Hébr. autr. : que rien ne fait retourner en arrière.

℣ 31. Le mot *gallus* n'est pas dans l'hébreu, mais il se trouve dans les Septante. Quelques-uns croient qu'au lieu du coq, ce pourroit être le cheval, et que l'on pourroit traduire : le cheval caparaçonné.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu ; et c'est aussi la leçon de la Vulgate même dans l'édition de Sixte V : *Et rex, nec est qui resistat ei.*

Ibid. L'hébreu peut se prendre au sens de la Vulgate.

℣ 32. Qui passoit pour sage.

Ibid. Rang qu'il n'étoit pas capable de soutenir.

Ibid. Hébr. autr. : Si vous avez agi avec imprudence en vous élevant, ou si vous avez conçu des pensées malignes, mettez la main sur votre bouche, *condamnez-vous au silence, et n'entreprenez pas de vous justifier.*

℣ 33. Hébr. autr. : Celui qui presse le lait, en fait sortir la crème.

celui qui excite la colère, produit les querelles.

elicit sanguinem : et qui provocat iras, producit discordias.

CHAPITRE XXXI.

Instructions que Salomon a reçues de sa mère. Fuir la débauche et les femmes. Ne point prendre de vin avec excès. Portrait de la femme forte. Son économie, sa sagesse, sa vigilance, son assiduité au travail. Fragilité de la beauté du corps.

1. Paroles de Lamuel, roi. Vision prophétique par laquelle sa mère l'a instruit."

2. Que vous dirai-je, mon bien-aimé? " que vous dirai-je, cher fruit de mes entrailles? que vous dirai-je, enfant chéri et souhaité par tant de vœux?

3. Ne donnez point votre bien " aux femmes; et n'employez point vos richesses pour perdre les rois.

4. Ne donnez point, ô Lamuel, ne donnez point de vin aux rois, parce qu'il n'y a nul secret où règne l'ivrognerie."

5. De peur qu'ils ne boivent, et qu'ils n'oublient la justice," et qu'ils ne blessent l'équité dans la cause des enfans du pauvre."

1. Verba Lamuelis regis. Visio quâ erudivit eum mater sua.

2. Quid, dilecte mi? quid, dilecte uteri mei? quid, dilecte votorum meorum?

3. Ne dederis mulieribus substantiam tuam, et divitias tuas ad delendos reges.

4. Noli regibus, o Lamuel, noli regibus dare vinum : quia nullum secretum est ubi regnat ebrietas :

5. Et ne forte bibant, et obliviscantur judiciorum, et mutent causam filiorum pauperis.

℣ 1. L'opinion la plus constante et la plus généralement reçue parmi les Chrétiens et les Juifs, est que *Lamuel* est le même que Salomon. Ce nom *Lamuel* signifie en hébreu : celui qui est à Dieu. Le mot hébreu משא, traduit ici par *Visio* est le même qui se lit au chapitre précédent, verset 1, où il est pris comme ici pour *version prophétique*. Quelques-uns ont supposé que Bethsabée avoit reçu du prophète Nathan ces maximes qu'elle donna à Salomon.

℣ 2. Le mot *dilecte*, répété trois fois dans ce verset, se peut aussi traduire de l'hébreu par *fili*.

℣ 3. *Substantiam* est ici la traduction littérale de חילך, qui signifie souvent *embrassemens, rapports intimes*.

℣ 4. Hébr. autr. : Qu'il ne soit point permis aux rois, ô Lamuel, qu'il ne soit point *permis* aux rois de boire du vin; ni aux princes de désirer du secar; *que ni vous ni les princes de votre cour ne prennent avec excès aucune liqueur capable d'enivrer*; de peur qu'ils ne boivent, etc. Sur le *secar*, voyez au chap. xx, ℣ 1.

℣ 5. Hébr. litt. : les ordonnances.

Ibid. Hébr. autr. : la cause des enfans de la pauvreté; *c'est-à-dire, la cause des pauvres.*

6. Date siceram mœrentibus, et vinum his qui amaro sunt animo :

7. Bibant, et obliviscantur egestatis suæ, et doloris sui non recordentur amplius.

8. Aperi os tuum muto, et causis omnium filiorum qui pertranseunt :

9. Aperi os tuum, decerne quod justum est, et judica inopem et pauperem.

ALEPH.

10. Mulierem fortem quis inveniet ? procul, et de ultimis finibus pretium ejus.

BETH.

11. Confidit in ea cor viri sui, et spoliis non indigebit.

GIMEL.

12. Reddet ei bonum, te

6. Mais donnez à ceux qui sont affligés une liqueur capable de les enivrer," et du vin à ceux qui sont dans l'amertume du cœur ;

7. Afin qu'ils boivent, et qu'ils oublient leur pauvreté, et qu'ils perdent pour jamais la mémoire de leurs douleurs.

8. Ouvrez la bouche pour le muet, et pour soutenir la cause de tous les enfans qui ne font que passer."

9. Ouvrez votre bouche et ordonnez ce qui est juste ; et rendez justice au pauvre et à l'indigent.

ALEPH. א

10. Qui trouvera une femme forte ?" elle est plus précieuse que ce qui s'apporte des extrémités du monde."

BETH. ב

11. Le cœur de son mari met sa confiance en elle ; et il ne manquera point de dépouilles."

GHIMEL. ג

12. Elle lui rendra le bien, et non

℣ 6. Hébr. litt. : Donnez du secar à ceux qui périssent, *qui éprouvent l'adversité.*

℣ 8. C'est-à-dire les hommes qui sont mortels. — Hébr. autr. : la cause de tous les enfans de vicissitude ; *la cause de tous ceux qui éprouvent les misères, les afflictions, les tribulations de la vie.*

℣ 10. Les pères ont considéré ici cette *femme forte* comme la figure de la sainte Vierge, et de l'Eglise de Jésus-Christ ; ils ont expliqué en ce sens tout le reste de ce chapitre. La *femme forte* peut aussi représenter particulièrement l'âme des pasteurs qui doivent être les plus parfaits des fidèles ; et en général ce portrait mystérieux peut représenter les âmes les plus éminentes en vertu. Dans l'hébreu ce verset et les suivans jusqu'à la fin du chapitre, sont acrostiches, et commencent par les lettres prises selon l'ordre de l'alphabet. C'est ce que nous avons marqué ici, en plaçant au-dessus de chaque verset le nom de la lettre par laquelle il commence dans l'hébreu.

Ibid. Hébr. autr. : son prix est bien au-delà *de celui* des perles.

℣ 11. Ceux qui expliquent ceci allégoriquement, traduisent à la lettre : il ne manquera point de dépouilles, *parce que par elle il en remportera beaucoup sur ses ennemis.* Ce qu'ils expliquent des victoires de l'Eglise sur le démon, sur le monde, etc.

le mal, pendant tous les jours de sa vie.

non malum, omnibus diebus vitæ suæ.

DALETH. ד

13. Elle a cherché la laine et le lin; et elle les a travaillés avec des mains sages et ingénieuses;"

DALETH.

13. Quæsivit lanam et linum, et operata est consilio manuum suarum.

HÉ. ה

14. Elle est devenue comme le vaisseau d'un marchand qui apporte de loin son pain.

HE.

14. Facta est quasi navis institoris, de longè portans panem suum.

VAV. ו

15. Elle se lève lorsqu'il est encore" nuit; elle a partagé le butin " à ses domestiques, et la nourriture à ses servantes."

VAV.

15. Et de nocte surrexit, deditque prædam domesticis suis, et cibaria ancillis suis.

ZAÏN. ז

16. Elle a considéré un champ," et elle l'a acheté; elle a planté une vigne du fruit de ses mains.

ZAÏN.

16. Consideravit agrum, et emit eum: de fructu manuum suarum plantavit vineam.

HHETH. ח

17. Elle a ceint ses reins de force, et elle a affermi son bras.

HHETH.

17. Accinxit fortitudine lumbos suos, et roboravit brachium suum.

TETH. ט

18. Elle a goûté, et elle a vu " que

TETH.

18. Gustavit, et vidit

℣ 13. Litt.: et elle *les* a travaillés selon le conseil (Hébr.: selon la volonté) de ses mains; *elle s'est portée avec une pleine volonté à les travailler elle-même de ses mains.*

℣ 15. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Les vivres.

— C'est le sens de l'hébreu. *Præda*, id est, *victus.*

Ibid. Afin que rien ne retarde leur travail.

℣ 16. Hébr. litt.: Elle a pensé à un champ.

℣ 18. Ces mots, *et vidit,* ne sont pas exprimés dans l'hébreu.

quia bona est negotiatio ejus : non exstinguetur in nocte lucerna ejus.

son trafic est bon ; sa lampe ne s'éteindra point pendant la nuit.″

IOD.

IOD. י

19. Manum suam misit ad fortia, et digiti ejus apprehenderunt fusum.

19. Elle a porté sa main à des choses fortes ; et ses doigts ont pris le fuseau.″

CAPH.

CAPH. כ

20. Manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem.

20. Elle a ouvert ″ sa main à l'indigent ; elle a étendu ses bras vers le pauvre.

LAMED.

LAMED. ל

21. Non timebit domui suæ a frigoribus nivis : omnes enim domestici ejus vestiti sunt duplicibus.

21. Elle ne craindra point pour sa maison le froid ni la neige,″ parce que tous ses domestiques ont un double vêtement.

MEM.

MEM. מ

22. Stragulatam vestem fecit sibi : byssus et purpura indumentum (*a*) ejus.

22. Elle s'est fait des meubles ″ de tapisseries ; elle se revêt de lin ″ et de pourpre.

NOUN.

NOUN. נ

23. Nobilis in portis vir

23. Son mari sera illustre dans l'as-

(*a*) *S. Script. prop.*, part. v, n. 39.

℣ 18. Elle la tiendra allumée, afin de continuer ses ouvrages.

— Autr. : Sa lampe ne s'éteindra point dans la nuit ; *la gloire qu'elle s'est acquise ne sera jamais obscurcie.*

℣ 19. Quelques-uns traduisent l'hébreu : Elle a porté ses mains au fuseau, et ses doigts ont pris la quenouille.

℣ 20. Hébr. autr. : étendu.

℣ 21. Litt. : le froid de la neige ; et l'hébreu simplement : la neige.

℣ 22. C'est ainsi que quelques-uns traduisent l'hébreu : Elle s'est fait des tours de lit. Autrement : des tapis de lit, *des couvertures précieuses.* C'est le même mot qui se trouve au chap. vii, ℣ 16.

Ibid. Dom Calmet croit que le terme hébreu שש signifie le coton, autrefois plus rare et plus recherché qu'il ne l'est aujourd'hui.

semblée des juges ;" lorsqu'il sera assis avec les sénateurs " de la terre.

ejus, quando sederit cum senatoribus terræ.

SAMEHH. ס

24. Elle a fait un linceul, et elle l'a vendu ; et elle a donné une ceinture au Chananéen."

SAMEHH.

24. Sindonem fecit, et vendidit, et cingulum tradidit Chananæo.

AÏN. ע

25. Elle est revêtue de force et de beauté ; et elle sera dans la joie au dernier jour."

AÏN.

25. Fortitudo et decor indumentum ejus, et ridebit in die novissimo.

PÉ. פ

26. Elle a ouvert la bouche à la sagesse ; et la loi de la clémence " est sur sa langue."

PE.

26. Os suum aperuit sapientia, et lex clementiæ in lingua ejus.

TSADÉ. צ

27. Elle a considéré les sentiers de sa maison ; et elle n'a point mangé son pain dans l'oisiveté."

TSADE.

27. Consideravit semitas domûs suæ, et panem otiosa non comedit.

COPH. ק

28. Ses enfans se sont levés," et ont publié qu'elle étoit très-heureuse ; son mari s'est levé de même, et l'a louée.

COPH.

28. Surrexerunt filii ejus, et beatissimam prædicaverunt : vir ejus, et laudavit eam.

℣ 23. La prudence, la sagesse et l'habileté de sa femme le feront regarder avec respect.

— Litt. : aux portes *de la ville, qui étoient le lieu où se tenoient les assemblées des juges.*

Ibid. Hébr. litt. : avec les vieillards, *les anciens.*

℣ 24. Les Chananéens ou Phéniciens étoient célèbres par leur commerce.

℣ 25. C'est ainsi que quelques-uns expliquent ce texte.

℣ 26. Hébr. litt. : de la miséricorde.

Ibid. Elle s'est fait une loi à elle-même de ne parler qu'avec douceur et avec bonté.

℣ 27. Hébr. autr. : Elle considère les démarches de sa maison ; *elle connoît tout ce qui se passe dans son domestique* ; et elle ne mange point un pain de paresse ; *elle ne mange point son pain dans la paresse et l'oisiveté.*

℣ 28. Au milieu de l'assemblée des peuples.

RESCH.

29. Multæ filiæ congregaverunt divitias : tu supergressa es universas.

SCHIN.

30. Fallax gratia, et vana est pulchritudo : mulier timens Dominum, ipsa laudabitur.

THAV.

31. Date ei de fructu manuum suarum, et laudent eam in portis opera ejus.

RESCH. ר

29. Beaucoup de filles ont amassé des richesses ;" mais vous les avez toutes surpassées.

SCHIN. ש

30. La grâce est trompeuse, et la beauté est vaine ; la femme qui craint le Seigneur, est celle qui sera louée.

THAV. ת

31. Donnez-lui du fruit de ses mains ;" que ses propres œuvres la louent dans l'assemblée des juges."

℣ 29. Se sont rendues recommandables par leur sagesse et par leur vertu. — C'est le sens de l'hébreu qui peut se traduire : Beaucoup de filles se sont conduites avec force, *avec vertu ; plusieurs filles ont été des filles fortes*. C'est la même expression qu'au verset 10.

℣ 31. Ou plutôt : *Vous tous qui connoissez une telle femme*, donnez-lui du fruit de ses mains ; *rendez-lui les louanges que méritent les actions qu'elle a faites ;* et que ses œuvres, etc.

Ibid. Litt. : aux portes. *Supr.*, ℣ 23.

PRÉFACE
SUR L'ECCLÉSIASTE.

Salomon est l'auteur de ce livre.

Ce livre a pour titre dans l'hébreu *Coheleth,* qui est un nom féminin dont la signification littérale est *celle qui parle en public,* ou qui convoque l'assemblée. Mais sans avoir égard au genre féminin, les Septante, et après eux les Latins, lui ont donné le nom d'*Ecclésiastes,* qui signifie en grec un orateur, un homme qui harangue en public. C'est ainsi qu'en latin même les noms *poeta, propheta, evangelista,* ont la terminaison féminine, quoiqu'on les applique à l'homme : cela peut venir de ce qu'on y sous-entend *anima.* Quoi qu'il en soit, Salomon prend le nom d'*Ecclésiaste* dans tout l'ouvrage[1], et il s'y désigne par des traits qui ne conviennent qu'à lui seul. Dès le titre, il s'appelle *fils de David et roi de Jérusalem.* Dans la suite, il parle de ses ouvrages, de ses richesses, de ses bâtimens[2], de ses écrits, et en particulier de ses paraboles[3]. On y remarque son style sententieux, et il déclare qu'il a été le plus sage et le plus riche de tous ceux qui l'avoient précédé à Jérusalem; ce qui le caractérise d'une manière qui ne laisse point de doute.

Cependant il s'est trouvé des critiques qui ont prétendu que c'étoit un ouvrage supposé à Salomon; qu'un auteur habile, pour exercer sa plume, a emprunté le nom et le personnage de ce prince, et l'a fait parler comme s'il eût parlé lui-même, à peu près de même que l'auteur grec du livre de la Sagesse a imité le style et les pensées de Salomon, et a inscrit son ouvrage du nom de ce sage roi. Grotius[4] conjecture qu'il a été écrit long-temps après Salomon. Il dit en un endroit[5] que Zorobabel le fit rédiger par quelque savant de son temps, et qu'au chapitre XII, verset 12,

[1] *Eccle.* I, I *et* 12, *et* VII, 28. — [2] *Eccle.* II, 4, 5, 6. — [3] *Eccle.* XII, 9. — [4] *Grot. præfat. in Eccles.* — [5] *Grot. in Eccles.* XII, 11, 12.

il adresse la parole à son fils Abiud en lui disant : *Mon fils, ne recherchez rien davantage.* Il croit que l'auteur de cet ouvrage le composa pour dresser un monument éternel à la pénitence de Salomon. Ses preuves sont qu'il y a dans cet écrit beaucoup de termes étrangers à la langue hébraïque pure, et qu'on ne remarque que dans Esdras et dans Daniel ; mais Calovius, qui l'a examiné avec exactitude, et qui a ramassé tout ce que Grotius y a remarqué de termes chaldéens dans son commentaire, n'en a trouvé que quatre [1], et encore y en a-t-il deux qui sont certainement hébreux, les deux autres sont chaldéens ou arabes, et peut-être les Hébreux s'en servoient-ils du temps de Salomon, car nous ignorons l'étendue et la fécondité de la langue hébraïque ; et il est très-croyable qu'elle comprenoit autrefois un grand nombre de mots qui ne subsistent aujourd'hui que dans les langues chaldéenne, syriaque et arabe. D'ailleurs, qui empêche que Salomon n'ait emprunté quelques termes des langues voisines ?

L'auteur des *Sentimens de quelques théologiens de Hollande* dit que quelques savans croient que ce livre étoit un dialogue où un homme pieux dispute contre un impie qui est dans le sentiment des sadducéens. En effet, dit-il, il y a des choses directement opposées les unes aux autres, et qu'on ne peut faire avancer par une même personne. Saint Grégoire-le-Grand [2] remarque aussi que l'auteur de ce livre introduit plusieurs personnes qui se parlent et se répondent l'une à l'autre, et disent des choses diamétralement opposées. Mais c'est un orateur, un prince qui instruit son peuple en public, et qui propose les objections des impies et des libertins pour les réfuter, ou qui expose les sentimens qu'il avoit eus autrefois lui-même, et qui en fait voir le foible et le ridicule ; en un mot, c'est un sage qui dispute pour et contre, et qui, après avoir proposé, combattu, pesé et examiné les raisons de part et d'autre, prend son parti, et tire ses conséquences. L'auteur rapporte les opinions des sadducéens et des libertins ; mais il n'y adhère point. Il reconnoit une autre vie [3], des peines ou des récompenses après la mort [4]. Il loue la sagesse, la vertu, la justice. Il conclut que le tout de l'homme consiste à craindre Dieu et à observer ses préceptes [5].

[1] *Eccle.* VII, 7. סיר, *Olla*, XII, 5. אביונה VIII, 1. פשר, X, 8. גומץ. Les deux premiers sont certainement hébreux. — [2] *Greg. Dial. l.* IV, *c.* 4. — [3] *Eccle.* XI, 8, 9. — [4] *Eccle.* XII, 14. — [5] *Eccle.* XII, 13.

En quel temps Salomon a composé ce livre.

On n'a aucune connoissance distincte du temps précis auquel cet ouvrage a été composé. Les Hébreux, saint Jérôme[1] et la plupart des commentateurs croient que c'est le fruit de la pénitence de Salomon; qu'il le composa sur la fin de sa vie, lorsque, détrompé de la folie et de la vanité des choses du monde, il commença de retourner à Dieu par la pénitence. Il voulut laisser au monde un monument de sa sincère conversion, et précautionner ceux qui viendroient après lui contre la séduction de la vanité, contre les attraits du plaisir, contre l'ambition et l'amour des richesses, et principalement contre l'amour des femmes[2], qui avoit été à son égard le piége le plus funeste. On voit dans ce livre même des preuves de ce sentiment. Salomon y parle comme un homme qui a éprouvé de tout, qui ne s'est refusé aucun plaisir, qui s'est donné tout ce que les hommes croient le plus propre à les contenter, et ce qui fait le sujet ordinaire de leurs vœux et de leurs désirs : bâtimens, richesses, bonne chère, plaisir, science, esprit, beauté; en un mot, tout ce qu'il avoit cru capable de le satisfaire. Il avoue qu'il n'y a rencontré que vanité; il semble même fixer le temps plus précis de ce livre, lorsqu'il dit qu'il ne l'écrivit qu'après avoir beaucoup étudié la sagesse et *composé plusieurs paraboles*[3].

Cependant l'opinion contraire, qui veut que Salomon ait composé ce livre avant sa chute, n'est point dénuée de preuves ni d'autorité[4]; car, dit-on, s'il étoit vrai que ce prince l'eût écrit depuis ses égaremens, et comme pour servir de monument de sa pénitence et de son retour à Dieu, seroit-on aujourd'hui, comme on l'est et comme on l'a toujours été, dans le doute du salut de Salomon? Les pères et les commentateurs regarderoient-ils cette question comme une chose problématique? Ce seul raisonnement est démonstratif, au moins pour montrer que ce n'a jamais été l'opinion générale des Eglises, que ce livre soit la confession de Salomon. Et est-on bien sûr que l'esprit de Dieu et l'inspiration ne l'aient point abandonné dans le temps qu'il quitta son Dieu pour suivre le déréglement de son cœur? Il faut pourtant avouer que la première opinion est la plus suivie, la mieux prouvée et la plus favorable, et par là même elle nous fait pencher de son côté; mais elle man-

[1] *Hieron. in Eccle.* I, 12. *Pineda, a Lapide, Geier. Mercer. alii plerique.* — [2] *Eccle.* VII, 27. — [3] *Eccle.* XII, 9. — [4] *Vide Bellarm. Bonfrer. Delrio in Cantic. Isagog.*

que de cette certitude qui détermine sans crainte et qui lève tout doute. Le salut de Salomon et son retour à Dieu sont de ces choses dont Dieu s'est réservé la connoissance, et qu'il n'est pas permis aux hommes de décider absolument.

Canonicité de ce livre.

Les docteur juifs[1] nous apprennent, et saint Jérôme[2] le confirme après eux, que les auteurs qui recueillirent les livres sacrés, et qui en firent le choix pour les placer dans le canon, eurent d'abord quelque difficulté sur le livre de l'Ecclésiaste. On délibéra si on ne le supprimeroit point, parce qu'il renfermoit certaines contradictions et certains sentimens dangereux, capables de causer du scandale aux âmes foibles, et qui sembloient favoriser le sentiment de la mortalité de l'âme; mais l'affaire ayant été discutée, il fut résolu de le recevoir comme écriture inspirée, à cause de ce qui y est dit à la fin touchant la crainte de Dieu et l'observation de ses lois. Quoi qu'il en soit de cette tradition des Juifs, il est certain que jusqu'ici on n'a point douté, ni parmi les Juifs, ni dans les églises chrétiennes, de la canonicité de l'Ecclésiaste.

Il est vrai que tout le monde n'en a pas toujours parlé avec un respect égal. Nous avons déjà vu le sentiment de Grotius et du secrétaire des *théologiens de Hollande*. Théodore de Mopsueste[3] croyoit que Salomon l'avoit composé sans inspiration particulière du Saint-Esprit, et simplement aidé des lumières de sa propre sagesse naturelle ou acquise. Quelques hérétiques, dont parle Philastrius[4], le rejetoient comme favorisant l'épicuréisme. Luther[5] a dit avec sa liberté, ou plutôt avec son insolence ordinaire, que l'Ecclésiaste lui paroissoit un auteur plat, *qui marchoit sans bottes ni éperons*, ce sont ses termes; qu'il ressembloit au Talmud; que c'étoit un ramas de plusieurs ouvrages; que l'on avoit recueilli les maximes de table que Salomon prononçoit dans la débauche et dans la bonne chère, et qu'on les avoit écrites dans ce livre. Voilà le sentiment de ce téméraire réformateur de la religion chrétienne. On nous permettra de mépriser de pareils excès, et de nous en tenir à la tradition de toutes les Eglises, reçue des protestans même, qui admettent ce livre dans le canon des saintes Ecritures.

[1] *Hebræi in Midrasch.* — [2] *Hieronym. in Eccle.* XII, 12, 13, 14. — [3] *Vide Synod.* V. *Constantinop. act.* IV. — [4] *Philast. hæres.* 132. — [5] *Luther. Colloq. convivalib.*

Caractère du livre.

On peut considérer cet ouvrage comme un discours ou une harangue, dans laquelle Salomon veut prouver que tout ce qui est dans le monde n'est que vanité et qu'affliction d'esprit ; qu'il n'y a qu'une seule chose de solide, et sur laquelle l'homme puisse faire quelque fond : c'est la crainte de Dieu, l'observation de ses lois, l'attente de ses jugemens. Il prouve la première partie fort au long, et par le dénombrement de tout ce qu'on remarque de faux, de vain, de trompeur dans la vie. Il parcourt presque toutes les conditions, relève tous les abus, fait voir toutes les sottises des hommes, et se propose lui-même et sa propre expérience pour preuve de ce qu'il avance sur le néant des créatures, des richesses, des plaisirs. Il pousse les choses jusqu'au point où les plus résolus libertins pourroient les pousser, propose les raisons les plus plausibles qu'ils aient pour s'abandonner aux plaisirs et pour nier la Providence et l'immortalité de l'âme; il met leurs objections dans toute leur force, et en tire toutes les plus hardies conséquences; mais il les détruit ensuite, et les rappelle à son principe, en montrant que cela même n'est que vanité; que les plaisirs, la joie, la volupté, en un mot, toute la vie présente n'est que néant. Et après avoir bien promené et exercé son auditeur par des raisons simples et à la portée de tout le monde, il le force de conclure qu'il n'y a rien sur la terre qui mérite notre estime, notre considération, notre amour; rien qui subsiste; que tout passe et s'évanouit, même la sagesse humaine et les plus solides connoissances; enfin, que la seule chose qui soit de durée, et sur quoi l'on peut faire fond, c'est la vertu, la crainte de Dieu, la piété, la fidélité à observer les lois du Seigneur.

Salomon, dans cet ouvrage, fait, selon la pensée de saint Grégoire-le-Grand [1], le personnage d'un orateur ou d'un philosophe qui parle en public, et qui entreprend d'apaiser une sédition ou de calmer les esprits de la multitude émue, en les rappelant à son sentiment. L'orateur, pour s'insinuer dans les esprits, expose les diverses opinions de ses auditeurs, les met dans leur jour, les représente dans toute leur force, paroît entrer lui-même dans leurs sentimens; en un mot, il fait autant de personnages qu'il y a de parties diverses dans l'assemblée qui l'écoute; mais tout cela ne

[1] *Greg. Mag. lib.* IV. *Dialog. c.* 4.

tend qu'à désarmer leur passion et à renverser leur raisonnement; tout d'un coup il vient à son but, et, étendant la main, il conclut en ces termes : *Ecoutons tous la fin de ce discours. Craignez Dieu, et observez ses commandemens; c'est en cela que consiste tout l'homme.* Voilà où il vouloit en venir.

L'Ecclésiaste est un des plus difficiles, et peut-être le plus difficile de tous les livres de l'Ecriture, au jugement des plus habiles critiques [1]. La difficulté n'est pas seulement dans le style, quoiqu'en cela elle ne soit pas petite, parce qu'il est fort concis; mais elle consiste principalement dans les choses qui y sont traitées, à concilier les contradictions apparentes, à rappeler les conséquences à leurs principes, à distinguer ce que Salomon a en vue, ce qu'il dit comme de lui-même, et ce qu'il propose comme objections des libertins; jusqu'où il faut pousser ces conséquences, et à quel point on doit les restreindre; ce qu'il accorde et ce qu'il nie, et le degré jusqu'où il le nie et jusqu'où il l'accorde; ce qu'on doit tenir précisément de la vanité des choses du monde, de l'usage des plaisirs; car il y a un écueil caché sous ces deux principes : *Tout n'est que vanité;* ou, *J'ai dit : Je me plongerai dans le plaisir :* les deux extrémités sont dangereuses. Les hérétiques manichéens ont abusé du premier, en reconnoissant dans le monde un mauvais principe; les épicuriens ont abusé du second, en établissant la volupté comme la fin de l'homme. Ce que Salomon avance, qu'il n'y a rien de nouveau dans le monde; que ce qui y est y a toujours été et y sera toujours, est une autre source d'erreurs; si on le prend trop à la lettre, il conduit à croire l'éternité du monde, erreur trop commune parmi les anciens philosophes. Voilà les principaux écueils à éviter dans ce livre, dont presque tous les méchans ont abusé pour autoriser leur erreur ou leur dérèglement, contre l'intention de l'auteur, qui n'a si bien dépeint la vanité des choses de la terre que pour nous faire désirer l'autre vie, où il n'y a plus de vanité : *Non utique ob aliud, nisi ut eam vitam desideremus, quæ vanitatem non habet sub hoc sole, sed veritatem sub illo qui fecit hunc solem,* dit saint Augustin [2].

Jusqu'ici, dans les analyses que nous avons données des livres de l'Ecriture, nous avons tâché de nous renfermer **Analyse de ce livre.**

[1] *Mercer. Geier. præf. in Eccle.* — [2] *Aug. de Civ. l.* xx, *c.* 3.

dans des bornes étroites, et nous n'avons presque fait que réunir les sommaires qui se trouvent en tête des chapitres. Ici ces sommaires ne pourroient pas donner une idée assez précise et assez claire de l'ouvrage de Salomon. La difficulté de cet ouvrage exige une analyse plus étendue.

Salomon, après avoir posé la thèse générale que tout n'est que vanité, prouve cette proposition par la vicissitude et le retour continuel des mêmes choses. Ainsi il arrive tous les jours que le soleil se lève et se couche; il avance sa course vers le midi, et tourne ensuite vers l'aquilon; il fait toujours le même circuit [1]. Salomon parle ensuite du vent qui souffle tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Les fleuves ont aussi leurs révolutions; ils se jettent dans la mer, et de là ils retournent à leur source, pour couler de nouveau : d'où le Sage conclut qu'il n'arrive rien de nouveau sous le soleil, et que ce sont toujours les mêmes événemens qui arrivent selon les mêmes révolutions. Il fait voir ensuite que tout n'est que vanité, en montrant que toutes les recherches des hommes ne sont que vanité, et qu'il n'y a rien de solide dans les sciences humaines. Le Sage en conclut que l'étude et l'application aux sciences inutiles n'est que vanité, et que l'on n'y trouve que peine et affliction d'esprit (chap. 1).

Le Sage, dégoûté de cette étude, dit qu'il s'est tourné du côté des plaisirs et des voluptés, pour essayer s'il y trouveroit quelque satisfaction qui pût le rendre heureux; mais il fut bientôt convaincu que ce n'étoit qu'illusion. C'est pourquoi il reconnut que la joie que l'on recherche dans la jouissance des plaisirs n'étoit qu'erreur et tromperie; et, après avoir cherché sa satisfaction dans les bâtimens, dans les palais et les édifices magnifiques, dans les beaux vergers et les jardins qu'il fit planter, et dans les grandes richesses qu'il amassa, il vit enfin que tout cela n'étoit que vanité. Il se détermina alors à rechercher la sagesse, qui l'emporte autant au-dessus de la folie des hommes que la lumière l'emporte sur les ténèbres. Mais considérant que l'homme sage est mis en oubli de même que l'insensé, il se trouva dans une perplexité qu'il exprime en disant que la vie lui devint ennuyeuse à la vue

[1] Ce que le Sage dit ici du cours du soleil, nous donnera lieu de placer à la suite de cette préface, la Dissertation sur le système du monde, selon les anciens Hébreux.

de tous les maux qui arrivent sous le soleil, où tout n'est que vanité et affliction d'esprit. Il montre ensuite combien sont superflus les soins des hommes qui amassent du bien et des richesses pour ceux qui leur succéderont, sans connoître quel sera le caractère de leurs héritiers; car il arrive souvent qu'un homme ayant beaucoup travaillé pour amasser du bien, le laisse à un héritier qui sera un homme qui vivra dans l'oisiveté : n'est-ce pas là une vanité et un grand mal (chap. 2)?

On trouve une preuve générale de la vanité de toutes les choses de la terre dans le changement continuel et les vicissitudes auxquelles elles sont exposées. Toutes choses ont leur temps, et tout ce qui est sous le soleil passe après avoir rempli l'intervalle qui lui est marqué; le temps de la mort vient après celui de la naissance; on plante, et ensuite on arrache ce qui a été planté; il y a un temps pour faire la guerre, auquel succède celui de faire la paix; il en est ainsi de toutes les autres choses que nous voyons, et qui se succèdent, les premières passant pour faire place aux dernières. De cette vicissitude continuelle quelques-uns concluoient qu'il n'y avoit rien de plus avantageux pour l'homme que de se réjouir, et de ne se rien refuser de ce qui peut contribuer à se donner toutes sortes de satisfactions. Mais le Sage, regardant les choses sous une vue beaucoup plus noble, dit qu'il a appris que tous les ouvrages que Dieu a créés demeurent toujours dans l'état où il les a mis, et que nous ne pouvons rien ajouter ni rien ôter à tout ce que Dieu a fait, afin qu'on le craigne. Ainsi, tout est stable et permanent en Dieu, au lieu que par rapport à nous tout est vain et méprisable, parce que toutes les choses passent à notre égard sans que nous puissions les arrêter ni leur donner aucune consistance. C'est de cette instabilité des choses de la terre que vient ce grand désordre, selon lequel nous voyons l'impiété dans le lieu du jugement, et l'iniquité dans le lieu de la justice; ce qui pourroit être un grand sujet de scandale, si l'on n'étoit persuadé, avec le Sage, que Dieu jugera le juste et l'injuste, et qu'alors ce sera le temps de la consommation de toutes choses. Il finit ce chapitre en faisant voir la vanité de toute notre vie par la loi inévitable à laquelle tous les hommes sont soumis; ils sont sujets, comme les bêtes, à la nécessité de mourir, parce que tout ce qui

est sur la terre tend à un même lieu et à une même fin (chap. III).

Une nouvelle preuve de la vanité de cette vie se tire des différens maux que l'on fait souffrir aux innocens, qui sont opprimés par la violence qu'ils ont à souffrir de la part de ceux qui sont puissans et riches sur la terre. Salomon vient ensuite à l'envie à laquelle sont exposés ceux qui ont quelque industrie ou quelque mérite. Il prouve la même chose par la misère où tombent ceux qui s'abandonnent à la paresse et à l'oisiveté. Autre vanité assez commune : Un homme est seul, et, quoiqu'il n'ait point d'héritier, il travaille sans cesse, se privant de tout pour laisser beaucoup de bien à un héritier incertain, dont il ne connoît ni l'industrie, ni aucune des qualités bonnes ou mauvaises. Mais pourquoi l'homme demeure-t-il ainsi seul ? Ne vaudroit-il pas mieux qu'étant uni à quelqu'un, il pût goûter les douceurs et les avantages d'une louable société, dans laquelle on trouve un secours mutuel toutes les fois qu'on en a besoin ? Autre vanité que l'on peut apercevoir dans l'attachement que les peuples, toujours inconstans, témoignent pour les jeunes princes, en préférant leur domination à celle de leurs pères. Cela doit convaincre les princes, et surtout les souverains, qu'il n'y a que vanité et rien de solide dans les témoignages extérieurs d'affection qu'ils reçoivent de la part des peuples, toujours inconstans et amateurs de la nouveauté. Le Sage vient ensuite à ce qui est infiniment plus solide, en proposant une maxime très-importante : Lorsque vous entrerez, dit-il, dans la maison du Seigneur, considérez avec attention la sainteté du lieu où vous mettez le pied, et approchez-vous pour être instruit de la loi de Dieu, et pour apprendre ce que vous devez faire pour lui plaire ; car l'obéissance des humbles vaut mieux que les victimes des insensés, qui ne connoissent pas ce qui est agréable au Seigneur (chap. IV).

Cette maxime d'une si grande conséquence donne occasion au sage de proposer quelques préceptes importans touchant la manière dont on doit honorer Dieu, et lui adresser ses prières, dans lesquelles on ne doit rien dire qui ne soit bien médité et très-circonspect, et où le cœur ne doit point se hâter de proférer des paroles indiscrètes devant Dieu ; car le Seigneur est dans le ciel, et nous sommes sur la terre ; et comme il est si élevé au-dessus de nous, il

faut que nous parlions peu, parce que l'imprudence se trouve dans l'abondance des paroles, comme les songes dans la multitude des soins. Comme les vœux ont un rapport naturel à la prière, le Sage nous donne une instruction importante sur la manière dant nous devons nous conduire à l'égard des voeux. Si vous avez fait un vœu à Dieu, ne différez point de vous en acquitter. Il vaut beaucoup mieux ne point faire de vœux que d'en faire et ne les pas accomplir. Retenez donc votre langue pour ne point faire de vœux avec trop de légèreté; ce qui pourroit être pour vous une occasion de pécher. Le Sage, pour prévenir les pensées de ceux qui sont scandalisés lorsqu'ils voient les oppressions et les afflictions des innocens, recommande fort de ne pas dire qu'il n'y a point de Providence, de peur, dit-il, que l'ange de Dieu qui vous accompagne, et dont les soins pour vous garder sont une preuve bien convaincante d'une Providence particulière à votre égard, ne soit témoin de cette pensée d'infidélité, et que Dieu, dans sa colère, ne dissipe tous les ouvrages de vos mains. Pour y réussir, attachez-vous à la vérité et méprisez les songes, qui ne sont que vanité; et dans votre travail ne vous proposez point d'amasser des richesses, car l'avare n'aura jamais assez d'argent; il est impossible de contenter ses désirs, et, après tout, ce sera peut-être un étranger qui en profitera. Il paroît donc qu'il vaudroit mieux en quelque sorte que l'homme qui a du bien s'en servît pour se réjouir dans le fruit de son travail, pendant le petit nombre de jours que Dieu lui a donnés à vivre sur la terre. Quelques-uns pourroient croire que c'est là son partage pendant cette vie, qui ne lui paroîtra point ennuyeuse lorsque Dieu occupera son esprit de délices (chap. v).

Mais malheur à l'homme avare qui, amassant tous les jours de grandes richesses, ne s'en sert point pour en faire un bon usage; car quand il auroit vécu deux mille ans, s'il n'a point joui de ses biens, n'est-il pas du nombre de toutes les choses qui vont avec précipitation au même lieu? Et il n'emportera rien de ce qu'il a amassé avec tant de peine. Si l'on dit, pour s'excuser des efforts que l'on fait pour passer la vie dans les plaisirs, qu'il vaut mieux voir ce que l'on désire, que souhaiter ce que l'on ignore, il n'y a qu'à répondre, avec le Sage, que ce raisonnement n'est que vanité et présomption de l'esprit humain, dont on doit reconnoître la foiblesse, puisqu'il ne peut disputer en juge-

ment contre celui qui est plus fort que lui; et que tous les discours dont il pourroit se servir pour se défendre ne sont remplis que de vanité (chap. vi).

Le chapitre suivant contient des maximes excellentes pour le règlement des mœurs et pour la bonne conduite de la vie. Il faut fuir la vaine curiosité, et ne pas se mettre en peine de pénétrer dans les choses qui sont au-dessus de nous, ni dans l'avenir, qui est toujours incertain. Nous devons tâcher d'acquérir une bonne réputation, qui est préférable aux parfums les plus précieux. Ce ne doit point être dans la vue de se prévaloir de la bonne opinion qu'on a de nous, parce que tout ce qui se passe dans cette vie n'est point digne de nos recherches, puisque le jour de la mort est préférable au jour de la naissance, une maison de deuil, à une maison de plaisir, la correction d'un homme sage à l'approbation des insensés. Il faut fuir les vains applaudissemens, n'y prendre aucune complaisance, se souvenant toujours que les ris de l'insensé sont comme le bruit que font les épines lorsqu'elles brûlent sous une marmite : c'est un murmure d'un instant qui ne produit ni feu ni lumière. Dans tout ce que nous entreprenons, regardons les moyens de bien finir; car la fin d'un discours et de tout ce que nous faisons vaut mieux que le commencement. Evitons avec soin les transports de la colère, parce que cette passion repose dans le cœur de l'insensé. C'est en quelque manière faire injure à la Providence divine, que de dire que les temps passés ont été meilleurs que celui d'à-présent. La véritable science, qui vient de Dieu, et la sagesse sont préférables à l'argent, et donnent à celui qui les possède la vie solide et véritable; au lieu que les insensés, qui sont méprisés de Dieu, ne peuvent être corrigés et ramenés dans la véritable voie. Pendant que vous êtes dans la prospérité, il faut en user modérément, et vous préparer au jour mauvais; car, de même que Dieu a fait qu'un jour est bon, c'est lui aussi qui a disposé du jour mauvais, et il n'y a aucun juste sujet de se plaindre de cette disposition, dont il est l'auteur. Il faut se soumettre à l'ordre qu'il a établi, et ne pas entreprendre de juger, selon nos foibles lumières, des desseins de sa Providence, lorsque l'on voit le juste périr dans sa justice, et le méchant vivre long-temps dans sa malice. C'est pour nous empêcher de tomber dans ces jugemens injustes et précipités, que le Sage nous dit qu'il ne faut pas être trop juste ni plus sage qu'il n'est nécessaire, de peur

de devenir stupide; car c'est tomber dans la folie, que de vouloir rendre les jugemens de Dieu conformes à nos idées, si foibles et si bornées. Nous devons soutenir le juste, et n'abandonner personne lorsque nous pouvons être utiles à quelqu'un; car celui qui craint Dieu ne néglige rien. Mais il faut se mettre au-dessus des discours que l'on peut tenir sur notre compte, puisque souvent nos domestiques même, qui dépendent le plus de nous, parlent mal de nos actions. Si nous avons mal parlé des autres, comme cela n'arrive que trop souvent, pourquoi nous mettre en peine des mauvais discours que l'on tient à notre sujet? Le Sage finit ce chapitre en nous inspirant un grand éloignement des personnes du sexe. Après avoir fait tous mes efforts pour obtenir le don précieux de la sagesse, j'ai reconnu, dit-il, que la femme est plus amère que la mort; qu'elle est comme le filet dont se servent les chasseurs; que son cœur est un rets, et que ses mains sont des chaînes. Entre mille hommes on peut en trouver un qui soit sage, et dont la conversation et la familiarité ne soient pas dangereuses; mais de toutes les femmes, le Sage n'en a pas trouvé une seule (chap. VII).

On voit, dit le Sage, luire sur le visage de l'homme les traits de la sagesse; il sait les différentes manières dont il doit se comporter à l'extérieur, et Dieu lui change le visage comme il lui plaît. La grande maxime de cet homme rempli de sagesse est d'être exact à observer la loi que Dieu a donnée avec serment, et d'être soumis à ceux qui sont revêtus de son autorité. Il faut paroître devant eux pour être toujours prêt à leur donner des preuves de notre soumission à la puissance qu'ils exercent. Celui qui obéira aux ordres qui lui seront donnés ne ressentira aucun mal, et il répondra toujours avec sagesse et à propos. Le Sage est bien persuadé que ses connoissances sont très-bornées; car l'homme ignore le passé, et il ne peut avoir aucune connoissance de l'avenir. Il doit aussi reconnoître sa foiblesse et son impuissance, puisqu'il n'est pas en son pouvoir d'empêcher que l'âme ne quitte le corps, et qu'il n'a aucun pouvoir sur le jour de sa mort. Quelque respectable que soit la majesté de ceux qui sont élevés sur le trône, il arrive néanmoins assez souvent qu'un homme ait l'autorité sur un autre pour son propre malheur; de même que l'on voit souvent des impies dans le lieu saint, qui ont été loués dans la ville pendant leur vie, comme s'ils eussent fait des

œuvres de justice. Ce n'est point un motif qui doive nous entretenir dans les mauvaises habitudes ; car c'est une grande erreur de croire que, parce que la sentence ne se prononce pas sitôt contre les méchans, il soit permis aux hommes de commettre le crime sans aucune crainte. Au contraire, il faut conclure, avec le Sage, que la patience même avec laquelle le pécheur est souffert après être tombé cent fois dans le crime, est une preuve que ceux qui craignent Dieu et qui respectent sa face seront heureux, et que ceux qui ne craignent point la face du Seigneur passeront comme l'ombre, et ne trouveront après leur mort que la peine due à leur impénitence. A la prospérité dont jouissent quelquefois les impies, on peut opposer le sort de plusieurs justes. On en voit, dit le Sage, à qui les malheurs arrivent comme s'ils avoient fait les actions des méchans, pendant que ceux-ci vivent dans l'assurance, comme s'ils avoient fait les œuvres des justes. Quelques-uns, ne pouvant trouver le dénouement de cette difficulté, ont cru que le bien que l'on pouvoit avoir sous le soleil étoit de manger, de boire et de se réjouir, et que l'homme n'emportoit que cela avec lui de tout le travail qu'il avoit enduré en cette vie; mais il faut avouer, avec le Sage, qu'il est inutile à l'homme de vouloir se tourmenter à rechercher la cause de cette différence du sort des justes et des impies pendant qu'ils sont sur la terre. J'ai reconnu, dit-il, que l'homme ne peut trouver aucune raison de toutes les œuvres de Dieu qui se font sous le soleil; et que plus il s'efforcera de la découvrir, moins il la trouvera; quand le Sage même diroit qu'il a cette connoissance, il est vrai de dire qu'il ne pourra la trouver (chap. VIII).

Cette matière, qui regarde la différence du sort des justes et des méchans, fait encore le sujet du chapitre suivant. Le Sage s'étoit mis en peine de trouver l'intelligence pour développer cette difficulté, et pour tâcher de découvrir qui sont ceux que Dieu aime ou qu'il hait. Mais il prononce que personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine, et que tout est réservé pour l'avenir, qui nous est incertain; en attendant ce qui sera connu, et pour le temps présent, les mêmes choses arrivent également au juste et à l'injuste, à celui qui immole des victimes et à celui qui méprise les sacrifices; l'innocent est traité comme le pécheur, et le parjure comme celui qui jure dans la vérité. Ainsi, il semble que tout arrive de même à tous : d'où plusieurs

prennent un scandale qui leur est très-pernicieux; et de là vient que les cœurs des enfans des hommes sont remplis de malice et de mépris pendant leur vie; mais après cela ils seront conduits en enfer ou dans le tombeau, et ils sont très-persuadés qu'ils ne peuvent éviter cette nécessité, qui est une loi générale; car il n'y a personne qui ait l'espérance de vivre toujours. Cependant on estime si fort la vie, que l'on croit qu'un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort. La raison que le Sage rapporte de cette opinion, qui ne convient qu'à des gens qui n'ont point de foi, ne sied qu'à des libertins, qui disent qu'il ne reste plus de récompense à ceux qui sont morts, et que leur mémoire est ensevelie dans l'oubli. Il est vrai que l'amour, la haine et l'envie ont péri avec eux, c'est-à-dire qu'ils sont exempts de toutes les passions contre lesquelles ils avoient à combattre sans cesse; mais c'est ce qui fait une partie de leur bonheur. Ceux qui sont dans le sentiment des épicuriens pourroient peut-être conclure de cette loi générale qui nous soumet tous à la mort, qu'il n'y a plus autre chose à faire qu'à jouir des biens que nous avons reçus de la bonté de Dieu, qu'à manger et à boire dans la joie, qu'à être magnifique dans ses habits et propre dans tout son extérieur, en se servant de parfums pour en mettre sur sa tête; qu'il n'y a qu'à vivre dans les délices avec la femme qu'on a épousée; et qu'en un mot, le meilleur parti à prendre est de passer le temps si court de la vie dans les plaisirs, en jouissant des fruits de son travail, parce qu'il n'y aura plus ni œuvre, ni raison, ni sagesse, ni science dans le tombeau, où nous allons tous. Mais le sage fait voir à la fin de cet ouvrage combien est vain et frivole le raisonnement des libertins. Un autre vanité se présente à l'esprit du Sage; il considère que la récompense ou le prix n'est pas toujours pour ceux qui sont les plus légers à la course; que la victoire n'est pas pour les plus vaillans, ni le pain ou les choses nécessaires à la vie pour les plus sages, ni les richesses pour les plus habiles, ni la faveur pour les meilleurs ouvriers; mais qu'il semble que tout arrive par cas fortuit : c'est le sentiment des libertins et des athées, dont Salomon étoit fort éloigné. Mais il est toujours vrai de dire que souvent le mérite n'est point récompensé dans cette vie : d'où il résulte qu'il y a donc une autre vie, où les bons seront récompensés et les méchans punis. Il faut s'attendre en ce monde à un grand nombre d'adversités, et, quelque

précaution que nous puissions prendre, il nous en arrivera toujours : c'est un ordre établi de Dieu pour punir les uns et pour éprouver les autres. Le Sage remarque ensuite une autre sorte de vanité dans l'ingratitude des hommes. Une petite ville, dit-il, se trouva assiégée par un roi puissant; un homme la délivra par sa prudence et sa sagesse; il étoit pauvre, et voilà ce qui a mis son nom en oubli. Cependant les paroles des sages doivent être plus écoutées que les cris du prince parmi les insensés; et la sagesse vaut mieux que les armes des gens de guerre, parce qu'elle nous fait éviter les fautes dont une seule nous fait perdre de grands avantages (chap. IX).

De même qu'une mouche, qui est un très-petit animal, fait perdre au parfum sa bonne odeur, lorsqu'elle vient à mourir dans la boîte où il étoit renfermé, ainsi la moindre folie fait perdre ou diminue beaucoup la gloire de la sagesse. Le cœur du sage se porte toujours au bien; mais celui de l'insensé donne à gauche et s'attache au mal; et, en se détournant du droit chemin, il croit que tous les autres sont insensés comme lui. Celui qui est sage cède avec humilité et soumission, lorsque celui qui a la puissance en main est fâché contre lui; sa soumission lui fait éviter de grands péchés. Il est vrai que l'on voit souvent des sots et des imprudens élevés à une dignité sublime, et les riches assis en bas; mais il faut attribuer cela, non à la malice du prince, mais à son erreur; il a été trompé lorsqu'il a élevé des esclaves qui vont à cheval, pendant que les plus nobles marchent à pied comme des esclaves. Mais le prince qui est cause de cette espèce de désordre en souffrira le premier; car celui qui creuse la fosse y tombera; de même que celui qui rompt la haie sera mordu du serpent, et encore comme celui qui transporte les pierres en sera meurtri, et celui qui coupe le bois en sera blessé. La sagesse est difficile à acquérir et à conserver; de même qu'il n'est pas aisé d'avoir toujours un fer bien aiguisé, et qu'il s'émousse aisément, et qu'il faut avoir grand soin de l'aiguiser afin qu'il puisse être utile. La langue du médisant est aussi dangereuse que la morsure d'un serpent qui donne son coup en secret, au lieu que les paroles du sage sont pleines de grâce et de douceur. Mais l'insensé ne dit rien, soit dans les premières de ses paroles, soit dans les dernières, qui ne le fasse tomber dans le précipice et dans l'erreur, parce qu'il parle trop, et qu'étant toujours dans

une ignorance grossière, il est accablé sous le poids d'un travail qui lui est toujours inutile. Le bonheur d'un état dépend beaucoup de l'âge et de la maturité du prince qui gouverne; et malheur à la terre dont le roi est un enfant, surtout lorsqu'il fait entrer dans le gouvernement des princes ou des ministres qui s'adonnent à la bonne chère, et qui mangent dès le matin. Heureuse est la terre dont le roi est d'une naissance illustre, qui n'emploie que de fidèles ministres qui négligent la bonne chère, et qui ne mangent qu'avec sobriété, se contentant du simple nécessaire; bien différens de ces hommes sensuels qui emploient le pain et le vin pour se divertir et pour passer leur vie en festins, et qui ne font point d'autre usage de l'argent, auquel toutes choses obéissent. Sous la domination de quelque prince que vous viviez, souvenez-vous de ne point parler mal du roi, même dans le secret de votre chambre, parce que les oiseaux même du ciel rapporteront vos paroles, et publieront ce que vous aurez dit; conduisez-vous de même à l'égard de ceux qui ont quelque autorité sur vous (chap. x).

Le Sage exhorte dans le chapitre suivant à faire l'aumône à tous ceux qui sont dans le besoin. Faites part, dit-il, de vos biens à sept et puis à huit, en augmentant ainsi toujours vos largesses et vos libéralités; et s'il vous arrive ensuite quelque disgrâce, vous trouverez des gens qui prendront part à votre affliction et au malheur qui pourroit vous déranger. Tâchez d'imiter les nuées qui répandent la pluie avec abondance; c'est ainsi que vous devez en agir lorsque vous faites l'aumône, afin de vous assurer le bonheur éternel après votre mort; car lorsque l'arbre tombera, soit au midi, soit au septentrion, en quelque lieu qu'il tombe, il y demeurera. Ne différez pas de faire le bien, comme ceux qui observent les vents pour semer; ce seroit le moyen de ne jamais moissonner le fruit de vos bonnes œuvres. Ne soyez point trop curieux pour rechercher comment le pauvre qui vous demande est tombé dans l'indigence : c'est vouloir pénétrer dans les secrets de la Providence, et vous devez être persuadé que cela est impénétrable pour vous, puisque vous ne connoissez point les œuvres de Dieu, qui est le créateur de toutes choses. Ainsi, semez votre grain, c'est-à-dire répandez vos aumônes dès le matin et de bonne heure. Souvenez-vous que la mort est certaine, et que quand un homme auroit vécu beaucoup d'années, une si

longue vie sera suivie de cette multitude de jours qui, étant venus, convaincront de vanité tout le passé, et ce sera pour lors que le Seigneur vous fera rendre compte en son jugement de toutes vos actions. Ainsi, vous devez réprimer vos passions; il faut bannir la colère de votre cœur, éloigner le mal de votre chair en la mortifiant, pour en arrêter tous les désordres; car la jeunesse et les plaisirs ne sont que vanité (chap. XI).

N'attendez pas la vieillesse pour vous donner entièrement à Dieu; souvenez-vous de votre Créateur pendant les jours de votre jeunesse, avant que votre esprit et votre mémoire s'affoiblissent, et que votre corps soit accablé d'infirmités qui se succèdent les unes aux autres, comme les nuées reviennent après la pluie; avant que vos bras et vos mains, qui sont comme les gardes pour défendre votre corps, commencent à trembler, et que vos jambes, qui sont comme des hommes forts pour soutenir la masse de votre corps, commencent à s'ébranler; avant que les dents, qui vous servent pour moudre les alimens, soient réduites en petit nombre, avant que vos yeux soient couverts de ténèbres. N'attendez pas pour servir Dieu que vos lèvres, qui sont comme les portes de votre bouche, soient fermées par la nécessité de vous en servir pour mâcher au défaut des dents, ou parce que celles qui vous resteront seront affoiblies; ce sera pour lors que votre sommeil sera si aisé à interrompre, que le moindre chant d'un oiseau vous fera lever; vos oreilles ne seront plus capables de goûter la douceur des cantiques de musique, parce que les filles de l'harmonie deviendront sourdes; ce sera pour lors que votre foiblesse vous fera craindre les lieux élevés, dans l'appréhension de tomber de si haut. Vos cheveux, par leur blancheur, deviendront semblables à un amandier fleuri; vos jambes deviendront pesantes comme celles d'une sauterelle qui est trop grasse pour pouvoir sauter; les câpres se dissiperont alors, c'est-à-dire que les cheveux du vieillard, devenus blancs, tomberont avec autant de vitesse que les fleurs blanches du câprier, qui perd ses fleurs presque aussitôt qu'elles sont ouvertes. Souvenez-vous que l'homme doit aller dans sa maison ou dans le tombeau pour toujours, c'est-à-dire jusqu'au temps de la résurrection générale; il sera conduit dans cette maison par une troupe de gens qui le pleureront autour des rues. Souvenez-vous de vous préparer pour cette heure, avant que la chaîne d'ar-

gent soit rompue, que la bandelette d'or se retire, que la cruche se brise sur la fontaine, et que la roue se rompe sur la citerne, c'est-à-dire avant que la moelle de l'épine du dos, qui prend son commencement près du cerveau, et qui s'étend le long du corps, soit rompue, et que son influence soit tout-à-fait arrêtée; avant que les membranes du cerveau se resserrent, et ne fassent plus aucune fonction, et que les reins et la vessie s'affoiblissent de telle sorte, que ces parties ne servent qu'avec peine à l'usage auquel elles sont destinées; et que tout le corps soit tellement dénué de force, qu'aucun de ses membres n'ait presque plus aucun mouvement. Aussitôt après cet état d'affoiblissement, la poussière rentrera dans la terre, d'où elle avoit été tirée, et l'esprit retournera à Dieu, qui l'avoit donné[1]. Lorsqu'on aura fait de sérieuses réflexions sur tout ce que le Sage vient de nous dire, on s'écriera avec lui : Vanité des vanités, et tout n'est que vanité! C'est comme l'abrégé de toutes les recherches de l'Ecclésiaste, qui enseigna le peuple, et qui composa plusieurs paraboles et un grand nombre de discours pleins de droiture et de vérité; semblable à un pasteur unique qui nourrit le troupeau qui lui est confié, en lui proposant les paroles des sages, qui sont comme des aiguillons pour nous porter à la vertu, et comme des clous enfoncés qui nous affermissent dans la pratique du bien. Nous devons nous faire une étude sérieuse de ces maximes et de ces préceptes; ne point rechercher avec tant de curiosité des connoissances inutiles, qui ne servent de rien pour le règlement de nos cœurs, et qui n'aboutissent quelquefois qu'à les corrompre. Il n'y a point de fin à multiplier les livres, et on se fatigue inutilement à en lire un si grand nombre. Voici à quoi doivent aboutir toutes nos pensées et tous nos discours : Craignez Dieu, et observez ses commandemens, car c'est là tout l'homme; ayant toujours devant les yeux cette importante vérité, savoir : que Dieu fera rendre compte en son jugement de tout ce que l'on fait de plus secret, soit en bien, soit en mal. (chap. XII).

A la suite de la Dissertation sur l'âme, nous en ajouterons une nouvelle sur l'Ecclésiaste. Cette Dissertation aura

[1] Ceci nous donnera lieu de placer à la suite de cette préface la Dissertation sur la nature de l'âme, et sur son état après la mort, selon les anciens Hébreux.

pour objet de donner une analyse plus étendue, où nous suivrons pas à pas toutes les expressions de l'auteur sacré. Nous allons encore ajouter ici, pour terminer cette préface comme toutes les autres, quelques réflexions sur les instructions et mystères que renferme ce livre.

Instructions et mystères que renferme ce livre.

Dans le précis que nous venons de donner des divers objets que ce livre présente, on voit les instructions qu'il renferme; elles se réduisent toutes à ce grand principe : Tout est vanité dans ce monde, excepté la sagesse, qui consiste à craindre Dieu et à garder ses commandemens, et dès lors il est aisé de comprendre combien seroient vaines les prétentions de ceux qui croiroient trouver dans ce livre les principes d'une morale épicurienne, c'est-à-dire d'une morale qui feroit consister le bonheur de l'homme dans la jouissance des biens sensibles de cette vie. Comment Salomon, si convaincu de la vanité de tout ce qui se passe, mettroit-il le bonheur de l'homme dans ces biens périssables? Comment Salomon placeroit-il dans la jouissance des plaisirs un bonheur solide, que lui-même assure ne pouvoir être que le fruit de la sagesse? Ce seroit ne pas entendre la doctrine de ce prince, que de le mettre ainsi en contradiction avec lui-même; ce seroit s'écarter entièrement du but qu'il se propose. Il ne montre la vanité des biens de ce monde que pour nous en détacher, et il ne veut nous en détacher que pour nous porter à la sagesse, qui seule conduit au vrai bonheur. C'est ce qui donne lieu à saint Augustin de dire[1] que, comme on le voit assez, Salomon ne consacre tout ce livre à montrer la vanité de tout ce qui est sous le soleil, que pour nous porter à désirer cette vie où l'on trouve, non la vanité sous ce soleil, mais la vérité sous celui qui a créé ce soleil : *Cui (vanitati), quantum satis visum est, intimandæ, totum istum librum vir sapientissimus deputavit, non utique ob aliud, nisi ut eam vitam desideremus, quæ vanitatem non habet sub sole, sed veritatem sub illo qui fecit hunc solem.*

Le même saint docteur croit aussi[2] apercevoir un sens mystérieux dans les paroles même dont l'homme charnel se scandalise. S'étant proposé de montrer que les trois livres de Salomon renferment au moins certains traits qui se rapportent à Jésus-Christ et à son Eglise, il cite entre autres, du livre des Proverbes, ce trait manifestement allégorique :

[1] *Aug. de Civ. l.* XX, *c.* 3. — [2] *Ibid. l.* XVII, *c.* 20.

La Sagesse s'est bâti une maison; elle l'a soutenue de sept colonnes; elle a immolé ses victimes; elle a mêlé son vin dans sa coupe; elle a préparé sa table; elle a envoyé ses servantes dire : Qui est-ce qui manque de sagesse? Qu'il vienne à moi; et elle a dit à ceux qui étoient dépourvus de sens : Venez, mangez de mon pain, et buvez le vin que je vous ai préparé[1]. « Ici, dit ce père, nous reconnois-
» sons certainement la Sagesse de Dieu, c'est-à-dire le Verbe
» coéternel au Père; nous voyons qu'il s'est bâti une mai-
» son, en se formant un corps humain dans le sein de la
» Vierge; et qu'à ce chef il a joint des membres en y joi-
» gnant son Eglise; nous voyons qu'il a immolé les mar-
» tyrs comme autant de victimes, et qu'il a préparé une
» table qui porte le pain et le vin, où se montre aussi le
» sacerdoce, selon l'ordre de Melchisédech; nous voyons
» qu'il a appelé ceux qui manquoient de sagesse et qui étoient
» dépourvus de sens; car *il a choisi*, comme dit l'Apôtre,
» *ce qu'il y avoit de foible dans ce monde pour confondre*
» *les forts;* et c'est à ces hommes foibles qu'il a dit ce
» qui suit : *Quittez la folie, afin que vous viviez; et cher-*
» *chez la prudence, afin que vous ayez la vie;* car deve-
» nir participant de cette table, c'est commencer d'avoir la
» vie. En effet, dans cet autre livre, que l'on appelle *Ec-*
» *clésiaste*, où Salomon dit : *Il n'y a de bien pour l'homme*
» *que de manger et boire*[2], que peut-on entendre de plus
» croyable, sinon qu'il parle de ce qui appartient à la par-
» ticipation de tette table, que le prêtre même, médiateur
» de la nouvelle alliance, présente selon l'ordre de Melchi-
» sédech, en y offrant son corps et son sang? Car ce sacrifice
» a succédé à tous ceux de l'ancienne alliance qui s'immo-
» loient comme l'ombre de celui qui devoit être un jour
» offert; c'est pourquoi nous reconnoissons aussi dans le
» psaume XXXIXe la voix du même médiateur, qui dit, par
» l'esprit de prophétie : *Vous n'avez voulu ni sacrifice ni*
» *oblation; mais vous m'avez formé un corps*[3]; parce qu'au
» lieu de tous ces sacrifices et de toutes ces oblations, son
» corps est offert et administré à ceux qui y participent;
» car cet Ecclésiaste, en parlant ainsi du boire et du manger,
» comme il le fait souvent et avec une force particulière,
» n'a certainement pas en vue des festins dignes d'une vo-

[1] *Prov.* IX, 1 *et seqq.* — [2] *Eccl.* VIII, 15. — [3] *Ps.* XXXIX, 7.

» lupté charnelle; c'est ce que montre assez ce qu'il dit : » *Qu'il vaut mieux aller à une maison de deuil qu'à une* » *maison de festin*[1]; et peu après : *Le cœur des sages,* dit-il, » *est en maison de deuil, et le cœur des insensés en maison* » *de festin*[2]. »

« Mais je crois, ajoute saint Augustin, devoir encore plu- » tôt rappeler de ce livre ce qui appartient aux deux cités, » l'une du diable et l'autre de Jésus-Christ; et à leurs rois, » le diable et Jésus-Christ : *Malheur à toi,* dit-il, *terre dont* » *le roi est jeune, et dont les princes mangent le matin.* » *Au contraire vous êtes heureuse, vous, terre dont le roi* » *est d'une famille noble, et dont les princes mangent au* » *temps convenable pour prendre des forces, et non pour se* » *couvrir de confusion*[3]. Le jeune roi dont il parle est le » diable, qu'il caractérise ainsi relativement à la folie, l'or- » gueil, la témérité, l'insolence et les autres vices qui ont » coutume d'abonder dans cet âge. Au contraire, ce roi » d'une famille noble est Jésus-Christ, issu des saints pa- » triarches qui appartiennent à la cité vraiment libre, et » desquels il est né selon la chair. Les princes de la cité du » diable *mangent le matin,* c'est-à-dire avant l'heure con- » venable, parce que ceux-là désirant promptement de jouir » de la béatitude en participant à la félicité[4] du siècle pré- » sent, ils n'attendent pas la félicité du siècle futur, qui » est la seule vraie et la seule digne de l'homme. Au con- » traire, les princes de la cité de Jésus-Christ attendent pa- » tiemment le temps de cette béatitude qui ne trompe point. » C'est ce qu'il marque en disant : *Qu'ils mangent pour* » *prendre des forces, et non pour se couvrir de confusion,* » parce qu'ils ne sont point trompés par cette espérance, » dont l'Apôtre dit : *Et l'espérance ne produit point de* » *confusion*[5]; selon ce que dit aussi le psalmiste : *Car ceux* » *qui mettent en vous leur attente ne seront point con-* » *fondus*[6]. »

Saint Jérôme a eu les mêmes vues que saint Augustin sur le sens profond qui peut se trouver couvert sous le sens littéral de l'Ecclésiaste. Ainsi dès le premier endroit où, selon sa pensée, Salomon dit qu'*il n'y a rien de meilleur pour l'homme que de manger et boire, et de procurer à son âme*

[1] *Eccl.* VII, 3. — [2] *Ibid.* ℣ 5. — [3] *Eccl.* X, 16 *et* 17. — [4] On lit dans saint Aug. *celebritate* ou *celeritate,* vraisemblablement pour *felicitate.* — [5] *Rom.* V, 5. — [6] *Ps.* 24, 3.

l'avantage qui doit être le fruit de ses travaux[1]. Après avoir montré qu'en effet c'est une espèce de bonheur pour l'homme de jouir du fruit de ses travaux en cette vie, mais un bonheur très-vain, puisqu'il finit nécessairement à la mort, ce saint docteur ajoute : « Quelle espèce de bonheur » est-ce que de goûter ainsi, comme du bout des lèvres, un » plaisir qui s'enfuit? Le vrai bonheur est donc de prendre » les vrais alimens et le vrai breuvage que les livres divins » nous montrent dans la chair et le sang de l'Agneau. » Et parce que l'Ecclésiaste dit que *cet avantage est un don de Dieu*, saint Jérôme ajoute: « Car qui est-ce qui peut man- » ger de cette divine nourriture, ou s'en abstenir, lors- » qu'il n'est nécessaire, s'il n'est pas dirigé par l'Esprit de » Dieu, qui ordonne de ne pas jeter le saint aux chiens, et » qui enseigne comment les alimens doivent être distribués » dans le temps convenable par ses ministres à ceux qui le » servent avec eux ; et dans un autre sens, de ne manger de » miel qu'autant qu'il en faut? »

Lorsque ensuite l'Ecclésiaste répète[2] que *si l'homme mange et boit, et recueille le fruit de tous ses travaux, c'est un don de Dieu*, saint Jérôme, après avoir fait observer qu'il ne faut pas en conclure, avec les impies, que *nous n'avons qu'à manger et boire, parce que nous mourrons demain*; mais seulement avec l'Apôtre, qu'*ayant la nourriture et le vêtement, nous devons être contens*, et employer le reste au soulagement des pauvres, saint Jérôme, dis-je, ajoute : « Mais parce que la chair du Seigneur est la vraie nourri- » ture, et son sang le vrai breuvage, selon le sens anago- » gique, le seul bien que nous ayons dans le siècle présent, » c'est de manger cette chair et de boire ce sang, non-seu- » lement dans la participation au sacrement, mais encore » dans la lecture même des Ecritures; car la vraie nourri- » ture et le vrai breuvage que nous recevons du Verbe de » Dieu se trouve dans la science des Ecritures. » C'est qu'en effet, comme le dit Jésus-Christ[3], *la chair* seule *ne sert de rien* par elle-même; *c'est l'esprit qui vivifie*, et cet esprit vivifiant qui se trouve dans la divine Eucharistie se trouve également dans les divines Ecritures.

[1] *Eccl.* VIII, 15. *Non est bonum homini nisi quod comedat et bibat, etc.* Version de saint Jérôme. — [2] *Eccl.* III, 13. *Omnis homo qui comedit et bibit, etc.* Version de saint Jérôme. — [3] *Joan.* VI, 64.

Plus loin, lorsque Salomon répète[1] que *le seul bien qu'il voie* pour l'homme, *c'est de manger et boire, et de jouir du plaisir, qui est le fruit de son travail;* que *c'est là le partage de l'homme;* que *c'est un don de Dieu;* saint Jérôme, après avoir fait observer que c'est un bien en comparaison de la peine de ceux qui ne jouissent pas du fruit de leurs travaux, et qu'en effet cette espèce de bien est un don de Dieu, ajoute : « Mais il vaut mieux, selon l'Apôtre, l'entendre de la nourriture spirituelle et du breuvage spirituel qui nous sont donnés de Dieu, et de la jouissance du vrai bien, qui doit être le fruit de nos travaux; car ce n'est que par de grands travaux et une forte application que nous pouvons parvenir à contempler les vrais biens. Voilà notre partage de trouver dans notre travail et dans notre application la source du vrai plaisir; et quoique ce soit pour nous dès à présent un bien, cependant ce bien ne sera plein et entier que quand Jésus-Christ, qui est notre vie, se manifestera. »

Plus loin encore, lorsque Salomon revient à dire[2] qu'*il n'y a de bien pour l'homme sous le soleil que de manger, boire et se réjouir*, saint Jérôme dit : « Nous l'avons expliqué ci-devant plus au long; c'est pourquoi maintenant nous dirons en peu de mots : Il est permis à l'homme de préférer le plaisir qu'il peut trouver à manger et à boire, plaisir si court et qui doit si tôt finir, de le préférer, dis-je, aux afflictions du siècle présent et à tout ce qui paroît injuste en ce monde; parce que l'homme semble en effet ne pouvoir recueillir ici d'autre fruit de son travail que d'y jouir au moins d'un petit rafraîchissement. Mais cette interprétation, prise ainsi littéralement, va produire que ceux qui souffrent la faim et la soif ou qui sont dans les larmes, et qui néanmoins sont appelés heureux par notre Seigneur dans l'Evangile, paroîtront au contraire malheureux. Nous devons donc prendre ici spirituellement cette nourriture et ce breuvage, et de plus cette joie que nous pouvons à peine goûter dans les travaux de notre vie. Le verset suivant prouve que l'on doit l'entendre ainsi, puisque Salomon ajoute : *J'ai appliqué mon cœur à con-*

[1] *Eccl.* v, 17. *Ecce quod vidi ego bonum quod est optimum, comedere et bibere, etc.* Version de saint Jérôme. — [2] *Eccl.* viii, 15. *Non est bonum homini sub sole nisi comedere, et bibere et lætari, etc.* Version de saint Jérôme.

» *noître la sagesse et à suivre l'occupation qui nous est destinée, et qui ne laisse pas à l'homme le loisir de goûter le sommeil ni le jour ni la nuit.* C'est qu'en effet les hommes » qui, sur la terre, s'occupent et s'appliquent jour et nuit » à la méditation des saintes Ecritures, y trouvent un tel travail, que souvent dans la recherche de la vérité le sommeil échappe à leurs yeux. »

Enfin, lorsque Salomon dit : *Allez et mangez avec joie votre pain, et buvez votre vin avec un cœur content, parce que vos œuvres plaisent à Dieu*, etc.[1] ; saint Jérôme, après avoir expliqué ces paroles en diverses manières, dit : « Il » vaut mieux les entendre ainsi : Celui dont les œuvres plaisent à Dieu ne pourra manquer du vrai pain ni de ce vin » que le pressoir fait couler de la vigne de Sorech... Gardons » les commandemens, et nous pourrons trouver le pain et le » vin spirituels... Quant à ce que dans la version des Septante il est dit : *Venez, mangez votre pain dans la joie*, » c'est la voix de cet Ecclésiaste qui parle dans l'Evangile, » en disant : *Que celui qui a soif vienne à moi, et qu'il boive*; » et dans les Proverbes : *Venez, mangez mon pain, et buvez mon vin.* »

De même lorsque Salomon dit : *Malheur à toi, terre dont le roi est jeune, et dont les princes mangent dès le matin. Au contraire vous êtes heureuse, vous, terre dont le roi est d'une famille noble, et dont les princes mangent dans le temps convenable pour prendre des forces, et non pour se couvrir de confusion*[2], saint Jérôme, après avoir expliqué le premier sens qui se présente, ajoute : « Mais il me semble » que la lettre couvre ici quelque sens plus sacré ; car l'Ecriture appelle jeunes, ceux qui s'écartent de l'ancienne » autorité, qui, méprisant les vieux préceptes de leurs pères, et négligeant les commandemens de Dieu, veulent y » substituer les traditions des hommes..... Malheur donc à » la terre dont le roi est le diable, qui, toujours avide de » nouveautés, révolte Absalom même contre son père ; malheur à la terre qui a pour princes et pour juges ceux qui » aiment les voluptés de ce siècle, et qui, avant que le jour » de la mort vienne, disent : *Mangeons et buvons, car nous mourrons demain.* Au contraire, heureuse est la terre de

[1] *Eccl.* IX, 7 *et seqq. Vade et comede in lætitia panem tuum, etc.* Version de saint Jérôme.—[2] *Eccl.* X, 16 *et* 17. *Væ tibi, terra cujus rex adolescens, etc.* Version de saint Jérôme.

» l'Eglise dont le roi est Jésus-Christ, fils d'une famille vrai-
» ment noble, descendant de la race d'Abraham, d'Isaac et
» de Jacob, des prophètes et de tous les saints, qui n'ont
» point été dominés par le péché, et qui, par cette raison,
» ont été vraiment des hommes libres..... Ses *princes* sont
» les apôtres et tous les saints, qui ont pour roi ce noble
» Fils..., et qui *ne mangent point dès le matin* ni avec em-
» pressement, car ils ne cherchent point de plaisir dans le
» siècle présent; mais *ils mangeront au temps marqué*, lors-
» que le temps de la récompense sera venu; et ils mange-
» geront *pour prendre des forces, et non pour se couvrir de*
» *confusion*; car tous les biens du siècle présent ne produi-
» sent que la confusion, mais le bien du siècle futur pro-
» duira une force éternelle. On trouve quelque chose de sem-
» blable dans Isaïe, où il est dit : *Voici que mes serviteurs*
» *mangeront; et vous au contraire vous souffrirez la faim.*
» Et encore : *Voici que mes serviteurs seront dans la joie;*
» *et vous, au contraire, vous serez couverts de confusion.* »
C'est ainsi que les saints docteurs remplis de Dieu cherchoient et découvroient des idées toutes spirituelles sous des paroles où l'homme charnel et terrestre ne voit qu'un sens terrestre et charnel.

DISSERTATION

SUR LA NATURE DE L'AME,

ET SUR SON ÉTAT APRÈS LA MORT, SELON LES ANCIENS HÉBREUX.

ARTICLE PREMIER.

Distinction du Corps, de l'Ame et de l'Esprit.

Double sens du nom d'âme chez les anciens. Distinction du corps de l'âme et de l'esprit, selon leur système.

Le nom d'*âme* est souvent équivoque dans les écrits des anciens. Quelquefois sous ce nom ils entendent cette substance simple, spirituelle, incorruptible, immortelle, qui pense en nous. D'autres fois ils entendent une substance matérielle, mais d'une matière fine, subtile, et à peu près de la nature de l'air, de la lumière, de l'éclat; laquelle sert comme de chair, d'habit, d'enveloppe à l'*esprit*, qui est le principe de nos pensées et de nos raisonnemens. L'âme, prise au dernier sens, selon plusieurs anciens, est sensible aux attraits de la volupté, à l'odeur des parfums, au son des instrumens; elle apparoît autour des tombeaux; elle goûte le sang des victimes; elle se communique par la génération. Ces sentimens se remarquent non-seulement dans des philosophes et dans des poëtes païens; on les trouve même dans quelques anciens pères de l'Eglise et dans des livres apocryphes, qui ont eu de l'autorité au commencement du christianisme. Ces anciens distinguoient donc dans l'homme trois substances directes : le *corps*, grossier, corruptible et matériel; l'*âme*, subtile, déliée et de la nature de l'air ou de la lumière; et enfin l'*esprit* ou l'*entendement*, purement spirituel, et qui est renfermé dans l'âme comme dans une enveloppe, et si on peut le dire, comme dans un étui.

Après la mort du corps, l'âme s'envole avec l'esprit au-dessous de la lune. Celle qui a mal vécu reste dans l'enfer, où elle souffre les peines qu'elle a méritées. Mais celle qui a bien vécu s'élève au-dessus de la lune, où il lui arrive une seconde mort : l'*esprit*, se séparant de l'*âme*, va se réunir

au soleil, et l'âme, ou l'image du corps, reste au-dessus de la lune dans les Champs-Elysées, où elle jouit d'un parfait bonheur, conservant la forme du corps qu'elle animoit, et toutes les inclinations qu'elle avoit eues sur la terre, soit pour les armes, soit pour les chevaux, soit pour rendre la justice, etc.

Ces sentimens se remarquent principalement dans Homère.

Ces sentimens se remarquent principalement dans Homère, qui étoit le grand théologien des Grecs. Parlant de l'âme de Patrocle, qui apparoit à Achille[1], il dit qu'elle étoit toute ressemblante au héros qu'elle avoit animé; elle avoit sa taille, ses yeux, sa voix, et jusqu'à ses habits. Et ailleurs[2], Ulysse dit qu'étant descendu dans l'enfer, il y vit *le divin Hercule*, c'est-à-dire *son image* (son âme); *car pour lui* (son esprit), ajoute-t-il, *il est avec les dieux immortels, et assiste à leurs festins*. Didon dit dans Virgile que *son image*, son âme, après sa mort, se retirera sous la terre :

Et nunc magna mei sub terras ibit imago[3].

On en remarque quelque chose dans l'Ecriture.

Quoique ces sentimens soient très-éloignés de ce que la foi et les Ecritures nous enseignent, on ne laisse pas de remarquer dans l'Ecriture quelques propositions qui pourroient sembler y avoir rapport. On y voit l'âme distinguée de l'entendement ou de l'esprit. L'âme que l'Ecriture appelle נפש, *nephesch* (*anima*), ou נשמה, *neschama* (*spiraculum*), ou même רוח, *ruahh* (*spiritus*), est attribuée aux animaux, ainsi qu'à l'homme. Dieu dit[4] que *les eaux produisent des reptiles d'âme vivante*. Et un peu après[5] Dieu donne à l'homme et aux animaux, *à toute âme vivante*, les herbes de la terre pour se nourrir. Et ailleurs[6] Dieu fait alliance avec l'homme et *avec toute âme vivante*, c'est-à-dire avec

[1] *Homer. Iliad.* XXIII.

Ἦλθε δὲ ἐπὶ ψυχὴ Πατροκλῆος δειλοῖο,
Πάντ' αὐτῷ μεγέθος τε καὶ ὄμματα κάλ' εἰκυῖα,
Καὶ φωνὴν, καὶ τοῖα περὶ χροῒ εἵματα ἕστο.

— [2] *Idem Odyss.* Λ. *v.* 600.

Τὸν δὲ μέτ' εἰσενόησα βίην Ἡρακληείην
Εἴδωλον· αὐτὸς δὲ μετ' ἀθανάτοισι Θεοῖσι
Τέρπεται ἐν θαλίῃς, *etc.*

— [3] *Virgil. Æneid.* IV, 654. — [4] *Genes.* I, 20. נפש חיה. — [5] *Genes.* I. 30. נפש חיה. — [6] *Genes.* IX, 10. נפש החיה.

tous les animaux. Et en parlant du déluge [1], Dieu fit périr tout ce qui avoit *le souffle de l'esprit de vie*, ou la respiration, tout ce qui vit. Et encore : *Je vais exterminer toute chair qui a en elle l'esprit de vie* [2]. Et ailleurs : *O Dieu des esprits de toute chair* [3]. Mais l'esprit, רוח (*ruach*), mis tout seul, ou בינה (*binah*), *l'intelligence*, ou ces deux noms joints ensemble, *l'esprit d'intelligence* [4], ne s'attribuent jamais qu'à l'homme. Ces manières de parler ont pu faire croire aux anciens Hébreux que cette âme, qui est commune aux hommes et aux bêtes, et que l'Ecriture fait résider dans le sang, *Anima carnis in sanguine est, et Anima omnis carnis in sanguine est*; que cette âme, disons-nous, étoit matérielle et différente de l'intelligence que l'Ecriture n'attribue pas aux bêtes.

Sentiment de Philon sur la nature de l'âme.

Philon [5] distingue fort bien l'âme sensitive de l'âme raisonnable. Il dit que l'âme sensitive ou vitale est celle par laquelle nous vivons, et que l'âme raisonnable est celle par laquelle nous sommes raisonnables : la première nous est commune avec les animaux ; la seconde nous est propre. Dieu n'a pas cette âme raisonnable ; mais il la domine ou il en est le principe, comme étant la source de la raison. L'âme sensitive, qui nous est commune avec les animaux, n'est autre chose que le sang ; mais l'âme raisonnable, qui est un écoulement de la raison divine, est une substance spirituelle ; elle est esprit, non un air mu et agité, mais un modèle et une image de la puissance divine. Ainsi cette âme, qui fait la plus noble partie de nous-mêmes, s'appelle *l'entendement* ou *la raison*. C'est ce que dit Philon.

Il insinue ailleurs que l'âme est matérielle, puisque après s'être proposé la question pourquoi l'âme ne se voit pas [6], il répond qu'on ne doit pas en conclure qu'elle n'existe pas ; qu'il y a des âmes dans toutes les parties du monde, dans l'air, dans l'eau, dans le feu, sur la terre ; que les astres sont animés, que les anges, les âmes et les démons ne diffèrent que de nom [7]. Et si dans quelques endroits il dit que les

[1] *Genes.* VII, 22. נשמת רוח חיים. *Vide et Deut.* XX, 16. כל נשמה. *et Josue*, X, 40, *etc.* — [2] *Genes.* VI, 7. אשר בו רוח חיים — [3] *Num.* XVI, 22, *et* XXVII, 16. אלהי הרוחת לכל בשר — [4] *Job.* XX, 3, *et* XXXII, 8. — [5] *Philo, l. quod deter. potiori insid. p.* 170, *c.* Τῷ μὲν ἡ ζωτικὴ, καθ' ἣν ζῶμεν· τῷ δὲ ἡ λογικὴ, καθ' ἣν λογικοὶ γεγόναμεν. Τῆς μὲν οὖν ζωτικῆς μετέχει καὶ τὰ ἄλογα· τῆς δὲ λογικῆς οὐ μετέχει μὲν, ἄρχει δὲ ὁ Θεὸς, ἡ τοῦ πρεσβυτάτου λόγου πηγή. Η μὲν οὖν κοινὴ πρὸς τὰ ἄλογα δύναμις οὐσίαν ἔλαχεν αἷμα· ἡ δὲ ἐκ τῆς λογικῆς ἀποῤῥυεῖσα πηγῆς, τὸ πνεῦμα, οὐκ ἀέρα κινούμενον, ἀλλὰ τύπον τινὰ καὶ χαρακτῆρα θείας δυνάμεως. . . Τὸ τῆς ψυχῆς ἄριστον εἶδος, ὁ νοῦς, καὶ λόγος κέκληται. — [6] *Philo, de Gigantib. p.* 285. *B.* — [7] *Ibidem*, *p.* 286. *A.*

anges sont incorporels [1], il veut dire simplement qu'ils ne sont pas engagés dans un corps matériel, comme l'âme qui nous anime. Il lit avec les Septante que *les anges de Dieu voyant les filles des hommes, qui étoient belles, en choisirent, et en prirent pour femmes* [2]; et quoiqu'il tourne cela en allégorie, et qu'il l'explique de l'union des âmes à nos corps, il suppose toutefois que ces âmes, ou ces anges qui sont dans l'air, ont un certain attrait qui les attire vers les corps et qui les y unit; ce qui ne convient proprement qu'à une substance matérielle. Nous ne voulons pourtant pas assurer qu'il les ait crues corporelles, ne trouvant rien de bien formel sur ce sujet dans ses écrits.

Sentiment de Josèphe et de quelques autres sur le même sujet.

Mais il est certain que Josèphe [3] et l'auteur de l'ancien livre d'Enoch [4] ont cru les anges corporels, et par conséquent les âmes aussi, puisqu'ils les supposent tous de même nature que l'âme. L'auteur du livre d'Enoch distingue l'âme de l'esprit en plus d'un endroit : *Les esprits des hommes soupirent*, etc. Et il dit un peu plus bas : *Les esprits des âmes des hommes qui sont morts poussent leurs soupirs jusqu'aux cieux* [5]. Et ailleurs : *Les géans sortis de ces conjonctions monstrueuses deviendront* des démons, *des mauvais esprits, lorsque leur esprit sera séparé de la chair de leur corps* [6]; où l'on voit encore un autre sentiment, qui paroît aussi dans quelques rabbins [7] et dans saint Chrysostome [8], que les âmes des méchans sont quelquefois changées en démons; ce qui revient à peu près à ce que dit Josèphe [9], et après lui saint Justin-le-Martyr [10], que les obsessions et possessions du démon se font souvent par l'opération des âmes des méchans, lorsqu'elles sont séparées du corps.

Les rabbins donnent aussi aux âmes, après la séparation du corps, un autre corps subtil, qu'ils appellent *le vaisseau de l'âme*. Ils croient qu'aussitôt après la mort, les

[1] *Philo, de Confus. ling. p.* 345. *c. d. e.* — [2] *Genes.* VI, 2. Au lieu de υἱοὶ τοῦ Θεοῦ, *filii Dei,* quelques exemplaires lisent : οἱ ἄγγελοι τοῦ Θεοῦ, *angeli Dei.* — [3] *Joseph. Antiq. l.* I, *c.* 4. Πολλοὶ γὰρ ἄγγελοι Θεοῦ γυναιξὶ συμμιγέντες ὑβριστὰς ἐγέννησαν παῖδας. — [4] *Lib. Enoch. c.* 4. Ἐπορεύθησαν πρὸς τὰς θυγατέρας, καὶ συνεκοιμήθησαν μετ' αὐτῶν, καὶ ἐν ταῖς θηλείαις ἐμιάνθησαν. — [5] *Ibid. c.* 4. Ἰδοὺ τὰ πνεύματα τῶν ψυχῶν τῶν ἀποθανόντων ἀνθρώπων ἐντυγχάνουσι, *etc.* — [6] *Ibid. c.* 9. — [7] *Vide Bartholocci, t.* I, *p.* 351, I. — [8] *Chrysost. Homil.* 29 *in Matth. p.* 283. *D. E.* — [9] *Joseph. de Bello, l.* VII, *c.* 25, *p.* 981. — [10] *Justin. Mart. Apol.* 2, *p.* 65, *a.*

âmes des méchans sont revêtues d'une espèce d'habit dans lequel elles s'accoutument à souffrir, et que celles des saints sont aussi revêtues d'un habit, mais d'un habit magnifique et d'un corps resplendissant, à la faveur duquel elles s'accoutument à l'éclat et à la félicité dont on jouit dans la béatitude [1].

Le cantique des trois jeunes Hébreux [2] semble distinguer l'âme d'avec l'esprit, puisque l'esprit et l'âme y sont séparément invités à louer le Seigneur : *Benedicite, spiritus et animæ justorum, Domino*; et qu'on ne peut pas dire que le nom de *spiritus*, en cet endroit, signifie *les anges* et les esprits bienheureux, puisqu'ils ont été invités auparavant [3]. L'auteur de l'Assomption de Moïse [4] dit que Josué, étant sur la montagne où ce législateur mourut, vit deux Moïses, l'un au milieu des anges, qui montoit au ciel, et l'autre sur la terre où il fut enterré : le premier Moïse étoit son âme, et le second étoit son corps grossier. Les sadducéens, qui rejetoient l'existence des esprits et des anges [5], ne nioient point sans doute l'existence de l'âme raisonnable, mais seulement son immortalité. Ils reconnoissoient qu'il y avoit en eux un être qui pensoit; mais ils nioient que cet être fût immortel et spirituel.

ARTICLE II.

Immortalité de l'Ame.

C'est principalement chez les Hébreux, que l'on trouve, non-seulement la tradition, mais encore les preuves du dogme de l'immortalité de l'âme.

Le dogme de l'immortalité de l'âme a toujours été enseigné, non-seulement par les Hébreux, mais aussi par les Chaldéens, les Indiens et les Egyptiens. Quelques-uns attribuent à Hérodote [6] de soutenir que ce sont les Egyptiens qui en sont les premiers auteurs, et qu'il connoît des gens parmi les Grecs qui se sont fait honneur de ce sentiment, les uns plus tôt, les autres plus tard, comme s'ils en étoient les inventeurs; mais qu'il veut bien les épargner, en ne les

[1] *Vide R. Abdiam Sphurn. in Or. Haschem. p.* 91. — [2] *Dan.* III, 86. — [3] *Dan.* III, 58. — [4] *Apud Clem. Alex. l.* VI. *Stromat. Evod. ad Aug. Ep.* 259. *inter Augustin.* — [5] *Act.* XXIII, 8. (Voyez la *Dissertation sur les sectes des Juifs*, tom. XIX.) — [6] *Herodot. l.* II, *c.* 123. Πρῶτοι δὲ καὶ τόνδε τὸν λόγον Αἰγύπτιοί εἰσιν εἰπόντες, ὡς ἀνθρώπου ψυχὴ ἀθάνατός ἐστι, *etc.*

nommant pas. On suppose qu'il veut désigner Thalès de Milet [1] et Phérécyde [2], à qui les Grecs attribuoient l'honneur d'avoir les premiers enseigné le dogme de l'immortalité de l'âme; mais il est certain qu'ils l'avoient puisé ailleurs, et il y a quelque lieu de croire que la pensée d'Hérodote même étoit d'attribuer à l'invention des Egyptiens, non pas le dogme de l'immortalité de l'âme, mais l'opinion de la métempsycose [3].

Quant au dogme de l'immortalité de l'âme, Pausanias [4] en rapporte l'origine aux Chaldéens et aux mages des Indiens, et prétend que c'est d'eux que les Grecs, et en particulier Platon, l'ont appris. Pour en découvrir la vraie source, il faut venir aux Hébreux : c'est dans Moïse et dans les autres livres de l'Ecriture; c'est parmi les patriarches et parmi la race choisie que l'on trouve, non-seulement la tradition et la croyance de l'immortalité de l'âme, mais aussi les preuves et les fondemens de ce dogme, que l'on peut appeler un des principaux appuis de la religion.

Preuve de l'immortalité de l'âme dans ce qui est dit de la création de l'homme que Dieu fit à sa ressemblance, et sur lequel il répandit un souffle de vie.

Moïse, qui est le plus ancien auteur dont nous ayons les écrits, dit que Dieu, après avoir créé le corps de l'homme [5], lui donna la vie, *en répandant sur son visage un souffle de vie*. Il ne dit rien de pareil en parlant des autres animaux. Ce souffle de vie n'est pas sans doute un souffle sensible et matériel; on sait que Dieu est un pur esprit, et que les Hébreux ne l'ont jamais cru ni animé, ni corporel à la manière des hommes : il faut donc l'entendre d'un souffle spirituel, et de l'âme raisonnable qu'il lui donna alors. C'est ce même souffle qu'il retire de l'homme, lorsqu'il le retire du monde [6]; c'est ce souffle divin qui nous donne l'intelligence [7] et la vie [8]; c'est comme une lampe allumée de Dieu

[1] *Cherilus apud Laert. l.* 1, *p.* 16. — [2] *Tull. Tuscul. qu. l.* 1, *c.* 16. — [3] Voyez dans l'Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens, traduit de l'anglais de Warburton, p. 275, une lettre adressée à cet auteur sur ce texte même d'Hérodote. On y soutient que la pensée d'Hérodote est que les Egyptiens sont les premiers qui aient avancé que l'âme de l'homme, qui est immortelle, entre, quand elle se sépare du corps, dans celui de quelque animal. Πρῶτοι δὲ καὶ τόνδε τὸν λόγον Αἰγύπτιοί εἰσι οἱ εἰπόντες, ὡς ἀνθρώπου ψυχὴ ἀθάνατός ἐστι· τοῦ σώματος δὲ καταφθίνοντος, ἐς ἄλλο ζῷον αἰεὶ γινόμενον ἐσδύεται. — [4] *Pausanias Messen. c.* 4, *p.* 277. Ἐγὼ δὲ Χαλδαίους καὶ Ἰνδῶν μάγους πρώτους οἶδα εἰπόντας ὡς ἀθάνατος ἔστιν ἀνθρώπων ψυχή, καὶ σφίσι Ἑλλήνων ἄλλοι τε ἐπείσθησαν, καὶ οὐχ ἥκιστα Πλάτων ὁ Ἀρίστωνος. — [5] *Genes.* II, 7. ויפח באפיו נשמת חיים. — [6] *Job*, XXXIV, 14. רוחו ונשמתו אליו יאסף. — [7] *Job*, XXXII, 8. נשמת שדי תבינם. — [8] *Job*, XXXIII, 4. נשמת שדי תחיני.

même, dit le Sage : *Lucerna Domini, spiraculum hominis*[1]. C'est de là que les platoniciens[2] et d'autres anciens ont pris que l'âme de l'homme étoit comme un écoulement ou une partie de la substance de Dieu, un souffle de sa bouche : *Divinæ particulam auræ*[3]. L'âme de l'homme, étant comme une partie de la Divinité, dit Cicéron[4], ne peut être comparée qu'à Dieu seul. Notre raison n'est autre chose qu'une partie de l'esprit de Dieu, enfermée dans un corps humain, dit Sénèque : *Ratio nihil aliud est quàm in corpus humanum pars divini spiritus mersa*[5].

Lorsque Dieu veut créer Adam, il dit : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance*[6]. Cette ressemblance ne consiste point dans le corps, puisque Dieu n'est point corporel, mais seulement dans l'âme, dans l'entendement. Lorsqu'il veut faire périr les hommes par les eaux du déluge, il dit : *Mon esprit ne demeurera pas plus long-temps dans l'homme, parce qu'il est chair*[7]. C'est cet esprit qu'il retire de l'homme par la mort[8]; c'est cet esprit qui s'en va, et ne revient plus : *Spiritus vadens, et non rediens*[9]; enfin, c'est cet esprit qui retourne à Dieu, qui en est l'auteur, lorsque la poussière retourne en la terre, d'où elle est tirée : *Revertatur pulvis in terram suam undè erat, et spiritus redeat ad Deum, qui dedit illum*[10].

Ce qu'il faut penser de quelques expressions qui semblent donner aux bêtes comme à l'homme, un esprit et un souffle émané de Dieu.

Il est vrai que l'Ecriture s'exprime quelquefois d'une manière qui semble égaler les animaux à l'homme, et attribuer aux uns comme aux autres un esprit et un souffle émané de Dieu. Elle se sert des mêmes termes, *anima*, *spiritus*, *spiraculum*, pour désigner l'âme des uns et des autres; la mort de l'homme et celle de la bête sont très-souvent exprimées par les mêmes termes. Dieu retire à lui l'esprit de toute chair : *Toutes les créatures animées attendent de vous leur nourriture. Vous ouvrez la main, et elles sont rassasiées de vos biens. Si vous leur cachez votre visage, elles tombent dans le trouble; si vous retirez leur esprit, elles expirent, et elles retournent à leur poussière : Auferes spi-*

[1] *Prov.* xx, 27. נשמת אדם — [2] *Plato in Phædone, p.* 78, 86, 81 *et* 95; *et in Timœo, p.* 99. — [3] *Horat. lib.* II, *sat.* 2. — [4] *Cic. Tuscul. qu. lib.* V, *n.* 38. — [5] *Senec. ep.* 56. — [6] *Genes.* I, 26. — [7] *Genes.* VI, 3. . . . . לא ידון רוחי באדם *alias* לא ילון — [8] *Psalm.* CIII, 29. תסף רוחם — [9] *Psalm.* LXXXVII, 39. רוח הולך ולא ישוב — [10] *Eccl.* XII, 7. . . . . והרוח תשוב אל האלהים

ritum eorum, et deficient, et in pulverem suum revertentur[1]. Dieu fait mourir dans les eaux du déluge tout ce qui avoit dans lui-même l'esprit de vie[2] ou le souffle de l'esprit de vie[3]; il dit à la terre et aux eaux de produire des âmes vivantes ou des animaux vivans et animés[4]; après le déluge, il fait alliance avec toute âme vivante[5]; il dit que l'âme est dans le sang[6]. Toutes ces façons de parler ne semblent-elles pas insinuer que les mots *âme, esprit, souffle* divin sont équivoques, et qu'ils ne peuvent être employés pour prouver l'immortalité de notre âme, qu'en même temps on n'établisse l'immortalité de celles des bêtes? ce qui rendroit nos preuves inutiles, en voulant les pousser trop loin.

Expressions des patriarches et de Dieu même qui supposent et prouvent le dogme de l'immortalité de l'âme.

Mais cette conformité d'expressions ne doit pas paroître plus étrange dans l'Ecriture qu'elle ne le paroît dans nôtre langue, où à tout moment nous confondons les termes qui marquent les opérations de l'âme raisonnable avec ceux qui marquent les mouvemens et les actions des bêtes et de l'âme sensitive, et toutefois personne ne s'avise d'en inférer que nous donnons aux bêtes une âme pareille à la nôtre. Dans l'occasion nous savons bien distinguer ce qui nous est propre et ce qui convient à la bête : l'Ecriture use de la même précaution. Si dans certains cas elle emploie des expressions populaires qui semblent égaler la bête à l'homme, dans les endroits plus importans elle a soin de faire sentir la supériorité de l'homme, et la grande différence qu'il y a entre son âme et celle de la bête. Elle dit de l'homme ce qu'elle ne dit jamais de la bête; et quand elle confond les expressions qui semblent les égaler l'un à l'autre, ce n'est qu'en parlant de la vie du corps, de l'âme sensitive, que tout le monde accorde à la bête, aussi bien qu'à l'homme : ainsi, dans la bête, *l'âme, l'esprit, le souffle* que Dieu donne, ou qu'il retire quand il lui plaît, ne signifient autre chose que la vie du corps, qui réside principalement dans le sang; et en parlant de l'homme, les mêmes termes marquent quelquefois l'âme sensitive et l'âme raisonnable tout ensemble, et quelquefois seulement l'âme raisonnable : c'est la suite du discours qui en décide.

[1] *Psalm.* CIII, 29. תסף רוחם יגועון — [2] *Genes.* VI, 17. אשר בו רוח חיים — [3] *Genes.* VII, 22. אשר נשמת רוח חיים באפיו — [4] *Genes.* I, 20, 21, 24. נפש חיה — [5] *Genes.* IX, 9, 10. נפש החיה — [6] *Levit.* XVII, 11, 14. . . . כי נפש כל בשר דמו.

Il est dit, par exemple, qu'Abraham mourut de pure caducité, *et qu'il fut réuni à son peuple*[1], c'est-à-dire à ses pères. Mais comment leur fut-il réuni? Ce ne fut pas quant au corps, car les ancêtres d'Abraham étoient morts et enterrés dans la Chaldée et dans la Mésopotamie, et Abraham mourut et fut enseveli dans la terre de Chanaan, et dans un tombeau qu'il avoit acheté d'un étranger à prix d'argent; ce fut donc seulement quant à l'âme qu'il alla se réunir à ses pères; il alla vers eux dans le lieu où ils attendoient le jour de leur rédemption.

Jacob, ayant appris que son fils Joseph avoit été dévoré par les bêtes, disoit : *Je descendrai vers mon fils dans l'enfer*[2] ou dans le fond de la terre. Espéroit-il trouver Joseph dans le tombeau? Non sans doute. Il croyoit que le corps de Joseph n'avoit point eu d'autre tombeau que le ventre des bêtes carnassières : il faut donc l'entendre d'une autre vie, où il devoit aller le rejoindre.

Quand le Seigneur dit à Moïse : *Qu'Aaron aille se joindre à son peuple, car il n'entrera pas dans le pays que j'ai donné aux enfans d'Israël*[3]; et lorsqu'il dit au même Moïse : *Vous monterez sur le mont Nébo, et vous vous y réunirez à votre peuple, de même qu'Aaron, votre frère, est mort sur le mont Hor, et a été réuni à son peuple*[4]; cela ne peut pas être pris à la lettre, puisqu'on sait que le Mont *Hor*, où mourut Aaron, et le mont *Nébo*, où mourut Moïse, sont, l'un dans l'Arabie-Pétrée, et l'autre dans le pays de Moab, tous deux fort éloignés des tombeaux de leurs ancêtres, soit qu'on les cherche dans la Mésopotamie, dans la Chaldée ou dans la terre de Chanaan : ces manières de parler insinuent donc d'une manière très-évidente l'espérance d'une autre vie, et un lieu où les patriarches espéroient retrouver les âmes de leurs ancêtres. David étoit rempli de cette espérance, lorsqu'il disoit de son fils, né de Bethsabée : Il est inutile de le pleurer à présent qu'il est mort; *c'est moi plutôt qui irai vers lui, et il ne reviendra jamais vers moi*[5].

Suite des expressions qui supposent, et prouvent le dogme de l'immortalité de l'âme.

Dieu, parlant à Moïse dans le buisson, lui dit : *Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob*[6]. Il n'est pas sans doute le Dieu de ceux qui ne sont plus, comme le remarque notre Sauveur[7] : ces patriarches sont donc encore vivans

[1] *Genes.* XXV, 8. — [2] *Genes.* XXXVII, 35. — [3] *Num.* XX, 24. — [4] *Deut.* XXXII, 50. — [5] 2 *Reg.* XII, 23. — [6] *Exod.* III, 6. — [7] *Matt.* XXII, 32.

dans une autre vie. Coré, Dathan et Abiron furent engloutis dans la terre, *et descendirent*, dit l'Écriture, *tout vivans dans l'enfer*[1]; où Moïse semble vouloir dire qu'ils furent transportés dans le lieu des supplices tout en vie, à proportion comme Hénoch et Elie ont été transportés tout vivans dans un lieu de bonheur. Tout cela marque fort bien qu'ils avoient l'idée d'une autre vie, et qu'ils croyoient l'âme immortelle. Comparez les autres passages où l'on rencontre des expressions semblables[2].

Quant Jacob, au lit de la mort, dit qu'il attend le salut qui doit être envoyé par le Seigneur : *Salutare tuum expectabo, Domine*[3], il l'attendoit sûrement pour un autre lever, pour l'éternité. Balaam, tout corrompu qu'il étoit, souhaite pourtant de mourir de la mort des justes, et que sa fin ressemble à la leur : *Moriatur anima mea morte justorum, et fiant novissima mea horum similia*[4]; il dit ensuite qu'il verra le Libérateur d'Israël[5], mais non pas alors; qu'il le considérera, mais non pas sitôt. Il espéroit donc vivre assez long-temps pour voir l'exécution de ses prophéties; et il ne pouvoit s'en flatter que pour une autre vie. Enfin, que sont devenues les promesses de Dieu envers les patriarches, par exemple, lorsque le Seigneur dit à Abraham : *Je suis votre récompense extrêmement grande*[6]? Ce grand homme et ses successeurs, Isaac, Jacob, Juda et les autres justes, ont-ils reçu en ce monde quelque récompense qui égale leurs mérites et les engagemens que Dieu a pris avec eux? Ils attendoient donc une autre vie et d'autres récompenses; et ils ne doutoient point qu'après la mort de leurs corps, Dieu n'accomplît ses promesses en faveur de leurs âmes.

Dogme de l'immortalité de l'âme prouvé par les résurrections, les apparitions, et l'usage même de la nécromancie.

Une autre preuve décisive qui démontre que les Hébreux reconnoissoient l'immortalité des âmes et leur existence après la mort du corps, c'est qu'ils croyoient que les morts ressuscitent, qu'ils apparoissent quelquefois, et qu'on peut les consulter sur les événemens futurs. L'Histoire des rois nous parle des morts ressuscités par Elie[7] et par Elisée[8], et par le

[1] *Num.* XVI, 30, 33. — [2] *Psalm.* LIV, 16. *Veniat mors super illos, et descendant in infernum viventes. Psal.* IX, 18. *Convertantur peccatores in infernum. Prov.* I, 12. *Deglutiamus eum sicut infernus viventem.* — [3] *Genes.* XLIX, 18. — [4] *Num.* XXIII, 10. — [5] *Num.* XXIV, 17. — [6] *Gen.* XV, 1. — [7] 3 *Reg.* XVII, 22, 23. — [8] 4 *Reg.* IV, 34, 35.

corps de ce dernier, même après sa mort [1]. Anne, mère de Samuel, met entre les effets du pouvoir surnaturel de Dieu [2], de conduire au tombeau et d'en faire revenir : *Deducit ad inferos, et reducit.* Les prophètes [3] parlent assez souvent de la délivrance des Hébreux, et du retour de la captivité de Babylone, sous le nom de *résurrection.* La résurrection générale des morts étoit un dogme reçu de tous les Juifs, à l'exception des sadducéens, dès le temps des Machabées, et celle de Jésus-Christ fut crue et soutenue par une infinité de Juifs. Celle de Lazare se fit, pour ainsi dire, à la vue de tout Israël; Jésus-Christ en avoit ressuscité quelques autres dès auparavant. Or, si l'âme meurt avec le corps, il n'y a point de résurrection des morts.

Les apparitions des morts sont rares dans l'Ancien-Testament. Samuel, évoqué par la pythonisse [4], est l'exemple le plus éclatant que l'on connoisse; après cela Jérémie apparoit à Judas Machabée [5]. Les apôtres, voyant Jésus-Christ venir à eux sur la mer pendant la nuit, crurent que c'étoit un fantôme [6]; et lorsqu'il leur apparut après sa résurrection, ils croyoient voir un esprit qui auroit pris la forme de Jésus-Christ pour les tromper; mais Jésus leur dit : *Voyez et touchez; un esprit n'a ni chair ni os* [7]. Les rabbins croient que les âmes ne peuvent être vues en quelque lieu que ce soit, ni dans l'enfer, ni dans le paradis, que leur corps ne soit enterré; et qu'après même que leur corps est enterré, leur âme y revient souvent pendant les douze mois qui suivent leur trépas; qu'elle y revient pour le visiter et pour savoir ce qui se passe autour de lui [8]. Ils croient que ce fut pendant le cours de ces douze mois que la pythonisse évoqua l'âme de Samuel, laquelle, n'étant pas encore dans le paradis, apparut à Saül avec son corps. Après ce temps, la pythonisse n'auroit eu aucune vertu sur elle : c'est l'idée des rabbins.

A l'égard de la nécromancie, elle étoit sévèrement condamnée par les lois de Moïse. Ce législateur défend de consulter les magiciens et *ceux qui interrogent les morts* [9];

[1] 4 *Reg.* XIII, 21. — [2] 1 *Reg.* II, 6. — [3] *Ezech.* XXXVIII, 1 *et seqq. Osee,* XIII, 14. — [4] 1 *Reg.* XXVIII, 12 *et seqq.* — [5] 2 *Mach.* XV, 14. — [6] *Matt.* XIV, 26. — [7] *Luc.* XXIV, 37 *et seqq.* — [8] *Bereschit Rabb. c.* 22. *Talmud tract. Sanhedrin, c.* 4, *etc.* — [9] *Levit.* XIX, 31. *Non declinetis ad magos* (hebr. : *pythones,* אבות), *nec ab ariolis aliquid sciscitemini,* XX, 6. *Anima quæ declinaverit ad magos* (hebr. : *pythones,* אבות), *et ariolos.... interficiam illam de medio populi sui.* 27. *Vir sive mulier in quibus pythonicus* (אוב) *vel divinationis fuerit spiritus, morte moriantur.*

il le défend sous peine de la vie, tant pour celui qui les consulte que pour ceux qui exercent ces arts mensongers. Dans tous ces endroits, il se sert du mot *ob*, אב, ou *oboth*, אבות [1], qui est employé dans le premier livre des Rois, pour marquer la pythonisse ou la nécromancienne que Saül consulta, et à qui il fit évoquer l'âme de Samuel; et dans le Deutéronome, il défend expressément [2] *de consulter les morts*. Le Seigneur, parlant à Isaïe, lui dit, à lui et à ses disciples : *Lorsqu'ils vous diront : Consultez les oboth* (ou nécromanciens) *et les devins, répondez-leur : Chaque peuple ne consulte-t-il pas son Dieu, et faut-il consulter les morts sur ce qui regarde les vivans* [3]?

Preuve de la croyance commune des Juifs par l'idée qu'ils avoient de ceux qui nioient l'immortalité de l'âme.

Tout cela prouve que les anciens Hébreux croyoient l'existence des âmes après la mort, et sans doute aussi leur immortalité; car dans la synagogue ceux qui ont nié l'immortalité de l'âme, comme les sadducéens, et ceux qui ont assuré son anéantissement, comme Maïmonides et Kimchi [4], sont regardés comme des espèces d'hérétiques qui s'éloignent du sentiment commun de leur nation; et, en ce sens, ils deviennent à notre égard une nouvelle preuve de la croyance commune des autres Juifs, aussi-bien que les impies dont Salomon nous dépeint les erreurs, et dont il nous rapporte les objections dans l'Ecclésiaste, en disant : *Les hommes sont sujets aux mêmes accidens que les bêtes, et leur sort est égal. Comme la bête meurt, l'homme meurt aussi; il respire de même, et l'homme à cet égard n'a rien de plus que la bête; car tout est vanité. Tout tend en un même lieu; ils sont tous sortis de la poussière, et ils retournent tous en poussière. Qui sait si l'âme des enfans des hommes monte en haut, et si l'âme des bêtes descend en bas* [5]? Mais le même prince donne lui-même la solution de cette difficulté, en disant : *Que la poussière* dont notre corps est composé *retourne dans la terre, d'où elle est tirée, et que l'esprit retourne à Dieu, qui l'a donné* [6]; et ensuite : *Craignez Dieu, et gardez ses*

[1] I *Reg.* XXVII, 7. *Quærite mihi mulierem habentem pythonem* (אוב). — [2] *Deut.* XVIII, 11 *et seqq.* — [3] *Is.* VIII, 19. *Quærite a pythonibus* (אבות) *et a divinis, etc.* — [5] *Maimon. et alii quidam ut D. Kimchi in psal.* I, 5 *et* CIV, 29. — [4] *Eccl.* III, 19, 20. Hebr. : *Accidens enim filiorum hominis et accidens bestiæ, et accidens unus eis : sicut moritur ille, sic moritur illa : et spiritus unus omnibus, et præstantia hominis super bestiam nulla : omnia enim vanitas. Omnia pergunt ad locum unum : omnia facta sunt de pulvere, et omnia revertuntur in pulverem. Quis novit, etc.* — [6] *Eccl.* XII, 7.

commandemens; car c'est là le tout de l'homme. Et Dieu fera rendre compte en son jugement de toutes les œuvres et de tout ce qu'il y a de plus secret, soit en bien, soit en mal[1].

ARTICLE III.

Ce qui arrive à l'âme après la mort.

Opinion des anciens Hébreux touchant l'ange de mort.

Les anciens Hébreux pensoient qu'il y avoit un ange qui présidoit à la mort, et qui tiroit l'âme du corps d'une manière douce ou violente, suivant le mérite de la personne. Tous ceux qui mouroient d'une mort prématurée et violente étoient regardés comme des victimes de la vengeance divine et comme livrés à l'ange de mort, à l'ange exterminateur, en punition de leurs péchés ou de ceux de leurs pères ou de leurs rois. Ainsi, Her et Onan, fils de Juda[2], furent frappés du Seigneur, à cause de leur crime; les premiers-nés d'Egypte furent mis à mort par l'ange exterminateur[3]; les Israélites murmurateurs[4] et l'armée de Sennachérib[5] sont abandonnés à l'ange de mort. Les Septante parlent expressément de ce ministre de la colère de Dieu dans Job : *Quand il y auroit mille anges de mort, nul ne le frapperoit, s'il pensoit dans son cœur à retourner au Seigneur*[6]. Et ailleurs : *Si le pécheur n'écoute point le Seigneur, la vie lui sera ôtée par les anges*[7]. Et Salomon : *Le méchant ne cherche que les querelles, et l'ange cruel sera envoyé contre lui*[8].

Fable d'un auteur apocryphe touchant la mort de Moïse.

On voit dans la vie de Moïse, publiée par Gaulmin, que Samaël, prince des démons, attendoit le moment marqué pour la mort de Moïse, afin de le tuer et de lui enlever l'âme; mais Dieu ordonna à l'ange Gabriel d'aller lui rendre cet office. Gabriel s'en excusa, disant qu'il n'osoit l'entrependre; Michel s'en excusa de même, aussi bien que Zinghiel; en

[1] *Eccl.* XII, 13. Hebr. : *Hoc est enim omne hominis. Omnia enim opera adducet Deus in judicium, super omni abscondito, sive bono, sive malo.* — [2] *Genes.* XXXVIII, 7, 10. — [3] *Exod.* XII, 23. 29. — [4] *Judith*, VIII, 25. — [5] 4 *Reg.* XIX, 35. *Isai.* XXXVII, 36. — [6] *Job*, XXXIII, 23. Ἐὰν ὦσι χίλιοι ἄγγελοι θανατηφόροι, εἷς αὐτῶν οὐ μὴ τρώσῃ αὐτόν· ἐὰν νοήσῃ τῇ καρδίᾳ ἐπιστραφῆναι πρὸς Κύριον. — [7] *Job*, XXXVI, 14. Ἡ δὲ ζωὴ αὐτῶν τιτρωσκομένη ὑπὸ ἀγγέλων. — [8] *Prov.* XVII, 11.

sorte que Dieu y envoya enfin le mauvais ange Samaël. Mais Moïse le chassa jusqu'à deux fois, et enfin l'aveugla par l'éclat de sa gloire. Alors ce législateur pria Dieu de ne le pas livrer à l'ange de mort. Dieu l'exauça, et vint lui-même, accompagné de Michel, de Gabriel et de Zinghiel, pour appeler son âme à lui, et il la retira par son baiser, suivant cette parole : *Moïse, serviteur de Dieu, mourut sur la bouche du Seigneur*[1]. Mais le vrai sens de cette expression est qu'il mourut *selon l'ordre* et la parole *du Seigneur*.

Rêveries des rabbins touchant l'ange de mort.

Les rabbins[2] enseignent que l'ange de mort se tient sur la tête du malade ou du moribond, ayant en sa main un glaive éclatant et prêt à frapper. Le moribond, le voyant, est saisi de crainte, et la frayeur lui fait ouvrir la bouche, dans laquelle le mauvais ange fait aussitôt couler trois gouttes mortelles qui sont à la pointe de son épée. L'une de ces gouttes le fait incontinent mourir, l'autre le rend pâle et livide, et la troisième le dispose à être réduit en poussière. Dès que le malade est expiré, l'ange de mort accourt au premier vase d'eau qu'il rencontre, il y trempe son épée pour la laver, et infecte ainsi ces eaux d'un poison mortel. C'est pourquoi les Juifs répandent alors toute l'eau qui est dans leur maison, de peur que quelque animal n'en boive et ne s'empoisonne.

Ils croient de plus que l'âme du mort vient souvent visiter le corps qu'elle a quitté ; c'est pourquoi ils allument pendant sept jours une lampe dans la chambre où il est décédé, afin que l'âme y trouve de la lumière[3], et lorsque le corps est enterré, l'ange de mort vient s'asseoir sur son tombeau, fait rentrer l'âme dans le corps pour un moment, afin qu'elle le tienne droit. Alors le mauvais ange tenant une chaîne dont la moitié est chaude, et l'autre moitié froide, il en frappe deux fois le cadavre, et du premier coup lui brise tous les os ; du second coup il les disperse, et du troisième il met tout le corps en poussière. Après cela les bons anges viennent rassembler tous les os épars, et donnent de nouveau la sépulture au corps[4]. Mais on ne trouve rien de tous ces détails ni dans l'Ecriture, ni dans les anciens Juifs. Seulement on remarque dans Origène

[1] *Deut.* XXXIV, 5. *Mortuus et Moyses, jubente Domino.* (Hebr. : *Super os Domini.*) — [2] *Talmudistæ. Vide Buxtorf. synag. Jud., c.* 35, *p.* 507. — [3] *Bartolocci. l.* II, *p.* 147. *Buxtorf. loco citato.* — [4] *Buxtorf. synag. cap.* 35.

et dans Théophylacte, écrivant sur la résurrection de Lazare, que les Juifs et les païens croyoient que l'âme du mort demeuroit quelque temps auprès du corps dans le tombeau, et que, pour détruire cette fausse opinion, notre Seigneur cria à haute voix : *Lazare, sortez dehors*[1].

ARTICLE IV.

Le jugement que Dieu exerce sur les âmes.

Opinion des Juifs touchant le jugement que Dieu exerce sur les âmes.

Nous lisons dans saint Luc[2] que l'âme de Lazare, le pauvre, fut portée dans le sein d'Abraham par les saints anges; et les rabbins croient que saint Michel présente à Dieu les âmes des justes[3]. Josèphe dit simplement que, selon les pharisiens[4], les âmes des méchans sont jugées sous la terre, et condamnées à des supplices éternels. Les Juifs reconnoissent un jugement particulier après la mort, et un jugement général après la résurrection. Dieu juge les hommes au premier jour de Tischri, qui est le premier jour de l'année; mais c'est plutôt une espèce de révision de ses registres, ou un examen de l'état des âmes qui sont dans l'enfer, qu'un jugement proprement dit.

Doctrine des talmudistes sur ce point.

Les talmudistes[5], suivant la doctrine de l'école de Saméas, enseignent qu'il y a trois ordres de personnes qui paroîtront au jour du jugement : le premier composé des justes; le second des méchans, et le troisième de ceux qui sont dans un état mitoyen, qui ne sont ni tout-à-fait justes, ni tout-à-fait impies. Les justes seront aussitôt destinés à la vie éternelle, et les méchans aux malheurs de la gêne ou de l'enfer. Les mitoyens, tant Juifs que Gentils, descendront dans l'enfer avec leurs corps, et ils pleureront pendant douze mois, montant et descendant, allant à leurs corps et retournant en enfer. Après ce terme leurs corps seront consumés et leurs âmes brûlées, et le vent les dispersera sous les pieds des justes; mais les hérétiques, les épicuriens, qui nient la

[1] *Joan.* XI, 43. — [2] *Luc.* XVI, 22. — [3] *Vide Targum. in Cantic.* IV, 12. *et Resbith. Chochmah. c.* 3. — [4] *Joseph. antiq. l.* XVIII, *c.* 2, *p.* 617. *c. et lib.* II, *de Bell, c.* 12, *p.* 788. *f. g.* — [5] *Talmud. in Gemar. Tract. Rosch. Haschana*, *c.* 1. *fol.* 16.

loi et la résurrection des morts ; les tyrans, qui répandent la terreur dans la terre des vivans, et ceux qui, comme Jéroboam, fils de Nabat, engagent les peuples dans le péché, seront punis dans l'enfer pendant les siècles des siècles. Les Juifs reconnoissent donc une espèce de purgatoire, comme on le voit. Mais nous traiterons ci-après cette matière plus au long. Etablissons premièrement le paradis et l'enfer par des témoignages de l'Ecriture, de l'Ancien et du Nouveau-Testament.

ARTICLE V.

Bonheur du Paradis.

Expressions de l'Ancien-Testament, qui désignent le bonheur de la vie future.

Moïse ne parle pas expressément de la vie éternelle et d'un bonheur de la vie future pour les gens de bien ; mais il l'insinue d'une manière assez claire en plus d'un endroit ; par exemple, Dieu lui dit : *Non videbit me homo, et vivet* [1] : L'homme ne me verra pas tant qu'il vivra ; comme pour marquer qu'après sa mort il pourra le voir. Ailleurs Dieu promet la vie à ceux qui observeront ses commandemens : *Custodite leges meas atque judicia ; quæ faciens homo vivet in eis* [2] ; et encore : *Je vous ai aujourd'hui proposé la vie et le bien, et d'un autre côté la mort et le mal* [3] : la vie, si vous observez les lois du Seigneur ; la mort, si vous les violez. Or, ni la vie du corps n'est une récompense proportionnée au mérite des justes qui gardent les préceptes du Seigneur, ni la mort du corps une peine assez grande pour punir les prévaricateurs ; outre que l'expérience fait voir que souvent les plus gens de bien ne sont ni les plus heureux, ni ceux qui jouissent d'une plus longue vie ; et qu'au contraire on voit souvent des méchans très-heureux, jouir d'une très-bonne santé et d'une longue vie sur la terre : il faut donc reconnoître des récompenses éternelles dans une autre vie.

On lit dans les Psaumes et dans les Prophètes plusieurs expressions figurées qui désignent le bonheur de la vie future, comme le torrent de volupté dont les saints sont enivrés ; la fontaine de vie dont ils boivent ; le festin délicieux

[1] *Exod.* xxxiii, 20. — [2] *Levit.* xviii, 5. — [3] *Deut.* xxx, 15. 19.

où ils sont assis; la terre des vivans qui leur est promise; le royaume auquel ils sont appelés; la couronne de gloire qui leur est donnée; l'éclat et la majesté dont ils seront environnés.

Le même bonheur caractérisé par des expressions du Nouveau-Testament.

Saint Jean, dans l'Apocalypse[1], nous représente les martyrs sous l'auteur de Dieu; les rabbins[2] placent l'âme de Moïse et celles des saints sous le trône de Dieu; le Sauveur les représente dans le sein d'Abraham[3]; Samuel, apparoissant à Saül, lui dit : *Pourquoi avez-vous troublé mon repos*[4]? Jésus-Christ dit au bon larron : *Vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis*[5]. Il compare quelquefois le royaume des cieux à un festin[6] dont les méchans, les vierges folles et ceux qui n'ont pas la robe nuptiale, sont déchus et sont jetés dans les ténèbres extérieures où sont les remords, le désespoir, les pleurs et les grincemens de dents; ailleurs il en parle comme d'un royaume dont les premières places seront remplies par ses amis et ses plus fidèles serviteurs[7]. Tout cela nous fait connoître que les Hébreux d'alors, comme ceux d'aujourd'hui, avoient plusieurs manières figurées pour exprimer le bonheur de la vie future.

Remarques sur le lieu où sont les âmes des justes.

Quoique le lieu où sont les justes soit fort différent et fort éloigné de celui où sont les méchans dans l'autre vie, puisqu'il y a entre eux un grand chaos : *Inter nos et vos chaos magnum firmatum est*[8]; cependant les méchans sont témoins de la gloire et du bonheur des justes, et cette vue excite leurs regrets, leur envie et leur désespoir : *Voilà*, disent-ils[9], *ceux qui ont été autrefois l'objet de nos railleries et de nos outrages. Insensés que nous étions, leur vie nous paroissoit une folie, et leur mort honteuse; cependant les voilà élevés au rang des enfans de Dieu, et leur partage est avec les saints... Voilà ce que les pécheurs disent dans l'enfer*. Le mauvais riche est témoin du bonheur du pauvre Lazare[10], et il prie Abraham d'envoyer Lazare dans le monde, *afin*, dit-il, *qu'il avertisse mes frères, de peur qu'ils ne viennent aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourmens*. L'auteur du IVe livre d'Esdras[11] dit que les âmes des justes crient vers le Seigneur du lieu où elles sont en dépôt, *in promptuariis suis*, et lui disent : *Jusqu'à quand serai-je*

[1] *Apoc.* VI, 9. — [2] *Vide vindit. De vita functorum statu scit.* 7. — [3] *Luc.* XVI, 22. — [4] I *Reg.* XXVIII, 15. — [5] *Luc.* XXIII, 43. — [6] *Luc* XIII, 28 *et seqq.* — [7] *Luc.* XXII, 29, 30. — [8] *Luc.* XVI, 26. — [9] *Sap.* V, 3 *et seqq.* — [10] *Luc.* XVI, 23 *et seqq.* — [11] 4 *Esdr.* IV, 35 *et seqq.*

dans l'espérance, et quand viendra le temps de notre récompense? L'archange Jérémiel leur répond : Attendez que le nombre de la semence soit rempli dans vous. Ce qui est à peu près semblable à ce qu'on lit dans l'Apocalypse [1], où les âmes des martyrs qui sont sous l'autel crient au Seigneur, en disant : *Jusqu'à quand différerez-vous de venger notre sang?* Mais il leur fut dit qu'ils se tinssent en repos encore un peu de temps, jusqu'à ce que le nombre de leurs frères et de ceux qui devoient comme eux donner leur vie pour le Seigneur fût accompli.

ARTICLE VI.

Peines de l'Enfer.

Expressions de l'Ancien-Testament touchant l'enfer.

L'ENFER est désigné dans l'Ecriture sous les noms de *ténèbres*, de *perdition*, de *corruption*, de *terre d'oubli*, de *silence*, de *profondeur*, de *tempête*, d'*abîme*, de *puits*, d'*ombre de la mort*, de *lieu d'horreur et de confusion.* Moïse, invectivant contre les Israélites infidèles au Seigneur, leur dit de la part du Seigneur et en son nom : *Un feu s'est allumé dans ma fureur, et il brûlera jusqu'au fond de l'enfer; il dévorera la terre et toutes les plantes, et il brûlera les fondemens des montagnes* [2]. Voilà le feu souterrain de l'enfer bien marqué, et le lieu de la perdition placé au fond de la terre et sous les fondemens même des montagnes, sous l'abîme des eaux; car les Hébreux mettoient la terre et les montagnes sur les eaux, et l'enfer au-dessous des eaux. C'est là que les *Rephaïm*, ces anciens géans, gémissent dans les tourmens : *Gigantes* (l'hébreu *Rephaïm*) *gemunt sub aquis* [3]; c'est là que les impies sont rassemblés comme des brebis qui ont la mort pour pasteur [4]. Ces lieux d'horreur, inconnus et impénétrables à la vue des hommes, sont découverts et à nu aux yeux de Dieu [5].

Isaïe parle du feu des damnés qui ne s'éteint point, de leur ver qui ne meurt point, de la pouriture et de la puan-

[1] *Apoc.* VI, 19, 11. — [2] *Deut.* XXXII, 22. — [3] *Job*, XXVI, 5. — [4] *Psalm.* XLVIII, 15. — [5] *Job*, XXVI, 6. *et Prov.* XV, 11.

teur insupportable dont ils sont environnés : *Cadavera virorum qui prævaricati sunt in me : vermis eorum non morietur, et ignis eorum non exstinguetur, et erunt usque ad satietatem visionis omni carni*[1]. Notre Sauveur, dans l'Evangile[2], a appliqué à l'enfer ce même texte du prophète. Les voies de la femme débauchée, dit Salomon, conduisent dans l'enfer, qui est la demeure des *Réphaïm*[3], de ces anciens géans qui corrompirent leurs voies avant le déluge, et qui remplirent la terre de la frayeur de leur nom ; c'est là que se prépare une demeure à ceux qui s'éloignent de la voie de la sagesse : *Vir qui erraverit a via doctrinæ, in cœtu gigantum commorabitur*[4]. Ils y demeureront éternellement, ces géans, et n'en sortiront pas. Le psalmiste dit : *Les Réphaïm ressusciteront-ils pour vous louer*[5] ? Et Isaïe : *Ces impies qui sont morts ne revivront point ; les géans ne ressusciteront point ; car c'est pour cela que vous êtes venu contre eux, que vous les avez réduits en poudre, et que vous avez effacé jusqu'à la mémoire de leur nom*[6]. Ils n'auront point de part à la résurrection des justes ; ils ne ressusciteront point à la vie comme les justes ; ils ne ressusciteront que pour leur jugement et leur condamnation[7] ; ils ressusciteront en reprenant leurs corps au moment de la résurrection générale ; mais ce sera pour être aussitôt précipités dans l'étang de feu où ils seront éternellement tourmentés ; ce qui sera pour eux une seconde mort et une mort éternelle : en un mot, ils sont exclus pour toujours de la vie bienheureuse qui sera la récompense éternelle des justes ; et ils n'ont à attendre que cette seconde mort qui sera le supplice éternel des méchans dans l'enfer, qui est cet abîme et ce puits dont parloit le psalmiste[8], lorsqu'il demandoit à Dieu de ne pas permettre qu'il tombât dans l'abîme, ni que la bouche du puits se fermât sur lui.

Songe d'Er l'Arménien, et imaginations des rabbins

On peut ici rapporter le songe d'un homme nommé Er, dont parle Platon[9]. Er étoit un Arménien qui, ayant été laissé pour mort dans une bataille, fut trouvé deux jours

[1] *Isai.* LXVI, 24. — [2] *Marc.* IX, 46. — [3] *Prov.* II, 18. *Et ad inferos* (hebr. : *ad Rephaim*) *semitæ ipsius.* IX, 18. *Et ignoravit quod ibi sint gigantes.* (Hebr. : *Rephaim.*) — [4] *Prov.* XXI, 16. — [5] *Psalm.* LXXXVII, 11. *Aut medici suscitabunt* (hebr. : *aut Rephaim resurgent*), *et confitebuntur tibi ?* — [6] *Isai.* XXVI, 14. *Morientes non vivant, gigantes non resurgant,* (hebr. : *Mortui non vivent, gigantes non resurgent*) *propterea, etc.* — [7] *Joan.* V, 29. — [8] *Psal.* LXVIII, 16. *Neque absorbeat me profundum, neque urgeat* (hebr. : *neque occludat*) *super me puteus os suum.* — [9] *Plat. de Rep. l.* X, *p.* 614, 615.

touchant les supplices de l'enfer.

après entier et sans corruption. On le rapporta dans sa maison, et douze jours après, comme on voulut le mettre sur le bûcher, il ressuscita, et raconta ce qu'il avoit vu dans l'autre vie. Il dit premièrement qu'il fut mené avec une grande foule de morts devant les juges qui envoyoient les justes au haut du ciel à leur droite, et les méchans à leur gauche, dans une ouverture qui alloit au plus profond de la terre; que quand son tour fut venu, les juges lui dirent qu'il falloit qu'il s'en retournât sur la terre, pour annoncer aux hommes ce qu'il avoit vu. Il ajoutoit que, considérant fort attentivement ce qui se passoit en ces lieux-là, afin de pouvoir en rendre un compte exact aux vivans, il avoit remarqué que les âmes qui étoient montées au ciel et celles qui étoient descendues sous la terre revenoient, chacune par la même ouverture, par où elles étoient allées, et que celles qui descendoient du ciel étoient nettes et brillantes, pendant que celles qui sortoient des enfers étoient chargées d'ordures, de poussière, et toutes défaites. A mesure qu'elles arrivoient, elles alloient dans une grande prairie, comme pour se reposer après une longue fatigue; là celles qui avoient eu ensemble quelques habitudes sur la terre s'embrassoient, et se racontoient l'une à l'autre leurs aventures. Mais il y avoit certains grands scélérats, des tyrans, des persécuteurs du genre humain, qui ne pouvoient jamais sortir du gouffre où ils étoient entrés; et lorsqu'ils se présentoient sur l'entrée, la terre les repoussoit avec de grands mugissemens, et il y avoit là auprès des hommes terribles qui jetoient le feu par les yeux qui les faisoient rentrer avec violence. C'est ce que racontoit cet Arménien, conformément sans doute à ses préjugés et aux sentimens de sa nation, sur l'état des âmes après leur mort.

C'est à peu près suivant les mêmes principes que les rabbins disent que les âmes des morts vont et viennent, descendent en enfer et en sortent librement pendant les douze mois qui suivent leur trépas; liberté néanmoins que n'ont pas les grands scélérats qui sont condamnés à des supplices éternels. Le livre d'Enoch marque que Dieu dit à saint Michel d'aller saisir Sémiaz et les autres anges prévaricateurs, de les charger de chaînes, de les conduire au fond de la terre, où ils demeureront jusqu'à la fin de soixante-dix générations; qu'après cela ils paroîtront en jugement, et seront précipités dans le chaos du feu éternel, et chargés de chaînes dans un lieu de ténèbres, où ils souffriront des tour-

mens éternels. On peut remarquer dans l'Apocalypse[1] à peu près les mêmes idées : L'ange qui descend du ciel ayant en main la clef de l'abîme prend le démon, l'ancien serpent, le lie, le jette dans l'abîme, en ferme la porte sur lui, et la scelle, afin qu'il n'en puisse plus sortir, jusqu'au temps marqué, auquel il doit être délié pour un peu de temps, et ensuite précipité dans l'étang de feu et de soufre, pour y être tourmenté jour et nuit dans les siècles des siècles.

Suite des passages de l'Ancien-Testament qui prouvent les peines de l'enfer.

Mais revenons aux passages de l'Ancien-Testament, qui prouvent les peines des méchans dans l'autre vie, et que nous avons interrompus à l'occasion du songe d'Er l'Arménien. Isaïe, parlant de la chute du roi de Babylone, lui dit : *L'enfer a été ému à cause de toi; il a envoyé les géans au-devant de toi; il a fait lever de leurs siéges tous les princes de la terre, tous les rois des nations. Ils t'ont tous adressé la parole pour te dire : Tu as donc aussi été frappé comme nous, et tu nous est devenu semblable. Ton orgueil a été précipité dans l'enfer, ton cadavre a été frappé de mort, la pouriture sera ta couche, et les vers te couvriront. Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, fils de l'Aurore? Comment as-tu été renversé sur la terre, toi qui frappois de plaies les nations? Tu disois en ton cœur : Je monterai au ciel; j'établirai mon trône au-dessus des astres de Dieu; je m'assiérai sur la montagne de l'assemblée* (d'Israël) *au côté de l'aquilon* (où est la ville du grand roi); *je me placerai au-dessus des nuées les plus élevées, et je serai semblable au Très-Haut : mais tu as été précipité dans l'enfer; tu as été jeté du côté de la fosse. Ceux qui te verront te regarderont, et en te regardant, ils se diront : Est-ce donc là cet homme qui a épouvanté la terre, qui a fait trembler les royaumes, qui a rendu le monde désert, qui en a détruit les villes, et qui a retenu dans les chaînes ceux qu'il avoit faits ses prisonniers*[2] ?

Ezéchiel[3], parlant au roi d'Egypte, lui dit, comme pour le consoler : L'Assyrien étoit comme un cèdre du Liban, beau, élevé, couvert de verdure; mais parce que son cœur s'est élevé, je l'ai livré au plus puissant des nations, qui l'a coupé et mis en pièces; les autres arbres qui étoient autour de lui ont eu un sort tout pareil; je les ai tous fait abattre; ils seront jetés au fond de la terre, au milieu des enfans des

[1] *Apoc.* XX, 1 *et seqq.* — [2] *Isai.* XIV, 9 *et seqq.* — [3] *Ezech.* XXXVI, 3 *et seqq.*

hommes qui sont descendus dans le tombeau. *Au jour où Assur est descendu dans l'enfer, j'ai fait faire un grand deuil; j'ai couvert pour lui l'abîme* (comme d'un sac); *j'ai arrêté le cours de ses fleuves, et leurs grandes eaux ont comme suspendu leur écoulement; j'ai répandu la tristesse sur le Liban, et tous les arbres de la campagne sont comme tombés en défaillance. J'ai épouvanté les nations par le bruit de sa ruine, lorsque je l'ai fait descendre dans l'enfer avec ceux qui étoient descendus dans la fosse, et tous les arbres d'Eden, les plus grands et les plus beaux du Liban, tous ceux qui étoient arrosés d'eaux se sont consolés au fond de la terre, car ils sont aussi descendus avec lui dans l'enfer parmi ceux qui ont été tués par l'épée, eux qui lui avoient servi de bras et d'appui, et qui étoient assis sous son ombre au milieu des nations. Maintenant donc à qui ressemblez-vous* (Pharaon), *et qui est semblable à vous en gloire et en élévation entre les arbres d'Eden? Mais vous descendrez avec les arbres d'Eden au fond de la terre; vous y serez couché au milieu des incirconcis avec ceux qui ont été tués par l'épée.* Sous le nom d'*arbres d'Eden*, le prophète désigne les rois et les princes qui avoient paru sur la terre avec éclat, et qui y avoient vécu dans les délices.

Il continue au chapitre suivant, en parlant au peuple d'Egypte, qui descend avec son prince au plus profond de la terre : *En quoi* (peuple d'Egypte) *êtes-vous plus estimable que les autres? Descendez, et couchez-vous avec les incirconcis. Ils tomberont au milieu de ceux qui ont été tués par l'épée. L'épée a été tirée* (contre l'Egypte); *elle sera entraînée avec tout son peuple. Les plus puissans d'entre les forts viendront parler à Pharaon du milieu de l'enfer. Ils y sont descendus avec ceux qui étoient leur bras et leur appui, et ils y sont couchés incirconcis et tués par l'épée. Là est Assur et tout son peuple; là est Elam et toute sa multitude; là sont Mosoch et Thubal, et toutes leurs troupes; là est l'Idumée, ses rois et tous ses princes, avec leurs armées; là sont tous les princes de l'aquilon et tous les Sidoniens. Pharaon les verra, et il se consolera de la foule de tout son peuple qui aura été tuée par l'épée; Pharaon et toute son armée les verront, dit le Seigneur Dieu* [1].

Enfin, le même Ezéchiel [2], parlant à Tyr comme à une

[1] *Ezech.* XXXII, 19 *et seqq.* — [2] *Ezech.* XXVI, 19, 20.

personne, la menace d'amener sa ville dans l'abîme, de la couvrir d'un déluge d'eau, de la faire descendre dans l'enfer vers ce peuple éternel, *ad populum sempiternum*, et de la réduire au plus profond de la terre.

Sentimens des esséniens, des pharisiens et de Philon touchant l'enfer.

Ces sentimens ne sont pas fort éloignés de ce que nous lisons dans Josèphe [1]. Les esséniens, dit-il, tiennent que l'âme est immortelle, et qu'aussitôt qu'elle est sortie du corps, elle s'élève pleine de joie vers le ciel, comme étant dégagée d'une longue servitude, et délivrée des liens de la chair. Les âmes des justes vont au-delà de l'Océan dans un lieu de repos et de délices, où elles ne sont troublées par aucune incommodité, ni dérangement des saisons. Celles des méchans, au contraire, sont reléguées dans des lieux exposés à toutes les injures de l'air, où elles souffrent des tourmens éternels. Les esséniens ont sur ce sujet à peu près les mêmes idées que les poëtes nous donnent du Tartare et du royaume de Pluton. Le même Josèphe, parlant des pharisiens [2], dit qu'ils croient aussi les âmes immortelles, et qu'après la mort du corps, celles des bons jouissent de la félicité, et peuvent aisément retourner dans le monde animer d'autres corps; mais que celles des méchans sont condamnées à des peines qui ne finiront jamais.

Philon [3] reconnoît, de même que les autres Juifs, des peines pour les méchans, et des récompenses pour les justes; mais il est fort éloigné des sentimens des païens et même des esséniens au sujet de l'enfer. Tout ce que l'on dit des Tantale, des Sisyphe, des Ixion, et toutes les autres choses qui se lisent dans les poëtes, il traite tout cela de fables et de contes faits à plaisir; il soutient que l'enfer n'est autre chose qu'une vie impure et criminelle; cela est même allégorique; et ce qu'on peut dire de cet auteur, c'est qu'il ne s'explique pas distinctement sur le lieu où sont punis les méchans, ni sur le genre de leurs supplices; il semble même le borner au passage que les âmes font d'un corps dans un autre, où elles ont souvent beaucoup de maux, de privations et de confusion à souffrir.

[1] *De Bello*, *l.* II, *c.* 12, *p.* 787, 788. — [2] *Antiq. l.* XVIII, *c.* 2, *p.* 671. Ἀθάνατόν τε ἰσχὺν ταῖς ψυχαῖς πίστις αὐτοῖς εἶναι, καὶ ὑπὸ χθόνος δικαιώσεις τε καὶ τιμὰς οἷς ἀρετῆς ἢ κακίας ἐπιτήδευσις ἐν τῷ βίῳ γέγονε. Καὶ ταῖς μὲν εἱργμὸν ἀΐδιον προστίθεσθαι, ταῖς δὲ ῥαστώνην τοῦ ἀναβιοῦν. — [3] *Philo, de Congressu quærendæ eruditionis causa.*

Expressions du Nouveau-Testament touchant l'enfer.

Pour le Nouveau-Testament, tout le monde convient que l'enfer et le paradis, la gloire des justes et les supplices des méchans, le feu éternel et la béatitude y sont marqués, pour ainsi dire, à chaque page. Au dernier jugement, Jésus-Christ dira aux méchans : *Allez, maudits, au feu éternel qui est préparé au diable et à ses anges*; et il dira aux justes : *Venez, les bénis de mon Père, entrez en possession du royaume qui vous est préparé dès le commencement du monde*[1]. Saint Jean, dans l'Apocalypse, marque l'enfer sous le nom d'*abîme*, de *perdition*, de seconde mort[2]. Saint Jude[3] dit que *les anges qui n'ont pas conservé leur première dignité sont liés de chaînes éternelles dans de profondes ténèbres, et réservés pour le jugement du grand jour.....; et que de même que Sodome et Gomorrhe et les villes voisines, qui s'étoient livrées comme elles à des excès d'impureté, et s'étoient portées à abuser d'une chair étrangère, ont été proposées pour un exemple du feu éternel, par la peine qu'elles ont soufferte; ainsi les hérétiques qui souillent leur chair, etc.* Il est superflu de s'étendre davantage sur une chose connue et indubitable.

ARTICLE VII.

Métempsycose.

Opinion de la métempsycose enseignée par les pharisiens, et commune chez les Juifs au temps de Jésus-Christ.

Nous ne pouvons nous dispenser de dire ici quelque chose de la métempsycose, qui entre naturellement dans la matière que nous traitons, et qui a été enseignée par les pharisiens et par plusieurs rabbins. Les pharisiens[4] tenoient que les âmes des bons pouvoient aisément retourner dans un autre corps, après le premier qu'elles avoient quitté. Philon[5] dit aussi que les âmes qui sont descendues de l'air pour animer les corps retournent dans l'air après la mort, et que quelques-unes conservent toujours un très-grand éloignement de la matière, et craignent

[1] *Matth.* xxv, 34, 41. — [2] *Apoc.* II, 11; xx, 6. 14; xxI, 8. — [3] *Judæ*, ℣ 6 *et seqq.* — [4] *Joseph. Antiq. l.* xvIII, *c.* 2, *p.* 617. *Et de Bello*, *l.* II, *c.* 12, *p.* 788. Ψυχὴν δὲ πᾶσαν μὲν ἄφθαρτον· μεταβαίνειν δὲ εἰς ἕτερον σῶμα, τὴν τῶν ἀγαθῶν μόνην· τὴν δὲ τῶν φαύλων ἀϊδίῳ τιμωρίᾳ κολάζεσθαι. — [5] *Philo, de Somniis*, *p.* 586. *c.* *Et de Gigantibus*, *p.* 285. *d.*

de s'engager de nouveau dans un corps; mais que d'autres y retournent volontiers, et suivent le penchant qui les y rappelle.

Les Juifs, qui soutiennent la métempsycose, ou, comme ils l'appellent, *la révolution des âmes*, citent ce passage de Job comme favorable à leur sentiment : *Le Dieu fort fait ces choses-là deux et trois fois envers l'homme*[1]; ce qu'ils entendent d'une triple révolution ou d'un triple retour de l'âme dans le corps. D'autres l'entendent de trois âmes, dont ils croient que chaque homme est capable; mais le vrai sens du passage est que le Seigneur garantit du danger *jusqu'à trois fois*, c'est-à-dire plusieurs fois, l'homme qui a recours à lui.

Ils citent aussi, pour le sentiment de la métempsycose, un passage du paraphraste chaldéen sur Isaïe[2], où il est dit : *Je jure, dit le Seigneur, que cette iniquité ne vous sera point pardonnée jusqu'à la mort.* Le chaldéen porte *jusqu'à la seconde mort*, ce que les Juifs entendent de la mort d'un second corps que l'âme aura animé, et dans lequel elle aura expié les fautes qu'elle avoit commises dans le premier; mais l'expression du prophète ne signifie pas que l'iniquité dont il parle sera pardonnée après la mort des pécheurs à qui cette menace s'adresse; elle signifie que ces pécheurs mourront dans leur iniquité, et si on l'entend de *la seconde mort*, elle signifiera que la peine de leur iniquité sera de subir la mort éternelle, qui est nommée *la seconde mort* en trois ou quatre endroits de l'Apocalypse[3]. Enfin, ils citent le livre *Zohar*[4], qui est ancien et d'une grande autorité parmi eux, et qui est favorable à la métempsycose.

Mais ils n'ont rien de plus ancien que Josèphe et Philon, que nous avons cités; et nous voyons par l'Evangile que ce sentiment étoit fort commun parmi les Juifs du temps de Jésus-Christ; car le Sauveur ayant demandé à ses apôtres ce que l'on disoit de lui, ils lui répondirent : *Les uns croient que vous êtes Jean-Baptiste, les autres Elie, les autres Jérémie, ou quelqu'un des prophètes*[5]. Et Hérode le Tétrarque, entendant parler des prodiges

[1] *Job*, XXXIII, 29. *Ecce hæc omnia operatur Deus* (Hebr. : *Fortis*) *tribus vicibus* (Hebr. alit. : *vicibus duabus vel tribus*) *per singulos* (Hebr. : *cum homine*). — [2] *Isai.* XXII, 14. — [3] *Apoc.* II, 11; XX, 6, 14; XXI, 8. — [4] *Lib. Zohar, paraschat Ilhaïe Sara.* — [5] *Matth.* XVI, 14.

de Jésus-Christ, disoit : *C'est Jean-Baptiste que j'ai fait décapiter qui est ressuscité*[1]. Comme ce dogme étoit fort commun dans l'Orient, surtout dans l'Egypte, où l'on se vantoit de l'avoir toujours cru[2], et parmi les philosophes ou platoniciens et pythagoriciens, il est fort probable que les Juifs l'avoient tiré des païens ; car on ne voit rien dans l'Ecriture qui le favorise. Tous les textes où il est parlé du passage de l'esprit d'un homme à un autre doivent s'expliquer du Saint-Esprit qui se communique, par exemple, de Moïse à Josué, de Josué à Othoniel, d'Elie à Elisée, c'est-à-dire que Dieu remplit de son Esprit le successeur, ainsi qu'il avoit fait le prédécesseur. On cite aussi à ce sujet la loi qui ordonne à un Israélite d'épouser la veuve de son frère mort sans enfans, afin qu'il lui suscite des enfans : mais cela ne prouve en aucune sorte le dogme de la métempsycose. Enfin, on cite ces paroles de la Genèse : *Vous êtes poussière, et vous retournerez en poussière*[3] ; comme si elles signifioient que l'homme, après avoir quitté son premier corps de terre, retournera dans la vie pour en animer un second ; ce qui est un abus visible de ce texte, qui ne marque autre chose que la mort à laquelle l'homme a été condamné après son péché.

Opinion de la métempsycose défendue par les cabalistes. Comment les Juifs ont pu croire que l'âme de saint Jean-Baptiste étoit entrée dans J.-C.

Les cabalistes, qui sont les principaux auteurs et défenseurs de ce sentiment parmi les Hébreux, ont sur ce sujet une infinité de détails et de minuties que nous n'avons pas dessein de recueillir ni d'approfondir, puisque nous ne nous sommes engagés qu'à parler des sentimens des anciens Hébreux, pour aider à expliquer certains textes de l'Ecriture. Voici donc principalement sur quoi ils fondent le dogme de la transmigration des corps : De peur que les âmes ne se plaignent à Dieu qu'elles n'ont pas eu le moyen de garder tous les commandemens, ayant été envoyées dans des corps mal disposés, les uns trop mélancoliques, les autres trop bilieux ou trop colères, ou trop portés au plaisir ; le Seigneur, par un effet de sa bonté, les fait passer successivement d'un corps dans un autre ; afin qu'elles n'aient aucun prétexte de se plaindre, si elles sont condamnées aux supplices éternels ; et afin qu'elles puissent acquérir dans un second corps la perfection qu'elles n'ont pu obtenir dans le premier, et qu'elles puis-

[1] *Marc.* VI, 14. *Luc.* IX, 9. — [2] *Herodot.* *l.* II, § 123. — [3] *Genes.* III, 19.

sent arriver dans l'autre vie au bonheur qui leur étoit destiné [1].

Ils prétendent que cette transmigration de l'âme se fait jusqu'à trois fois, fondés sur le passage de Job que nous avons cité, et qui n'a certainement aucun rapport à cela. Quant aux autres raisons dont nous venons de parler, elles n'ont aucune force pour prouver la nécessité de la métempsycose. Nous sommes toujours inexcusables, si nous ne remplissons pas nos devoirs, et si nous n'arrivons pas à la perfection que Dieu demande de nous. Dieu ne nous demande rien d'impossible, et il nous condamne jamais, que nous ne l'ayons bien mérité.

On s'étonne que les Juifs aient pu croire que l'âme de Jean-Baptiste fût entrée dans Jésus-Christ, eux qui n'ignoroient pas que Jésus-Christ étoit contemporain de Jean-Baptiste, puisque celui-ci l'avoit baptisé et lui avoit rendu témoignage. Mais les rabbins soutiennent qu'un homme peut avoir jusqu'à deux ou trois âmes, et qu'en ayant déjà une, il peut lui en survenir une nouvelle [2] pour expier quelque péché passé, ou pour acquérir quelque nouveau degré de perfection qui lui manque, ou pour lui aider à faire mieux son devoir; et alors cette seconde âme est regardée comme le père spirituel de celui qu'elle anime. Et c'est en ce sens que les rabbins croient que les saints peuvent avoir des enfans dans l'autre vie. Ainsi l'âme de Jean-Baptiste, après sa mort, put fort bien, selon eux, venir dans Jésus-Christ, et donner lieu de dire que Jean-Baptiste étoit en quelque sorte ressuscité en lui, et faisoit par lui des miracles.

Extravagance des rabbins touchant la métempsycose. Idée que les anciens se formoient de la métempsycose.

Ils ne bornent pas la révolution des âmes aux hommes seuls; ils l'étendent jusqu'aux bêtes et jusqu'aux choses inanimées; car un rabbin assure que l'âme d'un médisant qu'il avoit connu fut envoyée dans un torrent aride, et qu'il le reconnut là. Ce docteur a transmis ce conte à ses disciples, et, tout incroyable qu'il paroît, il a trouvé croyance dans leurs esprits. Ils veulent que les âmes des hommes passent aussi quelquefois dans le corps des femmes; mais alors ces âmes demeurent stériles, et ne se perfectionnent pas. Aussi Dieu permet rarement ces révolutions. Il y en a qui deviennent semblables à un lion, d'autres à

[1] *Menass. Ben Israel, de Resur. mort. lib.* II, *c.* 18. — [2] *Vide R. Isaac. Loriens. de revolut. anim. c.* 5.

un serpent, d'autres à un âne; chacun est transformé en l'animal avec lequel il a eu plus de conformité par la disposition de ses mauvaises inclinations[1].

Philon[2] semble tourner cette révolution des âmes en allégorie, lorsqu'il dit que quiconque ne suit pas la raison passe dans la nature d'une bête, quoique au dehors il conserve la figure de l'homme. Mais il est certain que les anciens et les modernes, qui ont cru la métempsycose, l'ont crue très-réelle; et Philon lui-même l'enseigne expressément dans les endroits que nous avons cités. Il est vrai qu'il n'y parle que de la révolution de l'âme dans le corps humain, qui est la plus commune; mais les anciens croyoient l'une et l'autre, et ne la bornoient à aucun temps ni à aucun nombre de révolutions.

Omnia mutantur, nihil interit: errat, et illinc
Huc venit, hinc illuc, et quoslibet occupat artus
Spiritus; eque feris humana in corpora transit,
Inque feras noster: nec tempore deperit ullo[3].

ARTICLE VIII.

Purgatoire.

Purgatoire reconnu par les Juifs; cette croyance prouvée par le second livre des Machabées.

Voyons à présent quelle a été l'idée des Juifs sur le purgatoire. On a déjà pu remarquer dans tout ce que nous avons dit ci-devant, qu'ils reconnoissoient une espèce de purgatoire pendant toute la première année qui suit la mort de la personne. L'âme a pendant douze mois la liberté de sortir de l'enfer pour venir sur la terre visiter son corps, et les lieux et les personnes pour qui elle a eu pendant sa vie quelque attache particulière. Les Juifs prient pour le repos des morts pendant tout ce temps, et croient que par leurs prières ils peuvent leur procurer du soulagement, du repos, et le pardon de leurs fautes.

La croyance des anciens Juifs sur le soulagement et le pardon que les âmes peuvent recevoir dans l'autre vie, est très-bien marquée dans le second livre des Machabées[4]. Quelques soldats hébreux ayant été tués dans un combat,

[1] *Vide Jechiel Mile. apud Gaulmin. not. ad vit. Mosis, p.* 327. — [2] *Philo, de leg. special.* — [3] *Ovid. Metamorph. l.* XV. — [4] 2 *Mach.* XII, 40 *et seqq.*

lorsqu'il fut question de dépouiller les morts, on trouva sous leurs habits des choses consacrées aux idoles, qu'ils avoient prises dans un temple de Jamnia, contre la défense de la loi [1]. *Tout le monde reconnut donc clairement que c'avoit été là la cause de leur mort... C'est pourquoi, se mettant en prières, ils conjurèrent le Seigneur d'oublier le péché qui avoit été commis..., et Judas, ayant recueilli d'une quête qu'il avoit faite douze mille dragmes d'argent, les envoya à Jérusalem, afin qu'on offrît un sacrifice pour le péché de ces personnes qui étoient mortes.* Il ne les croyoit donc pas dans ce puits de l'abîme dont l'entrée est fermée pour toujours, mais dans un lieu où les prières et les sacrifices des vivans pouvoient leur être de quelque utilité.

Les Juifs tiennent que le lieu où sont *les prévaricateurs d'Israël*, c'est-à-dire ceux qui peuvent espérer d'être délivrés de leurs peines, est le même que l'enfer où sont détenus les méchans, les athées et les impies dont la perte est sans retour et sans espérance. Mais il y a entre ceux qui sont dans l'enfer une grande différence; premièrement du côté de la peine, qui est beaucoup moins violente pour les premiers que pour les autres; et secondement du côté de sa durée, puisque celle des Israélites prévaricateurs doit finir un jour, et qu'elle peut être beaucoup abrégée par les prières et les offrandes des vivans, au lieu que celle des impies est éternelle.

Historiettes qui, toutes méprisables qu'elles sont, prouvent au moins que les rabbins reconnoissent le purgatoire.

Ils racontent dans leurs livres [2] certaines histoires qui prouvent que le purgatoire est parmi eux un dogme certain et généralement reçu. Un rabbin nommé Elisée, fils d'Abia, ayant été introduit encore vivant dans le paradis, y vit quelque chose qui ne lui plut point, et il en sortit mécontent; il enseigna qu'il y avoit deux principes, l'un bon, et l'autre mauvais, et tomba ainsi dans l'hérésie; il changea même de nom, et se fit appeler *Elisée-Ahher*, ou *Elisée devenu autre*. Il eut pour disciple un rabbin nommé Méir, qui l'exhortoit quelquefois à se convertir; il le fit sur la fin de sa vie. Méir voyant que plusieurs doutoient du salut d'Elisée-Ahher, promit qu'après sa mort il feroit sortir du tombeau de son maître une fumée, comme signe qu'il étoit en purgatoire. Un autre rabbin nommé Johanan promit

[1] *Deut.* VII, 25, 26. *Nec inferes quicquam ex idolo in domum tuam.* — [2] *Vide Cod. HHaghigah et Ben-Israel P.* 1, *p.* 170, *col.* 2. *Bartollocci, l.* II, *p.* 152.

qu'il feroit cesser cette fumée, pour marque qu'Elisée étoit délivré du purgatoire. Ils exécutèrent l'un et l'autre leurs promesses, et tout le monde fut persuadé qu'Elisée-Ahher étoit sauvé.

Ils racontent encore [1] que le rabbin Akiba passant par un cimetière rencontra un homme décédé depuis assez long-temps, qui portoit une grosse charge de bois sur ses épaules, et qui couroit avec beaucoup de précipitation. Akiba lui demanda qui il étoit, et s'il avoit besoin de quelque secours; le mort lui dit qu'il étoit condamné à faire le métier de bûcheron et de charbonnier; que pendant sa vie il étoit receveur des impôts, qu'il avoit exercé mille violences contre les pauvres, et commis plusieurs autres crimes. Il dit cela avec précipitation, et pria Akiba de ne pas le retarder plus long-temps, alléguant que ce retard ne faisoit qu'augmenter ses peines; que s'il vouloit lui rendre un service essentiel, ce seroit de chercher sa femme qu'il avoit laissée enceinte en sortant du monde, et si elle avoit eu un fils, d'enseigner à ce fils de prier pour lui, et de dire : *Bénissez le Seigneur, et qu'il soit béni.* Akiba chercha tant, qu'il trouva le fils du mort; il lui donna la circoncision, et lui apprit à prier Dieu; il le mena à la synagogue, et dès que l'enfant eut prononcé ces mots, *Bénissez le Seigneur, et qu'il soit béni aux siècles des siècles*, le père fut délivré des flammes du purgatoire, et apparut à Akiba pour le remercier de ces bon offices.

Idées singulières des rabbins touchant les âmes qui sont dans le purgatoire.

Le jour du sabbat est un jour de grâces pour les âmes du purgatoire; selon les Juifs, elles ne souffrent pas ce jour-là. Un rabbin prétendit le prouver sensiblement à un incrédule, en lui montrant qu'il ne sortoit point de fumée du tombeau de son père ce jour-là. La fête de l'expiation solennelle est encore un jour désirable pour elles; les Juifs y font plusieurs prières et plusieurs œuvres de pénitence, qu'ils croient fort efficaces et fort propres à les soulager; Dieu ouvre ses registres ce jour-là, et examine l'état des âmes. Les docteurs juifs ne les laissent guère dans ce lieu d'expiation que pendant *douze mois;* ils ne disent pas pendant *un an*, de peur d'allonger ce terme, parce que quelquefois l'année est de treize mois, à cause d'un mois intercalaire.

Le purgatoire est, disent-ils, *dans la Géne supérieure*,

[1] *Rab. Tanhhum, paraschat Toledoth Noahh.*

qu'ils appellent aussi *le sein d'Abraham*, *le trésor des vivans*, *le jardin d'Eden*; et l'enfer dans *la Gêne inférieure*: car ils distinguent plus d'un degré dans l'enfer [1]; ils croient de plus *que tous les Israélites ont part au siècle futur* [2]; c'est-à-dire, qu'ils auront part à la béatitude, ou aussitôt après leur mort, ou du moins après avoir expié leurs péchés dans le purgatoire. Il n'y a qu'un très-petit nombre de grands scélérats de leur nation qu'ils excluent pour toujours de la béatitude; et quelques interprètes croient que notre Sauveur, dans l'Evangile [3], avoit en vue de réfuter cette fausse présomption, en leur disant que *le péché contre le saint-Esprit ne se pardonnoit ni dans ce monde, ni dans l'autre*; et que c'étoit aussi pour cela que saint Jean-Baptiste leur disoit que leur qualité d'enfans d'Abraham [4] ne les mettroit pas à couvert de la peine éternelle due à leur crime.

ARTICLE IX.

Conformité des sentimens des païens avec ceux des Hébreux.

Nous ne pouvons nous dispenser, avant de terminer cette Dissertation, de faire remarquer la conformité des sentimens des anciens Hébreux, et de ceux des anciens poëtes et philosophes du paganisme. Le dogme de l'immortalité de l'âme a été commun non-seulement parmi les Chaldéens, les Egyptiens, les Hébreux, les Indiens et les autres Orientaux, mais aussi chez les Latins, et chez les peuples barbares; en sorte qu'on peut le regarder comme une maxime reçue de tout le monde. *Cum de animorum æternitate disserimus, non leve momentum apud nos habet consensus hominum aut timentium inferos, aut colentium: utar hac persuasione publica*, dit Sénèque [5]. Ils ont cru que l'âme étoit une partie, un écoulement, une étincelle de la substance divine [6]: que la mort des hommes étoit causée par Apollon, et celle des femmes par Diane [7]; cela revient

[1] *Vide Vindec. de Vita functorum statu, sect.* 8. — [2] *Talmud*, traité Sanhédrin, ch. 10, § 1. — [3] *Matth.* XII, 32. — [4] *Matth.* III, 9. — [5] *Senec. Ep.* II, *c.* 1. — [6] *Ita Plato in Phædone. Philon. de mundi Opificio. Cicer. Somn. Scipion. Virgil. Ovid. Horat.* — [7] *Homer. Iliad. et Odyss. plus semel.*

à l'ange de mort des Hébreux. Ils ont cru des peines et des récompenses après cette vie ; et l'idée que les esséniens s'étoient formée du paradis et de l'enfer étoit tout-à-fait semblable à celle que les Egyptiens [1], et à leur imitation Homère [2] et les Grecs, s'en étoient faite.

Les géans qui gémissent sous les eaux, et qui y expient leur entreprise criminelle, sont clairement marqués dans les profanes, aussi-bien que dans les auteurs sacrés[3].

> Hic genus antiquum terræ, Titania pubes,
> Fulmine dejecti, fundo volvuntur in imo [4].

> Ενθα Θεοὶ Τιτᾶνες, ὑπὸ ζόφῳ ἠερόεντι,
> Δώματα ναιετάουσι ἐπ' ὠκεανοῖς θεμέθλοις [5].

Le jugement que Minos et Rhadamante [6] exercent dans les enfers, a rapport à celui que Dieu exerce contre les morts dans l'autre vie. La métempsycose, dont la croyance a été si répandue dans l'Orient et dans la Grèce, se trouve à peu près la même chez les pharisiens du temps de Josèphe. Mercure, qui conduit les âmes dans l'enfer après la mort, est une imitation de ce que les Juifs enseignent de l'ange saint Michel, qui présente les âmes devant le trône de Dieu. Le purgatoire même que les Juifs ont enseigné, se trouve dans les écrits des auteurs barbares, et dans ceux des Grecs et des Latins, soit dans le dogme de la métempsycose, par laquelle les âmes passant d'un corps dans un autre, sont purifiées et expiés, soit dans les différentes épreuves où ils font passer les âmes, avant de les introduire dans les îles fortunées, et dans les Champs-Elysées.

[1] *Diodor. Sicul. l.* I, *p.* 58. *seu* 82, 83, 86, 87. — [2] *Homer. Odyss. lib.* XI et XXIV. — [3] *Job*, XXVI, 5. — [4] *Virgil. Æneid.* VI. — [5] *Hesiod. Theogonia.* — [6] *Vide Tertull. Apolog. c.* 47. *Lactant. Instit. l.* VII, *c.* 20. *Vide Homer. Platon. Virgil.*

DISSERTATION

SUR L'ECCLÉSIASTE,

CONTENANT UNE ANALYSE SOMMAIRE DE CE LIVRE.

De tous les livres de l'Ecriture-Sainte, l'Ecclésiaste est peut-être le plus difficile, à ne considérer même que le sens littéral et immédiat. Les livres historiques sont sans contredit les plus faciles à entendre; le sens littéral en est communément très-clair. Les livres prophétiques sont plus difficiles; mais c'est principalement dans le sens mystérieux et profond, couvert sous le voile de la lettre; car on voit encore assez aisément dans les prophètes ce que signifie la lettre du texte; mais faut-il s'arrêter à ce premier sens? est-il même possible de s'y arrêter? et s'il est prouvé que ce premier sens est une énigme, quel sera le sens de cette énigme? Voilà la difficulté. Dans le livre de l'Ecclésiaste, c'est la lettre même qui devient difficile. Ce ne sont plus ici des récits ou des prédictions; ce sont des raisonnemens dont il n'est pas aisé de suivre le fil dans une langue très-concise, dont le génie est peu connu, et qui ne lie ses phrases que par un très-petit nombre de particules susceptibles de beaucoup de sens différens; ce sont même quelquefois des maximes qui semblent détachées les unes des autres, et qui néanmoins ont entre elles une liaison intime. La difficulté est donc ici de suivre le raisonnement de l'écrivain sacré; de bien saisir la liaison de ses phrases; en un mot, d'entendre la lettre même du texte. De là vient l'abus énorme que les libertins et les impies ont fait de ce livre divin, en attribuant à Salomon une morale épicurienne, à laquelle celui-ci oppose la morale la plus pure. Ils ont pris, ou ils ont voulu prendre, pour la doctrine de ce prince, les maximes voluptueuses qu'il combat; et ils se sont fermé les yeux sur les maximes saintes qu'il y oppose,

Au premier obstacle qu'il faut surmonter pour entrer dans le sens même littéral de l'Ecclésiaste, se joint ici une seconde difficulté qui lui est commune avec tous les autres livres de l'Ecriture; c'est celle qui naît des expressions du texte. Nous ne connoissons communément ce texte que par les versions; mais quelque parfaite que puisse être une version, peut-on jamais espérer qu'elle représente parfaitement le texte original? Pour bien saisir le sens d'un livre aussi difficile, il faut donc nécessairement remonter au texte primitif.

Il semble donc à propos de commencer cette Dissertation par quelques observations préliminaires sur les principales difficultés du texte, avant d'en venir à l'analyse de ce livre.

INSCRIPTION,

OU TITRE DU LIVRE.

Paroles *de l'Ecclésiaste*, *fils de David*, *roi d'Israël dans Jérusalem.* C'est en même temps et le titre et le premier verset de ce livre. Salomon se couvre ici sous un nom mystérieux ; mais l'Esprit de Dieu qui dirige sa plume, le désigne dans cet endroit même par trois caractères qui ne trouvent qu'en lui leur réunion. De Salomon est issue une longue suite de rois qui comme lui ont été *fils de David*, et comme lui ont régné *dans Jérusalem ;* mais aucun autre que lui n'a été comme lui *roi d'Israël dans Jérusalem.* Si cette dénomination de *roi d'Israël* manque ici dans l'hébreu, elle s'y trouve du moins au verset 12, et les Septante l'expriment dans l'un et dans l'autre verset ; elle est ici importante. Après la mort de Solomon, le royaume fut divisé ; d'un côté régnèrent les rois d'Israël, et de l'autre les rois de Juda. Ceux qui furent appelés *rois d'Israël,* ne régnèrent point dans Jérusalem ; et ceux qui régnèrent dans Jérusalem, furent nommés *rois de Juda.* Le seul donc qui ait été *roi d'Israël dans Jérusalem*, c'est Salomon. Le nom d'*Ecclésiaste* sous lequel il se trouve ici désigné, vient du grec, mais répond parfaitement au nom hébreu *Koheleth,* קהלת, qui est celui qu'il prend ici. *Koheleth* signifie en hébreu ce que signifie en grec Εκκλησιαστὴς, en latin *Ecclésiastes,* c'est-à-dire, un orateur qui parle en présence d'une nombreuse assemblée. Personne n'ignore que le mot *Ecclesia* signifie en grec toute assemblée, mais particulièrement celle qui forme le peuple de Dieu. Ce sont donc ici les paroles de Salomon inspiré de Dieu pour parler à toute l'assemblée du peuple du Seigneur. Chapitre 1.

Le discours qu'il va prononcer, peut se diviser en six sections principales.

PREMIÈRE SECTION.

Chapit. I. La première section de ce livre embrasse les deux premiers chapitres ; et comme ces deux chapitres peuvent se subdiviser chacun en deux paragraphes, on peut distinguer dans cette première section quatre objets. Salomon établit, 1° que tout est vanité dans ce bas monde, parce que tout passe ; 2° qu'il n'y a que vanité dans les actions et dans les pensées des hommes dépourvus de la vraie sagesse ; 3° que la recherche des plaisirs n'est que vanité, même dans l'homme le plus grand et le plus sage ; 4° que, quelque vains que paroissent aux yeux de l'insensé les travaux du sage, la sagesse néanmoins est l'unique source du vrai bonheur de l'homme.

§ I. Tout est vanité dans ce bas monde, parce que tout passe.

Salomon commence son discours par une exclamation très-simple, mais très-énergique ; elle renferme seule le précis de tout ce livre. *Vanité des vanités*, dit l'Ecclésiaste, *vanité des vanités* ; c'est-à-dire extrême vanité ; car comme dans le langage des Hébreux, l'expression de *cantique des cantiques* signifie le plus excellent et le plus sublime des cantiques ; de même, ces mots, *vanité des vanités*, signifient la plus grande vanité, l'extrême vanité. Mais que veut-il dire ? C'est que *tout est vanité*. Tout est vanité dans ce bas monde, excepté craindre Dieu, et garder ses commandemens ; car telle sera la fin de ce discours dont il faut rapprocher ainsi les deux extrémités, pour en bien saisir le sens.

I. *Tout est vanité*. Salomon le prouve, 1° par l'expérience de tous les hommes, 2° par sa propre expérience.

Par l'expérience de tous les hommes ; car *quel avantage l'homme retire-t-il* de tout le travail auquel il s'exerce sous le soleil ? Tous ses travaux sont vains, s'ils ne sont dirigés par la loi du Seigneur, et s'ils ont une autre fin que Dieu même, qui sera l'éternelle récompense de ceux qui auront gardé sa loi.

En effet, pourquoi ses travaux sont-ils vains ? Parce que l'homme passe : *Une génération s'en va et une autre vient.*

Tôt ou tard la mort met le dernier terme à nos travaux, et nous en ravit le fruit, s'ils n'ont eu pour objet que les biens terrestres. La génération qui nous suit, recueille ces biens qui nous échappent; mais elle-même passera comme nous, et ses travaux seront aussi vains que les nôtres. Cependant, au milieu de ces vicissitudes, *la terre demeure éternellement*; et par sa stabilité, elle nous invite à porter nos regards vers les biens immuables de l'éternité, seule digne de nos désirs et de nos espérances. Chapit. I.

II. Non-seulement les hommes passent; mais tout ce qui les environne passe comme eux; toute la nature est sujette à mille vicissitudes.

Premier exemple : Chaque jour *le soleil* se lève et se couche ; et après s'être couché, il retourne au lieu qui lui est destiné pour s'y lever de nouveau. Chaque année, du plus haut point de sa course dans les cieux, il descend vers le midi, puis il retourne et monte vers le nord.

Second exemple : *Le souffle du vent* tourne par différens circuits; et revient ensuite par les mêmes circuits, sans néanmoins suivre aucune course régulière.

Troisième exemple : Tous *les fleuves* vont à la mer, et cependant la mer ne s'emplit point; pourquoi? C'est que ces fleuves retournent au lieu d'où ils sont sortis, et vont y recommencer leur course.

Ainsi le ciel, l'air et les eaux, nous retracent sans cesse l'image des vicissitudes auxquelles nous sommes nous-mêmes sujets dans ce monde.

III. Non-seulement tout passe devant l'homme, mais tout passe pour l'homme; tout échappe à sa connoissance. *Toutes choses* dans ce bas monde, *sont pénibles* à l'homme. Plongé dans une ignorance profonde de toutes choses, elles sont pour lui l'objet d'un travail fatigant, lorsqu'il veut s'appliquer à les connoître, et s'il veut en parler, il ne peut y suffire; elles surpassent tout ce qu'il peut en dire. Cependant sa curiosité est insatiable. *L'œil de l'homme ne se rassasiera jamais de voir*, ni son oreille d'entendre. Et tout insatiable qu'elle est, elle laisse néanmoins échapper les connoissances qu'elle acquiert; d'où il arrive que tout lui paroît nouveau, tandis que rien ne l'est.

Car qu'est-ce qui a été dans les siècles passés, sinon ce qui sera encore dans les siècles à venir? Qu'est-ce qui s'est fait, sinon ce qui se fera? En sorte qu'il n'y a absolument *rien de nouveau sous le soleil*. L'univers est toujours sujet

Chapit. 1. aux mêmes vicissitudes; l'homme toujours sujet aux mêmes misères. Il n'y a rien dont on puisse dire : Voici quelque chose de nouveau; car cela a déjà été dans les siècles qui nous ont précédés. On y a toujours vu les races se succéder, et les passions désoler la terre.

Si quelque chose paroît nouveau, c'est qu'on oublie ce qui est passé. En effet *il ne reste plus aucune mémoire des faits* les plus anciens; il en sera de même des événemens à venir; il n'en restera plus de mémoire chez ceux qui existeront dans les temps postérieurs.

Ainsi *tout est vain* dans ce monde, parce que tout passe. Salomon va maintenant exposer ce qu'il a fait pour se convaincre encore plus parfaitement de la vanité de toutes les choses de ce monde par sa propre expérience.

§ II. Il n'y a que vanité dans les actions et les pensées des hommes dépourvus de la vraie sagesse.

Salomon reprend ici le titre de *Koheleth* ou *Ecclésiaste*, sous lequel il s'est d'abord désigné. En cette qualité il parle à tout le peuple de Dieu; il écrit pour tous ceux qui viendront après lui; c'est pourquoi il leur rappelle qu'il fut *roi d'Israël dans Jérusalem*. Quoiqu'il le soit lorsqu'il écrit, il en parle comme s'il ne l'étoit plus, parce qu'il écrit pour ceux qui viendront lorsqu'il ne le sera plus.

I. Il déclare donc que placé dans ce haut degré de grandeur et de puissance, il a d'abord appliqué *son cœur*, c'est-à-dire, dans le style des Hébreux, son esprit, à *rechercher* et examiner avec sagesse *tout ce qui se fait* sous le soleil; et il a reconnu que cette recherche et cette étude est une occupation pénible que Dieu a laissée aux hommes pour les humilier, s'ils ont assez de sagesse pour juger sainement de ce qu'ils voient.

Comment a-t-il reconnu cela? C'est qu'après avoir ainsi examiné tout ce qui se fait sous le soleil, il a vu, 1° que dans tout ce que l'homme fait, laissé à lui-même, il n'y a que vanité et affliction d'esprit. *Vanité :* Les biens qu'il poursuit lui échappent. *Affliction d'esprit :* Peines et travaux pour acquérir; soins et inquiétudes pour conserver ce qu'il a acquis; regrets et douleur lorsqu'il vient à le perdre. Il a vu, 2° que ce n'est partout dans l'homme que *perversités* qui ne peuvent se rectifier par les seules forces de la nature, et *défauts* auxquels l'homme ne peut par lui-même suppléer. Or, que peut-il y avoir de plus capable

d'affliger et d'humilier l'homme qu'une étude qui lui découvre ainsi l'étendue de ses misères? Chapit. I.

II. Après avoir ainsi éprouvé l'affliction d'esprit que cause à l'homme sage l'étude de tout ce qui se passe sous le soleil, Salomon est rentré dans lui-même, et considérant la sagesse dont Dieu l'avoit rempli, il s'est dit dans son cœur : Je suis devenu grand, et *j'ai surpassé en sagesse* tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem ; mon cœur s'est vu en possession de beaucoup de sagesse et de beaucoup de science.

En conséquence de cette grande sagesse et de cette grande science qui étoit en lui un don de Dieu, il a appliqué *son cœur*, c'est-à-dire son esprit, à *discerner la sagesse* et la science *d'avec* les erreurs et *la folie*. Il s'étoit d'abord appliqué à considérer les actions des hommes ; il s'applique maintenant à considérer leurs pensées ; il en juge par la sagesse et la science que Dieu lui a données ; et avec le secours de cette lumière surnaturelle, il discerne entre les pensées des hommes ce qui porte le caractère de la vraie sagesse et de la vraie science, d'avec ce qui porte le caractère de l'erreur et de la folie. Mais il reconnoît que cette étude même est encore le principe d'une nouvelle *affliction d'esprit.*

Pourquoi? C'est que plus on a de *sagesse*, plus on a de douleur d'en voir si peu parmi les hommes ; et que plus on a de *science*, plus on a de peine de voir parmi les hommes tant d'erreurs.

Ainsi l'étude des actions et des pensées des hommes est pour le sage une source de douleurs, parce qu'il ne voit qu'illusion et vanité dans leurs pensées et dans leurs actions, lorsque livrés aux ténèbres de leur esprit et à la dépravation de leur cœur, ils n'ont ni la science, ni la sagesse qui viennent de Dieu seul. C'est ici que finit le premier chapitre dans l'hébreu comme dans la Vulgate.

§ III. La recherche des plaisirs n'est que vanité, même dans l'homme le plus grand et le plus sage.

I. Salomon vient de considérer les actions et les pensées des hommes ; il va maintenant examiner leurs passions ; la plus forte et la plus générale est celle des *plaisirs* ; c'est la première qu'il va sonder. Il dit donc dans son cœur : Va, mon âme, *nage dans la joie*, et jouis des biens présens et sen- Chapit. II.

sibles; vois si tu trouveras ton bonheur dans les plaisirs de ce monde. Mais bientôt il reconnoît que dans la recherche des plaisirs, il n'y a que *vanité*. Il dit de ces ris qu'enfante la joie : A quoi servent-ils? Il dit de la joie qui fait naître ces ris : Que produit-elle? Quel avantage tirerai-je de cette joie et de ces ris? Le vain plaisir d'un instant qui m'échappe, et qui ne laisse absolument rien après lui.

II. Il ne se borne pas à ce premier essai; il a facilement reconnu que les plaisirs sensibles, seuls et par eux-mêmes, ne peuvent faire le bonheur de l'homme; mais ne pourroient-ils point du moins y contribuer? Il a donc résolu dans son cœur de faire une seconde tentative, différente de la première; c'est *d'allier la sagesse avec les plaisirs;* c'est de laisser ramper *sa chair,* c'est-à-dire, ses sens, *dans le vin,* c'est-à-dire, dans l'enivrement des délices de la terre, et d'élever en même temps *son cœur vers la sagesse* qui vient du ciel. Il s'est proposé d'allier la recherche des plaisirs avec l'étude de la sagesse, et de s'appliquer avec toute l'intelligence possible à considérer le fruit de l'une et l'autre recherche, jusqu'à ce qu'il vît par sa propre expérience en quoi consiste le bonheur des enfans des hommes ici-bas, et ce qu'ils doivent faire pour être heureux sous le soleil pendant tout le nombre des jours de leur vie.

Il a donc 1° entrepris de faire de *grands ouvrages* pour se procurer toutes les commodités de la vie. Il s'est bâti des maisons, et il s'est planté de vignes. Il s'est fait des jardins et des lieux de délices : il y a planté toutes sortes d'arbres fruitiers. Il s'est fait des réservoirs d'eaux pour arroser ses pépinières.

2° Il s'est acquis des *esclaves* de l'un et de l'autre sexe; et il en a eu des enfans nés à son service. Il a eu aussi beaucoup de *troupeaux* de gros et menu bétail; il en a eu plus que tous ceux qui ont été avant lui dans Jérusalem.

3° Il a fait encore des amas *d'argent et d'or.* Il a recueilli les richesses des rois que son père avoit vaincus, et les tributs des provinces qui lui étoient assujetties.

4° Il a rassemblé auprès de lui ce qu'il a pu trouver de plus habiles *musiciens* des deux sexes, et en un mot tout ce qui peut faire sur la terre *les délices des enfans des hommes.*

Il est donc devenu *grand* selon le monde, et il a surpassé tous ceux qui avoient été avant lui dans Jérusalem; il les a

surpassés par cet assemblage de tous les biens qui peuvent contribuer à rendre l'homme heureux sur la terre, s'il étoit possible qu'il pût trouver un bonheur véritable dans les biens sensibles; et au milieu de cette affluence de biens, il a toujours conservé *sa sagesse*, ce don de sagesse et d'intelligence qu'il avoit reçu de Dieu, et qu'il avoit résolu de cultiver.

Ainsi, en conduisant son cœur vers la sagesse, il a laissé ramper ses sens dans l'enivrement des délices de la vie pour éprouver par lui-même s'il y trouveroit son bonheur. Il n'a donc refusé à ses yeux rien de ce qu'ils lui ont demandé; il n'a interdit à son cœur aucune joie légitime; son cœur a joui de tout le plaisir qui pouvoit être le fruit de tous ses travaux; tout lui a réussi, tout a contribué à ses délices; et tel a été le partage qu'il a recueilli de tout ce qu'il avoit fait pour se procurer tous ces biens.

III. Mais ensuite il a porté ses regards, 1° sur *tous les ouvrages de ses mains*, sur toutes les peines qu'il s'étoit données pour faire toutes ces choses, pour se procurer tous ces biens; et il a reconnu que tout cela n'est que *vanité* en soi-même, et *affliction d'esprit* pour quiconque s'y attache: d'où il a conclu qu'il n'y a réellement *aucun avantage* solide pour les hommes dans la recherche des biens périssables dont ils peuvent jouir sous le soleil.

Il a porté ses regards, 2° vers *la sagesse et la science;* et il a renouvelé la comparaison qu'il en avoit déjà faite avec les erreurs et la folie des hommes; il a comparé la sagesse avec leur folie, et la science avec leurs erreurs; et il a reconnu leurs erreurs et leur folie, non-seulement par la lumière de la sagesse qu'il a reçue de Dieu, mais encore par sa propre expérience; car *quel est l'homme qui puisse*, non-seulement égaler, mais même *suivre un roi* aussi grand, un roi qui a été *comblé de gloire par son Créateur?* Or, si un roi si grand n'a trouvé dans la jouissance de tout ce qui fait les délices des hommes que vanité et affliction d'esprit, quelle est donc l'erreur des hommes qui croient trouver leur bonheur dans ces faux biens! quelle est la folie de ceux qui les recherchent et s'y reposent, comme si en effet ces biens périssables pouvoient les rendre heureux!

Après avoir ainsi considéré la sagesse, qui découvre la vanité de tous ces biens, et la folie de ceux qui néanmoins les recherchent, il a vu de ses propres yeux, il a connu par sa propre expérience, 1° que *la sagesse* de l'homme éclairé

de Dieu est *au-dessus de la folie* de l'homme livré à ses propres ténèbres, autant que *la lumière* est *au-dessus des ténèbres*.

Il a vu, 2° que *le sage*, vraiment sage, est *un homme qui a des yeux à la tête*, et qui voit où il doit mettre le pied, au lieu que *l'insensé* est *un homme* sans yeux, et *qui marche dans les ténèbres*.

Ainsi les plaisirs, même avec la sagesse, ne sont que vanité; la sagesse seule est digne de tous les désirs et de toutes les recherches de l'homme.

§ IV. Quelque vains que paroissent aux yeux de l'insensé les travaux du sage, la sagesse est néanmoins l'unique source du vrai bonheur de l'homme.

I. Salomon, ayant ainsi connu par sa propre expérience tout le prix de la sagesse, prévoit une objection que peut lui faire l'homme aveuglé par ses passions; c'est que *tous les mêmes accidens* arrivent également *à tous*, aux sages comme aux insensés.

Pour entrer mieux encore dans la pensée de celui qui pourroit lui faire cette objection, il se l'applique à lui-même. Il dit donc dans son cœur : Ce qui arrive à l'insensé, à tout homme dépourvu de la sagesse qui vient d'en haut, m'arrivera aussi à moi-même, quelque grande que soit la sagesse qui m'a été donnée de Dieu, quelque soin que j'aie pris de cultiver en moi ce don; *à quoi me servira donc* d'avoir été beaucoup plus sage que les autres? Salomon a raisonné sur cela dans son cœur, et, se prêtant au langage de l'insensé, il en a conclu avec lui qu'il n'y auroit donc encore que *vanité* dans la recherche et la possession de la sagesse même.

Mais l'insensé va encore plus loin; il pénètre jusque dans l'avenir, et il prétend que *la mémoire du sage ne subsistera pas plus que celle de l'insensé*; que l'un et l'autre tomberont dans un éternel oubli; pourquoi? Parce que, dit-il, les jours qui nous ont précédés sont déjà tous ensevelis dans l'oubli. Et ce qu'il faut du moins reconnoître avec l'insensé, c'est qu'il est certain que *le sage mourra comme l'insensé*; que tous les hommes, ceux qui sont doués de la vraie sagesse, comme ceux qui en sont dépourvus, subiront tous cette mort commune à tous les enfans du premier homme.

Salomon continue de se prêter au raisonnement de l'insensé; et à la vue de ces divers accidens qui enveloppent

sans aucune distinction le sage et celui qui ne l'est pas, il commence de *haïr sa propre vie*, parce qu'en effet, s'il n'y a rien à attendre après cette vie, comme le pense l'insensé, le sage est le plus misérable des hommes, lorsqu'il sacrifie tout à la recherche de la sagesse, en sorte qu'il n'y a pour lui que misère dans tout ce qui se fait sous le soleil; car alors tout est également *vanité* pour lui, jusqu'à la possession même de la sagesse, puisqu'elle ne le préserve pas de ces accidens; tout est pour lui *affliction d'esprit*, puisque la sagesse même, qu'il estimoit le plus grand des biens, ne peut le préserver d'aucun des maux de cette vie. Chapit. II.

II. Autre objection : C'est que non-seulement tous les travaux du sage seront inutiles pour lui, s'il n'y a rien après cette vie, mais ils ne seront peut-être pas même utiles à ceux auxquels il en laissera le fruit; en sorte qu'il aura travaillé peut-être aussi inutilement pour les autres que pour lui-même. Ainsi, en se prêtant toujours au raisonnement de l'insensé, Salomon commence de *haïr* non-seulement sa vie, mais encore *tous les travaux* dont il a été occupé sous le soleil, parce que la mort qu'il ne peut éviter l'obligera de *laisser* le fruit de *tous ses travaux* à celui qui lui succédera; *et qui sait si cet homme sera sage ou insensé*, s'il fera un bon ou mauvais usage des biens qui lui seront laissés? Cependant, ajoute Salomon, cet homme sera le maître de tous les travaux auxquels je me suis appliqué avec tant de travail et tant de sagesse sous le soleil; ce sera donc là encore une *vanité*.

III. Autre objection : Mes travaux pourront être utiles, mais à un homme qui en recueillera le fruit sans en avoir partagé avec moi la peine. Ceci donne lieu à Salomon de *revenir* à de nouvelles réflexions sur le sort que doivent avoir ses travaux après sa mort; et l'effet de ces réflexions est de replonger son cœur dans un nouveau découragement à la vue de tous les travaux auxquels il s'est occupé sous le soleil; car tel dont les travaux ont été dirigés par la sagesse, conduits avec intelligence et suivis d'un heureux succès, *laisse ces* mêmes *travaux* en partage à *un homme qui n'y a pas contribué :* ce sera donc encore là une vanité et un grand malheur, puisque ce sera s'être donné beaucoup de peine, sans autre fruit que de favoriser la paresse, qui est un des plus grands vices.

IV. Mais si les travaux même du sage sont ainsi vains, *que restera-t-il donc à l'homme* de tous ses travaux et de

l'affliction que son cœur éprouve au milieu des soins pénibles dont il est occupé sous le soleil? Quel avantage y trouvera-t-il? Ainsi, les objections même de l'insensé ramènent Salomon au principe qu'il avoit posé d'abord. Tous les travaux de l'homme sont inutiles, s'ils se bornent au bonheur de cette vie. Pourquoi? C'est que non-seulement cette vie est comme une vapeur qui passe, mais que dans sa durée même elle n'est remplie que de misères.

Car, 1° *tous les jours de l'homme* sont pour lui une source de *douleurs;* et il n'est point pour lui d'occupation dans cette vie, qui ne lui soit pénible; *jusque dans la nuit même,* son cœur, souvent troublé d'inquiétudes, ne peut goûter le repos; et c'est encore là une *vanité,* qu'après tous les travaux du jour, il cherche encore en vain le repos de la nuit.

2° Au milieu de tant de maux, *ce n'est point un bonheur pour l'homme de manger et boire,* de se livrer aux plaisirs des sens, et de faire jouir son âme de tout le fruit qu'il peut recueillir de ses travaux; tous ces biens ne le délivrent pas des misères qui en sont inséparables, et incessamment ils sont près de lui échapper; en sorte que, comme on l'a vu, Salomon, après avoir joui de tous ces biens autant qu'aucun homme puisse en jouir, n'y a trouvé que vanité et affliction d'esprit. Cependant ces biens sensibles sont *un don* que l'homme reçoit *de la main de Dieu;* Salomon le voit et le reconnoît; car qui pourroit, par exemple, manger et boire, non-seulement jouir des plaisirs des sens, mais avoir même les alimens les plus nécessaires au soutien de la vie, si on ne les recevoit de Dieu?

Mais en quoi consistera donc le vrai bonheur de l'homme, quelle en sera la source, et quels seront les hommes vraiment heureux autant que l'homme puisse l'être ici-bas? Voici la réponse à ces questions; et c'est la conclusion de cette première partie : *Dieu donne à qui il lui plaît la sagesse, la science et la joie;* la sagesse, qui est l'amour de la vertu; la science, qui en fait connoître les voies; et la joie pure, qui en est le fruit solide et durable, comme étant les prémices et l'avant-goût des biens de l'étetnité. Mais *quant au pécheur, Dieu lui laisse l'occupation pénible d'entasser et d'accumuler des biens* qui ne peuvent le suivre après cette vie, *et qu'il sera forcé de laisser à qui il plaira à Dieu.* Or, c'est là une grande *vanité* en soi-même, et un grand sujet de peine et *d'affliction d'esprit* pour celui qui,

ainsi destitué de la vraie sagesse, passe sa vie dans une occupation si vaine. Tout est donc ici-bas vanité et affliction d'esprit pour l'homme pécheur; en sorte qu'il n'y a de joie solide, de bonheur véritable que pour le sage. Ici finit le second chapitre et la première section. Chapit. II.

SECONDE SECTION.

Vanité *des vanités, tout est vanité*. Vanité dans les actions des hommes, vanité dans leurs pensées, vanité dans leurs plaisirs, vanité dans tous les travaux auxquels ils s'appliquent pour se rendre heureux ici-bas. Les seuls travaux du sage, quelque vains qu'ils paroissent aux yeux des insensés, peuvent lui être vraiment utiles, parce que la sagesse seule est la source du vrai bonheur de l'homme. C'est ce que Salomon nous a montré dans les deux chapitres qui forment la première section de ce livre.

La seconde contient les deux chapitres suivans, qui peuvent se subdiviser chacun en trois paragraphes. Il y aura donc, dans cette seconde section, six objets. Salomon répondant aux objections de l'insensé, 1° montre que chaque chose à son temps; 2° il établit que le temps viendra où Dieu jugera les hommes; 3° il en conclut qu'il est de la sagesse de l'homme de prévenir ce jugement, en s'appliquant à faire le bien. Il insinue ensuite, 4° que les injustices des hommes ne doivent pas détourner le sage de ses travaux; 5° que le sage, en travaillant, doit éviter l'écueil de l'avarice qui ne travaille que pour elle seule; 6° que son travail ne doit pas avoir pour fin la vaine recherche des grandeurs humaines.

§ I. Chaque chose a son temps.

Toutes choses arrivent maintenant également aux sages comme aux insensés; et de là l'insensé conclut que les travaux du sage même sont aussi vains que tous les autres; mais si maintenant tout paroît égal entre les insensés et les sages, c'est que tout a son temps et son moment; c'est que par une suite de ces vicissitudes qui nous environnent, il y a un temps marqué pour tout ce qu'il vous plaira de concevoir sous le ciel. Chapit. III.

Chapit. III.

Ainsi, 1° il y a pour les hommes, temps de naître, et temps de mourir; et de même dans les travaux, il y a temps de planter, et temps d'arracher ce qui est planté; c'est de quoi l'insensé se prévaut : Le sage, dit-il, mourra comme les autres.

Mais, 2° il y a, dans les jugemens de Dieu sur les hommes, temps de tuer, et temps de guérir (que celui qui lit entende bien ce qu'il lit); oui : il y a dans les décrets de Dieu, comme dans le commerce même des hommes, temps de détruire, et temps de rétablir. La mort du sage n'est pas sans ressource.

3° Il y a de même encore, dans le cours ordinaire de la vie des hommes, temps de pleurer, et temps de rire; et pour user de leur langage, pour emprunter les expressions même des plus voluptueux, il y a temps de gémir, et temps de danser. Les larmes du sage ne seront pas éternelles.

4° De même encore, dans les travaux de la campagne, il y a temps de laisser les pierres dans un champ où elles sont nuisibles, et temps de les ramasser et de les en séparer pour toujours (que celui qui lit entende bien encore ce qu'il lit); les insensés ne seront pas toujours mêlés et confondus avec les sages. Il y a pour ces hommes de chair et de sang, temps de s'embrasser, et temps d'être éloigné et privé de ces embrassemens. Les plaisirs de l'insensé ne dureront pas à perpétuité.

5° De même encore, parmi les hommes, il y a temps de chercher les biens vers lesquels ils soupirent, et temps de les perdre sans ressource. Qu'il est donc important de ne pas laisser échapper le temps de chercher les vrais biens! Il y a temps de garder ce que l'on chérit, et temps de rejeter ce que l'on méprise. Dieu garde maintenant le sage; mais le temps viendra où l'insensé sera rejeté.

6° De même il y a temps de déchirer, et temps de rejoindre : Dieu permet qu'il n'y ait sur la terre, que divisions parmi les hommes; mais le temps viendra où il réunira ses élus. Il y a temps de se taire, et temps de parler; Dieu se tait maintenant; mais le jour viendra où il parlera d'une voix terrible.

7° De même enfin, il y a temps d'aimer, et temps de haïr, Dieu maintenant aime ses ennemis même, et les invite à revenir à lui; mais s'ils persistent à mépriser sa voix, le temps viendra où il fera tomber sur eux tout le poids de sa juste haine. Il y a un temps de guerre, et un temps de paix; le

temps de la vie présente est pour le sage un temps de guerre, durant lequel il a sans cesse à combattre contre le monde et contre lui-même; mais le temps de la vie future sera pour lui le temps d'une paix parfaite. Chapit. III.

§ II. Le temps viendra où Dieu jugera les hommes.

Au milieu de ces vicissitudes, *que restera-t-il* donc *à l'homme actif* qui s'exerce aux travaux de cette vie, et quel fruit retirera-t-il de son travail? Salomon reprend ici pour la troisième fois la question qu'il a proposée dès le commencement. La première fois c'étoit pour montrer la vanité de l'homme destitué de la vraie sagesse. La seconde, c'étoit pour obliger l'insensé de convenir que si, comme il le prétend, les travaux même du sage sont vains, il est donc vrai que tous les travaux de l'homme sont vains. Maintenant il revient, pour montrer qu'elle différence il y a sur ce point entre les travaux du sage et les travaux de l'insensé; comment il est vrai que les travaux de l'insensé sont vains, tandis qu'il y a une récompense réservée pour les travaux du sage.

En effet, Salomon a vu toutes les pénibles occupations que Dieu a données aux enfans des hommes pour les humilier. Tous leurs travaux sont pénibles; et les peines qu'ils y éprouvent, sont bien humiliantes, s'ils étoient assez sages pour le comprendre.

Mais, quelque fâcheux que soit l'état présent de l'homme, cependant Dieu a tout fait de manière que tout ce qu'il a fait, est beau en son temps. C'est maintenant le temps d'humilier l'homme, et de l'assujettir à de pénibles travaux; il faut donc qu'il y soit assujetti; la récompense du sage est réservée pour un autre temps. Mais c'est ce que l'insensé ne comprend pas; car Dieu a livré l'univers entier au cœur des enfans des hommes; il a laissé à leur esprit le soin pénible d'étudier ce qui s'y passe; de manière cependant que l'homme borné dans ses vues, ne peut par lui-même parvenir à trouver tout ce que Dieu a fait depuis le commencement et tout ce qu'il continuera de faire jusqu'à la fin. Les œuvres de Dieu surpassent infiniment les recherches de l'homme; et voilà pourquoi, tant que l'homme est livré à son propre esprit, il ne comprend rien à la conduite de la divine Providence; c'est une énigme pour l'insensé.

Au milieu de cette obscurité, sous laquelle Dieu se cache aux yeux des enfans des hommes, Salomon, éclairé par la

Chapit. III. lumière de la sagesse, a reconnu 1° qu'il n'y a point d'autre bonheur pour eux en cette vie, que de mettre toute leur joie à faire le bien, sans en attendre d'autre récompense que celle qu'ils recevront dans son temps après cette vie.

Il est vrai que tout homme qui mange et qui boit, et qui jouit des biens sensibles qui sont dans cette vie le fruit de son travail, reçoit cela de la main de Dieu; ces biens sont en effet un don de Dieu, mais incapable de satisfaire le cœur de l'homme.

Salomon a reconnu 2° que comme il y a une providence générale de Dieu sur toutes les créatures, il y a de même une providence particulière de Dieu sur ses élus. Il a connu que tout ce que Dieu a fait dans cet univers, subsistera dans tous les siècles, sans que l'on y puisse rien ajouter, ni en rien retrancher; et il a compris que Dieu a fait toutes ces créatures pour se faire craindre des hommes, en leur manifestant son souverain pouvoir.

Qu'est-ce qui a déjà été dans les siècles passés? C'est ce qui sera dans les siècles futurs; et ce qui sera dans les siècles futurs, a déjà été dans les siècles passés. Ainsi Dieu veille à la conservation de ses ouvrages; mais ils ne veille pas moins à la conservation de ceux qui lui sont fidèles; et le temps viendra où il recherchera et vengera les justes qui sont maintenant exposés à la persécution des méchans.

Car Salomon a vu encore sous le soleil un grand sujet d'affliction pour l'homme sage; il a vu l'impiété dans le lieu où doit régner la droiture du jugement; il a vu l'iniquité assise dans le tribunal d'où la justice doit prononcer ses arrêts.

A la vue de ce triste renversement, Salomon a dit dans son cœur : Dieu jugera le juste et l'impie; non, ce désordre ne subsistera pas toujours; pourquoi? C'est que, comme nous l'avons remarqué d'abord, chaque chose aura son temps; tout l'annonce, et la suite des événemens nous le confirmera. C'est maintenant le temps de l'impiété et de l'iniquité; mais viendra le temps de Dieu, le temps de la justice et du jugement, et là, Dieu prononcera sur toutes les œuvres des hommes. Il jugera le juste et l'impie, en rendant à chacun selon ses œuvres.

§ III. Il est de la sagesse de l'homme de prévenir ce jugement.

Ici Salomon continuant de répondre à l'objection de l'insensé, lui permet de la pousser encore plus loin. Non-

seulement le sage meurt comme l'insensé, mais généralement l'homme meurt comme la bête. Sur cela Salomon a donc encore dit dans son cœur, en considérant les enfans des hommes dans l'état de misère où ils sont tombés depuis qu'en punition du péché de leur premier père, Dieu les a rejetés de devant sa face et les a condamnés à la mort, dont il les avoit menacés en la personne du premier homme ; il a dit qu'en effet, à n'en juger que par la simple vue, la bête leur est semblable. Chapit. III.

Car ce qui arrive aux hommes, à n'en juger que par ce qui frappe les sens, est ce qui arrive aussi à la bête ; l'homme et la bête éprouvent les mêmes accidens dans cette vie ; comme l'un meurt, ainsi meurt l'autre ; et il semble qu'un même souffle les anime tous également, les hommes comme les bêtes. Quel avantage l'homme aura-t-il donc sur la bête ? Rien, selon l'insensé ; mais tout est également vanité pour l'homme même le plus sage.

Pourquoi ? C'est que tout généralement, le sage comme l'insensé, l'homme comme la bête, tout va au même lieu, tout tend au même terme. Toutes ces créatures, hommes ou bêtes, sont également tirées de la poussière, et retournent également toutes en poussière. Voilà ce que nos yeux voient.

Et qui est-ce qui pourroit pénétrer au-delà ? Qui sait si l'âme des enfans des hommes monte en haut pour y être jugée de Dieu, et si l'âme des bêtes descend en bas pour s'y anéantir avec leur corps dans la poussière ? Voilà l'objection de l'insensé, portée aussi loin qu'il puisse l'étendre.

Et vis-à-vis de cette objection même, j'ai vu, dit Salomon, 1° qu'il n'y a point d'autre bien pour l'homme ici-bas que de trouver sa joie dans ses œuvres : ce n'est ni de boire, ni de manger, ni de jouir du fruit de ses travaux, mais de mettre sa joie à faire le bien pendant sa vie, afin de n'avoir rien à craindre quand viendra le temps où Dieu, jugeant le juste et l'impie, rendra à chacun selon ses œuvres. J'ai vu, 2° que voilà certainement le partage de l'homme dans ce bas monde, malgré toutes les objections de l'insensé. Pourquoi ? C'est que dans le doute même, s'il pouvoit y en avoir sur cet objet, ce seroit toujours le parti le plus sûr ; car qui amenera l'homme au point de voir ce qui sera après lui, ce qui lui arrivera après sa mort ? Vous prétendez qu'il sera anéanti, et qu'après sa mort, il n'y aura rien pour lui ni contre lui. Mais si cela n'est pas, où en serez-vous ? Nous ne pouvons, ni vous, ni moi, pénétrer

Chapit. III. actuellement au-delà du voile qui nous cache ce qui nous arrivera après la mort; mais si vous doutez de ce que la sagesse qui m'est donnée d'en haut m'en découvre, du moins convenez que le parti le plus sûr est de prévenir le danger de cet avenir, en s'appliquant avec le sage à faire le bien. Ici finit le chapitre III.

§ IV. Les injustices des hommes ne doivent pas détourner le sage de ses travaux.

Chapit. IV. Le partage de l'homme est donc de trouver sa joie dans ses œuvres, de mettre sa joie à faire le bien; mais cette joie sera souvent traversée dans cette vie par les injustices des hommes. Salomon revient donc ici à une nouvelle réflexion; il a vu toutes les oppressions qui se font sous le soleil; il a vu d'un côté les larmes de ceux qui sont opprimés, sans qu'il y ait personne qui les console; et de l'autre la force dans la main de ceux qui les oppriment, sans qu'il y ait personne qui réprime ceux-ci.

Ces violences ont affligé son cœur, et il a félicité les morts plus que les vivans; il a regardé les morts comme plus heureux d'être morts, que les vivans ne sont heureux d'être vivans, parce que les morts sont enfin soustraits à ces violences auxquelles les vivans demeurent exposés, et qui sont pour eux une épreuve au milieu de laquelle ils succomberoient, si Dieu ne les consoloit lui-même ou n'arrêtoit lui-même la main de l'homme qui les frappe.

Il va plus loin, et il déclare que celui qui n'a point encore été, qui n'est point encore sorti du sein de sa mère, est plus heureux que les vivans et les morts. Pourquoi? Parce qu'il n'a point vu tout le mal qui se fait sous le soleil, le mal auquel se sont vus exposés ceux qui sont morts, et auquel se voient exposés ceux qui vivent.

Non-seulement les foibles et les petits sont exposés à l'oppression des puissans et des grands; mais ceux même qui, réussisant dans leurs entreprises, paroissent plus heureux, se trouvent exposés à l'envie de leurs égaux et de leurs inférieurs. Salomon a vu non-seulement les oppressions qui se font sur la terre, mais encore tous les travaux des hommes sur la terre et tous les succès de leurs travaux; il a reconnu que ces succès même ne font qu'attirer sur l'homme l'envie de son prochain; et il observe que c'est encore là une vanité et un nouveau sujet d'affliction d'esprit. On croit trouver son

bonheur dans le succès dont on jouit, et ce bonheur est traversé par l'envie qu'on éprouve.

L'insensé en conclut qu'il est inutile de travailler ; il croise ses mains, et consume sa chair dans l'indigence, qui est le fruit de son oisiveté. Il dit que plein le creux de la main avec le repos vaut mieux que plein les deux poings avec travail et affliction d'esprit.

Mais c'est un insensé qui raisonne ainsi : les leçons de la sagesse sont donc fort différentes. Elle apprend à l'homme qu'il est condamné au travail, et l'affliction d'esprit qui est inséparable de ce travail ne doit point y faire renoncer l'homme, parce qu'en y renonçant, il tombe dans une indigence et une misère encore plus affligeante et plus pénible que le travail même.

§ V. Le sage, en travaillant, doit éviter l'écueil de l'avarice qui ne travaille que pour elle seule.

Salomon jette encore un regard sur les travaux des hommes, et il voit une autre vanité sous le soleil. Là c'étoit un homme paresseux consumé par l'indigence; ici c'étoit un homme actif consumé par l'avarice. Là c'étoit un homme exposé à l'envie des autres; ici c'est un homme qui s'envie à lui-même ses propres biens.

C'est un homme qui, n'ayant personne avec lui ni après lui, ne travaille que pour lui seul. Il est seul et sans second; il n'a ni enfant ni frère qui puisse recueillir son héritage; et cependant il ne met point de bornes à ses travaux. Son œil ne se rassasie point de richesses; il accumule dans sa maison les biens qui sont le fruit de ses peines ; et jamais il ne se dit à lui-même : Pour qui est-ce que je travaille, et pour qui privé-je mon âme des biens dont elle pourroit faire un usage légitime? C'est encore là une occupation aussi vaine que pénible; cet homme s'épuise en travaux, et il ne laisse après lui aucun héritier à qui ses travaux puissent être utiles.

Non, il n'est pas bon à l'homme d'être ainsi seul et de ne s'occuper que de lui seul ; l'homme est fait pour vivre en société; il vaut donc beaucoup mieux être au moins deux ensemble que d'être seul, parce qu'alors, s'aidant mutuellement par leurs travaux, ces deux hommes y trouvent une bonne récompense dès cette vie même.

Car, 1° s'ils viennent à tomber, l'un relève l'autre; s'ils

Chapit. IV. font quelque faute, s'ils réussissent mal, l'un vient au secours de l'autre, et répare ses fautes ou ses pertes. Mais malheur à l'homme qui est seul, parce que s'il tombe, il n'a point de second qui le relève; personne ne pense à le secourir.

2° Si deux hommes couchent ensemble, ils s'échauffent l'un l'autre; mais celui qui est seul, comment s'échauffera-t-il? Deux hommes qui travaillent ensemble se donnent de l'émulation; mais celui qui est seul n'a personne qui le tire de sa langueur.

3° Si quelqu'un a prévalu contre un seul, deux lui résisteront; et c'est ainsi qu'un triple lien ne sera pas sitôt rompu; c'est ainsi que s'il est bon d'être deux, il est encore plus avantageux d'être trois; c'est ainsi que le sage, dans tous ses travaux, doit avoir en vue l'utilité.

Mais en évitant l'écueil de l'avarice qui ne travaille que pour elle seule, il faut également éviter l'écueil de l'ambition, qui, en se rendant utile aux autres, ne cherche qu'à dominer sur eux. Les grandeurs humaines ne sont pas moins vaines que les richesses terrestres.

§ VI. Le travail du sage ne doit pas avoir pour fin la vaine recherche des grandeurs humaines.

Un enfant pauvre, mais sage, vaut mieux qu'un roi d'un âge mur ou même avancé, mais qui est dépourvu de sagesse, et qui ne sait plus recevoir les sages avis qu'on pourroit lui donner. Rien n'est donc plus vain que les grandeurs humaines, destituées de la vraie sagesse.

On y parvient quelquefois contre toute espérance; et quelquefois on en est dépouillé, lorsqu'on n'avoit nul sujet de s'y attendre. Ainsi, tel sort de la prison pour régner; c'est ce que l'on a vu dans Joseph; et tel qui est né roi tombe dans la pauvreté: c'est ce que l'on a vu dans Job; car il paroit que le livre de Job est plus ancien que ceux de Salomon; et ceci même pourroit le confirmer. Ces deux allusions aux livres de Moïse et de Job sont assez frappantes pour donner lieu de croire que Salomon les avoit en vue.

A ces deux exemples des vicissitudes d'abaissement et d'élévation qu'éprouvent les hommes dans ce monde, Salomon en joint un troisième, qu'il dit avoir vu: il paroît que c'est celui d'Absalom. Il a donc vu tous les hommes qui marchent sous le soleil s'attacher à celui qui tenoit

le second rang après le roi, et qui sembloit devoir lui succéder en son temps et en son lieu. Un peuple infini se rangea sous son obéissance, et marcha devant lui au combat; mais ceux qui sont demeurés après lui, et qui lui ont survécu, n'ont pas trouvé en lui un sujet de joie; ils ont été réduits à pleurer sa défaite, et à se reprocher à eux-mêmes la témérité de leur démarche. Ainsi, tout cet éclat des grandeurs humaines n'est que vanité et affliction d'esprit.

Le sage, en s'appliquant au travail, ne doit donc rechercher ni les richesses terrestres, ni les grandeurs humaines, mais uniquement se proposer de se soumettre à l'ordre de la justice divine, qui a condamné l'homme pécheur au travail.

Jusqu'ici Salomon a donné des instructions; maintenant il va donner des avis. Son style change, il n'a point encore adressé la parole à ceux qu'il instruit; mais maintenant il va s'adresser personnellement à eux. Ce changement de style se fait ainsi remarquer dans le dernier verset du chapitre IV, qui par cette raison se lie plus particulièrement avec le chapitre V, et devient ainsi le commencement de la troisième section de ce livre.

TROISIÈME SECTION.

Vanité *des vanités, et tout est vanité* dans ce bas monde : de là l'insensé conclut que les travaux même du sage sont vains, parce qu'ils n'ont pas dans ce monde un succès plus heureux que ceux de l'homme qui est destitué de sagesse. Mais l'Ecclésiaste a répondu que si le sage n'est pas heureux dans ce monde, c'est que sa récompense est réservée pour un autre temps; il a fait remarquer que chaque chose a son temps; il a soutenu que le temps viendra où Dieu jugera les hommes, et rendra à chacun selon ses œuvres; il en a conclu qu'il est de la sagesse de l'homme de prévenir ce jugement, en s'appliquant à faire le bien sans être détourné de ses travaux par l'injustice des hommes, et sans avoir pour fin ni l'acquisition des richesses terrestres, ni la recherche des grandeurs humaines, parce que tout est vanité, soit dans le succès des travaux,

Chapit. IV. qui souvent sont traversés par l'injustice des hommes, soit dans les richesses terrestres, dont l'œil de l'homme est insatiable, soit dans les grandeurs humaines, sujettes aux plus étonnantes vicissitudes. C'est ce que Salomon a exposé dans les chapitres III et IV, qui forment la seconde section de ce livre.

La troisième contient les chapitres V et VI, ou plutôt elle commence au dernier verset du chapitre IV, et s'étend jusqu'au verset qui se trouve être en même temps le dernier du chapitre VI dans l'hébreu, et le premier du chapitre VII dans la Vulgate. Le chapitre V peut se trouver en trois paragraphes, et le chapitre VI en deux. Cette troisième section renfermera donc ainsi cinq objets : Salomon y montre, 1° la vanité de l'hypocrisie et le caractère de la vraie piété. 2° Il fait voir les motifs solides qui doivent nous porter à ne point craindre les injustices des hommes, et à ne point aimer les richesses. 3° Il montre à quoi se réduit ici-bas le prétendu bonheur de l'homme charnel. 4° Il fait remarquer que tôt ou tard l'homme sensuel sera privé de ce prétendu bonheur. 5° Il en conclut que le sage, dans l'indigence même, est beaucoup plus heureux que l'insensé au milieu des plus grandes richesses.

§ I. Vanité de l'hypocrisie. Caractère de la vraie pitié.

Salomon, après avoir proposé dans les quatre premiers chapitres quelques instructions générales, commence de donner ici des avis particuliers à ceux pour lesquels il parle. Pour les prémunir d'abord contre la vanité de l'hypocrisie, il les avertit, 1° de *garder leur pied* lorsqu'ils vont à la maison de Dieu, c'est-à-dire de bien prendre garde pourquoi ils y vont, se souvenant qu'il faut en approcher comme les justes *pour écouter* la loi de Dieu, et s'y rendre dociles, et non comme les insensés, qui viennent y offrir à Dieu des sacrifices, sans se mettre en peine de faire le bien que sa loi prescrit. Il déclare que *l'obéissance* à la loi de Dieu vaut infiniment mieux que de tels sacrifices, offerts par des hommes qui ne savent pas faire le bien.

Chapit. V. Il avertit ses auditeurs, 2° de ne pas permettre qu'étant entrés dans la maison de Dieu, leur *bouche*, par une précipitation indiscrète, se répande en des vœux téméraires; de ne pas souffrir que leur *cœur* soit prompt à proférer devant Dieu des paroles d'engagement, qui ajoutent de nouvelles

obligations à celles que la loi de Dieu leur prescrit. Pourquoi? C'est, 1° que *Dieu est dans le ciel,* infiniment élevé au-dessus de vous, et aussi puissant qu'il est élevé; 2° que *vous êtes sur la terre,* infiniment au-dessous de Dieu, et aussi dépendant de lui que vous lui êtes inférieur : de là concluez que vous devez parler peu devant lui, quand il s'agit de contracter de nouveaux engagemens en sa présence; car comme *l'illusion des songes* se trouve principalement au milieu de la multitude des soins qui remplissent l'imagination de mille traces, ainsi *la voix de l'insensé* se trouve communément dans la multitude des paroles que profère un cœur téméraire, une bouche indiscrète.

Troisième avis : C'est que lorsque enfin vous avez fait à Dieu *un vœu,* vous ne devez point tarder à vous en acquitter, parce que Dieu ne met point son affection en des insensés qui négligent d'exécuter ce qu'ils lui ont promis. Vous donc ayez soin d'accomplir ce que vous avez promis; accomplissez-le sans délai, et avec une exacte fidélité, parce qu'il vaudroit mieux que vous ne fissiez point de vœux, que d'en faire et ne les point accomplir.

Quatrième avis : Ne cherchez point de vains prétextes pour vous dispenser d'exécuter vos promesses. Ne livrez point votre bouche à de vaines excuses qui ne serviroient qu'à faire tomber sur votre propre chair la peine du péché dont vous vous rendriez coupable en manquant à vos engagemens. Ne dites point devant Dieu, ou devant le prêtre qui est l'ange du Seigneur : *C'est une méprise;* je n'y avois point assez réfléchi; je n'avois point prévu les obstacles qui m'empêchent d'exécuter ce que j'ai promis. Ne parlez point ainsi, de peur que Dieu courroucé à cause de la parole téméraire de votre engagement présomptueux, ne détruise tous les ouvrages de vos mains, ne renverse toutes vos entreprises, et n'efface de son souvenir toutes les œuvres de justice que vous pourriez avoir faites; car comme il y a beaucoup de *vanité* dans les *songes,* il y a aussi beaucoup de vanité dans les *paroles.* Tout ce que vous pourriez dire pour justifier un engagement téméraire, ne le justifieroit pas; ce ne seroit que paroles vaines, incapables de fléchir la colère du Seigneur.

Concluez donc que même dans les pratiques extérieures de la religion, tout est vain, si la crainte du Seigneur n'est l'âme du culte qu'on lui rend; qu'ainsi le premier de tous

Chapit. v. vos devoirs c'est de *craindre Dieu*. La crainte du Seigneur est le caractère de la vraie piété.

§ II. Ne point craindre les injustices des hommes. Ne point aimer les richesses.

L'obligation de craindre Dieu ramène Salomon aux injustices qui se commettent sur la terre, et qui souvent font naître dans les cœurs la crainte des hommes opposée à la crainte de Dieu. Si donc vous voyez dans une province *l'oppression du pauvre* et le renversement des jugemens et de la justice, que cela ne vous épouvante point et ne vous trouble point. Pourquoi ? C'est, 1° que *celui qui est élevé* pour veiller sur les autres, en a lui-même *un autre plus élevé* qui veille sur lui, et auquel vous pouvez recourir, si le premier ne vous rend pas la justice qui vous est due ; c'est, 2° que ceux-là en ont encore *d'autres plus élevés* au-dessus d'eux, et qui ont le pouvoir en main pour réformer leurs jugemens, s'ils y blessent les règles de l'équité ; c'est, 3° que ceux-ci même ont encore au-dessus d'eux *le roi qui domine sur tout le pays*, et qui est le premier juge de son peuple, ayant reçu de Dieu le pouvoir souverain pour rendre justice à tous ceux qui sont opprimés ; enfin c'est que le roi même est assujetti au *Tout-Puissant*, de qui seul il tient son pouvoir. D'où vous devez conclure que toute injustice sera réformée et vengée, soit dans le siècle présent par ceux qui exercent l'autorité des rois, ou par les rois même, soit au dernier jour par le Tout-Puissant, à qui les rois même sont comptables de leur administration. Apprenez donc à ne point craindre l'injustice des hommes ; apprenez à ne craindre que Dieu.

Le pauvre est celui qui se voit plus souvent exposé à l'oppression ; et c'est ce qui donne lieu à l'insensé de rechercher et d'aimer les richesses ; mais il n'y trouvera pas le bonheur qu'il cherche ; car, 1° celui *qui aime l'argent*, ne peut s'en rassassier ; et qui est-ce qui aimant les richesses, recueille le fruit qu'il en espéroit ? C'est donc encore là une grande vanité d'aimer des richesses dont on ne peut jamais être rassasié, et des biens dont on ne recueillera jamais tout le fruit que l'on désire.

2° Où il y a *beaucoup de bien*, il y a aussi beaucoup de personnes pour le manger ; de quoi sert-il donc à celui qui le possède, sinon qu'il se repaît du plaisir de le voir de ses yeux, mais sans pouvoir s'en rassasier ?

3° Le sommeil est doux au serviteur qui travaille aux gages de son maître, soit qu'il ait peu ou beaucoup mangé; les travaux qu'il essuie lui font goûter la douceur du repos; mais *le riche*, après avoir satisfait ses désirs par l'abondance et la diversité des mets dont il fait couvrir sa table, ne peut dormir tranquille; les excès auxquels il se livre, altèrent son tempérament, et lui ôtent le sommeil.

4° Il y a encore à cet égard une autre misère bien fâcheuse que Salamon a vue sous le soleil; ce sont *des richesses* qui n'ont été *conservées* que *pour le tourment de celui qui les possède*, et qui se consume de soins pour les conserver; en sorte qu'il a la douleur de voir périr toutes ces richesses, au milieu même des occupations pénibles que lui donne le soin qu'il prend pour les conserver; et malgré tous ses soins et ses travaux, le fils qu'il a mis au monde, sera réduit à la dernière pauvreté.

5° Non-seulement il voit périr ses richesses, mais il s'en voit tôt ou tard entièrement dépouillé; en sorte que *comme il est sorti nu du sein de sa mère*, il retournera de même nu dans le sein de la terre, et s'en ira comme il est venu, sans rien emporter avec lui du fruit de tout le travail qui a passé par ses mains. C'est là sans doute encore une misère bien déplorable: *Il s'en retournera absolument comme il est venu;* et de quoi lui servira-t-il d'avoir tant travaillé, puisqu'il a travaillé en vain? Quel fruit retirera-t-il de ses travaux? Nul autre que la douleur de perdre ce qui lui a tant coûté. Ainsi du moment où il verra périr sous ses yeux les biens qu'il avoit acquis, tous ses jours se passeront dans les ténèbres, c'est-à-dire, dans le deuil et dans beaucoup de chagrins, dans des peines et des afflictions qui le conduiront jusqu'au tombeau. Voilà le fruit qu'il peut attendre de l'empressement avec lequel il recherche les biens de ce monde.

§ III. A quoi se réduit ici-bas le prétendu bonheur de l'homme charnel.

Mais si c'est un malheur de perdre le fruit de ses travaux, c'est donc en quelque sorte un bonheur d'en jouir. C'est pourquoi Salomon conclut de tout ceci, que *ce qu'il a trouvé de bon et d'agréable* pour l'homme en cette vie, c'est qu'il mange et qu'il boive, c'est-à-dire, qu'il jouisse du fruit de tous les travaux qu'il supporte sous le soleil pendant les jours que Dieu lui a donnés pour la durée de

Chapit. v. sa vie; car c'est là *son partage* le plus heureux au jugement des sens dans ce bas monde.

En effet quand Dieu a donné à un homme des richesses et des amas de biens, et qu'il lui donne de plus le pouvoir d'en manger, c'est-à-dire, de jouir de son partage, et de recueillir avec joie le fruit de ses travaux, cela même est un *don de Dieu.* Salomon l'a déjà remarqué; mais en même temps il a fait observer que ce n'est pas toutefois le vrai bien de l'homme; et c'est ce qu'il confirme ici en observant que quoique ce partage soit avantageux à l'homme, cependant *il ne se souviendra pas beaucoup des jours de sa vie*; il n'en conservera pas long-temps le souvenir, parce que tôt ou tard Dieu viendra troubler la joie du cœur de cet homme, par les maux dont il l'affligera; car les maux présens font aisément oublier les biens passés. Ici finit le cinquième chapitre.

§ IV. Tôt ou tard l'homme sensuel sera privé de son prétendu bonheur.

Chapit. vi. Salomon va donner quelques exemples de ces maux dont Dieu afflige l'homme charnel, et qui font perdre à cet insensé jusqu'au souvenir même des biens dans lesquels il mettoit la joie de son cœur; car il *y a un mal* que Salomon a vu sous le soleil, et qui tombe fréquemment sur l'homme; c'est qu'il y a tel homme à qui Dieu a donné *des richesses*, *des biens et de la gloire*, et auquel il ne manque rien de tout ce qu'on peut désirer pour le bonheur de cette vie; mais Dieu ne lui donne point le pouvoir d'en jouir, et il arrivera qu'*un étranger dévorera tout* ce que cet homme avoit ainsi paisiblement amassé; c'est là une vanité et une grande misère.

En effet, 1° quand cet homme auroit eu *cent enfans* par lesquels sa mémoire se conserveroit pendant long-temps sur la terre; quand il auroit lui-même vécu *un grand nombre d'années;* si après cette longue suite de jours et d'années, un étranger lui enlève tout, en sorte que *n'ayant point été rassasié de biens* pendant sa vie, il soit même *privé de la sépulture,* on peut dire qu'un *avorton* est plus heureux que lui. Il est vrai que c'est en vain que cet avorton est venu au monde, car il est retourné aussitôt dans les ténèbres, et son nom sera enseveli dans l'oubli; en un mot, il n'a point vu le soleil, et il ne l'a point connu; cependant il a eu *plus de repos* que cet homme; il n'a eu nulle part

aux adversités de cette vie, qui ont fait le tourment de cet homme à la fin de ses jours.

2° Quand cet homme avroit vécu *deux mille ans*, et que pendant cette longue suite d'années, il auroit *joui des biens* de ce monde sans aucun trouble, que lui en restera-t-il ? Tous ne vont-ils pas au même lieu ? Et là ne seront-ils pas tous également dépouillés des biens de cette vie ? Concevez donc que quand tout le travail de l'homme seroit *pour sa bouche ;* c'est-à-dire, quand il jouiroit ici-bas de tout le fruit de ses travaux, *son âme* toutefois ne s'en trouvera point encore rassasiée, lorsqu'il sera arrivé à ce dernier moment où tous sont également dépouillés de leurs biens, pour aller en ce lieu où leurs biens ne les suivront pas.

§ V. Le sage dans son indigence même est beaucoup plus heureux que les insensés au milieu des plus grandes richesses.

C'est donc une vraie folie de rechercher son bonheur dans la jouissance d'un bien passager dont tôt ou tard nous serons dépouillés, pour être plongés dans un malheur qui nous fera perdre le souvenir même de ces biens frivoles dont nous avons joui pendant la vie. Combien donc *le sage* n'a-t-il pas d'avantage sur l'insensé ? et combien *le pauvre* même n'en a-t-il pas sur ce riche dépouillé, si dans son indigence il a le don précieux de la sagesse ? car alors *il sait aller à la vie*, mais à une vie bien différente de celle par laquelle il passe ; il sait marcher droit vers la terre des vivans, où il trouvera un bonheur solide et permanent qui le dédommagera de toutes les peines et de toutes les misères de la vie présente.

Il est vrai qu'il vaut mieux *voir de ses yeux, que promener son âme ;* c'est-à-dire, qu'il vaut mieux posséder et jouir, que désirer et chercher ; mais cette possession et cette juissance même n'est dans cette vie qu'une *vanité*, parce qu'elle ne dure pas ; et une *peine d'esprit*, parce qu'il faut travailler sans cesse pour en éloigner la perte, qui toutefois est inévitable.

En vain l'homme charnel se plaindroit-il de ce que les biens de cette vie ne sont pour lui que vanité et affliction d'esprit. Il doit se rappeler à son origine, ce qu'il est et d'où il vient. *Tout homme qui existera*, est déjà connu de Dieu par son nom avant qu'il existe ; il est manifeste que ce n'est *qu'un homme*, c'est-à-dire, selon l'énergie du texte

original, un foible mortel tiré du limon de la terre; il est manifeste que cet homme qui a reçu de Dieu l'être, ne peut contester avec son Créateur infiniment plus puissant que lui.

Mais il y a dans ses murmures une abondance de paroles qui ne fait qu'augmenter la vanité dont il se plaint. En effet quel avantage lui reviendra-t-il de toutes ses plaintes? Il se plaint des peines qu'il éprouve dans cette vie; mais *qui sait*
Chapit. VII. *ce qui est bon à l'homme en cette vie,* pendant les jours de cette vie si vaine qui passent comme l'ombre? Qui peut mieux en juger que Dieu qui lui dit de ne chercher son bonheur que dans la sagesse? Il se plaint de la brièveté de ses jours; mais *qui lui découvrira ce qui doit être après lui* sous le soleil? Peut-il savoir si les jours dont il sera privé, seront plus heureux que ceux qui lui ont été donnés?

Non; ce n'est point sous le soleil qu'il faut chercher un bonheur parfait; ce n'est que dans la terre des vivans vers laquelle tend le sage, qui dès lors est heureux dans son indigence même, autant qu'il peut l'être sur la terre.

On vient de voir comment l'hébreu joint à la fin du chapitre VI le verset qui commence le chapitre VII selon la Vulgate; ce verset termine la troisième section.

QUATRIÈME SECTION.

Vanité *des vanités, et tout est vanité* sur la terre, excepté craindre Dieu et garder ses commandemens; en sorte que les pratiques extérieures de la religion ne sont aussi elles-mêmes que vanité, si la crainte du Seigneur n'en est l'âme. Craignez Dieu et ne craignez point les injustices des hommes. Ne cherchez point la source de votre bonheur dans les richesses, vous n'y trouveriez que vanité et misère. L'homme charnel peut y trouver un bien présent, et ce bien est un don de Dieu; mais il n'est pas durable; tôt ou tard l'homme sensuel se verra privé de ce prétendu bonheur, au lieu que le sage qui tend à la vie éternelle où se trouvent les vrais biens, est infiniment plus heureux dans son indigence même, que les insensés au milieu des plus grandes richesses. Voilà ce que Salomon nous a fait voir dans la troisième section de ce livre, c'est-à-dire, depuis le dernier verset

du chapitre IV jusqu'au verset qui se trouve être le dernier du chapitre VI dans l'hébreu, et le premier du chapitre VII dans la Vulgate.

La quatrième section contient les chapitres VII et VIII, c'est-à-dire, qu'elle s'étend depuis le second verset du chapitre VII selon la Vulgate jusqu'à la fin du chapitre VIII; et comme chacun de ces deux chapitres peut se diviser en trois paragraphes, on peut distinguer dans cette quatrième section six objets. Salomon, 1° recherche quel est le vrai bonheur de l'homme en cette vie, et montre que c'est la sagesse. 2° Il avertit qu'il ne faut cependant donner dans aucun excès, en s'appliquant à la recherche de la sagesse. 3° Il observe que le plus dangereux écueil pour l'homme sage, c'est l'amour des femmes. 4° Il expose les effets de la sagesse, et spécialement la docilité qu'elle inspire; il fait remarquer que quelque grande que soit la misère de l'homme, l'impiété n'en est pas le remède. 5° Il montre la vanité des grandeurs humaines dans l'ordre même de la religion. 6° Il compare les afflictions des justes avec la prospérité des méchans; et il avoue que la conduite de Dieu sur les hommes en cette vie, renferme un secret impénétrable.

§ I. Le seul vrai bonheur de l'homme en cette vie consiste dans la sagesse.

Les plaintes de l'insensé qui ne trouve pas son bonheur dans les biens de cette vie, et qui néanmoins croit encore qu'elle est trop courte pour satisfaire ses désirs, sont injustes; car qui d'entre les hommes peut savoir par ces propres lumières ce qui est bon à l'homme en cette vie; et qui d'entre les hommes pourra lui dire ce qui sera après lui sous le soleil? C'est la dernière réflexion que faisoit Salomon, et c'est ce qui lui donne lieu de rechercher à la lumière de la divine sagesse ce qui est bon à l'homme dans les jours de sa vie mortelle, en comparant diverses situations où l'homme se trouve.

1° Comme la bonne réputation, fondée sur la sagesse et la vertu, vaut mieux en cette vie que les parfums précieux qui flattent les sens, mais qui ne rendent pas l'homme meilleur; ainsi le deuil qui accompagne le jour de la mort vaut mieux que la joie qui accompagne le jour de la naissance. Il vaut donc mieux aller à une maison de deuil qu'à une maison de joie; car dans celle-là l'homme vivant voit quelle est la fin de tous les hommes; et s'il est sage, il met cet Chapit. VII.

objet sous les yeux de son cœur; il en a fait le sujet de ses réflexions, au lieu que la joie lui fait perdre de vue cet objet. De là vient que le cœur des sages se porte volontiers vers une maison de deuil, tandis que le cœur des insensés s'empresse de fréquenter les maisons où se trouve la joie.

2° Le chagrin vaut mieux que les ris, parce que cette tristesse qui se répand sur le visage corrige et réforme le cœur en le portant à faire des réflexions salutaires. La joie dissipe le cœur, mais la tristesse le fait rentrer en lui-même. Il vaut donc mieux encore écouter les réprimandes des sages, que d'entendre les cantiques des insensés; car le ris de l'insensé est comme le bruit que font les épines lorsqu'elles brûlent sous un pot; et cela même est une vanité; ce n'est qu'un vain éclat qui ne produit rien d'utile. Mais il y a plus encore, c'est que le ris expose les sages à devenir eux-mêmes insensés; de même que les présens affoiblissent le cœur et lui font perdre le sens.

3° La fin d'une entreprise vaut mieux que le commencement; ainsi l'homme patient qui attend tranquillement cette fin, vaut mieux que l'homme présomptueux qui s'y précipite sans savoir quel sera le succès de ses démarches. De là concluez que conservant la patience, vous ne devez pas être prompt à vous fâcher des contre-temps qui vous arrivent; supportez-les patiemment, et attendez la fin; car la colère ne repose que dans le sein des insensés qui ne savent rien souffrir. Cette patience doit aller jusqu'à étouffer même tous vos murmures. Ainsi ne dites point : D'où vient que les premiers temps ont été meilleurs que ceux d'aujourd'hui? Cette demande ne seroit pas sage.

4° Enfin la sagesse est plus avantageuse que la possession d'un héritage; elle est plus utile à ceux qui voient le soleil, et qui sont exposés à tous les maux que l'on éprouve sur la terre; car, 1° la sagesse offre à l'homme une ombre et une protection semblable ou même supérieure à celle de l'argent; l'argent le couvre et le protége aux yeux des hommes, la sagesse le couvre et le protége aux yeux de Dieu. Mais 2° la connoissance de la sagesse a cela de plus qu'elle donne la vie à celui qui la possède; elle donne la vie de l'âme en inspirant la patience, et éteignant tous les murmures qui lui donneroient la mort; car elle vous découvre que c'est Dieu qui conduit tout; elle vous ouvre les yeux pour considérer ses œuvres, et elle vous fait comprendre que nul ne

peut rétablir les biens que Dieu détruit; c'est-à-dire que nul ne peut empêcher les maux dont Dieu frappe les hommes. De là concluez qu'en jouissant des biens que Dieu vous donne au jour heureux, vous devez penser au jour mauvais; car Dieu a fait l'un comme l'autre, sans que l'homme puisse trouver après lui rien à reprendre dans sa conduite. Chapit. VII.

§ II. Il ne faut donner dans aucun excès en s'appliquant à la recherche de la sagesse.

Ce que Salomon vient de dire de l'avantage que procure la sagesse lui donne lieu de passer à un autre objet qui s'est offert à ses yeux dans les jours de sa vie, sujette à tant de vanités. Il a remarqué que tel juste périt aux yeux des hommes malgré sa justice, et qu'au contraire tel méchant vit long-temps nonobstant sa malice. Voilà encore un nouveau sujet de peine. Mais de là concluez que vous avez deux excès à éviter : 1° c'est que vous ne devez être ni plus juste ni plus sage qu'il ne convient; car non-seulement vous ne prolongeriez point ainsi vos jours, mais vous en abrégeriez même l'usage légitime, en devenant stupide par des scrupules mal fondés; 2° c'est que vous ne devez point vous abandonner à l'impiété ni à la folie, sous prétexte qu'il y a des méchans qui vivent long-temps; car vous pourriez bien mourir avant le temps que vous vous seriez promis. Il est bon que vous embrassiez l'un de ces avis sans vous départir de l'autre; car celui qui craint Dieu embrasse également tout ce que renferment ces deux avis importans. De tout cela concluez que la sagesse rend le sage plus fort que dix princes qui sont dans une ville, parce qu'elle le met à l'épreuve des biens et des maux, et lui apprend à ne se laisser ni enivrer par la prospérité, ni abattre par l'adversité.

Mais en même temps concevez, 1° qu'il n'y a point d'homme juste sur la terre qui fasse toujours le bien et qui ne pèche point : de là concluez que comme vous n'êtes point impeccable, vous n'êtes point a l'abri de la censure. Que votre cœur ne se rende donc point attentif à écouter toutes les paroles qui se disent, de peur que vous n'entendiez votre serviteur même parler mal de vous. Et si cela arrive, ne vous en offensez point, car vous savez en votre conscience que vous-même avez souvent parlé mal des autres, que vous les avez souvent censurés et blâmés.

Chapit. VII. Concevez, 2° que nul ne peut acquérir ici-bas une sagesse parfaite; car Salomon a considéré tout avec sagesse dans l'espérance d'acquérir sans cesse de nouveaux accroissemens de sagesse par son application; mais loin d'atteindre jusqu'à elle, il l'a vue s'éloigner de lui; elle lui a paru encore plus éloignée qu'elle ne l'étoit auparavant à ses yeux, parce que plus il a fait de progrès dans les sentiers qui conduisent à elle, plus il a connu combien elle est profonde. Il a reconnu que c'est une profondeur dont nul ne peut espérer de trouver le fond.

§ III. Le plus dangereux écueil pour la sagesse de l'homme, c'est l'amour des femmes.

Quelque impénétrable que soit la profondeur de la sagesse, Salomon a continué d'étendre ses recherches. Assuré que l'étude de la sagesse est la seule source du vrai bonheur de l'homme, il a parcouru dans son cœur tout ce qui s'offre à nos yeux ici-bas; il s'est appliqué à connoître tout ce qui se passe sous le soleil; à contempler tout ce qui s'y fait, à rechercher en tout la sagesse qui y préside, et les raisons de ses œuvres; et en même temps il s'est appliqué à reconnoître le vice de la folie des hommes, et l'égarement où les précipitent leurs erreurs.

Dans cette recherche, il a reconnu que la femme renferme une amertume de mort, parce qu'elle est la première cause de tous les égaremens des hommes, et que c'est elle qui les a précipités tous dans la mort, puisque c'est elle qui a fait tomber le premier homme, et avec lui toute sa postérité; il a reconnu que même encore depuis cette première catastrophe, la femme continue d'être pour l'homme aussi amère que la mort, parce qu'elle continue d'être pour l'homme comme un filet, que son cœur est un rets, et que ses mains sont des chaînes. C'est un piége si dangereux, qu'il n'y a que celui qu'il plait à Dieu d'en sauver qui puisse y échapper, tandis qu'au contraire le pécheur s'y trouve pris.

Il nous invite à bien faire attention à ce point; il observe que voilà ce qu'il a trouvé de plus important en considérant toutes choses l'une après l'autre, pour y trouver la raison de toutes les œuvres de cette divine sagesse; raison que mon âme, dit-il, cherche encore sans avoir pu la trouver, parce qu'il est imposssible de pénétrer parfaitement la profondeur de cette divine sagesse. Il déclare donc

qu'entre mille hommes, il a bien pu en trouver un dont la société lui fût avantageuse; mais que de toutes les femmes, il n'en a pas trouvé une qui ne fût pour l'homme un piége. Chapit. VII.

Mais pourquoi se rencontre-t-il tant de danger dans la fréquentation des hommes, et surtout de la part des femmes? Sur cela Salomon déclare que la seule chose qu'il ait trouvée, c'est que Dieu a créé l'homme droit, et qu'ainsi Dieu n'est point l'auteur du mal; mais que ce sont les hommes, c'est-à-dire l'un et l'autre sexe, qui, en s'éloignant de la lumière éternelle dont l'impression leur faisoit connoître leurs devoirs, se sont embarrassés dans des questions perverses qui les ont portés à secouer le joug de la loi divine; et, s'étant pervertis, ils sont devenus contagieux l'un à l'égard de l'autre. Ce n'est qu'en se rapprochant de cette lumière éternelle, qui est la divine sagesse, qu'ils peuvent reconnoître leurs maux et la cause de leurs maux; car qui est semblable au sage, et qui est-ce qui trouve comme lui l'éclaircissement des questions que l'on peut faire sur tout ce qui se passe dans l'univers?

§ IV. Effets de la sagesse. Docilité qu'elle inspire. Misère de l'homme; l'impiété n'en est pas le remède.

La sagesse non-seulement élève l'esprit de l'homme, et lui donne une pénétration qui ne se trouve dans aucun de ceux qui sont privés de cette divine lumière; mais elle se répand même sur le visage de l'homme; elle en dissipe les nuages; elle y imprime une modestie qui le couvre de gloire et qui le fait aimer; tandis qu'au contraire l'impudent dont le visage présente un front d'airain se fait haïr par son indocilité. Chapit. VIII.

N'imitez pas l'indocile fierté de l'insensé, mais imitez l'humble soumission du sage. Observez la bouche du roi; obéissez à ses ordres; soyez attentif à la loi que vous impose le serment que vous lui avez fait au nom de Dieu: voilà ce qu'inspire la sagesse. Ne vous hâtez point de vous retirer de devant le prince qui vous gouverne; n'ayez pas l'indiscrétion de vous soustraire à son obéissance; et si vous avez eu le malheur de faire quelque fausse démarche, ne persévérez point dans une mauvaise entreprise; car tout ce qu'il veut, il le fera; vous ne pourriez échapper au souve-

rain pouvoir que Dieu lui a donné. Sa parole est pleine de puissance; la puissance souveraine dont il est revêtu donne une autorité souveraine à tous les ordres qui sortent de sa bouche; et qui est-ce qui osera lui dire : Que faites-vous? Il n'est responsable de sa conduite qu'à Dieu seul, dont il est l'image et dont il exerce le pouvoir. Mais celui qui garde le précepte en obéissant aux ordres légitimes du roi n'éprouvera aucun mal; il évitera les justes peines dues aux sujets indociles et rebelles; et c'est ainsi que le cœur sage, réglant toutes ses démarches sur les lois divines et humaines, sait discerner le temps et l'ordre de chaque chose; car toutes choses ont non-seulement leur temps, mais encore leur ordre réglé par les lois divines et humaines, auxquelles le sage demeure toujours assujetti.

Mais au milieu de la conduite la plus sage, la misère de l'homme est grande; et c'est ce qui porte l'insensé à secouer le joug de la sagesse. En effet, 1° l'homme ne sait pas ce qui lui arrivera; l'avenir lui est caché; il ne peut y pénétrer. 2° Nul ne peut lui faire connoître quand arrivera ce que l'avenir lui cache; tous les autres l'ignorent comme lui; et personne ne peut l'en instruire. 3° Dans cette triste incertitude, l'homme n'est pas le maître de sa vie pour empêcher que son âme ne se sépare de son corps au temps marqué de Dieu; il n'a point de puissance sur le jour de la mort; il ne peut avoir de trève dans cette guerre qui le menace, dans ce combat de la vie contre la mort. Mais cette raison doit-elle donc porter l'homme à négliger la sagesse, et à s'écarter de l'ordre qu'elle lui prescrit? Non sans doute; l'impiété ne sauvera point l'impie.

§ V. Vanité des grandeurs humaines dans l'ordre même de la religion.

Après avoir considéré toutes ces choses en appliquant son cœur, c'est-à-dire son esprit, à examiner tout ce qui se fait sous le soleil, Salomon insiste encore sur la vanité des grandeurs humaines; mais cette seconde fois il les considère dans le sanctuaire même. Il voit un temps où l'homme domine sur l'homme pour son propre malheur; et il ne tarde pas à faire entendre de quel genre de domination il parle. Il a vu des impies qui ont été ensevelis avec honneur, qui, lorsqu'ils vivoient, entroient dans le lieu saint et en sortoient, comme s'ils eussent été des homme fort religieux. Ils ont même été loués dans la ville comme gens extrêmement sa-

ges qui avoient fait tout le bien qu'ils devoient faire; mais cela même est encore une grande vanité; ces louanges étoient bien vaines, et les honneurs qu'on leur a rendus sont bien frivoles. Cependant cette vanité en séduit plusieurs; car parce que la sentence ne se prononce pas aussitôt contre les méchans, les enfans des hommes se portent avec audace à faire le mal; mais c'est une grande témérité; car quand le pécheur commettroit cent fois le mal, et que néanmoins il vivroit long-temps malgré sa perversité; cependant, dans cette supposition même, je sais, dit Salomon, que le vrai bonheur est pour ceux qui craignent Dieu, et qu'ils seront heureux précisément parce qu'ils le craignent; mais qu'il n'y a point de vrai bonheur pour le méchant, et qu'il ne vivra point aussi long-temps qu'on le pense; que ses jours passent comme l'ombre, précisément parce qu'il ne craint point Dieu; c'est-à-dire qu'après la durée des jours de cette vie, toujours infiniment courte et rapide, si on la compare avec les jours de l'éternité, il n'aura aucune part à cette vie éternelle destinée au juste, et dans laquelle seule se trouve le vrai bonheur réservé à l'homme.

Chapit. VIII.

§ VI. Affliction des justes; prospérité des méchans. Secret impénétrable de la conduite de Dieu sur les hommes en cette vie.

Salomon prévient ici une objection de l'insensé. Il y a, dit-il, une vanité dans ce qui se passe sur la terre; c'est qu'il se trouve des justes à qui toutes sortes de maux arrivent, comme s'ils avoient fait les œuvres des méchans, tandis qu'au contraire il y a des méchans auxquels il arrive de vivre en paix, comme s'ils avoient fait les œuvres des justes. Je dis donc que c'est encore là une vanité, du moins aux yeux de l'insensé qui en conclura que c'est donc en vain que le juste s'applique à pratiquer les œuvres de justice; et en conséquence, imitant son langage, j'ai loué avec lui la joie des sens, parce qu'en effet il n'y a pas d'autre bonheur sous le soleil pour l'homme charnel, que de manger, de boire, et de se réjouir, et qu'enfin l'homme ne peut recueillir que ce seul avantage de tout son travail pendant les jours que Dieu lui donne sous le soleil. Ainsi tandis qu'éclairé de la vraie sagesse, je dis qu'il y a vanité dans la prospérité de l'impie, l'insensé m'oppose qu'il y a vanité dans les travaux du juste; et le bonheur que je place dans

Chapit. VIII. la vertu, il le met dans les plaisirs des sens, en s'autorisant du désordre qu'il voit régner dans le monde.

Après donc que j'ai appliqué mon cœur à reconnoître la sagesse de Dieu dans ses œuvres, et à remarquer les travaux et les occupations pénibles qui exercent l'homme sur la terre, à tel point que quelquefois il ne permet à ses yeux de se livrer au sommeil, ni jour, ni nuit; alors j'ai reconnu 1 que toutes les œuvres de Dieu ont des causes si cachées que l'homme ne peut connoître parfaitement la raison de tout ce qui se fait sous le soleil; 2° que bien qu'il s'efforce de la découvrir, il ne la découvrira point; 3° que quand il s'appliqueroit à cette étude avec toute la sagesse que l'homme puisse avoir, il ne pourroit encore en découvrir tout le mystère; parce que la sagesse de l'homme, toujours bornée, ne peut atteindre à la sagesse infinie de Dieu.

Ainsi ce qui paroît un désordre aux yeux de l'impie, est du côté de Dieu l'effet d'une sagesse dont les secrets sont impénétrables. Mais parce que l'homme ne peut pénétrer le secret de la conduite que Dieu tient sur le juste et sur l'impie, faut-il pour cela renoncer à la sagesse, et ne rechercher d'autre bonheur que celui que les insensés croient trouver dans les plaisirs des sens? C'est ce que Salomon examinera dans la cinquième section de ce livre.

CINQUIÈME SECTION.

VANITÉ *des vanités, et tout est vanité* parmi les hommes. En vain l'insensé cherche son bonheur dans les biens de cette vie; la sagesse est l'unique source du vrai bonheur qui est réservé au sage après cette vie. Il ne faut cependant donner aucun excès en s'appliquant à la recherche de la sagesse; mais le plus dangereux écueil pour l'homme sage, c'est l'amour des femmes. La sagesse élève l'esprit de l'homme, et en même temps imprime sur son front une modestie qui fait sa gloire; elle le rend souple et docile aux volontés justes du prince qui le gouverne. Cependant au milieu de la conduite la plus sage, la misère de l'homme est grande; mais l'impiété n'en est pas le remède. Quand l'impie seroit élevé aux dignités même les plus saintes, il n'en sera pas pour cela plus heureux; l'impunité dans la-

quelle il passe ses jours, peut bien faire illusion à l'insensé; mais il n'en est pas moins certain qu'il n'y a de vrai bonheur que pour ceux qui craignent Dieu. Il est vrai que dans ce bas monde souvent les justes éprouvent toutes sortes de maux, tandis que l'impie semble jouir d'une profonde paix; et il faut avouer que la conduite de Dieu sur les hommes en cette vie, renferme un secret impénétrable à l'homme même le plus sage, parce que la sagesse de l'homme, toujours bornée, ne peut atteindre à la sagesse infinie de Dieu. Voilà ce que Salomon nous a exposé dans la quatrième section de ce livre, c'est-à-dire, depuis le second verset du chapitre VII selon la Vulgate, jusqu'à la fin du chapitre VIII.

La cinquième section contient les chapitres IX et X. Le chapitre IX peut se diviser en deux paragraphes, et le chapitre X en trois. Ainsi cette cinquième section renferme cinq objets. 1° Salomon avoue que le sort éternel des justes et des sages est incertain dans cette vie; et l'insensé en conclut qu'il faut jouir des biens présens. 2° Salomon fait remarquer qu'il y a une semblable incertitude dans toutes les choses de la vie; mais qu'au milieu de ces incertitudes, la sagesse est néanmoins fort utile pour cette vie même. 3° Il montre les caractères et les effets du défaut de sagesse, surtout dans les grands. 4° Il fait voir que l'homme qui manque de sagesse, n'en est que plus misérable. 5° Il fait remarquer que le défaut de sagesse dans les grands est un malheur pour ceux qui dépendent d'eux; mais que ceux-ci doivent néanmoins porter leurs peines sans murmures.

§ I. Le sort éternel des justes et des sages est incertain dans cette vie; l'insensé en conclut qu'il faut jouir des biens présens.

Salomon a donc reconnu que toutes les œuvres de Dieu ont des causes si cachées, que l'homme ne peut connoître parfaitement la raison de tout ce qui se passe sous le soleil. Il a reconnu que bien que l'homme s'efforce de découvrir cette raison secrète de la conduite de Dieu, il ne la découvrira point; et qu'enfin quand il s'appliqueroit à cette étude avec toute la sagesse que l'homme puisse avoir, il ne pourroit encore en découvrir tout le mystère, parce que la sagesse de l'homme ne peut atteindre à la sagesse de Dieu.

Mais quelque impénétrable que soit ce mystère, Salomon a livré toutes ces choses à son cœur pour en faire le sujet de ses profondes réflexions; et son cœur a vu tout cela; Chapit. IX.

Chapit. IX. il a vu qu'il y a même à l'égard des justes et des sages une incertitude encore plus grande que pour les impies et les insensés; car pour ceux-ci leurs œuvres sont sous les yeux de tous les hommes, et il est manifeste qu'ils ne peuvent être dignes que de la haine et de la colère de Dieu, tant qu'ils persévèrent dans cette injuste disposition; mais à l'égard des justes et des sages, leurs œuvres sont dans la main de Dieu qui seul peut les apprécier; en sorte que nul homme d'entre les sages et les justes ne sait s'il est digne d'amour ou de haine devant Dieu, parce que le mérite de leurs œuvres dépend de la disposition de leur cœur que Dieu seul connoît. Et d'ailleurs, tout devant eux paroît être également vain, parce qu'ici-bas tout arrive également à tous les hommes, au juste et à l'impie, au bon et au méchant, au pur et à l'impur, à celui qui offre des victimes, et à celui qui n'en offre point; en sorte que l'innocent est traité comme le pécheur; et celui qui jure témérairement ou faussement, comme celui qui craint et respecte le serment. C'est là ce qu'il y a de plus fâcheux dans tout ce qui se passe sous le soleil; que tout arrive de même à tous; de là vient que les cœurs des enfans des hommes sont remplis de malice et d'égarement pendant leur vie; ils s'abandonnent à leurs passions, et croient pouvoir impunément les suivre; et c'est ainsi qu'ils vont se précipiter dans la région des morts, sans avoir voulu croire le malheur qui les y attend, et qu'ils se sont eux-mêmes préparé.

Ils ne peuvent néanmoins douter que la mort ne soit le terme de leur séjour sur la terre; car qui est l'homme qui puisse avoir la confiance d'être toujours en société avec tous ceux qui vivent dans ce monde? Mais quelle conséquence tirent-ils de la certitude de la mort? C'est qu'il faut jouir de la vie. Un chien vivant, disent-ils, vaut mieux qu'un lion mort; car, ajoutent-ils, ceux qui sont en vie, savent au moins qu'ils doivent mourir, et ils sont ainsi avertis de jouir de la vie; mais les morts ne connoissent plus rien; ils ne peuvent plus jouir de rien, et il ne leur reste plus de récompense à recevoir, parce que leur mémoire est ensevelie dans l'oubli; Dieu ne se souvient plus d'eux. L'amour, la haine et l'envie des hommes à leur égard n'existent plus pour eux; tout cela est pour eux, comme si cela n'étoit pas; et ils n'auront plus aucune part à tout ce qui se passe dans le monde sous le soleil. Allez donc, continuent-ils, mangez votre pain avec joie, et buvez votre vin

avec allégresse ; jouissez des plaisirs de la vie, puisque Dieu agrée vos œuvres en vous accordant la prospérité. Que vos vêtemens soient blancs, et que l'huile qui parfume votre tête ne défaille point; soyez toujours dans la joie et dans les fêtes; et ne cessez point de vous livrer aux pompes et aux plaisirs du siècle. Jouissez de la vie avec la femme que vous aimez, soit qu'elle soit votre épouse ou qu'elle ne vous soit attachée par aucun lien; jouissez des plaisirs avec elle pendant tous les jours de cette vie passagère qui vous sont donnés sous le soleil; car c'est là votre partage dans votre vie et dans le travail qui vous exerce sous le soleil pendant tout le temps de vos jours pleins de vanité, où tout vous échappe; en sorte que vous ne devez être occupé qu'à jouir du présent. Jouissez-en donc; et faites selon votre pouvoir tout ce que vous aurez moyen de faire pour vous rendre heureux en ce monde, parce que dans les lieux bas où vous croyez aller, il n'y aura plus n'y œuvre ni pensée, ni science ni sagesse. Après la mort on n'agit plus; on ne pense plus, et il ne nous restera rien de toute cette science ni de toute cette sagesse à la recherche de laquelle on voudroit nous appliquer. Voilà ce que disent les insensés [1].

Chapit. IX.

[1] Les interprètes sont partagés sur le sens de ces sept versets (℣ 4-10). Les uns croient y voir, comme nous venons de l'exposer, le discours des insensés qui disent : Mangeons et buvons, car nous mourrons demain, et après la mort il n'y a plus rien. Les autres pensent que c'est le discours de Salomon même en ce sens : « C'est ainsi qu'ils vont se précipiter dans la région des morts, car il n'y a personne qui ait la confiance d'être toujours uni avec tous ceux qui vivent sur la terre; cependant un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort, parce que ceux qui vivent savent qu'ils doivent mourir, et peuvent s'y préparer, mais les morts ne connoissent plus rien à faire pour leur salut, et il ne leur reste plus aucun moyen de mériter la récompense qui leur étoit promise, et qu'ils ont négligée; car leur mémoire est ensevelie dans l'oubli. L'amour, la haine et l'envie ont péri avec eux; et ils n'ont plus de part à ce siècle, ni à tout ce qui se passe sous le soleil. Mais pour vous, justes, vous avez une récompense éternelle à attendre après votre mort. Allez donc, et mangez votre pain avec joie; buvez votre vin avec allégresse, parce que vos œuvres sont agréables à Dieu. Que vos vêtemens soient blancs en tout temps; et que l'huile qui parfume votre tête ne défaille point; ayez soin de conserver votre corps dans la pureté; et votre âme dans la grâce de Dieu. Jouissez des douceurs de la vie avec votre épouse que vous aimez pendant tous les jours de votre vie passagère, qui vous ont été donnés sous le soleil, pendant tout le temps de votre séjour sur la terre, qui est un temps de vanité; car c'est là votre partage dans la vie présente et dans le travail qui vous exerce sous le soleil. Faites promptement tout ce que votre main pourra faire de bien pour mériter la gloire qui vous est destinée, parce qu'il n'y aura plus ni œuvre, ni pensée, ni science, ni sagesse, dans les lieux bas où vous courez; vous ne pourrez plus rien faire, ni penser, qui puisse vous être utile pour le salut; et ce ne sera

§ II. Le sort des hommes est incertain dans toutes les choses de la vie. Mais au milieu de ces incertitudes, la sagesse est néaumoins fort utile pour cette vie même.

A ces faux raisonnemens, Salomon oppose une comparaison qui va en faire sentir l'illusion. Le sort des sages est incertain dans ce monde; mais la même incertitude se trouve dans toutes les choses de cette vie; car j'ai encore vu sous le soleil, dit Salomon, que le prix de la course n'est pas pour les plus légers, ni la victoire dans la guerre, pour les plus vaillans, ni le pain pour les plus sages, ni les richesses pour les plus prudens, ni la faveur pour les plus savans; j'ai vu qu'il leur arrive à tous, non selon leur mérite, mais selon ce que déterminent le temps et l'occurrence où ils se trouvent, sans que l'homme puisse le prévoir; car l'homme ne connoît pas même le temps qui lui sera donné; de manière que comme les poissons sont pris à l'hameçon, et les oiseaux au filet; ainsi les hommes se trouvent surpris par l'adversité, lorsque tout d'un coup elle fond sur eux. Tout est incertain pour l'homme; et cependant il poursuit les avantages les moins assurés; comment donc néglige-t-il un bonheur éternel?

Mais voici un fait qui montre bien le prix et l'importance de la sagesse, et en même temps le mépris injuste des hommes pour elle. Salomon déclare donc qu'il a vu une action de sagesse, qui lui a paru d'un grand prix. Un grand roi est venu attaquer une petite ville où il y avoit peu de monde; il l'a investie, et il a fait de grands travaux autour d'elle, en sorte que la prise de cette ville paroissoit inévitable. Mais il s'est trouvé un homme pauvre, qui étoit plein de sagesse, et qui a délivré cette ville par la sagesse dont il étoit rempli. Ce fut ainsi que sur la fin du règne de David, dans la révolte de Séba après la révolte d'Absalom, une femme sage délivra Abéla assiégée par Joab; seroit-ce le

plus le temps d'acquérir la science, ni la sagesse, qui seules peuvent vous sauver. » Si je n'ai pas préféré ce dernier sens, c'est que le premier me paroît mieux lié et mieux soutenu. Ce dernier sens exige, comme on vient de le voir, des restrictions qui ne sont pas dans le texte; et le texte, sans restrictions, ne peut être que le langage des insensés. C'est ainsi qu'au verset 9, le texte hébreu ne dit point *cum uxore tua*, mais simplement *cum muliere;* et c'est ainsi que saint Jérôme même le traduit; d'où Bossuet a très-bien conclu que c'est le langage des simples et des hommes voluptueux : *Hæc enim continuat in persona impiorum ac voluptuosorum hominum.*

même fait rappelé ici pour montrer l'utilité de la sagesse, mais néanmoins déguisé par ménagement pour les habitans de cette ville ? Quoi qu'il en soit, nul, dit Salomon, ne s'est ensuite souvenu de cet homme pauvre qui avoit délivré cette ville. Chapit. IX.

De là Salomon tire trois conséquences : 1° Que la sagesse est meilleure que la force, tandis que néanmoins la sagesse du pauvre est méprisée, et qu'on n'écoute point ses paroles ; 2° que les paroles des sages qui s'entendent dans le repos valent mieux que les cris d'un prince au milieu des insensés qui ne suivent que l'emportement de leurs passions ; 3° que la sagesse vaut mieux que les armes des gens de guerre, et que la faute d'un seul homme dépourvu de sagesse peut faire perdre de grands biens.

§ III. Caractères et effets du défaut de sagesse, surtout dans les grands.

Ce que Salomon vient de dire de l'utilité de la sagesse pour cette vie même, lui donne lieu de considérer les caractères et les effets du défaut de sagesse. De même qu'une mouche qui meurt dans un excellent parfum, en change la bonne odeur en odeur infecte ; ainsi une imprudence qui paroît légère, fait perdre tout le prix de la sagesse. Pourquoi ? C'est que le cœur du sage se porte à droite, tandis que le cœur de l'insensé se porte à gauche ; le sage juge sainement et se conduit avec prudence ; mais l'insensé donne communément dans le faux, et s'égare ; en sorte qu'on ne peut plus compter sur la sagesse d'un homme qui donne des preuves de folie. Néanmoins cet imprudent, dans son égarement même, se croit sage ; car quoique l'insensé, dans la voie qu'il tient, manque de sens, cependant il regarde tous les autres comme des insensés. Chapit. X.

Mais si cet insensé a le pouvoir en main, combien le défaut de sagesse ne sera-t-il pas en lui dangereux ? Si donc l'esprit de celui qui a la puissance, s'élève injustement contre vous, ne quittez point pour cela votre place, et ne vous élevez point contre lui ; car la douceur fait éviter de grandes fautes ; elle préviendra les excès auxquels cet homme puissant pourroit se porter, et vous préservera vous-même des crimes que pourroit vous faire commettre une résistance téméraire. Voici quelques-uns des maux que cause l'imprudence des grands, et qu'il faut souffrir patiemment. Il y a un mal, dit Salomon, que j'ai vu sous

Chapit. x.

le soleil, et qui doit être regardé comme un effet de l'imprudence de celui qui est revêtu de la souveraine puissance. Salomon a peut-être en vue ici le règne de Saül ; quoiqu'il ne l'eût pas vu par lui-même, il pouvoit du moins en avoir été instruit par son père et par tous ceux qui en avoient été témoins. Ce mal que j'ai vu, continue Salomon, c'est que l'insensé est élevé aux plus hautes dignités, tandis que les hommes les plus sages et les plus habiles demeurent dans l'abaissement. J'ai vu, dit-il encore, des esclaves et des domestiques élevés en honneur et montés sur des chevaux comme des princes, tandis que les princes marchoient à pied comme des domestiques et des esclaves.

§ IV. L'homme qui manque de sagesse n'en est que plus misérable.

Le défaut de sagesse met donc le désordre partout ; mais de là qu'arrivera-t-il ? Quelques comparaisons vont le faire sentir. 1° Qui creuse la fosse, y tombera ; 2° qui rompt la haie, sera mordu par le serpent ; 3° qui arrache les pierres, en souffrira ; 4° qui fend le bois, y risquera. En un mot quiconque fait le mal, s'expose au danger d'en souffrir la peine ; ainsi l'imprudent portera lui-même la peine de sa folie, s'il ne prend soin de se corriger.

Le défaut de sagesse peut avoir les suites les plus fâcheuses. Si le fer des épées et des lances est émoussé, et qu'on n'en ait point poli et aiguisé le tranchant, il sera cause que les armées demeureront sans force, comme il arriva au temps de Saül, lorsque les Israélites attaqués par les Philistins, se trouvèrent sans épées et sans lances, parce que les Philistins les avoient réduits à n'avoir pas un seul homme qui pût seulement aiguiser le soc de leurs charrues. De même si vous négligez d'acquérir la sagesse, quelques talens que vous puissiez avoir d'ailleurs, ils vous deviendront inutiles ; l'avantage du succès dépend de la sagesse.

Il y a cependant des maux que le sage ne peut éviter, parce qu'il ne les prévoit pas. Et certes, si le serpent mord sans faire entendre aucun sifflement, il ne reste aucun avantage au plus habile enchanteur ; il ne peut prévenir un danger qu'il ne voit pas.

Mais la sagesse du moins écarte beaucoup de maux auxquels l'insensé se trouve exposé ; car les paroles qui sortent de la bouche du sage sont pleines de grâce, et le font aimer ;

au lieu que les lèvres de l'insensé le feront périr, parce que ses premières paroles sont une imprudence, et les dernières une folie très-nuisible pour lui-même. Plus il s'engage à soutenir ses maximes insensées, plus il s'attire la haine de Dieu et des hommes.

L'insensé multiplie ses paroles pour justifier sa folie, en répétant sans cesse : L'homme ne sait ce qui a été avant lui ; et qui est-ce qui lui fera connoître ce qui sera après lui ? Son partage est donc de jouir du présent. Mais la peine que prennent les insensés pour jouir de ces biens présens qui au moment même leur échappent, les épuisera, de manière qu'à la fin de leur vie, il ne leur restera que le regret de s'être lassés dans la voie de l'iniquité, faute d'avoir voulu reconnoître la voie du Seigneur ; car en effet ils ne s'épuisent ainsi en vains travaux, que parce qu'ils ne savent point aller à la ville, à cette ville unique, à cette cité céleste qui est la patrie des sages, et l'unique séjour de la félicité, vers laquelle le sage marche sans épuisement et sans fatigue, parce que la sagesse le remplit de force et de courage pour surmonter toutes les difficultés de la voie qui y conduit.

§ V. Le défaut de sagesse dans les princes est un malheur pour leurs sujets ; mais ceux-ci doivent porter leurs peines sans murmure.

Si la sagessse est si nécessaire à tous les hommes, combien plus aux chefs du peuple! Malheur donc à la terre dont le roi est un enfant dénué de sagesse, et dont les princes mangent dès le matin comme des insensés qui ne connoissent de bonheur ici-bas que dans les plaisirs des sens. Heureuse au contraire la terre dont le roi est un vieillard plein de sagesse, et dont les princes, se conduisant par la raison, ne mangent qu'au temps convenable pour se fortifier, et non pour jouir du vain plaisir de la table.

Mais pourquoi le bonheur ou le malheur du peuple dépend-il ainsi de la sagesse de ses princes ? C'est que la charpente du toit se gâtera par la paresse, et qu'ainsi les mains lâches seront cause qu'il pleuvra partout dans la maison. C'est aux princes que le toit de l'édifice est confié ; s'ils le négligent, tout l'édifice tombera en ruine. Une autre comparaison va leur faire sentir la nécessité du travail ; c'est que c'est en brisant à force de bras qu'on fait le pain, le vin et l'huile, qui contribuent à la joie de ceux qui vivent ici-bas ; on ne peut jouir ici d'aucun bonheur sans travail.

Chapit. x. Mais l'argent s'assujettit tout; et c'est ce qui rend paresseux les riches et les puissans du siècle, qui, parce qu'ils se procurent avec de l'argent un instant de bonheur, ne voient pas que leur négligence attire des maux danslesquels ils seront eux-mêmes enveloppés.

Quelque blâmable néanmoins que puisse être la conduite des princes et des hommes puissans dans le siècle, il faut toujours respecter l'autorité qu'ils exercent, et craindre la puissance qu'ils ont en main. Ainsi ne méprisez point le roi dans votre pensée, et ne parlez point mal du prince dans le secret de votre chambre; car les oiseaux du ciel rapporteront vos paroles; et ceux qui ont des ailes, publieront ce que vous aurez dit; les hommes actifs pour leurs propres intérêts, et empressés à s'attirer la faveur des grands, vous trahiront auprès d'eux, si vous n'êtes en garde contre cette perfidie.

Après avoir montré l'illusion des faux biens de cette vie, après en avoir condamné le mauvais usage, Salomon va montrer l'usage légitime qu'on doit en faire, et combien il seroit dangereux d'en abuser; ce sera le sujet de la dernière section de ce livre.

SIXIÈME SECTION.

Vanité *des vanités, et tout est vanité* dans les choses de ce monde. Le sort des justes et des sages est incertain dans cette vie; et l'insensé en conclut qu'il faut jouir des biens présens. Mais il y a une semblable incertitude dans toutes les choses de la vie; et néanmoins au milieu de ces incertitudes, la sagesse est fort utile pour cette vie même. D'ailleurs le défaut de sagesse, surtout dans les grands, a toujours des suites fâcheuses; et l'homme qui manque de cette lumière et de cette vertu, n'en est que plus misérable. Le défaut de sagesse dans les grands est un malheur pour ceux qui dépendent d'eux; cependant ceux-ci doivent porter leurs peines sans murmure. Voilà ce que nous avons vu dans la cinquième section de ce livre, c'est-à-dire dans les chapitres IX et X.

La sixième et dernière section contient les deux derniers chapitres, qui peuvent se diviser chacun en deux paragra-

phes. Ainsi, cette dernière section renferme quatre objets : Salomon, 1° y expose les règles qu'on doit suivre dans l'usage des biens de ce monde ; 2° il montre combien il seroit vain et dangereux d'abuser des biens de cette vie ; 3° il avertit ses auditeurs que dès la jeunesse il faut se préparer à la mort ; 4° enfin il conclut et termine ce livre.

§ I. Règles qu'il faut suivre dans l'usage des biens de ce monde.

Après avoir montré l'illusion des faux biens de cette vie, après avoir condamné la paresse et la négligence, où conduit l'abus des richesses, qui s'assujettissent tout, Salomon prescrit à son disciple les règles qu'il doit suivre pour faire un usage légitime des biens de ce monde.

1° Répandez votre pain sur les eaux ; partagez votre subsistance avec les pauvres ; répandez vos biens sur les hommes, dont les générations passent comme les eaux fugitives d'un fleuve ; car en distribuant ainsi votre pain, vous le retrouverez après un long temps ; les aumônes que vous aurez faites dans le cours de votre vie vous obtiendront miséricorde au jour de votre mort, et vous en recevrez la récompense dans la vie future. Chapit. xi.

2° Faites part de votre pain à sept et même à huit personnes, c'est-à-dire indéfiniment à un aussi grand nombre que vous le pourrez, parce que vous ignorez le mal qui peut vous arriver sur la terre ; vous ne savez pas si vous n'aurez point besoin vous-même qu'on use de charité à votre égard ; et c'est en l'exerçant à l'égard des autres, tandis que vous le pouvez, que vous mériterez de trouver des gens qui l'exercent envers vous, si quelque jour vous en avez besoin.

3° Lorsque les nuées sont remplies, elles répandent la pluie sur la terre ; ainsi lorsque vous êtes rempli de biens, vous devez les répandre sur vos frères ; ils ne vous ont été confiés que pour cela. Il est même de votre intérêt de vous acquitter de cette obligation sans délai ; car si l'arbre tombe au midi ou au septentrion, en quelque lieu qu'il soit tombé, il y demeurera. Ainsi, tel que vous serez trouvé à l'heure de votre mort, tel vous demeurerez dans l'éternité : juste ou injuste, bon ou méchant.

4° Que de vaines inquiétudes sur l'avenir ne vous empêchent point de faire le bien dans le moment présent ? Celui qui observe les vents avant de prendre son grain pour se-

mer ne semera point; celui qui regarde les nuées avant de s'armer de la faux pour moissonner ne moissonnera point. Si vous vous arrêtez aux moindres apparences des difficultés qui peuvent s'opposer à vos bonnes résolutions, vous ne ferez jamais le bien, et vous n'en recueillerez jamais le fruit.

5° Comme vous ignorez par quelle voie l'âme se répand dans un foible embryon, et comment elle anime ce petit corps qui se forme dans les entrailles d'une femme enceinte; ainsi vous ne connoissez point l'opération puissante de la main de Dieu, qui fait tout dans ce monde, qui donne le mouvement à tout, et qui dispose de tout selon les décrets éternels de la sagesse; vous ne savez point ce qu'il fera à votre égard, s'il prolongera ou abrégera vos jours, s'il vous conservera ou vous ôtera les biens qu'il vous a donnés. Usez-en donc pour faire le bien, tandis qu'il vous en donne le temps et les moyens.

6° Semez votre grain dès le matin; empressez-vous de faire le bien, et que le soir votre main ne cesse point de semer; persévérez jusqu'à la fin dans la pratique des bonnes œuvres; car vous ne savez lequel de ces grains réussira, celui-ci ou celui-là; vous ne savez quelles sont de toutes vos œuvres celles qui ont toutes les conditions requises pour les rendre méritoires; vous ignorez ainsi quelles sont celles dont vous pourrez recevoir récompense. Et si l'un et l'autre de ces grains lève, ce sera encore mieux; votre moisson en sera plus abondante; si toutes vos œuvres sont trouvées également méritoires au jour où vous devez en recevoir de Dieu la récompense, c'est sans doute ce qui vous sera le plus avantageux; ne négligez donc point un si grand avantage.

§ II. Combien il seroit vain et dangereux d'abuser des biens de ce monde.

Ne vous laissez point affoiblir dans la pratique du bien par les fragiles avantages de la vie. La lumière est douce, et l'œil se plaît à voir le soleil; ainsi l'homme s'attache aisément à la vie. Si donc un homme vit beaucoup d'années, qu'il se réjouisse, s'il veut, dans tout ce temps-là; qu'il jouisse du plaisir de la vie; mais qu'il se souvienne combien les jours de ténèbres seront multipliés; qu'il pense à l'éternité des supplices qui attend dans les sombres demeures de l'enfer ceux qui auront négligé de faire le bien pen-

dant leur vie, et qu'il considère qu'alors toutes les prospérités qui lui seront échues pendant sa vie, et dont il se sera laissé enivrer, ne seront que vanité; tous ces faux biens se seront évanouis à ses yeux pour toujours.

Réjouissez-vous donc, si vous le voulez, jeune homme, dans votre jeunesse; que votre cœur vous fasse nager dans l'allégresse pendant votre premier âge; marchez dans les voies de votre cœur, en préférant vos désirs aux lois de Dieu; marchez selon les regards de vos yeux, en préférant vos pensées aux instructions de la sagesse; mais sachez que Dieu vous fera rendre compte de toutes choses dans son jugement; vous y rendrez compte de cette préférence que vous aurez donnée à vos opinions et à vos passions; et il vous en punira dans l'âme par un repentir ineffaçable, et dans votre chair même par un feu vengeur qui ne s'éteindra jamais.

Bannissez donc plutôt de votre cœur la douleur de ce repentir, et éloignez de votre chair le mal de ce supplice, en vous hâtant de faire le bien sans vous laisser séduire par les charmes de votre âge; car l'adolescence et la jeunesse ne sont que vanité : c'est un temps qui passe et dont il ne reste rien, si l'on ne commence dès-lors à s'appliquer à la vertu, qui seule procure à l'homme un bonheur permanent.

§ III. Dès la jeunesse il faut se préparer à la mort.

Souvenez-vous donc de votre Créateur dès les jours de votre jeunesse, avant que le temps de l'affliction du dernier âge soit arrivé, et que vous approchiez de ces dernières années dont vous direz : Ce temps me déplaît, et je voudrois bien qu'il ne fût pas tel; avant que le soleil et la lumière du jour, la lune et les étoiles s'obscurcissent pour vous par les ténèbres de l'adversité qui vous environneront; avant que de nouvelles nuées reviennent après la pluie, par une succession d'adversités qui se formeront sur votre tête, et tomberont sur vous; avant le temps où vos mains, qui sont les gardes de la maison de votre corps, commenceront à trembler; où vos jambes, qui sont les parties de votre corps les plus fortes, s'ébranleront; où vos dents, qui avoient coutume de moudre les alimens qui qui vous sustentent, cesseront de vous rendre ce service, parce qu'elles seront réduites en petit nombre; et où les yeux qui regardoient par Chapit. XII.

Chapit. xii. les ouvertures dans le centre desquelles ils sont placés, seront couverts de ténèbres; avant le temps où les portes de la rue se ferment, où l'on est obligé de se renfermer chez soi sans pouvoir en sortir pour jouir des agrémens de la société; avant le temps où s'affoiblit la voix agréable d'un chant mélodieux, tandis qu'au contraire s'élève le son disgracieux d'un sifflement importun; avant le temps où toutes les fibres de l'oreille, qui sont comme les filles de l'harmonie, tombent et s'affoiblissent; avant le temps où la tête, foible et sujette aux étourdissemens, fait craindre dans le chemin les lieux élevés et les précipices qui les environnent; avant le temps où la tête, se couvrant de cheveux blancs, fleurit comme l'amandier; où les jambes, autrefois légères comme celles de la sauterelle, s'appesantissent par les humeurs qui s'y répandent; où l'activité des esprits animaux, semblable au suc de la câpre, se dissipe et se perd; avant que la chaîne d'argent, la moelle de l'épine du dos, soit rompue; que la fiole d'or qui renferme le fiel se casse; que la cruche qui contient l'urine se brise sur le conduit qui, comme une fontaine, la répand; et que la roue des organes qui contribuent à la circulation du sang se rompe sur la citerne, sur le cœur qui en est le réservoir; avant que la poussière de votre corps rentre dans la terre d'où elle a été tirée dès la création du premier homme; et que l'esprit qui anime votre chair retourne à Dieu, qui l'a donné en l'unissant à ce corps; car alors vous irez dans la maison éternelle qui vous est destinée, c'est-à-dire ou dans l'enfer, pour y être éternellement malheureux, ou dans le séjour des âmes saintes, pour y être éternellement heureux; et votre âme étant séparée de votre corps, on marchera en pleurant le long des rues, lorsque l'on conduira votre corps au tombeau.

§ IV. Conclusion de ce livre.

Après ce triste tableau de la vieillesse, qui montre à l'homme combien tout est vain pour lui dans ce monde, et combien il lui est important de prévenir ces derniers jours, en s'assurant par la vertu un bonheur qui puisse le suivre au-delà de cette vie, Salomon revient à la thèse qu'il avoit posée d'abord : Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste, et tout est vanité dans ce bas monde, hors la recherche de la sagesse, qui seule peut rendre l'homme éternellement heureux.

Ensuite il termine ce livre en faisant remarquer que l'Ecclésiaste, ayant reçu de Dieu le don de la vraie sagesse, a encore enseigné au peuple la vraie science, lorsque, étudiant et approfondissant la doctrine des mœurs, il a composé cette multitude de paraboles recueillies dans le livre qui précède celui-ci. Il s'est appliqué à rechercher des paroles dignes de l'affection des hommes, et il a pris soin d'écrire d'un style uni et facile les paroles pleines de vérité que renferme ce livre de sentences paraboliques.

On peut juger de l'importance de ces deux ouvrages par celle des paroles de tous les sages. Elles sont pour nous comme des aiguillons qui nous pressent d'avancer dans la voie du salut, et comme des clous enfoncés profondément dans le bois ou dans la pierre, sur lesquels on peut s'appuyer sans crainte pour se tirer des difficultés qu'on éprouve dans cette voie. C'est le Pasteur unique, le Verbe de Dieu, la parole éternelle du Père, qui nous les a données par ceux qui les ont recueillies : d'où il suit que nous devons les recevoir avec un grand respect, nous y attacher invariablement, et obéir avec zèle aux avis qu'elles renferment.

Enfin, Salomon nous prépare à écouter le dernier avis qu'il va nous donner, et qui sera comme la conclusion commune du livre précédent et de celui-ci; car il n'y a point de fin à multiplier les livres : ainsi il faut s'attacher à quelques principes qui en renferment toute la substance; et d'ailleurs la continuelle application de l'esprit épuise le corps; c'est pourquoi il faut recueillir certaines maximes générales faciles à retenir, et qui soient le résultat de nos méditations et de nos recherches.

Ecoutons donc tous ensemble la fin et la conclusion de tout ce qui a été dit jusqu'ici : *Craignez Dieu, et gardez ses commandemens. Craignez*, non la peine, comme l'esclave qui craint la verge de son maître; mais *craignez Dieu*, comme un fils craint son père, *et gardez ses commandemens* par le motif de cette crainte filiale qu'inspire l'amour; *car*, 1° *c'est là le tout de l'homme;* c'est là tout ce qui est essentiel pour l'homme; c'est à cela qu'il doit rapporter toutes ses pensées, tous ses désirs et toutes ses actions; *car*, 2° *Dieu*, dans le jugement qu'il exercera sur chaque homme au jour de sa mort, ou sur tous les hommes à la fin des siècles, *fera rendre compte de toutes les œuvres même les plus secrètes*, de celles même qui se commettent dans le

Chapit. XII. secret le plus intime du cœur, par la seule volonté et par le simple désir ; il fera rendre compte de toutes, *soit qu'elles soient bonnes ou mauvaises,* pour rendre ensuite à chacun selon ses œuvres.

CONCLUSION DE CETTE ANALYSE.

On laisse maintenant aux lecteurs à prononcer sur l'entreprise de ceux qui ont osé imputer à Salomon leurs maximes épicuriennes touchant le bonheur de l'homme. Dire, comme le dit et le répète ce prince, que *tout est vanité* dans ce monde, excepté *craindre Dieu et garder ses commandemens,* est-ce enseigner la morale d'Epicure? Réduire toute l'application de l'homme à *craindre Dieu* et à *observer ses préceptes,* est-ce favoriser ceux qui réduisent toute l'application de l'homme à jouir des plaisirs de la vie, au mépris de Dieu et de sa loi? Annoncer clairement ce *jugement* terrible où l'homme, cité au tribunal de Dieu, sera obligé de *rendre compte de toutes ses œuvres, même les plus secrètes,* pour en recevoir la punition ou la récompense, est-ce autoriser la vaine et trompeuse sécurité de ces hommes téméraires qui, s'obstinant à fermer les yeux sur l'avenir, écartent d'eux avec insulte la crainte des jugemens de Dieu, et vivent au gré de leurs passions, sans se mettre en peine du sort qui les attend dans l'éternité. Nous n'avons fait qu'ébaucher une analyse qu'une main plus habile auroit pu mettre dans un plus grand jour; et nous nous estimerions heureux, si cette esquisse pouvoit donner lieu à quelque ouvrage plus important, où la doctrine du plus sage des rois fût exposée avec plus d'étendue, et d'une manière plus capable de confondre ceux qui ont osé y chercher l'apologie de leurs égaremens.

ECCLÉSIASTE.

CHAPITRE PREMIER.

Tout ce qui est ici-bas, n'est que vanité. Rien de nouveau sous le soleil. La sagesse même et la science, sources de peines et d'affliction.

1. VERBA Ecclesiastæ (*a*), filii David, regis Jerusalem.
2. Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes : vanitas vanitatum, et omnia vanitas.
3. Quid habet amplius homo de universo labore suo, quo laborat sub sole?
4. Generatio præterit, et generatio advenit : terra autem in æternum stat (*b*).
5. Oritur sol, et occidit, et ad locum suum revertitur : ibique renascens,
6. Gyrat per meridiem, et flectitur ad aquilonem :

1. PAROLES de l'Ecclésiaste," fils de David, et roi de Jérusalem."
2. Vanité des vanités," dit l'Ecclésiaste; vanité des vanités, et tout est vanité.
3. Que retire l'homme de tout le travail qui l'occupe sous le soleil?
4. Une race passe, et une autre lui succède; mais la terre demeure toujours.
5. Le soleil se lève et se couche, et il retourne d'où il étoit parti; et renaissant du même lieu,
6. Il prend son cours vers le midi, et décline vers le septentrion." Le

(*a*) *S. Script. prop.*, part. V, DE LIBRO ECCLESIASTÆ, et nn. 40-42. — Nonnotte, *Dict. de la rel.*, art. ECCLÉSIASTE. — *Bible vengée*, ECCLÉSIASTE. — Abbé Clémence, DE L'ECCLÉSIASTE. — Feller, *Catéch. philos.*, n. 284. — Bergier, *Dict de théol.*, art. ECCLÉSIASTE; et *Traité de la rel.*, 2e part., ch. 5, art. 1, § 17.

(*b*) *S. Script. prop.*, part. V, n. 43.

℣ 1. C'est-à-dire du prédicateur de la sagesse.

— Sur ce nom d'*Ecclésiaste*, voyez ce qui est dit dans la préface.

Ibid. On lit dans l'hébreu, *regis in Jerusalem;* et dans la version des Septante, *regis Israel in Jerusalem*, comme on le trouve au verset 12, dans l'hébreu même et dans la Vulgate.

℣ 2. C'est-à-dire, extrême vanité.

℣ 5 et 6. Hébr. autr. : *Chaque jour* le soleil se lève et se couche; et il retourne en son lieu, d'où il se lève de nouveau. *Chaque année*, il va vers le midi, et il tourne vers le septentrion. Salomon marque ici le mouvement journalier du soleil de l'orient à l'occident, et de l'occident à l'orient; et le mouvement annuel du soleil vers le tropique méridional, et vers le tropique septentrional dans les différens signes du zodiaque.

vent tournoie de toutes parts, et il revient sur lui-même par de longs circuits.

lustrans universa in circuitu pergit spiritus, et in circulos suos revertitur.

7. Tous les fleuves entrent dans la mer, et la mer n'en regorge point; les fleuves retournent au même lieu d'où ils étoient sortis, pour couler de nouveau.

7. Omnia flumina intrant in mare, et mare non redundat : ad locum unde exeunt flumina revertuntur, ut iterùm fluant.

8. Toutes les choses du monde sont difficiles, l'homme ne peut les expliquer par ses paroles. L'œil ne se rassasie point de voir, et l'oreille ne se lasse point d'écouter."

8. Cunctæ res difficiles : non potest eas homo explicare sermone. Non saturatur oculus visu, nec auris auditu impletur.

9. Qu'est-ce qui a été autrefois? c'est ce qui doit être à l'avenir. Qu'est-ce qui s'est fait? c'est ce qui doit se faire encore.

9. Quid est quod fuit? ipsum quod futurum est (*a*). Quid est quod factum est? ipsum quod faciendum est.

10. Rien n'est nouveau sous le soleil; et nul ne peut dire : Voilà une chose nouvelle; car elle a déjà été dans les siècles qui se sont passés avant nous.

10. Nihil sub sole novum; nec valet quisquam dicere : Ecce hoc recens est : jam enim præcessit in sæculis quæ fuerunt ante nos.

11. On ne se souvient plus de ce qui a précédé; mais les choses qui doivent arriver après nous, seront oubliées de même par ceux qui viendront ensuite.

11. Non est priorum memoria : sed nec eorum quidem quæ postea futura sunt, erit recordatio apud eos qui futuri sunt in novissimo.

12. Moi l'Ecclésiaste, j'ai été roi d'Israël dans Jérusalem.

12. Ego Ecclesiastes fui (*b*) rex Israel in Jerusalem :

13. Et je résolus en moi-même de rechercher et d'examiner avec sagesse tout ce qui se passe sous le soleil." Dieu a donné aux enfans des hommes cette fâcheuse occupation " pour les exercer.

13. Et proposui in animo meo quærere et investigare sapienter de omnibus quæ fiunt sub sole. Hanc occupationem pessimam dedit Deus filiis hominum, ut occuparentur in ea.

14. J'ai vu tout ce qui se fait sous

14. Vidi cuncta quæ fiunt

(*a*) *S. Script. prop.*, part. v, n. 44.
(*b*) *Lép. crit.*, art. *Salomon a-t-il pu dire :* « J'ai été *roi ?* »

℣ 8. Ne se remplit point à force d'écouter; est toujours avide de satisfaire sa curiosité.

℣ 13. Hébr. : sous les cieux.

Ibid. En cachant les ressorts secrets des choses naturelles. Hébr. autr. : C'est une occupation pénible que Dieu a donnée aux enfans des hommes pour les y humilier.

sub sole : et ecce universa vanitas, et afflictio spiritus.

15. Perversi difficile corriguntur, et stultorum infinitus est numerus.

16. Locutus sum in corde meo, dicens : Ecce magnus effectus sum, et præcessi omnes sapientiâ, qui fuerunt ante me in Jerusalem : et mens mea contemplata est multa sapienter, et didici.

17. Deditque cor meum ut scirem prudentiam, atque doctrinam, erroresque et stultitiam : et agnovi quod in his quoque esset labor, et afflictio spiritûs :

18. Eò quòd in multa sapientia, multa sit indignatio : et qui addit scientiam, addit et laborem.

le soleil ″, et j'ai trouvé que tout étoit vanité et affliction d'esprit.

15. Les pervers se corrigent difficilement, et le nombre des insensés est infini. ″

16. J'ai parlé en mon cœur, disant : Voici, je suis devenu grand, et j'ai surpassé en sagesse tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem. Mon esprit ″ a contemplé bien des choses avec attention, et j'ai beaucoup appris ;

17. J'ai appliqué mon cœur pour connoître la prudence ″ et la science, ″ les erreurs et l'imprudence, et j'ai reconnu qu'en cela même il y avoit bien de la peine et de l'affliction d'esprit,

18. Parce qu'une grande sagesse est accompagnée d'une grande indignation ″, et que, plus on a de science, plus on a de peine. ″

℣ 14. Par l'étude que j'en ai faite.

℣ 15. Hébr. autr. : *Ce n'est partout que* perversités *qui* ne peuvent se rectifier *; le monde est plein de dérèglemens et de désordres que l'on ne peut redresser; ce n'est partout que* défauts *qui* ne peuvent se réparer. L'hébreu להמנות signifie ici proprement compléter, par opposition au mot חסרון, *deficiens,* qui précède. C'est ainsi que dans l'Evangile Jésus-Christ dit que nul ne peut ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée. *Matt.* VI, 27.

℣ 16. Litt. : Mon esprit a contemplé beaucoup de choses avec sagesse, et j'ai *beaucoup* appris. Hébr. autr. : Mon cœur *se* voit *dans la jouissance d'*une grande sagesse et *d'*une grande science.

℣ 17. Hébr. : la sagesse.

Ibid. C'est l'expression de l'hébreu.

℣ 18. Contre toutes les folies du monde.

Ibid. Qui sait en veut savoir encore davantage, et ne sauroit borner son désir.

CHAPITRE II.

Vanité des plaisirs, des richesses, des bâtimens. Avantage de la sagesse. Vanité d'amasser des richesses pour un héritier inconnu.

1. J'ai dit en mon cœur: J'irai et je m'enivrerai de délices, et je jouirai des biens. Et j'ai reconnu que cela aussi étoit vanité.

2. J'ai condamné le ris de folie, et j'ai dit à la joie : " Pourquoi vous trompez-vous si vainement? "

3. J'ai pensé en moi-même, de retirer ma chair du vin, afin de porter mon esprit à la sagesse, et pour éviter l'imprudence, jusqu'à ce que j'eusse reconnu ce qui est utile aux enfans des hommes, et ce qu'ils doivent faire sous le soleil pendant les jours de leur vie."

4. J'ai fait faire des ouvrages magnifiques; j'ai bâti des maisons, j'ai planté des vignes;

5. J'ai fait des jardins et des vergers où j'ai mis toutes sortes d'arbres; "

6. J'ai fait faire des réservoirs d'eaux, pour arroser la forêt de mes jeunes arbres;

7. J'ai eu des serviteurs et des servantes, et un grand nombre d'esclaves nés dans ma maison," un grand nombre de bœufs et de troupeaux, de bre-

1. Dixi ego in corde meo: Vadam, et affluam deliciis, et fruar bonis. Et vidi quod hoc quoque esset vanitas.

2. Risum reputavi errorem, et gaudio dixi: Quid frustra deciperis?

3. Cogitavi in corde meo abstrahere a vino carnem meam, ut animum meum transferrem ad sapientiam, devitaremque stultitiam, donec viderem quid esset utile filiis hominum: quo facto opus est sub sole numero dierum vitæ suæ.

4. Magnificavi opera mea: ædificavi mihi domos, et plantavi vineas:

5. Feci hortos, et pomaria, et consevi ea cuncti generis arboribus:

6. Et exstruxi mihi piscinas aquarum, ut irrigarem sylvam lignorum germinantium:

7. Possedi servos et ancillas, multamque familiam habui, armenta quoque, et magnos ovium greges, ultra

℣ 2. A tous les plaisirs du monde.

Ibid. En vous flattant d'être la source d'un bonheur que vous ne sauriez donner.

— Hébr. autr. : J'ai dit à la joie : A quoi est-elle bonne ?

℣ 3. Hébr. autr. : *Car* j'avois pensé en moi-même à traîner ma chair dans le vin *et dans les délices*, tandis que je conduirois mon cœur vers la sagesse, et que je m'attacherois aux lumières de l'intelligence, jusqu'à ce que je visse ce qui est avantageux aux enfans des hommes, et ce qu'ils doivent faire sous le soleil pendant les jours de leur vie. *Dans ce dessein*, j'ai fait faire, etc.

℣ 5. Hébr. : toutes sortes d'arbres fruitiers.

℣ 7. C'est le sens de l'hébreu.

omnes qui fuerunt ante me in Jerusalem :

8. Coacervavi mihi argentum et aurum, et substantias regum ac provinciarum : feci mihi cantores et cantatrices, et delicias filiorum hominum, scyphos et urceos in ministerio ad vina fundenda :

9. Et supergressus sum opibus omnes qui ante me fuerunt in Jerusalem : sapientia quoque perseveravit mecum.

10. Et omnia quæ desideraverunt oculi mei, non negavi eis : nec prohibui cor meum, quin omni voluptate frueretur, et oblectaret se in his quæ præparaveram : et hanc ratus sum partem meam, si uterer labore meo.

11. Cùmque me conververtissem ad universa opera quæ fecerant manus meæ, et ad labores in quibus frustra sudaveram, vidi in omnibus vanitatem et afflictionem animi, et nihil permanere sub sole.

12. Transivi ad contemplandam sapientiam, erroresque et stultitiam : (quid

bis, plus que n'en ont jamais eu tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem.

8. J'ai amassé une grande quantité d'or et d'argent, et les richesses des rois et des provinces ; j'ai eu des musiciens et des musiciennes, et tout ce qui fait les délices des enfans des hommes, des coupes et des vases pour servir le vin ; "

9. Et j'ai surpassé en opulence tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem ; et la sagesse " a toujours persévéré avec moi.

10. Et je n'ai rien refusé à mes yeux de tout ce qu'ils ont désiré ; j'ai permis à mon cœur de jouir de toutes sortes de plaisirs, et de prendre ses délices dans tout ce que j'avois préparé ; et j'ai cru que mon partage étoit de jouir ainsi de mes travaux.

11. Mais tournant ensuite les yeux vers tous les ouvrages que mes mains avoient faits, et tous les travaux auxquels j'avois pris une peine si inutile, " j'ai reconnu qu'il n'y avoit que vanité et affliction d'esprit dans toutes ces choses, et que rien n'est stable sous le soleil. "

12. J'ai passé à la contemplation de la sagesse, des erreurs et de l'imprudence : Qu'est-ce que l'homme, ai-je

℣ 8. Saint Jérôme a suivi Aquila et Symmaque, qui traduisent l'hébreu : Des coupes et des vases *à boire*. Les Septante traduisent : Des serviteurs et des servantes pour verser le vin. Les nouveaux interprètes sont très-partagés sur la signification des mots de l'hébreu שדה ושדות.

℣ 9. Hébr. litt. : ma sagesse.

℣ 11. Hébr. : auxquels j'avois pris tant de peine.

Ibid. Hébr. autr. : qu'il n'y a aucun avantage *que l'homme puisse retirer de tout le travail qui le fatigue* sous le soleil. C'est la même expression qu'au ch. 1, ℣ 3.

dit, pour pouvoir suivre le Roi qui l'a créé? "

est, inquam, homo, ut sequi possit regem factorem suum?)

13. Et j'ai reconnu que la sagesse a autant d'avantage sur l'imprudence, que la lumière en a sur les ténèbres.

13. Et vidi quòd tantùm præcederet sapientia stultitiam, quantùm differt lux a tenebris.

Prov. XVII. 24.
Inf. VIII. 1.

14. Les yeux du sage sont à sa tête. " L'insensé marche dans les ténèbres; " et néanmoins j'ai reconnu qu'ils meurent tous deux l'un comme l'autre. "

14. Sapientis oculi in capite ejus: stultus in tenebris ambulat: et didici quòd unus utriusque esset interitus.

15. J'ai donc dit en moi-même: Si je dois mourir aussi bien que l'insensé, que me servira de m'être plus appliqué que lui à la sagesse? Et m'étant entretenu de ceci en mon esprit, j'ai reconnu que cela aussi étoit vanité.

15. Et dixi in corde meo: Si unus et stulti et meus occasus erit, quid mihi prodest quòd majorem sapientiæ dedi operam? Locutusque cum mente mea, animadverti quòd hoc quoque esset vanitas.

16. Car la mémoire du sage ne sera pas éternelle, non plus que celle de l'insensé; " et les temps à venir enseveliront tout également dans l'oubli. Le savant meurt aussi bien que l'ignorant.

16. Non enim erit memoria sapientis similiter ut stulti in perpetuum: et futura tempora oblivione cuncta pariter operient: moritur doctus similiter ut indoctus.

17. C'est pourquoi la vie m'est devenue ennuyeuse, considérant tous les maux qui sont sous le soleil, " et que tout est vanité et affliction d'esprit.

17. Et idcircò tæduit me vitæ meæ, videntem mala universa esse sub sole, et cuncta vanitatem et afflictionem spiritûs.

18. J'ai regardé ensuite avec détestation toute cette application si grande avec laquelle j'avois tant travaillé sous

18. Rursus detestatus sum omnem industriam meam, quâ sub sole studiosissimè

℣ 12. Comment pourra-t-il pénétrer ses desseins, et comprendre l'économie de ses œuvres?

— Hébr. autr.: Car qui est l'homme qui puisse suivre le roi dans tout ce qu'il a fait? *Qui pourra renouveler toutes les expériences que j'ai faites?*

℣ 14. Il se conduit toujours avec prudence et circonspection.

Ibid. Il vit au hasard, ou il suit l'aveuglement de ses passions.

Ibid. Que la sagesse du sage ne le met point à couvert de cette loi commune à tous les hommes.

℣ 16. Autrement selon la version des Septante: Mais l'insensé va encore plus loin, en disant: La mémoire du sage, etc.

℣ 17. Autr.: qu'il n'y a que des maux sous le soleil. — Hébr. autr.: qu'il n'y a que *peine* et affliction dans tout ce qui se fait sous le soleil.

laboravi, habiturus hæredem post me.

19. Quem ignoro, utrùm sapiens an stultus futurus sit, et dominabitur in laboribus meis, quibus desudavi et sollicitus fui : et est quidquam tam vanum?

20. Unde cessavi, renuntiavitque cor meum ultra laborare sub sole.

21. Nam cùm alius laboret in sapientia, et doctrinâ, et sollicitudine, homini otioso quæsita dimittit : et hoc ergo vanitas, et magnum malum.

22. Quid enim proderit homini de universo labore suo, et afflictione spiritus, qua sub sole cruciatus est?

23. Cuncti dies ejus doloribus et ærumnis pleni sunt, nec per noctem mente requiescit : et hoc nonne vanitas est?

24. Nonne melius est comedere et bibere, et ostendere animæ suæ bona de laboribus suis? et hoc de manu Dei est.

25. Quis ita devorabit,

le soleil, devant tout laisser à un héritier après moi.

19. Qui sera le maître de tous les ouvrages auxquels je me suis appliqué avec tant de peine et de travail, sans que je sache s'il doit être sage ou insensé; " et y a-t-il rien de si vain?

20. C'est pourquoi j'ai quitté toutes ces choses, et j'ai pris dans mon cœur la résolution de ne me pas tourmenter davantage sous le soleil."

21. Car après qu'un homme a bien travaillé avec sagesse, science et application, il laisse tout ce qu'il a acquis à un homme oisif. Tout cela donc est une vanité et un grand mal; "

22. Car que retirera l'homme de tout son travail, et de l'affliction d'esprit avec laquelle il s'est tourmenté sous le soleil?

23. Tous ses jours sont pleins de douleur et d'amertume; il n'a point de repos dans son âme, même pendant la nuit; et n'est-ce pas là une vanité?

24. Ne vaut-il pas mieux manger et boire, et faire du bien à son âme du fruit de ses travaux? " Et ceci " nous vient de la main de Dieu.

25. Qui se rassasiera et jouira de

℣ 16. S'il doit les conserver ou les dissiper.

— Hébr. litt. : Qui sait si cet homme sera sage ou insensé ? et *cependant* il sera le maître de tous les ouvrages auxquels je me suis appliqué avec tant de travail et tant de sagesse sous le soleil.

℣ 20. Hébr. autr. : Je me suis donc tourné à n'espérer plus rien de tout le travail auquel je me suis fatigué sous le soleil.

℣ 21. Hébr. autr. : Car qu'il y ait un homme qui ait travaillé avec sagesse, avec science, avec succès, et qu'il laisse son travail en partage à un homme qui n'y a point travaillé; cela même est encore une grande vanité et une grande affliction.

℣ 24. Plutôt que de s'en priver pour enrichir ses héritiers. Salomon n'exhorte pas par là à mener une vie livrée aux plaisirs, comme les épicuriens; il enseigne seulement qu'il vaut mieux user avec modération de nos biens, que d'imiter les avares qui ne jouissent en aucune manière de leurs biens.

Ibid. Hébr. : Mais j'ai vu que ceci, etc.

toutes sortes de délices autant que moi ? "

et deliciis affluet ut ego?

26. Dieu a donné à l'homme qui lui est agréable, la sagesse, la science et la joie; et il a donné au pécheur l'affliction et les soins inutiles ", afin qu'il amasse sans cesse, qu'il ajoute bien sur bien, et qu'il le laisse ensuite à un homme qui sera agréable à Dieu. Mais cela même est une vanité et un tourment d'esprit fort inutile. "

26. Homini bono in conspectu suo dedit Deus sapientiam, et scientiam, et lætitiam : peccatori autem dedit afflictionem, et curam superfluam, ut addat, et congreget, et tradat ei qui placuit Deo : sed et hoc vanitas est, et cassa sollicitudo mentis.

℣ 25. Si donc, moi Salomon, je n'ai pu y trouver mon bonheur, qui pourra se promettre de l'y rencontrer ?

— Hébr. autr. : et qui se hâtera plus que moi ? *qui se portera avec plus de soin et plus d'empressement à la recherche de tous les biens ?*

℣ 26. En le livrant à son avarice.

Ibid. Hébr. : cela même est vanité et affliction d'esprit.

CHAPITRE III.

Toutes choses ont leur temps. Etude des choses naturelles vaine. Les hommes et les bêtes meurent également.

1. Toutes choses ont leur temps, et tout passe sous le ciel, après le terme qui lui a été prescrit. "

1. Omnia tempus habent, et suis spatiis transeunt universa sub cœlo (*a*).

2. Il y a temps de naître, et temps de mourir, temps de planter, et temps d'arracher ce qui a été planté.

2. Tempus nascendi, et tempus moriendi : tempus plantandi, et tempus evellendi quid plantatum est.

3. Il y a temps de tuer, et temps de guérir; temps d'abattre, et temps de bâtir.

3. Tempus occidendi, et tempus sanandi : tempus destruendi, et tempus ædificandi.

4. Il y a temps de pleurer, et temps de rire; temps de s'affliger, et temps de sauter de joie.

4. Tempus flendi, et tempus ridendi : templus plangendi, et tempus saltandi.

5. Il y a temps de jeter les pierres, et temps de les ramasser; temps d'embrasser, et temps de s'éloigner des embrassemens.

5. Tempus spargendi lapides, et tempus colligendi : tempus amplexandi, et tempus longè fieri ab amplexibus.

(*a*) *S. Script. prop.*, part. v, n. 44.

℣ 1. Hébr. litt. : Toutes choses ont leur temps propre *et déterminé ;* toutes choses ont leur temps sous le ciel.

6. Tempus acquirendi, et tempus perdendi : tempus custodiendi, et tempus abjiciendi.

6. Il y a temps d'acquérir, et temps de perdre; temps de conserver, et temps de rejeter.

7. Tempus scindendi, et tempus consuendi : tempus tacendi, et tempus loquendi.

7. Il y a temps de déchirer, et temps de rejoindre; temps de se taire, et temps de parler.

8. Tempus dilectionis, et tempus odii : tempus belli, et tempus pacis.

8. Il y a temps pour l'amour, et temps pour la haine; temps pour la guerre, et temps pour la paix.

9. Quid habet amplius homo de labore suo?

9. Que retire *donc* l'homme de tout son travail? "

10. Vidi afflictionem, quam dedit Deus filiis hominum, ut distendantur in eâ.

10. J'ai vu l'occupation que Dieu a donnée aux enfans des hommes, qui les travaille pendant leur vie. "

11. Cuncta fecit bona in tempore suo, et mundum tradidit disputationi eorum, ut non inveniat homo opus quod operatus est Deus ab initio usque ad finem.

11. Tout ce qu'il a fait est bon " en son temps, et il a livré le monde à leurs disputes, sans que l'homme puisse connoître les ouvrages que Dieu a créés dès le commencement du monde, et qu'il conserve jusqu'à la fin. "

12. Et cognovi quòd non esset melius nisi lætari, et facere benè in vita sua.

12. Et j'ai reconnu qu'il n'y avoit rien de meilleur que de se réjouir ", et de bien faire pendant sa vie; "

13. Omnis enim homo, qui comedit et bibit, et videt bonum de labore suo, hoc donum Dei est.

13. Car " tout homme qui mange et qui boit, et qui retire du bien de son travail, reçoit cela par un don de Dieu.

14. Didici quòd omnia opera quæ fecit Deus, per-

14. J'ai appris que tous les ouvrages que Dieu a créés demeurent à perpé-

℣ 9. De tous les mouvemens qu'il se donne pendant cette vie qui dure si peu.

℣ 10. Hébr. autr. : J'ai vu toutes les occupations pénibles que Dieu a données aux enfans des hommes pour les humilier.

℣ 11. Hébr. litt. : beau.

Ibid. Litt. : que Dieu a faits depuis le commencement du monde *et qu'il continuera* jusqu'à la fin.

℣ 12. Hébr. autr. : Et j'ai reconnu qu'il n'y a point d'autre bonheur pour l'homme dans sa vie que de mettre sa joie à faire le bien. On lit dans l'hébreu, *lætari et facere bonum ;* mais c'est un hébraïsme pour *lætari in faciendo bono;* de même que dans Isaïe, 1, 19 : *Si volueritis et audieritis me*, pour *Si volueritis audire me.*

Ibid. D'éviter tous ces soins, ces travaux et ces peines inutiles qui affligent l'esprit, et épuisent le corps.

℣ 13. Hébr. autr. : Mais tout homme, etc. La particule hébraïque וְגַם peut signifier *et etiam*, ou *et quidem.*

tuité, et que nous ne pouvons ni rien ajouter ni rien ôter à tout ce que Dieu a fait afin qu'on le craigne.

severent in perpetuum (*a*): non possumus eis quidquam addere, nec auferre, quæ fecit Deus ut timeatur.

15. Ce qui a été est encore; ce qui doit être a déjà été; et Dieu rappelle ce qui est passé."

15. Quod factum est, ipsum permanet: quæ futura sunt, jam fuerunt: et Deus instaurat quod abiit.

16. J'ai vu sous le soleil l'impiété dans le lieu du jugement, et l'iniquité dans le lieu de la justice;

16. Vidi sub sole in loco judicii impietatem, et in loco justitiæ iniquitatem.

17. Et j'ai dit en mon cœur: Dieu jugera le juste et l'injuste; et alors ce sera le temps de toutes choses."

17. Et dixi in corde meo: Justum et impium judicabit Deus, et tempus omnis rei tunc erit.

18. J'ai dit en mon cœur, touchant les enfans des hommes, que Dieu les éprouve, et qu'il fait voir qu'ils sont semblables aux bêtes.

18. Dixi in corde meo de filiis hominum, ut probaret eos Deus, et ostenderet similes esse bestiis.

19. C'est pourquoi les hommes meurent comme les bêtes, et leur sort est égal:" comme l'homme meurt, les bêtes meurent aussi; les uns et les autres respirent de même; et l'homme n'a rien de plus que la bête. Tout est soumis à la vanité,

19. Idcirco unus interitus est hominis et jumentorum, et æqua utriusque conditio: sicut moritur homo, sic et illa moriuntur: similiter spirant omnia, et nihil habet homo jumento amplius: cuncta subjacent vanitati,

20. Et tout tend en un même lieu: ils ont tous été tirés de la terre; ils retournent aussi tous dans la terre.

20. Et omnia pergunt ad unum locum: de terra facta sunt, et in terram pariter revertuntur.

(*a*) *S. Script. prop*, part. v, n. 44.
(*b*) *S. Script. prop.*, part. v, n. 43. — Abbé Clémence, *Doctrine de l'Ecclésiaste sur une autre vie.* — Feller, *Catéch. philos.*, n. 194, 284. — Bergier, *Traité de la rel.*, 2ᵉ part., ch. 5, art. 1, § 17.

℣ 15. En produisant des choses semblables à celles qui ont été.
— Hébr. autr.: Mais Dieu recherchera celui qui est persécuté; *il vengera ceux qui sont injustement affligés et opprimés; car* j'ai vu aussi sous le soleil, etc. Quoique ce sens soit fort différent, ce n'est pourtant qu'une différente manière d'interpréter les expressions du texte; et saint Jérôme l'avoit lui-même ainsi traduit dans son commentaire: *et Deus quæret eum qui persecutionem patitur.*

℣ 17. Elles rentreront toutes dans l'ordre, elles auront leur perfection; et chacun recevra selon ses œuvres.
— Hébr. autr.: Dieu jugera le juste et l'impie; car toute chose a son temps; et alors *il rendra à chacun* selon toutes *ses* œuvres.

℣ 19. En ce qui regarde la naissance et la mort du corps.

21. Quis novit si spiritus filiorum Adam ascendat sursùm, et si spiritus jumentorum descendat deorsum?

21. Qui connoît " si l'âme des enfans des hommes monte en haut, et si l'âme des bètes descend en bas?

22. Et deprehendi nihil esse melius quàm lætari hominem in opere suo, et hanc esse partem illius. Quis enim eum adducet, ut post se futura cognoscat?

22. Et j'ai reconnu qu'il n'y a rien de meilleur pour l'homme que de se réjouir dans ses œuvres, et que c'est là son partage; car qui pourra le mettra en état de connoître ce qui doit arriver après lui?

℣ 21. C'est-à-dire par des connoissances et des expériences sensibles.

CHAPITRE IV.

Violences et jalousies des hommes. Oisiveté des insensés. Folie des avares. Avantages de la société. Vanité de la souveraine puissance. Obéissance préférable aux sacrifices.

1. Verti me ad alia, et vidi calumnias quæ sub sole geruntur, et lacrymas innocentium, et neminem consolatorem: nec posse resistere eorum violentiæ, cunctorum auxilio destitutos.

1. J'ai porté mon esprit ailleurs; j'ai vu les oppressions " qui se font sous le soleil, les larmes des innocens, " sans qu'il y ait personne pour les consoler, et l'impuissance où ils se trouvent de résister à la violence, abandonnés qu'ils sont du secours de tout le monde. "

2. Et laudavi magis mortuos, quàm viventes:

2. Et j'ai préféré l'état des morts à celui des vivans; "

3. Et feliciorem utroque judicavi, qui necdum natus est, nec vidit mala quæ sub sole fiunt.

3. Et j'ai estimé plus heureux que les uns et les autres celui qui n'est pas encore né, et qui n'a point vu les maux qui se font dans le soleil.

4. Rursum contemplatus sum omnes labores hominum, et industrias animadverti patere invidiæ proximi: et in hoc ergo vanitas, et cura superflua est.

4. J'ai considéré aussi tous les travaux des hommes; et j'ai reconnu que leur industrie est exposée à l'envie des autres, et qu'ainsi cela même est une vanité et une inquiétude inutile. "

℣ 1. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Hébr.: des opprimés.

Ibid. Hébr. litt.: et la puissance dans la main de leurs oppresseurs, sans qu'il y ait personne pour les consoler.

℣ 2. Hébr. litt.: Et j'ai loué les morts de ce qu'ils sont morts, plus que les vivans, de ce qu'ils sont encore vivans.

℣ 4. Hébr.: vanité et affliction d'esprit.

5. L'insensé met ses mains l'une dans l'autre, et il mange sa propre chair ″, en disant : ″

6. Un peu dans le creux de la main vaut mieux avec du repos que plein les deux mains avec travail et affliction d'esprit. ″

7. En considérant toutes choses, j'ai trouvé encore une autre vanité sous le soleil.

8. Tel est seul, et n'a personne avec lui, ni enfant ni frère, qui néanmoins travaille sans cesse ; ses yeux sont insatiables de richesses ; et il ne lui vient point dans l'esprit de se dire à lui-même : ″ Pour qui est-ce que je travaille, et pourquoi me priver moi-même de l'usage de mes biens ? C'est là encore une vanité et une affliction d'esprit bien malheureuse.

9. Il vaut donc mieux être deux ensemble que d'être seul ; car ils tirent de l'avantage de leur société. ″

10. Si l'un tombe, l'autre le soutient. Malheur à l'homme seul ; car, lorsqu'il sera tombé, il n'aura personne pour le relever.

11. Si deux dorment ensemble, ils s'échauffent l'un l'autre ; mais comment un seul s'échauffera-t-il ?

12. Si quelqu'un a de l'avantage sur l'un des deux, tous deux lui ré-

5. Stultus complicat manus suas, et comedit carnes suas, dicens :

6. Melior est pugillus cum requie, quàm plena utraque manus cum labore, et afflictione animi.

7. Considerans reperi et aliam vanitatem sub sole.

8. Unus est, et secundum non habet, non filium, non fratrem, et tamen laborare non cessat, nec satiantur oculi ejus divitiis : nec recogitat, dicens : Cui laboro, et fraudo animam meam bonis ? In hoc quoque vanitas est, et afflictio pessima.

9. Melius est ergo duos esse simul, quàm unum : habent enim emolumentum societatis suæ.

10. Si unus ceciderit, ab altero fulcietur. Væ soli : quia cùm ceciderit, non habet sublevantem se.

11. Et si dormierint duo, fovebuntur mutuo : unus quomodo calefiet ?

12. Et si quispiam prævaluerit contra unum, duo

℣ 5. Se consume lui-même par la paresse.

Ibid. Le mot *dicens* n'est pas exprimé dans l'hébreu ; mais il y est au moins sous-entendu.

℣ 6. Ainsi l'homme, quelque chose qu'il fasse, est toujours malheureux ; car s'il acquiert du bien par son travail et son industrie, il est exposé à l'envie des autres ; et si pour éviter leur jalousie, il mène une vie oisive, il se trouve bientôt accablé de misère et tombe dans la pauvreté.

— La conjonction *cum* manque également dans les deux membres du texte hébreu.

℣ 8. Ces mots, *nec recogitat dicens*, ne sont point dans l'hébreu ; on y trouve seulement וּלְמִי, *et cui.*

℣ 9. Hébr. autr. : Mais il vaut mieux être deux que d'être seul ; car ils trouvent de l'avantage *dans leur société* au milieu de leurs travaux *et de leurs peines.*

resistunt ei : funiculus triplex difficile rumpitur.

13. Melior est puer pauper et sapiens, rege sene et stulto, qui nescit prævidere in posterum.

14. Quòd de carcere catenisque interdum quis egrediatur ad regnum : et alius natus in regno, inopia consummatur.

15. Vidi cunctos viventes, qui ambulant sub sole cum adolescente secundo, qui consurget pro eo.

16. Infinitus numerus est populi omnium qui fuerunt ante eum : et qui postea futuri sunt, non lætabuntur in eo : sed et hoc vanitas et afflictio spiritûs.

17. Custodi pedem tuum ingrediens domum Dei, et appropinqua ut audias. Multo enim melior est obedientia, quàm stultorum victimæ, qui nesciunt quid faciunt mali.

sistent; un triple cordon se rompt difficilement. "

13. Un enfant pauvre, mais qui est sage, vaut mieux qu'un roi vieux et insensé, qui ne sauroit rien prévoir pour l'avenir. "

14. Car quelquefois tel est dans la prison et dans les chaînes, qui en sort pour être roi ; " et tel est né roi, qui " tombe dans une extrême pauvreté.

15. J'ai vu tous les hommes vivans qui marchent sous le soleil s'attacher au jeune prince qui tient le second rang et qui doit se lever après le roi."

16. Tous ceux qui ont été avant lui " sont un peuple infini en nombre, " et ceux qui doivent venir après ne se réjouiront point en lui. Mais cela même est une vanité et une affliction d'esprit.

17. Considérez " où vous mettez le pied lorsque vous entrez dans la maison du seigneur, et approchez-vous pour écouter, car l'obéissance vaut beaucoup mieux " que les victimes des insensés, qui ne connoissent pas le mal qu'ils font ". I *Reg.* XV. 22. *Osee.* IV. 6.

℣ 12. On a peine à vaincre ceux qui sont bien unis.

℣ 13. C'est le sens de l'hébreu : qu'un roi vieux et insensé qui ne peut souffrir qu'on l'avertisse *de son devoir*.

℣ 14. Etant élevé sur le trône, à cause de sa sagesse.

Ibid. Par son imprudence.

℣ 15. Hébr. autr. : le jeune *prince* qui tient le second rang, et qui doit succéder *en son temps et en* son lieu. On lit dans l'hébreu, תחתיו, qui peut également signifier *pro eo* ou *sub se;* et dans ce dernier sens c'est un hébraïsme pour *suo loco*. C'est ainsi que dans l'Exode, XVI, 29, l'hébreu dit, *manete quisque sub se*, pour *suo loco*.

℣ 16. Avant cet héritier.

Ibid. Ceux qui sont venus avant lui s'en sont bien passés, et ceux qui viendront après lui ne le loueront point de sa conduite. Ainsi toutes ces espérances fondées sur un prince ne sont qu'une vanité de plus.

℣ 17. Plusieurs commencent ici le chapitre V, et en effet ce verset paroît mieux lié à ce qui suit qu'à ce qui précède. Voyez la *dissertation* précédente.

Ibid. Ces mots, *multo enim melior est obedientia*, sont sous-entendus dans l'hébreu.

Ibid. En offrant au Seigneur des sacrifices, sans renoncer à leurs péchés.

CHAPITRE V.

Etre circonspect dans ses paroles. S'acquitter de ses vœux. Ne point se scandaliser du renversement de la justice. L'avare est insatiable. Riche malheureux au milieu de ses richesses.

1. Ne dites rien inconsidérément, et que votre cœur ne se hâte point de proférer des paroles devant Dieu; car Dieu est dans le ciel, et vous sur la terre : c'est pourquoi parlez peu.

1. Ne temerè quid loquaris, neque cor tuum sit velox ad proferendum sermonem coram Deo : Deus enim in cœlo, et tu super terram : idcirco sint pauci sermones tui.

2. La multitude des soins produit les songes, et l'imprudence se trouve dans l'abondance des paroles.

2. Multas curas sequuntur somnia, et in multis sermonibus invenietur stultitia.

3. Si vous avez fait un vœu à Dieu, ne différez point de vous en acquitter, car la promesse infidèle et imprudente lui déplaît; " mais accomplissez tous les vœux que vous avez faits.

3. Si quid vovisti Deo, ne móreris reddere : displicet enim ei infidelis et stulta promissio : sed quodcumque voveris, redde.

4. Il vaut beaucoup mieux ne faire point de vœux que d'en faire et ne les pas accomplir.

4. Multòque melius est non vovere, quàm post votum promissa non reddere.

5. Que la légèreté de votre bouche ne soit point à votre chair une occasion de tomber dans le péché; " et ne dites pas devant l'ange, " Il n'y a point de Providence ", — de peur que Dieu, étant irrité contre vos paroles, ne détruise tous les ouvrages de vos mains.

5. Ne dederis os tuum ut peccare facias carnem tuam : neque dicas coram angelo : Non est providentia : ne forte iratus Deus contra sermones tuos, dissipet cuncta opera manuum tuarum.

ỳ 3. Hébr. autr. : car il n'aime point les insensés *qui promettent et n'exécutent point.*

ỳ 5. Hébr. autr. : Que votre bouche, *par de vaines excuses*, n'attire point sur votre chair, *sur vous-même et sur vos enfans*, la peine du péché *que vous auriez commis en négligeant l'accomplissement de vos vœux;* et ne dites point devant Dieu (*ou* devant l'ange *du Seigneur*, *devant son prêtre*), que c'est un péché d'ignorance; *ne prétendez point en être quitte en offrant pour cela le sacrifice ordonné pour les fautes d'oubli et d'ignorance.* Pourquoi *vous exposer à ce que* Dieu s'irrite contre vos paroles, et détruise les ouvrages de vos mains? Dans l'Ecriture les prêtres sont quelquefois appelés *anges* du Seigneur. *Mal.* II, 7. *Apoc.* I, 20.

Ibid. Que Dieu vous a donné pour veiller sur vous.

Ibid. Ainsi, quand je n'accomplirai pas ce que j'ai promis, quel mal m'en arrivera-t-il?

6. Ubi multa sunt somnia, plurimæ sunt vanitates, et sermones innumeri : tu verò Deum time.

6. Où il y a beaucoup de songes, il y a aussi beaucoup de vanité et des discours sans fin ; mais, pour vous, craignez Dieu.

7. Si videris calumnias egenorum, et violenta judicia, et subverti justitiam in provincia, non mireris super hoc negotio : quia excelso excelsior est alius, et super hos quoque eminentiores sunt alii :

7. Si vous voyez l'oppression" des pauvres, la violence qui règne dans les jugemens, et le renversement de la justice dans une province, que cela ne vous étonne pas ; " car celui qui est élevé en a un autre au-dessus de lui," et il y en a encore d'autres élevés au-dessus d'eux.

8. Et insuper universæ terræ rex imperat servienti.

8. Et de plus il y a un roi " qui commande à tout le pays qui lui est assujetti.

9. Avarus non implebitur pecunia, et qui amat divitias, fructum non capiet ex eis : et hoc ergo vanitas.

9. L'avare" n'aura jamais assez d'argent, et celui qui aime les richesses n'en recueillera point de fruit." C'est donc là encore une vanité. *Job* xx. 10.

10. Ubi multæ sunt opes, multi et qui comedunt eas. Et quid prodest possessori, nisi quòd cernit divitias oculis suis?

10. Où il y a beaucoup de bien, il y a aussi beaucoup de personnes pour le manger. De quoi donc sert-il à celui qui le possède, sinon qu'il voit de ses yeux beaucoup de richesses?

11. Dulcis est somnus operanti, sive parum, sive multum comedat : saturitas autem divitis non sinit eum dormire.

11. Le sommeil est doux à l'ouvrier qui travaille, soit qu'il ait peu ou beaucoup mangé ; mais la satiété ne laisse pas dormir le riche.

12. Est et alia infirmitas pessima, quam vidi sub sole : divitiæ conservatæ in malum domini sui.

12. Il y a encore une autre maladie bien fâcheuse que j'ai vue sous le soleil, des richesses conservées avec soin pour le tourment de celui qui les possède.

13. Pereunt enim in afflictione pessima : genera-

13. Il les voit périr avec une extrême affliction ;" il a mis au monde

℣ 7. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Ne vous porte point au murmure ni à la révolte.

Ibid. Hébr. : un autre au-dessus de lui qui veille sur lui.

℣ 8. Le roi qui punit les magistrats prévaricateurs. Plusieurs entendent ceci de Dieu, qui exerce son autorité sur les rois même.—Hébr. autr. : Et de plus il y a un roi *suprême*, *Dieu même*, qui commande à toute la terre, qui *tout entière* lui est assujettie.

℣ 9. Hébr. : Celui qui aime l'argent.

Ibid. N'en fera aucun usage, de peur de les diminuer.

℣ 13. Hébr. autr. : il les voit périr au milieu de l'occupation pénible *que lui donne le soin de les conserver.*

un fils qui sera réduit à la dernière pauvreté.

Job I. 21. I Tim. VI. 7.

14. Comme il est sorti nu du sein de sa mère, ainsi il s'en retournera, et n'emportera rien avec lui de son travail.

15. C'est là vraiment une maladie bien digne de compassion. Il s'en retournera comme il est venu : de quoi lui sert donc d'avoir tant travaillé en vain ?

16. Tous les jours de sa vie il a mangé dans les ténèbres, dans un embarras de soins, dans la misère et dans le chagrin.

17. J'ai donc cru qu'il est bon " qu'un homme mange et boive, et qu'il se réjouisse dans le fruit qu'il tire de tout son travail qu'il endure sous le soleil pendant les jours que Dieu lui a donnés pour la durée de sa vie, et que c'est là son partage.

18. Et quand Dieu a donné à un homme des richesses, du bien, et le pouvoir d'en manger, de jouir de ce qu'il a eu en partage, et de trouver sa joie dans son travail, cela même est un don de Dieu ;

19. Car il se souviendra peu " des jours de sa vie, " parce que Dieu remplit son cœur de délices. "

vit filium, qui in summâ egestate erit.

14. Sicut egressus est nudus de utero matris suæ, sic revertetur, et nihil auferet secum de labore suo.

15. Miserabilis prorsus infirmitas : quo modo venit, sic revertetur. Quid ergo prodest ei, quod laboravit in ventum ?

16. Cunctis diebus vitæ suæ comedit in tenebris et in curis multis, et in ærumna atque tristitia.

17. Hoc itaque visum est mihi bonum, ut comedat quis, et bibat, et fruatur lætitia ex labore suo, quo laboravit ipse sub sole, numero dierum vitæ suæ, quos dedit ei Deus : et hæc est pars illius.

18. Et omni homini, cui dedit Deus divitias, atque substantiam, potestatemque ei tribuit ut comedat ex eis, et fruatur parte sua, et lætetur de labore suo : hoc est donum Dei.

19. Non enim satis recordabitur dierum vitæ suæ : eò quòd Deus occupet deliciis cor ejus.

℣ 17. L'hébreu ajoute : et qu'il est agréable.
℣ 19. C'est le sens de l'hébreu.
Ibid. Elle lui paroîtra courte.
Ibid. Qui la lui font passer agréablement.

CHAPITRE VI.

Malheureuse condition de l'avare. Il a du bien, et il n'ose en jouir.

1. Est et aliud malum, quod vidi sub sole, et quidem frequens apud homines :

1. Il y a encore un autre mal que j'ai vu sous le soleil, et qui est ordinaire parmi les hommes.

2. Vir cui dedit Deus divitias, et substantiam, et honorem : et nihil deest animæ suæ, ex omnibus quæ desiderat : nec tribuit ei potestatem Deus ut comedat ex eo, sed homo extraneus vorabit illud : hoc vanitas, et miseria magna est.

2. Un homme à qui Dieu a donné des richesses, du bien, de l'honneur, et auquel il ne manque rien pour la vie de tout ce qu'il peut désirer ; et Dieu ne lui a point donné le pouvoir d'en manger, mais un étranger dévorera tout. C'est là une vanité et une grande misère.

3. Si genuerit quispiam centum liberos, et vixerit multos annos, et plures dies ætatis habuerit, et anima illius non utatur bonis substantiæ suæ, sepulturâque careat : de hoc ego pronuntio quod melior illo sit abortivus.

3. Quand un homme auroit eu cent enfans, qu'il auroit vécu beaucoup d'années, et qu'il seroit parvenu à une extrême vieillesse, si son âme n'use point ″ des biens qu'il possède, et qu'il soit même privé de la sépulture, je ne crains pas d'avancer de cet homme qu'un avorton vaut mieux que lui.

4. Frustra enim venit, et pergit ad tenebras, et oblivione delebitur nomen ejus.

4. Car en vain il ″ est venu ; il s'en retourne dans les ténèbres, et son nom sera effacé par l'oubli ;

5. Non vidit solem, neque cognovit distantiam boni et mali.

5. Il n'a point vu le soleil, et il n'a point connu la différence du bien et du mal ; ″

6. Etiam si duobus millibus annis vixerit, et non fuerit perfruitus bonis : nonne ad unum locum properant omnia?

6. Quand il auroit vécu deux mille ans, s'il n'a point joui de ses biens, tous ne vont-ils pas au même lieu?

7. Omnis labor hominis in ore ejus : sed anima ejus non implebitur.

7. Tout le travail de l'homme est pour sa bouche ; mais son âme n'en sera pas remplie. ″

℣ 3. Hébr. litt. : ne se rassasie point.

℣ 4. L'avorton.

℣ 5. Ainsi il a été plus heureux que l'avare, qui n'a retiré aucun avantage de sa longue vie.

℣ 7. N'en retirera aucun fruit.

8. Qu'a le sage de plus que l'insensé? Qu'a le pauvre, sinon qu'il va au lieu où est la vie? "

8. Quid habet amplius sapiens a stulto? et quid pauper, nisi ut pergat illuc, ubi est vita?

9. Il vaut mieux voir ce que l'on désire " que de souhaiter ce que l'on ignore." Mais cela même est une vanité et une présomption d'esprit.

9. Melius est videre quod cupias, quam desiderare quod nescias : sed et hoc vanitas est, et præsumptio spiritus.

10. Celui qui doit être est déjà connu " par son nom; et l'on sait qu'il est homme, et qu'il ne peut pas disputer en jugement contre un plus puissant que lui."

10. Qui futurus est, jam vocatum est nomen ejus : et scitur quod homo sit, et non possit contra fortiorem se in judicio contendere.

11. On discourt beaucoup, on se répand en beaucoup de paroles dans la dispute, et ce n'est que vanité."

11. Verba sunt plurima, multamque in disputando habentia vanitatem.

℣ 8. Hébr. autr.: quel avantage n'a pas le sage au-dessus de l'insensé, et le pauvre qui connoît le chemin de la vie!

℣ 9. Jouir des biens présens.

Ibid. Hébr. autr. : Il vaut mieux voir de ses yeux que promener son âme; *il vaut mieux posséder et jouir, que désirer et chercher;* mais cela même est encore vanité et affliction d'esprit, *parce qu'il faut beaucoup de soin pour conserver ce que tôt ou tard on perdra.*

℣ 10. Connu de Dieu.

Ibid. Contre le Dieu tout-puissant.

℣ 11. L'hébreu joint à ce verset le premier verset du chap. suiv., et peut se traduire : Mais il y a *dans ses murmures* une abondance de paroles qui ne fait qu'augmenter la vanité *dont il se plaint; et en effet* quel avantage l'homme retirera-t-il *de toutes ses plaintes?* Car qui sait ce qui est avantageux à l'homme, dans sa vie, dans les jours de sa vie *pleine* de vanité, lesquels passent comme l'ombre? et qui lui annoncera ce qui doit être après lui sous le soleil?

CHAPITRE VII.

Bonne réputation. Utilité des corrections. Avantage de la sagesse. Point de juste qui ne pèche. Négliger les discours des hommes. Femme dangereuse.

1. Qu'est-il nécessaire à un homme de rechercher ce qui est au-dessus de lui, lui qui ignore ce qui lui est avantageux en sa vie, pendant les jours qu'il est étranger sur la terre et durant le temps qui passe comme l'om-

1. Quid necesse est homini majora se quærere, cùm ignoret quid conducat sibi in vita sua, numero dierum peregrinationis suæ, et tempore quod velut um-

bra præterit? Aut quis ei poterit indicare quid post eum futurum sub sole sit?

bre? Ou qui pourra lui découvrir ce qui doit être après lui sous le soleil?"

2. Melius est nomen bonum, quàm unguenta pretiosa, et dies mortis die nativitatis.

2. La bonne" réputation vaut mieux que des parfums précieux, et le jour de la mort que celui de la naissance." *Prov.* XXII. 1.

3. Melius est ire ad domum luctûs, quàm ad domum convivii: in illa enim finis cunctorum admonetur hominum, et vivens cogitat quid futurum sit.

3. Il vaut mieux aller à une maison de deuil qu'à une maison de festin; car dans celle-là on est averti de la fin de tous les hommes, et celui qui est vivant pense à ce qui doit lui arriver un jour."

4. Melior est ira risu: quia per tristitiam vultûs, corrigitur animus delinquentis.

4. La colère" vaut mieux que les ris," parce que le cœur de celui qui pèche est corrigé par la tristesse qui paroit sur le visage."

5. Cor sapientium ubi tristitia est, et cor stultorum ubi lætitia (*a*).

5. Le cœur des sages est volontiers où se trouve la tristesse," et le cœur des insensés est où se trouve la joie."

6. Melius est a sapiente corripi, quàm stultorum adulatione decipi:

6. Il vaut mieux être repris par un homme sage, que d'être séduit par les flatteries des insensés;

7. Quia sicut sonitus spinarum ardentium sub olla, sic risus stulti: sed et hoc vanitas.

7. Car le ris" de l'insensé est comme le bruit que font les épines, lorsqu'elles brûlent" sous un pot; mais cela même est une vanité."

8. Calumnia conturbat sa-

8. La calomnie trouble le sage, et

(*a*) *S. Script. prop.*, part. v, n. 45.

℣ 1. Qu'il ne se flatte donc pas de pouvoir pénétrer dans l'avenir; mais qu'il travaille à acquérir les vertus nécessaires pour se le rendre heureux. — Voyez la note sur le dernier verset du chapitre précédent.

℣ 2. Le mot *bonum* est omis dans l'hébreu.

Ibid. Non-seulement parce qu'il nous délivre des misères où nous étions entrés par la naissance, mais encore parce que c'est la mort qui assure la réputation, étant comme le sceau et le couronnement de la vie des justes.

℣ 3. Hébr. autr.: et l'homme vivant mettra cet objet dans son cœur *pour en faire le sujet de ses réflexions.*

℣ 4. La sévérité d'un homme juste.
Ibid. L'approbation du méchant.
Ibid. De celui qui reprend.

℣ 5. Celle du juste qui les reprend.
Ibid. La joie des pécheurs qui leur applaudissent.

℣ 7. L'applaudissement.
Ibid. Le mot *ardentium* n'est pas exprimé dans l'hébreu.
Ibid. Puisque ce plaisir n'a rien de solide, et ne dure qu'un moment.

elle abattra la fermeté de son cœur."

9. La fin d'un discours" vaut mieux que le commencement." L'homme patient" vaut mieux qu'un présomptueux."

10. Ne soyez point prompt à vous mettre en colère, parce que la colère repose dans le sein de l'insensé.

11. Ne dites point : D'où vient que les premiers temps ont été meilleurs que ceux d'aujourd'hui ? Car cette demande n'est pas sage."

12. La sagesse est plus utile avec les richesses," et elle sert davantage à ceux qui voient le soleil ;"

13. Car, comme la sagesse protége, l'argent protége aussi ;" mais la science et la sagesse ont cela de plus, qu'elles donnent la vie à celui qui les possède.

14. Considérez les œuvres de Dieu, et remarquez que nul ne peut corriger celui qu'il méprise."

15. Jouissez des biens au jour heu-

pientem, et perdet robur cordis illius.

9. Melior est finis orationis, quam principium : melior est patiens arrogante.

10. Ne sis velox ad irascendum : quia ira in sinu stulti requiescit.

11. Ne dicas : Quid putas causæ est quod priora tempora meliora fuêre quàm nunc sunt? Stulta enim est hujusmodi interrogatio.

12. Utilior est sapientia cum divitiis, et magis prodest videntibus solem.

13. Sicut enim protegit sapientia, sic protegit pecunia : hoc autem plus habet eruditio et sapientia, quòd vitam tribuunt possessori suo.

14. Considera opera Dei, quòd nemo possit corrigere quem ille despexerit.

15. In die bonâ fruere

℣ 8. Hébr. autr. : Car *comme* l'oppression, *la violence*, trouble le sage, *ainsi* les présens corrompent le cœur.

℣ 9. Et de toute autre chose. C'est le sens de l'hébreu ; la fin d'une chose. C'est qu'en hébreu le mot דבר, *verbum*, se prend pour *res*.

Ibid. Il est encore plus important de bien finir que de bien commencer.

Ibid. Qui n'agit qu'après une mûre délibération.

Ibid. Qui agit avec témérité.

℣ 11. Il semble par là qu'on veuille rejeter sur la providence de Dieu, qui règle les temps, les maux, qui n'ont pour cause que l'orgueil et la malice des hommes.

— C'est l'expression de l'hébreu ; *non ex sapientia*, ou *non sapienter*.

℣ 12. Autr. : La sagesse *comparée* avec les richesses vaut mieux ; et elle sert davantage à ceux qui voient le soleil.

Ibid. Qui vivent sur la terre, parce que la sagesse et les richesses les soutiennent également dans le bien qu'ils veulent faire.

℣ 13. Hébr. autr. : Car comme l'argent protége, la sagesse protége aussi ; mais la science de la sagesse a cela de plus, qu'elle donne la vie à ceux qui la possèdent.

℣ 14. Qu'il abandonne à sa propre malice.

— C'est ainsi que l'hébreu pourroit aussi se traduire : Nul ne peut redresser celui que le Seigneur a courbé. Autrement ; Nul ne peut rétablir ce que Dieu a détruit.

bonis, et malam diem præcave : sicut enim hanc, sic et illam fecit Deus, ut non inveniat homo contra eum justas querimonias.

reux, et tenez-vous prêt pour le mauvais jour ; car, comme Dieu a fait l'un, il a aussi fait l'autre, sans que nul homme ait aucun juste sujet de se plaindre de lui.

16. Hæc quoque vidi in diebus vanitatis meæ : Justus perit in justitia sua, et impius multo vivit tempore in malitia sua.

16. J'ai encore vu ceci pendant les jours de ma vanité : " le juste périt dans sa justice, " et le méchant vit long-temps " dans sa malice.

17. Noli esse justus multùm (*a*) : neque plus sapias quàm necesse est, ne obstupescas.

17. Ne soyez pas trop juste, et ne soyez pas plus sage qu'il n'est nécessaire, de peur que vous n'en deveniez stupide.

18. Ne impiè agas multùm, et noli esse stultus, ne moriaris in tempore non tuo.

18. Ne vous affermissez pas dans les actions criminelles, et ne devenez pas insensé, " de peur que vous ne mouriez avant votre temps. "

19. Bonum est te sustentare justum, sed et ab illo ne subtrahas manum tuam : quia qui timet Deum, nihil negligit.

19. Il est bon que vous souteniez le juste ; mais ne retirez pas aussi votre main de celui qui ne l'est pas, parce que celui qui craint Dieu ne néglige rien. "

20. Sapientia confortavit sapientem super decem principes civitatis.

20. La sagesse rend le sage plus fort que dix princes d'une ville.

21. Non est enim homo justus in terra, qui faciat bonum, et non peccet.

21. Car il n'y a point d'homme juste sur la terre qui fasse le bien et qui ne pèche point. 3 *Reg.* VIII. 46. 2 *Par.* VI. 36. *Prov.* XX. 9.

22. Sed et cunctis sermonibus qui dicuntur, ne accommodes cor tuum : ne forte audias servum tuum maledicentem tibi.

22. Mais aussi que votre cœur ne se rende point attentif à toutes les paroles qui se disent, de peur que vous n'entendiez votre serviteur parler mal de vous ; 1 *Joan.* I. 8.

(*a*) *S. Script. prop.*, part. V, n. 46.

℣ 16. De ma vie.

Ibid. Autr. : Le juste périt dans sa justice, *et est accablé sous la violence des méchans.*

Ibid. L'hébreu dit simplement *prolongat*, en laissant à sous-entendre *dies suos ;* ce qui mérite d'être ici remarqué, parce que le même hébraïsme reviendra dans la suite.

℣ 18. En négligeant de vous convertir.

Ibid. Sans avoir fait pénitence.

℣ 19. Ne laisse échapper aucune occasion de lui plaire, en faisant du bien. — Hébr. autr. : Il est bon que vous vous attachiez à ceci, et aussi que vous ne retiriez point votre main de cela ; *il est bon que vous gardiez les deux préceptes que je viens de vous donner ;* car celui qui craint Dieu marche vers tout cela, *observe avec soin ces deux préceptes.*

23. Car vous savez en votre conscience que vous avez vous-même souvent mal parlé des autres.

24. J'ai tenté tout ″ pour acquérir la sagesse ; j'ai dit, Je deviendrai sage ; et la sagesse s'est retirée loin de moi,

25. Encore beaucoup plus qu'elle n'étoit auparavant.″ Oh! combien est grande sa profondeur! et qui pourra la sonder?

26. Mon esprit a porté sa lumière sur toutes choses, pour savoir, pour considérer, pour chercher la sagesse et les raisons de tout, et pour connoître la malice des insensés et l'erreur des imprudens.″

27. Et j'ai reconnu que la femme est plus amère que la mort, qu'elle est le filet des chasseurs, que son cœur est un rets, et que ses mains sont des chaînes. Celui qui est agréable à Dieu se sauvera d'elle; mais le pécheur s'y trouvera pris.

28. Voilà ce que j'ai trouvé, dit l'Ecclésiaste, après avoir comparé une chose avec une autre, pour trouver une raison,

29. Que mon âme cherche encore sans avoir pu la découvrir. Entre mille hommes j'en ai trouvé un ;″ mais de toutes les femmes, je n'en ai pas trouvé une seule.

30. Ce que j'ai trouvé seulement, c'est que Dieu a créé l'homme droit et juste, et que lui-même s'est embarrassé dans une infinité de ques-

23. Scit enim conscientia tua, quia et tu crebro maledixisti aliis.

24. Cuncta tentavi in sapientia : dixi : Sapiens efficiar : et ipsa longius recessit a me

25. Multò magis quàm erat : et alta profunditas, quis inveniet eam?

26. Lustravi universa animo meo, ut scirem, et considerarem, et quærerem sapientiam et rationem, et ut cognoscerem impietatem stulti, et errorem imprudentium.

27. Et inveni amariorem morte mulierem, quæ laqueus venatorum est, et sagena cor ejus, vincula sunt manus illius. Qui placet Deo, effugiet illam : qui autem peccator est, capietur ab illa.

28. Ecce hoc inveni, dixit Ecclesiastes, unum et alterum, ut invenirem rationem,

29. Quam adhuc quærit anima mea, et non inveni : virum de mille unum reperi, mulierem ex omnibus non inveni (*a*).

30. Solummodo hoc inveni, quòd fecerit Deus hominem rectum, et ipse se infinitis miscuerit quæ-

(*a*) *S. Script. prop.*, part. v, n. 47.

℣ 24. Hébr. : toutes ces choses.

℣ 25. Parce qu'à mesure qu'on avance dans l'étude de la sagesse, elle paroît plus élevée et plus inaccessible.

℣ 26. Hébr. autr. : le vice de la folie *des hommes*, et l'égarement de leurs erreurs.

℣ 29. Dont la sagesse et la conversation ont pu m'être utiles.

stionibus. Quis talis ut sapiens est? et quis cognovit solutionem verbi?

tions." Qui est assez sage pour ceci," et qui connoît l'éclaircissement de cette parole?

℣ 30. Dans une infinité de piéges, de tentations et de misères.
— Hébr. autr. : mais *les hommes* mêmes se sont occupés d'une multitude de pensées *déréglées.*
Ibid. Autr. : Qui est semblable au sage, et qui connoît, etc. L'hébreu rapporte ceci au chapitre suivant.

CHAPITRE VIII.

Ne point s'éloigner des commandemens de Dieu. Patience de Dieu. Afflictions des justes. Prospérité des méchans.

1. Sapientia hominis lucet in vultu ejus, et potentissimus faciem illius commutabit.

1. La sagesse de l'homme luit sur son visage;" et le Tout-Puissant le lui change." *Sup.* II. 14.

2. Ego os regis observo, et præcepta juramenti Dei.

2. Pour moi, j'observe la bouche du roi" et les préceptes que Dieu a donnés avec serment."

3. Ne festines recedere a facie ejus, neque permaneas in opere malo : quia omne quod voluerit, faciet :

3. Ne vous hâtez point de vous retirer de devant sa face, et ne persévérez point dans l'œuvre mauvaise, parce qu'il fera tout ce qu'il voudra.

4. Et sermo illius potestate plenus est : nec dicere ei quisquam potest : Quare ita facis?

4. Sa parole est pleine de puissance; et nul ne peut lui dire : Pourquoi faites-vous ainsi?

5. Qui custodit præceptum, non experietur quidquam mali. Tempus et responsionem cor sapientis intelligit.

5. Celui qui garde le précepte, ne ressentira aucun mal. Le cœur du sage sait ce qu'il doit répondre, et quand il est temps de le faire;"

6. Omni negotio tempus

6. Toutes choses ont leur temps et

℣ 1. Quelques-uns traduisent ainsi l'hébreu de la seconde partie de ce verset : et la force, *la fierté*, de son visage sera changée; *la sagesse bannira de son visage l'air fier et superbe.*
Ibid. En change l'air en lui donnant ou lui ôtant cette sagesse, selon son bon plaisir.
℣ 2. De Dieu, qui est le roi des rois.
Ibid. Serment signifie souvent dans l'écriture *alliance.*
℣ 5. Hébr. litt. : le temps et le jugement, *l'ordre, la manière, ce qu'il doit dire ou faire, et quand il doit le dire ou le faire.*

leurs momens favorables;" et c'est une grande misère à l'homme,"

7. De ce qu'il ignore le passé et qu'il ne peut avoir aucune nouvelle de l'avenir."

8. Il n'est pas au pouvoir de l'homme d'empêcher que l'âme ne quitte le corps, il n'a point de puissance sur le jour de la mort; il ne peut avoir de trève dans la guerre qui le menace, et l'impiété ne sauvera point l'impie.

9. J'ai considéré toutes ces choses, et j'ai appliqué mon cœur à discerner tout ce qui se fait sous le soleil. Un homme quelquefois en domine un autre pour son propre malheur.

10. J'ai vu des impies ensevelis," qui, lors même qu'ils vivoient, étoient dans le lieu saint, et qui étoient loués dans la cité, comme si leurs œuvres eussent été justes; mais cela même est une vanité;

11. Car, parce que la sentence ne se prononce pas sitôt contre les méchans," les enfans des hommes commettent le crime sans aucune crainte.

12. Mais néanmoins cette patience même avec laquelle le pécheur est souffert, après avoir cent fois commis des crimes, m'a fait connoître que ceux qui craignent Dieu et qui respectent sa face seront heureux."

est, et opportunitas, et multa hominis afflictio:

7. Quia ignorat præterita, et futura nullo scire potest nuntio.

8. Non est in hominis potestate prohibere spiritum, nec habet potestatem in die mortis, nec sinitur quiescere ingruente bello, neque salvabit impietas impium.

9. Omnia hæc consideravi, et dedi cor meum in cunctis operibus quæ fiunt sub sole. Interdum dominatur homo homini in malum suum.

10. Vidi impios sepultos: qui etiam cùm adhuc viverent, in loco sancto erant, et laudabantur in civitate quasi justorum operum: sed et hoc vanitas est.

11. Etenim quia non profertur citò contra malos sententia, absque timore ullo filii hominum perpetrant mala.

12. Attamen peccator ex eo quòd centies facit malum, et per patientiam sustentatur, ego cognovi quòd erit bonum timentibus Deum, qui verentur faciem ejus.

℣ 6. Hébr.: leur temps *propre* et leur jugement *ou manière convenable.* C'est la même expression qu'au verset précédent.

Ibid. Hébr. autr.: et la misère de l'homme est grande. Car nul homme, etc.

℣ 7. Hébr. autr. Car nul homme ne sait ce qui sera; et qui pourra le lui annoncer?

℣ 10. C'est-à-dire enterrés avec honneur.

℣ 11. Parce que Dieu diffère de les punir, pour leur donner le temps de faire pénitence.

℣ 12. Car, si Dieu est si bon envers ceux qui le méprisent, combien le sera-t-il envers ceux qui le craignent?

13. Non sit bonum impio, nec prolongentur dies ejus: sed quasi umbra transeant, qui non timent faciem Domini.

13. Que les méchans ne réussissent point! que les jours de leur vie ne soient pas longs! et que ceux qui ne craignent point la face du Seigneur passent comme l'ombre!″

14. Est et alia vanitas quæ fit super terram : sunt justi quibus mala proveniunt, quasi opera egerint impiorum : et sunt impii qui ita securi sunt, quasi justorum facta habeant : sed et hoc vanissimum judico.

14. Il se trouve encore une autre vanité sous le soleil. Il y a des justes à qui les malheurs arrivent, comme s'ils avoient fait les actions des méchans; et il y a des méchans qui vivent dans l'assurance,″ comme s'ils avoient fait les œuvres des justes. Mais je crois que c'est là encore une très-grande vanité.

15. Laudavi igitur lætitiam, quod non esset homini bonum sub sole, nisi quod comederet, et biberet, atque gauderet : et hoc solum secum auferret de labore suo, in diebus vitæ suæ, quos dedit ei Deus sub sole.

15. C'est ce qui m'a porté à louer la joie. J'ai cru que le bien que l'on pouvoit avoir sous le soleil étoit de manger, de boire et de se réjouir; et que l'homme n'emportoit que cela avec lui de tout le travail qu'il avoit enduré en sa vie pendant les jours que Dieu lui a donnés sous le soleil.

16. Et apposui cor meum ut scirem sapientiam, et intelligerem distentionem quæ versatur in terra : est homo qui diebus et noctibus somnum non capit oculis.

16. J'ai appliqué mon cœur pour connoître la sagesse, et pour remarquer cette dissipation de l'esprit des hommes qui sont sur la terre.″ Tel se trouve parmi eux, qui ne dort et ne repose ni jour ni nuit.″

17. Et intellexi, quòd omnium operum Dei nullam possit homo invenire ra-

17. Et j'ai reconnu que l'homme ne peut trouver aucune raison de toutes les œuvres de Dieu qui se font sous

℣ 12 et 13. Hébr. autr. : Quand même le pécheur commettroit cent fois le mal, et que néanmoins il vivroit long-temps, cependant je suis encore persuadé que le *vrai* bonheur est pour ceux qui craignent Dieu, et qu'ils sont heureux parce qu'ils le craignent, mais qu'il n'y aura point de *vrai* bonheur pour le méchant, et qu'il ne vivra point si long-temps; *car* ses jours passent comme l'ombre, parce qu'il ne craint point Dieu. On trouve ici dans l'hébreu deux fois le verbe *prolongare*, qui laisse à sous-entendre *dies suos*, comme au chap. VII, ℣ 16.

℣ 14. C'est-à-dire qui vivent heureux. C'est le sens de l'hébreu qui peut se traduire ainsi : Il y a des justes à qui *les maux* arrivent, comme s'ils avoient fait les œuvres des méchans; et il y a des méchans à qui *les biens* arrivent, comme s'ils avoient fait les œuvres des justes.

℣ 16. Hébr. autr. : et pour voir l'occupation pénible qui applique les hommes sur la terre.

Ibid. Qui étudie continuellement les secrets de la nature.

le soleil, et que, plus il s'efforcera de la découvrir, moins il la trouvera." Quand le sage même diroit qu'il a cette connoissance, il ne pourra la trouver.

tionem, eorum quæ fiunt sub sole, et quantò plus laboraverit ad quærendum, tantò minus inveniat: etiam si dixerit sapiens se nosse, non poterit reperire.

℣ 17. Hébr. autr.: Ainsi, quand il s'efforceroit de la découvrir, il ne la trouvera pas; et quand le sage même voudroit s'appliquer à la connoître, il ne pourra la trouver.

CHAPITRE IX.

Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. Egale condition des bons et des méchans en ce monde. Faire le bien tandis qu'on le peut. Sagesse du pauvre méprisée.

1. J'ai agité toutes ces choses dans mon cœur, et je me suis mis en peine d'en trouver l'intelligence. Il y a des justes et des sages; et leurs œuvres sont dans la main de Dieu: " et néanmoins l'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine:

2. Mais tout est réservé pour l'avenir, et demeure ici incertain, parce que tout arrive également au juste et à l'injuste," au bon et au méchant," au pur et à l'impur, à celui qui immole des victimes et à celui qui méprise les sacrifices;" l'innocent est traité comme le pécheur, et le parjure comme celui qui jure dans la vérité."

3. C'est là ce qu'il y a de plus fâcheux dans tout ce qui se passe sous le soleil, de ce que tout arrive de même à tous. De là vient que les cœurs des enfans des hommes sont remplis de malice et de mépris " pendant leur

1. Omnia hæc tractavi in corde meo, ut curiose intelligerem: sunt justi atque sapientes, et opera eorum in manu Dei, et tamen nescit homo utrùm amore an odio dignus sit (a):

2. Sed omnia in futurum servantur incerta, eò quòd universa æquè eveniant justo et impio, bono et malo, mundo et immundo, immolanti victimas, et sacrificia contemnenti. Sicut bonus, sic et peccator: ut perjurus, ita et ille qui verum dejerat.

3. Hoc est pessimum inter omnia quæ sub sole fiunt, quia eadem cunctis eveniunt: unde et corda filiorum hominum implentur malitiâ, et contemptu in

(a) *S. Script. prop.*, part. v, n. 48.

℣ 1. C'est-à-dire, il les pèse et les examine.

℣ 2. Litt.: à l'impie.

Ibid. L'expression *et malo* manque dans l'hébreu.

Ibid. Hébr.: et à celui qui n'en offre point.

Ibid. Hébr. autr.: et celui qui jure *témérairement*, comme celui qui craint *et respecte* le serment.

℣ 3. Mépris de Dieu et des choses saintes. — Hébr.: de malice et de folie.

vita sua, et post hæc ad inferos deducentur.

vie. Et après cela ils seront mis entre les morts ;″

4. Nemo est qui semper vivat, et qui hujus rei habeat fiduciam : melio est canis vivus leone mortuo.

4. Il n'y a personne qui vive toujours, ni qui ait même cette espérance ; ″ un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort;

5. Viventes enim sciunt se esse morituros : mortui verò nihil noverunt amplius, nec habent ultra mercedem (*a*): quia oblivioni tradita est memoria eorum.

5. Parce que ceux qui sont en vie, savent qu'ils doivent mourir ; ″ mais les morts ne connoissent plus rien, ″ et il ne leur reste plus de récompense; ″ car leur mémoire est ensevelie dans l'oubli.

6. Amor quoque, et odium, et invidiæ simul perierunt : nec habent partem in hoc sæculo, et in opere quod sub sole geritur.

6. L'amour, la haine et l'envie ont péri avec eux ; et ils n'ont plus de part à ce siècle, ni à tout ce qui se passe sous le soleil.

7. Vade ergo, et comede in lætitia panem tuum, et bibe cum gaudio vinum tuum : quia Deo placent opera tua.

7. Allez donc, ″ et mangez votre pain avec joie, buvez votre vin avec allégresse, parce que vos œuvres sont agréables à Dieu.

8. Omni tempore sint vestimenta tua candida, et oleum de capite tuo non deficiat.

8. Que vos vêtemens soient blancs en tout temps, et que l'huile qui parfume votre tête ne défaille point. ″

9. Perfruere vitâ cum uxore quam diligis, cunctis diebus vitæ instabilitatis tuæ, qui dati sunt tibi sub sole omne tempore vanitatis tuæ ; hæc est enim pars in vita, et in labore tuo, quo laboras sub sole (*b*).

9. Jouissez de la vie avec la femme que vous aimez pendant tous les jours de votre vie passagère, ″ qui vous ont été donnés sous le soleil pendant tout le temps de votre vanité ; car c'est là votre partage dans la vie et dans le travail qui vous exerce sous le soleil.

(*a*) *S. Script. prop.*, part. v, n. 43.
(*b*) Nonnotte, *Dict. de la rel.*, art. ECCLÉSIASTE.

℣ 3. C'est le sens de l'hébreu : *ad mortuos*. Le mot *deducentur* n'y est pas exprimé.

℣ 4. Hébr. autr. : Car, tandis que l'homme est au milieu des vivans, il y a espérance : car un chien vivant, etc.

℣ 5. Et peuvent s'y préparer.

Ibid. C'est-à-dire rien à faire pour leur salut.

Ibid. Qu'ils puissent gagner.

℣ 7. Vous, justes, qui avez une récompense éternelle à attendre après votre mort.

℣ 8. Ayez soin de conserver votre corps dans la pureté et votre âme dans la grâce de Dieu.

℣ 9. Hébr. autr. : pleine de vanité ; comme la Vulgate même l'exprime dans la suite de ce verset.

10. Faites promptement ″ tout ce que votre main pourra faire, parce qu'il n'y aura plus ni œuvre, ni raison, ″ ni sagesse, ni science, dans le tombeau ″ où vous courez. ″

10. Quodcumque facere potest manus tua instanter operare : quia nec opus, nec ratio, nec sapientia nec scientia; erunt apud inferos, quò tu properas.

11. J'ai tourné mes pensées ailleurs; et j'ai vu que sous le soleil le prix n'est point pour ceux qui sont les plus légers à la course, ni la victoire ″ pour les plus vaillans, ni le pain pour les sages, ni les richesses pour les plus habiles, ″ ni la faveur pour les meilleurs ouvriers, ″ mais que tout se fait par rencontre et à l'aventure. ″

11. Verti me ad aliud, et vidi sub sole, nec velocium esse cursum, nec fortium bellum, nec sapientium panem, nec doctorum divitias, nec artificium gratiam, sed tempus casumque in omnibus.

12. L'homme ignore sa fin; ″ et, comme les poissons sont pris à l'hameçon et les oiseaux au filet, ainsi les hommes se trouvent surpris par le mauvais moment, lorsque tout d'un coup il fond sur eux.

12. Nescit homo finem suum : sed sicut pisces capiuntur hamo, et sicut aves laqueo comprehenduntur, sic capiuntur homines in tempore malo, cùm eis extemplo supervenerit.

13. J'ai vu aussi sous le soleil une action qui m'a paru d'une très-grande sagesse.

15. Hanc quoque sub sole vidi sapientiam, et probavi maximam :

14. Une ville fort petite, où il y avoit peu de monde, un grand roi est venu pour la prendre; il l'a investie, il a bâti des forts tout autour, et il l'a assiégée de toutes parts. ″

14. Civitas parva, et pauci in ea viri : venit contra eam rex magnus, et vallavit eam, exstruxitque munitiones per gyrum, et perfecta est obsidio.

15. Alors s'est trouvé dedans un homme pauvre, mais sage, qui a dé-

15. Inventusque est in ea vir pauper et sapiens, et

℣ 10. Hébr. : selon votre pouvoir.

Ibid. Hébr. autr. : ni pensée.

Ibid. Litt. : dans l'enfer, *dans les lieux bas.*

℣ 4-10. Plusieurs ont cru voir dans ces versets le pieux langage de Salomon. Bossuet a préféré l'opinion de ceux qui croient y voir le langage téméraire des impies. Voyez sur cela la *dissertation* précédente.

℣ 11. *Bellum* de la Vulgate est la traduction littérale de מלחמה, qui signifie ici *victoire.*

Ibid. Hébr. autr. : les plus prudens.

Ibid. Hébr. autr. : les plus savans.

Ibid. Hébr. autr. : mais il leur arrive à tous selon le terme et l'occurrence.

℣ 12. Hébr. litt. : son temps, *ce qui doit lui arriver.*

℣ 14. Ces mots *et perfecta est obsidio*, ne sont ni dans l'hébreu, ni dans la version des Septante.

liberavit urbem per sapientiam suam, et nullus deinceps recordatus est hominis illius pauperis.

livré la ville par sa sagesse, et après cela nul ne s'est plus souvenu de cet homme pauvre.

16. Et dicebam ego, meliorem esse sapientiam fortitudine : quomodo ergo sapientia pauperis contempta est, et verba ejus non sunt audita ?

16. Je disois alors que la sagesse est meilleure que la force. Comment donc la sagesse du pauvre a-t-elle été méprisée ? et comment ses paroles n'ont-elles point été écoutées ? ″

17. Verba sapientium audiuntur in silentio, plus quàm clamor principis inter stultos.

17. Les paroles des sages sont écoutées dans le silence et avec plus de fruit que les cris du prince parmi les insensés.

18. Melior est sapientia, quàm arma bellica ; et qui in uno peccavit, multa bona perdet.

18. La sagesse vaut mieux que les armes des gens de guerre, et celui qui manque en un seul point perdra de grands biens. ″

℣ 16 et 17. Hébr. autr. : Je disois alors : La sagesse est meilleure que la force ; mais la sagesse du pauvre est méprisée, et ses paroles ne sont point écoutées. *Cependant* les paroles *modestes et* paisibles des sages, méritent plus d'être écoutées que les cris *téméraires et tumultueux* du prince au milieu des insensés.

℣ 18. Hébr. autr. : et *il arrive souvent* qu'un homme qui fait une faute, *une imprudence,* perd *et empêche* de grands biens, *de grands avantages.*

CHAPITRE X.

Suites funestes de l'imprudence. Imprudens et esclaves élevés en dignité. Caractère du médisant. Roi enfant. Princes débauchés. Ne point médire du roi.

1. Muscæ morientes perdunt suavitatem unguenti : pretiosior est sapientia et gloria, parva et ad tempus stultitia.

1. Les mouches qui meurent dans le parfum en gâtent la bonne odeur ; de même une imprudence légère et de peu de durée l'emporte sur la sagesse et la gloire. ″

2. Cor sapientis in dextera ejus, et cor stulti in sinistra illius.

2. Le cœur du sage est dans sa main droite, ″ et le cœur de l'insensé est dans sa main gauche ″.

℣ 1. Hébr. autr. : ainsi une imprudence légère efface le prix de la sagesse et de la gloire.

℣ 2. Il ne fait rien qu'avec une grande circonspection.

Ibid. Il agit sans attention, sans réflexion.

— Hébr. autr. : Le cœur du sage est à droite ; *il se porte au bien :* mais le cœur de l'insensé est à gauche ; *il se porte au mal.*

3. L'imprudent même, qui marche dans sa voie, " étant insensé lui-même, il croit que tous les autres sont insensés.

4. Si l'esprit de celui qui a la puissance s'élève sur vous, " ne quittez point votre place, " parce que ce remède fait éviter de grandes fautes."

5. Il y a un mal que j'ai vu sous le soleil qui semble venir de l'erreur du prince,

6. L'imprudent élevé dans une dignité sublime, et les riches " assis en bas.

7. J'ai vu les esclaves à cheval, et les princes marcher à pied comme des esclaves.

Prov. XXVI. 27. *Eccli.* XXVII. 29.

8. Qui creuse la fosse y tombera; et qui rompt la haie sera mordu du serpent;

9. Qui transporte les pierres en sera meurtri; et qui fend le bois en sera blessé; "

10. Si le fer est émoussé, et qu'on ne l'aiguise point pour le remettre dans son premier état, mais qu'on l'émousse encore, on aura bien de la peine à l'aiguiser dans la suite : " ainsi la sagesse ne s'acquiert que par un long travail.

11. Celui qui médit en secret est

3. Sed et in via stultus ambulans, cùm ipse insipiens sit, omnes stultos æstimat.

4. Si spiritus potestatem habentis ascenderit super te, locum tuum ne demiseris : quia curatio faciet cessare peccata maxima.

5. Est malum quod vidi sub sole, quasi per errorem egrediens a facie principis :

6. Positum stultum in dignitate sublimi, et divites sedere deorsum.

7. Vidi servos in equis, et principes ambulantes super terram quasi servos.

8. Qui fodit foveam, incidet in eam : et qui dissipat sepem, mordebit eum coluber.

9. Qui transfert lapides, affligetur in eis : et qui scindit ligna, vulnerabitur in eis.

10. Si retusum fuerit ferrum, et hoc non ut prius, sed hebetatum fuerit, multo labore exacuetur; et post industriam sequetur sapientia.

11. Si mordeat serpens in

℣ 3. Qui suit les mouvemens de sa folie.

℣ 4. Vous met au nombre de ses favoris. — Autr. : Pour vous opprimer.

Ibid. Ne vous élevez point de cet honneur. — Autr. : que votre esprit ne s'irrite pas.

Ibid. Hébr. autr. : Si l'esprit de celui qui a la puissance s'élève contre vous, *si sa colère vous attaque*, ne quittez point votre place, *ne sortez point de votre devoir*; parce que la modération apaisera *et empêchera* de grands péchés.

℣ 6. Non riches de fortune, mais riches de sagesse, de mérites et d'excellentes qualités d'esprit.

℣ 9. Hébr. autr. : sera en danger *d'en être blessé.*

℣ 10. Hébr. autr. : Si le fer *des épées et des lances* est émoussé, et qu'on n'en ait point poli *et aiguisé* le tranchant, on ne pourra plus le faire qu'avec bien de la peine.

silentio, nihil eo minus habet qui occultè detrahit.

12. Verba oris sapientis gratia : et labia insipientis præcipitabunt eum.

13. Initium verborum ejus stultitia, et novissimum oris illius error pessimus.

14. Stultus verba multiplicat : Ignorat homo, quid ante se fuerit ; et quid post se futurum sit, quis ei poterit indicare?

15. Labor stultorum affliget eos, qui nesciunt in urbem pergere.

16. Væ tibi terra, cujus rex puer est, et cujus principes mane comedunt.

17. Beata terra, cujus rex nobilis est, et cujus principes vescuntur in tempore suo, ad reficiendum, et non ad luxuriam.

18. In pigritiis humiliabitur contignatio, et in infirmitate manuum perstillabit domus.

comme un serpent qui mord sans faire de bruit. ″

12. Les paroles qui sortent de la bouche du sage, sont pleines de grâces; mais les paroles de l'insensé le feront tomber dans le précipice.

13. Ses premières paroles sont une imprudence, et les dernières qui sortent de sa bouche sont une erreur très-maligne.

14. L'insensé se répand en paroles. L'homme ignore ce qui a été avant lui ; ″ et qui pourra lui découvrir ce qui doit être après lui?

15. Le travail des insensés les accablera, parce qu'ils ne savent pas seulement le chemin pour aller à la ville. ″

16. Malheur à toi, terre dont le roi est un enfant ″ et dont les princes mangent dès le matin. ″

17. Heureuse est la terre dont le roi est d'une famille illustre, ″ et dont les princes ne mangent qu'au temps destiné pour se nourrir, et non pour satisfaire leur sensualité.

18. La charpente du toit se gâtera peu à peu par la paresse″, et les mains lâches ″ seront cause qu'il pleuvra partout dans la maison.

℣ 11. Dont on ne peut se garantir.

— Hébr. autr. : Celui qui médit n'est pas moins dangereux qu'un serpent qui mord lorsqu'il n'est pas arrêté par l'enchanteur. — Autr. : sans que l'enchanteur puisse l'arrêter. Voyez la *Dissertation sur les enchantemens des serpens*, tom. IX.

℣ 14. Hébr. autr. : ce qui sera.

℣ 15. Ignorant les choses les plus communes, ils veulent néanmoins décider de celles qui sont les plus élevées et les plus incompréhensibles. — Autr. : parce qu'ils ne savent pas aller à la ville, *à cette cité céleste vers laquelle tendent les sages.*

℣ 16. *Enfant* signifie ici *serviteur, esclave, de naissance.* Ce sens est déterminé par le verset suivant.

Ibid. Emploient à satisfaire leur intempérance le temps le plus propre aux affaires importantes.

℣ 17. Qui lui a donné une éducation digne de sa naissance.

— Hébr. : fils des illustres.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 18. De celui qui néglige de le recouvrir.

19. Les hommes emploient le pain et le vin pour se divertir, et pour passer leur vie en festins ; et toutes choses obéissent à l'argent.

19. In risum faciunt panem et vinum, ut epulentur viventes : et pecuniæ obediunt omnia.

20. Ne parlez point mal du roi dans votre pensée, et ne médisez point du riche dans le secret de votre chambre, parce que les oiseaux même du ciel rapporteront vos paroles, et ceux qui ont des ailes, publieront ce que vous aurez dit.

20. In cogitatione tua regi ne detrahas, et in secreto cubiculi tui ne maledixeris diviti : quia et aves cœli portabunt vocem tuam, et qui habet pennas, annuntiabit sententiam.

CHAPITRE XI.

Faire l'aumône. Œuvres de Dieu inconnues. Avoir sans cesse devant les yeux le jugement de Dieu. Vanité de la jeunesse.

1. Répandez votre pain sur les eaux qui passent, " parce que vous le retrouverez après un long espace de temps. "

1. Mitte panem tuum super transeuntes aquas : quia post tempora multa invenies illum.

2. Faites-en sept parts et même huit, " parce que vous ignorez le mal qui doit arriver sur la terre.

2. Da partem septem, necnon et octo : quia ignoras quid futurum sit mali super terram.

3. Lorsque les nuées se sont remplies, elles répandent la pluie sur la terre. " Si l'arbre tombe, au midi ou au septentrion, en quelque lieu qu'il sera tombé, il y demeurera. "

3. Si repletæ fuerint nubes, imbrem super terram effundent : si ceciderit lignum sd austrum, aut ad aquilonem, in quocumque loco ceciderit, ibi erit.

4. Celui qui observe les vents, ne sème point, et celui qui considère les nuées, ne moissonnera jamais. "

4. Qui observat ventum, non seminat : et qui considerat nubes, numquam metet.

5. Comme vous ignorez par où l'âme

5. Quomodo ignoras quæ

℣. 1. Ce mot *transeuntes* n'est pas exprimé dans l'hébreu.

Ibid. Distribuez votre bien aux pauvres, et soyez persuadé que vous le retrouverez un jour avec usure.

℣. 2. Afin de vous faire un plus grand nombre d'amis.

℣. 3. Distribuez aussi, sans tarder davantage, les biens dont vous êtes comblé, à ceux qui en ont besoin.

Ibid. Ainsi l'homme demeurera éternellement dans l'état où la mort l'aura surpris. Hâtez-vous donc de prévenir ce moment décisif.

℣. 4. Ainsi celui qui craint les famines qui peuvent arriver, ne fera jamais d'aumônes, et n'en recueillera jamais les fruits.

sit via spiritus, et qua ratione compingantur ossa in ventre prægnantis : sic nescis opera Dei, qui fabricator est omnium.

vient, et de quelle manière les os se lient dans les entrailles d'une femme grosse, ainsi vous ne connoissez point les œuvres de Dieu, qui est le créateur de toutes choses. ''

6. Mane semina semen tuum, et vesperè ne cesset manus tua : quia nescis quid magis oriatur, hoc aut illud; et si utrumque simul, melius erit.

6. Semez votre grain dès le matin,'' et que le soir votre main ne cesse point de semer, parce que vous ne savez lequel des deux levera le plus tôt, celui-ci ou celui-là; que si l'un et l'autre lèvent, ce sera encore mieux.

7. Dulce lumen, et delectabile est oculis videre solem.

7. La lumière est douce, et l'œil se plaît à voir le soleil.

8. Si annis multis vixerit homo, et in his omnibus lætatus fuerit, meminisse debet tenebrosi temporis, et dierum multorum : qui cùm venerint, vanitatis arguentur præterita.

8. Si un homme vit beaucoup d'années, et qu'il se réjouisse dans tout ce temps-là, il doit se souvenir de ce temps de ténèbres, et de cette multitude de jours qui, étant venus, convaincront de vanité tout le passé. ''

9. Lætare ergo, juvenis, in adolescentia tua, et in bono sit cor tuum in diebus juventutis tuæ, et ambula in viis cordis tui, et in intuitu oculorum tuorum : et scito quod pro omnibus his adducet te Deus in judicium.

9. Réjouissez-vous donc, jeune homme, dans votre jeunesse; que votre cœur soit dans l'allégresse pendant votre premier âge; marchez selon les voies de votre cœur et selon les regards de vos yeux; et songez que Dieu vous fera rendre compte en son jugement de toutes ces choses. ''

10. Aufer iram a corde tuo, et amove malitiam a carne tua. Adolescentia enim et voluptas vana sunt.

10. Bannissez la colère de votre cœur; éloignez le mal de votre chair ''; car la jeunesse et le plaisir '' ne sont que vanité.

℣ 5. Vous ne savez s'il enverra sur la terre les maux que vous appréhendez.

℣ 6. En répandant de bonne heure votre aumône dans le sein du pauvre.

℣ 8. Hébr. autr. : qu'il se réjouisse, *s'il veut*, dans tout ce temps-là; mais qu'il se souvienne combien les jours de ténèbres seront multipliés, et qu'alors tout ce qui aura précédé, ne sera que vanité. Les deux mots *et tunc*, que le sens même de la Vulgate suppose, sont vrais dans l'hébreu.

℣ 9. Le sage permet aux jeunes gens l'usage modéré et innocent des plaisirs propres à leur âge, toutefois en sorte qu'ils n'oublient pas que la mort et le jugement sont toujours proches.

℣ 10. Renoncez à toutes les voluptés sensibles et à toutes les inclinations des jeunes gens.

Ibid. Hébr. autr. : l'adolescence et la jeunesse. A la lettre : l'enfance et l'aurore *de l'âge*.

CHAPITRE XII.

Ne pas attendre la vieillesse pour servir le Seigneur. Enigme de la vieillesse. Vanité des choses du monde. Craindre Dieu, et observer ses commandemens.

1. SOUVENEZ-vous de votre Créateur, pendant les jours de votre jeunesse, avant que le temps de l'affliction ″ soit arrivé, et que vous approchiez des années dont vous direz, Ce temps me déplaît,

2. Avant que le soleil, la lumière, la lune et les étoiles s'obscurcissent ″, et que les nuées ″ retournent après la pluie.

3. Lorsque les gardes de la maison ″ commenceront à trembler, que les hommes les plus forts s'ébranleront ″, que celles qui avoient coutume de moudre ″ seront réduites en petit nombre et deviendront oisives, et que ceux qui regardoient par les trous ″ seront couverts de ténèbres;

4. Quand on fermera les portes de la rue, ″ quand la voix de celle qui avoit coutume de moudre sera foible ″, qu'on se levera au chant de l'oi-

1. MEMENTO Creatoris tui in diebus juventutis tuæ, antequam veniat tempus afflictionis, et appropinquent anni de quibus dicas: Non mihi placent:

2. Antequam tenebrescat sol, et lumen, et luna, et stellæ, et revertantur nubes post pluviam.

3. Quando commovebuntur custodes domûs, et nutabunt viri fortissimi, et otiosæ erunt molentes in minuto numero, et tenebrescent videntes per foramina:

4. Et claudent ostia in platea, in humilitate vocis molentis, et consurgent ad vocem volucris, obsurde-

℣ 1. Du vieil âge.

℣ 2. Paroissent s'obscurcir à cause de la foiblesse de vos yeux. Les commentateurs prenant littéralement toute la suite de ces versets, les regardent comme une simple description des incommodités de la vieillesse. Outre ce premier sens, saint Jérôme et quelques autres expliquent encore tout ceci de la consommation des siècles, c'est-à-dire de cet obscurcissement et de cet affoiblissement qui doit précéder le dernier jugement, selon que Jésus-Christ l'annonce dans l'Evangile.

Ibid. Les fluxions continuelles.

℣ 3. Les mains ou les bras.

Ibid. Chancelleront en marchant, les jambes s'affoiblissant.

Ibid. Les dents.

Ibid. Les yeux.

℣ 4. Lorsque l'extrême vieillesse vous forcera à rester dans la maison. Quelques-uns entendent par ces portes les lèvres, d'autres tous les sens.

Ibid. Que la langue aura peine à parler.

scent omnes filiæ carminis.

5. Excelsa quoque timebunt, et formidabunt in via, florebit amygdalus, impinguabitur locusta, et dissipabitur capparis : quoniam ibit homo in domum æternitatis suæ, et circuibunt in platea plangentes.

6. Antequam rumpatur funiculus argenteus, et recurrat vitta aurea, et conteratur hydria super fontem, et confringatur rota super cisternam,

7. Et revertatur pulvis in terram suam unde erat, et spiritus redeat ad Deum, qui dedit illum.

8. Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes, et omnia vanitas.

9. Cùmque esset sapientissimus Ecclesiastes, docuit populum, et enarravit quæ fecerat : et investigans composuit parabolas multas.

seau ", et que les filles de l'harmonie " deviendront sourdes, "

5. On aura peur des lieux élevés ", et l'on craindra en marchant " ; l'amandier fleurira ", la sauterelle s'engraissera " ; et les câpres " se dissiperont; parce que l'homme s'en va dans la maison de son éternité, et qu'on marchera en pleurant autour des rues. "

6. Avant que la chaîne d'argent " soit rompue, que la bandelette d'or " se retire, que la cruche se brise sur la fontaine, et que la roue se rompe sur la citerne,

7. Que la poussière " rentre dans la terre d'où elle avoit été tirée, et que l'esprit " retourne à Dieu qui l'avoit donné.

8. Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste "; tout est vanité.

9. L'Ecclésiaste, étant très-sage, enseigna le peuple; il publia ce qu'il avoit fait, et dans cette étude il composa plusieurs paraboles. "

℣ 4. A cause de l'insomnie.

Ibid. Les oreilles.

Ibid. Ne seront plus en état de sentir les accords, ni d'en goûter les douceurs.

— Hébr. litt. : s'abattront, *s'affoibliront.*

℣ 5. Où l'on ne pourra monter qu'avec beaucoup de peine, à cause de la foiblesse des jambes.

Ibid. A cause de la foiblesse extrême où l'on se trouvera.

Ibid. La tête sera couverte de cheveux blancs.

Ibid. Les jambes s'enfleront.

Ibid. Les désirs de l'intempérance.

Ibid. Bientôt on portera son corps au tombeau.

℣ 6. Qui unit toutes les parties de votre corps.

Ibid. La membrane qui enveloppe le cerveau et qui est dite *d'or.*

℣ 7. Dont le corps est formé.

Ibid. Qui anime cette poussière.

℣ 8. Il s'écria ainsi à la vue de ce terme de ce qu'il y a de plus grand et de plus brillant dans le monde.

℣ 9. Hébr. autr. : il enseigna encore au peuple la science *de la justice et du salut;* et étudiant et approfondissant, il composa beaucoup de paraboles *ou sentences paraboliques.*

10. Il recueillit des paroles utiles "; il écrivit des discours pleins de droiture et de vérité.

11. Les paroles des sages sont comme des aiguillons " et comme des clous enfoncés profondément " ; le pasteur unique nous les a données par le conseil des maîtres. "

12. Ne recherchez rien davantage, mon fils; " il n'y a point de fin à multiplier les livres, et la continuelle méditation de l'esprit afflige " le corps.

13. Ecoutons tous ensemble la fin de tout ce discours : Craignez Dieu, et observez ses commandemens; car c'est là le tout de l'homme ;

14. Et Dieu fera rendre compte en son jugement de toutes les fautes, et de tout le bien et le mal qu'on aura fait. "

10. Quæsivit verba utilia, et conscripsit sermones rectissimos, ac veritate plenos.

11. Verba sapientium sicut stimuli, et quasi clavi in altum defixi, quæ per magistrorum consilium data sunt a pastore uno.

12. His amplius, fili mi, ne requiras. Faciendi plures libros nullus est finis : frequensque meditatio, carnis afflictio est.

13. Finem loquendi pariter omnes audiamus. Deum time, et mandata ejus observa : hoc est enim omnis homo :

14. Et cuncta quæ fiunt, adducet Deus in judicium pro omni errato, sive bonum, sive malum illud sit.

℣ 10. Hébr. autr. : L'Ecclésiaste a pris soin de trouver des paroles *dignes* de *la* volonté *et de l'affection des hommes*, et d'écrire d'un style uni *et facile* les paroles de vérité *que renferme ce livre de sentences*. Il paroît que ces deux versets regardent le livre des Proverbes.

℣ 11. Qui nous excitent à la vertu.

Ibid. Dans notre cœur.

Ibid. Hébr. autr. : par les hommes habiles qui les ont rassemblées. On lit dans l'hébreu נתנו, qui peut également signifier *data sunt* ou *dederunt*.

℣ 12. Contentez-vous de ces écrits des sages, sans en désirer d'autres.

— Hébr. autr. : Et vos propres observations vous seront encore plus profitables que toutes ces sentences.

Ibid. Fatigue et use.

℣ 14. Hébr. autr. : de toutes les œuvres, même *les plus* secrètes, soit qu'elles soient bonnes ou mauvaises.

PRÉFACE

SUR

LE CANTIQUE DES CANTIQUES.[1]

Remarque sur le titre de ce livre.

Ce livre est intitulé *le Cantique des Cantiques* [1]; et dans le génie de la langue sainte cette expression signifie *le premier, le plus beau, le plus excellent des cantiques.* Les Hébreux, pour relever la grandeur des choses, s'expriment ainsi : *Le Dieu des dieux, le Roi des rois, la montagne des montagnes, le ciel des cieux.* L'Eglise aujourd'hui dans son office le cite sous le nom pluriel de *Cantica Canticorum;* cette manière de parler est désapprouvée par Origène [2]; et elle est contraire au texte original, qui lit au singulier [3] : *Cantique des Cantiques de Salomon.* Mais on a voulu apparemment insinuer par là, que cet ouvrage étoit composé de plusieurs cantiques ou de plusieurs pièces de poésie séparées; et c'est en effet ce qu'on y remarque lorsqu'on l'examine avec soin. C'est le seul de ce grand nombre de cantiques composés par Salomon qui soit venu jusqu'à nous. Ce prince en avoit écrit jusqu'à cinq mille [4]; mais il ne nous en reste plus aucun que celui-ci, si ce n'est que l'on voulût prétendre qu'il y en ait encore quelques autres dans le recueil des Psaumes [5].

Salomon est l'auteur de ce livre.

Les pères et le commun des interprètes, tant Juifs que chrétiens, attribuent ce livre à Salomon. Quelques rabbins le donnent à Isaïe; mais leur sentiment n'est point suivi. Salomon s'y nomme à la tête et dans le corps de l'ouvrage. *Venez voir le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné au jour de ses noces*, disent les filles de Jérusalem [6]. L'épouse marque aussi en plus d'un endroit le

[1] Les sept premiers paragraphes de cette préface sont tirés de celle de dom Calmet. — [2] *Origen. in Cantic.* — [3] שיר השירים אשר לשלמה. 70 : Ἆσμα ᾀσμάτων ὅ ἐστι Σαλωμών. — [4] 3 *Reg.* IV, 32. LXX. Καὶ ἦσαν ᾠδαὶ αὐτοῦ πεντακισχίλιαι. — [5] Le psaume CXXVI porte le nom de Salomon. Les rabbins lui attribuent encore le soixante-onzième. — [6] *Cantic.* III, 11.

nom de son époux et sa qualité de roi. Par exemple : *Le roi m'a fait entrer dans ses celliers* [1]. Et : *Pendant que le roi se reposoit, mon nard a fait sentir sa bonne odeur* [2]. Elle dit que *Salomon*, ou *le Pacifique, avoit une vigne, etc.* [3]. Enfin elle parle des soixante gardes de Salomon [4] et de son lit nuptial, de son chariot, des soixante reines épouses de ce prince, et de ses quatre-vingts concubines [5] ou épouses d'un moindre rang.

En quel temps et à quelle occasion Salomon composa ce livre.

On est partagé sur le temps et l'occasion auxquels ce livre fut composé. Les uns [6] soutiennent que Salomon le composa au commencement de son règne, dans un temps où l'amour de la sagesse occupoit encore son cœur, et avant la mort de sa mère Bethsabée qui est désignée ici au chapitre III, verset 11 : *Venez voir le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné au jour de ses noces.* D'autres [7] croient qu'il le composa étant déjà âgé, et revenu des folies où l'amour des femmes l'avoit engagé. On fonde ce dernier sentiment sur l'élévation de la matière qui est traitée dans ce cantique, et sur la pureté des sentimens qu'il suppose dans ceux qui le liront. La plupart pensent qu'il fut composé à l'occasion du mariage de Salomon avec la fille de Pharaon, roi d'Egypte [8], et par conséquent avec la vieillesse de Salomon ; et cette opinion est non-seulement la plus suivie, mais encore la plus probable. L'Ecriture nous apprend que cette princesse fut la plus privilégiée et la plus aimée de toutes ses épouses. Il lui fit bâtir exprès un palais des plus magnifiques [9]. Il paroît, par ce cantique même, qu'alors Salomon n'avoit encore que soixante épouses, et quatre-vingts femmes d'un second rang [10] ; nombre bien différent de ce qu'il en eut par la suite, puisqu'on lui en compte jusqu'à mille [11]. L'épouse dont il parle étoit une princesse. *Que vos démarches sont belles, ô fille du prince, dans votre riche chaussure* [12] ! Elle étoit fort au-dessus des filles de Jérusalem par sa beauté, par son rang par sa naissance.

Nous savons que quelques-uns ont prétendu que c'étoit une fille de Tyr, dont Salomon chante ici l'épithalame. Salomon se laissa aller à l'amour des femmes tyriennes et phé-

[1] *Cant.* I, 3. — [2] *Cant.* I. 11. — [3] *Cant.* VIII, 11. — [4] *Cant.* III, 7. — [5] *Cant.* VI, 7. — [6] *Quid. rabb. et alii in Gisler. et Delrio.* — [7] *Vide Delrio in Cant. Isag.* 4. — [8] 3 *Reg.* III, 1. — [9] 3 *Reg.* VII, 8. — [10] *Cant.* VI, 7. — [11] 3 *Reg.* XI, 3. — [12] *Cant.* VII, 1.

niciennes [1]. Il invite ici l'épouse à venir du *Liban* [2]; il la compare aux eaux qui viennent du Liban [3], et à la tour du Liban [4]. Le psalmiste nous dit que les filles de Tyr étoient de la noce de Salomon, et qu'elles offrirent leurs présens à l'épouse [5]. Tout cela pourroit faire croire qu'elle étoit tyrienne.

D'autres soutiennent qu'elle étoit de Jérusalem ou de Sunam, ou enfin de quelque autre lieu des environs de Jérusalem. Elle dit en deux endroits du cantique qu'elle *introduira son époux dans la chambre de sa mère*, *et dans l'appartement de celle qui l'a mise au monde* [6]. Et Salomon lui fait remarquer dans la campagne de Jérusalem le pommier sous lequel elle étoit née [7]. Enfin elle est appelée *Sulamite*, ou, selon plusieurs exemplaires [8], *Sunamite*. C'est ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire que c'étoit *Abisag de Sunam*, que David pendant sa vieillesse avoit prise pour l'échauffer [9], et qu'Adonias avoit demandée pour femme [10]. On suppose, contre toute sorte d'apparence, que Salomon l'avoit épousée, elle qui étoit épouse du roi son père. On ajoute, pour détruire l'opinion que la personne qui fait le principal sujet de ce cantique, soit la fille de Pharaon, qu'elle étoit une simple bergère, obligée par ses frères à garder les troupeaux, et hâlée par la chaleur du soleil [11]. Elle va elle-même à la vigne et aux champs. Elle invite son époux à venir dans la maison de celle qui l'a mise au monde. C'est là qu'elle lui promet un régal de fruits de toutes sortes, et de vin mêlé avec des parfums [12]. Tous ces caractères ne conviennent pas assurément à une princesse telle que la fille du roi d'Egypte; non plus que ce qu'elle dit ailleurs, que s'étant levée la nuit, elle fut rencontrée dans la ville, et maltraitée par les gardes qui lui prirent même son manteau [13]. Une reine ne sort pas ainsi seule et inconnue, pour aller par la ville chercher le prince son époux.

Mais il est facile de lever ces difficultés ; le Cantique n'est point une histoire suivie, et encore moins un épithalame, à la manière des Grecs ou des Romains, où les filles de la noce célèbrent les louanges des époux, et chantent le bon-

[1] 3 *Reg.* XI, I, 5. — [2] *Cant.* IV, 8. — [3] *Cant.* IV, 15. — [4] *Cant.* VII, 4. — [5] *Ps.* XLIV, 13. — [6] *Cant.* III, 4, *et* VIII, 2. — [7] *Cant.* VIII, 5. Hebr. : *Ibi parturivit te mater tua; ibi parturivit genitrix tua.* — [8] *Cant.* VI, 12. VII, I. — [9] 3 *Reg.* I, 3. — [10] 3 *Reg.* II, 17. — [11] *Cant.* I, 4, 5, 6. — [12] *Cant.* VII, 13, *et* VIII, I, 2. — [13] *Cant.* V, 5 *et seqq.* *et* III, 2, 3, 4.

heur de leur mariage. Ici l'époux et l'épouse parlent souvent seuls et sans témoins. Pour varier le sujet, et les choses obligeantes qu'ils se disent l'un à l'autre, il a fallu feindre diverses circonstances, faire naître diverses rencontres, et représenter l'époux et l'épouse sous différentes vues, et faisant divers personnages, tantôt d'un roi et d'une reine; tantôt d'un berger et d'une bergère; tantôt d'un homme et d'une fille de la campagne; enfin tantôt seuls, et tantôt en compagnie. C'est ce qui a trompé la plupart de ceux qui ont raisonné sur la nature de ce livre, et sur le sujet qui y est traité. Ils ont prétendu y trouver une unité d'actions et de personnages, qui n'y est point. Ils n'ont point su bien distinguer les diverses pièces dont tout l'ouvrage est composé, ni partager les temps et les rencontres que l'auteur y a voulu ménager avec art.

Remarques qui servent à faire comprendre la nature de cet ouvrage.

Pour bien comprendre tout le dénouement de cette pièce, il est bon de remarquer, 1° qu'il paroît que parmi les Juifs, de même que parmi les Lacédémoniens [1], les jeunes époux ne voyoient leurs épouses qu'avec beaucoup de retenue et de modestie, surtout pendant les sept jours de la noce. Les nouveaux mariés, parmi les Lacédémoniens, ne s'abandonnoient point à la dissolution et à la bonne chère le jour de leur noce; mais après avoir mangé sobrement à l'ordinaire avec leurs amis, ils alloient trouver leurs épouses, demeuroient peu de temps avec elles, puis revenoient coucher avec leurs compagnons, comme auparavant, et continuoient d'agir de même, passant tout le jour, et une partie de la nuit, avec les jeunes gens de leur âge, sans aller chez leurs épouses qu'avec beaucoup de réserve et de circonspection, de peur que les autres personnes du logis ne s'en aperçussent. L'épouse de son côté favorisoit les soins de son époux, et lui procuroit adroitement les moyens de la voir, sans être connu. Et cela ne duroit pas seulement un ou deux jours; mais souvent il arrivoit qu'ils avoient des enfans avant que l'on vît leurs femmes en public. Parmi les Hébreux, cela s'observoit au moins pendant les premiers jours de leur mariage; et cela paroît non-seulement par le

[1] ***Plutarch. in Lycurgo.*** *Ὁ δὲ νυμφίος οὐ μεθύων οὐδὲ θρυπτόμενος, ἀλλὰ νήφων ὥσπερ ἀεὶ δεδειπνηκὼς, ἐν τοῖς ἀφροδισίοις παρεισελθὼν ἔλυε τὴν ζώνην, καὶ μετήνεγκεν ἀράμενος ἐπὶ τὴν κλίνην. Συνδιατρίψας δὲ χρόνον οὐ πολὺν ἀπῄει κοσμίως οὗπερ εἰώθει τὸ πρότερον κατευδήσων μετὰ τῶν ἄλλων νέων. Καὶ τὸ λοιπὸν οὕτως ἔπραττε. Τοῖς μὲν ἡλικιώταις συνδιημερεύων, συναναπαυόμενος. Πρὸς δὲ τὴν νύμφην μετ' εὐλαβείας φοιτῶν*, ***etc.***

Cantique, mais encore par d'autres passages de l'Ecriture; par exemple, *Prov.* VIII, 17, 34, où la Sagesse se représente comme une épouse passionnée pour ceux qui veillent à sa porte, et qui viennent de grand matin. Voyez les mêmes expresions, *Sap.* VI, 14, 15, *Eccli.* IV, 13, et XIV, 24, 25. Quiconque lira le Cantique avec cette idée, y remarquera la même conduite. L'époux ne vient que bien avant dans la nuit chez son épouse; et il se sauve avec une extrême rapidité, dès que le point du jour commence à paroître, ou que quelqu'un commence à l'apercevoir. Il se dérobe à ses amis et à ses occupations durant la nuit, et y retourne de fort grand matin.

2° Nous remarquons ici, dit dom Calmet, sept nuits, ou sept jours marqués fort distinctement. On sait que parmi les Hébreux la cérémonie des noces duroit communément sept jours. Cela paroît par ce que Laban dit à Jacob, auquel il avoit donné Lia, au lieu de Rachel : *Imple hebdomadam dierum hujus copulæ* [1] : Achevez les sept jours de la noce de celle-ci; après quoi je vous donnerai sa sœur; et par le mariage de Samson, dont la fête dura sept jours [2]; et enfin par celui du jeune Tobie avec Sara. Raguel son beau-père le conjura de demeurer au moins quatorze jours avec lui [3]; c'est-à-dire, le double du temps des noces ordinaires, puisqu'il ne comptoit pas de revoir jamais sa fille ni son gendre. Cette coutume s'est toujours constamment observée parmi les Juifs [4]; jusque là que, si un homme épousoit à la fois plusieurs femmes, il étoit obligé, disent les rabbins, de faire pour chacune d'elles une noce de sept jours [5].

Analyse de ce livre dans le sens littéral, selon D. Calmet.

Dom Calmet distingue donc dans le Cantique sept nuits. Et d'abord le chapitre I représente l'époux et l'épouse sous l'idée d'un berger et d'une bergère. Celle-ci demande à l'époux en quel endroit il mène son troupeau à l'ombre pendant les grandes chaleurs du midi; de peur qu'elle ne s'égare, en allant, sans y penser, mener son troupeau ailleurs. Après ce jour, suit la première nuit, marquée dans le chapitre II, verset 3, 4, 5 et 6. L'époux se lève de grand matin, laisse son épouse endormie, et se retire en diligence à la campagne, verset 7.

[1] *Genes.* XXIX, 27. — [2] *Judic.* XIV, 12, 15, 17. — [3] *Tob.* VIII, 23. — [4] *Rab. Eliezer Pirke Aboth. c.* 16. — [5] Les usages anciens et modernes des Juifs à l'égard des mariages seront le sujet d'une Dissertation placée à la suite de cette préface.

La seconde nuit est marquée aux versets 8, 9 et suivans du chapitre II. L'époux se présente à la fenêtre de l'épouse; elle lui ouvre, il entre; et le lendemain il s'en retourne aux champs à son troupeau ou à ses exercices, verset 17.

La troisième nuit, l'époux ayant trop différé à venir, l'épouse inquiète se lève de son lit, va demander aux gardes de la ville, s'ils n'ont pas vu son bien-aimé. Elle ne les a pas plutôt passés, qu'il vient lui-même se présenter à elle; elle l'introduit dans son appartement, chapitre III, versets 1, 2, 3 et 4. Le lendemain de grand matin, il se sauve dans les montagnes, et laisse sa bien-aimée endormie, verset 5. Après cela l'épouse sort, et va aussi elle-même à la campagne, verset 6.

Le chapitre IV contient un éloge de la beauté de l'épouse. Il semble que c'est un entretien qu'eurent ensemble l'époux et l'épouse à la campagne. Elle invite l'époux à venir la voir. Chapitre V, verset 1. L'époux se dérobe de ses amis, qui mangeoient ensemble, et vient à la porte de l'épouse, verset 2. Mais celle-ci ayant fait quelque difficulté de lui ouvrir, il s'en retourne à son jardin. L'épouse sort, demande aux gardes de la ville s'ils n'ont point vu son bien-aimé. Ils la frappent et la maltraitent. De là elle va aux filles de Jérusalem, pour en savoir des nouvelles, versets 5 et suivans. Enfin elle le rencontre; chapitre VI, versets 1 et suivans; et après avoir été quelque temps avec lui, elle s'en retourne, verset 9. C'est la quatrième nuit de la noce.

La cinquième nuit est marquée au chapitre VII, versets 1 et suivans. L'époux rend à son épouse à peu près les mêmes louanges qu'il avoit reçues d'elle dans les chapitres précédens; et dès le matin, ils sortent ensemble, pour aller à la campagne; versets 11, 12 et 13.

La sixième nuit se passse à la campagne et au village, dans la maison de la mère de l'épouse. Chapitre VII, verset 13, chapitre VIII, versets 1, 2 et 3. Celle-ci y invite son bien-aimé, et lui promet un régal d'excellens fruits, et de bons vins; et dès le matin, l'époux se lève à l'ordinaire, laisse l'épouse encore endormie, et se retire dans les montagnes, verset 4.

La septième nuit se passe dans les jardins. Depuis le verset 5, ce sont des dialogues familiers entre l'époux et l'épouse. Le matin l'époux s'étant aperçu que ses amis les écoutoient, prie l'épouse de lui permettre de se retirer. Elle lui dit: *Fuyez, ô mon bien-aimé; volez avec la rapidité du*

chevreuil et du cerf sur les montagnes des parfums, versets 13 et 14. Voilà, autant que nous pouvons en juger, toute l'économie de cette pièce[1] qu'on pourroit diviser en sept ou huit scènes ou dialogues. Il est aisé de voir par là que ce ne peut être un épithalame régulier, comme l'ont cru quelques auteurs[2].

Sanctius a prétendu y découvrir toute la cérémonie du mariage. Il croit que dans la première scène, l'épouse marque le désir d'avoir son bien-aimé pour époux[3]. Dans la seconde, elle exprime son inquiétude, à cause de son absence[4]. Dans la troisième, on voit la cérémonie du mariage; l'époux donne l'anneau à l'épouse; on prépare le festin[5]. La quatrième scène décrit la marche de l'épouse conduite chez son époux; dans le chemin, on chante les louanges des nouveaux mariés[6]. La cinquième scène met l'épouse à la porte du nouveau marié, où elle reçoit les instructions qu'on donnoit aux jeunes mariées[7]. Mais pour trouver tout cela dans le Cantique, il faut sans doute beaucoup prêter à la lettre, et renverser tout l'ordre des chapitres. Et en faisant cela, que ne peut-on pas faire dire à un auteur?

Sens spirituel de ce livre.

Cette idée générale que nous venons de donner du dessein du Cantique, n'est, pour ainsi dire, que l'écorce de ce divin ouvrage. Il a dans l'intention du Saint-Esprit, et dans l'idée de l'Eglise et des pères, un autre sens infiniment plus rélevé et plus beau. Salomon y chante un mariage tout chaste de Jésus-Christ avec la nature humaine, avec son Eglise, avec chaque âme en particulier. C'est à quoi il faut élever son esprit et son cœur, en lisant ce livre. Quiconque y apporte des yeux profanes, et un cœur rempli d'un amour charnel, y trouvera une lettre qui tue, au lieu de l'esprit qui vivifie. C'est pour cela que les Juifs avoient sagement ordonné qu'on ne le lût point avant l'âge de trente ans[8]. Ce n'est pas qu'ils ne tinssent ce livre comme inspiré et dicté par le Saint-Esprit. Ils avouent qu'il est non-seulement *saint*, mais *Saint des Saints*, comme ils l'appellent. Ils ne le défendent aux foibles et aux profanes, que parce

[1] On peut voir Bossuet, qui a distribué à peu près ainsi tout le Cantique en sept nuits. — [2] Origène dans son commentaire sur le Cantique. *Mercer. Sanct. Durham., etc.* Théodoret réfute ce sentiment, *in Cant. p.* 984. — [3] Chap. II et v. — [4] Ch. VI, 3, et I, I. — [5] Ch. II. — [6] Ch. III, jusqu'au VIII. — [7] Ch. VIII. — [8] *Origen. et Theodoret. præfat. in Cant. Hieronym. sæpè, maxime in Ezech.*

qu'il est trop fort pour les uns, et trop sacré pour les autres. Gerson dit que parmi les Chrétiens, les docteurs même de son temps n'osoient le lire avant cet âge ; et saint Isidore de Séville, dans le chapitre septième de sa Règle, assure que les anciens en avoient entièrement interdit la lecture aux âmes charnelles, et incapables de s'élever aux idées spirituelles et mystiques dont il est rempli.

Quelques pères [1] et quelques commentateurs [2] ont porté le respect qu'on doit avoir pour les sens mystérieux et cachés de cet ouvrage, jusqu'à dire qu'on ne devoit point y chercher de sens littéral et historique ; et qu'en vain on vouloit rapporter au mariage temporel de Salomon avec une femme égyptienne ou juive, ce qui n'étoit dit que de l'alliance toute spirituelle de Jésus-Christ avec son Eglise. On convient qu'il y auroit de la témérité, et même de l'impiété, à vouloir tout expliquer à la lettre, en excluant le sens spirituel ; ce seroit s'exposer au danger presque inévitable de scandale, et se priver volontairement de tout le fruit qu'on doit tirer de cette lecture. Mais s'il y a moins de danger dans l'opinion qui prend de Jésus-Christ à la lettre tout ce qui est dit ici, que dans celle qui entend tout de Salomon dans le même sens ; nous ne croyons pas pour cela, que le premier sentiment soit absolument assuré, et sans inconvénient. Dans l'ancienne loi, la réalité étoit toujours, ou presque toujours, cachée sous les ombres de la figure. Tout l'Ancien Testament, et à plus forte raison le Cantique des Cantiques, est une allégorie continuelle ; et cette allégorie a nécessairement une double face. La première étoit pour les Juifs charnels ; et l'autre, pour les Juifs spirituels. La première regardoit un temps présent ; et la seconde, un temps futur. Celle-ci se bornoit à Jésus-Christ ; l'autre avoit pour objet Salomon. Les Juifs expliquent le Cantique de l'amour du Seigneur envers la Synagogue, et envers la nation des Juifs ; les Chrétiens l'entendent du mariage de Jésus-Christ avec son Eglise.

Lorsque le second concile de Constantinople a condamné la méthode de Théodore de Mopsueste [3], et traité de rêveries son commentaire sur le Cantique, dans lequel il ex-

[1] Voyez la préface de Théodoret sur le Cantique des Cantiques. — [2] *Calov. hic. Vat. Durham.* — [3] *Concil. Constantinop.* 2. *collat.* 4, *art.* 68, 69, 70, 71; *et Epist. Pelagii* 2. *Cum Theodorus Canticum Canticorum vellet exponere, et non ad commenta, sed potius ad deliramenta laboraret, per hunc librum Æthiopissæ reginæ blanditum esse professus est.*

pliquoit tout du mariage de Salomon avec la fille du roi d'Egypte, il a seulement désapprouvé la licence de ceux qui se bornent au sens de la lettre, sans s'élever à un sens spirituel qui est le premier dans l'intention du Saint-Esprit. Mais il a toujours approuvé, et il approuve ceux des pères et des commentateurs qui, sans rejeter le sens littéral et historique, s'appliquent au spirituel, et s'élèvent jusqu'à Jésus-Christ. C'est la méthode qu'ont suivie la plupart des anciens et des nouveaux interprètes; et c'est celle que nous suivons d'après eux.

Canonicité de ce livre. Réfutation des excès horribles du commentaire de Grotius sur ce livre.

Quant à la canonicité du Cantique des Cantiques, elle est reconnue communément par les Juifs et par l'Eglise chrétienne. Nous ne connoissons dans l'antiquité chrétienne, que le seul Théodore de Mopsueste qui ait osé la lui contester. Cet auteur avance hardiment [1], que jamais on n'a permis, ni dans l'Eglise, ni dans la Synagogue, de lire ce livre publiquement; que c'est un ouvrage de table, de festin, de noces, à peu près pareil au dialogue que Platon a écrit de l'amour; qu'il n'y a ni prophétie qui regarde le Sauveur [2], ni histoire du règne de Salomon, ni instruction, ni exhortation à la sagesse; mais une simple apologie de son mariage avec une Egyptienne, dans laquelle, en justifiant sa conduite auprès du peuple, il flatte agréablement sa nouvelle épouse par ce cantique qui contient sa défense. Quelques rabbins ont aussi douté de son authenticité; et les anabaptistes le rejettent hautement comme un mauvais livre. Châtillon en parloit, dit-on, avec beaucoup de mépris; il le traitoit de livre pernicieux, *flagitiosus liber* [3]. D'autres nient qu'il soit inspiré, parce qu'on n'y trouve pas le nom de Dieu; et c'étoit là une des principales raisons de Théodore de Mopsueste, pour le rejeter.

Grotius s'est donné sur ce livre des libertés qui font horreur à toutes les personnes chastes, et qui ont du respect pour l'Ecriture. Il dit d'abord [4], que c'est un dialogue secret entre Salomon et la fille du roi d'Egypte, dans lequel on fait intervenir les compagnons de l'époux, et les jeunes filles qui accompagnoient l'épouse. Jusque là il n'y a rien de mauvais. Il ajoute que Salomon y a caché tout le secret du mariage sous des termes honnêtes, d'où vient

[1] *Concil. Constantinop.* 2. *collat.* 4, *art.* 71. — [2] *Ibid. art.* 68 *et* 69. — [3] *Scaligerana.* — [4] *Grot. præfat. in hunc librum.*

que les Juifs n'en permettoient la lecture qu'à ceux qui étoient en âge de se marier. Pour lui, il a grand soin dans son commentaire de révéler ces prétendus secrets, et ces mystères que ce prince avoit si sagement enveloppés sous des termes chastes et honnêtes. Il répand sur cette matière tout ce qu'il sait de plus sale, et fait dire à Salomon des choses qui font horreur, et auxquelles il n'a certainement jamais pensé; et il faut avoir l'esprit et le cœur aussi gâté que cet auteur paroît l'avoir eu, pour y découvrir tant d'infamies. S'il étoit vrai que Salomon eût voulu donner les leçons que Grotius croit y remarquer, le Cantique ne seroit point un ouvrage qu'il fût permis de lire, nous ne disons pas à l'âge de trente ans, mais à l'âge de soixante; et il seroit aussi dangereux aux personnes mariées, qu'aux autres. Il faudroit le tenir dans un oubli et un silence éternel, à l'égard de tout le monde. Ce seroit une source empoisonnée qu'il faudroit absolument fermer. A Dieu ne plaise que nous ayons ces pensées; mais on devroit se mettre plus en garde contre un écrivain de réputation, qui, sous une apparance de modestie, et avec une très-vaste érudition, inspire des sentimens très-dangereux sur la religion, en jetant des doutes dans les esprits sur la fin et l'accomplissement des prophéties qu'il détourne presque toutes de Jésus-Christ, pour les borner à quelque événement de l'ancien testament, et en admettant la plupart des plus dangereuses explications des rabbins.

Ce n'est pas tout; Grotius continuant, en parlant du Cantique des Cantiques: « On croit, dit-il, que Salomon pour » donner du crédit à cet ouvrage, et pour le faire passer » à la postérité, *quo magis perennaret hoc scriptum*, le » composa avec tant d'art, que l'on peut, sans beaucoup » lui faire violence, l'expliquer allégoriquement de l'amour » que Dieu a eu pour les Israélites; et c'est en ce sens que » le paraphaste chaldéen et le rabbin Maïmonides l'ont entendu. Et comme cet amour de Dieu pour la Synagogue » étoit un symbole de celui de Jésus-Christ pour son » Eglise, les auteurs chrétiens se sont exercés avec succès » à trouver ce sens dans le Cantique. » C'est-à-dire en bon français, que suivant Grotius, Salomon a joué, et la Synagogue, et l'Eglise, et les a trompées malicieusement dans la matière du monde la plus importante et la plus sérieuse, en leur donnant adroitement pour livre inspiré, un ouvrage qu'il n'avoit composé que pour célébrer ses amours

et son mariage; que tous les écrivains juifs et chrétiens, que tous les conciles ont été la dupe de ce prince artificieux; que Dieu intéressé surtout à ne pas permettre que l'on prenne pour divine Ecriture, ce qui ne l'est pas, et à ne pas laisser introduire dans le canon des livres sacrés, des écrits dangereux et profanes, a permis que jusqu'ici on y ait reçu un livre qui n'est rien moins qu'inspiré par le Saint-Esprit. Se peut-il rien de plus révoltant que cette pensée? et croiroit-on qu'un docteur chrétien, qui reçoit ce cantique pour livre sacré, et qui entreprend de l'éclaircir par un commentaire, soit capable de tels excès? Voilà où porte l'envie de se distinguer par des opinions libres et singulières.

A ces extravagances, nous opposons l'autorité de toutes les Eglises chrétiennes, tant catholiques que protestantes, l'autorité des Juifs, celle de tous les siècles, de tous les conciles, de tous les pères, et de tous les commentateurs, qui reçoivent unanimement cet ouvrage comme canonique et inspiré. Si le nom de Dieu ne s'y trouve pas, c'est que cet écrit étant une allégorie continuée, où sous le nom de l'époux, on entend Dieu même et Jésus-Christ, il étoit du dessein de l'auteur, et en quelque sorte de l'essence de l'ouvrage, que la chose signifiée demeurât cachée sous les voiles de l'allégorie. C'est à nous qui l'expliquons, à tirer ce voile, et à montrer à nu le véritable personnage. L'Ecriture est pleine de semblables figures. Combien de fois la Synagogue et l'Eglise sont-elles représentées, par exemple, sous l'idée d'une vigne [1], et d'une épouse [2]? A-t-on jamais demandé que l'on y nommât Dieu qui est l'époux de cette épouse, et le maître de cette vigne? L'Ecriture en laisse l'application aux écrivains qui se sont chargés de développer les sens cachés des livres saints.

Le Cantique des Cantiques est une allégorie continuée du mariage de Jésus-Christ avec l'Eglise. Les Hébreux étoient accoutumés à ces figures. On en trouve dans l'Ecriture qui ont toute l'apparence d'histoire. Les pères, dans tous les siècles, ont regardé le Cantique des Cantiques comme l'épithalame du mariage mystique de Jésus-Christ avec son Eglise. C'est là une tradition constante et suivie,

[1] *Psal.* LXXIX, 9. *Isai*, V, 1 *et seqq. Jerem.* II, 21. *Ezech.* XVII, 6. *Matt.* XX, 1. XXI, 33, *etc.* — [2] *Vide Isai.* LIV, 6. LXI, 10. LXII, 4, 5. *Jer.* II, 32. *Ezech.* XVI, 8. *Osee*, II, 16. *Matt.* IX, 15. XXII, 2. XXV, 1. *Joan.* III, 29. 2 *Cor.* XI, 2. *Ephes.* V, 23. *Apoc.* XIX, 7. XXI, 2, XXII, 17.

depuis le commencement de l'Eglise jusqu'aujourd'hui. Ceux qui se plaignent qu'on ne leur donne sur ce livre que des allégories, n'ont pas raison de se plaindre. Ce qu'ils appellent sens allégorique et mystique, est le sens propre de ce livre. Si on ne l'entend que charnellement et grossièrement, on ne l'entend point du tout. Nous ne prétendons point canoniser toutes les imaginations des commentateurs et des mystiques. S'il se trouve dans leurs ouvrages des pensées basses, triviales, puériles, impertinentes, on n'en doit rien imputer à l'ouvrage qui est sacré et divin. Mais l'idée du Cantique, comme représentant le mariage de Jésus-Christ avec son Eglise, est noble, sublime, et fondée sur toute l'Ecriture de l'ancien et du nouveau testament, et sur le consentement et l'usage unanime de la Synagogue et de l'Eglise.

Analyse de ce livre selon le sens spirituel par l'abbé de Vence.

Cette vue générale de l'union de Jésus-Christ avec son Eglise, n'exclut point une autre vue plus particulière, qui est l'union de chaque âme avec ce divin époux. Mais l'abbé de Vence qui reconnoît ce double sens, s'est particulièrement attaché au premier dans l'analyse qu'il a donnée de ce livre, et que nous insérons ici. Il partage le Cantique en sept jours, selon le plan de Bossuet.

I[er] Jour. L'épouse, qui est l'Eglise, témoigne un grand désir de s'unir à Jésus-Christ pour en être instruite; c'est en lui qu'elle trouve toutes ses délices; elle se sent comblée de ses faveurs; elle s'en reconnoît indigne, et elle fait un humble aveu de ses imperfections; elle lui demande où elle pourra le trouver pour se reposer en lui seul (chap. 1, ℣ 1-6.)

L'époux, Jésus-Christ, instruit l'Eglise en lui disant qu'il faut qu'elle se connoisse elle-même pour bien connoître son époux, et c'est aussi une instruction que l'on doit donner à une âme qui veut s'unir à son Dieu; il faut qu'elle écoute l'époux qui lui dit que, s'attachant à lui, elle aura toute la beauté qui lui est nécessaire pour lui plaire, et que par de nouveaux liens, on fera qu'elle soit inviolablement attachée à Jésus-Christ. Pour lors le parfum de son nard qui marque ses vœux et ses prières, sera comme une agréable odeur qui fait plaisir à l'époux auquel l'épouse vient s'unir et s'attacher. Il reconnoît la beauté qu'il a lui-même donnée à l'Eglise; et cette épouse est dans l'admiration, considérant les excellentes qualités qui rendent son époux infiniment aimable (℣ 7 et suiv.)

L'époux, ou Jésus-Christ, fait connoître sa pureté, en disant qu'elle est comparable à une fleur la plus délicieuse de la campagne, et au lis le plus agréable des vallées; et ensuite il déclare quelle est la chasteté de son épouse en la comparant à la fleur d'un lis qui croît dans les épines, c'est-à-dire parmi les désordres du siècle corrompu (chap. II, ℣ 1 et 2).

IIe Jour. L'épouse s'entretient avec les filles de Jérusalem, c'est-à-dire avec les âmes fidèles, mais qui ne sont pas encore parfaites; elle loue la beauté de son époux; elle leur fait connoître les faveurs qu'elle en a reçues, en ce qu'il a réglé et fixé son amour pour lui; elle fait connoître quels sont les transports de cet amour; elle sent combien elle a besoin du secours de Jésus-Christ, afin qu'il la soutienne dans les peines et les persécutions par sa main gauche, et qu'elle reçoive de sa main droite les faveurs et les consolations (℣ 3-6).

L'époux paroît aussi parmi les filles de Jérusalem pour leur dire de ne point troubler le répos de son épouse; Jésus-Christ empêche que rien ne trouble la joie et le repos dont une âme fidèle jouit en lui. L'épouse reconnoît aussitôt la voix de son époux; l'âme chaste et fidèle sent les attraits de sa grâce; elle se réjouit de ce qu'elle a fait fondre la glace des cœurs endurcis; elle admire les fruits qu'elle a produits sur la terre. L'époux souhaite entendre la voix de l'Eglise, qui lui rend grâces de tant de merveilles; et afin que les ennemis des vertus et des avantages de l'Eglise ne viennent point ravager ces fruits de bénédiction, l'époux, Jésus-Christ, ordonne à ses ministres et aux pasteurs de son Eglise de prendre les renards qui détruisent les vignes. L'épouse, après cela, déclare qu'elle est entièrement dévouée à son époux, qui s'est donné à elle par son incarnation. Une âme désire quelquefois que les faveurs dont elle est comblée par Jésus-Christ ne soient point connues par ceux qui ont de la haine ou de l'envie contre elle, et il semble qu'elle lui dise de se retirer (℣ 7 et suivans).

IIIe Jour. L'épouse, s'entretenant avec les filles de Jérusalem, leur fait connoître combien est grande son inquiétude, lorsqu'elle a quelque sujet de craindre d'avoir perdu son divin époux; elle se lève, et se donne tous les mouvemens nécessaires pour le trouver, elle s'adresse aux officiers qui sont chargés du soin de garder la ville, c'est-à-dire aux pasteurs de l'Eglise; mais il faut qu'elle s'élève au-dessus

d'eux; elle ne trouve son bien-aimé qu'après les avoir passés; et, après l'avoir trouvé, elle fait tous ses efforts pour ne le plus perdre; c'est en lui qu'elle trouve son repos; et l'époux ne veut pas que personne la trouble dans cet état de tranquillité (chap. III, ℣ 1-5).

Sur la fin de cette journée, les filles de Jérusalem assemblées, et admirant l'état sublime où l'Eglise, épouse de Jésus-Christ, étoit élevée, s'écrient : Qui est celle qui s'élève du désert des nations autrefois abandonnées? Elle est semblable à une fumée qui monte, et à une vapeur qui exhale des aromates de myrrhe et d'encens, par le mérite de la mortification et de la prière, accompagnées de l'exercice de toutes les vertus marquées par les différentes sortes de poudres de senteur. Ces âmes pures, compagnes de l'épouse, montrent ensuite le lit où se repose l'époux; il est environné de soixante braves, qui sont la figure des saints qui combattent pour Jésus-Christ; ils ont des épées dans la main droite, et en portent encore une autre à leur baudrier, parce qu'ils sont infatigables dans le combat; et le véritable roi pacifique, environné de ces vaillans combattans, est dans une litière ou une voiture dont les colonnes sont d'argent, qui nous marquent l'éloquence des prédicateurs; le dossier est d'or, ce qui signifie la charité dont les pasteurs de l'Eglise doivent être animés; le siége est de pourpre teinte du sang des martyrs, et tout le milieu est orné de tout ce qu'il y a de plus précieux et de plus capable d'orner les âmes qui sont à Dieu; et tout cela en faveur des filles de Jérusalem, qui se disent les unes aux autres : Sortez dehors, filles de Jérusalem; venez voir le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné; venez considérer Jésus-Christ, ce Dieu fait homme, qui est couronné de l'humanité dont il s'est revêtu le jour qu'il a fait des noces admirables et une alliance ineffable avec nous (℣ 6 et suivans).

IVe Jour. L'époux, s'entretenant avec l'épouse, ne peut s'empêcher d'admirer sa beauté, qui consiste dans les ornemens des vertus, et particulièrement dans l'humilité et la modestie, avec la douceur des agneaux, et la pureté marquée par la blancheur de ces brebis qui sortent du lavoir; cette beauté de l'Eglise est dépeinte par des comparaisons vives, et qui sont propres à donner l'idée de la charité dont l'Eglise est animée, et qui doit être continuellement dans le cœur et sur les lèvres des prédicateurs. Cette chaste épouse est comparée à la tour de David, d'où pendent mille bou-

cliers, c'est-à-dire les témoignages de l'Ecriture avec lesquels les saints docteurs repoussent les traits des hérétiques et des autres ennemis de l'Eglise, les puisant dans les livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament, source féconde, d'où coule le lait de la saine doctrine. C'est aussi de là que sort une lumière vive qui sert à nous conduire, jusqu'à ce que le grand jour commence à paroître, et que les ombres qui nous environnent dans ce monde se retirent. Mais il faut auparavant que notre divin époux aille sur la montagne de myrrhe, où il boira le calice de sa Passion, et où il offrira l'encens de sa prière pour la réconciliation du genre humain. Ce sera sur cette colline qu'il invitera l'épouse à le venir trouver, en passant sur le Liban ou la montagne de l'encens, qui marque la prière; elle sera couronnée après avoir surmonté les montagnes d'Amana, de Sanir et d'Hermon, après avoir vaincu toutes les difficultés qui se rencontreront dans la prédication de l'Evangile, dans les différentes provinces où les peuples étoient auparavant semblables aux lions et aux léopards par la férocité de leurs mœurs. Leur conversion servira beaucoup à relever la beauté de l'épouse; ce sera une marque de sa fécondité; et l'agréable odeur de ses vêtemens se répandra partout. Semblable à un jardin fermé, elle sera remplie de toutes sortes de fruits et de bonnes œuvres, et les ruisseaux de la grâce y répandront les eaux vives qui rejailliront jusqu'à la vie éternelle; les souffles de l'Esprit divin se répandront sur ce jardin mystique pour le rendre toujours plus fertile et plus odoriférant (chap. IV, ℣ 1 et suivans).

Ve Jour. L'époux bien-aimé, attiré par la beauté de ce jardin, y est venu pour y recueillir la myrrhe, symbole de la mortification, et pour y recevoir l'odeur du parfum des bonnes œuvres; et il a invité ses amis, les pasteurs de l'Eglise, à venir prendre part aux délices que l'on goûte dans ce jardin, dans l'unité et la soumission (chap. V, ℣ 1).

L'épouse, pendant l'absence de son bien-aimé, semble prendre un peu de repos; mais le désir qu'elle a de trouver son époux, qui ne lui fait pas sentir sa présence, tient toujours son cœur attentif; il veille toujours. Son bien-aimé, Jésus-Christ, frappe et demande qu'on lui ouvre la porte du cœur. L'épouse sent sa présence; elle se lève enfin après quelques délais; elle ouvre son cœur à l'attrait de la grâce pour recevoir son bien-aimé; mais il se cache, et elle ne le

trouve point; elle l'appelle, et il semble qu'il ne veuille point répondre (ỳ 2-6).

L'Eglise, en cherchant Jésus-Christ et en s'attachant à lui, souffre des persécutions; et cela arrive aussi aux âmes fidèles qui aiment leur divin époux. Si on leur demande quel est cet époux auquel elles sont si inviolablement attachées, elles répondent qu'il est tout-à-fait admirable par sa beauté, par ses perfections infinies, par sa pureté, son zèle et sa charité; elles relèvent par de magnifiques éloges l'étendue infinie de ses lumières, sa sagesse, sa puissance, sa grandeur, sa force et sa douceur; et les filles de Jérusalem, charmées d'un portrait si aimable, s'offrent d'accompagner l'épouse pour aller chercher Jésus-Christ avec elle (ỳ 7 et suivans).

L'épouse reconnoît enfin, après avoir cherché son époux, qu'il est descendu dans le jardin délicieux; et elle s'abandonne à lui, et ne veut rien posséder autre chose. L'époux se donne aussi entièrement à l'épouse; Jésus-Christ admire les différentes beautés qu'il a mises lui-même dans l'Eglise; il la regarde comme son épouse la plus chérie parmi toutes les autres; de son côté, elle s'occupe à l'exercice de toutes les vertus, afin d'avoir le bonheur de plaire de plus en plus à son divin époux; l'ennemi du genre humain la trouble quelquefois dans ce saint exercice; mais les saints pasteurs la rassurent et la consolent (chap. VI, ỳ 1 et suivans).

VIe Jour. L'époux, s'adressant à ses amis, Jésus-Christ aux pasteurs de son Eglise, les avertit qu'il y aura des imperfections, et que, l'église étant comparée à un camp où il y a toutes sortes de soldats, on verra aussi dans l'Eglise des hommes imparfaits, qui seront peut-être un sujet de scandale; que cela n'empêchera pas que cette épouse ne soit toujours la véritable fille du prince, et que sa beauté ne fasse l'objet de la complaisance de son époux. Ce sera à la porte du palais de cette chaste épouse que se fera le grand concours des peuples, qui feront leurs efforts pour y entrer; toutes les nations y viendront en foule. L'époux se sert de différentes comparaisons pour relever la beauté de l'Eglise, et il lui parle ainsi : Que vous êtes belle et pleine de grâces, vous, qui êtes ma très-chère et les délices de mon cœur! Il prédit en même temps les victoires qu'elle remportera sur tous ses ennemis, en disant que sa taille est semblable à un palmier (chap. VII, ỳ 7).

VII[e] Jour. L'épouse, connoissant l'amour que son bien-aimé a pour elle, se donne entièrement à lui ; et, voulant le suivre partout, elle l'invite à aller demeurer dans les villages, afin de répandre en tout lieu la connoissance du nom de Jésus-Christ. L'Eglise lui présente la douceur des fruits de la campagne et de la solitude, et la bonne odeur des bonnes œuvres ; et elle est dans l'abondance de toutes sortes de fruits anciens et nouveaux, des mérites des saints de l'Ancien et du Nouveau-Testament (℣ 10 et suivans).

L'épouse continue à témoigner un grand empressement de s'unir à son bien-aimé. L'Eglise ne désire rien avec plus d'ardeur que d'être unie à Jésus-Christ ; elle lui offre un vin mêlé de parfums, c'est-à-dire le sang des martyrs avec la bonne odeur de la prédication évangélique répandue par les saints docteurs. Jésus-Christ veillle sans cesse à la conservation du repos et de la paix de l'Eglise ; les filles de Jérusalem admirent les douceurs et les consolations dont elle jouit, étant appuyée sur son bien-aimé, qui l'a retirée de l'état de corruption où elle avoit été abandonnée sous le pommier. Il lui demande pour reconnoissance d'un si grand bienfait qu'elle ait pour lui un amour ardent, qui soit fort comme la mort, et auquel rien ne puisse résister, que rien ne puisse éteindre, et qui soit un amour de préférence (chap. VIII, ℣ 1-7).

L'Eglise reconnoît que sa fécondité vient de Jésus-Christ, qui est le véritable Salomon, le roi pacifique qui a planté une vigne dans laquelle se trouve une grande multitude de peuples fidèles ; il l'a donnée à ses pasteurs pour la garder, et ils doivent faire fructifier le talent qu'il leur a confié. Il y a beaucoup de fidèles qui aiment et qui cherchent les fruits de cette vigne, mais il n'y en a que deux cents choisis parmi les autres pour la garder et conserver ses fruits en qualité de pasteurs. Ils sont tous attentifs à écouter la voix de cette unique épouse ; c'est ce qui leur a été recommandé à tous par le bien-aimé ; c'est Jésus-Christ qui l'a ainsi ordonné, et pendant sa vie mortelle, et après sa glorieuse résurrection, avant de se retirer dans le ciel, après avoir promis à ses apôtres d'être avec eux et leurs successeurs jusqu'à la consommation des siècles. L'épouse l'invite à retourner à son Père : Fuyez, mon bien-aimé ; allez sur les montagnes de parfums et d'aromates ; entrez en possession de la gloire qui vous est due en qualité de Fils de Dieu, et que vous avez encore méritée comme Sauveur des hommes

par vos souffrances (℣ 8 et suivans). — Telle est l'analyse donnée par l'abbé de Vence.

Remarques sur l'allégorie de ce cantique appliqué à Jésus-Christ et à son Eglise.

Si le Cantique doit être ainsi partagé en sept jours, comme le pensent Bossuet et dom Calmet, ces sept jours, dans le sens allégorique, n'auroient-ils point rapport aux sept âges de l'Eglise, que M. de La Chétardie et quelques autres reconnoissent être distingués dans l'Apocalypse? Ou plutôt la division du Cantique ne devroit-elle point être réduite à six jours, qui peut-être répondroient aux six âges que Chétardie distingue dans l'Apocalypse, et qui partagent toute l'histoire de l'Eglise depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement, lequel sera l'époque du septième et dernier âge, qui est l'âge de l'éternité? Nous laisserons à quelque théologien savant et éclairé le soin d'examiner si cette vue pourroit contribuer à développer le sens profond de ce cantique sublime, et à découvrir plus de liaison et plus de suite dans les différentes parties qui le composent; car il faut avouer que c'est ce que laisse, ce semble, à désirer l'analyse que l'abbé de Vence nous en donne. D'ailleurs, dans cette analyse l'abbé de Vence passe souvent du sens allégorique au sens moral; et et il semble qu'il faudroit distinguer davantage ces deux sens. On aimeroit à voir une explication fondée sur une allégorie bien soutenue, qui pourroit elle-même fournir une grande abondance de reflexions pieuses et édifiantes.

Il y a ici des traits où le sens allégorique est si frappant et si naturel, que la plupart des interprètes l'ont aperçu et remarqué, quoiqu'ils ne se soient pas attachés à en rechercher la suite et la liaison. On vient de voir que ceux qui ont étudié le sens de ce divin livre ont cru y trouver une distinction de jours, et comme le premier et le dernier ont un rapport assez visible au premier et au dernier âge de l'Eglise sur la terre, il y a lieu de présumer que, pour découvrir dans l'interprétation de ce livre mystérieux une allégorie bien soutenue, il faudroit comparer le sens mystérieux de ce Cantique avec le sens mystérieux de l'Apocalypse, où se trouvent distingués, sous divers symboles, les six âges de l'Eglise sur la terre. Le Nouveau-Testament est certainement la clef de l'Ancien; la prophétie de l'Apocalypse est la clef de toutes les anciennes prophéties; et il est présumable qu'on trouveroit un rapport assez marqué entre les six âges de l'Eglise distingués dans l'Apocalypse, et les différentes parties que l'on peut distinguer dans le Cantique, en sorte qu'on

pourroit trouver un rapport assez sensible entre l'allégorie du Cantique et l'histoire même de l'Eglise. Nous ne ferons qu'exposer ici sommairement les principaux points qui semblent pouvoir fonder ce rapport.

Premier Age de l'Eglise. *Osculetur me osculo oris sui;* c'est la première parole de ce cantique, où l'épouse est si occupée de son époux, que, sans le nommer, elle parle de lui en s'écriant : *Qu'il daigne me donner un baiser de sa bouche.* C'étoit là le désir de tous les justes de l'ancien testament avant que Jésus-Christ parût; ils souhaitoient que le Sauveur promis se manifestât; que le Fils de Dieu vînt s'unir à nous. Mais depuis qu'il a quitté la terre par son ascension, son Eglise est demeurée embrasée du même désir dans l'attente de son retour; elle souhaite qu'il revienne, selon sa promesse, pour nous unir éternellement à lui. *Votre nom est* comme *un parfum que l'on répand.* Ainsi dès que Jésus-Christ est remonté dans les cieux, son nom est devenu sur la terre comme un parfum précieux dont l'odeur se répand de tous côtés, et porte partout la vie. *Je suis noire, mais je suis belle.:* ..... je suis noire, *parce que le soleil m'a brûlée par l'ardeur de ses rayons.* L'Eglise étoit en quelque sorte noircie par les ardeurs du soleil au milieu du feu des persécutions dont elle fut agitée pendant les trois premiers siècles, et dont la dernière fut la plus vive; mais elle n'en étoit alors ni moins belle, ni moins chère à son époux qui ne la faisoit passer par ce feu que pour la rendre plus belle. *Les enfans de ma mère se sont élevés contre moi.* La Synagogue étoit, selon la chair, la mère des Juifs incrédules et des Juifs fidèles; et les Juifs fidèles essuyèrent le premier feu des persécutions de la part des Juifs incrédules, leurs propres frères, les enfans de leur mère. *Indiquez-moi où vous allez faire paître votre troupeau, où vous le ferez reposer à midi.* Jésus-Christ abandonna Jérusalem et la nation juive; il passa chez les gentils, et transféra au milieu d'eux le siége du premier de ses apôtres, centre de l'unité pour tous les vrais fidèles; ce changement se fit au milieu de l'ardeur des persécutions, au milieu du plus grand éclat de la prédication évangélique. *Sortez, et suivez les traces des troupeaux.* Les Juifs fidèles furent obligés de sortir du milieu des Juifs incrédules pour s'attacher au troupeau de Jésus-Christ, composé de divers troupeaux, c'est-à-dire, de divers peuples tous réunis sous la conduite d'un seul et même pasteur,

Chapitre 1. ℣ 1.
℣ 2.
℣ 4 et 5.
℣ 5.
℣ 6.
℣ 7.

℣ 11. *Mon bien-aimé est pour moi comme un bouquet de myrrhe ; il demeurera entre mes mamelles.* Jésus-Christ est le bien-aimé de l'Eglise ; la myrrhe est le symbole de la mort qu'il a soufferte pour nous, et dont il conserve les cicatrices. Il est donc pour elle comme un bouquet de myrrhe, parce qu'il est l'Agneau immolé pour nos péchés. Il demeure entre ses mamelles, parce qu'il repose dans son sein selon la promesse qu'il a faite à ses disciples d'être toujours avec eux jusqu'à la consommation des siècles.

Chapitre II. ℣ 3. Second Age. *Je me suis reposée sous l'ombre de celui que j'avois tant désiré.* Après les persécutions des trois premiers siècles, l'Eglise commence enfin à se reposer et à jouir de la paix, sous la protection que Jésus-Christ lui fait trouver dans la puissance des princes chrétiens, en la personne de qui il règne lui-même sur la terre. *L'hiver est passé, les pluies se sont dissipées et ont cessé ; les fleurs paroissent sur notre terre.* Les persécutions des trois premiers siècles avoient été comme un hiver rigoureux qui avoit désolé la terre ; comme un temps d'orages et de pluies qui sembloit devoir tout détruire ; mais la paix ayant enfin été rendue à l'Eglise, les fidèles cachés et dispersés se montrèrent, se rassemblèrent, se multiplièrent, et les provinces de l'empire romain soumises à l'Evangile de Jésus-Christ, parurent comme un champ couvert de fleurs qui répandoient de toutes parts la bonne odeur des vertus.

℣ 15. *Prenez-nous les petits renards qui détruisent les vignes ; car notre vigne est en fleur.* Dès les premiers temps de cette paix, lorsque l'Eglise de Jésus-Christ étoit tout en fleur, on vit paroître de nouvelles hérésies beaucoup plus dangereuses que celles des trois premiers siècles. Les nouveaux hérétiques, par leurs artifices et leurs subtilités, devinrent comme des renards qui ravagèrent la vigne du Seigneur ; ils portèrent la désolation dans les différentes parties de cette vigne ; et l'ordre fut donné de les arrêter, et d'empêcher les progrès de leurs ravages.

Chapitre III. ℣ 1. Troisième Age. *J'ai cherché dans mon lit durant les nuits celui que mon âme chérit ; je l'ai cherché, et je ne l'ai point trouvé.* Ces nuits sont un symbole de tribulations et de maux, au milieu desquels on cherche l'époux ; et pendant quelque temps on ne le trouve pas, parce qu'il se cache, garde le silence, et ne fait point éclater sa protection, quoiqu'elle subsiste toujours, et qu'il soit toujours uni à son épouse. Aux ravages causés par l'hérésie dans le

quatrième siècle, succédèrent les renversemens que produisirent, dans les cinquième et sixième siècles, les diverses irruptions des barbares qui inondèrent les provinces romaines, et achevèrent d'éteindre l'empire d'Occident. Ces temps orageux furent comme des nuits obscures où l'Eglise eut elle-même beaucoup à souffrir. Dans les provinces où elle avoit commencé à jouir de la paix, et qui étoient ainsi devenues comme le lit de son repos, elle cherchoit son époux, et elle ne le trouvoit pas; elle lui demandoit sa protection, et sembloit ne point l'obtenir; elle lui demandoit la délivrance de ses maux, et ne l'obtenoit point.
Mais enfin *j'ai trouvé celui que mon âme chérit; je le* ℣ 4.
tiens, et je ne le laisserai point aller jusqu'à ce que je le fasse entrer dans la maison de ma mère. L'Eglise obtint enfin la délivrance qu'elle désiroit; Jésus-Christ fit éclater sur elle sa protection, non-seulement en la conservant et la perpétuant au milieu de tous ces maux et de tous ces renversemens, mais en lui soumettant ces barbares même, qui devinrent ses enfans par l'esprit de la foi. L'empire d'Occident fut détruit; mais l'Eglise continua de subsister, et acquit de nouveaux peuples. Ces peuples s'attachèrent à Jésus-Christ; plusieurs d'entre eux le retiennent encore, et ne le quitteront point qu'ils ne l'aient introduit au milieu de la nation juive, que la gentilité chrétienne regarde comme sa mère, parce que c'est d'elle qu'elle a reçu la vie, ayant été régénérée en Jésus-Christ par les apôtres, qui sont ainsi devenus ses pères, et qui étoient de
cette nation. *Qui est celle-ci, qui s'élève du désert comme* ℣ 6.
une colonne de fumée, qui monte des parfums de myrrhe, d'encens et de toutes sortes de poudres du parfumeur? Ainsi, lorsque Jésus-Christ eut converti ces peuples barbares, on vit l'Eglise s'élever du milieu d'eux avec nouvel éclat. Ils avoient désolé les provinces d'Occident, et les avoient rendues semblables à un désert; c'est du milieu de ce désert même que s'élève la fumée d'un parfum précieux composé de myrrhe, d'encens et de toutes sortes de poudres de senteur; c'est-à-dire la bonne odeur des vertus chrétiennes, et particulièrement de la mortification évangélique, représentée par la myrrhe, et de la prière représen-
tée par l'encens. *Sortez, filles de Sion, et voyez le roi* ℣ 11.
Salomon avec la couronne dont sa mère l'a couronné le jour de ses noces. C'est ainsi que, dans l'Apocalypse, Jésus-Christ paroît dans sa gloire après avoir triomphé non-

seulement de l'empire romain idolâtre, mais encore des peuples barbares qui partagèrent cet empire, et qui embrassèrent ensuite la religion chrétienne. Ils avoient combattu contre l'Agneau, et l'Agneau les vainquit. C'est par sa croix qu'il triompha; et c'est pourquoi il paroît ici avec la couronne dont il a été couronné par la Synagogue, sa mère, qui lui mit sur la tête une couronne d'épines au jour de ses noces, c'est-à-dire au jour où il confirma son alliance avec son Eglise par l'effusion de son sang et par sa mort même sur la croix.

Chapitre IV. ℣ 5. QUATRIÈME AGE. *Vos deux mamelles sont comme deux petits jumeaux de la femelle d'un chevreuil, qui paissent parmi les lis.* Dans ces siècles heureux, où, tandis que l'Eglise s'étendoit dans l'Occident, celle de l'Orient conservoit encore les liens de l'unité, ces deux Eglises, grecque et latine, étoient comme les deux mamelles de l'épouse, distribuant aux enfans de Dieu le lait des principes de la foi et des règles de la morale. Ces deux Eglises, nées toutes deux au siècle des apôtres, engendrées toutes deux à Jésus-Christ par les apôtres mêmes, étoient ainsi comme deux jumeaux, enfans d'une même mère, qui est la nation juive en la personne des apôtres; et conservant toutes deux la pureté des dogmes de la foi, elles ressembloient à deux jumeaux d'une chèvre sauvage, qui paissent parmi les lis.
℣ 8. *Venez du Liban, mon épouse, venez de la pointe du mont Amana, du haut des monts de Sanir et d'Hermon, des cavernes des lions et des montagnes des léopards.* Dans la prophétie de Daniel l'empire des Chaldéens est représenté par le lion, et l'empire des Grecs par le léopard. Lorsque les deux Eglises, grecque et latine, conservoient encore entre elles les liens de l'unité, commença de s'élever au septième siècle l'empire antichrétien de Mahomet, qui, ayant pris naissance dans l'Arabie, s'étendit de proche en proche, plaça le siége de sa domination dans la Chaldée, et de là passa jusque dans la Grèce. Jésus-Christ appelle son épouse, c'est-à-dire ses élus, non-seulement du milieu des nations chez lesquelles la religion catholique est la religion dominante, et qui peuvent être figurées par le Liban, mais encore du milieu des peuples qui sont tombés sous la domination des infidèles, et qui peuvent être désignés par les monts d'Amana, de Sanir, d'Hermon, et par ces cavernes de lions qui peuvent représenter particulièrement la Chaldée, où les mahométans ont eu

long-temps le centre de leur empire, et ensuite par les montagnes des léopards, qui peuvent marquer particulièrement la Grèce, où les Turcs se sont successivement avancés. *Vous avez frappé mon cœur, ma sœur, mon épouse, par l'un de vos yeux et par une des tresses de votre cou.* Les deux yeux de l'épouse peuvent encore représenter les deux Eglises, grecque et latine; mais ici l'époux ne parle que d'un seul; il n'est touché que d'un seul; c'est qu'en effet en voici un qui s'obscurcit et se ferme par le schisme de l'Eglise grecque. De même les cheveux de l'épouse formoient deux tresses qui descendoient sur son cou; mais l'époux ne parle ici que d'une seule de ces tresses; il n'est touché que d'une seule; l'autre a perdu l'éclat de sa beauté. Les yeux représentent particulièrement les ministres de l'Eglise; les cheveux sont le symbole de la multitude des fidèles. Ainsi dans l'Eglise grecque le clergé et le peuple se sont laissé entraîner dans le schisme, et ont perdu par là leur mérite aux yeux de l'époux. Il ne voit plus de vrais mérites que dans l'Eglise romaine et dans ceux qui lui sont unis, et qui ne forment avec elle qu'une seule et même Eglise. *Levez-vous, souffle de l'aquilon; levez-vous, vent du midi; soufflez dans mon jardin, et que les parfums en découlent.* Après que le schisme des Grecs eut été consommé par Michel Cérulaire dans le onzième siècle, le souffle de l'aquilon s'élève sur l'Eglise même d'Occident; les maux se répandent, les abus se multiplient. Mais le souffle du midi tempère les glaces de l'aquilon, de fortes réclamations s'élèvent contre les abus naissans; on s'efforce d'arrêter le progrès des maux. Trois conciles généraux s'assemblent dans l'église de Latran au douzième siècle; trois autres au treizième, l'un dans l'église de Latran, les deux autres au milieu de nous, à Lyon; un septième à Vienne en Dauphiné au quatorzième siècle; trois autres encore à Pise, à Constance et à Bâle, au siècle suivant. Dans ce même intervalle commencent à paroître plusieurs nouveaux ordres religieux qui édifièrent l'Eglise par leurs vertus; les Chartreux, l'ordre de Cîteaux, la congrégation de Clairvaux et plusieurs autres; alors parut saint Bernard, le dernier des pères, et après lui saint Thomas, l'ange de l'école: ainsi les parfums se répandoient dans le jardin du Seigneur.

℣ 9. (margin, beside "Vous avez frappé mon cœur")
℣ 16. (margin, beside "Levez-vous")

CINQUIÈME AGE. *J'entends la voix de mon bien-aimé* Chapitre v. ℣ 2.

qui frappe, et qui dit : Ouvrez-moi, ma sœur, ma bien-aimée; car ma tête est toute couverte de la rosée du soir [1], *et mes cheveux sont chargés de gouttes d'eau* qui tombent aux approches *de la nuit.* Les cheveux de l'époux représentent la multitude des fidèles ; la fraîcheur de la rosée dont ils sont couverts est, selon la remarque de saint Augustin, le symbole du refroidissement de la charité ; ces gouttes d'eau qui tombent aux approches de la nuit, marquent les abus et les maux qui se répandent dans les jours d'obscurcissement. Ainsi les maux et les abus s'étant multipliés principalement depuis le schisme d'Occident dans les quatorzième et quinzième siècles, l'Eglise d'Occident se vit couverte d'une multitude de chrétiens tièdes et lâches qui étoient un sujet de gémissement pour les vrais fidèles. La tête de l'époux étoit déshonorée par cette multitude de cheveux qui lui étoient encore extérieurement attachés, mais sur qui s'étoient arrêtés ces gouttes de rosée qui en avoient effacé toute la beauté. C'est ce que manifesta au commencement du seizième siècle le scandale de la prétendue réforme. Alors la voix de l'époux se fit entendre, demandant qu'on lui ouvrît, et qu'on arrêtât le
℣ 5 et suiv. progrès de ce scandale. *Je me levai pour ouvrir à mon bien-aimé... Je lui ouvris... Mais il s'en étoit allé, et il avoit passé... Je le cherchai, et je ne le trouvai point... Je vous conjure, filles de Jérusalem, si vous trouvez mon bien-aimé, je vous conjure de lui dire que je languis d'amour pour lui... Où est donc allé votre bien-aimé, ô vous qui êtes la plus belle des femmes? De quel côté s'est donc retiré votre bien-aimé? Dites-le-nous, et nous irons le chercher avec vous.* L'épouse se leva, lorsque l'Eglise s'assembla dans le concile de Trente, pour arrêter le progrès de cette pernicieuse rosée, de cette bruine nocturne dont l'époux se plaignoit. Elle ouvrit à son époux en rendant un hommage public et solennel à la vérité et aux saintes règles par ses décrets. Mais elle eut la douleur de voir que son époux s'étoit éloigné, et qu'il s'étoit caché. Les maux augmentèrent ; l'épouse fut obligée de chercher son époux par l'instance de ses prières, et il continuoit de se cacher en laissant croître les maux. Elle conjuroit les filles de Jérusalem, les âmes vraiment pieuses, de

[1] Les Hébreux appellent également *rosée* les vapeurs qui tombent le matin et le soir; celle du soir est ce que nous appelons en français *le serein.*

témoigner à son époux, par la ferveur de leurs prières, le désir ardent qu'elle avoit de le trouver. Ces âmes fidèles ont pris part à la douleur de l'Eglise, et elles continuent de s'unir à elle pour chercher avec elle son époux, c'est-à-dire, pour obtenir enfin de lui de nouvelles marques de sa protection. Au milieu de ses maux, l'épouse de Jésus-Christ est toujours la plus belle des femmes, et elle languit d'amour pour son divin époux.

Sixième Age. *Mon bien-aimé est descendu dans son jardin... Vous êtes belle, ô ma bien-aimée; vous êtes pleine d'agrémens et de beauté, comme Jérusalem, et terrible comme une armée rangée en bataille.* Le bien-aimé descendra enfin dans son jardin; il y donnera enfin des marques sensibles de sa présence. Alors l'épouse reprendra tout l'éclat de sa première beauté. Elle sera belle comme l'étoit autrefois l'Eglise primitive formée dans Jérusalem par les apôtres; elle sera pleine de force et terrible à tous ses ennemis comme une armée rangée en bataille pour le grand jour du combat du Dieu tout-puissant, c'est-à-dire, pour combattre dans toute la terre les erreurs et les scandales, comme le firent autrefois les apôtres. *Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore naissante? Quelle est celle-ci qui est belle comme la lune, éclatante comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille?* C'est ainsi que successivement et par degrés, mais par degrés rapides, elle reprendra sa première force et sa première beauté; ce sera d'abord comme une aurore naissante; son éclat ensuite plus brillant que l'aurore sera comparable à l'éclat de la lune; et enfin acquérant encore un nouveau degré de gloire, elle deviendra semblable au soleil. Alors ayant acquis la plus grande beauté, elle aura aussi la plus grande force; elle sera teribe aux puissances de l'enfer comme une armée qui se dispose au combat. *Mon âme m'a remplie de trouble à cause des chariots d'Aminadab.* Cette frayeur précédera sa force; ces chariots d'Aminadab qui la remplissent de trouble, représentent les forces de son ennemi qui s'avance contre elle; et c'est pour résister à cet ennemi que son époux en lui rendant sa première beauté, va la remplir d'une force comparable à celle d'une armée prête à combattre. *Revenez, revenez, ô Sulamite, revenez, revenez, afin que nous vous considérions.* Cette Sulamite qu'il faut rappeler, et que l'on rappelle quatre fois, peut représenter la nation juive qui, maintenant dispersée

Chapitre VI. ℣ 1 et suiv.

℣ 9.

℣ 11.

℣ 12.

dans les quatre parties du monde, sera un jour rappelée à
Chapitre VII. Jésus-Christ. *Que verrez-vous dans la Sulamite? sinon*
ỳ 1. *des chœurs de musique dans un camp d'armée;* la joie et la force; la joie que l'Esprit de Dieu répandra dans son cœur lorsqu'il lui fera reconnoître en Jésus-Christ le Messie qu'elle attend depuis si long-temps, et qu'elle a si long-temps méconnu; la force dont l'Esprit de Dieu la remplira pour résister aux efforts de toutes les puissances de l'enfer
ỳ 7. soulevées contre elle, et armées pour sa perte. *Votre taille est semblable au palmier... Je monterai sur le palmier, et j'en cueillerai les fruits.* Jésus-Christ annonce à l'Eglise son épouse que le temps approche où il va venir recueillir les fruits de justice qu'elle doit produire par sa grâce, et
Chapitre VIII. dont elle sera alors abondamment chargée. *Je vous pren-*
ỳ 2. *drai,* dit l'épouse, *et je vous conduirai dans la maison de ma mère.* C'est l'Eglise des gentils qui parle; la nation juive est sa mère, parce que les apôtres qui étoient de cette nation ont été ses pères; car, selon l'expression de Jésus-Christ même, le salut nous est venu des Juifs. La nation juive qui depuis Jésus-Christ a été répudiée, a toujours été l'objet de la compassion de l'Eglise qui n'a jamais cessé de prier pour elle. Comme le temps viendra certainement où la nation juive reconnoîtra Jésus-Christ, l'Eglise des gentils attend avec joie ce temps heureux. Il est dit qu'elle fera entrer son époux dans la maison de sa mère; parce que ce sera en partie l'effet de ses prières et de ses vœux, lorsque cette nation de qui elle a reçu la grâce du salut, y participera avec elle et deviendra avec elle l'épouse
ỳ 7. de son époux. *Les grandes eaux n'ont pu éteindre sa charité; et les fleuves n'auront pas la force de l'étouffer.* Après la conversion des Juifs, et de cette multitude innombrable de gentils qui doivent être alors appelés ou ramenés à la foi par la prédication de l'Evangile dans toute la terre, il n'y aura plus d'autre révolution que celle qui doit terminer la durée des siècles, c'est-à-dire, la grande persécution qui doit être excitée par l'Antechrist; et c'est alors que cette persécution, semblable à un déluge qui inondera toute la face de la terre, ne pourra néanmoins éteindre la charité dans les cœurs des vrais fidèles. Toutes les violences de l'ennemi, semblables aux flots impétueux d'un fleuve qui entraîne tout, ne pourront renverser ni submerger l'édifice construit et cimenté par la charité. Voilà la force des martyrs au temps de l'Antechrist, selon

la remarque d'un interprète qui ajoute : « Il est visible que » l'épouse parle de cette dernière persécution dans ce dernier chapitre, surtout dans les derniers versets, et principalement dans le dernier, en sorte qu'on peut dire » que ce livre finit avec le monde. » Voici ce dernier verset : *Fuyez, ô mon bien-aimé, et soyez semblable au chevreuil et au faon des cerfs*, fuyez et retirez-vous *sur les montagnes des aromates*. Fuyez ce monde pervers qui de toutes parts s'élève contre vous; passez au milieu de ces hommes perfides et cruels avec la rapidité du chevreuil et d'un jeune faon; quittez cette vallée de mort, et retirez-vous sur les montagnes des aromates; retirez de ce monde vos élus, introduisez-les avec vous dans la céleste béatitude où la charité parfaite répand l'odeur des plus excellens aromates : *Super montes aromatum*. C'est le dernier mot de ce cantique. ỳ 14.

Nous laissons à une main plus habile à montrer l'enchaînement et la liaison de ces différens traits, en développant sous ce point de vue toute la suite du texte.

Remarques sur le style du livre, sur la paraphrase chaldaïque, et sur la version grecque.

Le père de Carrière persuadé que ce divin cantique a été écrit pour représenter l'amour éternel du Fils de Dieu pour son Eglise, et pour donner quelque idée des biens infinis et des délices ineffables dont il doit combler ses élus dans toute l'éternité, a tâché de faire sentir ces mystères dans les titres des sections qui partagent les chapitres. Nous admettons ici ce partage des chapitres du Cantique, afin de pouvoir conserver ces titres.

Le style du Cantique est proportionné à la nature des choses qui y sont traitées. Il est tendre, vif, animé, délicat; et à ne regarder cet écrit que comme un ouvrage humain, il a toutes les beautés dont une pièce de cette nature est capable. L'époux et l'épouse y expriment leurs sentimens par des tours figurés et énigmatiques, et par des comparaisons et des similitudes tirées des choses de la campagne. On y parle souvent de parfums, d'aromates, de fruits, de vin, de jardins, de fontaines. C'étoit tout ce que l'on connoissoit de plus délicieux dans le pays. Les comparaisons sont quelquefois un peu guindées et un peu fortes; mais on doit accorder quelque chose au génie des Orientaux, et à la vivacité de l'amour.

Dans le dernier siècle, Châtillon ayant traduit ce livre avec une certaine affectation de termes trop tendres, et empruntés des auteurs profanes, qui peignent des passions

dangereuses, son dessein fut fort désapprouvé par tous les théologiens, même d'entre les protestans. On crut que c'étoit manquer de respect pour un ouvrage si sacré, et l'exposer aux railleries des impies, que d'y faire parler l'époux et l'épouse comme des personnages profanes et passionnés. Théodore de Bèze, qui avoit été un des plus ardens adversaires de Châtillon, tomba lui-même quelque temps après dans le même défaut, en mettant en petits vers latins fort galans le Cantique des Cantiques. Il y faisoit parler l'époux et l'épouse d'une manière si peu sérieuse, qu'il s'attira l'indignation et le mépris de tous les honnêtes gens. Gilbert Génébrard, qui ne faisoit jamais grâce à ces libertés si inconvenantes, et d'ailleurs zélé défenseur de la religion catholique, s'éleva contre cet ouvrage scandaleux de Bèze, en fit sentir tout le ridicule, en montra les fautes, le denonça par une longue lettre qu'il en écrivit aux ministres calvinistes, opposa aux vers badins et impertinens de cet auteur, d'autres vers sérieux et élégans, et composa un savant commentaire sur cet ouvrage.

La paraphrase chaldaïque du Cantique des Cantiques est une longue et ennuyeuse application de tout ce qui est dit aux circonstances de l'histoire des Juifs. La version grecque est assez exacte. Du Bos, dans sa nouvelle édition des Septante à Franecker en 1709, juge que la version du Cantique est de Symmaque.

DISSERTATION

SUR

LES MARIAGES DES HÉBREUX.

Objet de cette Dissertation.

La matière du mariage des Hébreux est d'une si grande étendue, que nous ne pouvons l'embrasser tout entière dans une simple Dissertation. Nous n'entreprenons point de la traiter ici, ni en jurisconsulte, en considérant le mariage comme contrat civil, ni en théologien, en le regardant comme action morale, et comme un acte de religion, où le nom du Seigneur intervenoit; nous nous bornons à ce qui regarde les cérémonies des fiançailles et des épousailles; et nous en recherchons les circonstances, et les usages anciens et modernes, autant que cela peut servir à donner du jour à plusieurs textes des divines Ecritures, et particulièrement au Cantique des Cantiques.

Age du mariage selon les rabbins.

Les Hébreux se marioient de bonne heure. L'âge que les rabbins prescrivent aux hommes, est de dix-huit ans [1]. Tout homme qui ne s'est point marié à cet âge pèche contre le précepte que Dieu donna au premier homme, en leur disant : *Croissez et multipliez-vous* [2]. Ils peuvent prévenir ce temps; mais ils ne leur est pas permis de le passer sans se choisir une épouse. Pour les filles, on les fiance de fort bonne heure; mais ordinairement le mariage ne s'achève que quand elles ont l'âge qu'ils appellent l'âge de puberté, qui est de douze ans et un jour [3]. De là viennent ces expressions, *l'épouse de la jeunesse* [4], pour celle qu'on a épousée dans la jeunesse; et le conducteur de la jeunesse, *dux juventutis* [5], pour marquer un époux.

La virginité

Il est aisé de comprendre après cela pourquoi la virgi-

[1] Léon de Modène, Cérémonies des Juifs, ch. 3. — [2] *Genes.* I, 28. — [3] *Selden. Uxor. Hebr. l.* II, *c.* 3. — [4] *Joel*, I, 8. *Super virum pubertatis tuæ. Et Malac.* II, 14. *Uxorem pubertatis tuæ.* — [5] *Prov.* II, 17. *Relinquit ducem pubertatis suæ.*

en opprobre chez les Juifs.

nité étoit en opprobre dans Israël; et qu'on ne pouvoit faire un plus grand affront à un homme, que de lui reprocher qu'il ne bâtissoit point la maison de ses pères, et ne faisoit pas revivre leur nom dans Israël. De là viennent les pleurs de la fille de Jephté [1] qui fait le deuil de sa propre personne comme d'une personne morte, parce qu'elle mouroit sans être mariée, et sans avoir donné des héritiers à son père. De là ces menaces du Seigneur dans Isaïe [2], qui dit que le temps viendra où les hommes seront si rares dans Israël, que chaque femme n'aura pas le sien; et que sept femmes rechercheront un homme en mariage, contre l'usage de toutes les nations, et lui diront : Nous ne vous demandons rien; *nous nous nourrirons, et nous nous habillerons;* agréez *seulement que votre nom soit appelé sur nous; et délivrez-nous de notre opprobre;* recevez-nous pour vos épouses afin qu'on ne nous regarde plus avec mépris. Et l'épouse dans le Cantique [3], parlant à son bien-aimé : *Quand vous trouverai-je seul,* lui dit-elle, *afin que je vous embrassse, et que je vous conduise dans la maison de ma mère, et que personne ne me méprise plus?* c'est-à-dire : Quand serai-je femme ou mère; et quand serai-je délivrée de l'opprobre du célibat et de la stérilité? Car introduire un époux dans l'appartement de sa mère, c'étoit l'introduire dans le lit nuptial, et dans la chambre de l'épouse.

Recherches de mariage.

Comme les personnes du sexe, et surtout les jeunes filles, demeuroient enfermées dans leurs appartemens sans aucun commerce au dehors, les recherches de mariage se faisoient sans que les deux personnes qui devoient se marier se parlassent et se vissent. Une fille avant son mariage étoit appelée *alma,* c'est-à-dire, cachée; et lorsque l'Ecriture [4] veut exagérer quelque danger extraordinaire, ou quelque émotion à laquelle tout le peuple généralement s'intéresse, elle dit que les filles même enfermées sortirent, et se firent voir dans la ville, et accoururent pour être témoins de ce qui se passoit. *Une fille, tandis qu'elle est cachée,* et enfermée dans la maison de son père, *est pour lui un sujet de soins et d'inquiétudes qui lui ravissent le sommeil. Il craint qu'elle ne soit pas mariée à temps, ou qu'elle ne tombe dans quelque faute contre son honneur,* dit l'auteur de l'Ecclésiastique [5]. Et dans le Cantique il est dit : *Notre sœur*

[1] *Judic.* XI, 37. — [2] *Isai.* IV, 1. — [3] *Cant.* VIII, 1. — [4] *Mach.* III, 19. *et* 3. *Mach.* αἵ τε κατακλειστοὶ παρθένοι. — [5] *Eccli.* XLII, 9.

est petite, et n'a point encore de mamelles; que ferons-nous lorsqu'on la demandera en mariage[1], ou lorsqu'on la fera venir pour paroître devant celui qui la recherchera? *In die quando alloquenda est?* Comme quand on fit venir Rébecca pour lui demander si elle consentoit d'aller avec Eliéser pour épouser Isaac [2]. *Si c'est un mur,* continue le Cantique, *bâtissons-y des tours d'argent; si c'est une porte, couvrons-la d'ais de cèdre*[3]; c'est-à-dire, donnons-lui des atours et des habits qui la fassent paroître grande et belle.

Intervalle entre les fiançailles et le mariage.

Ce fut Hémor, père de Sichem, et Sichem même, qui demandèrent à Jocob Dina ponr épouse [4]. Et Samson ayant vu une femme philistine à Thamnata [5], dit à son père qu'il souhaitoit qu'il la lui donnât pour femme. Le père et la mère de Samson, et Samson même, parlèrent aux parens de la fille, et conclurent le mariage. La cérémonie des noces ne se fit toutefois qu'assez long-temps après, puisque, quand Samson revint pour cela, le lion qu'il avoit tué en y venant pour la première fois, étoit entièrement pouri, et que son squelette étoit tellement desséché, que des abeilles avoient eu le loisir de s'y mettre, et d'y faire du miel; ce qui confirme ce que les Juifs nous disent, que les fiançailles précédoient d'ordinaire d'un assez long temps, comme de six mois ou un an, la cérémonie de la noce [6]. Toutefois la chose n'étoit point générale, puisque le jeune Tobie [7] ayant demandé Sara pour femme, le mariage fut conclu et célébré sur l'heure. Les rabbins [8] enseignent une chose qui ne paroît nullement probable, qui est que le père n'avoit point de pouvoir pour donner ou refuser sa fille en mariage, après l'âge de puberté, qu'il fixent, comme nous avons déjà dit, à douze ans et un jour. Le contraire paroît par toute l'Ecriture où le père dispose toujours de ses filles, et les donne en mariage à qui il veut, sans aucune opposition. On peut citer Rébecca, et Sara, femme du jeune Tobie, qui avoient sans doute plus de douze ans losqu'elles furent mariées; et Thamar, bru de Juda, qui ne pouvoit se marier sans l'agrément de son beau-père.

[1] *Cant.* VIII, 8. — [2] *Genes.* XXIV, 57. — [3] *Cant.* VIII, 9. *Si murus est, ædificemus super eum propugnacula argentea; si ostium est, compingamus illud tabulis cedrinis.* (Hebr. *compingamus super illud tabulas cedrinas.*) — [4] *Genes.* XXXIV, 4 *et seqq.* — [5] *Judic.* XIV, 1 *et seqq.* — [6] Léon de Modène, Cérémonies des Juifs, ch. 3. — [7] *Tob.* VII, 14 *et seqq.* — [8] *Maimon. Halach. Ischoth.* c. 3.

De quelle manière se faisoient les fiançailles.

Les fiançailles se faisoient ou par un écrit, ou par une pièce d'argent que l'on donnoit à la fiancée, quelquefois par la cohabitation et le commerce charnel [1]. Voici la forme de l'écrit qu'on dressoit dans ces occasions : *Un tel jour, de tel mois, de telle année, N. fils de N. a dit à N. fille de N. : Soyez mon épouse suivant la loi de Moïse et des Israélites, et je vous donnerai pour la dot de votre virginité, la somme de deux cents zuzim, qui est ordonnée par la loi. Et ladite N. a consenti de devenir son épouse sous ces conditions, que ledit N. a promis d'exécuter au jour du mariage. C'est à quoi ledit N. s'oblige, et pour quoi il engage tous ses biens, jusqu'au manteau qu'il porte sur ses épaules; et promet de plus d'accomplir tout ce qui est ordinairement porté dans les contrats de mariage en faveur des femmes israélites. Témoins N., N., N.* La promesse par une pièce d'argent, et sans écrit, se faisoit en présence de témoins; et le jeune homme disoit à sa prétendue : *Recevez cet argent pour gage que vous deviendrez mon épouse.* L'engagement par la cohabitation étoit, selon les rabbins, permis par la loi; mais il avoit été sagement défendu par les anciens, à cause du danger et des inconvéniens des mariages clandestins, et de plusieurs autres aisés à concevoir [2].

Entrevues permises depuis les finançailles.

Les fiançailles donnoient la liberté aux jeunes gens de se voir familièrement, mais sans abus; ce qui ne leur étoit pas permis auparavant [3]. Et si, durant ce temps, la fiancée tomboit en quelque faute contre son honneur, avec un autre que son fiancé, elle étoit traitée comme adultère [4]. Selon quelques auteurs, la sainte Vierge n'étoit que fiancée avec saint Joseph, lorsqu'elle conçut Jésus-Christ; et si elle eût été coupable du crime dont il sembloit avoir quelque lieu de la soupçonner, en voyant sa grossesse, il pouvoit non-seulement la quitter en lui donnant un billet de divorce, mais même la faire punir comme adultère; car encore que les fiancés eussent la liberté de se voir depuis les fiançailles, ils ne pouvoient user de la liberté que donne le mariage, qu'après la célébration des noces. Telle étoit l'ordonnance des anciens; car la loi, selon leur explication, ne le leur défendoit pas, mais seulement les réglemens civils; et cela pour conserver l'honnêté publique, et

[1] *Selden. l.* II, *c.* 2 *Uxoris Hebraicæ.* — [2] *Vide Selden. loco citato.* — [3] Léon de Modène, ch. 3. — [4] *Selden. l.* II *Uxoris Hebr. c.* 1.

pour empêcher la licence. Si les fiancés contrevenoient à ces ordonnances des anciens, ils étoient condamnés à la peine du fouet.

Conditions du mariage.

La coutume étoit que l'époux achetât son épouse; et avant les fiançailles, on convenoit des conditions du mariage, et de la dot que le mari donnoit à l'épouse, et des présens qu'il devoit faire au père et aux frères de la fille. On voit cela assez clairement dans l'histoire de Jacob. Il convient premièrement avec Laban de le servir pendant sept ans, pour sa fille Rachel [1]. Après cela, au lieu de Rachel, on lui donne Lia; et Laban l'oblige par un nouveau contrat, de le servir encore sept autres années pour Rachel. Les femmes de Jacob se plaignent que leur père s'est approprié leur dot [2]. Ce qui montre qu'il y avoit en cela de l'injustice, ou du moins quelque espèce de dureté, et de défaut d'amitié de sa part; car ni Jacob, ni elles n'en demandent pas la restitution, comme d'une chose injustement ravie. Saül vendit sa fille Michol à David pour cent prépuces de Philistins [3]. Sichem, fils d'Hémor, demandant Dina en mariage, dit à Jacob et aux frères de la fille : *Que je trouve grâce à vos yeux, et je donnerai tout ce que vous ordonnerez. Demandez quelle dot et quels présens il vous plaira, et je donnerai volontiers tout ce que vous souhaiterez. Seulement accordez-moi cette fille en mariage* [4]. Osée achète sa femme pour quinze pièces d'argent, et une mesure et demie d'orge [5]. Cela n'empêchoit pas que le père ne fît à sa fille certains présens, suivant ses moyens et sa condition, pour ses ajustemens, et pour les frais de la conduite de l'épouse chez son époux. La coutume avoit fixé la valeur de cela à cinquante zuzim. Le zuz [6] étoit une pièce d'argent d'un prix assez médiocre [7]. Les rabbins disent qu'ils sont de la valeur d'un denier d'argent, c'est-à-dire, la quatrième partie d'un sicle d'argent, ou environ huit sous de notre monnoie [8].

Formule d'un contrat de mariage suivant l'usage des Juifs.

Voici la formule d'un contrat de mariage suivant l'usage des Juifs [9] : *Un tel jour, de tel mois, et de telle année, sur un tel fleuve, N. fils de N. a dit à N. fille de N. jeune fille vierge : Soyez ma femme suivant le rit de Moïse et*

[1] *Genes.* XXIX, 18 *et seqq.* — [2] *Genes.* XXXI, 15. — [3] I *Reg.* XVIII, 25 *et seqq.* — [4] *Genes.* XXXIV, 11, 12. — [5] *Osee*, III, 2. — [6] *Zuz* au sig. זוז, et *zuzim* au pl. זוזים. — [7] *Mischna tti. Ketubeth. c.* 6. *Vide Selden. lib.* II *Uxoris Hebr. c.* 10. — [8] *Selden. Uxor. Hebr. lib.* II. — [9] *Maimon. Halac. Jebom Vechaliza*, c. 4. *apud Selden. l.* II, *c.* 10 *Uxor. Hebr.*

des Israélites. Et moi, avec l'aide de Dieu, je vous honorerai, sustenterai, nourrirai, vêtirai, suivant la coutume des autres maris de ma nation, qui honorent, nourrissent, sustentent, et revêtent leurs épouses comme ils le doivent. Je vous donne pour la dot et prix de votre virginité, deux cents zuzim d'argent [1], *qui vous sont dus suivant la loi. En outre de cela, je vous fournirai les habits et les alimens convenables; comme aussi je vous rendrai le devoir conjugal, selon l'usage de toutes les nations. Et ladite N. a consenti de devenir son épouse. De plus, ledit époux a promis, par forme d'augmentation, d'ajouter à la dot principale la somme de N. Et ce que ladite épouse a apporté, est estimé la valeur de N. Ce que ledit époux reconnoît avoir reçu et touché, et en être chargé; et nous en a fait la déclaration suivante : J'accepte et reçois sous ma garde et garantie, tout ce qui a été mentionné ci-dessus, tant en dot, qu'autres biens, que mon épouse a apportés, ou qu'elle pourra acquérir ci-après, tant en augmentation de sa dot, qu'en quelque autre manière que ce soit; et m'oblige, moi et mes héritiers, ou ayans cause, sous l'engagement de tous mes biens, meubles et immeubles, tant ceux que je possède actuellement, que ceux que je pourrai posséder dans la suite, jusqu'au manteau que je porte sur mes épaules, de tenir compte, et rendre fidèlement à madite épouse tout ce qu'elle a apporté en dot, ou en quelque manière, et à quelque titre que ce soit, pendant ma vie, ou à ma mort. Ce que je promets exécuter suivant la force et teneur des contrats ordinaires de mariage, usités parmi les enfans d'Israël, et suivant l'usage et les règlemens de nos rabbins de pieuse mémoire. En foi de quoi nous avons signé le présent contrat, au temps marqué ci-dessus.*

Préparations pour les noces.

Lorsque les parties étoient d'accord sur le mariage et sur les conditions, on prenoit un jour pour célébrer les noces. L'usage des Juifs d'aujourd'hui, est de choisir un jour de mercredi ou dimanche, si c'est une fille; ou un jeudi si c'est une veuve [2]. La veille de la cérémonie du mariage, la fiancée va au bain, et se plonge tout le corps dans l'eau; et est accompagnée de plusieurs femmes qui la mènent au bain, et la ramènent au bruit de divers instrumens de cui-

[1] Cela fait environ cinquante sicles d'argent; ou quatre-vingt-une livres de notre monnoie. — [2] Léon de Modène, Cérémonies des Juifs, ch. 3.

sine, afin que tout le voisinage sache qu'elle va se marier. En comparant Selden, Buxtorf et Léon de Modène, qui ont écrit sur cette matière, on remarque entre eux assez de différences; ce qui fait juger que les usages ne sont point uniformes partout, et que les Juifs se conforment en bien des choses aux coutumes des pays où ils se trouvent. Le jour que le mariage doit se célébrer, on pare l'épousée de tout ce que l'on peut de plus riche et de plus propre; on la conduit pour cela en cérémonie, et aux chants des femmes de la noce, dans une salle où elle doit être parée. Les rabbins [1] enseignent que le Seigneur même ne dédaigna pas de parer Eve de ses propres mains, avant de l'amener à Adam; et qu'il la lui présenta comme une belle épouse, ornée de tout ce qu'il avoit de plus précieux. Les anges jouèrent des instrumens, et chantèrent dans la célébration de ce premier mariage. Le Seigneur fit aussi le dais sous lequel le mariage se conclut. Rêveries pitoyables d'un peuple grossier et sensuel.

Cérémonies des épousailles.

Ordinairement la cérémonie des épousailles se fait en plein air, dans une cour, dans un jardin, où à la campagne [2]. Quelquefois cela se fait dans une salle parée exprès, dit Léon de Modène [3]. L'époux et l'épouse sont conduits au son des instrumens, sous un dais porté par quatre jeunes garçons. L'épouse porte un voile de couleur noire, qui lui pend sur le visage, en mémoire de celui que Rébecca mit sur sa face, lorsqu'elle aperçut Isaac son époux [4], et l'époux porte de même un voile noir, pour les faire, dit-on, souvenir de la ruine du temple et de Jérusalem. Alors on met sur la tête des mariés un *taled*, qui est un voile carré, d'où pendent quatre houppes aux quatre coins. Les rabbins disent que c'est en mémoire de ce qui est dit dans l'histoire de Ruth : *Etendez le bord de votre habit sur votre servante, parce que vous êtes mon plus proche parent* [5]; et de ces paroles d'Ezéchiel [6], où le Seigneur parlant à la race d'Israël, qu'il représente comme une épouse, lui dit : *J'ai passé près du lieu où vous étiez dans l'opprobre et dans l'ignominie; j'ai étendu mon manteau sur vous, et j'ai couvert votre ignominie; et me suis engagé par serment à vous prendre pour femme; j'ai fait alliance avec vous, et vous êtes devenue mon épouse.*

[1] *Rabb. in Talmud. Vide Buxtorf. loco citato.* — [2] *Buxtorf. ibidem.* — [3] Léon de Modène, ch. 3. — [4] *Genes.* XXIV, 65. — [5] *Ruth.* III, 9. — [6] *Ezech.* XVI, 8.

Alors le rabbin du lieu, ou le chantre de la synagogue, ou enfin le plus proche parent, prend une tasse ou un vase plein de vin; et après avoir prononcé la bénédiction, en disant : *Soyez béni, Seigneur, qui avez créé l'homme et la femme, et ordonné le mariage*, etc., il présente le vase à l'époux, et puis à l'épouse séparément, afin qu'ils en goûtent. Ensuite l'époux met un anneau au doigt de son épouse, en présence de deux témoins qui sont rabbins ordinairement, et lui dit : *Par cet anneau, vous êtes mon épouse, suivant le rit de Moïse et d'Israël.* Buxtorf dit que cet anneau doit être d'or massif, et sans aucune pierre enchâssée; et que l'époux prend à témoin toute l'assemblée, que l'anneau est de bon or, et de valeur convenable. Après cette cérémonie, on lit le contrat de mariage, dont nous avons donné ci-devant la formule; et après la lecture, l'époux le remet entre les mains des parens de l'épouse. Puis on apporte une seconde fois du vin dans un verre, ou autre vase de matière fragile; et après avoir chanté six bénédictions qui, jointes à la première dont on a parlé, font le nombre de sept, on présente encore à boire aux mariés, et on jette le reste à terre, en signe d'allégresse. Alors l'époux prenant le vase le jette avec roideur contre le mur ou contre la terre, en sorte qu'il le mette en pièces; et cela en mémoire de la désolation du temple de Jérusalem. En quelques endroits, on met de la cendre sur la tête de l'époux, pour la même raison. D'autres donnent une explication plus morale et plus raisonnable de cette cérémonie, qui est afin de mêler l'idée de la mort à la joie du mariage, et de faire connoître que l'homme est aussi fragile que le verre qui vient d'être cassé. Le voile noir que l'époux et l'épouse portent sur leurs têtes, est encore dans la même vue [1]. Selden [2], d'après les rabbins, veut que ces voiles soient de lin, et ornés d'ouvrages en broderie, de pierreries, et d'or et d'argent.

Temps du mariage.

Cet auteur fait sur tout cela quelques remarques qu'il ne sera pas hors de propos de rapporter ici. Premièrement, il dit qu'après les fiançailles, et le contrat de mariage signé et arrêté, l'époux pouvoit à sa volonté prendre sa femme, célébrer son mariage, et la conduire dans sa maison. Mais il y avoit sur cela quelques exceptions. 1° Si la fiancée n'a-

[1] Comparez Buxtorf et Léon de Modène, aux endroits cités. — [2] *Selden. Uxor. Hebr. l.* II, *c.* 5.

voit point l'âge de douze ans et un jour, l'époux ne pouvoit l'emmener de la maison de son père, ni consommer son mariage, si le père et la fille n'y consentoient. Et quand l'un et l'autre y auroient consenti, la fille pouvoit encore demander un an entier pour se préparer; et quand même elle auroit atteint l'âge de puberté, la coutume lui donnoit encore un an, si elle vouloit, avant qu'elle pût être obligée d'achever le mariage. Mais si les fiançailles n'avoient été célébrées qu'un an après l'âge de puberté de la fille, alors on ne lui donnoit qu'un mois pour tout délai. La fiancée pouvoit de même demander que son époux ou son fiancé, accomplît le mariage; et réciproquement celui-ci avoit les mêmes priviléges que la fiancée, pour différer la célébration des noces. Et s'il différoit après les délais marqués ci-dessus, il étoit condamné à nourrir et entretenir sa fiancée, jusqu'à ce qu'il eût exécuté ce qu'elle demandoit de lui. Ces particularités ne sont point distinctement marquées dans l'Ecriture; mais il faut pourtant qu'il y ait eu un certain temps marqué pour la durée des fiançailles, puisque Jacob après avoir servi quelque temps Laban, en exécution du traité fait entre eux, pour avoir Rachel, lui dit : *Donnez-moi ma femme, afin que j'achève mon mariage; car mon temps est passé* [1].

Jour des fiançailles et des épousailles.

Les Juifs ne font ni épousailles ni fiançailles les jours de fêtes et de sabbat. Il y en a même qui ne les permettent ni la veille du sabbat, ni le lendemain [2]. Mais la rencontre du sabbat n'empêchoit pas la célébration du festin et des réjouissances qui duroient au moins sept jours, comme on le voit par les exemples de Lia [3], de Sara épouse du jeune Tobie [4], et de Samson [5]; et ces réjouissances étoient tellement d'obligation, que le mari ne pouvoit s'en dispenser, et étoit obligé de les faire durant le terme prescrit de sept jours, quand même il auroit épousé plusieurs femmes dans un même jour, disent les rabbins.

Cérémonie de l'anneau.

Plusieurs prétendent que l'anneau que l'époux donne à l'épouse, est une cérémonie très-ancienne, et essentielle à la célébration du mariage. On veut en faire remonter l'antiquité bien haut. Mais Selden soutient que, quoiqu'il en soit parlé en plusieurs rituels des Hébreux, on n'en trouve

[1] *Genes.* XXIX, 21. — [2] *Selden. ibid. l.* II, *c.* 12. — [3] *Genes.* XXIX, 27. — [4] *Tob.* VIII, 23. — [5] *Judic.* XIV, 15.

rien dans le Talmud; que l'Ecriture n'en parle jamais comme d'un ornement ordinaire dans le mariage; et qu'elle ne dit rien qui puisse faire penser que l'action de donner cet anneau fût une cérémonie essentielle dans cette rencontre. Il cite l'ouvrage manuscrit des cérémonies des Juifs par Léon de Modène qui marque qu'on ne la pratique plus dans sa nation. L'italien imprimé porte que pour l'ordinaire cette cérémonie ne se fait plus; mais la version française faite par Simon dit expressément que l'époux met l'anneau au doigt de l'épouse en présence de deux témoins. Selden ajoute que si les rituels ordonnent cette cérémonie, ce n'est que par supplément d'une autre plus ancienne qu'ils ont abrogée, et qui consistoit à donner à l'épouse des arrhes des promesses de mariage, par une pièce d'or ou d'argent. D'où vient qu'encore à présent celui qui préside au mariage, fait venir deux témoins, et leur demande si l'anneau qu'il leur montre, est de la valeur d'une pièce d'argent; et après qu'ils ont répondu, oui, il demande si les fiançailles ont été célébrées; on lui répond de même. Alors il met l'anneau au doigt de l'épouse. On traite de fables, et avec raison, tous ces prétendus anneaux qui ont servi au mariage de sainte Anne et de saint Joachim ou de la sainte Vierge et de saint Joseph. Il est certain que dans le mariage du jeune Tobie, Raguel, père de l'épouse, prit simplement la main de sa fille, et la mettant dans celle de Tobie, il dit: *Que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob soit avec vous; qu'il vous unisse* par les nœuds sacrés du mariage, *et qu'il vous comble de ses bénédictions* [1].

Couronne nuptiale. La couronne nuptiale est plus ancienne et mieux établie dans l'Ecriture. Les Juifs enseignent que l'époux et l'épouse portoient autrefois des couronnes dans la cérémonie de leur mariage. La couronne de l'époux étoit d'or ou d'argent ou de roses, ou de myrthe, ou de branches d'olivier. Celle de l'épouse étoit d'or ou d'argent; mais de la forme à peu près de ces couronnes que l'on met sur la tête de la mère des dieux, c'est-à-dire, avec des tours. Ils disent que depuis le dernier siége de Jérusalem par les Romains, l'usage de ces couronnes fut défendu. Dans l'Ecriture, on ne voit rien de la couronne de l'épouse. Dans le

[1] *Tob.* VII, 15. — [2] *Selden. Uxor. Hebr. l.* II, 15. *Ex Gemar. et aliis.*

prophète Isaïe, il est parlé de celle de l'époux : *Je me réjouirai au Seigneur,* dit Jérusalem, *parce qu'il m'a revêtue des vêtemens du salut et du manteau de la justice, comme un époux qui est orné de sa couronne, et comme une épouse revêtue de ses parures* [1]. L'épouse du Cantique dit : *Filles de Sion, venez voir le roi Salomon orné de la couronne que sa mère lui a mise au jour de son mariage* [2]. L'auteur du troisième livre des Machabées [3] porte que les jeunes mariés se virent le cou chargé de chaînes, au lieu de couronnes nuptiales.

Autres coutumes.

Les Juifs d'aujourd'hui [4] ont coutume de jeter sur les mariés, et particulièrement sur l'épouse, du froment à pleines mains, en criant : *Croissez et multipliez-vous.* Dans quelques endroits, on mêle au froment quelques pièces d'argent qui sont ramassées par les pauvres. Il y a des rabbins qui enseignent qu'autrefois on présentoit aux mariés une corbeille pleine de terre où l'on avoit semé quelques jours auparavant de l'orge, et qui commençoit à pousser ; et on leur disoit de croître et de se multiplier comme ce grain qui vient avant tout autre grain. Cela a beaucoup de ressemblance avec les jardins d'Adonis, qui étoient des paniers d'osier, ou d'argent en forme de paniers d'osier, où l'on voyoit des herbes qui commençoient à pousser [5]. On les portoit d'ordinaire dans les fêtes de cette divinité, qui commençoient par une espèce de cérémonie de mariage. Mais le lendemain, on pleuroit Adonis comme mort.

Une autre coutume assez singulière, c'est que lorsque l'époux est arrivé sous le dais où doit se faire le mariage, des femmes y conduisent l'épouse qui fait trois tours autour de l'époux, suivant cette parole de Jérémie : *Femina circumdabit virum* [6] ; et l'époux prenant ensuite l'épouse, lui fait faire seulement une fois le tour du dais [7]. Mais cette pratique est ridicule, et l'application du passage de Jérémie à cette cérémonie l'est encore davantage.

On voit par l'Evangile, que l'on donnoit à l'époux *un*

[1] *Isai.* LXI, 10. — [2] *Cant.* III, 11. — [3] 3 *Mach.* Βρόχοις ἀντὶ στεφέων τοὺς αὐχένας περιπεπλεγμένοι. — [4] *Vide Buxtorf.* c. 28 *Synag. Judaic.* et *Selden.* l. II, c. 15 *Uxoris Hebr.* — [5] *Theocrit. Idyll.* 15.

Παρ' δ' ἁπαλοὶ κᾶποι πεφυλαγμένοι ἐν ταλαρίσκοις
Ἀργυρέοις.

— [6] *Jerem.* XXXI, 22. — [7] *Buxtorf.* c. 28 *Synag. Jud.*

Paranymphe et ami de l'époux.

paranymphe que Jésus-Christ appelle *l'ami de l'époux* [1]. Il y avoit aussi un nombre de jeunes gens qui l'accompagnoient par honneur pendant les jours de la noce. Il y avoit de même de jeunes filles qui faisoient honneur à la mariée, et qui lui tenoient compagnie pendant cette solennité. Les compagnons de l'époux sont bien marqués dans l'histoire de Samson [2], dans le Cantique des Cantiques [3]; et les amies de l'épouse en plusieurs endroits du même Cantique [4], et dans le psaume XLIV, versets 13 et 15. Les rabbins [5] avancent qu'anciennement dans la Judée, mais non pas dans la Galilée, c'étoit la coutume de donner deux paranymphes, l'un à l'époux, et l'autre à l'épouse, qui ne les quittoient point, et qui passoient même la nuit dans la chambre où étoit le lit nuptial, pour prévenir des fraudes réciproques que l'époux et l'épouse auroient pu se faire l'un à l'autre sur le sujet du linge teint de sang, et des marques de la virginité, dont parle Moïse [6]. Ces particularités ne sont pas aisées à croire; et l'on a de la peine à penser seulement à l'indécence de cette conduite [7]. Nous croyons bien plutôt, et l'on en trouve des preuves assez sensibles dans toute l'économie du Cantique des Cantiques, que les nouveaux mariés ne se voyoient durant les sept jours de la noce qu'à la dérobée, et secrètement, dans l'obscurité de la nuit, ou de grand matin, comme nous l'avons montré dans la préface sur ce livre. Il ne faut qu'avoir quelque idée de la réserve de ces peuples, et de leur circonspection au sujet des femmes, pour rejeter ce que nous venons d'entendre des rabbins. Certes il ne paroît rien de pareil ni dans le Cantique, ni dans le mariage de Jacob avec Lia, ni dans celui du jeune Tobie avec Sara, ni dans celui de Samson, ni dans aucun autre dont nous ayons connoissance.

Dans les réjouissances qui accompagnoient les mariages, les jeunes filles ne quittoient point la mariée, et n'étoient point mêlées avec les jeunes gens de l'autre sexe. Dans le Cantique de Salomon, on les voit toujours ensemble se réjouissant avec l'épouse, ou veillant devant son apparte-

[1] *Joan.* III, 29. — [2] *Judic.* XIV, 11. — [3] *Cant.* V, 1, VIII, 13. — [4] *Cant.* I, 4; II, 7; III, 5, 11; V, 8, 16; VIII, 4. — [5] *Gemar. Jerosolym. c.* 1. *Ita et Gemar. Babylon. ad titul. Ketuboth. c.* 1. — [6] *Deut.* XXII, 15. — [7] *Aug. lib.* XIV, *c.* 18. *de Civit. Dei. Remotum ab arbitris cubile conquirit, omnesque famulos, atque ipsos etiam paranymphos et quoscumque ingredi quælibet necessitudo permiserat, ante mittit foras, quam vel blandiri conjux conjugi incipiat.*

ment. Et lorsque tous les matins l'époux sort de chez son épouse, il ne manque pas de recommander aux filles de la noce de ne point éveiller sa bien-aimée, jusqu'à ce qu'elle veuille se lever [1]. L'époux se dérobe de ses amis, pour venir la nuit voir son épouse [2]; et sur le matin, s'apercevant que ses amis l'écoutent, il la conjure de lui faire entendre sa voix, de lui permettre de se retirer [3]. Nous ne voyons aucun vestige du paranymphe prétendu de l'épouse, ni même de celui de l'époux dans ces circonstances.

Le devoir du paranymphe étoit de faire les honneurs de la noce en la place de l'époux. Celui-ci ne pouvant se partager à tout, le paranymphe exécutoit ses ordres, et se faisoit un plaisir de lui obéir. *Celui qui a l'épouse, est l'époux,* disoit saint Jean-Baptiste en parlant de Jésus-Christ [4]; *mais l'ami de l'époux, qui est debout et qui l'écoute, est ravi de joie parce qu'il entend la voix de l'époux.* Il se désignoit lui-même sous cette qualité. Parmi les Grecs, le paranymphe gardoit la porte de la chambre où étoit le lit nuptial [5], et donnoit ordre à l'économie du repas et des autres réjouissances. Quelques-uns croient que l'*architriclinus*, dont il est parlé dans saint Jean, étoit celui des amis de l'époux qui présidoit aux tables, et qui avoit soin qu'il n'y manquât rien. Cela paroît assez vraisemblable par ce qui arriva dans le festin de Cana, où Jésus-Christ et sa sainte mère se trouvèrent [6]. Saint Gaudence de Bresse [7] assure, d'après la tradition des anciens, que pour l'ordinaire ce président du repas étoit donné du nombre des prêtres, afin qu'il eût soin que dans le festin, et dans les réjouissances qui l'accompagnent, il ne se passât rien contre les règles de la bienséance et de la pudeur, rien de contraire aux lois et aux usages autorisés. C'étoit lui qui régloit les fonctions des officiers, et l'ordre du repas : *Qui morem disciplinæ legitimæ gubernaret, curamque pudoris ageret conjugalis; simul et conviviorum apparatum, ministros, atque ordinem dispensaret.*

Amies de l'épouse.

Les filles de la noce, ou les amies de l'épouse, faisoient à proportion à l'égard de l'épouse, ce que les amis de l'époux faisoient à l'égard de l'époux. Elles l'accompagnoient par

[1] *Cant.* II, 7; III, 5; VIII, 4. — [2] *Cant.* V, 2. — [3] *Cant.* VIII, 13. — [4] *Joan.* III, 29. — [5] *Jul. Pollux.* Καλεῖται δέ τις τῶν τοῦ νυμφίου φίλων καὶ θυρωρὸς, ὃ ταῖς θύραις ἐφεστηκὼς, καὶ εἴργων τὰς γυναῖκας βοηθεῖν τῇ νύμφῃ βοώσῃ. — [6] *Joan.* II, 9. — [7] *Gaudent.* tract. 9.

honneur, la paroient, la gardoient, la réjouissoient, et se divertissoient avec elle pendant la solennité des noces; car, comme on l'a déjà remarqué, les mœurs du pays ne souffroient point que les jeunes filles se trouvassent à table, ni dans les assemblées des jeunes gens de l'autre sexe. C'étoient les amies de l'épouse qui chantoient l'épithalame, c'est-à-dire, une chanson, à la porte de l'épouse, la nuit de ses épousailles, pour lui souhaiter un heureux mariage. De là vient que le psaume XLIV qui est un épithalame est intitulé : *Cantique des bien-aimées* [1]. Les anciens avoient deux sortes d'épithalames [2]; les uns pour le matin, et les autres pour le soir. Les premiers étoient pour éveiller, et les autres pour endormir. Il semble que l'époux prie les filles de la noce de ne pas chanter l'épithalame du matin, lorsqu'il les conjure de ne pas éveiller sa bien-aimée, qu'elle ne le veuille bien. Pindare [3] parle de l'épithalame du soir; et Théocrite [4] parle de l'un et de l'autre.

Lorsque l'époux conduisoit son épouse chez lui, ce qui ne se faisoit régulièrement qu'après les sept jours de réjouissances, qui se passoient dans la maison du père de la fille, les amies de l'épouse l'accompagnoient encore par honneur, en chantant des cantiques de réjouissance proportionnés à la cérémonie. Cette conduite, ou ce voyage de la mariée depuis la maison de son père, jusqu'à celle de l'époux, se faisoit avec grande pompe, et ordinairement la nuit; d'où vient que dans la parabole des vierges qui venoient au-devant des mariés [5], il est dit qu'elles s'endormirent, et que s'étant éveillées au bruit de la venue de l'époux, une partie d'elles se trouva sans huile, pour entretenir leurs lampes; et pendant qu'elles étoient allées en acheter chez le marchand, la compagnie passa; et elles demeurèrent devant la porte, et exclues du festin de la noce qui s'achevoit dans la maison de l'époux. Il est croyable que dans cette parabole, Jésus-Christ a en vue les vierges qui venoient par honneur au-devant de l'épouse, lorsqu'elle arrivoit chez son époux, et non celles qui l'avoient accompagnée durant toute la noce.

Ces coutumes des Hébreux sur les cérémonies du mariage, leur étoient communes avec leurs voisins, comme

[1] *Ps.* XLIV, I. *Canticum pro dilecto.* (Hebr. *Canticum dilectarum.*) — [2] *Scholiast. in Theocrit. Idyll.* 18. — [3] *Pindar. Pith. od.* III. — [4] *Theocrit. idyll.* 18. — [5] *Matth.* XXV, I *et seqq.*

on le voit par le mariage de Samson, et par celui du fils de Jambri dont il est parlé dans les livres des Machabées [1]. Les fils de Jambri ayant fait des noces magnifiques et solennelles à Médaba, ville au-delà du Jourdain, ou le fils de Jambri avoit épousé la fille d'un prince chananéen du pays; comme on amenoit en grande pompe l'épouse au logis de l'époux, et que ceux du côté de l'époux venoient au-devant de la compagnie avec des instrumens de musique, et des armes, les Machabées tombèrent sur eux, et les dissipèrent. Encore aujourd'hui dans l'Orient, on trouve beaucoup de conformité entre les pratiques modernes qui y sont en usage, et les anciennes dont nous parle l'Ecriture.

Remarques sur le mariage de Tobie.

On a vu ci-devant que d'ordinaire les Juifs dressent le contrat de mariage, et conviennent des conditions et de la qualité de la dot avant la cérémonie des noces, et avant que l'on conduise les parties sous le dais. On a remarqué aussi qu'on fait la lecture de cet acte ou de ce contrat, et qu'on le remet entre les mains des parens de la fille, après lui avoir donné l'anneau. Mais dans Tobie, la chose se pratique autrement. D'abord Raguel accorde sa fille à Tobie; et en même temps il met les mains de l'un dans celles de l'autre, et leur donne sa bénédiction. Voilà la cérémonie essentielle du mariage. Puis il prend du papier; il écrit le contrat et le scelle [2]; après quoi on commence le festin : ce qui est assez différent de ce qui se pratique aujourd'hui parmi les juifs dans ces pays, quoiqu'ils regardent le mariage du jeune Tobie et les cérémonies qui s'y observèrent comme un modèle de mariage le plus heureux et le plus régulier.

Réjouissances des noces.

Nous n'entrerons point ici dans le détail des réjouissances qui accompagnoient la cérémonie des noces pendant les sept jours qu'elle duroit. On sait qu'en général les Juifs ne se refusoient, dans ces circonstances, aucun des divertissemens qui n'étoient point défendus par la loi. L'énigme que Samson proposa aux jeunes gens de sa noce est singulière [3]; elle montre le goût de ces peuples, et qu'on se piquoit parmi eux de bel esprit et de subtilité, et qu'on joignoit aux divertissemens de la bonne chère les exercices de l'esprit. Dans le Cantique des Cantiques, on remarque la promenade dans les jardins et dans les vignes :

[1] I *Mach.* IX, 37 *et seqq. et Joseph. l.* XIII, *c.* I *Antiq.* — [2] *Tob.* VII, 16. *Et accepta charta fecerunt conscriptionem conjugii.* (Græc. *scripsit conscriptionem, et obsignavit.*) — [3] *Judic.* XIV, 12 *et seqq.*

Levons-nous dès le matin pour aller aux vignes[1]; la chasse: *Prenez-nous les petits renards qui gâtent nos vignes*[2]; les festins : *Mangez, mes amis, et buvez; enivrez-vous, mes très-chers amis*[3]. L'époux et l'épouse se donnoient l'un à à l'autre des rafraîchissemens dans des jardins : *Que mon bien-aimé vienne dans son jardin, et qu'il mange de ses fruits. Je suis venu dans mon jardin, ma sœur, mon épouse; j'y ai moissonné la myrrhe avec mes aromates; j'ai mangé mon rayon avec mon miel; j'ai bu mon vin avec mon lait*[4]. Et ailleurs, l'épouse dit que son bien-aimé l'a fait entrer dans son cellier et dans le lieu où il serre ses vins et ses fruits[5]. Il faut se défaire de nos idées de magnificence et de ce qui se pratique dans nos grandes villes, pour juger de la douceur de ces plaisirs innocens. L'époux vient la nuit et secrètement trouver son épouse, et se retire de grand matin. L'épouse cherche son époux dans les ténèbres, et est rencontrée tantôt par les gardes qui qui lui font insulte, et tantôt par les filles de Jérusalem. Ces aventures et leur récit faisoient une partie du divertissement de la noce pendant les sept jours qu'elle duroit. Au reste, ce terme n'étoit pas tellement limité qu'on ne pût l'étendre au gré des parens. Raguel fit les noces de sa fille Sara avec le jeune Tobie pendant deux semaines[6], quoique le mariage de Sara, qui étoit veuve, ne dût, selon les lois ordinaires marquées par les rabbins, durer que trois jours.

Buxtorf[7] dit qu'après toute la cérémonie du mariage faite solennellement sous le dais, les époux et la parenté rentrent dans la maison, et qu'on s'assied à table. Alors l'époux chante le plus mélodieusement qu'il peut une bénédiction assez longue en hébreu; après quoi on sert une poularde cuite et un œuf cru. L'époux donne une petite partie de la poularde à son épouse; puis les autres se jettent sur le reste de la viande, et la mettent en pièces, se l'arrachant l'un à l'autre, et se jetant l'œuf au visage avec de grands éclats de rire. Après le repas, le plus honorable de l'assemblée prend le marié par la main; et de suite tous les hommes se tiennent de même, et commencent à danser en rondeau. Les femmes se lèvent aussi, et dansent, mais séparément, la plus qualifiée de la compagnie prenant l'épousée par la

[1] *Cant.* II, 10; VII, 12 *et seqq.* — [2] *Cant.* II, 15. — [3] *Cant.* V, 1. — [4] *Cant.* V, 1. — [5] *Cant.* II, 4, 5. — [6] *Tob.* VIII, 23. — [7] *Buxtorf. Synag. Jud.* c. 28.

main. Cette danse est d'une très-ancienne tradition parmi eux. Ils l'appellent *la danse du commandement*, prétendant qu'elle est commandée de Dieu pour la réjouissance du mariage.

Conduite de l'épouse dans la chambre nuptiale; bénédictions nuptiales.

La conduite de l'épouse dans la chambre nuptiale est, au jugement des rabbins [1], ce qui achève le mariage; car la bénédiction ni les autres cérémonies qui précèdent ne sont point censées donner à cet acte toute sa perfection. La fille ne porte le nom d'épouse parfaite [2], *ischa ghemurah*, qu'après qu'elle est entrée dans cette chambre; elle est censée femme mariée par cela seul, quand même le mariage n'auroit point été consommé, comme il arrive lorsque la personne est dans le temps des incommodités propres à son sexe, pendant lesquelles il est défendu à l'homme de s'en approcher sous peine de mort [3]. Dans ces rencontres, la conduite ne se faisoit que pour la forme. On la réitéroit en solennité lorsqu'elle était guérie. Avant de conduire les époux dans leur chambre, on récite cette bénédiction en présence de dix personnes d'âge et non esclaves : *Soyez béni, Seigneur notre Dieu, roi du monde, qui avez créé toutes choses pour votre gloire. Béni soyez-vous, Seigneur notre Dieu, Créateur de l'homme. Béni soyez-vous, Seigneur notre Dieu, qui avez créé l'homme à votre image et ressemblance, et qui lui avez préparé une compagne* de même nature *pour toujours. Soyez béni, Seigneur notre Dieu, Créateur de l'homme. Celle qui étoit stérile se réjouira en ramassant ses enfans dans son sein avec joie. Béni soyez-vous, Seigneur notre Dieu, qui réjouissez Sion dans la multitude de ses enfans. Comblez de joie ces deux époux, comme vous en avez comblé l'homme et la femme dans le jardin d'Eden. Soyez béni, Seigneur notre Dieu, qui répandez le plaisir sur l'époux et l'épouse, et qui avez créé pour eux la joie, les chants, l'allégresse, les tressaillemens, l'amour, l'amitié, la paix, la tendresse conjugale. Faites au plus tôt, Seigneur, que l'on entende dans les villes de Juda et dans les places de Jérusalem les chants de joie, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, la voix de l'amour mutuel des époux et la voix des enfans qui chantent. Soyez béni, Seigneur notre Dieu, qui comblez de joie l'époux et l'épouse* [4].

[1] *Maimonid. Halach-Ischoth et Schulchan-Aruch, et alii, apud Selden. Uxor. Hebr. lib.* II, *c.* 13. — [2] אישה גמורה. — [3] *Levit.* XX, 18. — [4] *Talmud. ad tit. Cetuboth. Vide Selden. Uxor. Hebr. l.* II, *c.* 12.

Les rabbins ont un grand respect pour ces bénédictions, qu'ils croient leur être venues d'Esdras [1]; mais il y a beaucoup d'apparence qu'elles sont plus récentes. Les termes mêmes de cette formule insinuent qu'elle est faite depuis la dernière ruine de Jérusalem. L'Ecriture nous fournit d'autres modèles de bénédictions certainement très-anciennes, dans celles que les frères de Rébecca lui donnèrent, lorsqu'elle partit avec Eliézer pour aller épouser Isaac [2]; et dans celles que Ruth reçut de tous ceux qui se trouvèrent à la porte de la ville, lorsque Booz la prit pour épouse [3].

[1] *Maimon. tract. Kiriath Schemang*, c. 1, § 7. — [2] *Genes.* XXIV, 60. — [3] *Ruth.* IV, 11.

CANTIQUE DES CANTIQUES DE SALOMON.[(a)]*

CHAPITRE PREMIER.

§ I. Désir qu'a l'Eglise d'être unie à Jésus-Christ. Délices qu'elle trouve dans cette union. Faveurs dont elle est comblée. Aveu qu'elle fait de ses imperfections. Elles sont l'effet de la malice du démon. Crainte qu'elle a de s'égarer en cherchant Jésus-Christ sur la terre. Désir qu'elle sent de le posséder dans le ciel.

L'ÉPOUSE.

1. Osculetur me osculo oris sui : quia meliora sunt ubera tua vino,

2. Fragrantia unguentis optimis. Oleum effusum nomen tuum : ideo adolescentulæ dilexerunt te.

3. Trahe me post te : curremus in odorem unguentorum tuorum. Introduxit

1. Qu'il ″ me donne un baiser ″ de sa bouche ; car vos amours sont meilleures que le vin : ″

2. Elles ont l'odeur des parfums les plus précieux.″ Votre nom est comme une huile de senteur qu'on a répandue ;″ c'est pourquoi les jeunes filles″ vous aiment.

3. Entraînez-moi après vous : nous courrons à l'odeur des parfums.″ Le roi m'a fait entrer dans ses apparte-

(a) *S. Script. prop.*, DE CANTICO CANTICORUM, et part. V, n. 49-53, 57. — Nonnotte, *Dict. de la rel*, art. *Cantique des Cantiques.* — Bible vengée, *Note sur le Cant. des Cant.*—Abbé Clémence, *Note sur le Cant. des Cant.* – Feller, *Catéch. philos.*, n. 285. — Bergier, *Dict. de théol.*, art. CANT. DES CANT.

* Ce titre fait partie du texte hébreu, dont l'expression peut ici signifier : Cantique des Cantiques, qui *appartient* à Salomon, *et dont il est l'auteur*; ou qui *concerne* Salomon *et le Messie dont il est le symbole.*

℣ 1. Cet époux si solennellement promis, si long-temps attendu, si ardemment désiré.

Ibid. Hébr. litt. : les baisers.

Ibid. Sont plus agréables que le vin.

℣ 2. Hébr. autr. : Votre nom est *comme* une huile *de senteur* répandue, dont l'odeur est semblable à celle des parfums les plus précieux ; c'est pourquoi, etc.

Ibid. Dont l'odeur ravit tous ceux qui en sont frappés.

Ibid. Jusqu'aux petits enfans, tout le monde vous aime.

℣ 3. Ces mots, *in odorem unguentorum tuorum*, ne sont pas dans l'hébreu, mais dans les Septante.

mens secrets." C'est là que nous nous réjouirons en vous, et que nous serons ravis de joie, en nous souvenant que vos amours " sont préférables au vin. Ceux qui ont le cœur droit vous aiment.

me rex in cellaria sua : exultabimus et lætabimur in te, memores uberum tuorum super vinum : recti diligunt te.

4. Je suis noire, mais cependant belle, ô filles de Jérusalem," comme les tentes de Cédar," comme les pavillons de Salomon.

4. Nigra sum, sed formosa, filiæ Jerusalem, sicut tabernacula Cedar, sicut pelles Salomonis.

5. Ne considérez pas que je suis brune, car c'est le soleil qui m'a ôté ma couleur." Les enfans de ma mère se sont élevés " contre moi, ils m'ont mise dans les vignes pour les garder, et je n'ai pas gardé ma propre vigne."

5. Nolite me considerare, quòd fusca sim, quia decoloravit me sol : filii matris meæ pugnaverunt contra me, posuerunt me custodem in vineis.: vineam meam non custodivi.

6. O vous qui êtes le bien-aimé de mon âme, apprenez-moi où vous menez paître votre troupeau, où vous vous reposez " à midi, de peur que je ne m'égare " en suivant les troupeaux de vos compagnons.

6. Indica mihi, quem diligit anima mea, ubi pascas, ubi cubes in meridie, ne vagari incipiam post greges sodalium tuorum.

℣ 3. Hébr. autr. : dans ses appartemens.

Ibid. Hébr. autr. : nous nous souviendrons de votre amour.

℣ 4. Ces *filles de Jérusalem* sont les compagnes de l'épouse.

Ibid. Les tentes des Arabes ou Cédaréniens étoient composées de poil de chèvres, qui sont presque toutes noires dans ce pays-là; ces tentes servent de demeures à ces peuples qui n'ont point de demeures fixes. Le sens montre assez que ces mots se rapportent au commencement de la phrase : *Nigra sum sicut tabernacula Cedar*; et on le lit ainsi dans la paraphrase chaldaïque.

℣ 5. Hébr. autr. : *qui* a porté sur moi ses regards, *qui m'a brûlée de ses rayons.*

Ibid. Hébr. litt. : se sont mis en colère contre moi.

Ibid. Mon teint. Je ne me suis pas occupée à me garantir des ardeurs du soleil.

℣ 6. Autrement et selon l'hébreu : où vous *le* faites reposer à midi. Les pasteurs mènent ordinairement leurs troupeaux vers le midi sous quelque ombrage.

Ibid. Hébr. litt. : Car pourquoi deviendrois-je comme une coureuse, en suivant les troupeaux de vos compagnons, *les troupeaux des autres pasteurs ?* Hébr. כְּעֹטְיָה, *sicut velata.* Les femmes publiques étoient ordinairement voilées.

§ II. Instruction que Jésus-Christ donne à son Église. Obligation de s'attacher à cette Eglise, et à ceux qui en sont les pasteurs, pour trouver Jésus-Christ. Beautés de l'Eglise. Soins que Jésus-Christ prend de l'orner et de l'enrichir.

L'ÉPOUX.

7. Si ignoras te, o pulcherrima (*a*) inter mulieres, ingredere, et abi post vestigia gregum, et pasce hædos tuos juxta tabernacula pastorum.

7. Si vous ne vous connoissez pas," ô vous qui êtes la plus belle d'entre les femmes, sortez et suivez les traces des troupeaux; et menez paître vos chevreaux auprès des tentes des pasteurs.

8. Equitatui meo in curribus Pharaonis assimilavi te, amica mea.

8. O vous qui êtes ma bien-aimée, je vous compare à la beauté de mes chevaux," attelés aux chars de Pharaon."

9. Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis: collum tuum sicut monilia.

9. Vos joues ont la beauté de la tourterelle;" votre cou brille comme de riches colliers."

10. Murenulas aureas faciemus tibi, vermiculatas argento.

10. Nous vous ferons des chaînes d'or marquetées d'argent."

(*a*) *S. Script. prop.*, part. v, n. 54.

℣ 7. Si vous ignorez le lieu de mon repos. C'est le sens de l'hébreu : Si vous ne *le* connoissez pas, ô vous qui êtes la plus belle d'entre les femmes, sortez, etc.

℣ 8. C'est le sens de l'hébreu. Anciennement on mettoit plutôt des cavales que des chevaux aux chariots; elles sont plus douces et plus vites.

Ibid. Tant vous avez de grâce et de légèreté.

— Salomon pouvoit avoir reçu des chars de Pharaon, roi d'Egypte, lorsqu'il épousa la fille de ce prince.

℣ 9. On y voit une variété de couleurs qui relèvent l'éclat de votre teint.

Ibid. Hébr. autr.: Vos joues sont belles au milieu des chaînes *dont elles sont ornées*; votre cou *est beau* au milieu des colliers *qui l'entourent.* Les femmes de l'Orient portoient divers ornemens sur le visage. (Voyez la *Dissertation sur les habits des Hébreux*, tom. XII.) Le même mot hébreu qui signifie une tourterelle, signifie aussi des chaînes, et se trouve employé dans ce dernier sens au verset suivant.

℣ 10. Selon l'hébreu ces chaînes n'étoient pas proprement l'ornement du cou, mais l'ornement des joues. Voyez la note précédente.

III. Reconnoissance de l'Eglise. Faveurs qu'elle reçoit de Jésus-Christ. Soin qu'elle a de lui plaire, et de lui témoigner son amour. Louanges que se donnent mutuellement Jésus-Christ et son Eglise. Efforts qu'elle fait pour l'attirer à elle, et pour le retenir.

L'ÉPOUSE.

11. Pendant que le roi se reposoit," le nard dont j'étois parfumée a répandu" son odeur.*

12. Mon bien-aimé est pour moi comme un bouquet de myrrhe; " il demeurera au milieu de mon sein.

13. Mon bien-aimé est pour moi comme une grappe de raisin de cypre" dans les vignes d'Engaddi."

11. Dum esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suum.

12. Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi : inter ubera mea commorabitur.

13. Botrus cypri dilectus meus mihi, in vineis Engaddi.

L'ÉPOUX.

14. Oh! que vous êtes belle, ma bien-aimée! oh! que vous êtes belle! vos yeux sont comme les yeux des colombes."

14. Ecce tu pulchra es, amica mea, ecce tu pulchra es : oculi tui columbarum.

L'ÉPOUSE.

15. Que vous êtes beau, mon bien-aimé! que vous avez de grâce! Notre lit est couvert de fleurs."

16. Les solives de nos maisons sont de cèdre; nos lambris sont de cyprès.

15. Ecce tu pulcher es, dilecte mi, et decorus. Lectulus noster floridus :

16. Tigna domorum nostrarum cedrina, laquearia nostra cypressina.

℣ 11. Litt. : lorsque le roi étoit sur son lit de table.

Ibid. Autrement et à la lettre : mon nard, *le nard que j'ai répandu sur lui.* Le nard est une plante dont la tige porte plusieurs épis; c'est de ces épis qu'on tire la liqueur ou le parfum dont il est parlé ici.

Ibid. Comme je trouve toute ma joie et mon bonheur dans mon époux, mon époux trouve aussi ses délices en moi.

℣ 12. La myrrhe est une espèce de gomme qui distille d'un arbre épineux; cette gomme s'épaissit et se durcit en gouttes ou en larmes; et on peut en faire des paquets qu'on met dans le sein pour donner une bonne odeur.

℣ 13. Ou plutôt, comme une grappe de cypre. Le nom de *cypre* n'est point ici le nom de cette île fameuse de la Méditerrrnée; mais c'est le nom d'un arbrisseau dont les fruits pendent en grandes grappes, et portent une odeur fort agréable.

Ibid. Engaddi étoit une ville située entre Jéricho et la mer Morte.

℣ 14. Ils respirent la simplicité, l'innocence, la pureté.

℣ 15. Hébr. litt. : de verdure.

CHAPITRE II.

§ I. Amabilités de Jésus-Christ et de l'Eglise son épouse. Louanges qu'il lui donne. Faveurs dont il la comble. Soin qu'il prend d'empêcher que rien ne trouble la joie et le repos qu'elle goûte en lui.

L'ÉPOUX.

1. Ego flos campi, et lilium convallium.

2. Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.

1. Je suis la fleur des champs," et je suis le lis des vallées.

2. Tel qu'est le lis entre les épines, telle est ma bien-aimée entre les filles."

L'ÉPOUSE.

3. Sicut malus inter ligna sylvarum, sic dilectus meus inter filios. Sub umbra illius quem desideraveram, sedi : et fructus ejus dulcis gutturi meo.

4. Introduxit me in cellam vinariam : ordinavit in me charitatem.

5. Fulcite me floribus : stipate me malis : quia amore langueo.

6. Læva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me.

3. Tel qu'est un pommier entre les arbres des forêts, tel est mon bien-aimé entre les jeunes gens. Je me suis reposée sous l'ombre de celui que j'avois désiré; et son fruit est doux à ma bouche.

4. Il m'a fait entrer dans le cellier où il met son vin;" il brûle pour moi."

5. Soutenez-moi avec des fleurs, fortifiez-moi avec des fruits; car je languis d'amour."

6. Sa main gauche est sous ma tête, et sa main droite m'entrelace."

L'ÉPOUX.

7. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, per capreas cervosque camporum, ne suscite-

7. Filles de Jérusalem, je vous conjure, par les chevreuils et par les cerfs de la campagne, de ne point réveiller

℣ 1. Hébr. autr. : Je suis la rose de Saron. *Saron*, qui étoit un nom commun à plusieurs plaines de la Judée, se prend en général pour une plaine fertile.

℣ 2. Elle les surpasse toutes en mérite et en beauté.

℣ 4. Il m'a enivrée du torrent de ses délices.

Ibid. Hébr. autr. : Il a déployé sur moi l'étendard de l'amour.

℣ 5. Hébr. autr. : Soutenez-moi, *et dressez-moi un chevet*, avec les vases qui servent à mettre le vin; dressez-moi un lit de pommes *odorantes*, car je suis blessée d'amour.

℣ 6. C'est en lui que je trouve ma force, ma joie et mon repos.

celle que j'aime, et de ne la point tirer de son repos jusqu'à ce qu'elle s'éveille d'elle-même.

tis, neque evigilare faciatis dilectam, quoadusque ipsa velit.

§ II. L'Eglise toujours attentive à la voix de Jésus-Christ, toujours sensible au désir qu'il a de se donner à elle, et de l'attirer à lui. Soin que prend Jésus-Christ de conserver dans son Eglise les fruits que sa grâce y produit.

L'ÉPOUSE.

8. La voix de mon bien-aimé! Le voici qui vient, sautant sur les montagnes, passant par-dessus les collines.

9. Mon bien-aimé est semblable à un chevreuil, et à un faon de cerfs ;" le voilà qui se tient derrière notre mur, regardant par les fenêtres, jetant la vue au travers des barreaux."

10. Voilà mon bien-aimé qui me parle, et qui me dit : Levez-vous ; hâtez-vous, ma bien-aimée, ma colombe," mon unique beauté ; et venez.

11. Car l'hiver est déjà passé, les pluies se sont dissipées, et ont entièrement cessé.

12. Les fleurs paroissent sur notre terre, le temps de tailler la vigne " est venu, la voix de la tourterelle s'est fait entendre dans notre terre.

13. Le figuier a commencé à pousser ses premières figues ;" les vignes en fleur répandent leur agréable odeur. Levez-vous, ma bien-aimée, mon unique beauté, et venez.

14. O ma colombe retirée dans les creux de la pierre, dans les enfonce-

8. Vox dilecti mei : ecce iste venit, saliens in montibus, transiliens colles.

9. Similis est dilectus meus capreæ, hinnuloque cervorum : en ipse stat post parietem nostrum : respiciens per fenestras, prospiciens per cancellos.

10. En dilectus meus loquitur mihi : Surge, propera, amica mea, columba mea, formosa mea, et veni.

11. Jam enim hiems transiit, imber abiit, et recessit.

12. Flores apparuerunt in terra nostra, tempus putationis advenit : vox turturis audita est in terra nostra.

13. Ficus protulit grossos suos : vineæ florentes dederunt odorem suum. Surge, amica mea, speciosa mea, et veni.

14. Columba mea in foraminibus petræ, in caverna

℣ 9. Il court avec la même vitesse et avec autant de grâce.

Ibid. Dans la Palestine on n'usoit point de vitres pour les fenêtres; elles étoient simplement fermées par des rideaux ou des grillages.

℣ 10. Ces mots, *propera.... columba mea*, ne sont point dans l'hébreu, mais dans les Septante.

℣ 12. Hébr. autr. : le temps du chant *des oiseaux*.

℣ 13. Les figues dont il est ici parlé, sont ces premières figues vertes qui tombent avant la maturité, lorsque les branches du figuier sont secouées.

maceriæ, ostende mihi faciem tuam, sonet vox tua in auribus meis : vox enim tua dulcis, et facies tua decora.

mens de la muraille." Montrez-moi votre visage; que votre voix se fasse entendre à mes oreilles; car votre voix est douce, et votre visage agréable.

15. Capite nobis vulpes parvulas, quæ demoliuntur vineas : nam vinea nostra floruit.

15. Prenez-nous les petits renards qui détruisent les vignes; car notre vigne est en fleur.

§ III. Amour réciproque de Jésus-Christ et de son Eglise. Pureté de cet amour. Désir qu'a l'Eglise de cacher aux yeux de ses ennemis les faveurs dont elle est comblée par Jésus-Christ.

16. Dilectus meus mihi, et ego illi, qui pascitur inter lilia,

16. Mon bien-aimé qui se nourrit parmi les lis est à moi, et je suis à lui."

17. Donec aspiret dies, et inclinentur umbræ. Revertere : similis esto, dilecte mi, capreæ, hinnuloque cervorum super montes Bether.

17. Revenez jusqu'à ce que le jour commence à paroître, et que les ombres se dissipent;" soyez semblable, mon bien-aimé, à un chevreuil et à un faon de cerfs sur les montagnes de Béther."

℣ 14. Pour vous dérober à la vue des hommes; et figurément : à la vue de vos ennemis.

℣ 16. Il se plaît dans la pureté qui fait mes plus chères délices.

— Hébr. autr. : lui qui mène paître *son troupeau* parmi les lis..

℣ 17. Autrement et selon l'hébreu : jusqu'à ce que le souffle *de la fin* du jour se fasse sentir, et que les ombres *du soleil se retirent et* s'enfuient. Retournez, etc. La Vulgate même met ainsi le point avant *Revertere*, en sorte que le *donec* se lie avec le verset précédent que la Vulgate termine par une simple virgule, ou même sans aucune ponctuation.

Ibid. Accourez avec la même vitesse.

— Dom Calmet croit que les *montagnes de Béther* sont celles de Béthoron qui n'étoient pas loin de Jérusalem. Quelques-uns traduisent : les montagnes de l'Incision, c'est-à-dire, où croissent des arbrisseaux d'où l'on tire par incision des liqueurs odorantes.

CHAPITRE III.

§ I. Inquiétude d'une âme qui a perdu Jésus-Christ. Efforts qu'elle doit faire pour le retrouver. Soin qu'elle doit avoir de le conserver. Repos qu'elle goûte en lui. Attention de Jésus-Christ à empêcher que rien ne puisse la troubler.

L'ÉPOUSE.

1. J'ai cherché dans ma couche durant les nuits celui qu'aime mon âme; je l'ai cherché, et je ne l'ai point trouvé.

2. Je me leverai, et je parcourrai la ville;" je chercherai dans les rues et dans les places publiques celui qui est le bien-aimé de mon âme. Je l'ai cherché, et je ne l'ai point trouvé.

3. Les sentinelles qui gardent " la ville, m'ont rencontrée. N'avez-vous point vu celui qu'aime mon âme? "

4. Lorsque j'eus passé tant soit peu au-delà d'eux, je trouvai celui qu'aime mon âme; je l'arrêtai, et je ne le laisserai point aller, jusqu'à ce que je le fasse entrer dans la maison de ma mère, et dans la chambre de celle qui m'a donné la vie.

1. In lectulo meo per noctes quæsivi quem diligit anima mea: quæsivi illum, et non inveni.

2. Surgam, et circuibo civitatem: per vicos et plateas quæram quem diligit anima mea: quæsivi illum, et non inveni.

3. Invenerunt me vigiles, qui custodiunt civitatem: Num quem diligit anima mea, vidistis?

4. Paululum cùm pertransissem eos, inveni quem diligit anima mea: tenui eum: nec dimittam, donec introducam illum in domum matris meæ, et in cubiculum genitricis meæ.

L'ÉPOUX.

5. Je vous conjure, filles de Jérusalem, par les chevreuils et par les cerfs de la campagne, de ne point réveiller la bien-aimée, et de ne la point tirer de son repos, jusqu'à ce qu'elle s'éveille d'elle-même.

5. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, per capreas cervosque camporum, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit.

℣ 2. L'épouse dit ainsi à elle-même.

℣ 3. Hébr. litt.: les gardes qui font la ronde dans la ville.

Ibid. L'épouse adresse cette question aux gardes de la ville.

§ II. La gloire dont l'humanité de Jésus-Christ a été comblée par l'incarnation du Verbe, et à laquelle les âmes saintes participent par la grâce, est un spectacle digne de l'admiration des hommes et des anges.

LES FILLES DE JÉRUSALEM.

6. Quæ est ista, quæ ascendit per desertum, sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhæ, et thuris, et universi pulveris pigmentarii?

6. Qui est celle-ci, qui ″ monte par le désert comme une petite vapeur d'aromates,″ de myrrhe et d'encens, et de toutes sortes de poudres de senteurs? ″

7. En lectulum Salomonis sexaginta fortes ambiunt ex fortissimis Israel:

7. Voilà le lit de Salomon environné de soixante braves des plus forts d'Israël.

8. Omnes tenentes gladios, et ad bella doctissimi: uniuscujusque ensis super femur suum propter timores nocturnos.

8. Tous sont armés d'épées, et très-exercés à la guerre; chacun d'eux a l'épée au côté,″ à cause des craintes ″ de la nuit.

9. Ferculum fecit sibi rex Salomon de lignis Libani:

9. Le roi Salomon s'est fait une litière ″ de bois du Liban.″

10. Columnas ejus fecit argenteas, reclinatorium aureum, ascensum purpureum: media charitate constravit propter filias Jerusalem.

10. Il en a fait les colonnes d'argent, le dossier d'or, le siége de pourpre; et il a orné le milieu d'affection pour les filles de Jérusalem.″

11. Egredimini et videte, filiæ Sion, regem Salomonem in diademate quo co-

11. Sortez, filles de Sion, et venez voir le roi Salomon avec le diadème ″ dont sa mère l'a couronné le jour de

℣ 6. La plupart croient que l'épouse du cantique est, selon la lettre, la fille de Pharaon, roi d'Egypte. Voyez la préface.

Ibid. Autrement et selon l'hébreu : Qui est celle-ci qui s'élève du désert comme une fumée qui monte des parfums de myrrhe, d'encens, etc.

Ibid. Qui s'élève au degré de gloire où nous la voyons?

℣ 8. Litt. : sur sa cuisse.

Ibid. Des surprises.

℣ 9. Plusieurs croient que le mot hébreu אפריון doit s'entendre du lit nuptial.

Ibid. Qui est incorruptible.

— Le bois du Liban se prend pour le cèdre.

℣ 10. L'hébreu peut s'entendre du lit nuptial, (*Supr.*, ℣ 9.) et peut se traduire : Il en fait des colonnes d'argent; le fond, *la couchette*, est d'or; la couverture est de pourpre; et le milieu, *le corps du lit, le lit proprement dit*, est dressé pour *celle qui est* la bien-aimée par-dessus toutes les filles de Jérusalem.

℣ 11. Hébr. litt. : la couronne.

ses noces, le jour où son cœur a été comblé de joie.

ronavit illum mater sua in die desponsationis illius, et in die lætitiæ cordis ejus.

CHAPITRE IV.

§ I. Jésus-Christ loue et admire lui-même les beautés qu'il a mises dans son Eglise, et dans les âmes saintes qu'il a choisies pour être à lui. Il relève les vertus extérieures qui paroissent en elles; mais il donne l'avantage à la charité qui est cachée dans le fond du cœur.

L'ÉPOUX.

1. Que vous êtes belle, ma bien-aimée! que vous êtes belle! Vos yeux sont comme ceux des colombes, sans parler de ce qui est caché au-dedans de vous;" vos cheveux sont comme des troupeaux de chèvres qui sont montées " sur la montagne de Galaad."

2. Vos dents " sont comme des troupeaux de brebis tondues, qui sont montées du lavoir, et qui portent toutes un double fruit, sans qu'il y en ait de stériles parmi elles.

3. Vos lèvres sont comme une bandelette d'écarlate; et votre parler est doux;" vos joues " sont comme une moitié de pomme de grenade, sans parler de ce qui est caché au-dedans de vous."

1. Quam pulchra es, amica mea, quam pulchra es! Oculi tui columbarum, absque eo quod intrinsecus latet: capilli tui sicut greges caprarum, quæ ascenderunt de monte Galaad.

2. Dentes tui sicut greges tonsarum, quæ ascenderunt de lavacro, omnes gemellis fœtibus, et sterilis non est inter eas.

3. Sicut vitta coccinea, labia tua: et eloquium tuum, dulce. Sicut fragmen mali punici, ita genæ tuæ, absque eo quod intrinsecus latet.

℣ 1. Vos admirables qualités. Hébr. autr.: de dessous votre voile. C'est ainsi que l'entendoit Symmaque; et il paroît que c'est le sens le plus naturel de l'hébreu. La même expression va revenir au verset 3, et dans ces deux versets il s'agit des différentes parties du visage cachées sous le voile dont la tête est couverte.

Ibid. Hébr. autr.: qui se découvrent sur la montagne de Galaad. C'est ici la même expression qu'au ch. VI, ℣ 4, où la Vulgate dit *quæ apparuerunt*; les Septante l'expriment au même sens dans les deux textes, et au passif, *revelatæ sunt.*

Ibid. Ces montagnes sont au-delà du Jourdain, frontières de l'Arabie-Déserte.

℣ 2. Vos dents belles, blanches et bien rangées.

℣ 3. Hébr.: votre parler est agréable.

Ibid. Le mot hébreu רַקָּתֵךְ peut s'entendre des tempes, ou de cette partie du visage qui tire vers le coin extérieur de l'œil.

Ibid. Hébr. autr.: de dessous votre voile. Voyez la note sur le verset 1.

4. Sicut turris David collum tuum, quæ ædificata est cum propugnaculis: mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium.

5. Duo ubera tua sicut duo hinnuli capreæ gemelli, qui pascuntur in liliis,

4. Votre cou " est comme la tour de David," qui est bâtie avec des boulevards; mille boucliers y sont suspendus, avec toutes les armes des vaillans.

5. Votre sein est comme deux petits jumeaux de la femelle d'un chevreuil, qui paissent parmi les lis.

§ II. L'amour de Jésus-Christ pour son Eglise ne lui permet pas d'attendre le grand jour de l'éternité pour se donner à elle. Il vient la trouver dans cette vallée de larmes où elle n'a de joie et de consolation que celle que lui donnent ses gémissemens et sa douleur. Il la presse par les paroles les plus tendres de sortir de ce monde corrompu pour aller à lui.

6. Donec aspiret dies, et inclinentur umbræ. Vadam ad montem Myrrhæ, et ad collem Thuris.

7. Tota pulchra es (*a*), amica mea, et macula non est in te.

8. Veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano, veni, coronaberis, de capite Amana, de vertice Sanir et Hermon, de cubilibus leonum, de montibus pardorum.

6. Jusqu'à ce que le jour paroisse, et que les ombres se retirent, j'irai à la montagne de la Myrrhe et à la colline de l'Encens."

7. Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée; et il n'y a point de tache en vous.

8. Venez du Liban, mon épouse, venez du Liban; venez, vous serez couronnée;" venez du haut d'Amana, du sommet de Sanir et d'Hermon," des cavernes des lions, des montagnes des léopards.

(*a*) *S. Script. prop.*, part. v, n. 55.

℣ 4. Droit et bien proportionné.

Ibid. Le mot hébreu לתלפיות pourroit se prendre pour un nom de lieu: qui est bâtie à Thalphioth. Les Septante l'ont pris ainsi. Ce lieu pouvoit être situé dans le Liban.

℣ 6. Les exemplaires varient sur la ponctuation qui précède *Vadam*; les uns y mettent un point, et les autres une virgule. Si l'on rapporte *Donec* au verset précédent, le sens exige une virgule à la fin du verset précédent et un point avant *Vadam*; si au contraire on rapporte *Donec* à ce qui suit, le sens exige un point à la fin du verset précédent, et une virgule avant *Vadam*. L'hébreu pourroit signifier ici comme au chap. II, ℣ 16: jusqu'à ce que le souffle *de la fin* du jour se fasse sentir, et que les ombres *du soleil se retirent et* s'enfuient. Ce *donec* dans ces deux textes paroît se lier plus naturellement avec ce qui précède.

℣ 8. Hébr. autr.: Venez, et vous régnerez *avec moi* ou *sur moi*.

Ibid. Le *Liban* sépare la Phénicie de la Syrie. *Amana* ou l'Amanus est entre la Cilicie et la Syrie. *Sanir* et *Hermon* situées au-delà du Jourdain, sont différentes parties des mêmes chaînes de montagnes qui séparent le pays de Manassé de l'Arabie-Déserte.

9. Vous avez blessé mon cœur, ma sœur, mon épouse; vous avez blessé mon cœur par un de vos yeux et par un cheveu de votre cou."

9. Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui.

10. Que vos formes sont belles, ma sœur, mon épouse! votre sein est plus beau" que le vin;" et l'odeur de vos parfums surpasse celle de tous les aromates.

10. Quàm pulchræ sunt mammæ tuæ, soror mea sponsa! pulchriora sunt ubera tua vino, et odor unguentorum tuorum super omnia aromata.

11. Vos lèvres, ô mon épouse, sont comme un rayon d'où distille le miel; le miel et le lait sont sous votre langue; et l'odeur de vos vêtemens est comme l'odeur de l'encens.

11. Favus distillans labia tua, sponsa, mel et lac sub lingua tua: et odor vestimentorum tuorum sicut odor thuris.

§ III. Jésus-Christ est un Dieu jaloux. Il veut que le cœur de ses épouses soit fermé à tout autre qu'à lui. Il veut que leurs vertus et leurs bonnes œuvres lui soient toutes consacrées, comme à celui qui en est l'auteur et le conservateur.

12. Ma sœur, mon épouse est comme un jardin fermé; comme un jardin fermé, et une fontaine scellée."

13. Vos plants" forment comme un jardin délicieux, plein de pommes de grenade et de toutes sortes de fruits de cypre et de nard;"

14. Le nard, le safran, la canne aromatique et le cinnamome, avec tous les arbres odoriférans du Liban," s'y trouvent, aussi bien que la myrrhe, l'aloès, et tous les parfums les plus exquis.

15. La fontaine de vos jardins est

12. Hortus conclusus, soror mea, sponsa: hortus conclusus, fons signatus.

13. Emissiones tuæ paradisus malorum punicorum cum pomorum fructibus. Cypri cum nardo,

14. Nardus et crocus, fistula et cinnamomum cum universis lignis Libani, myrrha et aloe cum omnibus primis unguentis.

15. Fons hortorum, pu-

℣ 9. Hébr. autr.: par une des tresses de *vos cheveux qui tombent sur* votre cou.

℣ 10. Hébr.: Les témoignages de votre amour sont plus excellens que le vin.

Ibid. Que le vin le mieux coloré.

℣ 12. C'est par ces termes qu'il peint la fidélité et la chasteté de l'épouse.

℣ 13 C'est le sens de l'hébreu: Vos productions, ce qui sort de vous.

Ibid. Ou plutôt et selon l'hébreu: et de toutes sortes de fruits délicieux, des cypres et des nards. Le *cypre* est un arbrisseau. Voyez au chapitre 1, verset 15.

℣ 14. Hébr. autr.: avec tous les arbres à encens, *les arbres qui produisent des drogues résineuses.*

teus aquarum viventium quæ fluunt impetu de Libano.

comme le puits des eaux vives qui coulent avec impétuosité du Liban."

16. Surge, Aquilo, et veni, Auster; perfla hortum meum, et fluant aromata illius (*a*).

16. Retirez-vous, Aquilon;" venez, Vent du midi; soufflez de toutes parts dans mon jardin; et que les parfums en découlent.

(*a*) *S. Script. prop.*, part. v, n. 56.

℣ 15. Autr.: *Mais vous êtes aussi comme une fontaine scellée*; (*Supr.* ℣ 12.) *vous êtes comme* la fontaine des jardins et *comme* le puits des eaux vivantes qui coulent avec impétuosité du Liban. Le mot *impetu* n'est pas exprimé dans l'hébreu.

℣ 16. Autrement et à la lettre : Levez-vous, Aquilon; venez, Vent du midi. Ces deux vents sont contraires, et ne peuvent souffler tout à la fois; mais l'époux souhaite qu'ils soufflent successivement sur son jardin, afin que l'odeur de ses parfums se répande de toutes parts.

CHAPITRE V.

§ I. Empressement de l'Eglise pour recevoir Jésus-Christ, et pour lui voir recueillir les fruits qu'il produit en elle. Bonté avec laquelle Jésus-Christ répond aux désirs de l'Eglise. Paroles tendres dont il se sert pour engager les âmes à les recevoir. Malheur de celles qui refusent de lui ouvrir la porte de leur cœur lorsqu'ils y frappent. Elles le cherchent ensuite, et elles ne le trouvent plus; elles l'appellent, et il se rend sourd à leur voix.

L'ÉPOUSE.

1. Veniat dilectus meus in hortum suum, et comedat fructum pomorum suorum.

1. Que mon bien-aimé vienne donc dans son jardin," et qu'il mange du fruit de ses arbres."

L'ÉPOUX.

Veni in hortum meum, soror mea sponsa: messui myrrham meam cum aromatibus meis: comedi favum cum melle meo, bibi vinum meum cum lacte meo: comedite, amici, et

Je suis venu dans mon jardin, ma sœur, mon épouse; j'ai recueilli ma myrrhe avec mes parfums; j'ai mangé le rayon " avec mon miel; j'ai bu mon vin avec mon lait. Mangez, mes amis, et buvez; enivrez-vous, mes bien-aimés.

℣ 1. Qu'il rejoigne celle qu'il a comparée à un jardin délicieux.

Ibid. Hébr. autr.: de ses fruits délicieux. C'est la même expression qu'au chap. précédent, verset 13.

Ibid. Hébr. litt.: mon rayon.

bibite : et inebriamini, charissimi.

L'ÉPOUSE.

2. Je dors, et mon cœur veille; j'entends la voix de mon bien-aimé qui frappe : « Ouvrez-moi, ma sœur, » ma bien-aimée, ma colombe, ma » toute-belle; car ma tête est toute » chargée de rosée, et mes cheveux » sont humides des gouttes de la » nuit. » ″

2. Ego dormio, et cor meum vigilat : vox dilecti mei pulsantis : Aperi mihi, soror mea, amica mea, columba mea, immaculata mea : quia caput meum plenum est rore, et cincinni mei guttis noctium.

3. Je me suis dépouillée de ma robe,″ comment la revêtirai-je? J'ai lavé mes pieds; comment pourrai-je les salir de nouveau?

3. Expoliavi me tunicâ meâ : quomodo induar illa? lavi pedes meos : quomodo inquinabo illos?

4. Mon bien-aimé passa sa main par l'ouverture de la porte, et mes entrailles furent émues au bruit qu'il fit.″

4. Dilectus meus misit manum suam per foramen, et venter meus intremuit ad tactum ejus.

5. Je me levai alors pour ouvrir à mon bien-aimé; mes mains étoient toutes dégouttantes de myrrhe, et mes doigts étoient pleins de la myrrhe la plus précieuse.″

5. Surrexi, ut aperirem dilecto meo : manus meæ stillaverunt myrrham, et digiti mei pleni myrrhâ probatissima.

6. J'ouvris ma porte à mon bien-aimé, en ayant tiré le verrou;″ mais il ″ s'en étoit déjà allé, et il avoit passé outre. Mon âme s'étoit comme fondue au son de sa voix. ″ Je le cherchai donc, et je ne le trouvai point, je l'appelai, et il ne me répondit point.

6. Pessulum ostii mei aperui dilecto meo : at ille declinaverat. Anima mea liquefacta est, ut locutus est : quæsivi, et non inveni illum : vocavi, et non respondit mihi.

℣ 2. Autr. : de *la* rosée *du soir*.... et des gouttes *d'eau qui tombent aux approches* de la nuit. L'époux arrive ici à la porte de l'épouse, non au matin, mais au soir, aux approches de la nuit. Dans la Palestine, les rosées valent de petites pluies; et celle du soir est ce que nous appelons communément en français *le serein*.

℣ 3. Litt. : de ma tunique.

℣ 4. C'est le sens de l'hébreu, où l'on trouve à la lettre : *et viscera mea commota sunt super eo :* et mes entrailles en furent émues.

℣ 5. Dont je les avois parfumés.

℣ 5. Autrement et selon l'hébreu : et mes mains se trouvèrent dégouttantes de myrrhe; mes doigts *dégouttoient* de la myrrhe la plus précieuse qui étoit sur la poignée du verrou, *et dont mon bien-aimé l'avoit parfumée.* J'ouvris donc à mon bien-aimé; mais, etc.

℣ 6. Ces mots, *pessulum ostii mei*, se rapportent, selon l'hébreu, au verset précédent. Voyez la note précédente.

Ibid. Hébr. litt. : mais mon bien-aimé, etc.

Ibid. Ses paroles m'avoient toute pénétrée d'amour pour lui.

II. Insultes et persécutions où sont exposées les âmes qui cherchent Jésus-Christ. Elles doivent prier les saints qui sont dans le ciel de suppléer à l'impuissance où elles se trouvent sur la terre de témoigner à ce divin époux l'amour qu'elles sentent pour lui.

7. Invenerunt me custodes qui circumeunt civitatem : percusserunt me, et vulneraverunt me : tulerunt pallium meum mihi custodes murorum.

7. Les gardes qui font la ronde par la ville m'ont rencontrée; ils m'ont frappée et blessée. Ceux qui gardent les murailles m'ont ôté mon manteau.

8. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo.

8. Je vous conjure, ô filles de Jérusalem, si vous trouvez mon bien-aimé, dites-lui que je languis " d'amour.

LES FILLES DE JÉRUSALEM.

9. Qualis est dilectus tuus ex dilecto, o pulcherrima mulierum? qualis est dilectus tuus ex dilecto, quia sic adjurasti nos?

9. En quoi se distingue votre bien-aimé au-dessus de tout homme aimable," ô la plus belle d'entre les femmes? Qu'a donc votre bien-aimé entre tous les autres hommes aimés, pour que vous nous conjuriez de cette sorte?

§ III. Beautés et perfections de Jésus-Christ. Sa pureté, son zèle, sa charité, sa lumière, sa sagesse, sa puissance, sa grandeur, sa force, sa douceur.

L'ÉPOUSE.

10. Dilectus meus candidus et rubicundus, electus ex millibus.

10. Mon bien-aimé éclate par sa blancheur et par sa rougeur; il est choisi " entre mille.

11. Caput ejus aurum optimum : comæ ejus sicut elatæ palmarum, nigræ quasi corvus.

11. Sa tête est comme un or très-pur; ses cheveux, comme les jeunes rameaux des palmiers, et noirs comme un corbeau."

12. Oculi ejus sicut co-

12. Ses yeux sont comme les colom-

℣ 8. Hébr. autr. : que je suis blessée d'amour. On lit à la lettre dans l'hébreu et dans la version des Septante : Si vous trouvez mon bien-aimé, que lui annoncerez-vous? que je suis, etc. C'est un hébraisme dont la Vulgate rend très-bien le sens par ces mots, *ut nuntietis.*

℣ 9. L'hébreu peut aussi se traduire : Comment *distinguerons-nous* votre bien-aimé d'un *autre* bien-aimé? *A quoi reconnoîtrons-nous votre bien-aimé?*

℣ 10. Hébr. autr. : il est distingué *et remarquable.*

℣ 11. Hébr. autr. : ses cheveux flottans sont noirs comme un corbeau.

bes auprès des ruisseaux, qui sont lavées dans du lait, et qui se tiennent sur le bord des plus grands courans d'eau."

lumbæ super rivulos aquarum, quæ lacte sunt lotæ, et resident juxta fluenta plenissima.

13. Ses joues sont comme de petits parterres de plantes aromatiques, qui ont été plantées par les parfumeurs." Ses lèvres sont comme des lis" qui distillent la myrrhe la plus pure.

13. Genæ illius sicut areolæ aromatum consitæ a pigmentariis : labia ejus lilia distillantia myrrham primam.

14. Ses mains sont d'or et faites au tour, ornées d'hyacinthes;" sa poitrine" est comme d'un ivoire enrichi de sapphirs.

14. Manus illius tornatiles aureæ, plenæ hyacinthis : venter ejus eburneus, distinctus sapphiris.

15. Ses jambes sont comme des colonnes de marbre," posées sur des bases d'or ; sa forme" est comme celle du Liban ; et il se distingue entre les autres hommes, comme les cèdres parmi les autres arbres.

15. Crura illius columnæ marmoreæ, quæ fundatæ sunt super bases aureas : species ejus ut Libani, electus ut cedri.

16. Le son de sa voix" a une admirable douceur ; et il est tout aimable. Tel est mon bien-aimé ; tel est celui que j'aime véritablement, ô filles de Jérusalem.

16. Guttur illius suavissimum, et totus desiderabilis. Talis est dilectus meus, et ipse est amicus meus, filiæ Jerusalem.

LES FILLES DE JÉRUSALEM.

17. Où est allé votre bien-aimé, ô la plus belle d'entre les femmes? où s'est retiré" votre bien-aimé? et nous irons le chercher avec vous.

17. Quò abiit dilectus tuus, o pulcherrima mulierum? quò declinavit dilectus tuus? et quæremus eum tecum.

℣ 12. Hébr. autr. : sur le bord des canaux pleins *d'eau.*

℣ 13. On y voit de même une variété admirable de couleurs, qui relèvent l'éclat et la beauté de son teint.

— Hébr. autr. : Ses joues, *légèrement couvertes d'un poil arrosé de parfums,* sont comme des planches de plantes aromatiques cultivées par les *plus habiles* parfumeurs. Autrement : et *comme* des boîtes remplies de parfums.

Ibid. C'est-à-dire des lis rouges, communs en Orient.

℣ 14. De pierres de grand prix.

— Hébr. autr. : Ses mains sont *comme* des anneaux d'or avec des *pierres de* Tharse enchâssées. La plupart croient que ces pierres de Tharse sont la chrysolithe fine qui tire sur le verd de mer.

Ibid. Litt. : son ventre.

℣ 15. Le mot hébreu שש signifie une sorte de marbre précieux que quelques-uns ont pris pour le marbre de Paros.

Ibid. Sa taille.

℣ 16. Litt. : son gosier; ou selon l'hébreu, son palais.

℣ 17. Autrement et selon l'hébreu ; de quel côté s'est retiré.

CHAPITRE VI.

§ I. L'Eglise est comme le jardin de Jésus-Christ; c'est là qu'il trouve ses délices. Beautés de l'Eglise. Elle est l'unique objet de l'amour de Jésus-Christ. Son bonheur fait l'admiration des anges. Elle est en même temps la joie du ciel, et la terreur des puissances de l'enfer.

L'ÉPOUSE.

1. DILECTUS meus descendit in hortum suum ad areolam aromatum, ut pascatur in hortis, et lilia colligat.

1. MON bien-aimé est descendu dans son jardin; dans le parterre des plantes aromatiques, pour se nourrir " dans ses jardins, et pour y cueillir des lis.

2. Ego dilecto meo, et dilectus meus mihi, qui pascitur inter lilia.

2. Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi, lui qui se nourrit " parmi les lis."

L'ÉPOUX.

3. Pulchra es, amica mea, suavis, et decora sicut Jerusalem, terribilis ut castrorum acies ordinata.

3. Vous êtes belle, ô ma bien-aimée, et pleine de douceur;" vous êtes belle comme Jérusalem, et terrible comme une armée rangée en bataille."

4. Averte oculos tuos a me, quia ipsi me evolare fecerunt. Capilli tui sicut grex caprarum, quæ apparuerunt de Galaad.

4. Détournez vos yeux de moi, car ce sont eux qui m'ont obligé de me retirer promptement." Vos cheveux sont comme un troupeau de chèvres qui se sont fait voir venant de la montagne de Galaad."

5. Dentes tui sicut grex ovium, quæ ascenderunt de lavacro, omnes gemellis fœtibus, et sterilis non est in eis.

5. Vos dents sont comme un troupeau de brebis qui sont montées du lavoir, et qui portent toutes un double fruit, sans qu'il y en ait de stériles parmi elles.

℣ 1. Hébr. autr. : pour paître *son troupeau.*

℣ 2. Hébr. autr. : lui qui paît *son troupeau.*

Ibid. Qui se plaît souverainement dans la pureté.

℣ 3. Hébr. autr. : O ma bien-aimée, vous êtes belle comme Thersa, agréable comme Jérusalem, et terrible, etc. *Thersa* étoit une ville fameuse de la tribu d'Ephraïm, et qui fut la capitale du royaume d'Israël, avant qu'on eût bâti Samarie.

Ibid. Hébr. : comme une armée avec ses étendards.

℣ 4. Autr. : Ce sont eux qui m'ont enlevé à moi-même.

Ibid. Autr. : qui se découvrent sur la montagne de Galaad. Voyez ce qui a été dit de cette expression au chap. IV, ℣ 1.

6. Vos joues" sont vermeilles comme l'écorce " d'une pomme de grenade, sans ce qui est caché au-dedans de vous."

6. Sicut cortex mali punici, sic genæ tuæ, absque occultis tuis.

7. Les reines sont soixante, les femmes quatre-vingts," et le nombre des jeunes filles est infini.

7. Sexaginta sunt reginæ, et octoginta concubinæ, et adolescentularum non est numerus.

8. Mais une seule est ma colombe et ma parfaite amie;" elle est l'unique à sa mère, et choisie par celle qui lui a donné la vie." Les filles l'ont vue, et elles ont publié qu'elle est très-heureuse; les reines et les autres femmes lui ont donné des louanges.

8. Una est columba mea, perfecta mea, una est matris suæ, electa genitrici suæ. Viderunt eam filiæ, et beatissimam prædicaverunt: reginæ et concubinæ, et laudaverunt eam.

9. Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore naissante, belle comme la lune, éclatante comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille? "

9. Quæ est ista, quæ progreditur quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata?

§ II. L'Eglise est toujours occupée, ou à contempler les beautés de Jésus-Christ, ou à considérer les merveilles que sa grâce opère dans les âmes. Elle examine les progrès qu'elles font dans la vertu, les fruits des bonnes œuvres qu'elles produisent. Le démon tâche de la troubler dans ce saint exercice. Les anges la rassurent et la consolent.

L'ÉPOUSE.

10. Je suis descendue dans le jardin des noyers, pour voir les fruits " des vallées, pour considérer si la vigne avoit fleuri, et si les pommes de grenade avoient poussé.

10. Descendi in hortum nucum, ut viderem poma convallium, et inspicerem si floruisset vinea, et germinassent mala punica.

11. Je n'ai plus su où j'étois; mon

11. Nescivi: anima mea

℣ 6 Hébr. autr.: vos tempes. *Supr.* IV, 3.

Ibid. Hébr. litt.: comme un morceau. *Supr.* IV, 3.

Ibid. Hébr. autr.: de dessous votre voile. Voyez la note sur la chap. IV, vers. 1.

℣ 7. Femmes du second rang, nommées ici à la lettre, *concubines.* Ce sont celles qui étoient d'une moindre condition: et épousées avec moins de solennité.

℣ 8. Autrement et selon l'hébreu: et ma toute pure, *ma toute belle.* C'est la même expression qu'au chap. V, ℣ 2.

Ibid. Autr.: et choisie, *distinguée, très-chère* à celle qui l'a enfantée, *qui lui a donné la vie.*

℣ 9. Voyez ci-dessus au verset 3.

℣ 10. Hébr. autr.: la verdure.

conturbavit me propter quadrigas Aminadab.

âme a été toute troublée en moi, à cause " des chariots d'Aminadab."

LES FILLES DE JÉRUSALEM.

12. Revertere, revertere, Sulamitis, revertere, revertere, ut intueamur te.

12. Revenez, revenez, ô Sulamite," revenez, revenez, afin que nous vous considérions."

℣ 11. Qu'il m'a semblé entendre.

Ibid. On pense que cet Aminadab pouvoit être quelque capitaine célèbre dans ce temps-là.

℣ 12. Selon l'hébreu, ce nom de *Sulamite* peut être formé sur celui de *Salomon*, comme s'il signifioit, *Epouse de Salomon.*

Ibid. Que nous contemplions les perfections qui sont en vous.

CHAPITRE VII.

§ I. L'Eglise sur la terre est mêlée de bons et de méchans. Elle s'y trouve en même temps dans la joie et dans la tristesse, dans l'espérance et dans la crainte. Dans le ciel, elle est toute pure et toute belle. Sa joie et sa félicité y sont parfaites, et elle y fait les délices du Roi.

L'ÉPOUSE.

1. Quid videbis in Sulamite, nisi choros castrorum?

1. Que verrez-vous " dans la Sulamite, sinon des chœurs " de musique dans un camp d'armée."

LES FILLES DE JÉRUSALEM.

Quàm pulchri sunt gressus tui in calceamentis, filia principis! Juncturæ femorum tuorum, sicut monilia quæ fabricata sunt manu artificis.

O fille du prince, que vous avez de grâce à marcher avec cette chaussure! Les jointures " de vos jambes sont comme des colliers travaillés par la main d'un artiste.

2. Umbilicus tuus crater tornatilis, numquam indi-

2. Votre taille est comme une coupe faite au tour," où il ne manque jamais

℣ 1. Au lieu de *videbis*, l'hébreu et les Septante portent *videbitis*. Nos traductions vulgaires ne peuvent faire sentir cette différence, parce qu'elles confondent, selon le génie de notre langue, dans les verbes, le singulier avec le pluriel. Cette parole s'adresse aux filles de Jérusalem.

Ibid. Hébr. litt.: comme un chœur de danse.

Ibid. C'est-à-dire, un mélange de choses agréables et de choses terribles.

Ibid. C'est-à-dire, la jointure de la cuisse à la jambe.

℣ 2. Hébr.: *comme* une coupe ronde.

de liqueur ;" votre ventre est comme un monceau de froment tout environné de lis."

gens poculis : venter tuus sicut acervus tritici, vallatus liliis.

3. Vos deux mamelles sont comme deux petits jumeaux de la femelle d'un chevreuil."

3. Duo ubera tua sicut duo hinnuli gemelli capreæ.

4. Votre cou est comme une tour d'ivoire ;" vos yeux sont comme les piscines d'Hésébon, situées à la porte du plus grand concours des peuples ;" votre nez" est comme la tour du Liban, qui regarde vers Damas."

4. Collum tuum sicut turris eburnea : oculi tui sicut piscinæ in Hesebon, quæ sunt in porta filiæ multitudinis : nasus tuus sicut turris Libani, quæ respicit contra Damascum.

5. Votre tête est comme le Carmel," et les cheveux de votre tête sont comme la pourpre du roi, qui a été liée et teinte dans les canaux des teinturiers.

5. Caput tuum ut Carmelus : et comæ capitis tui sicut purpura regis vincta canalibus.

UNE DES FILLES DE JÉRUSALEM.

6. Que vous êtes belle et pleine de grâces, ô vous ma très-chère, délices de mon cœur !

6. Quàm pulchra es, et quàm decora, charissima in deliciis !

7. Votre stature est semblable à un palmier, et votre sein à des grappes de raisin.

7. Statura tua assimilata est palmæ, et ubera tua botris.

8. J'ai dit : Je monterai sur le palmier, et j'en cueillerai les fruits ; et votre sein me sera comme des grappes de raisin, et l'odeur de votre bouche comme celles des pommes."

8. Dixi : Ascendam in palmam, et apprehendam fructus ejus : et erunt ubera tua sicut botri vineæ, et odor oris tui sicut malorum.

℣ 2. C'est le sens de l'hébreu. Anciennement on se frottoit le nombril de parfums et d'huile qu'on croyoit propres à la santé.

Ibid. La pureté et la fécondité y paroissent en même temps.

℣ 3. Voyez au chap. IV, ℣ 5.

℣ 4. Par sa blancheur et sa fermeté.

Ibid. Hébr. autr. : comme les piscines qui sont à Hésébon à la porte *qui est du côté* de Bath-Rabbim. *Hésébon* est une ville au-delà du Jourdain dans le partage de Ruben, et dom Calmet croit que *Bath-Rabbim* est ici la même que Rabbath-Ammon capitale des Ammonites, assez voisine d'Hésébon.

Ibid. Par ses belles proportions.

Ibid. *Damas* étoit la capitale de Syrie.

℣ 5. Le *Carmel* est une montagne très-fertile de la Palestine dans la tribu d'Issachar.

℣ 8. Quelques-uns l'ont expliqué ainsi ; mais l'expression de l'hébreu ainsi que celle de la Vulgate ne le déterminent pas.

9. Guttur tuum sicut vinum optimum, dignum dilecto meo ad potandum, labiisque et dentibus illius ad ruminandum.

9. Votre gorge " est comme un vin excellent, digne d'être bu par mon bien-aimé, et long-temps goûté entre ses lèvres et ses dents."

§ II. L'Eglise reconnoît qu'elle est redevable de tous les avantages qu'elle possède, à l'amour que Jésus-Christ a pour elle. Tout son désir est de s'unir à lui, et de pouvoir lui donner les marques les plus sensibles de sa gratitude et de son amour.

L'ÉPOUSE.

10. Ego dilecto meo, et ad me conversio ejus.

11. Veni, dilecte mi, egrediamur in agrum, commoremur in villis.

12. Manè surgamus ad vineas, videamus si floruit vinea, si flores fructus parturiunt, si floruerunt mala punica: ibi dabo tibi ubera mea.

13. Mandragoræ dederunt odorem: in portis nostris omnia poma: nova et vetera, dilecte mi, servavi tibi.

10. Je suis à mon bien-aimé, et son cœur se tourne vers moi.

11. Venez, mon bien-aimé: sortons dans les champs; demeurons dans les villages.

12. Levons-nous dès le matin pour aller aux vignes; voyons si la vigne a fleuri, si les fleurs produisent des fruits, si les pommes de grenade sont en fleur. C'est là que je vous prodiguerai mon amour.

13. Les mandragores " ont répandu leur odeur;" nous avons à nos portes toutes sortes de fruits; je vous ai gardé, ô mon bien-aimé, les nouveaux et les anciens.

℣ 9. Litt.: votre gosier; selon l'hébreu: votre palais.

Ibid. Hébr. litt.: Comme vin excellent qui va en droiture, *qui coule agréablement* pour mon bien-aimé, et qui satisfait ses lèvres et ses dents, *qu'il goûte avec satisfaction entre ses lèvres et ses dents.*

℣ 13. La mandragore porte des pommes assez belles et d'une odeur agréable. Dom Calmet pense que le mot hébreu דודאים pourroit s'entendre des citrons ou des oranges.

Ibid. Tout nous convie à choisir ces demeures champêtres.

CHAPITRE VIII.

§ I. Amour de l'Eglise pour Jésus-Christ. Désir qu'elle a de le posséder dans l'éloignement et la séparation de tout ce qui est hors de lui. Correspondance de Jésus-Christ à l'amour de son Eglise. Faveur dont il le comble. Soin qu'il prend de lui assurer sa joie et son repos. Proportion qu'il garde entre le péché et la réparation du péché. Amour qu'il exige en reconnoissance de ses bienfaits. Puissance et excellence de cet amour.

L'ÉPOUSE.

1. Oh! que n'êtes-vous mon frère, suçant le lait de ma mère! " Je vous trouverois dehors, je vous couvrirois de baisers, et nul ne m'en blâmeroit."

1. Quis mihi det te fratrem meum sugentem ubera matris meæ, ut inveniam te foris, et deosculer te, et jam me nemo despiciat?

2. Je vous prendrai, et je vous menerai dans la maison de ma mère; là vous m'instruirez, et je vous donnerai un breuvage d'un vin mêlé de parfums, et un suc nouveau de mes pommes de grenade.

2. Apprehendam te, et ducam in domum matris meæ: ibi me docebis, et dabo tibi poculum ex vino condito, et mustum malorum granatorum meorum.

3. Sa main gauche est sous ma tête, et il m'entrelace de sa main droite.

3. Læva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me.

L'ÉPOUX.

4. Je vous conjure, ô filles de Jérusalem, de ne point faire de bruit, et de ne point réveiller celle que j'aime," jusqu'à ce qu'elle s'éveille d'elle-même.

4. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit.

℣ 1. Ou plutôt, à la lettre et selon l'hébreu: Qui *me* donnera que vous soyez comme mon frère, *comme un frère utérin*, allaité comme moi des mamelles de ma mère?

Ibid. Autr.: *Qui me donnera que vous me soyez ainsi comme un frère utérin*, afin que, vous trouvant dehors, je puisse vous donner un baiser sans que personne me méprise.

℣ 4. Autr.: de ne point réveiller la bien-aimée, et de ne la point tirer de son repos, jusqu'à, etc. Ce sont les mêmes expressions qu'aux chap. II, 7, et III, 5, excepté qu'on lit ici dans l'hébreu deux fois מה, *quid*, pour אם, *si;* hébraïsme bien rendu dans la Vulgate par *ne*; à la lettre, si vous réveillez, pour dire, ne réveillez pas.

LES FILLES DE JÉRUSALEM.

5. Quæ est ista, quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum?

5. Qui est celle-ci qui monte du désert rempli de délices," appuyée sur son bien-aimé?

L'ÉPOUX.

Sub arbore malo suscitavi te : ibi corrupta est mater tua : ibi violata est genitrix tua.

Je vous ai réveillée sous le pommier; c'est là que votre mère s'est corrompue; c'est là que celle qui vous a donné la vie a perdu sa pureté."

6. Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum : quia fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio : lampades ejus, lampades ignis atque flammarum.

6. Mettez-moi comme un sceau sur votre cœur, comme un sceau sur votre bras;" car l'amour est violent comme la mort," et le zèle de l'amour est inflexible comme l'enfer; ses lampes sont des lampes de feu et de flammes."

7. Aquæ multæ non potuerunt exstinguere charitatem, nec flumina obruent illam : si dederit homo omnem substantiam domûs suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.

7. Les grandes eaux n'ont pu éteindre l'amour," et les grands fleuves n'auront pas la force de l'étouffer. Quand un homme auroit donné toutes les richesses de sa maison pour l'amour, il les méprisera comme s'il n'avoit rien donné."

℣ 5. Ces mots, *deliciis affluens*, ne sont pas dans l'hébreu.

Ibid. Hébr. autr. : Je vous ai réveillée sous un pommier, et c'est là que votre mère vous a enfantée; c'est là que celle qui vous a donné la vie, a souffert les douleurs de l'enfantement.

℣ 6. En sorte que vous n'aimiez que moi, et que vous n'agissiez que pour moi.

Ibid. Hébr. autr. : comme le tombeau.

Ibid. Que rien ne peut éteindre.

— Hébr. litt. : Ses brasiers sont des brasiers de feu et flammes de Dieu, c'est-à-dire extrêmement ardens.

℣ 7. Hébr. litt. : l'amour.

Ibid. On lit dans l'hébreu : mais si un homme donne toutes les richesses de sa maison pour l'amour, on le méprisera; *le monde traite d'insensés ceux qui sacrifient tout pour le saint amour.*

§ II. Désir qu'a l'Eglise de voir toutes les nations embrasées de l'amour de Jésus-Christ. Effet que cet amour produit en elle. Il la consacre tout à lui. Il lui fait ménager toutes les occasions de lui plaire et de l'enrichir.

L'ÉPOUSE.

8. Notre sœur est encore petite, et elle n'est point formée; que ferons-nous à notre sœur, au jour qu'il faudra lui parler?

8. Soror nostra parva, et ubera non habet: quid faciemus sorori nostræ in die quando alloquenda est?

L'ÉPOUX.

9. Si elle est comme un mur," bâtissons dessus des tours d'argent;" si elle est comme une porte," fermons-la avec des ais de bois de cèdre."

9. Si murus est, ædificemus super eum propugnacula argentea: si ostium est, compingamus illud tabulis cedrinis.

L'ÉPOUSE.

10. Pour moi je suis comme un mur, et mon sein est comme une tour," depuis que j'ai paru en présence de mon époux, comme ayant trouvé en lui ma paix."

10. Ego murus: et ubera mea sicut turris, ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens.

11. Le pacifique" a eu une vigne en celle qui possède les peuples. Il l'a donnée à des gens pour la garder; chaque homme doit rendre mille pièces" d'argent pour le fruit qu'il en retire;

11. Vinea fuit pacifico in ea, quæ habet populos: tradidit eam custodibus: vir affert pro fructu ejus mille argenteos.

℣ 9. Impénétrable au saint amour.
Ibid. Pour nous en rendre maîtres.
Ibid. Changeante, volage.
Ibid. Il faut la fixer avec du bois incorruptible.
℣ 10. Hébr.: comme des tours.
Ibid. Un repos que nul autre ne pouvoit me procurer.
— Hébr. autr : Je suis *devenue comme* un mur, et mes mamelles *sont devenues* comme des tours; *et* alors j'ai été devant ses yeux comme une personne qui trouve la paix, *j'ai trouvé grâce devant ses yeux.*
℣ 11. Salomon.
Ibid. C'est le sens de l'hébreu: Salomon a eu une vigne dans Baal-Hamon, et l'a donnée, etc. On croit que *Baal-Hamon* est la même qu'Engaddi sur la mer Morte; d'autres croient que c'est la même que Hamon dans la tribu de Nephthali. 1 *Par.* VI, 76.
Ibid. C'est-à-dire, mille sicles d'argent, qui font environ 1,620 livres de notre monnoie.

12. Vinea mea coram me est. Mille tui pacifici, et ducenti his qui custodiunt fructus ejus.

12. Pour ma vigne," elle est devant moi. O pacifique," vous retirez mille pièces d'argent de votre vigne, et ceux qui en gardent les fruits, en retirent deux cents.

§ III. Attention qu'ont les saints à la voix de l'Eglise. Désir que Jésus-Christ a lui-même de l'entendre chanter des cantiques d'allégresse. Ce n'est que dans le ciel que la joie de l'Eglise sera parfaite; ce n'est que dans le ciel qu'elle pourra parfaitement chanter.

13. Quæ habitas in hortis, amici auscultant: fac me audire vocem tuam.

13. O vous, qui habitez dans les jardins, nos amis sont attentifs à vous écouter; faites-moi entendre votre voix.

L'ÉPOUSE.

14. Fuge, dilecte mi, et assimilare capreæ hinnuloque cervorum super montes aromatum.

14. Fuyez, ô mon bien-aimé, et soyez semblable " à un chevreuil et à un faon de cerfs sur la montagne des aromates."

℣ 12. Ma chasteté et la foi que je vous ai jurée.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu : *ô pacifique*, ô Salomon.

Ibid. Hébr. autr. : Pour ma vigne, elle est devant moi; *j'en prends soin;* vous en retirerez les mille *sicles d'argent*, ô Salomon, et ceux qui en gardent les fruits, *en retireront encore* deux cents *de profit*.

℣ 14. Dans votre fuite.

Ibid. J'irai vous y trouver, et j'y ferai entendre ma voix à vous, et à tous ceux que vous aimez. — C'est-à-dire dans le ciel.

PRÉFACE

SUR

LE LIVRE DE LA SAGESSE.

Remarques sur le titre et l'auteur de ce livre.

DEPUIS long-temps l'usage s'est établi de donner aux livres moraux de l'Ancien-Testament le nom de *Livres Sapientiaux* ou *Sagesse de Salomon*. Les pères les citent assez souvent sous ce dernier nom [1] ; et, dans le langage ecclésiastique, le nom de *Livres de la Sagesse* comprend non-seulement les trois ouvrages de Salomon, mais aussi l'Ecclésiastique, et celui dont nous allons parler, qui, par un privilége particulier, a été nommé par excellence le *Livre de la Sagesse*, ou, comme disent les Grecs, *la Sagesse de Salomon* [2]. Ce n'est pas que Salomon soit auteur de ce livre, presque personne ne le lui attribue, mais c'est que l'auteur y parle au nom de Salomon. Quelques anciens [3] citent aussi ce livre sous le nom de *Panaretos*, c'est-à-dire trésor de toute vertu, ou assemblage de toutes sortes d'instructions qui conduisent à la vertu. Et c'est dans ce sens que l'on doit prendre ici le nom de *Sagesse*, comme synonyme aux noms de *religion*, de *piété*, de *justice*, de *crainte de Dieu*; acception assez différente de celle qui se trouve dans les écrits des philosophes païens, dont la sagesse ne s'appliquoit guère à la religion et à la pratique de la solide vertu, contente d'éclairer l'esprit et de lui donner quelques connoissances stériles des vérités générales d'une morale fort imparfaite, et d'une vertu toute naturelle.

Analyse de ce livre.

L'auteur de ce livre se propose pour fin principale l'instruction des rois, des grands, des juges de la terre. C'est à eux qu'il adresse son discours ; il les exhorte d'abord à l'amour et à la recherche de la sagesse. Dieu, qui est l'auteur et le principe de la sagesse, se laisse trouver par ceux qui le cherchent avec simplicité et droiture de cœur ; il s'éloigne

[1] *Tertull. de Præscript. lib.* I, *c.* 7. *Cyprian. Testim. lib.* III, *c.* 15. *Ambr. de Parad. c.* 7. *Hilar. in ps.* CXXVII. *Clem. Alex. Strom. l.* VI. *Origen. de Princip. l.* I. *et alii.* — [2] Σοφία Σαλομών, ou Σοφία Σαλομῶντος. — [3] *Athanas. in Synopsi. Epiphan. l. de Pond et Mens.*

de ceux qui ont le cœur corrompu et dissimulé. L'esprit du Seigneur remplit tout; ainsi les médisances, les murmures, et les mensonges n'échapperont point à sa lumière ni à sa vengeance. La mort ne vient point de Dieu; les méchans l'ont introduite dans le monde par leurs œuvres criminelles (chap. I). Les impies se persuadent qu'ils n'ont rien à attendre après cette vie, et que leur partage est de jouir des voluptés présentes. Le juste est exposé à leur haine et à leurs violences, et ils ne font aucun état de la gloire qui lui est réservée. L'homme est devenu mortel par l'envie du diable (chap. II). Les âmes des justes sont dans la main de Dieu. Leurs afflictions sont légères en comparaison de la grande récompense qui leur est promise. Les méchans seront punis selon l'iniquité de leurs pensées. La chasteté sera récompensée, et l'adultère sera puni (chap. III). La race chaste sera en honneur, et la race adultère ne prospérera point. Quand la mort des justes seroit précipitée, elle n'en seroit pas moins heureuse. La pureté de leur vie leur tient lieu d'une heureuse vieillesse. Dieu les retire du monde pour les mettre à couvert de sa corruption. Les méchans tomberont dans une éternelle ignominie au jour de leur mort (chap. IV). Les justes s'éleveront contre ceux qui les auront opprimés. Les méchans seront saisis de trouble à cette vue; ils se reprocheront leur folie, et comprendront la vanité des grandeurs, des richesses et des voluptés de cette vie. La félicité des justes sera éternelle. Dieu les comblera d'honneur. Il armera toutes les créatures pour se venger de ses ennemis (chap. V). La sagesse est plus estimable que la force. C'est du Seigneur que les rois ont reçu leur puissance; et il les jugera sur l'usage qu'ils en auront fait. Les puissans seront puissamment tourmentés. Combien il est facile de trouver la sagesse; combien il est avantageux de la posséder (chap. VI).

Ici l'auteur, empruntant le nom de Salomon, propose pour exemple ce prince même, au nom duquel il parle et il explique les moyens par lesquels on peut parvenir à acquérir la sagese. Tous entrent en cette vie et en sortent de la même manière. La sagesse est préférable à tous les autres biens. Elle est un trésor infini pour les hommes; elle est l'éclat de la lumière éternelle, et le miroir sans tache de la majesté de Dieu (chap. VII). Rien n'est plus désirable que la sagesse. Elle fait part de ses biens à ceux qui la prennent pour compagne de leur vie. Elle les couvre d'honneur devant les hommes; elle répand la joie et la consolation dans

le cœur. Elle est un don de Dieu; et c'est à lui qu'il faut la demander (chap. VIII).

Ici commence une espèce de paraphrase de la prière que Salomon fit au Seigneur au commencement de son règne pour lui demander la sagesse[1]; et toute la suite du livre est une continuation de cette prière, où l'auteur décrit les effets de la sagesse. Dieu a tout fait par sa parole; et c'est par la sagesse qu'il a établi l'homme pour dominer sur les créatures. La sagesse est nécessaire pour gouverner les autres et pour se conduire soi-même, parce que l'homme par lui-même est plein de crainte, d'incertitude et d'ignorance (chap. IX). La sagesse a conservé le premier homme; elle l'a tiré de son péché. C'est en se séparant d'elle, que Caïn périt; c'est elle qui sauva Noé; c'est elle qui conserva Abraham; c'est elle qui délivra Lot; c'est elle qui conduisit Jacob. Elle a suivi Joseph dans sa captivité; elle est entrée dans l'âme de Moïse pour sauver par lui les enfans d'Israël; elle les a délivrés de la servitude de l'Egypte, et leur a fait passer la mer Rouge (chap. X); elle les a conduits dans le désert, les a rendus victorieux de leurs ennemis, et leur a fait sortir de l'eau d'un rocher. Dieu châtie ses enfans, et il punit sévèrement les impies. Il employa divers supplices pour punir les Egyptiens d'une manière proportionnée à leurs crimes. La souveraine puissance est à lui seul; et il est plein de bonté et d'amour pour ses créatures (chap. XI). Il châtie avec douceur et patience ceux qui l'ont offensé, pour leur donner lieu de faire pénitence. Ce n'est pas par crainte ou par foiblesse qu'il épargne les méchans; c'est par miséricorde, et parce qu'étant tout-puissant et éternel, il est toujours en état de punir. Il instruit ses enfans par les châtimens qu'il exerce sur ses ennemis (chap. XII). Vanité des hommes, qui, au lieu de reconnoître Dieu dans ses créatures, les ont prises elles-mêmes pour des dieux. Le comble de la folie et de l'aveuglement est de donner le nom de dieux aux ouvrages de la main des hommes, et de recourir dans tous ses besoins à une vaine idole inutile à tout (chap. XIII). En vain le pilote se mettant en mer invoque-t-il un bois plus fragile que celui qui le porte; il n'appartient qu'à Dieu de lui donner une route assurée au milieu des flots. Origine des idoles et de l'idolâtrie[2]. Le culte des idoles est la source de tous les maux (chap. XIV). Connoître Dieu, c'est la par-

[1] 3 *Reg.* III, 6 *et seqq.* — [2] Ce point sera le sujet d'une Dissertation.

faite justice. Aveuglement de ceux qui fabriquent des idoles, et de ceux qui les adorent. Culte des animaux (chap. xv). Adorateurs des bêtes punis par les bêtes mêmes. Les Hébreux nourris d'une viande délicieuse que Dieu leur donne dans leur besoin, guéris des morsures des serpens par le serpent d'airain. Les Egyptiens affligés et tués par les sauterelles et par les mouches. La puissance de la vie et de la mort est entre les mains de Dieu. Les Egyptiens frappés de plaies extraordinaires; les Israélites nourris de la manne du ciel (chap. xvi). Les jugemens de Dieu sont grands et terribles. Ténèbres répandues sur l'Egypte; magiciens confondus et effrayés. Les Egyptiens abattus étoient dans une nuit effroyable, pendant que le reste du monde jouissoit d'une lumière très-pure (chap. xvii). Les Israélites jouissent de cette lumière, et sont conduits par une colonne de feu. L'ange exterminateur frappe tous les premiers-nés de l'Egypte. Les Israélites excitent la colère de Dieu dans la sédition de Coré, et sont frappés de mort. Mais Aaron fait cesser cette plaie par l'encens et par les prières qu'il offre à Dieu (ch. xviii). Les Egyptiens sont engloutis dans la mer en poursuivant les Israélites, qui y trouvent un passage libre. Joie des Israélites; louanges qu'ils donnent à Dieu; biens qu'ils reçoivent de sa bonté. Inhumanité des Egyptiens justement punie. Dieu se sert des élémens contre les méchans et en faveur des justes, comme il le montra dans ce qu'il fit à l'égard des Egyptiens et à l'égard des Israélites, relevant et honorant ainsi en toutes choses son peuple, et l'assistant en tout temps et en tout lieu (chap. xix). Ainsi finit le livre de la Sagesse.

Canonicité de ce livre. Témoignages des saint docteurs sur ce point.

Ce livre n'est pas du nombre de ceux qui ont toujours été reçus unanimement comme livres sacrés et canoniques. Cette prérogative n'appartient qu'aux livres qui se trouvent compris dans le canon des Hébreux, qui sont écrits en leur langue, et qui ont passé de la main des Juifs dans celles des chrétiens, sans aucune contestation de part ni d'autre. Ceux qui ne sont écrits qu'en grec, comme la Sagesse et l'Ecclésiastique, ont souffert des contradictions; et l'Eglise, toujours attentive et toujours circonspecte dans ses décisions, ne s'est déterminée qu'avec grand choix, et après de longues délibérations, à les recevoir pour canoniques. Cette lenteur même et ces doutes prouvent que ce n'est point au hasard ni légèrement qu'elle a pris son parti. La rareté des livres dans le commencement du christianisme, l'éloigne-

ment des Eglises entre elles, la difficulté d'assembler des conciles généraux, firent que chaque Eglise s'en tint à sa tradition pour admettre ou ne pas admettre ces livres, jusqu'à ce qu'enfin la vérité s'étant manifestée, on s'est déterminé à les recevoir ou à les rejeter généralement et d'un consentement unanime.

Nous exposerons d'abord ici les preuves de l'authenticité et de la canonicité de ce livre, et nous répondrons ensuite aux objections que l'on y oppose.

Ce livre est cité comme faisant partie des livres saints par les plus anciens pères grecs et latins, saint Clément, pape, saint Justin, martyr, saint Clément d'Alexandrie, Origène, saint Cyprien, Eusèbe, saint Athanase, saint Hilaire, saint Epiphane, saint Basile, saint Ambroise, Optat de Milève, saint Jean Chrysostome et autres postérieurs. Mais on a cependant tardé à le mettre dans le canon des divines Ecritures, parce que pour le canon des livres de l'Ancien-Testament, on s'en tenoit d'abord à celui des Juifs.

Le catalogue le plus ancien que nous ayons est celui de saint Méliton, évêque de Sardes au second siècle; il est conforme au canon des Juifs, excepté qu'Esther y manque, et que le livre des Proverbes y est désigné ainsi : *Les Proverbes de Salomon, autrement la Sagesse.* C'est qu'en effet, chez les anciens, le livre des Proverbes se trouve quelquefois cité sous le nom de *la Sagesse,* parce qu'elle y parle par la bouche de ce prince; mais du reste ce canon ne fait point mention du livre que nous appelons *la Sagesse.*

Le premier canon qui ait été dressé dans un concile est celui du concile de Laodicée, tenu vers l'an 365. Il est encore conforme à celui des Juifs, et n'admet que *trois livres de Salomon;* en sorte que les deux suivans, *la Sagesse* et *l'Ecclésiastique,* ne s'y trouvent point.

Le concile national d'Afrique, tenu à Carthage en 397, est donc le premier qui, en comptant *cinq Livres de Salomon,* y renferme le livre de la Sagesse, mais avec le livre de l'Ecclésiastique, qui évidemment n'est pas de Salomon, mais de *Jésus, fils de Sirach,* dont il porte le nom; en sorte qu'il ne faut pas prendre à la rigueur cette dénomination vague, *les cinq livres de aalomon*; elle signifie simplement les cinq livres cités sous le nom de Salomon.

On trouve dans la Décrétale du pape Innocent la même expression que dans le canon de Carthage, *les cinq livres*

de Salomon; mais dans celle-ci comme dans l'autre, elle ne prouve pas que Salomon fût également auteur de ces cinq livres; elle suppose seulement l'usage qui s'étoit introduit de les citer sous son nom.

Le décret du pape Gélase formé dans le concile de Rome en 494, est le premier qui ait distingué ces cinq livres dans le dénombrement des livres canoniques en marquant : *Les trois livres de Salomon, un de la Sagesse, et un de l'Ecclésiastique;* expression que les Latins ont toujours conservée depuis.

Avant ce temps, saint Epiphane, évêque de Salamine, qui mourut en 403, donne un catalogue conforme à celui des Juifs, et ajoute : « Quant aux deux livres, dont l'un est » appelé *Sagesse de Salomon* ou *Panarète*, et l'autre *livre* » *de Jésus, fils de Sirach,* quoiqu'ils soient utiles et profi- » tables, on n'a pas coutume de les mettre au rang des di- » vines Ecritures. »

Rufin, prêtre d'Aquilée, mort en 410, donne aussi un catalogue conforme à celui des Juifs, et il ajoute : « Voilà » les livres que nos pères ont renfermés dans le canon des » Ecritures; il faut cependant savoir qu'il y en a encore » d'autres qui ne sont pas canoniques, mais que les anciens » ont appelés *Ecclésiastiques;* tel est celui qu'on appelle *la* » *Sagesse de Salomon*, et un autre qu'on nomme *la Sagesse* » *du fils de Sirach* ou *l'Ecclésiastique.* »

Témoignages de saint Augustin et de saint Jérôme sur le livre de la Sagesse.

Saint Augustin, dans ses *livres de la Doctrine Chrétienne*, ne compte que *trois livres de Salomon*, et il ajoute[1] : « Pour les deux livres, dont l'un est intitulé *la Sagesse*, » et l'autre *l'Ecclésiastique,* ce n'est qu'à cause de quelque » ressemblance, qu'on les attribue à Salomon; car il est » parfaitement montré que Jésus surnommé Sirach en est » l'auteur; cependant, parce qu'ils ont mérité d'être reçus » comme ayant autorité, on doit les compter au nombre » des livres prophétiques. » On voit qu'alors saint Augustin attribuoit au livre de la Sagesse ce qui ne regarde que l'Ecclésiastique, qui seul est l'ouvrage de Jésus fils de Sirach. Il est revenu sur cela dans ses *Rétractations* [2], et a reconnu non-seulement que ce qu'il avoit avancé sur l'auteur du livre de la Sagesse, n'étoit pas aussi certain qu'il l'avoit cru,

[1] *S. Aug. de Doctr. Christ. l.* II, *n.* 13, *t.* 3, *p.* 1, *col.* 23. — [2] *S. Aug. Retract. l.* II, *c.* 4, *t.* 1, *col.* 43.

mais qu'il étoit même beaucoup plus probable que Jésus, fils de Sirach, n'est pas l'auteur de ce livre.

Il en parle encore dans son miroir, *Speculum* [1], où après avoir fait ses extraits des livres que les Juifs même reconnoissent pour canoniques, il ajoute : « Mais il ne faut pas » non plus oublier ceux-ci qui certainement ont été écrits » avant l'avénement du Sauveur, mais qui n'ayant point été » reçus par les Juifs, l'ont cependant été par l'Eglise de ce » même Sauveur. Entre ceux-là sont *les deux que plusieurs* » *attribuent à Salomon*, fondés, comme je le crois, sur » quelque ressemblance de style; car les plus savans recon- » noissent que Salomon n'en est pas l'auteur, et n'ont même » sur cela aucun doute : *Nam Salomonis non esse nihil* » *dubitant quique doctiores*. Cependant on ne voit pas quel » est l'auteur de celui que l'on appelle *la Sagesse*. Mais pour » l'autre que nous appelons *l'Ecclésiastique*, ceux qui ont » lu ce livre tiennent pour certain que son auteur est un » certain Jésus surnommé Sirach. »

Le même saint docteur eut occasion d'insister particulièrement sur l'autorité de ce livre dans sa dispute contre les pélagiens. Il avoit employé contre eux ce texte : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius* [2] : « Le juste a été enlevé de peur que » la malice ne pervertît son esprit, ou que les apparences » trompeuses ne séduisissent son âme. Car, disoit ce père, » que servira-t-il aux justes d'être ainsi enlevés de ce monde, » si, comme vous le prétendez, le péché même qu'on n'a » point commis, dont on n'a pas même parlé, auquel on n'a » pas même pensé, est néanmoins puni comme s'il avoit été » commis? » Sur cela, Hilaire, qui lui écrivit au sujet des erreurs auxquelles se laissoient entraîner nos Marseillois, lui manda : « Pour ce qui est de ce passage que vous allé- » guez, *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus*, » ils décident qu'il faut le négliger comme n'étant point ca- » nonique [3]. » Saint Augustin répond amplement sur cela. Il fait observer [4] qu'avant lui saint Cyprien avoit employé le même texte. Il ajoute que quand on n'auroit pas le témoignage de ce livre, le dogme qui en résulte n'en seroit pas moins certain. « Cela étant ainsi, continue-t-il [5], on

[1] *S. Aug. Speculo, tom.* 3, *p.* I, *col.* 733. — [2] *Sap.* IV, II. — [3] *Epist. Hilar. ap. Aug. t.* 10, *p.* 786. — [4] *S. Aug. l. de Præd. c.* 14, *n.* 26. — [5] *N.* 27.

» n'a pas eu raison de rejeter l'oracle du livre de la Sagesse » que l'Eglise de Jésus-Christ a jugé digne depuis si long- » temps d'être lu publiquement et solennellement dans les » assemblées des fidèles par ses lecteurs, et que tous les » chrétiens, depuis les évèques jusqu'aux derniers des sim- » ples fidèles, des pénitens et des cathécumènes, écoutent » avec le respect qui est dû à un livre divin : *Cum vene- » ratione divinæ auctoritatis.* » Il vient au désir que nos Marseillois témoignoient d'être convaincus par l'autorité des anciens interprètes de l'Ecriture. Il commence par observer qu'il est injuste d'exiger d'eux sur l'objet de la dispute ce qu'ils n'ont pas eu occasion de dire avant la naissance de l'hérésie pélagienne. Ensuite il ajoute : « Mais enfin » ceux qui veulent qu'on leur cite des textes des anciens » auteurs ecclésiastiques, doivent d'abord préférer à tous » les interprètes de l'Ecriture ce livre de la Sagesse où on » lit ces paroles : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum » ejus*; puisque les plus célèbres docteurs de l'Eglise et les » plus proches des temps apostoliques, ont mis eux-mêmes » bien au-dessus d'eux l'autorité de ce livre ; et qu'en le ci- » tant, ils ont été persuadés qu'ils n'alléguoient rien moins » qu'un texte divin : *Qui eum testem adhibentes, nihil se » adhibere, nisi divinum testimonium, crediderunt.* » Il prouve[1] que, selon la doctrine de saint Cyprien, le juste vit ici au milieu des dangers, et qu'il en est délivré par la mort ; il observe que quand ce saint docteur ne l'auroit pas dit, il n'y a pas un seul chrétien qui puisse en douter ; il en conclut qu'il ne reste plus aucune difficulté sur ce juste qui est *enlevé de ce monde de peur que la malice ne pervertisse son esprit*, selon ce qui en est dit au livre de la Sagesse ; et il ajoute : « Rien ne seroit plus déraisonnable que de rejeter » ce livre qui depuis tant d'années est en possession d'être » lu publiquement dans l'église, parce qu'il dit quelque » chose qui ne s'accorde pas avec la fausse idée de certains » hommes qui en voulant établir des mérites humains, com- » battent la grâce de Dieu la plus manifeste[2]. »

Après avoir ainsi défendu dans son *livre de la Prédestination des saints*, l'unique témoignage qu'il eût jusqu'alors tiré du livre de la Sagesse contre les Pélagiens, il en tire encore un second dans le *livre du Don de la persévérance*[3] ;

[1] *N.* 28. — [2] *N.* 29. — [3] *S. Aug. l. de Don. pers. c.* 17, *n.* 4?

et à cette occasion il confirme ce qu'il avoit dit de l'autorité de ce livre. Il rappelle cette parole de saint Jacques : *Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, et elle lui sera donnée* [1]. Il y joint ce que Salomon dit dans les Proverbes [2], que *Dieu donne la sagesse;* et il ajoute : « Le livre de la Sagesse dont l'autorité a été em- » ployée par plusieurs grands et savans personnages qui ont » travaillé long-temps avant nous sur l'Ecriture-Sainte, » dit la même chose au sujet de la continence ; car voici » ce qu'on y lit [3] : *Comme je savois que personne ne peut » avoir la continence, si Dieu ne la lui donne (et cela même » venoit de la sagesse, de savoir de qui vient ce don),* etc. » La sagesse et la continence, pour ne point parler des » autres vertus, sont donc des dons de Dieu. Nos frères » (de Marseille) en conviennent, car ils ne sont pas péla- » giens ; et il n'appartient qu'à ces hérétiques de contredire » avec opiniâtreté une vérité si claire. »

Jusqu'ici saint Augustin a fondé sur le seul témoignage de la tradition l'autorité divine du livre de la Sagesse ; mais il va nous découvrir dans ce livre même une autre preuve de l'inspiration divine qui caractérise son auteur ; et qui achève de justifier l'autorité divine que les anciens ont reconnue dans ce livre. C'est la célèbre prophétie qu'on y trouve touchant le mystère des souffrances de Jésus-Christ. Saint Augustin la rappelle dans son grand ouvrage *de la Cité de Dieu* [4], où après avoir recueilli du livre des Psaumes diverses prophéties relatives à Jésus-Christ et à son Eglise, il vient aux livres de Salomon. Il commence par observer que celui-ci a prophétisé dans ses livres reçus au nombre de trois comme ayant autorité canonique. Il ajoute : « Quand » aux deux autres, dont l'un est appelé *la Sagesse* et l'autre » *l'Ecclésiastique*, l'usage s'est introduit de les attribuer » à Salomon à cause de quelque ressemblance de style, » mais les plus savans tiennent qu'ils ne sont point de lui ; » et n'ont sur cela aucun doute : *Non autem esse ipsius, » non dubitant doctiores;* cependant l'Eglise, et surtout » l'Eglise d'Occident, les a reçus anciennement comme » dignes d'autorité : *eos tamen in auctoritatem, maxime » Occidentalis, antiquitus recepit Ecclesia;* et dans l'un

[1] *Jacob.* I, 5. — [2] *Prov.* II, 6. — [3] *Sap.* VIII, 21. — [4] *S. Aug. de Civ. l.* XVII, *c.* 20.

» de ces livres, c'est-à-dire, dans celui que l'on nomme » *la Sagesse de Salomon*, la Passion de Jésus-Christ est » très-clairement prophétisée, car il y est fait mention » de ses impies meurtriers qui disent [1] : *Faisons tomber » le juste dans nos pièges, parce qu'il nous est incommode, » et qu'il est contraire à notre manière de vie ; qu'il nous » reproche les violations de la loi, et qu'il nous déshonore » en découvrant les fautes de notre conduite. Il assure qu'il » a la science de Dieu, et il s'appelle le fils de Dieu. Il » est devenu le censeur de nos pensées. Sa seule vue nous » est insupportable, parce que sa vie n'est point semblable » à celle des autres, et qu'il suit une canduite bien diffé- » rente. Il nous considère comme des gens qui ne s'occupent » qu'à des niaiseries ; il s'abstient de notre manière de vie » comme d'une chose impure ; il préfère ce que les justes » attendent à la mort, et il se glorifie d'avoir Dieu pour » Père. Voyons donc si ces paroles sont véritables ; éprou- » vons ce qui lui arrivera, et nous verrons quelle sera sa » fin ; car s'il est vraiment Fils de Dieu, Dieu prendra » sa défense, et il le délivrera de la main de ses ennemis. » Interrogeons-le donc par les outrages et par les tourmens, » afin que nous reconnoissions quelle est sa douceur, et que » nous fassions l'épeuve de sa patience. Condamnons-le » à la mort la plus infâme ; car, selon ses paroles, Dieu » prendra soin de lui. Voilà ce qu'ils ont pensé ; et ils se » sont égarés, parce que leur propre malice les a aveuglés.* » Cette prophétie est si claire qu'elle n'a pas besoin d'être expliquée : aussi saint Augustin n'y ajoute aucune réflexion. Mais un livre prophétique est évidemment un livre inspiré ; et il y a lieu de présumer que c'est cette prophétie même qui a procuré à ce livre l'autorité divine que l'on y a reconnue dès les premiers siècles ; c'est vraisemblablement ce qui a décidé les suffrages pour l'admettre au rang des Ecritures canoniques. Si l'on a tardé à l'y recevoir, c'est parce que, comme on l'a vu, dans les commencemens, on s'attachoit au canon des Juifs pour les livres de l'ancien testament ; mais il n'étoit pas étonnant que les Juifs n'y reçussent pas un livre qui n'étoit pas écrit en hébreu, et qui tiroit sa principale autorité d'une prophétie dont ils refusoient de reconnoître l'accomplissement en Jésus-Christ, ne pouvant y reconnoître Jésus-Christ, sans porter condamnation contre

[1] *Sap.* II, 12 *et seqq.*

eux-mêmes. On s'est donc enfin elevé au-dessus de leurs injustes préjugés qui excluoient du canon des Ecritures un livre évidemment prophétique; et si d'abord on l'y a compris au nombre des *livres de Salomon*, on a bien su depuis l'en distinguer. Les Grecs seuls ont continué de l'appeler *la Sagesse de Salomon*, tandis que les Latins l'ont appelé simplement *la Sagesse*.

Saint Jérôme, qui a précédé saint Augustin, a varié sur l'auteur et la canonicité de ce livre. Il cite souvent ce livre comme les autres contenus dans le canon des divines Ecritures. Dans une de ses lettres à Paulin [1], il rapporte de ce livre cette parole : *Cani hominis prudentia ejus*, comme étant de Salomon : *Salomone testante*. Dans son commentaire sur Jérémie, il la cite comme d'un prophète : *Propheta loquente*. Ailleurs il en rappelle un autre texte [2], comme tiré de la Sagesse qui est appelée de Salomon : *In Sapientia quæ Salomonis scribitur*. Mais lorsqu'il vient au dénombrement des Ecritures canoniques, il n'y comprend que *les trois livres de Salomon*, et ne dit rien des deux autres dans sa *lettre à Paulin* [3]; il en parle dans son *prologue* [4] uniquement pour dire qu'ils ne sont pas dans le canon; enfin, dans sa *préface sur les livres de Salomon* [5], après avoir parlé des trois dont ce prince est l'auteur, il ajoute : « Il y a encore un livre qu'on appelle *le Panarète* » *de Jésus, fils de Sirach*, et un autre faussement intitulé » du nom de *Sagesse de Salomon* : *Et alius pseudepigra-* » *phus*, *qui* Sapientia Salomonis *inscribitur*. J'ai trouvé le » premier en hébreu; mais le second ne se trouve nulle » part chez les Hébreux; de plus le style même sent l'élo- » quence grecque : *et ipse stylus græcam eloquentiam re-* » *dolet*; et quelques-uns des anciens écrivains assurent que » celui-ci est d'un Juif nommé Philon : *Nonnulli scripto-* » *rum veterum hunc esse Judæi Philonis affirmant*. » On voit encore un autre vestige de cette tradition dans la dispute de Julien le pélagien avec saint Augustin. Julien dit [6] qu'*une opinion incertaine attribue ce livre à Sirach ou à Philon*. Mais on ne sait quel est ce Philon à qui l'on attribue ce livre. Quelques-uns ont prétendu que c'étoit le célèbre Philon, juif d'Alexandrie, dont nous avons les ou-

[1] *Hier. Op. Tom.* IV, *part.* 2, *col.* 563. — [2] *Tom.* IV, *part.* 1, *col.* 248. — [3] *Ep. ad Paul.* — [4] *Prol. Galeat.* — [5] *Præf. in Libr. Sal.* — [6] *S. Aug. Op. tom.* X, *col.* 1209 *et* 1210.

vrages, et qui est mort depuis Jésus-Christ. Mais celui-là est mort dans le judaïsme, et dès lors n'a pu être l'auteur d'un livre où se trouve un témoignage si formel en faveur de Jésus-Christ. Saint Jérôme, qui parle des ouvrages de ce Juif célèbre, n'y fait aucune mention du livre de la Sagesse. D'autres prétendent que ce Philon à qui les anciens ont attribué le livre de la Sagesse, est un Juif qui vivoit du temps des septante interprètes sous le règne de Ptolémée Philadelphe, environ 280 ans avant Jésus-Christ. Cela seroit plus vraisemblable, si cet ancien Philon étoit plus connu. Mais il est inutile de chercher ce que Dieu a voulu nous laisser ignorer; il suffit d'observer que ce qui a déterminé les plus savans, *doctiores*, comme dit saint Augustin, à n'y point reconnoître la plume de Salomon, c'est que cet ouvrage n'existe pas en hébreu; qu'il n'a jamais été reçu des Juifs; et que, comme le remarque saint Jérôme, loin d'y reconnoître le style de Salomon, on y trouve des expressions qui n'ont pu sortir que de la plume d'un auteur grec.

Il faut maintenant répondre aux objections qu'on nous oppose sur la canonicité et l'authenticité de ce livre.

Objections que l'on forme contre l'authenticité et la canonicité de ce livre.

Les principales raisons qu'on produit contre l'authenticité et la canonicité de ce livre, sont, 1° que les Juifs ne l'admettent point dans leur canon; 2° que quelques anciens pères [1] l'ont rangé au nombre des écrits contestés, que plusieurs Eglises ne le recevoient point; et que quelques modernes, parmi les catholiques même [2], avant la décision du concile de Trente, ne le reconnoissoient point encore comme incontestablement canonique; 3° qu'il paroît indigne d'un auteur inspiré d'user de déguisement, comme fait l'auteur de ce livre, qui se couvre du nom et de la personne de Salomon; 4° qu'on trouve dans ce livre des passages suspects d'erreur ou de supposition; qu'on y remarque sur certains faits des circonstances qui paroissent contraires au récit de Moïse, et d'autres dont on ne trouve aucun vestige dans les ouvrages de Moïse; 5° qu'il n'y a aucune apparence que Philon le Juif, auquel plusieurs [3]

[1] *Athan. in Synopsi. Epiph. lib. de Pond. et Mens. Hieron. Prol. Galeat. et in Zach.* VIII *et* XI, *et ep.* 115. *Joan. Damasc. de Fide cathol. l.* IV, *c.* 18. *Melito ep. ad Onesim. Orig. in psal.* 21. *Euseb. Hist. Eccl. l.* IV, *c.* 28, *et Laodic. Syn. Athan. ep. festali, Greg. Naz. Cyrill. Jerosol.* — [2] *Liran. hic. Cajetan. in Esther, ad finem.* — [3] *Hieron. in Prolog. in Lib. Sal. Liran. et*

attribuent ce livre, ait été inspiré, ayant vécu et étant mort dans le judaïsme, sans avoir reconnu Jésus-Christ, ni reçu l'Evangile. Reprenons ces objections.

Réponse aux objections; et d'abord sur ce que les Juifs n'ont point reçu ce livre dans leur canon; et sur ce que quelques anciens et quelques modernes ont douté de sa canonicité.

Et d'abord on nous oppose l'autorité des Juifs qui n'ont point reçu ce livre dans leur canon, et le témoignage de quelques anciens et de quelques modernes qui ne le regardent point comme incontestablement canonique. Mais l'autorité des Juifs n'a jamais été d'un grand poids dans l'Eglise, surtout l'autorité des Juifs modernes dont la malice et la mauvaise foi, dans tout ce qui regarde notre sainte religion, sont reconnues et déclarées. Les apôtres, infiniment plus croyables, ont tiré de ce livre des témoignages pour la vérité [1]; et c'est une pétition de principe, de dire que l'auteur de ce livre les ait copiés. Ils l'ont mis entre les mains des fidèles; et ceux-ci l'ont toujours depuis conservé, lu et cité comme Ecriture inspirée; on ne peut donc aujourd'hui former aucun doute raisonnable sur son authenticité. Au témoignage d'un petit nombre d'anciens et de modernes qui en ont contesté l'autorité, nous opposons une foule de témoins de tous les siècles de l'Eglise qui l'ont reconnu et allégué comme Ecriture divine [2]. Enfin au scrupule de ceux qui croyant voir dans l'antiquité quelque incertitude sur ce point, ont peine à se déterminer, nous opposons le concile de Sardique, tenu en 347, le troisième concile de Carthage, en 397, le onzième de Tolède, en 675, celui de Constantinople, *in trullo*, en 692, celui de Florence, en 1438, et enfin celui de Trente, qui l'ont admis expressément au nombre des saintes Ecritures. Il n'y a presque aucun ancien père qui ne l'ait cité et loué. Ils l'ont attribué, les uns à Salomon, d'autres à un prophète, et presque tous à un auteur inspiré. Dans cette occasion, ne peut-on pas, avec raison, user de l'argument de la prescription, et des fins de non-recevoir contre nos adversaires? Qu'ils montrent leurs titres contre notre possession; qu'ils attaquent, et qu'ils réfutent, s'ils le peuvent, tant de conciles et tant d'auteurs ecclésiastiques très-

Dionys. hic. Galatin. de Arian. l. 1, *c.* 4. *Ludov. Vives, in lib.* XVII *S. Aug. de Civ. Dei, c.* 20.

[1] Comparez *Matt.* XIII, 43, avec *Sap.* III, 7, et *Matt.* XXVII, 43, avec *Sap.* II, 18, et *Rom.* I, 20, avec *Sap.* XIII, 1, et *Rom.* XI, 34, avec *Sap.* IX, 13, et *Ephes.* VI, 13, 17, avec *Sap.* V, 18, 19, et *Hebr.* I, 3, avec *Sap.* VII, 26. — [2] Voyez ce que dit sur cela Lorin dans sa préface sur ce livre, Cornelius *a Lapide*, le père Alexandre, *in Vet. Testam.* et autres.

sages et très-éclairés, qui sont notre boulevard et notre défense. Il faut les renverser avant de venir à nous.

D'ailleurs les prophéties qui se rencontrent dans cet ouvrage, et qui ont été reconnues par les pères, sont encore des preuves de son authenticité. Tout ce qui est dit de la ruine future de l'idolâtrie [1], et du jugement que Dieu doit exercer contre les méchans [2], peut être regardé comme une vraie prédiction. Mais l'endroit sur lequel les anciens ont fait plus d'attention, est celui où l'auteur de ce livre décrit l'oppression du juste [3], d'une manière si ressemblante à ce que Jésus-Christ a souffert, que Grotius s'est imaginé que ces passages y avoient été ajoutés par quelques chrétiens depuis la mort du Sauveur; ce qui est contre toute sorte d'apparence; ces passages étant tellement liés avec la suite du discours, qu'on ne peut les en séparer sans violence. Les pères [4] ont eu de ces passages une idée toute différente, puisqu'ils les ont employés contre les païens et contre les Juifs même, et qu'ils en ont fait voir le parfait accomplissement dans la personne de Jésus-Christ. Les rabbins même ne rejettent pas absolument ce livre. Moïse, fils de Nachman, l'a cité dans sa préface sur le Pentateuque.

Pourquoi l'auteur de ce livre se couvre-t-il du nom de Solomon? Quel est le dessein de son ouvrage.

Quant à ce que l'auteur de ce livre se couvre du nom de Salomon, on pourroit d'abord répondre avec quelques interprètes, que si cet auteur emprunte le nom de Salomon, peut-être aussi n'a-t-il fait que rapporter les pensées et même les paroles de ce prince. Salomon avoit composé beaucoup d'ouvrages que nous n'avons plus; quelques-uns de ces ouvrages pouvoient exister au temps où ce livre a été composé; et le fond de celui-ci pourroit en avoir été tiré. Mais supposons même que Salomon n'ait eu aucune part à cet ouvrage, et qu'ainsi il doive être entièrement attribué à un auteur qui aura affecté de se couvrir du nom de Salomon, sans emprunter rien des ouvrages de ce prince; on peut encore dire que le déguisement de cet écrivain n'est ni frauduleux ni mensonger. C'est une simple prosopopée, une espèce de parabole, dans laquelle un homme, pour instruire avec plus de poids, parle au nom et en la

[1] *Sap.* XIV, 13 *et seqq.* — [2] *Sap.* V, 1, 2, 18; VI, 6, 7. — [3] *Sap.* II, 12 *et seqq.* — [4] *Tertull. cont. Marcion. l.* III. *Clem. Alex. Strom. l.* V. *Lactant. l.* IV, *c.* 16. *Cypr. de Sion et Sina. Ambr. Offic. l.* II, *c.* 6 *et* 7. *Autor. op. imp. in Matt. hom.* 43. *Cyrill. in Isai.* LIX. *Aug. de Civ. l.* XVII, *c.* 20, *et contr. Faust. l.* XII, *c.* 44.

personne d'un autre plus ancien et le plus célèbre. Ainsi la femme de Thécué [1], parlant à David, feignit d'avoir perdu un de ses fils; ainsi un prophète d'Israël feignit d'avoir été blessé dans un combat [2]; ainsi Nathan reprit David de son crime avec Bethsabée, sous la parabole d'un homme riche qui avoit enlevé la brebis d'un homme pauvre [3]; ainsi les prophètes parlent souvent au nom de Dieu même.

L'écrivain de cet ouvrage avoit dessein de donner aux païens même une juste idée de l'origine et de la fin de la vraie sagesse. Les Grecs étoient passionnés pour l'étude de la sagesse; mais ils n'en connoissoient point l'auteur; ils se glorifioient du nom de sages, et la vraie sagesse leur étoit inconnue. Ils espéroient parvenir à la sagesse par leurs propres forces; l'auteur de ce livre leur apprend qu'elle est un don de Dieu. Ils la faisoient consister dans des spéculations inutiles, ou dans des règles d'une morale chimérique, ou d'une vertu toute naturelle qui ne s'élevoit que jusqu'à ce qu'ils appeloient l'honnête, et qui étoit renfermée dans les pratiques communes de la vie, conformes à la raison; il leur propose une sagesse surnaturelle, qui a Dieu pour fin, et la sainteté pour objet. Il détruit l'idolâtrie, en faisant voir son origine vaine, ses suites extravagantes, les horreurs et le désordre qui l'accompagnoient. Il montre que les hommes, et surtout les philosophes, sont inexcusables de ne point connoître Dieu, et de transporter à la créature les honneurs qui ne sont dus qu'au Créateur. Enfin il détruit l'opinion des épicuriens qui nioient l'immortalité de l'âme, et les peines et les récompenses de l'autre vie. De cette sorte il combat les principaux égaremens des philosophes, et donne ici le plan d'une vraie et solide philosophie. C'est principalement aux rois et aux princes qu'il adresse son ouvrage; et pour donner plus de force à son discours il le met dans la bouche de Salomon, le prince le plus grand et le plus sage qui eût jamais été.

Eclaircissemens sur les textes sur lesquels on forme quelques ob-

Mais il faut maintenant répondre aux objection que l'on forme sur certains textes de ce livre, que l'on prétend être suspects d'erreur ou de supposition. Et d'abord [4] on dit que l'auteur en rapportant sous le nom de Salomon les

[1] 2 *Reg.* XIV, 4 *et seqq.* — [2] 3 *Reg.* XX, 35 *et seqq.* — [3] 2 *Reg.* XII, 2 *et seqq.* — [4] Cet article et les neuf suivans sont tirés en partie de la préface ou Dissertation de l'abbé De Vence sur le livre de la Sagesse.

heureuses dispositions que ce prince avoit reçues pour le bien, s'exprime d'une manière qui semble favoriser le système de la préexistence des âmes, système justement condamné dans les origénistes, par le cinquième concile général tenu à Constantinople. Voici sur quoi cette accusation est fondée. L'auteur de ce livre fait dire à Salomon ces paroles, selon notre Vulgate : *Puer autem eram ingeniosus et sortitus animam bonam; et cum essem magis bonus, veni ad corpus incoinquinatum* [1]; ce que l'on pourroit traduire : *J'étois un enfant bien né, et j'avois reçu de Dieu une bonne âme, et avec ces bonnes dispositions, je suis venu dans un corps qui n'étoit point souillé.* Au lieu de ces mots, *et cum essem magis bonus,* le grec à la lettre pourroit se traduire : *Et magis cùm essem bonus*, ou, *et insuper cum essem bonus* [2]. L'abverbe μᾶλλον, qui signifie *magis*, peut aussi signifier *insuper;* et quelques interprètes ont pensé que ce sens pourroit convenir mieux ici : ce mot alors ne se rapporteroit point à *bonus;* il serviroit seulement à lier la phrase précédente avec la suivante, en ce sens : *Et de plus étant bon, je suis venu dans un corps qui n'étoit point souillé.* Mais ce n'est pas en cela que consiste ici la plus grande difficulté; il s'agit de savoir comment le Sage a pu dire qu'étant bon, il est venu dans un corps non souillé. Etoit-il bon avant de venir dans son corps? Existoit-il alors, et pouvoit-il mériter que Dieu l'envoyât drns une chair moins fragile et moins portée au mal que celle des autres? Peut-on reconnoître quelques bonnes œuvres faites par une âme; qui la rendent digne d'être unie à un corps qui ne soit point souillé?

jections contre la canonicité de ce livre : 1° sur le texte du chap. VIII, vers. 19 et 20, *Et cum essem magis bonus*, etc.

Si l'on dit que le Sage suppose en cela que toutes les âmes aussi bien que les corps des hommes, ne sont pas également disposées au bien, à la science, à la vertu et à la sagesse, on ne dira rien qui ne puisse être admis dans un sens très-orthodoxe et conforme au sentiment de tous les théologiens, puisqu'on sait par expérience qu'il y a des âmes plus grossières, plus indociles, et moins propres aux sciences et à la vertu morale, que d'autres; on voit aussi des corps plus portés à la corruption, plus enclins à certains vices, et qui ont une opposition à la pratique de la vertu, qu'il leur est très-difficile de surmonter. C'est ce que saint Augustin reconnoît même dans les derniers ouvrages qu'il a écrits

[1] *Sap.* VIII, 19 *et* 20. — [2] Μᾶλλον δὲ ἀγαθὸς ὤν.

contre les pélagiens, lorsqu'il dit [1] « que par un jugement » secret de Dieu dont les raisons nous sont inconnues, mais » très-justes, les uns viennent au monde avec un esprit » très-pesant, sans intelligence, ne pouvant rien compren- » dre ; d'autres au contraire, ont beaucoup de pénétration ; » les uns ont une mémoire fort heureuse; et d'autres ne » peuvent se souvenir de rien, et oublient en un moment » ce qu'ils ont appris. » Savoir si cela se trouve dans l'âme, en sorte que dans les uns elle soit différente de ce qu'elle est dans les autres, non toutefois dans sa nature, mais dans ses qualités, ou bien s'il faut en chercher la cause dans la différence des organes du corps ; c'est une question que nous laissons à démêler aux philosophes. Saint Augustin paroît croire que cela vient de la différence des organes du corps [2].

Quoi qu'il en soit, il reste toujours à expliquer comment on peut dire qu'une âme qui n'a encore fait aucune bonne œuvre, et qui n'a pas même existé, est venue dans un corps qui n'étoit point souillé, parce qu'elle étoit bonne ; car c'est ce qu'il semble que le Sage a marqué par ces paroles : *Et cum essem magis bonus* (ou, *Et insuper cum essem bonus*), *veni ad corpus incoinquinatum*. Saint Augustin a bien reconnu la difficulté [3], mais il ne l'a point entièrement éclaircie, parce qu'il étoit assez porté à croire que l'âme venoit dans le corps par la voie de traduction, *ex traduce*, et non par infusion, comme parlent les théologiens, qui disent, d'après Innocent III, que l'âme est envoyée dans le corps en même temps qu'elle est créée, et qu'elle est créée en même temps qu'elle y est mise : *Creando infunditur, et infundendo creatur*.

Quelques-uns, pour résoudre la difficulté, disent qu'il faut entendre la pensée du Sage comme s'il disoit : J'ai reçu une âme bonne, et douée des inclinations les plus heureuses, et en même temps un corps disposé à répondre à de si bonnes inclinations ; comme j'étois destiné de Dieu pour parvenir à une perfection plus grande qu'elle ne se trouve dans le commun des hommes, Dieu, en me donnant une âme susceptible de plusieurs belles qualités, m'a en même temps donné un corps disposé et formé de telle manière, qu'il ne pût mettre d'obstacle aux heureuses dis-

[1] *Aug. cont. Julian. lib.* IV, *c.* 3, *n.* 16. — [2] *Aug. de Genes. ad litt. lib.* X, *c.* 27. — [3] *Aug. de Gen. ad litt. lib.* X, *c.* 18.

positions d'une âme si bien née, un corps qui étoit capable de concourir avec elle, afin que je devinsse meilleur et plus parfait de jour en jour.

D'autres, sans s'éloigner beaucoup de cette explication, disent que Salomon ne veut ici insinuer autre chose, sinon que s'appliquant avec soin à devenir tous les jours meilleur par la pratique des vertus et la fuite des vices, et par l'étude de la sagesse, il avoit obtenu la pureté de corps; en sorte que son corps étant exempt de passions dominantes, n'avoit point troublé son âme dans la recherche de la sagesse, et dans l'exercice des vertus qui conviennent à un prince qui doit chercher à plaire à Dieu, pour bien gouverner le peuple qui lui a été confié. Mais le Sage reconnoît enfin que ce don précieux de la sagesse n'est pas seulement l'effet des dispositions naturelles du corps ou de l'âme; il a été pleinement persuadé que la véritable sagesse et la vraie vertu étoient des dons de la bonté et de la miséricorde du Seigneur. C'est pourquoi après avoir dit qu'avec beaucoup de bonnes dispositions, il étoit venu dans un corps qui n'étoit point souillé, il ajoute aussitôt: *Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det (et hoc ipsum erat sapientiæ, scire cujus esset hoc donum), adii Dominum, et deprecatus sum illum.* Par là le Sage paroît assez nous marquer qu'en disant qu'il est venu dans un corps qui n'étoit pas souillé, il n'a pas voulu parler de l'instant de sa création, lorsque son âme avoit été jointe à son corps, mais qu'il a voulu faire entendre qu'ayant reçu du Seigneur une âme pleine de dispositions favorables pour le bien, il les avoit cultivées avec soin, en sorte que son corps avoit été exempt des souillures qui sont si contraires à l'étude de la sagesse: *Veni ad corpus incoinquinatum;* comme s'il disoit: Je suis parvenu à dompter les passions qui auroient fait tomber mon corps dans différentes souillures qui auroient été de grands obstacles par lesquels j'aurois été arrêté dans la recherche de la sagesse, de cette sagesse que lui-même à la fin reconnoît être un don de Dieu.

2° Sur le texte du chapitre x, verset 5, où il est parlé de la conspiration criminelle des nations, au mi-

Examinons présentement les prétendues erreurs qu'on reproche à l'auteur du livre de la Sagesse touchant les faits de l'ancienne histoire des Hébreux. Et d'abord on prétend que l'auteur de ce livre semble supposer faussement qu'Abraham vivoit dès le temps où les hommes entreprirent la tour de Babel; et voici sur quoi cette accusation est fondée.

lieu de laquelle la Sagesse conserva Abraham.

Lorsque les nations eurent conspiré ensemble pour s'abandonner au mal, dit cet auteur [1], *ce fut la Sagesse qui connut le juste, et qui le conserva irrépréhensible devant Dieu; et elle lui donna la force de vaincre la tendresse qu'il ressentoit pour son fils.* Ces derniers mots caractérisent manifestement Abraham; c'est le sentiment des plus habiles interprètes, et nous y adhérons volontiers. Il est donc question de savoir de quelle occasion l'auteur parle, quand il dit que la Sagesse connut et conserva ce juste, lorsque les nations eurent conspiré ensemble pour s'abandonner au mal. Ce qui a fait croire à quelques-uns que l'auteur avoit voulu marquer par ces expressions le dessein de bâtir la tour de Babel, c'est que le grec semble dire qu'il y eut une confusion dans cette entreprise, au milieu de laquelle ce juste fut conservé irrépréhensible; car voici comme on peut le traduire à la lettre : *Confusis gentibus in consensu nequitiæ* [2]. Mais cela ne prouve point que l'auteur ait voulu parler ici de la confusion arrivée à Babel long-temps avant la naissance d'Abraham. L'expression grecque ne signifie pas seulement une confusion accompagnée de désunion, comme il arriva à l'entreprise de la tour de Babel; mais elle signifie encore plus particulièrement une confusion qui produit l'union des parties; c'est-à-dire, qu'elle marque particulièrement l'union et l'accord de plusieurs personnes dans un même dessein; ce qui est fort bien exprimé ici dans la Vulgate : *Et in consensu nequitiæ cum se nationes contulissent;* c'est-à-dire, lorsque les nations eurent conspiré ensemble pour s'abandonner au mal. Le Sage a voulu sans doute marquer par là ce consentement presque général des nations qui abandonnèrent le culte du vrai Dieu, pour adorer de fausses divinités et de vaines idoles. Quelques-uns ont cru que cette prévarication commença peu de temps après l'entreprise de la tour de Babel, où dès ce temps-là même. Peut-être pourroit-on la rapporter au temps de Réhu, fils de Phaleg; car comme *Phaleg* fut ainsi nommé d'un nom qui signifie la *division*, parce que de son temps la terre fut divisée en diverses nations de langues différentes [3], de même *Réhu*, רעו, fut ainsi nomme de רע, qui signifie *le mal*, peut-être [4] parce que de son temps les nations conspirèrent ainsi pour s'aban-

[1] *Sap.* x, 5. — [2] Εν ὁμονοίᾳ ἐθνῶν συγχυθέντων. — [3] *Gen.* x, 25. — [4] C'est la pensée de Plumyoën dans sa Dissertation sur les Babyloniens.

donner au mal, en se livrant à l'idolâtrie. Les ancêtres d'Abraham étoient idolâtres, comme on le voit par le témoignage de Josué [1]. La Sagesse éternelle conserva ce saint patriarche, et le préserva de cette corruption, ou l'en tira, s'il eut le malheur de s'y laisser entraîner, comme l'ont cru saint Jean Chrysostome et quelques autres après lui; mais il paroît par l'endroit du livre de la Sagesse dont il s'agit ici, que ce saint patriarche fut entièrement préservé de l'idolâtrie dont ses ancêtres s'étoient rendus coupables; il semble que c'est ce que l'auteur de ce livre veut nous faire entendre, lorsqu'il dit que la Sagesse le connut alors, et le conserva irrépréhensible devant Dieu; et il paroît assez que c'est de cette corruption que doit s'entendre ce que dit ici l'auteur du livre de la Sagesse.

3° Sur le texte du chapitre x, verset 15, où il est parlé du peuple hébreu comme d'un peuple saint et irrépréhensible.

On insiste ensuite sur ce que l'auteur de ce livre parlant de la délivrance du peuple hébreu, s'exprime ainsi : *C'est la Sagesse qui a délivré le peuple juste et la race irrépréhensible, de la nation qui l'opprimoit* [2]. On est surpris de voir qu'il appelle ici les Hébreux *un peuple juste et une race irrépréhensible*; et on prétend que cela est contraire au témoignage d'Ezéchiel qui reproche aux Hébreux de s'être livrés à la fornication de l'idolâtrie dès le temps même où ils étoient encore dans l'Egypte [3]. A cela on peut répondre que l'auteur appelle les Hébreux *un peuple juste,* ou, selon l'expression du grec, *un peuple saint* [4], parce qu'il étoit choisi et destiné de Dieu pour lui être consacré; et que dès lors il servoit et adoroit le Dieu que ses pères avoient servi et adoré. Saint Paul, dans le temps même de la réprobation d'une partie du peuple juif, dit, en parlant de cette nation [5], que *les prémices en sont saintes, et que la masse l'est aussi.* L'auteur du livre de la Sagesse ne dit rien de plus en appelant les Hébreux *un peuple saint.* Ce peuple pouvoit être ainsi appelé, non-seulement parce qu'il étoit destiné à être consacré tout entier à Dieu, mais encore parce que déjà les prémices en étoient consacrées à Dieu dans la personne des anciens patriarches, et des autres justes qui leur avoient succédé dans ce même peuple. Quant à ce qu'il ajoute que cette race étoit *irrépréhensible*, il est vrai qu'elle ne l'étoit pas par rapport à Dieu qui y voyoit déjà de grands désordres, mais

[1] *Jos.* XXIX, 2. — [2] *Sap.* X, 15. — [3] *Ezech.* XX, 8 *et* XXIII. — [4] Λαὸν ὅσιον. — [5] *Rom.* XI, 16.

elle l'étoit par rapport à Pharaon et aux Egyptiens qui l'opprimoient injustement. Et en ce sens-là même on peut dire aussi qu'elle étoit *juste*, selon l'expression de la Vulgate. Elle étoit juste et sans reproche, non devant Dieu, mais à l'égard des Egyptiens.

4° Sur le texte du chapit. XII, versets 4, 5 et 24, où il est parlé des crimes des Chananéens.

On ajoute que cet auteur impute aux Chananéens des excès dont les anciennes Ecritures ne les chargent point. *Ils faisoient*, dit-il, *des œuvres détestables, en se servant d'enchantemens et immolant des sacrifices injustes et impies. Ils tuoient sans compassion leurs propres enfans; ils mangeoient les entrailles des hommes, et ils dévoroient le sang... Ils prenoient pour des dieux les plus vils des animaux*[1]. Mais on sait que plusieurs peuples de Chanaan s'étoient abandonnés à un tel excès de cruauté, qu'ils immoloient leurs propres enfans aux fausses divinités. On offroit ces sortes de sacrifices impies particulièrement à l'idole du dieu Moloch; et cette coutume détestable passa jusqu'aux Juifs à qui l'Ecriture [2] reproche d'avoir imité en cela les abominations des peuples que le Seigneur avoit chassés de cette terre pour les y établir. L'auteur de ce livre reproche aux Chananéens d'avoir ajouté à ce crime celui de manger même les entrailles des hommes, et de dévorer le sang, c'est-à-dire, de manger des chairs humaines ensanglantées. Mais pourquoi voudroit-on que les Chananéens, ou du moins quelques-uns d'entre eux, n'eussent pas été coupables de ce crime? Ne sait-on pas d'ailleurs, par le témoignage même des auteurs profanes [3], que les gentils adonnés à l'idolâtrie, adoroient un Saturne qui avoit dévoré ses propres enfans; et que pour mieux honorer cette fausse divinité, ils immoloient, à son exemple, leurs enfans, et lui sacrifioient des victimes humaines? Or dans la plupart des sacrifices, la coutume étoit de manger quelque partie de la victime offerte; il est donc fort vraisemblable que ceux qui immoloient des victimes humaines, aient porté l'excès jusqu'à manger même quelque partie de ces victimes. Ainsi, quoique dans les autres endroits de l'Ecriture, où il est parlé des Chananéens, il ne soit rien dit de cette coutume abominable, ce n'est pas une raison suffisante pour rejeter le témoignage de l'auteur de ce livre, qui assure positivement cette abomination et cette horreur.

[1] *Sap.* XII, 4, 5, 24. — [2] 4 *Reg.* XVI, 3. *Ps.* CV, 37, 38, *et alibi.* — [3] *Vide Platon. Vide etiam Clem. Alex. Euseb. S. Cyr. et alios.*

Cet auteur dit aussi qu'ils prenoient pour des dieux les plus vils d'entre les animaux; et il ajoute [1] qu'ils se virent exterminés par les choses même qu'ils prenoient pour des dieux. Or on sait qu'une partie des Chananéens fut chassée et exterminée par des mouches ou guêpes [2]; et on sait aussi que les Philistins adoroient Beelzébub, ou le Dieu-Mouche dont il est parlé si souvent dans l'Ecriture [3]. Il est vrai que ces peuples n'étoient pas d'origine chananéenne, mais ils étoient fort voisins des Chananéens; et pourquoi ne voudroit-on pas que les Chananéens eussent adoré le même dieu? Enfin l'auteur de ce livre les accuse d'avoir usé d'enchantemens; et il est vrai qu'on ne trouve point ailleurs le même reproche; mais en est-il pour cela moins vraisemblable? L'auteur ne peut-il pas avoir été instruit de ces circonstances, ou par la tradition, ou par des mémoires que nous n'avons plus? C'est sur quoi nous aurons lieu de revenir encore dans la suite.

5° Sur le texte du chapitre x, verset 17, où il est parlé des richesses des Egyptiens données aux Hébreux par le Seigneur.

On regarde aussi comme une approbation du vol ce que l'auteur de ce livre dit des Hébreux qui empruntèrent les meubles les plus précieux des Egyptiens, et les emportèrent : *La Sagesse*, dit-il [4], *rendit alors aux justes la récompense de leurs travaux*. Parler ainsi de cette action des Hébreux, c'est, dit-on, louer et approuver le vol, et en rendre Dieu même auteur. Mais il n'y a qu'à lire ce qui est rapporté dans le livre de l'Exode, pour y voir que ce fut en effet par l'ordre de Dieu même que les Hébreux demandèrent aux Egyptiens leurs meubles les plus précieux pour les en dépouiller [5]; et on pourroit dire avec raison que les Hébreux ne commirent aucun vol en emportant ces meubles précieux, dont le domaine leur fut transféré par celui qui est le souverain Maître et le Seigneur de toutes choses, et qui les donne à qui il lui plaît. Mais ce que Dieu pouvoit leur donner par sa seule volonté, il le leur donna à titre de compensation pour les grands travaux auxquels les Egyptiens les avoient assujettis, sans leur rien donner qui pût leur tenir lieu d'une récompense qui leur étoit si légitimement due. Les adversaires de la loi et des prophètes ont insisté, il y a long-temps, sur ce commandement que Dieu fit aux Hébreux d'emprunter les vases d'or et d'argent des Egyptiens; et ils ont prétendu s'en

[1] *Sap.* XII, 27. — [2] *Exod.* XXIII, 28. *Deut.* VII, 20. *Jos.* XXIV, 12. — [3] Voyez la *Dissertation sur les divinités des Philistins*, tom. V. — [4] *Sap.* X, 17. — [5] *Exod.* III, 22; XI, 2; XII, 36.

servir pour décrier l'auteur de la loi. « Marcion, ce fameux » hérésiarque, objecte au Créateur, dit Tertullien [1], » cette fraude et cette rapine de l'or et de l'argent qu'il ordonna aux Hébreux d'emprunter pour en dépouiller les » Egyptiens. O malheureux hérétique! je vous en fais le » juge; examinez la cause des deux nations; et après cela » vous pourrez juger de celui qui fut l'auteur de ce commandement. Je suppose que les Egyptiens aient redemandé aux Hébreux les vases d'or et d'argent qu'ils leur » avoient prêtés; les Hébreux de leur côté pouvoient leur » faire une autre demande, en disant au nom de leurs pères, » et fondés sur l'autorité des Ecritures, qu'on devoit leur » donner la récompense des ouvrages qu'ils avoient faits » pendant leur servitude; qu'on devoit leur payer les briques qu'ils avoient fait cuire, et les villes et les villages » qu'ils avoient bâtis. Que jugerez-vous, vous qui voulez » vous choisir un Dieu à votre goût et selon votre fantaisie? Direz-vous que les Hébreux devoient reconnoître » leur fraude, ou que les Egyptiens devoient reconnoître » l'obligation dans laquelle ils étoient de récompenser les » travaux et les ouvrages qui avoient été faits pour eux? Et » en effet, on dit que cela ayant été agité de part et d'autre » par des ambassadeurs, les uns demandant leurs vases d'or » et d'argent, et les autres la récompense de leurs peines » et de leurs travaux, les premiers abandonnèrent leurs » demandes, et renoncèrent à leurs vases. Mais aujourd'hui » les Juifs peuvent agir contre les marcionites, en disant » que, quelque grande qu'ait pu être la quantité d'or et » d'argent qui fut pour lors enlevée, cela ne suffit pas pour » faire une juste compensation, si l'on a égard à l'ouvrage » de six cent mille hommes qui travaillèrent pendant tant » d'années, quand on ne donneroit à chacun qu'une pièce » d'argent par jour. Et de plus, quand bien même ceux-ci » n'auroient eu à demander que la réparation de l'injure » qu'on leur avoit faite, n'auroient-ils pas été bien fondés » à rejeter la demande des Egyptiens? Les Hébreux étoient » des hommes libres, qu'on avoit maltraités jusqu'au point » de les tenir enfermés et chargés de chaînes. Si les Hébreux avoient comparu devant le juge assis sur son siége, » qu'auroient-ils pu lui montrer que des épaules déchirées » par une cruauté inouïe? Si vous aviez bien considéré

[1] *Tertull. contra Marcion. lib.* II, *c.* 20.

» toutes ces choses, ô malheureux hérétique! n'auriez-vous » pas prononcé une sentence par laquelle vous auriez condamné les Egyptiens à récompenser les Hébreux, en leur » donnant non-seulement un petit nombre de plats et de » coupes qui n'avoient pu être prêtés que par le petit nombre » des riches, mais en leur donnant les richesses et les biens » des meilleures familles? » Nous avons rapporté tout au long ce passage de Tertullien, parce qu'on peut y trouver en détail toutes les raisons les plus capables de justifier la conduite des Hébreux dans l'emprunt qu'ils firent des vases et des meubles des Egyptiens pour les emporter avec eux. Saint Augustin, en répondant à Fauste le Manichéen, qui faisoit à peu près le même reproche pour décrier le divin Créateur, emploie aussi à peu près les mêmes raisons pour lui répondre.

6° Sur le texte du chapitre x, verset 14, où il est dit que la Sagesse donna à Joseph le sceptre royal.

On reproche encore à l'auteur de ce livre de n'être pas d'accord avec Moïse, lorsque, parlant de Joseph, il dit[1] que *la Sagesse ne l'abandonna point dans ses liens jusqu'à ce qu'elle lui eût mis en main un sceptre royal.* Il est vrai, dit-on, que Joseph eut une grande autorité dans l'Egypte sous Pharaon; mais Moïse ne dit en aucun endroit qu'il ait porté le sceptre, et qu'il ait régné sur ce pays. Il n'étoit que la seconde personne du royaume. Pharaon s'étoit réservé le sceptre et le diadème; c'étoit le roi qui avoit toute la puissance, dont il avoit seulement laissé l'exercice à Joseph; et en lui donnant ce pouvoir, il lui avoit dit qu'il seroit après lui, mais que pour lui, il le précéderoit par la dignité et l'élévation de son trône. Sur cela on doit d'abord remarquer que dans le grec, qui est le texte original, le nom de *sceptre* est au pluriel[2] : d'où l'on peut juger que le Sage, en cet endroit, n'a pas voulu marquer ce sceptre particulier qui est le signe de la puissance royale, et qui ne convient qu'à celui qui est revêtu de la dignité et de l'autorité souveraine. C'est un seul et unique sceptre qui est le signe de cette puissance suprême; ainsi lorsqu'il est parlé de plusieurs sceptres, cela ne peut désigner que les différentes sortes d'autorité qui furent réunies en la personne de Joseph, et qui le mettoient à la tête de tous les ordres de l'état, et lui donnoient pouvoir sur toutes les provinces de l'Egypte. Voilà ce que peut signifier l'expression du grec, où il est parlé de plusieurs sceptres. Mais quand il ne se-

[1] *Sap.* x, 14. — [2] Σκῆπτρα βασιλείας.

roit parlé que d'un seul, comme cela est en effet dans la Vulgate, cela pourroit encore s'entendre de même de la puissance suprême dont Pharaon remit l'exercice entre les mains de Joseph. D'ailleurs, l'Ecriture nous apprend que Pharaon, en confiant à Joseph l'exercice de sa puissance, prit son anneau qu'il avoit à sa main, et le mit en celle de Joseph [1], le fit revêtir d'une robe de fin lin, et lui mit au cou un collier d'or : seroit-il donc impossible qu'à ces marques de distinction Pharaon eût encore ajouté un bâton de commandement, un sceptre qui fût le signe de la souveraine puissance qu'il confioit à Joseph? Et ne pourroit-on point rappeler ici le *fastigium virgæ* dont parle saint Paul? *C'est par la foi,* dit cet apôtre, *que Jacob mourant bénit chacun des enfans de Joseph, et qu'il adora le haut de sa verge* [2]. ET ADORAVIT FASTIGIUM VIRGÆ EJUS. Car c'est ainsi que s'exprime la Vulgate; et c'est ce que l'on explique en disant que Jacob s'inclina profondément devant le bâton de commandement que portoit Joseph, révérant en sa personne l'autorité de Jésus-Christ, dont Joseph étoit la figure. D'ailleurs, ce que dit en cet endroit saint Paul est fondé sur un texte de la Genèse où il est dit, selon la version des Septante, que Joseph ayant promis à son père ce que son père lui demandoit, Jacob s'inclina profondément sur ou devant le haut de sa verge, ou même qu'il adora le haut de sa verge [3]; car c'est précisément la même expression que la Vulgate de l'épître aux Hébreux rend par ces mots : *Et adoravit fastigium virgæ ejus.* Quoi qu'il en soit de ces deux textes, il est toujours très-possible que Joseph, revêtu de la souveraine puissance, ait eu un bâton ou un sceptre qui en ait été la marque, et dont l'auteur du livre de la Sagesse a pu parler, en disant que la Sagesse lui mit en main *le sceptre du royaume,* ou plutôt *un sceptre royal;* car c'est ainsi qu'il faudroit traduire, en supposant que le texte grec s'exprimât au singulier comme la Vulgate; ce ne fut pas le sceptre unique du roi qui lui fut donné, mais un sceptre particulier, qui étoit la marque de l'autorité que le roi lui confioit.

7° Sur les textes des ch. XI, verset 18, et

On veut encore que cet auteur se soit trop avancé, lorsque deux fois il dit que *le feu tempéroit son ardeur pour*

[1] *Gen.* XLI, 42. — [2] *Hebr.* XI, 21. Καὶ προσεκύνησεν ἐπὶ τὸ ἄκρον τῆς ῥάβδου αὐτοῦ. — [3] *Gen.* XLVII, 31. *Sept.* Καὶ προσεκύνησεν Ἰσραὴλ ἐπὶ τὸ ἄκρον τῆς ῥάβδου αὐτοῦ.

ne pas brûler les animaux envoyés de Dieu contre le Egyptiens [1]. On suppose qu'il parle de ce feu qui tomba sur les Egyptiens au milieu de la grêle et de la pluie [2], et qui fut la septième plaie dont les Egyptiens furent frappés. On prétend qu'il a voulu dire que ce feu épargna les grenouilles, les moucherons et les mouches qui s'étoient répandues dans l'Egypte, et qui avoient formé la seconde, la troisième et la quatrième plaie [3]. Et l'on remarque que non-seulement Moïse ne parle point de cette circonstance, mais qu'il paroît même que ces animaux n'étoient plus sur la terre d'Egypte lorsque ce feu y tomba. Nous répondons à cette difficulté en disant, avec les plus habiles interprètes, qu'en cet endroit le Sage ne parle pas de ce feu qui tomba du ciel avec la grêle et la pluie; mais il marque le feu naturel et usuel que les Egyptiens purent allumer pour se délivrer des mouches et des moucherons qui les accabloient; ce feu allumé par les Egyptiens n'eut aucune force contre ces animaux, que Dieu leur avoit envoyés pour les punir; ils ne purent s'en délivrer par là; ils en furent tourmentés jusqu'à ce Moïse eût demandé à Dieu qu'il les délivrât de ces insectes. Il est vrai que cette circonstance du feu allumé inutilement par les Egyptiens pour se délivrer de ces insectes n'est point rapportée par Moïse; mais on pouvoit en être instruit par une autre voie; la mémoire pouvoit s'en être conservée parmi les Hébreux par une tradition descendue de leurs ancêtres. Du temps même de Philon et de Josèphe, on racontoit encore quelques autres circonstances ainsi omises par Moïse, et qui ne sont point rejetées, parce qu'on suppose que Philon et Josèphe les avoient prises de bonne source. Si l'on a cet égard pour ces deux auteurs juifs, pourquoi en auroit-on moins pour l'auteur du livre de la Sagesse?

chapitre xix, verset 20, où il est parlé du feu qui épargna les animaux envoyés de Dieu contre les Egyptiens.

8° Sur le texte du chapit. xvi, versets 20 et suivans, où il est parlé de la manne.

Mais on demande encore avec quelle vérité cet auteur a pu dire tout ce qu'il dit de la manne. Selon lui, le Seigneur, en donnant la manne aux Israélites, *leur donna la nourriture des anges; il leur fit ainsi pleuvoir du ciel un pain préparé sans aucun travail, qui renfermoit en lui tout ce qu'il y a de délicieux, et tout ce qui peut être agréable au goût. Cette nourriture s'accommodoit à la volonté de chacun d'eux, et se changeoit en tout ce qui leur plaisoit* (ou selon le grec, *Elle obéissoit à la volonté de*

[1] *Sap.* xvi, 18; xix, 20. — [2] *Exod.* ix, 24. — [3] *Exod.* viii, 3 *et seqq.*

celui qui la donnoit, et se changeoit en ce que chacun désiroit); *enfin elle se transformoit en toutes sortes de goûts, en s'accommodant à la volonté de ceux qui témoignoient à Dieu leur besoin*[1]. Or, on remarque encore ici que non-seulement Moïse ne parle point de cette transformation de la manne, mais que cela paroît même contraire à ce que dit Moïse[2], qu'elle avoit le goût qu'auroit la plus pure farine mêlée avec du miel, ou[3] celui qu'auroit un pain pétri avec de l'huile, et encore à ce qu'il ajoute que les Israélites s'en dégoûtèrent, et dirent : *Notre vie est languissante; nous ne voyons que manne sous nos yeux*[4]; *le cœur nous soulève à la vue de cette chétive nourriture*[5]. Enfin Moïse, dit-on, ne lui donne point le nom de *pain des anges*. Moïse ne le lui donne point, mais le psalmiste le lui donne, lorsque, parlant des Israélites, il dit : *Dieu commanda aux nuées qui étoient au-dessus d'eux, et il ouvrit les portes du ciel; il fit tomber la manne comme une pluie pour leur servir de nourriture; il leur donna le pain du ciel, et l'homme mangea le pain des anges*[5]. Il est vrai que, selon la remarque de Jésus-Christ même, ce n'est cependant pas Moïse qui a donné aux Israélites le pain du ciel[7], mais Dieu, qui a donné aux hommes le vrai pain du ciel, le vrai pain des anges, en leur donnant son propre Fils, qui est lui-même le pain vivant descendu du ciel, le vrai pain dont les anges se nourrissent. Ainsi, il il est bien vrai que le nom de *pain des anges* ne convient pas proprement à la manne; mais il lui convient figurativement; et comme le psalmiste a bien pu la désigner sous ce nom, l'auteur du livre de la Sagesse a bien pu aussi lui donner le même nom. Ainsi elle étoit appelée *le pain des anges*, non-seulement parce qu'elle tomboit du ciel, ou peut-être aussi parce qu'elle pouvoit être considérée comme préparée et distribuée par le ministère même des anges, mais aussi et principalement parce qu'elle étoit la figure du vrai pain des anges.

Quant au goût de cette nourriture, on peut dire que d'elle-même, et indépendamment du désir de ceux qui en mangeoient, elle avoit la saveur d'un pain pétri avec de

[1] *Sap.* XVI, 20 *et seqq.* — [2] *Exod.* XVI, 31. — [3] *Num.* XI, 8. — [4] *Num* XI, 6. — [5] *Num.* XXI, 5. Le talmud, traité *Yoma*, fol. 75 recto, rapporte, précisément à l'occasion de ce passage, une tradition d'après laquelle la manne prenoit le goût de tel met que l'on désiroit manger. — [6] *Ps.* LXXVII, 23 *et seqq.* — [7] *Joan.* VI, 32 *et seqq.*

l'huile ou d'une fine farine mêlée avec du miel, comme Moïse le rapporte; mais, eu égard à la volonté de ceux qui en goûtoient, elle se changeoit en tout ce qui leur plaisoit; elle avoit pour eux la délicatesse et la saveur des autres nourritures. C'étoit un pain que Dieu avoit donné aux Israélites pour leur tenir lieu de toutes les autres nourritures; et ils pouvoient y trouver le goût et la saveur des mets les plus exquis, sans que cette nourriture changeât à tout moment sa substance en celle d'une autre, comme l'ont cru quelques-uns. Elle changeoit seulement de saveur selon le désir et la volonté de ceux qui en goûtoient; et même saint Augustin [1], suivi en cela par plusieurs interprètes, croit que ce changement ne se faisoit qu'en faveur de ceux qui étoient agréables à Dieu par leur fidélité à observer tout ce qu'il leur ordonnoit. Et alors il est aisé de comprendre comment la multitude des Israélites put se dégoûter de cette nourriture. Ces hommes, toujours prêts à murmurer contre Dieu, n'étoient pas dignes qu'il fît pour eux un miracle qui persévérât autant de temps que la manne fut envoyée du ciel pour servir à la nourriture de ce peuple. Il y a cependant des interprètes [2] qui croient que la manne avoit le goût et la saveur des autres nourritures, non-seulement à l'égard des véritables serviteurs de Dieu qui étoient dans le désert, mais encore par rapport à tout le reste du peuple; et ils disent que les murmures de ceux qui se plaignoient de la manne ne regardoient que la forme extérieure et l'apparence de la manne, comme s'ils avoient dit : Nous n'avons qu'un appétit languissant à la vue de cette manne; nous n'y voyons qu'une couleur peu agréable et une apparence rebutante; elle est si légère, qu'elle ne paroît avoir rien de solide. Et c'est ce que les Septante ont assez bien marqué, en disant que les Hébreux se plaignoient que la manne étoit *un pain vide* [3], c'est-à-dire un pain en quelque manière dénué de substance et de solidité, qui paroissoit n'être pas capable de rassasier, quoique d'ailleurs il pût flatter agréablement le goût. C'est cette idée bizarre qui avoit frappé l'imagination de ceux qui désiroient de manger des viandes telles qu'ils en avoient eues en Egypte, et qu'ils s'imaginoient être plus capables de

[1] *S. Aug. Retract. lib.* II, *c.* 9 *et* 20; *et S. Greg. l.* VI, *c.* 9 *Moral.; et recentiores.* — [2] *Vide Menoch. in Num. cap.* XI *et* XXI, *et in Sap. c.* XVI, ℣ 21. — [3] *Num.* XXI, 5. Ἐν τῷ ἄρτῳ τῷ διακένῳ τούτῳ.

rassasier leur ventre, tandis qu'elles auroient en même temps satisfait leur vue [1]. Ainsi l'on doit conclure que le Sage n'a rien dit de la manne qui ne soit très-probable; que, dans son récit, il n'y a rien de contraire à ce que Moïse en rapporte, et que s'il y ajoute quelques circonstances, non-seulement il a pu en être instruit par la révélation, mais il a pu les apprendre par la tradition même qui pouvoit avoir conservé le souvenir chez les Hébreux.

9° Sur le texte du chap. XVII, vers. 4 et suiv. où il est parlé de la plaie des ténèbres dont Dieu frappa les Egyptiens.

Nous devons dire la même chose de plusieurs autres circonstances rapportées par cet auteur, lorsque, parlant de la plaie des ténèbres dont Dieu frappa l'Egypte, il dit [2] que *les lieux secrets où les Egyptiens se tenoient renfermés ne les défendoient point de la crainte, parce qu'il s'élevoit des bruits qui les effrayoient, et qu'ils voyoient paroître des spectres affreux qui les remplissoient encore d'épouvante*; qu'*il leur paroissoit* [3] *tout d'un coup des éclairs de feu qui les remplissoient de crainte*; et qu'*étant épouvantés par les fantômes qu'ils ne faisoient qu'entrevoir, tous les objets leur en paroissoient encore plus effroyables*; que *lors même* [4] *qu'il ne leur paroissoit rien qui pût les troubler, les bêtes qui passoient et les serpens qui siffloient, les mettant comme hors d'eux-mêmes, les faisoient mourir de peur*, et qu'*ils eussent voulu s'empêcher de voir et de respirer l'air, quoique cela soit impossible*; qu'*ils étoient effrayés* [5] *d'un côté par les spectres qui leur apparoissoient, et de l'autre par la défaillance de leur esprit, qui se trouvoit surpris par des craintes soudaines auxquelles ils ne s'attendoient point*; que *tous ceux qui étoient enveloppés dans ces ténèbres épaisses y demeuroient renfermés comme dans une prison, sans y être retenus par des chaînes*; que, *soit que ce fût un paysan, ou un berger, ou un homme occupé aux travaux de la campagne qui fût ainsi surpris, il se trouvoit dans une nécessité inévitable de demeurer où il étoit, et dans un abandonnement entier, parce qu'ils étoient tous liés d'une même chaîne de ténèbres*; qu'*un vent qui souffloit* [6], *le concert des oiseaux qui chantoient agréablement sur les branches touffues des arbres, le murmure de l'eau qui couloit avec impétuosité, le grand bruit que*

[1] Voyez la *Dissertation sur la manne*, tome II. — [2] *Sap.* XVII, 4. — [3] *Ibid.* ℣ 6. — [4] *Ibid.* ℣ 9. — [5] *Ibid.* ℣ 14 *et seqq.* — [6] *Sap.* XVII, ℣ 18 *et seqq.*

les pierres faisoient en tombant, le mouvement des animaux qui se jouoient ensemble sans qu'ils pussent les apercevoir, le hurlement des bêtes cruelles, ou les échos qui retentissoient du creux des montagnes; que toutes ces choses, frappant leurs oreilles, les faisoient mourir d'effroi au milieu des ténèbres épaisses dont ils étoient environnés. Voilà les principales circonstances que le Sage a rapportées, et qu'on ne trouve point dans les livres de Moïse : ce seroit une injustice de l'accuser de les avoir inventées; il avoit pu les apprendre par le canal sûr d'une tradition reconnue pour constante par les Juifs de son temps, sous les yeux desquels il écrivoit, et qui n'auroient pas manqué de s'élever contre lui et contre son ouvrage, s'il y avoit eu lieu de l'accuser de faux. Si Moïse a passé sous silence ces circonstances, si dignes cependant d'être remarquées, c'est que d'ailleurs il en avoit dit assez pour faire connoître la force et la puissance de Dieu. Il écrivoit dans un temps où l'on ne pouvoit ignorer toutes les merveilles que Dieu avoit opérées en Egypte; il en a rapporté quelques-unes, et il a laissé les autres pour être transmises par les pères à leurs enfans, de génération en génération. Par cette voie même elles ont pu venir à la connoissance de l'auteur de ce livre, qui s'en est servi dans le dessein de faire voir avec quelle bonté la Sagesse protége les justes qui le recherchent et s'attachent à elle, et avec quelle sévérité elle punit ceux qui la méprisent et qui s'opiniâtrent à la rejeter. D'ailleurs, seroit-il impossible que l'Esprit-Saint eût révélé à l'auteur de ce livre certaines circonstances que la tradition même n'avoit point transmises?

10° Sur le texte du chap. XIX, verset 7, où il est parlé du passage des Hébreux au travers de la Rouge.

Quelques-uns regardent comme une hyperbole sans réalité ce que cet auteur rapporte du passage des Hébreux au travers de la mer Rouge, lorsqu'il dit [1] qu'*un passage libre s'étant ouvert au milieu de cette mer, on vit paroître un champ couvert d'herbes au plus profond abîme des eaux.* Mais d'autres croient que ces expressions sont exactement vraies, et justifiées par la nature même du fond de la mer Rouge, qui est chargé d'herbages et de verdure. Il a été parlé de cela dans la Dissertation sur le passage de la mer Rouge [2], et on y a fait remarquer que le père Sicard, qui a visité ces lieux, assure qu'en effet le

[1] *Sap.* XIX, 7. — [2] Cette dissertation est placée dans le deuxième volume.

lit de cette mer est un terrain sablonneux, parsemé d'herbes, et ne différant en rien du terrain des déserts d'alentour.

11° Sur le texte du chap. XIX, verset 18, où il est parlé des animaux terrestres et des animaux aquatiques.

Enfin on demande quand et comment fut vérifié ce qui est dit ici que, lorsque Dieu délivra son peuple de la main des Egyptiens, *les animaux de la terre parurent changés en ceux de l'eau;* et qu'alors *ceux qui nageoient dans les eaux parurent sur la terre.* Communément on dit que les animaux aquatiques se répandirent sur la terre, lorsque les grenouilles, par le commandement du Seigneur, se répandirent sur la terre de l'Egypte, et pénétrèrent jusque dans les maisons; mais ce n'étoit qu'une sorte d'animaux. On ajoute que les animaux terrestres parurent changés en ceux de l'eau, lorsque la mer Rouge étant divisée, les Israélites y passèrent à pied sec avec leurs troupeaux de gros et menu bétail; mais comme ils y passoient à pied sec, leurs animaux ne pouvoient que foiblement être comparés à des animaux aquatiques. D'autres pensent donc avec plus de vraisemblance que lorsque les eaux furent changées en sang, comme il est dit que les poissons en mouroient, il est croyable que ceux qui purent échapper se sauvèrent sur les rivages, et que les amphibies s'avancèrent même dans les terres, de manière que ce ne fut pas une seule espèce d'animaux, mais généralement ceux de toute espèce qui purent échapper à cette mortalité; et alors on observe qu'au contraire les animaux terrestres purent paroître changés en ceux de l'eau, lorsqu'une grêle de feu tomba sur eux dans les campagnes, et fit périr ceux qui ne purent y échapper; en sorte qu'il est assez probable que ceux qui purent s'y soustraire se précipitèrent dans les eaux pour y trouver un abri. On a même aussi proposé de dire que ce fut encore le changement des eaux en sang qui produisit ce phénomène extraordinaire, parce que les animaux terrestres, ne trouvant plus d'eau pour se désaltérer, purent alors entrer dans les eaux pour s'y baigner, et tempérer ainsi l'ardeur du feu que la soif allumoit en eux. Dans ces deux cas, également possibles, ce ne sont plus simplement des animaux terrestres qui traversent les eaux à pied sec, ce sont réellement des animaux terrestres plongés au sein des eaux, soit pour s'y soustraire au feu qui les frappoit au dehors, soit pour calmer l'ardeur qui les consumoit au dedans.

Philon est-il

Ce seroit ici le lieu de répondre à l'objection que l'on

forme sur ce que plusieurs prétendent que l'auteur de ce livre est Philon le Juif, qui ne peut être regardé comme un écrivain inspiré; mais ce sera le sujet d'une Dissertation particulière, qui suivra immédiatement cette préface.

l'auteur de ce livre ?

Remarques sur le texte et les versions de ce livre.

On ne connoît point d'autre texte original de ce livre que le grec même que nous avons encore aujourd'hui. Il ne paroît pas que ce livre ait été originairement en hébreu, quoi qu'en aient dit quelques auteurs. Jean Pic de La Mirandole [1] assure que les Juifs lisent un livre *de la Sagesse* en hébreu, composé, selon eux, par Salomon, de la moelle des lois de Moïse; mais il est assez différent de celui que nous reconnoissons. Saint Isidore [2], Sixte de Sienne [3], Christophle *a Castro*, Gonzalve Cervantes, Jean Lorin, dans leurs préfaces sur ce livre, soutiennent qu'il a été écrit d'abord en hébreu, et après cela traduit en grec. Plusieurs affirment même qu'il fut écrit par Salomon, et ensuite traduit en grec par les Septante. Mais ces derniers sentimens vont trop loin. Si les Juifs lisent ce livre en hébreu, c'est qu'ils l'ont traduit du grec en leur langue, ou plutôt ils l'ont lu dans les versions syriaques faites sur le grec par des chrétiens. On ne sent point dans le grec de ce livre les hébraïsmes fréquens, ni les tours étrangers à la langue grecque. Il paroît que l'auteur de ce livre avoit lu les profanes, et il n'écrivoit pas mal en grec. Il parle de *l'ambroisie* [4]; c'est le nom qu'il donne à la manne, par une métaphore prise du langage des païens qui par ce nom désignoient les délicieux alimens de leurs dieux. Il a plusieurs traits qui semblent imités de Platon; et il paroît qu'il avoit lu ce philosophe. Son style est guindé, enflé d'épithètes, quelquefois obscur, et presque partout poétique et figuré. Les Juifs ont eu connoissance de ce livre; et nous avons déjà fait remarquer qu'on en trouve quelque chose dans leurs auteurs; mais ce qu'ils en ont, est traduit sur le grec. Le rabbin Moïse, fils de Nachman [6], cite sous le nom de *la grande Sagesse de Salomon* ces paroles du chapitre VII, verset 7 : *J'ai désiré l'intelligence, et elle m'a été donnée, etc.* Il les rapporte en syriaque, ou en hébreu, tel qu'on le parloit à Jérusalem du temps de notre

[1] *Joan. Pic. Mirand præf. in Heptapl. apud Cornel. hic.* — [2] *Isidor. Offic. l.* I, *c.* 12. — [3] *Sixt. Sen. l.* VIII *Biblioth. hær.* 9. — [4] *Sap.* XIX, 20. Γένος ἀμβροσίας τροφῆς. Vulg. *Bonam escam.* — [6] *Vide Cornel. a Lapide præfat. in lib. Sap. p.* 4.

Seigneur; ce qui persuade encore qu'il n'avoit vu ce livre que dans la version syriaque, telle qu'elle est imprimée dans les Polyglottes de Paris et de Londres, laquelle est faite sur le grec.

L'auteur semble souvent faire allusion à divers textes de l'Ecriture et toujours suivant la version des Septante. Par exemple, au chapitre v, versets 9, 10, 11, 12, il compare la vie de l'homme à une ombre, à un vaisseau qui coupe les flots, à un oiseau qui fend les airs, à une flèche qui est tirée droit au but; ce qui semble être pris du chapitre xxx des Proverbes, versets 18 et 19, où Salomon dit, suivant les Septante, qu'il y a quatre choses qu'il ne comprend pas : la voie de l'aigle dans l'air, la voie du serpent sur la pierre, la voie d'un vaisseau dans la mer, et la voie de l'homme dans sa jeunesse : *Et viam viri in adolescentia*. C'est ainsi que les Septante l'ont exprimé [1], et la Vulgate l'exprime de même; mais l'hébreu porte : *Et viam viri in adolescentula*, ou *in virgine*. Et au chapitre II, verset 12, le Sage fait dire aux méchans : *Enveloppons le juste dans nos piéges, parce qu'il est incommode* [2]; ce qui semble être imité du texte d'Isaïe, chapitre III, verset 10, où la version des Septante porte : *Enveloppons de liens le juste, parce qu'il nous est incommode* [3]. Au lieu que l'hébreu porte : *Dites au juste que tout va bien;* c'est ainsi que la Vulgate même le traduit. En parlant des plaies d'Egypte, il paroît suivre les Septante dans ce qu'il dit des mouches et des moucherons. Il semble copier presque mot pour mot ce qui est dit dans Isaïe, dans Jérémie, dans Baruch, dans les Psaumes [4], lorsqu'il parle des idoles, aux chapitres XIII et XIV.

La traduction latine que nous avons de cet ouvrage, n'est pas de saint Jerôme. C'est l'ancienne Vulgate usitée dans l'Eglise avant ce père, et faite sur le grec dès les premiers siècles de l'Eglise, par un auteur qui nous est inconnu. Il ne possédoit pas parfaitement la langue latine; et il emploie quelquefois des termes qui ne sont pas du bel usage : par exemple, *honestas* pour signifier les richesses, et *honestus* pour signifier un homme riche; *respectus* ou *visitatio* pour la punition; *supervacuus* pour ennemi et nui-

[1] *Prov* xxx, 19. Καὶ ὁδοὺς ἀνδρὸς ἐν νεότητι. — [2] *Sap.* II, 12. Ἐνεδρεύσωμεν δὲ τὸν δίκαιον, ὅτι δύσχρηστος ἡμῖν ἐστι. — [3] *Isai.* III, 10. LXX. Δήσωμεν τὸν δίκαιον ὅτι δύσχρηστος ἡμῖν ἐστι. — [4] *Psal.* CXIII. *Isai.* XLIV. *Jerem.* X. *Baruch.* VI.

sible ; et *supervacuitas* pour la vanité, la vaine gloire. Le traducteur a suivi scrupuleusement son original, et s'est attaché à en rendre fidèlement toutes les paroles, négligeant les ornemens du discours, et le beau tour de la construction latine. De là vient l'obscurité de l'expression de notre Vulgate au chapitre I, verset 7, où nous lisons : *Spiritus Domini replebit orbem terrarum ; et hoc quod continet omnia, scientiam habet vocis.* Dans le grec le mot πνεῦμα, qui signifie *spiritus*, est neutre ; c'est pour cela que le grec exprime ensuite au neutre, *Et hoc quod continet*, etc., comme le traducteur l'a fidèlement rendu ; mais ayant été obligé de traduire le mot πνεῦμα par *spiritus* qui est masculin, il devoit dire en latin, *et hic qui continet omnia, scientiam habet vocis*, comme l'exprime saint Augustin [1]. Saint Jérôme, dans sa préface sur les livres de Salomon, déclare qu'il a retouché les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique sur l'ancienne version des Septante ; mais qu'il n'a pas jugé à propos de toucher à la Sagesse et à l'Ecclésiastique. Il n'y a pas beaucoup de diversités de leçons dans les exemplaires grecs ; mais il y en a un plus grand nombre dans les bibles latines. Le vénérable Bède, qui a expliqué quelques passages de ce livre, dit qu'il y en avoit de son temps deux versions latines dans l'Eglise. Les éditions de Complute et d'Anvers et celle de Sixte V de l'an 1590 fournissent un grand nombre de variétés qui sont corrigées dans la bible de Clément VIII, sur laquelle ont été faites depuis les éditions communes de la Vulgate.

Instructions et mystères que ce livre renferme.

L'auteur de ce livre, quel qu'il soit, se propose pour fin principale l'instruction des rois, des grands, des juges de la terre : *Diligite justitiam, qui judicatis terram* ; ce sont les premiers mots de ce livre : « Aimez la justice, vous » qui jugez la terre. » Mais comme tous les hommes, de quelque état qu'ils soient, doivent aimer la justice, tous peuvent aussi profiter des instructions que ce livre renferme. On peut y distinguer deux parties.

La première contient une exhortation à la sagesse. L'auteur y emploie tous les motifs qui peuvent nous porter à la recherche de la sagesse ; il expose les avantages qu'elle procure. Alors empruntant le personnage de Salomon, le plus sage des rois, il propose pour exemple ce prince en parlant en son nom. Il continue d'exposer les avantages de la sa-

[1] *Aug. in Speculo, c. 2, et in symbolo ad Cathecumen. c. 4.*

gesse ; et il conclut en avertissant qu'elle est un don de Dieu, et qu'ainsi c'est à lui qu'il faut la demander.

La seconde partie renferme une espèce de paraphrase de la prière que Salomon fit au Seigneur au commencement de son règne, pour lui demander la sagesse ; en sorte que l'auteur continue de parler ici au nom de Salomon ; et toute la suite de ce livre est une continuation de cette prière où l'auteur décrit les effets de la sagesse sur les anciens patriarches et ensuite sur le peuple de Dieu.

Ce livre est élevé et touchant en plusieurs endroits. Il inspire un profond respect pour Dieu, un grand mépris de ce qui paroit le plus estimable dans le monde. Il fait voir l'extrême péril de ceux qui sont en autorité, et il trace une image si vive de l'effroi et du désespoir des méchans quand ils paroîtront devant Dieu, qu'il n'y a guère de traits dans toute l'Ecriture qui soient plus capables de faire rentrer les hommes en eux-mêmes et de toucher les cœurs les plus endurcis.

L'auteur fait des réflexions très-édifiantes sur les plaies d'Egypte, dont il rapporte même des circonstances qui ne sont pas marquées dans le livre d'Exode, soit que la mémoire s'en fût conservée par tradition, ou plutôt qu'il ait plu à Dieu de les lui révéler, comme il révéla à Moïse les circonstances de la création, et plusieurs autres que nul homme n'avoit pu savoir. Ces réflexions caractérisent particulièrement ce livre, dans lequel il semble que le Saint-Esprit ait voulu nous apprendre avec quel respect et quelle attention nous devons peser les moindres paroles de l'Ecriture.

Car on s'imaginerait aisément que dans les plaies d'Egypte, il n'y aurait à remarquer que le sens littéral de l'histoire, savoir que Dieu étant irrité contre Pharaon qui refusoit de permettre à son peuple d'aller lui sacrifier dans le désert, selon le commandement exprès qu'il lui en avoit fait par Moïse, l'a puni d'une manière éclatante et pleine de merveilles, pour vaincre ainsi la dureté de son cœur, et le contraindre de lui obéir.

On croiroit de même facilement qu'on ne doit regarder que le sens historique dans tout ce que Dieu a fait pour les Israélites pendant qu'il les a conduits dans le désert ; et cependant le Saint-Esprit fait voir clairement dans ce livre que les moindres circonstances, ou des jugemens que Dieu a exercés sur les méchans, ou des grâces qu'il a faites à

son peuple, sont pleines de mystères et de sens spirituels pour éclairer notre foi, et pour nourrir notre piété.

Si dans ces récits que nous présente l'Ecriture, nous ne trouvons pas des instructions qui nous seroient si utiles, ce n'est pas qu'elles n'y soient cachées en effet; mais c'est que nous n'avons ni assez de lumière pour les découvrir, ni assez d'humilité pour obtenir de Dieu que lui-même nous les découvre, selon la prière que David faisoit à Dieu lorsqu'il lui dit : *Otez le voile de dessus mes yeux, afin que je considère les merveilles de votre loi* [1]. Le Saint-Esprit a voulu nous convaincre de cette vérité par les réflexions qu'il nous présente dans ce livre; et il nous a montré la manière de découvrir sous l'écorce de la lettre la moelle des sens spirituels qu'elle renferme, seuls capables de nourrir l'homme intérieur qui ne vit pas de connoissances vaines et stériles, mais de la foi et de la charité, que les connoissances relatives à la religion, et utiles pour les mœurs, entretiennent dans son âme et nourrissent dans son cœur. L'Esprit de Dieu fait donc ici ce que le Fils de Dieu a fait lorsque conversant au milieu des hommes, il a expliqué lui-même le sens mystérieux de quelques-unes de ses paraboles, pour nous apprendre à rechercher par la méditation de son Evangile, et par une prière humble et persévérante, les sens cachés de plusieurs autres qu'il ne lui a pas plu de nous éclaircir.

L'auteur de ce livre, ou plutôt l'Esprit de Dieu qui dirige sa plume, couvre aussi lui-même ici des profonds mystères sous des paroles en apparence très-simples; ce qu'il dit du juste opprimé par les méchans, se trouve si manifestement accompli en la personne de Jésus-Christ, que les saints pères y ont reconnu une prophétie du mystère des souffrances de notre divin Sauveur; et il nous découvre dans le scandale même de la croix une des plus fortes preuves de la divinité de Jésus-Christ; puisque dans le dessein du démon et des méchans qui furent les instrumens de sa malice, ce fut ce supplice même qui dut décider de la divinité de notre Sauveur. *S'il est vraiment Fils de Dieu*, disent-ils, *Dieu le délivrera*. Dieu l'a délivré en le faisant sortir du tombeau plein de vie; donc il est vraiment Fils de Dieu.

[1] *Ps.* CXVIII, 18.

DISSERTATION

SUR

L'AUTEUR DU LIVRE DE LA SAGESSE.

Pourquoi il est nécessaire d'examiner quel peut être l'auteur de cet ouvrage.

Si la dispute que l'on forme sur l'auteur du livre de la Sagesse, n'étoit qu'entre les auteurs catholiques, et que les parties convinssent de l'authenticité du livre, et de l'inspiration de l'auteur, nous ne nous en mettrions pas plus en peine que de quantité d'autres livres sacrés, dont la canonicité est reconnue de toutes les églises, même de celles qui sont séparées de notre communion, quoique l'écrivain en soit douteux et inconnu. Dès que l'on convient de ce principe général, que l'Esprit-Saint est le premier auteur d'un livre, on ne doit plus se mettre si fort en peine de savoir qui est celui qui lui a servi d'organe et d'instrument. Mais dans la question dont il s'agit, plusieurs de ceux qui disputent sur l'écrivain de cet ouvrage, se proposent d'en détruire l'autorité, et ne cherchent à diminuer le mérite de l'auteur, que pour acquérir le droit de le rejeter comme apocryphe. C'est pour nous opposer à leur téméraire dessein, que nous avons entrepris cette dissertation où nous tâcherons de montrer que, quoique l'auteur du livre de la Sagesse ne soit pas certainement connu, le livre ne laisse pas d'être authentique, inspiré et canonique.

Examen de l'opinion de ceux qui attribuent cet ouvrage à Salomon.

Plusieurs écrivains catholiques [1] n'ont point été chercher d'autre auteur de cet ouvrage, que Salomon même; il l'écrivit, disent-ils, en hébreu, d'où il fut traduit en grec par les septante interprètes, avec les autres ouvrages de ce prince. Les anciens pères [2] le citent assez souvent

[1] *Sixt. Sen. l.* VIII *Biblioth. hæres.* 9. *Christoph. a Castro, hic. Gonsalv. Cervantes, præfat. in lib. Salom. Roger. l. de Lib. Canon. c.* 24 *Salmeron. t.* I, *prolegom.* 8. — [2] *Tertull. de Præscript. c* 7. *Cyprian. l.* III *de Testim. c.* 15, 52, 58. *Ambros. l. de Paradiso, cap.* 7. *Hilar. in psal.* CXXVII. *Clem. Alex. l.* VI *Strom. Origen. l.* I *de Princip. Athan. in synopsi. Basil. l.* V *contra Eunom. c. penult. Vide Cornel. a Lapide, et Lorin. hic.*

sous son nom; et il porte communément ce titre dans les exemplaires grecs. Notre auteur soutient partout ce personnage; et Salomon se déclare ici d'une manière aussi claire qu'en aucun autre de ses livres [1]. Tout le monde convient que celui-ci n'est point indigne de sa profonde sagesse et de sa haute réputation, et qu'on y trouve ses sentimens et ses maximes. On dit de plus, que si la pièce ne se voit plus en hébreu, mais seulement en grec, on ne peut pas en conclure qu'elle n'ait jamais été en cette première langue. Combien d'ouvrages avons-nous dans les versions, dont l'original ne se trouve plus? Et combien de livres attribués incontestablement à certains auteurs qui ont beaucoup moins de marques qui les leur assurent, que celui-ci n'en a pour l'attribuer à Salomon? Voilà ce qu'on dit de plus plausible pour ce sentiment.

Mais à toutes ces raisons on peut répendre que si ce livre étoit véritablement de Salomon, et qu'il eût été en hébreu du temps des septante interprètes, les Juifs ne l'auroient pas oublié, ni négligé comme ils l'ont fait, et ne l'auroient pas exclu de leur canon. Personne ne nous dit qu'il l'ait ni vu ni connu en hébreu. Le traducteur n'en dit pas un mot. Il est entièrement inconnu en cette langue à Josèphe, à Philon, à saint Jérôme [2], à Origène. Il y a donc toute apparence qu'il n'y a jamais existé. Ajoutez que le tour de la phrase, les expressions sont toutes grecques, et fort éloignées du génie de la langue hébraïque. L'auteur, en divers endroits, paroît faire allusion à certains textes de l'Ecriture pris dans le sens des Septante, ou faisant partie de certains livres qui ne furent écrits que longtemps après Salomon. Prétendre que les Juifs ont supprimé l'original de cet écrit, en haine des Chrétiens qui se servoient de son autorité pour les convaincre d'avoir accompli, en faisant mourir le Sauveur, ce qui en avoit été prédit dans ce livre; c'est avancer une chose incroyable, et former une difficulté cent fois renversée et détruite, et plus difficile à soutenir que celle que l'on veut éviter par cette réponse. Les Juifs auroient-ils pu le supprimer, quand ils l'auroient voulu? Que leur en seroit-il revenu, puisqu'ils nous le laissoient en grec, avec tant d'autres ouvrages

[1] *Sap.* VII, 1, 2, 3 *et seqq.* IX, 7, 8, *etc.* — [2] *Hieronym. ep. ad Paulin. et Prolog. Galeat. et præf. in libr. Salom. Apud Hebræos nusquam est, quin et ipse stylus græcam eloquentiam redolet.*

au moins aussi forts que celui-ci, pour rétablir des vérités de notre religion ?

L'autorité des pères est décisive pour prouver une vérité de foi, et l'authenticité d'un texte ; et encore faut-il que leurs témoignages soient uniformes et constans ; mais dans un point de critique, et quand leurs suffrages sont partagés, leur sentiment ne décide point toujours. Or ici les anciens ne parlent pas d'une manière soutenue et uniforme ; les uns nient absolument que l'ouvrage soit de Salomon [1] ; d'autres en parlent avec doute ; et aucun ne l'assure en termes bien exprès. Ils citent cet ouvrage suivant l'usage de l'Eglise qui comprenoit sous le nom de *livres de la Sagesse de Salomon*, non-seulement les Proverbes et l'Ecclésiaste, mais aussi ce livre et celui de l'Ecclésiastique [2]. Le titre qu'il porte dans les exemplaires grecs, ne forme pas une plus forte preuve. que le nom de *roi* que l'écrivain prend dans le corps de l'ouvrage, et le personnage de Salomon, qu'il emprunte. Les anciens ont souvent intitulé leurs ouvrages du nom des personnes qu'ils y faisoient parler ; comme Platon a donné à ses Dialogues, les noms de *Socrate*, de *Timée*, de *Protagore* ; et Cicéron à son livre des Orateurs illustres, celui de *Brutus*, et à un autre celui d'*Hortensius* ; Xénophon intitule aussi l'histoire où il donne le modèle d'un bon prince, du nom de *Cyrus* qui en est le principal personnage. On ne s'avise pas de dire que ces écrits aient pour auteurs les hommes dont ils portent le nom. On sait que c'est Platon, Cicéron, Xénophon qui les ont composés sous ces noms étrangers. Saint Jérôme [3] dit en termes exprès, que ce livre de la Sagesse de Salomon porte un titre faux et emprunté.

Nous ne prétendons point diminuer le prix et le mérite du livre ; nous avouons sans peine qu'il n'est point indigne de la Sagesse de Salomon, et nous lui donnons un auteur encore plus illustre et plus éclairé que ce prince. C'est l'Esprit-Saint qui a inspiré l'écrivain de celui-ci, comme il a inspiré Salomon. Nous ne répéterons point ce que nous avons dit ailleurs de la métaphore prise de *l'ambroisie*, qui

[1] *Hieron. præf. in libr. Salom.* — [2] *Aug. lib.* XVII *de Civit. c.* 20. *Alii duo quorum unus Sapientia, alter Ecclesiasticus dicitur, propter eloquii nonnullam similitudinem, ut Salomonis dicantur obtinuit consuetudo ; non autem esse ipsius, non dubitant doctiores.* — [3] *Hieron. præf. in lib. Salom. Alius* ψευδεπίγραφος (*hoc est, falso inscriptus*), *qui Sapientia Salomonis inscribitur.*

vraisemblablement tire son origine d'une fable postérieure à Salomon.

Saint Augustin [1] avoit cru que Jésus, fils de Sirach, étoit l'auteur du livre de la Sagesse, et de celui de l'Ecclésiastique. Mais ce saint ne fut pas long-temps dans l'erreur à cet égard. Il se rétracta sur le livre de la Sagesse [2], et sans s'expliquer sur son auteur, il avoue qu'il est beaucoup plus probable que Jésus, fils de Sirach, ne l'a point écrit. Il dit ailleurs que, selon l'avis des plus savans, ce livre n'est nullement de Salomon [3]; mais il ne doutoit point qu'il ne fût inspiré, de même que celui de l'Ecclésiastique: *Quoniam in auctoritatem recipi meruerunt, inter prophetas numerandi sunt* [4]. Dans un autre endroit [5], il dit que les anciens auteurs ecclésiastiques, et qui ont vécu dans les siècles plus près des apôtres, ayant employé le témoignage de ce livre, comme étant d'une autorité divine, on ne peut se dispenser de le recevoir, et de le mettre au même rang que les autres Ecritures.

Opinion de ceux qui attribuent ce livre à Philon. Qui étoit Philon.

Saint Jérôme enseigne que quelques anciens écrivains attribuoient le livre de la Sagesse à Philon le Juif: *Nonnulli scriptorum veterum nunc esse Judæi Philonis affirmant* [6]; sentiment qui a été reçu assez diversement par les auteurs qui sont venus depuis. Quelques-uns [7] l'ont regardé comme une opinion dangereuse qui tendoit à détruire toute l'autorité de l'ouvrage, en lui donnant pour auteur un écrivain Juif, et qui n'a jamais passé pour inspiré. D'autres l'ont adopté [8] sans limitation. Un auteur nommé Jean Costabadius a fait imprimer à Brède en 1648, un livre exprès pour prouver ce sentiment. Mais la plupart y ont ajouté ce tempérament, que Philon, dont parle saint Jérôme, n'est pas celui dont nous avons les écrits, et qui est communément connu sous le nom de *Philon le Juif*; mais un autre plus ancien [9]; car on prétend qu'il y a eu

[1] *Aug. l.* II *de Doctrina Christ. c.* 8. *Illi duo libri, primus qui Sapientia, et alius qui Ecclesiasticus inscribitur, de quadam similitudine, Salomonis esse dicuntur: nam Jesus filius Sirach eos scripisse constantissime perhibetur.* — [2] *Aug. lib.* II *Retract. c.* 4. — [3] *Lib.* XVII *de Civit. c.* 20. — [4] *Aug. lib.* II *de Doctrin. Christ. c.* 8. — [5] *Aug. lib. de Prædestin. Sanctorum, c.* 14. *Quem sibi ante posuerunt etiam temporibus proximis apostolorum egregii tractatores, qui eum testem adhibent, nihil se adhibere, nisi divinum testimonium, crediderunt.* — [6] *Hieronym. præf. in libr. Salom.* — [7] *Jacob. Faber. Viennens. Episc. apud Lorin. hic. præfat. c.* 2. — [8] *Ita Lyran. hic. Galatin. l.* I *de Arcan. Cathol. fidei, c.* 4. *Ludov. Vives in lib.* XVII *c.* 20 *Aug. de Civit. et alii quidam.* — [9] *Ita Driedo, lib.* I *de Eccles. dogm. c.* 4. *Michael Me-*

quatre auteurs du nom de *Philon*, et on attribue ce livre à l'un de ces quatre. Le premier est celui qu'on dit avoir vécu vers le temps de Ptolémée Philadelphe, et dont quelques-uns font un des septante interprètes; le second celui de Biblos, dont parlent Josèphe et Eusèbe; le troisième le célèbre Philon, connu sous le nom de *Philon le Juif*; et le quatrième est un Philon qui a vécu sous le second temple, et qui a écrit un livre sur l'âme; il en est parlé dans le livre *Juchasin*.

Mais il faut avouer que si ce livre devoit être attribué à l'un de ces quatre Philon, ce ne pourroit être qu'au célèbre Philon, juif d'Alexandrie, qui a vécu dans le premier siècle de l'Eglise, et qui fut député par les Juifs d'Alexandrie à l'empereur Caligula, l'an 40 de l'ère vulgaire. Il avoit composé beaucoup d'ouvrages dans sa jeunesse; mais il fut obligé sur la fin de donner son loisir aux affaires de sa nation qu'il servit fort utilement. Eusèbe [1] et saint Jérôme [2] ont écrit que dans une seconde légation qu'il entreprit vers l'empereur Claude, il fit connoissance, et lia amitié avec saint Pierre. Photius dit de plus qu'ayant été initié aux mystères de la religion chrétienne, il la quitta ensuite, pour quelque déplaisir qu'il reçut. Josèphe [3] en parle comme d'un homme fort illustre. Ses ouvrages sont d'un style admirable par sa netteté et sa beauté. La méthode qu'il suit dans les explications de l'Ecriture est toute fondée sur l'allégorie; et Photius [4] croit que c'est à son imitation que les anciens pères de l'Église se sont appliqués à expliquer les livres saints d'une manière allégorique. Quant au christianisme de Philon, ce sentiment est aujourd'hui abandonné de tous les habiles gens, de même que sa prétendue liaison avec l'apôtre saint Pierre.

Conformité de principes que l'on prétend remarquer entre Philon et l'auteur de cet ouvrage.

Pour juger avec connoissance si véritablement il est l'auteur de ce livre que quelques anciens lui ont attribué, nous avons quatre voies: la première est la conformité des principes, de la méthode, et des sentimens; la seconde, la ressemblance du style; la troisième, s'il n'y a rien dans le livre qui soit contraire au caractère de la personne de Philon, et au temps auquel il a vécu; et la quatrième, l'au-

dina, *l.* VI *de recta in Deum fide*, *c.* 12. *Genebr. ad an.* 3860. *Pamelius in notis ad lib. S. Cypriani de mortalit. n.* 43. *Canus. lib.* 1 *de locis*, *c.* 11, *alii passim.*

[1] *Euseb. hist. l.* II, *c.* 17. — [2] *Hieronym. lib. de scriptoribus Eccl. c.* XI. — [3] *Joseph. lib.* VIII, *c.* 10. — [4] *Phot. cod.* 105.

torité de ceux qui le lui ont attribué. Il faut examiner ces quatre choses en particulier.

L'auteur du livre de la Sagesse nous représente Dieu comme créateur et conservateur de toutes choses; d'une justice et d'une sagesse infinies; d'une providence qui s'étend sur toutes choses; un Dieu qui ne cherche que le bonheur des hommes, qui les a créés justes et innocens, et qui ne se porte à les punir que quand leur malice est incorrigible, et portée à son comble; qui est auteur de la vraie sagesse et de tous biens; qui les communique volontiers à ceux qui les lui demandent. Philon est dans tous les mêmes sentimens; mais comme ils n'ont rien d'extraordinaire pour un auteur juif, je ne m'arrêterai point à en faire le parallèle; cela seroit inutile.

L'âme de l'homme est immortelle, selon la Sagesse, et attachée à un corps corruptible, dont le poids l'entraîne souvent vers la terre[1]. Elle est capable d'une félicité éternelle; mais lorsqu'elle se livre au péché, elle s'attire des supplices et des maux infinis. Elle est inexcusable, si elle ne connoît pas le Créateur, qui est si aisé à reconnoître dans ses créatures[2]. Philon[3] dit de même que l'âme de l'homme est revêtue de son corps, comme d'un habit, mais que l'âme du sage est revêtue de vertus. Ailleurs[4] il dit que nous sommes venus dans ce monde comme dans un lieu de pèlerinage; et que le sage se regarde dans le corps, et sur la terre, comme dans un pays étranger, et considère le ciel comme sa véritable patrie. Dans un autre endroit[5], il reconnoît des âmes de deux sortes, de même que des génies, ou des anges bons ou mauvais. L'air, selon lui, est tout rempli d'âmes ou de génies de ces deux espèces, dont les uns descendent dans les corps, et les autres en ont un très-grand éloignement. De ceux qui entrent dans les corps, et qui y font leur demeure, les uns étant instruits d'une philosophie toute sublime, s'occupent continuellement de la mort du corps pour mériter une vie incorruptible et éternelle; les autres, accablés par le poids de la chair, négli-

[1] *Sap.* IX, 15.— [2] *Sap.* XIII, 1, 2, 3 *et seqq.*— [3] *Philo, de Profugis, p.* 364. ... Η δὲ ἐπὶ μέρους ψυχὴ, τὸ σῶμα. ... Η δὲ τοῦ σοφοῦ διάνοια, τὰς ἀρετάς. *Vide et de confus. ling. p.* 259. *E. F.* — [4] *Idem de Agricultura, p.* 153. Μετὰ παῤῥησίας λεκτέον ὅτι παροικεῖν, οὐ κατοικεῖν ἤλθομεν. Τῷ γὰρ ὄντι πᾶσα μὲν ψυχὴ σοφοῦ πατρίδα μὲν οὐρανὸν, γῆν δὲ ξένην ἔλαχε, καὶ νομίζει τὸν μὲν σοφίας οἶκον ἴδιον, τὸν δὲ σώματος ὀθνεῖον. *Vide et lib. de somniis, p.* 459. — [5] *Philo, de Gigantib. p.* 222, 223. *Edit. Petri de La Rouière, an.* 1618, *Genevæ. Vide et confusione lingu. p.* 270. *C. D.*

gent l'étude de la sagesse, et s'abandonnent au gré de la fortune, s'attachant aux choses corporelles et sensibles, ou à la vanité, à la gloire, aux richesses. Ce qui paroît fort semblable à ce que dit l'auteur de la Sagesse, parlant en la personne de Salomon : *J'ai reçu de Dieu une bonne âme; et comme j'étois déjà bon, je suis encore venu dans un corps qui n'étoit point souillé*[1]. Ces paroles ont donné lieu à quelques-uns de dire que l'auteur de ce livre semble supposer la préexistence des âmes, croire que les unes sont bonnes et les autres mauvaises, non par leur nature et de nécessité, mais par leur penchant et volontairement; et c'est certainement l'opinion de Philon dans les endroits que nous avons cités.

Les éloges que le sage donne à la Sagesse se trouvent de même dans Philon, qui dit qu'elle est un pur don de la bonté de Dieu[2], que Dieu la communique aux âmes bien nées et qui aiment la contemplation; qu'elle est créée avant tous les siècles[3]; que c'est par elle que le monde a été créé[4]; qu'elle en est comme la mère, et que Dieu en est comme le père; que les sages seuls sont vraiment dignes de régner et de commander aux peuples[5]; les seuls vraiment riches[6]; que la sagesse est toute divine; que rien n'est plus aisé à acquérir; qu'elle est toujours prête à se communiquer; qu'elle ne ferme jamais son école[7]; qu'elle est toujours disposée à recevoir volontiers ceux qui désirent ses instructions; qu'elle les enivre de sa douce et agréable doctrine; qu'elle les invite à venir profiter de ses leçons; qu'elle leur promet des biens infinis. Philon veut aussi que les rois se fassent principalement distinguer par leur sagesse[8]; que ce soit en cela qu'ils fassent consister leur gloire et leur bonheur. Il dit qu'un prince doit être instruit non-seulement des choses humaines, mais encore des choses divines, et qu'il doit paroître comme une loi animée au milieu de son peuple[9]. Cela revient admirablement à l'idée que le Sage nous donne d'un prince parfait.

[1] *Sap.* VIII, 19, 20. — [2] *Philo, de Profugis, p.* 367. Τῷ γὰρ ὄντι τὴν αἰθέριον σοφίαν ὁ Θεὸς ταῖς εὐφυέσι καὶ φιλοθεάμοσιν ἄνωθεν ἐπιψεκάζει διανοίαις. — [3] *Philo, de Temulentia, p.* 190. *D.* — [4] *Idem, Quod deterior potiori insidiari soleat, p.* 128. Πατέρα μὲν τὸν γεννήσαντα κόσμον, μητέρα δὲ τὴν σοφίαν, δι᾽ ἧς ἀπετελέσθη τὸ πᾶν, *etc. Vide et de charit.* — [5] *Philo, de Agricultura, pag.* 150. — [6] *De plantat. Noe, p.* 174. — [7] *Philo. Quod omnis probus liber.* — — [8] *Philo, de Temulentia, p.* 200. — [9] *Idem, de Vita Mos. l.* II, *initio.* Ὡς εὐθὺς εἶναι τὸν μὲν βασιλέα νόμον ἔμψυχον, τὸν δὲ νόμον βασιλέα δίκαιον.

L'auteur de la Sagesse parle de la parole ou du Verbe du Seigneur, comme d'une personne distincte de celui qui le produit et qui l'envoie. Il lui donne une force et une vertu toutes-puissantes et surnaturelles. C'est cette parole qui nourrit les Israélites dans le désert[1]; c'est elle qui les guérit des morsures des serpens[2]; c'est elle qui est envoyée pour faire mourir les premiers-nés de l'Egypte[3]; c'est elle enfin qui a créé toutes choses[4]. Philon ressemble encore ici à l'auteur du livre de la Sagesse; et il lui ressemble même plus sur cet article que sur tous les autres. Plusieurs ont prétendu qu'il avoit distinctement connu le Verbe divin dont parle saint Jean au commencement de son évangile; et quelques-uns ont même avancé, mais sans raison, que ce saint évangéliste avoit puisé sa doctrine et ses expressions dans cet auteur. Il dit que le Verbe invisible qui a créé toutes choses étoit la vraie image de Dieu[5]. Il dit ailleurs[6] que ce Verbe est au-dessus de tout le monde, plus ancien et plus étendu que toutes les créatures; et encore[7] que, par cette parole, Dieu a séparé et divisé les élémens, et distribué toute la matière de l'univers dans l'état et dans l'ordre où il la vouloit. Il dit que Dieu a engendré le Verbe[8]; et il attribue à ce Verbe la création de l'univers, et le domaine sur toutes les monarchies du monde[9]. En parlant d'Isaac[10], il dit que ce patriarche ne s'éloigna jamais de la fidélité qu'il devoit à Dieu; mais qu'il s'attacha à la parole divine médiatrice, qui nous instruit de tout ce qu'il y a de meilleur, et qui descend jusqu'à nous pour nous enseigner ce qu'il y a de plus convenable dans chaque circonstance; car, ajoute-t-il, Dieu ne dédaigne point de se rendre sensible, et d'envoyer ses paroles pour secourir ceux qui aiment la vertu.

Les peines et les supplices des méchans dans l'autre vie[11], de même que les récompenses et la gloire des justes, sont

[1] *Sap.* XVI, 26. — [2] *Sap.* XVI, 12. — [3] *Sap.* XVIII, 15. — [4] *Sap.* IX, 1. — [5] *Philo, de mundi Opificio, p.* 5. Τὸν δὲ ἀόρατον καὶ νοητὸν θεῖον λόγον καὶ Θεοῦ λόγον, εἰκόνα λέγει Θεοῦ. *Et alibi non semel.* — [6] *Idem, lib.* II *Legis allegor. p.* 71. Ὁ λόγος δὲ τοῦ Θεοῦ ὑπεράνω παντός ἐστι τοῦ κόσμου, καὶ πρεσβύτατος, καὶ γενικώτατος τῶν ὅσα γέγονε. — [7] *Philo, Quis rerum div. in. hæres, p.* 391. Ὁ Θεὸς ἀκονησάμενος τὸν τομέα τῶν συμπάντων αὐτοῦ λόγον, διαιρεῖ τε ἄμορφον καὶ ἄποιον τῶν ὅλων οὐσίαν, *etc.* — [8] *Deut.* VIII, 3. — [9] *De Opificio mundi, p.* 3. — [10] *Philo, lib. de Somn. p.* 418... Ἀλλὰ τῷ μέσῳ θείῳ τὰ ἄριστα ὑφηγουμένῳ, καὶ ὅσα πρόσφορα τοῖς καιροῖς ἀναδιδάσκοντι. Οὐ γὰρ ἀπαξιοῖ ὁ Θεὸς εἰς αἴσθησιν ἔρχεσθαι, τοὺς ἑαυτοῦ λόγους ἐπικουρίας ἕνεκα τῶν φιλαρέτων ἀποστέλλει. — [11] *Sap.* V, 2 *et seqq.*

bien marqués dans le livre de la Sagesse [1]. Philon n'en parle pas d'une manière moins distincte [2].

Il dit que les élémens, l'air, l'eau, le feu, conspirent à la punition des méchans, Dieu par sa puissance employant ces choses, qu'il avoit destinées à l'usage de l'homme, pour les punir de leur ingratitude et de leur impiété [3]. Il dit encore, en parlant de Caïn [4], que les hommes s'imaginent que la mort temporelle est le plus grand de tous les maux, ne faisant point attention à ce terrible tribunal du souverain Juge; mais qu'au jugement de Dieu, la mort même n'est qu'un petit commencement de leur supplice. Et quel est ce supplice? C'est de vivre en mourant continuellement, ou de mourir toujours sans cesser de vivre; une mort toujours permanente, et en un sens immortelle; car il y a deux sortes de mort : la première est celle du corps, qui est une chose indifférente, puisqu'elle peut être bonne ou mauvaise; et la seconde est de mourir sans cesse, qui est le plus grand de tous les malheurs. Philon dit dans un autre endroit [5] que les méchans sont toujours morts, quand même ils parviendroient à une extrême vieillesse; et que les justes au contraire, quand même ils seroient morts de la mort sensible et corporelle, sont réellement vivans, et jouissent d'une vie permanente et sans fin. Il en donne pour exemple Nadab et Abiu, fils d'Aaron, qui, étant morts de bonne heure, jouissent de l'immortalité et d'une vie incorruptible devant le Seigneur. Ailleurs [6], il dit que la longue vie ne consiste point dans le nombre des années, mais dans une vie juste et louable; expressions toutes semblables à celle de la Sagesse, qui dit que ce n'est point les cheveux blancs qui font la vieillesse, mais la vie pure et innocente; que Dieu a retiré du monde son bien-aimé à la fleur de son âge, de peur que la corruption du monde ne le souillât, et qu'enfin celui qui vit d'une manière parfaite a véritablement tous les avantages de la vieillesse [7].

[1] *Sap.* III, 1 *et seqq.* — [2] *Vide Philon. de Profugis*, *p.* 259. — [3] *De Vita Mos. l.* 1, *p.* 478. — [4] *De præmiis et pœnis*, *p.* 713. Ζῆν ἀποθνήσκοντα ἀεὶ, καὶ τρόπον τινὰ θάνατον ὑπομένειν, καὶ ἀτελεύτητον. — [5] *Philo de Profugis*, *p.* 358. Καὶ ζῶντες ἔνιοι τεθνήκασι, καὶ τεθνηκότες ζῶσι. Τοὺς μέν γε φαύλους ἄχρι γήρως ὑστάτου παρατείνοντας νεκροὺς ἔλεγεν εἶναι ..... τοὺς δὲ ἀστείους, κἂν τῆς πρὸς σῶμα κοινωνίας διαζευχθῶσι, ζῆν εἰσαεὶ ἀθανάτου μοίρας ἐπιλαχόντας. *Vide et Quis divin. rerum hæres.* — [6] *De Abraham.* Οὐ γὰρ ἀληθείᾳ πρεσβύτερος, οὐκ ἐν μήκει χρόνου, ἀλλ' ἐν ἐπαινετῷ βίῳ θεωρεῖται. *Et lib. Quis rerum divinar. hæres. p.* 522. *Edit. Paris.* 1640. — [7] *Sap.* IV, 8 *et seqq.*

Ce que l'auteur de la Sagesse dit de l'idolâtrie et des idolâtres, dans tout le chapitre XIII, est si ressemblant à ce qu'on en lit dans Philon au commencement du livre de la Monarchie, qu'on ne peut presque douter qu'ils n'aient les mêmes idées, et que l'un n'ait puisé ce qu'il a dit dans l'autre. Ils font voir la folie et l'égarement des hommes, qui ont donné le nom de Dieu aux astres, au lieu d'élever leur cœur et leur esprit vers celui qui en est le créateur et le modérateur. Il y a encore dans le livre du Décalogue [1] de Philon un autre endroit, tout pareil à celui de la Sagesse, chapitre XV, verset 15, où l'on relève le ridicule de ces prétendues divinités qui ont des yeux sans voir, des oreilles sans entendre, des mains incapables d'agir, et des pieds qui ne peuvent marcher. On pourroit multiplier à l'infini ces remarques et ces rapports de ressemblance entre l'auteur du livre de la Sagesse et Philon; mais en voilà assez pour faire juger de la conformité et de leurs principes.

Conformité d'opinion sur certains faits.

Examinons à présent les faits dont parle l'auteur de la Sagesse, et qui paroissent différens de ce qui est raconté dans Moïse. Philon, parlant de Joseph, avance que le roi d'Egypte *l'établit vice-roi, ou pour mieux dire roi de ce pays* [2]. Et dans la description des plaies d'Egypte, il dit que dans ce pays, au-dessus de Memphis, on ne voit jamais de pluie, et que l'on ne sait ce que c'est que l'hiver; mais qu'au commandement de Moïse, on vit la nature se changer, et l'air prendre une nouvelle face; les tonnerres, les éclairs, la pluie, la grêle, s'y firent sentir comme dans les autres régions; et ce qu'il y a de singulier, c'est que l'eau n'éteignoit point le feu de la foudre, et le feu ne fondoit point la grêle [3]; remarques que l'auteur de la Sagesse fait aussi en plus d'un endroit [4].

Philon [5] observe que, durant les ténèbres de l'Egypte, qui durèrent trois jours, on ne put allumer de feu, parce que l'épaisseur du brouillard l'éteignoit aussitôt; ce qui est conforme à ce qu'en dit le Sage [6]. Sur la manne, on

[1] *Pag.* 754 *et* 755. *A. Edit. Paris.* — [2] *Philo de Joseph. p.* 424. Εἶτ' αὐτὸν καθίστησι τῆς βασιλείας διάδοχον, μᾶλλον δὲ (εἰ χρὴ τἀληθὲς εἰπεῖν) βασιλέα. — [3] *Phil. de Vita Mos. l.* 1, *p.* 581. Ἐξαίφνης οὕτως ἐνεωτέρισεν ὁ ἀὴρ, ὥσθ' ὅσα ἐν τοῖς δυσχειμέροις ἀθρόα κατασκῆψαι, φορὰς ὑετῶν, ... συνεχεῖς κεραυνοὺς, οἱ τερατωδεστάτην ὄψιν παρείχοντο. Θέοντες γὰρ διὰ τῆς χαλάζης, μαχομένης οὐσίας, οὔτε ἔτηκον αὐτὴν, οὔτε ἐσβέννυντο, *etc.* — [4] *Sap.* XVI, 17, 19; XIX, 19. — [5] *Philo, de vita Mos. l.* 1, Καὶ γὰρ τοῦ χρειώδους πυρὸς τὸ φέγγος, τὸ μὲν ὑπὸ τῆς κατεχούσης ζάλης ἐσβέννυτο, τὸ δὲ τῷ βάθει τοῦ σκότους ἀμαυρούμενον ἐνηφανίζετο. — [6] *Sap.* XVII, 5.

trouve dans l'un et dans l'autre des expressions toutes pareilles : la manne, selon Philon [1], étoit une nourriture produite sans le travail des hommes, mais envoyée du ciel ; il dit de plus [2] que cette manne étoit, dans le sens figuré, la Sagesse de Dieu, envoyée du ciel, et sa parole ou son commandement; ce qui revient à ce que dit Moïse, que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi de la parole du Seigneur. Il explique d'une manière figurée et allégorique les habits du grand-prêtre, et il y trouve, de même que l'auteur de la Sagesse, tout l'univers [3]. Les habits, en général, figurent tout le monde, et chaque habillement, en particulier, en désigne les parties. Le *podérès* ou la robe couleur de bleu céleste, est l'image de l'air; les pommes de grenade qui sont au bas de la robe désignent l'eau; les fleurs marquent la terre, et les sonnettes, l'harmonie qui règne parmi les parties du monde, et qui en conserve l'union. Le texte hébreu ne parle que des pommes de grenade et des sonnettes; mais Philon a suivi les Septante, qui semblent y reconnoître des fleurs [4]. Tout cela est une explication de ce que le Sage a dit en moins de paroles : Que la robe traînante du grand-prêtre contenoit tout le monde : *In veste poderis, quam habebat, totus erat orbis terrarum* [5].

Une chose qui mérite beaucoup de considération, c'est que Philon ne copie pas les propres paroles du livre de la Sagesse, ainsi qu'il auroit fait s'il eût voulu le citer ou l'imiter, comme un ouvrage étranger; il suit les mêmes sentimens, la même méthode, les mêmes traits, les mêmes pensées, mais en des termes divers, comme quand un même auteur exprime en différens ouvrages son propre sentiment sur une certaine matière : c'est donc apparemment cette conformité d'opinions et de principes, qui a fait dire à quelques anciens, que Philon étoit l'auteur du livre de la Sagesse.

[1] *Philo, de congressione quær. erud. gratia :* Οὐκ ἐκ γῆς (ὡς ἔθος) ἀναδοθεῖσαν, ἀπ' οὐρανοῦ δὲ τεράστιον ἔργον ἐπ' εὐεργεσίᾳ τῶν χρησομένων παρασχόμενον. — [2] *Philo, de Profug. p.* 367. — [3] *Philo, l.* III *de Vita Mos. p.* 159. Ὅλη μὲν δὴ γέγονεν ἀπεικόνισμα καὶ μίμημα τοῦ λόγου. Τὰ δὲ μέρη, τῶν καθ' ἕκαστον μερῶν. Ἀρκτέον δὲ ἀπὸ τοῦ ποδήρους. Οὗτος ὁ χιτὼν σύμπας ἐστὶν ὑακίνθινος ἀέρος ἐκμαγεῖον ... Ἐξ αὐτοῦ δὲ κατὰ τὰ σφυρὰ ῥοΐσκοι, καὶ ἄνθινα, καὶ κώδωνές εἰσι. Τὰ μὲν ἄνθινα σύμβολον γῆς ... οἱ δὲ ῥοΐσκοι ὕδατος ..... οἱ δὲ κώδωνες, τῆς ἁρμονίας καὶ συμφωνίας τούτων. — [4] *Exod.* XXVIII, 29, 30. Ὡσεὶ ἐξανθούσης ῥόας ῥοΐσκους,... χρυσοῦς, καὶ κώδωνας ἀναμέσον τούτων περικύκλῳ. Παρὰ ῥοΐσκον χρυσοῦν κώδωνα, καὶ ἄνθινος ἐπὶ τοῦ λώματος, *etc.* — [5] *Sap.* XVIII, 24.

Diversité de style.

La diversité du style de Philon, et de celui du livre de la Sagesse, est un des plus forts argumens que l'on produise pour le contester à cet auteur. Mais il faut que les anciens, qui étoient aussi bons juges que les modernes sur cet article, n'aient point été frappés de cette diversité de style, puisque cela ne les a point empêchés de le lui attribuer. Et malgré la diversité du style, on remarque par intervalles dans ce livre, les tours pompeux de Philon, et son abondance dans les épithètes; on y voit par fois sa richesse dans les peintures vives et pathétiques; mais comme l'auteur écrivoit sous le nom de Salomon, il a pu déguiser un peu son style, pour le rendre plus grave et plus sententieux dans le livre de la Sagesse, que dans ses autres ouvrages. Voilà peut-être la seule cause de cette diversité de style. Qu'un homme écrive une oraison, des préceptes, une lettre et un poëme, quelle diversité ne remarquera-t-on pas dans ces différens caractères? C'est pourtant toujours le même écrivain.

Caractères de l'auteur de cet ouvrage.

Quoique le livre dont il s'agit, fournisse très-peu de marques qui puissent faire juger du temps et du lieu auquel il a été écrit, on ne laisse pas d'y entrevoir quelque lueur qui peut servir à nous en donner une idée. L'auteur vivoit dans un pays idolâtre, et apparemment dans l'Egypte, puisqu'en toutes rencontres il invective contre l'idolâtrie ridicule des Egyptiens, qui leur faisoit rendre des adorations à des animaux, à l'eau, au feu, aux serpens, aux bêtes les plus dangereuses et les plus viles [1]. Il vivoit dans un temps où les Juifs avoient une grande aversion pour l'idolâtrie [2]. Il parle de l'origine des idoles, venue de ce qu'un père affligé fit rendre des devoirs de respect, et insensiblement des honneurs divins, à son fils [3]. Cette remarque étoit plus sensible chez les Egyptiens qu'ailleurs, à cause du respect extraordinaire que ces peuples avoient pour les morts, et parce qu'on savoit qu'Isis et Osiris, les premières divinités de l'Egypte, avoient été l'un roi et l'autre reine de ce pays, et qu'Isis avoit fait rendre au corps de son époux des honneurs superstitieux. Il parle aussi d'une espèce d'oppression ou de persécution où étoit réduit son peuple, sous des princes idolâtres [4]. Ce qui convient parfaitement au temps de

[1] *Sap.* XI, 16; XVI, 1, 9. *Confer Philon. de Dialog. p.* 582, 583. — [2] *Sap.* XIII, XIV, XV — [3] *Sap.* XIV, 15 *et seqq.* — [4] *Sap.* XV, 14. *Omnes enim insipientes, et infelices supra modum animæ superbi sunt inimici populi tui, et imperantes illi.*

Philon, où les Juifs souffrirent beaucoup, et en Judée, et en Egypte, de la part des empereurs, des gouverneurs et des peuples même.

S'il a écrit après la mort de Jésus-Christ, qui ne pouvoit pas lui être inconnu, il n'est nullement hors d'apparence qu'il l'ait eu en vue dans ce qu'il dit du juste maltraité, outragé et mis à mort [1]; et que voyant les commencemens du christianisme, et les miracles qui accompagnoient la prédication de l'Evangile, il ait prédit la ruine prochaine des idoles et de l'idolâtrie [2]. Enfin vivant sous des empereurs idolâtres et cruels, il est assez probable qu'il voulut leur proposer des instructions sous le nom de Salomon, et que pour mieux exécuter son dessein, il déguisa son style, pour donner à son ouvrage un certain air d'antiquité, et un poids qu'il n'auroit pas eu sans cela. Nous ne savons même s'il n'y auroit pas eu de danger en ce temps-là, au milieu d'Alexandrie, d'écrire en grec un livre adressé aux princes, où l'on parlât contre les idoles et l'idolâtrie d'une manière aussi hardie et aussi forte. Mais en publiant son écrit sous le nom de Salomon, il ne risquoit rien.

Autorité de ceux qui ont attribué cet ouvrage à Philon.

Lorsque saint Jérôme nous dit que quelques anciens attribuoient ce livre *à Philon le Juif*, il a, sans doute, voulu désigner Philon d'Alexandrie, car alors on n'en connoissoit aucun autre de ce nom. Et comme les anciens qu'il cite, sont les premiers auteurs qui nous apprennent d'une manière distincte, qui étoit celui à qui l'on attribuoit dans l'Eglise cet ouvrage, leur suffrage doit être d'un très-grand poids; et cela d'autant plus, que depuis ce temps, on n'a désigné aucun autre auteur en particulier. Les vérités de cette nature sont d'ordinaire d'autant plus certaines, qu'elles approchent plus près de la source. Or, du temps des anciens dont parle saint Jérôme, la tradition étoit encore récente, et on pouvoit l'avoir reçue dans l'Eglise dès les temps apostoliques. Les éloges que les anciens ont donnés à Philon, nous font connoître la haute idée qu'ils avoient de son mérite. On a vu ci-devant qu'Eusèbe, saint Jérôme, et d'autres avoient cru qu'il avoit été chrétien. Eusèbe [3] assure qu'il est très-versé dans ce qui regarde la doctrine et les lois de ses ancêtres. Il loue son éloquence, l'élévation de ses sentimens et de ses pensées, sa parfaite

[1] *Sap.* II, 10 *et seqq.* — [2] *Sap.* XIV, 13. — [3] *Euseb. Præpar. l.* VII, *c.* 12. Τὰ οἰκεῖα πατρόθεν ἀκριβοῦντα.

intelligence des Ecritures, ses explications des livres sacrés [1]. Si saint Jérôme et Eusèbe, et les autres qui ont dressé le catalogue des Œuvres de Philon, n'y ont pas mis celui de la Sagesse, c'est apparemment que dès lors cet ouvrage lui étoit contesté, ou qu'étant reçu dans la plupart des églises au rang des Ecritures divines, il n'auroit pas été à propos de le ranger parmi les autres œuvres d'un auteur juif.

Réfutation de cette opinion.

Voilà ce que l'on peut dire de plus plausible en faveur de Philon. Mais il s'en faut bien que cela soit suffisant pour lui attribuer l'ouvrage dont nous parlons. Il y aura toujours un obstacle invincible contre lui dans sa religion. Philon est mort dans le judaïsme plusieurs années après la mort de Jésus-Christ. S'il a connu la vérité de l'Evangile, il ne lui a pas rendu la gloire qu'il devoit. Il n'est donc nullement croyable que l'Esprit-Saint ait parlé par la bouche d'un homme de cette sorte, ni que l'Eglise ait voulu adopter et recevoir comme sacré un ouvrage d'un Juif non converti. Ceux qui ne regardent pas le livre de la Sagesse comme un livre sacré, ne sont pas ébranlés par ce raisonnement. Mais il y a d'autres raisons qui doivent les empêcher d'attribuer ce livre à Philon : 1° la diversité du style; 2° le silence des anciens, d'Eusèbe et de saint Jérôme même, de Photius, de Suidas, et des autres qui n'ont pas mis cet ouvrage parmi ceux de Philon; 3° les passages de ce livre cités dans l'Evangile, et dans les Epîtres des apôtres, écrites avant que Philon ait pu composer cet ouvrage, ou très-peu de temps après. Voyez ces passages cités dans la préface. On n'a donc en sa faveur qu'une tradition assez mal soutenue, et quelque conformité de sentimens qui ne sont pas tellement propres à Philon, qu'on ne les remarque dans Job, dans les Proverbes, dans Platon, dans l'Ecclésiastique [2], dans les Machabées. On voit dans tous ces auteurs les peines des méchans après cette vie, et les récompenses des bons. On y voit la Sagesse coéternelle à Dieu. On y remarque le Verbe de Dieu, tout-puissant, très-sage, créateur, conservateur, qui instruit, qui punit, qui récompense. C'étoient des notions communes alors parmi les Juifs; et qui nous a

[1] *Euseb.*, *Hist. l.* II, *c.* 18. *Πολύς γε μὲν τῷ λόγῳ, καὶ πλατὺς ταῖς διανοίαις. ὑψηλὸς δὲ καὶ μετέωρος ἐν ταῖς εἰς τὰς θείας γραφὰς θεωρίαις γεγενημένος, ποικίλην καὶ πολύτροπον τῶν ἱερῶν πεποίηται τὴν ὑφήγησιν.* — [2] Comparez *Sap.* VII, 25, 26, avec *Eccli.* I, 5; et *Eccli.* I, 9, avec *Sap.* I, 5, 6, 7; VII, 22, 23; XXII, 1 *et seqq.*

dit que Philon lui-même ne les a pas prises des auteurs que nous venons de citer ?

Origène n'avoit rien d'assuré sur l'auteur de ce livre, non plus que les autres pères qui l'ont suivi. Enfin, tout ce qu'on peut conclure de ce que nous avons dit, est que Philon étoit assez dans les principes de l'auteur de la Sagesse, qu'il avoit sa méthode, et la plupart de ses sentimens; que l'auteur de la Sagesse écrivoit en Égypte, et qu'il n'est pas fort ancien, puisqu'il est indubitable qu'il a vécu après la version des Septante. Mais si l'on s'appliquoit à relever les différences qui se rencontrent entre l'auteur de la Sagesse et Philon, peut-être en trouveroit-on aussi un assez grand nombre. La Sagesse [1] met le nombre de dix mois, pour le terme ordinaire de la naissance des enfans; et Philon [2] ne met que sept mois, prétendant qu'ordinairement les enfans qui naissent après ce terme, par exemple, à huit mois, ne vivent point, et ne naissent pas heureusement. Philon est est encore fort différent de l'auteur de la Sagesse, dans ce qu'il dit de la création de l'homme, et de sa ressemblance avec Dieu. La Sagesse [3] dit que l'homme a été créé à la ressemblance de Dieu, immortel, innocent; que son corps est formé de terre, et doit retourner à la terre [4]; et que son âme sortie de Dieu, retourne aussi à Dieu par la mort. Philon [5] fait consister la ressemblance entre Dieu et l'homme, dans l'âme que Dieu seul créa au commencement, et qu'il remplit d'inclinations pour le bien, et il ajoute qu'en même temps Dieu appela les mauvais anges qui lui aidèrent dans la formation de l'homme, et qui furent les auteurs des inclinations contraires au bien que l'on remarque en lui; ce qui renferme l'opinion si dangereuse des deux principes, l'un bon, et l'autre mauvais, dont les manichéens dans la suite ont abusé d'une si étrange manière.

Système de Grotius sur l'auteur de cet ouvrage.

Grotius [6] croit que cet ouvrage est d'un Juif, qui l'écrivit en hébreu depuis Esdras, et avant le pontificat du grand-prêtre Simon, et que c'est pour cela qu'on le place

[1] *Sap.* VII, 2. — [2] *Philo, de Opificio mundi, pag.* 28. *Edit. Paris. et lib.* I *allegor. leg. p.* 42. Τίς γὰρ οὐκ οἶδεν ὅτι τῶν βρεφῶν τὰ μὲν ἑπταμηνιαῖα γόνιμα, τὰ δὲ πλείω χρόνον προσλαβόντα, ὡς ὀκτὼ μῆνας ἐνδιαιτηθῆναι γαστρὶ, κατὰ τὸν πλεῖστον ἀγῶνα; — [3] *Sap.* II, 23, 24. — [4] *Sap.* XV, 8. — [5] *Philo, de Opificio mundi, p.* 16, *et lib. de Confus. linguar. p.* 346. Λέγων, Ποιήσωμεν ἄνθρωπον ἵνα αἱ μὲν τοῦ νοῦ κατορθώσεις ἐπ' αὐτὸν ἀναφέρωνται μόνον, ἐπ' ἄλλους δὲ αἱ ἁμαρτίαι ... Τοῖς μετ' αὐτὸν ἐπέτρεψε τὴν τούτου τοῦ μέρους κατασκευήν.... Ἡ δὲ τῶν κακῶν μοῖρα ἀγγέλοις ἐπιτέτραπται πάλιν. — [6] *Grot. præfat. in Sap.*

avant le livre de l'Ecclésiastique. Il fut, dit-il, traduit en grec par un auteur chrétien qui savoit assez cette langue; mais il le traduisit avec beaucoup de liberté, et sans s'attacher aux termes de son original. Il y ajouta même quelques traits, et quelques sentimens tirés du christianisme. Ce qui fait qu'on y remarque le jugement universel, le bonheur des justes, les supplices de l'enfer, plus distinctement qu'on n'a coutume de les voir dans les anciens livres des Hébreux.

Mais il n'y a presque pas un mot dans tout ce système de Grotius, dont on puisse donner des preuves. C'est deviner, que de prétendre que cet ouvrage ait jamais été écrit en hébreu. Ni les Juifs, ni aucun des anciens auteurs chrétiens ne l'ont vu ni connu en cette langue. S'il y eût été, les Juifs l'auroient-ils laissé périr? Voit-on dans la traduction grecque la moindre trace d'hébraïsme, et de construction étrangère? Ces sentimens chrétiens que Grotius croit y avoir été glissés par le traducteur, se trouvent dans les livres des Machabées, dans Philon; et une partie même dans Platon. Les Machabées [1], l'Ecclésiastique [2] et Philon [3] parlent très-distinctement de la vie éternelle des justes, et des supplices éternels destinés aux méchans. Est-il permis pour cela de dire que ces livres ont été retouchés par des chrétiens qui y ont fait glisser leurs maximes? Cette admirable description du juste maltraité, calomnié, outragé, mis à mort, ne se voit-elle pas dans Platon [4], d'où elle est passée dans Cicéron [5] et dans Sénèque [6]? On sait quel a été l'attachement des anciens Grecs, même des auteurs juifs, à la doctrine de ce philosophe; et qui empêche que l'auteur de cet ouvrage n'ait jugé à propos de consacrer cette pensée, et de la mettre dans tout son jour dans cet ouvrage divin, et de délivrer ainsi la vérité qui étoit en quelque sorte captive dans les écrits des païens? Saint Paul n'emprunte-t-il pas quelquefois les pensées et les paroles des auteurs profanes [7]?

Système de Cornélius a Lapide.

Cornélius *a Lapide* [8] croit que le livre de la Sagesse a été composé en grec par un Juif, depuis le retour de la captivité de Babylone, et vers le temps de Ptolémée Philadelphe. Il ajoute que l'auteur est peut-être un des septante

[1] 2 *Mach.* VI, VII. — [2] *Eccli.* XVIII, 22; *et* XXIV, 31; XXXI, 10, *etc.* — [3] Voyez Philon dans les endroits cités ci-devant. — [4] *Plato. l.* II *de Republ.* — [5] *Cicero, lib* III *de Repub.* — [6] *Senec. apud Lactant. l.* VI, *c.* 17. *Ex Senecæ lib. moralis Philosophiæ.* — [7] *Tit.* I, 12. — [8] *Cornel. a Lapide, præfat. in lib. Sap.*

interprètes, ou quelque autre Juif habile, qui l'écrivit en faveur du roi d'Egypte ; car, comme on l'a remarqué, l'ouvrage est destiné pour l'instruction des princes ; et Aristée nous apprend que Philadelphe proposa à chacun de ces interprètes hébreux une question touchant le bon gouvernement de ses états. Il croit que l'opinion qui a attribué ce livre à Philon, n'est fondée que sur une équivoque du nom de Salomon. Ce prince avoit deux noms ; *Salomon* et *Jédidiah* [1]. Ce dernier signifie l'*Ami de Dieu ;* les Grecs l'expriment par *Philos* ou *Philon ;* et les rabbins, lorsqu'ils citent Philon, lui donnent le nom de *Jédidiah.* Ainsi ceux qui attribuoient le livre de la Sagesse à Salomon, ont pu l'appeler *la Sagesse de Jédidiah ;* et comme ce nom avoit aussi été donné à Philon, d'autres auront cru que *Jédidiah* auteur du livre de la Sagesse, étoit Philon.

Conclusion de cette Dissertation.

Il ne manque à ces conjectures que quelques preuves. Demeurons dans le doute sur ce qui est douteux, et avouons que l'auteur du livre de la Sagesse est inconnu ; mais que ce livre n'en est pas moins divin et canonique, puisque non-seulement il a en lui-même tout ce qui est nécessaire pour mériter cette qualité, étant tout rempli d'instructions très-utiles et très-solides, de traits divins qui peignent Jésus-Christ et ses souffrances, et de vérités aussi consolantes pour les justes et pour les saints, qu'elles sont effrayantes pour les méchans ; mais que de plus il a été reçu et adopté pour sacré et pour authentique par l'Eglise, comme on l'a montré dans la préface. Il paroît indubitable que l'auteur de ce livre a vécu depuis les Septante puisqu'il semble suivre leur texte, même dans des endroits où ils s'éloignent de l'hébreu. Il écrivoit dans un temps où les allégories étoient d'un usage fréquent et commun. Enfin il paroît avoir lu les écrits des philosophes et des poëtes grecs. Toutes ces circonstances nous persuadent que l'auteur ne peut pas être fort ancien. Je croirois qu'il est postérieur à celui de l'Ecclésiastique, que nous fixons sous les règnes de Ptolémée Philométor en Egypte, et d'Antiochus Epiphanes en Syrie. Si cela est, notre auteur aura vécu sous le gouvernement des Machabées.

[1] 2 *Reg.* XII, 25. *Amabilis Domino.* (Hebr. : *Jedidiah.*)

REMARQUES

SUR LA PRÉCÉDENTE DISSERTATION.

Il y en a qui ont pensé que le motif qui a fait croire à quelques anciens, que ce livre pouvoit être attribué à Philon, étoit la conformité de la doctrine et des sentimens; à quoi on ajoute que les termes et les expressions sont presque les mêmes dans beaucoup d'endroits, et on fait observer « qu'une chose qui mérite beaucoup de considération, c'est » que Philon ne copie pas les propres paroles du livre de la » Sagesse, ainsi qu'il l'auroit fait, s'il eût voulu le citer ou » l'imiter, comme un ouvrage étranger; il suit les mêmes » sentimens, la même méthode, les mêmes traits, les mêmes » pensées (et cela très-souvent), en des termes divers, » comme quand un même auteur exprime en différens ouvrages son propre sentiment sur une certaine matière. » C'est donc apparemment cette conformité d'opinions et » de principes, qui a fait dire à quelques anciens que Philon étoit l'auteur du livre de la Sagesse. » Voilà ce qu'on nous dit, après avoir rapporté différentes conformités de sentimens, entre l'auteur du livre de la Sagesse et Philon, touchant l'idée que nous donnent l'un et l'autre de la divinité, touchant l'immortalité de l'âme et sa création, comme aussi de celle des anges, et de leur distinction entre les bons et les mauvais. On trouve encore que les éloges donnés à la Sagesse, par l'auteur du livre qui porte ce nom, sont tout semblables à ceux que Philon a employés pour en relever l'excellence. On ajoute qu'en consultant les différens ouvrages de ce philosophe juif, on y trouve, comme dans le livre de la Sagesse, les récompenses destinées dans l'autre vie pour les justes qui auront été fidèles à observer la loi de Dieu, et les supplices préparés aux méchans. Tout ce qu'on trouve dans le livre de la Sagesse touchant le culte des fausses divinités, est le même que ce qu'on en lit dans Philon, dans

son livre de la Monarchie. Enfin on pousse cette prétendue conformité si loin, que l'on prétend qu'à l'égard même des faits extraordinaires, et qui ne paroissent pas tout-à-fait les mêmes que ceux qui sont rapportés dans le livre de l'Exode, ou du moins qui semblent être accompagnés de quelques circonstances différentes, on trouve Philon parfaitement d'accord avec ce que nous trouvons rapporté dans le livre de la Sagesse.

De tout cela on ne pourroit tout au plus conclure autre chose, sinon que Philon a eu connoissance du livre de la Sagssse, qui est plus ancien que lui, et qu'il en a tiré ce qui lui a paru plus propre à embellir et orner ses ouvrages; mais on doit encore remarquer qu'il s'en faut beaucoup que les sentimens de Philon soient conformes à ce qui est enseigné dans le livre de la Sagesse. On ne trouve point dans cet ouvrage les erreurs qui sont en assez grand nombre dans les écrits de Philon [1], et qui sont entièrement contraires à la doctrine du livre de la Sagesse; ce que l'on doit regarder comme une preuve convaincante que Philon ne peut être l'auteur de cet ouvrage. Quelques rapports que l'on prétende trouver entre les ouvrages de Philon et le livre de la Sagesse, il sera toujours impossible d'y reconnoitre une entière conformité de doctrine, ce seroit la marque la plus sûre pour pouvoir lui attribuer avec quelque vraisemblance cet écrit qui, ayant été mis au rang des livres canoniques, ne peut venir d'un auteur qui, depuis la lumière de l'Evangile, est demeuré dans l'aveuglement commun à presque toute la nation juive, et qui d'ailleurs s'est laissé aller à la plupart des erreurs des platoniciens.....

Il paroit que toute la raison qu'on a eue (ou plutôt le principal motif qui a donné lieu) d'attribuer à Philon le livre de la Sagesse, a été l'élégance du style qu'on a remarquée dans cet ouvrage. Saint Jérôme dit qu'on y reconnoît l'éloquence grecque : *Græcam eloquentiam redolet* [2]. On a recherché dans la nation juive, un auteur qui eût ce caractère d'éloquence et d'élégance attique; on n'en a point trouvé à qui cela convînt mieux qu'à Philon, qui étoit fort versé dans la lecture des auteurs, et surtout des philosophes qui avoient écrit avec une plus grande pureté; cela a paru suffisant pour dire que l'on pouvoit lui attribuer un ouvrage

[1] On en peut voir une longue liste dans Sixte de Sienne, *Biblioth. lib.* v, p. 17 *et* 93. — [2] *Hieron. præf. in lib. Salom.*

dans lequel on trouve autant de solidité de raisonnemens, que d'élégance et de beauté dans les expressions. Mais il s'en faut beaucoup que cette preuve soit concluante, comme nous l'avons fait voir.

JUSTIFICATION

DE LA DISSERTATION PRÉCÉDENTE,

CONTRE LA CRITIQUE DU PÈRE HOUBIGANT ET DU PÈRE GRIFFET,

Sur l'auteur du livre de la Sagesse.

Après tout ce qui a été dit sur l'auteur du livre de la Sagesse, le père Houbigant propose une idée toute nouvelle, en combattant expressément ce que dom Calmet dit sur cette question; en sorte que nous, qui avons adopté l'opinion de ce dernier, nous nous trouvons obligés d'examiner ici le système nouveau proposé par le père Houbigant, et de justifier celle que dom Calmet a suivie, si en effet elle ne mérite point les reproches qui lui sont faits. En finissant je répondrai aux objections qui viennent de paroître sur le même sujet, dans un ouvrage du père Griffet.

PREMIÈRE PARTIE.

Examen du sentiment du père Houbigant, et réponses à ses objections.

Le père Houbigant commence par avancer « que ce livre » est un fragment d'un plus grand ouvrage, ou que du » moins il a perdu son commencement où devoit être le » titre. »

Mais on comprend assez que le titre peut manquer sans que l'ouvrage soit imparfait; et que de ce que le titre man-

Est-il vrai que le livre de la

Sagesse soit un fragment d'un plus grand ouvrage, ou que du moins il ait perdu son commencement?

que, il ne s'ensuit nullement que ce soit un fragment d'un autre ouvrage. On peut remarquer que les livres même de Moïse dans l'hébreu n'ont point de titre; les noms qu'on leur donne en hébreu, ne sont que les premiers mots mêmes du livre : בראשית, *In principio*, pour la Genèse, et ainsi des autres. Le nom de *Genèse*, et les autres que nous attribuons à ces cinq livres, viennent des exemplaires grecs, et quoiqu'il demeure constant que ces livres dans l'hébreu n'ont point de titre, on reconnoît que rien n'y manque. Le titre même n'y manque pas parce qu'ils n'en avoient pas besoin. Le livre de la Sagesse a donc pu de même n'avoir point de titre, ou n'en avoir point d'autre que celui qui s'y trouve dans ses exemplaires grecs : Σοφία, *Sapientia*, ou Σοφία Σαλωμῶν, ou Σαλομῶντος, *Sapientia Salomonis*.

Le nom de l'auteur a-t-il dû être à la tête du livre?

« On doit regarder comme certain, dit le père Houbi-» gant, que le nom de l'auteur n'avoit point été omis, parce » que ce livre contient des prophéties et que nous n'avons » dans les livres saints aucun prophète dont le nom soit » inconnu, comme on le voit par le commencement de » chacun des livres des douze petits prophètes, qui sont » inscrits chacun de leurs noms. Ainsi ou l'auteur y avoit » mis lui-même son nom, ou après lui les anciens Juifs lui » avoient mis. »

Voilà une alternative qui suffiroit pour prouver que le nom de l'auteur a pu n'y être pas, puisque l'auteur a pu ne l'y pas mettre, comme en effet Moïse ne l'a pas mis à la tête de ses livres. Si David a mis le sien à la tête d'un certain nombre de psaumes, il ne l'a pas mis à tous, ni à la tête du livre; et quand on prétendroit que les autres noms inscrits à la tête de divers psaumes en indiquent les auteurs, il seroit encore vrai qu'il y en a qui n'ont aucun nom, et qui néanmoins peuvent être aussi prophétiques que ceux qui en ont. Le psaume second est assurément un des plus prophétiques; et cependant il est sans nom; voilà donc un prophète sans nom. Si l'on répond que ce prophète est David, nous répliquerons que néanmoins il n'y a pas mis son nom; et qu'ainsi tout autre prophète peut avoir écrit un livre prophétique sans y mettre son nom.

Est-il possible d'admettre que le livre de la Sagesse ne soit pas tout entier d'un seul

Mais ce savant va beaucoup plus loin. Il prétend « qu'on » ne doit pas croire que le livre de la Sagesse soit tout entier » d'un seul et même auteur; mais que plutôt la première » partie, dans laquelle se trouvent des prophéties et des sen-» tences presque semblables aux Proverbes de Salomon, est

» de Salomon même, et que la seconde partie est d'un » autre auteur, peut-être de celui qui a traduit en grec la » première partie, et qui aura ajouté du sien la seconde. » Le père Houbigant développe ensuite sa pensée de manière qu'il en résulte que, selon lui, les neuf premiers chapitres sont de Solomon même, et les dix autres seront d'un autre auteur, ou peut-être du traducteur.

et même auteur ?

Nous ne savons si ce critique a bien senti les conséquences de cette hypothèse. Elle est assurément très-favorable aux neuf premiers chapitres; on ne pouvoit en dire rien de plus avantageux, que de les attribuer à Salomon reconnu pour auteur divinement inspiré. Mais du même coup il déprime les dix derniers chapitres en les abandonnant à tel auteur que l'on voudra, et même au traducteur. Le père Houbigant sait sans doute comme nous que les traducteurs des livres saints ne sont pas réputés des hommes inspirés. Si quelques anciens ont cru que les Septante l'avoient été, c'est une prétention qui n'est pas généralement accordée; et jamais on n'a attribué cette prérogative à aucun autre traducteur. Voilà donc dix chapitres qui pourroient bien n'avoir pas été écrits par un homme inspiré. Ce n'est pas ainsi que nos pères en ont jugé; lorsqu'ils ont reçu ce livre comme divinement inspiré, ils l'ont reçu comme tel tout entier. D'ailleurs si les prophéties contenues dans ces neuf premiers chapitres prouvent qu'ils sont véritablement d'un auteur divinement inspiré, la même preuve s'applique aux dix derniers, puisque c'est dans ces derniers chapitres que se trouve la prédiction de la ruine de l'idolâtrie. Le même Esprit a également inspiré les deux parties; et le père Houbigant va lui-même nous mettre en état de prouver que ces deux parties sont d'un seul et même auteur; car le moyen qu'il emploie pour les distinguer, est précisément celui qui prouve qu'elles ne font ensemble qu'un seul tout.

« Voici, dit-il, comment il se prouve que la première » partie est de Salomon. C'est Salomon qui parle au cha» pitre VII, où on lit au verset 1 : *Je suis un homme mortel*, » et au verset 5, où il est dit : *Car il n'y a point de roi qui* » *ait eu un autre commencement dans sa naissance;* et aux » versets 17, 18, 19, 20 et 21, où l'auteur du livre raconte » que par le don de Dieu, il a connu *le commencement*, *la* » *fin et le milieu des temps... les natures des animaux...* » *les variétés des plantes*; car, comme tout cela se tient et » forme une suite, de même aussi tout cela convient au seul

Comment le P. Houbigant prouve que les neuf premiers chapitres sont inséparables : comment il prétend montrer que ces neuf chapitres sont de Salomon.

» Salomon, dont il est dit au troisième livre des Rois qu'il a
» traité des diverses productions de la terre, *depuis le cè-*
» *dre qui est sur le mont Liban, jusqu'à l'hysope.* C'est
» aussi le même qui parle au chapitre VIII, versets 11 et 12,
» lorsqu'il dit : *Je paroîtrai plein de sagacité dans les ju-*
» *gemens.... quand je me tairai, on attendra que je parle;*
» et au verset 14 : *Je gouvernerai les peuples.* De même en-
» core dans tout le chapitre IX, où il demande à Dieu la sa-
» gesse ; car voici ce qu'il dit au verset 7 : *C'est vous qui*
» *m'avez choisi pour être le roi de votre peuple ;* et au ver-
» set 8 : *C'est vous qui m'avez commandé de vous bâtir un*
» *temple ;* et au verset 12 : *Je jugerai mon peuple, et je se-*
» *rai digne du trône de mon père.* Il faut en dire de même
» du chapitre VI ; car le chapitre VII qui commence par ces
» mots : *Je suis aussi un homme mortel,* contient dans ce mot
» *aussi* une expression qui est la continuation de ce qui est
» dit au chapitre VI. Ensuite le chapitre VI qui commence
» ainsi : *C'est pourquoi, rois, écoutez,* renferme aussi dans
» cette expression, *C'est pourquoi,* la suite de ce qui est dit
» au chapitre V. Ce chapitre V commençant en ces termes :
» *Alors le juste demeurera ferme,* marque par ce mot
» *Alors,* sa liaison avec ce qui est dit auparavant ; et con-
» séquemment il est du même auteur que le chapitre IV. Il
» faudra juger de même de ce chapitre IV, où il est parlé de
» l'immortalité de la stérilité jointe avec la vertu ; car cela
» forme une antithèse avec ce qui est dit à la fin du cha-
» pitre III touchant ceux qui ont des enfans impies et qui
» jouissent d'une longue vie. Le chapitre III qui commence
» par ces mots : *Mais les âmes des justes sont dans la main*
» *de Dieu,* offre dans ce mot *Mais,* une opposition avec ce
» qui précède dans le chapitre II touchant les impies qui
» n'espèrent point qu'il y ait aucune récompense pour la
» vertu. Enfin le chapitre II qui commence de cette ma-
» nière : *Car ils ont dit en eux-mêmes en s'égarant dans*
» *leurs pensées,* montre dans ce *car* une liaison avec ce
» qui est dit au chapitre I. C'est pourquoi il est nécessaire
» que si c'est Salomon qui parle aux chapitres VII, VIII et IX,
» ce soit aussi lui qui parle dans les chapitres précédens,
» et qu'ainsi ces neuf chapitres soient de Salomon même.
» Cette induction est pour nous si évidente, que dès lors il
» nous semble qu'on ne doive plus blâmer ni les anciens
» Grecs qui ont intitulé ce livre : *Sagesse de Salomon,* ni
» les anciens pères de l'Eglise, qui ont attribué ce livre à

» Salomon, quoiqu'ils n'aient point usé du discernement de » la critique, pour voir que l'autre partie étoit d'un au- » teur différent de Salomon. »

Par une induction toute semblable, on prouve que les dix derniers chap. sont inséparables des neufs premiers, et qu'ainsi le livre entier n'a qu'un seul et même auteur.

Mais si cette induction prouve évidemment que ces neuf chapitres sont inséparables, et ont un même auteur, qui est Salomon, elle prouvera également que cette première partie est inséparable de la seconde, et que les dix derniers chapitres sont inséparables des neuf premiers; car le père Houbigant convient que le chapitre IX entier est d'un seul et même auteur qu'il prétend être Salomon; mais le dernier verset de ce chapitre est intimement lié avec les chapitres suivans, soit dans la Vulgate, soit dans le grec même. Dans la Vulgate, le chapitre IX finit en ces termes : *Nam per sapientiam sanati sunt, quicumque placuerunt tibi, Domine, a principio*; et ce *quicumque* annonce le dénombrement de ceux dont il est parlé dans les chapitres suivans jusqu'à la fin du livre; cette seconde partie n'ayant en effet pour objet que les divers effets de la sagesse en faveur de ceux qui ont plu à Dieu, et qu'il a choisis pour son peuple. On nous objectera sans doute que ces mots, *quicumque placuerunt tibi, Domine, ab initio,* ne sont pas dans le grec. Mais pourquoi n'y sont-ils pas? N'est-ce point parce que quelque accident ou quelque méprise de copiste les a fait disparoître? Car s'ils n'y avoient jamais été, d'où seroient-ils venus dans notre Vulgate? Auroit-on imaginé de les y ajouter, si on ne les y avoit pas trouvés? C'est un axiome de l'art critique qu'il est beaucoup plus facile et plus ordinaire d'omettre des mots et des lignes que d'en ajouter.

Mais enfin quand ces mots n'y seroient pas, nous pourrions encore montrer que ces neuf premiers chapitres sont intimement liés avec les dix derniers, et ne forment avec eux qu'un seul tout. Pour cela, nous n'avons besoin que d'imiter cette induction dont le père Houbigant nous a lui-même donné l'exemple. Le dernier chapitre, qui est le XIXe, commençant par ces mots, selon la traduction même du père Houbigant : *In impios vero usque ad finem desæviit iratus Deus,* nous offre dans ce mot *vero* une opposition qui lie ce chapitre avec le précédent. Le chapitre XVIII qui précède, commençant par ces mots : *Interea erat lux maxima filiis tuis,* ou comme dit la Vulgate, *Sanctis autem tuis maxima erat lux*, nous présente dans ce mot *Interea* ou *autem* une liaison qui montre que ce

chapitre est la suite de celui qui le précède. Le chapitre précédent, qui est le XVII[e], commence, selon le père Houbigant, en ces termes : *Sunt enim magna judicia tua;* voilà encore une particule *enim* qui lie ce chapitre avec le précédent. Le chapitre qui précède est le XVI[e], et selon le père Houbigant il commence par ces mots : *Propterea per hoc genus merito castigati sunt;* ce chapitre ne pouvoit être mieux lié avec le précédent ; il y tient par deux expressions différentes ; par le *Propterea* et par ces mots *per hoc genus*, ou comme l'exprime plus littéralement la Vulgate, *per his similia.* Le chapitre XV qui précède commence par ces mots, selon la version du père Houbigant : *Tu vero, Deus noster, bonus es et verax;* cette particule *vero* forme encore ici une opposition qui lie ce chapitre avec celui qui précède. Le chapitre précédent qui est le XIV[e], commençant, selon le père Houbigant, de cette manière : *Rursum navigationem si quis suscepit,* nous offre encore dans ce mot *Rursum* une preuve de la liaison intime de ce chapitre avec le précédent. Le chapitre XIII qui précède commence ainsi, selon la version du père Houbigant : *Vani enim sunt ex seipsis omnes homines;* et voilà encore dans cette conjonction *enim* le signe de la liaison intime qui joint ce chapitre avec celui qui précède. Le chapitre XII qui précède nous offre la même preuve dans ces mots de la traduction du père Houbigant : *Intemeratus est enim in omnibus spiritus tuus,* qui placés à la tête de ce chapitre le lient avec celui qui précède. Le chapitre précédent qui est le XI[e], commence, selon le père Houbigant, par ces mots : *Successum dedit operibus eorum per sanctum prophetam;* le pronom *eorum* montre que ce chapitre est la suite du précédent. Le chapitre qui précède, et qui est le X[e], commence en ces termes, selon la version du père Houbigant : *Hæc primigenium mundi unum patrem, postquam creatus est, servavit;* ce pronom *Hæc* lie encore ce chapitre avec celui qui précède ; et le père Houbigant nous a lui-même montré comment les neuf chapitres précédens sont liés entre eux par de semblables expressions ; les dix-neuf chapitres sont donc ainsi tous intimement liés ; ils ne forment donc tous qu'un seul tout. Le chapitre IX dans le grec, selon la version du père Houbigant, finit en ces termes : (℣ 17) *Quis noverit consilium tuum, nisi tu dederis ei sapientiam tuam.....* (℣ 18) *et sic..... quæ tibi accepta sunt, homines discant, et per sapientiam libe-*

rentur? C'est à cela que vient se joindre le commencement du chapitre suivant : *Hæc primigenium mundi, unum patrem, postquam creatus est, servavit.* Le mot *Hæc* se rapporte à *Sapientia* qui précède à la fin du chapitre IX. Le chapitre finit selon le grec, en disant que c'est par la sagesse seule que les hommes peuvent être sauvés : *et per sapientiam liberantur.* Le chapitre suivant commence par montrer que c'est en effet par la sagesse que le premier homme a été conservé, et retiré de son propre péché : *Hæc primigenium mundi unum patrem, postquam creatus esset, servavit, atque eum proprio ex delicto eduxit.* Et du premier homme le texte va nous faire passer successivement aux autres patriarches, et enfin jusqu'au peuple de Dieu tiré de l'Egypte et conduit dans le désert par cette divine sagesse. Rien ne pouvoit être mieux lié. Ainsi dans le grec même comme dans la Vulgate, les dix-neuf chapitres sont intimement liés et forment si évidemment un seul et même livre, que personne jusqu'à présent n'avoit imaginé d'en former deux parties différentes pour les attribuer à différens auteurs. La même induction qui, aux yeux du père Houbigant même, démontre la liaison intime des neuf premiers chapitres, prouve avec la même évidence la liaison intime des dix derniers, et de ces dix derniers avec les neuf premiers. Les deux parties ne forment donc ensemble qu'un seul et même livre sorti de la plume d'un seul et même auteur.

L'auteur de ce livre est-il Salomon, comme le prétend le P. Houbigant à l'égard des neufs premiers chapitres?

Il s'agit maintenant de savoir, s'il est possible, quel est cet auteur. Le père Houbigant prétend que ce doit être Salomon, parce que les expressions des neuf premiers chapitres le supposent. Mais quoique ces expressions aient également frappé les yeux de tous ceux qui ont lu ce livre, nous avons vu ce que saint Augustin répète deux fois, que les plus savans de son temps convenoient que Salomon n'est point l'auteur de ce livre. *Nam Salomonis non esse nihil dubitant quique doctiores* [1]. Il le répète : *Non autem esse ipsius non dubitant doctiores.* Dom Calmet en embrassant ce sentiment, n'a donc fait que suivre ceux qui, au jugement de saint Augustin, sont les plus savans, *doctiores* [2]. Cependant le père Houbigant entreprend de réfuter sur ce point expressément dom Calmet qui défend l'opinion que

[1] *S. Aug. Speculo, tom.* III, *part.* I, *col.* 733. — [2] *S. Aug. de Civ. Dei, lib.* XVII, *c.* 20.

nous avons adoptée, et croit en le réfutant ajouter un nouveau degré d'évidence à l'induction qu'il a prétendu tirer des neuf premiers chapitres en faveur de Salomon.

Il attaque d'abord ce que dom Calmet dit dans sa préface lorsque, après avoir remarqué que les Grecs appellent ce livre *la Sagesse de Salomon*, il ajoute : « Ce n'est pas que » Salomon soit l'auteur de ce livre ; presque personne ne le » lui attribue ; mais on l'a regardé comme un précis de ses » sentimens, et un recueil de ses plus importantes maxi- » mes. »

Examen des réponses du P. Houbigant aux objections de dom Calmet sur l'opinion qui attribue ce livre à Salomon. Que résulte-t-il de ce que ce livre est appelé *Sagesse de Salomon?*

« Voici notre réponse, dit le père Houbigant. Quand » même personne aujourd'hui ne croiroit que le livre de » la Sagesse a été écrit par Salomon, il ne faudroit pas ce- » pendant préférer cette opinion des modernes à l'opi- » nion des anciens soit juifs, soit chrétiens ; surtout lors- » que cette opinion des anciens paroît être née de ce qu'il » est clair que c'est Salomon qui parle dans la première » partie. D'ailleurs ce livre ainsi intitulé *Sagesse de Salo-* » *mon*, ne tire point ce titre de ce qu'on y trouve un abrégé » de la doctrine de Salomon ; car le livre de l'Ecclésiasti- » que contient un abrégé presque semblable, et n'offre pas » moins l'esprit de Salomon que le livre de la Sagesse ; et » cependant le livre de l'Ecclésiastique est intitulé, *Sagesse* » *de Sirach* ou *de Jésus, fils de Sirach*, du nom de son » auteur ; ce qui est même une grande preuve que le livre » de la Sagesse a été autrefois intitulé du nom de son au- » teur, et non de sa doctrine. »

Nous répliquons que l'opinion suivie par dom Calmet n'est point tellement celle des modernes, qu'elle ne soit aussi elle-même fort ancienne, puisque dès le temps de saint Augustin, c'étoit celle des plus savans. L'opinion que le père Houbigant a embrassée et qu'il attribue aux anciens, n'étoit point aussi générale qu'il le suppose. Les Juifs ne convenoient point que ce livre fût l'ouvrage de Salomon ; ils ne l'auroient pas exclu de leurs exemplaires des livres saints, s'ils eussent cru que Salomon en eût été l'auteur. Les chrétiens même n'en convenoient point généralement, puisque dans les premiers siècles on étoit partagé sur l'autorité de ce livre, et qu'enfin les plus savans tenoient pour indubitable que ce livre n'étoit point de Salomon, *Nihil dubitant quique doctiores.*

Il est clair que l'auteur parle au nom de Salomon, et c'est pour cela que quelquefois les anciens ont cité ce livre sous

le nom de Salomon ; mais il n'est point aussi évident que ce soit Salomon même qui parle. Ces hommes savans dont parle saint Augustin, voyoient sans doute très-bien que l'auteur parle au nom de Salomon ; mais ils ne croyoient nullement devoir en conclure que c'est Salomon même qui y parle ; au contraire ils tenoient pour certain que ce n'est pas lui : *Nihil dubitant quique doctiores.*

Il n'est pas rigoureusement nécessaire de soutenir que ce livre a été appelé *Sagesse de Salomon*, parce qu'il contient la doctrine de Salomon ; il suffit de dire qu'on l'a appelé *Sagesse de Salomon*, parce que l'auteur y parle au nom de Salomon.

Quant à ce qu'on dit que le livre de l'Ecclésiastique se trouve appelé *Sagesse de Sirach* ou *de Jésus, fils de Sirach ;* c'est que l'on en connoissoit l'auteur ; mais de ce que l'on connoissoit l'auteur de celui-là, et que son livre a été inscrit de son nom, il ne s'ensuit nullement que l'on ait dû connoître l'auteur de celui-ci, ni que son livre ait dû être inscrit, comme l'autre, du nom de son auteur.

Que résulte-t-il de ce que l'auteur de ce livre prend le titre de roi et le personnage de Salomon ?

Le père Houbigant passe ensuite à la Dissertation de dom Calmet sur l'auteur de ce livre, et il attaque l'endroit où il est dit : « Le titre que ce livre porte dans les exemplaires » grecs ne forme pas une plus forte preuve que le nom de » *roi*, que l'écrivain prend dans le corps de l'ouvrage, et le » personnage de Salomon, dont il se pare. Les anciens ont » souvent intitulé leurs ouvrages du nom des personnes qu'ils » y faisoient parler, comme Platon a donné à ses Dialogues » les noms de *Socrate*, de *Timée*... Xénophon intitule aussi » l'histoire où il donne le modèle d'un bon prince du nom » de *Cyrus*, qui en est le principal personnage. »

Le père Houbigant nous accorde qu'on ne peut pas tirer du titre du livre un argument certain, non plus que du nom de *roi*, que l'écrivain prend dans le corps de l'ouvrage, ni même du personnage de Salomon, dont il se couvre. Mais s'il accorde cela, tout est avoué ; et il demeure constant que rien ne prouve ici en faveur de Salomon, si tout cela ne prouve pas. *Conceditur, non duci ex titulo argumentum certum ; non item ex nomine regis, quod auctor assumit, ut neque ex personâ, quam exhibet, Salomonis.*

Peut-on savoir pour quel motif l'auteur de ce livre a pu prendre le per-

« Mais il faut chercher encore, dit le père Houbigant, » dans quel dessein l'auteur du livre de la Sagesse auroit ainsi » écrit sous le nom de Salomon. » Le père Houbigant cite ici cette phrase de la préface de dom Calmet : « L'auteur em-

sonnage de Salomon » prunte le nom de Salomon pour faire une plus forte impression sur l'esprit des rois, des grands et des juges de la » terre, à qui il adresse son discours. » Il répète la même pensée dans un autre fragment. « C'est, dit-il, une simple » *prosopopée*, une espèce de parabole dans laquelle un » homme, pour instruire avec plus de poids, parle au nom » et en la personne d'un autre plus ancien et plus célèbre. » Il la répète encore à la fin du même paragraphe.

« Le lecteur, dit le père Houbigant, ne croira pas facile- » ment que ce dessein ait été inspiré du ciel à l'auteur de ce » livre; car l'autorité de l'ouvrage venoit de l'inspiration de » Dieu, et non de la personne de Salomon. Mais supposé » que l'auteur de ce livre se soit en effet couvert du person- » nage de Salomon, voici ce que je dis : Les lecteurs n'é- » toient plus touchés de l'autorité ni du nom de Salomon, » dès qu'ils découvroient que ce n'étoit qu'une pure *proso-* » *popée;* car, pour qu'ils pussent en être touchés, il falloit » qu'ils crussent que c'étoit Salomon même qui parloit. Or » maintenant je demande si les lecteurs pouvoient le croire; » car, lorsque l'auteur de ce livre écrivoit, les ouvrages de » Salomon étoient dans les mains de tout le monde, et on » croyoit qu'ils avoient été écrits par l'inspiration de Dieu. » Si donc un auteur eût introduit Salomon disant des cho- » ses qui n'étoient point dans ses ouvrages, et que l'on eût » demandé à cet auteur d'où il savoit que Salomon eût dit » cela, ausoît-il répondu que c'étoit une *prosopopée,* et qu'en » effet Salomon n'avoit point dit cela, mais que c'étoit lui- » même qui faisoit dire cela par Salomon? Assurément les » Juifs auroient répliqué : Cessez donc de croire que vous » puissiez nous ébranler par l'autorité et par le nom de Sa- » lomon, puisque c'est vous qui nous dites cela, et non pas » Salomon. Il ne faut pas nier qu'il auroit pu se faire qu'un » écrivain, par le secours de la révélation divine, eut rap- » pelé certaines paroles de Salomon qui auroient été per- » dues; mais en ce cas ce ne seroit pas un nouvel auteur, » ce seroit Salomon même, et cet écrivain auroit dû avertir » ses lecteurs que lorsqu'il fait parler Salomon, c'est en ef- » fet Salomon même qui parle. S'il néglige d'en avertir, on » ne se laissera point aller à croire que Salomon ait dit ce » qui ne se trouve point dans ses ouvrages. »

Voilà précisément pourquoi les plus savans, dès le temps même de saint Augustin, refusoient de reconnoître Salomon pour auteur de cet ouvrage, qui ne se trouve ni dans

les siens ni avec les siens. Ils reconnoissoient que l'auteur y parloit au nom de Salomon, mais non pas que Salomon même y parlât ; et dans l'usage que saint Augustin et les autres ont fait de ce livre, en le citant comme *Ecriture divine*, on voit que l'idée de la *prosopopée* qu'ils croyoient y trouver ne diminuoit rien de l'estime qu'ils en avoient. L'Esprit de Dieu, parlant à des hommes, ne néglige point auprès d'eux les motifs humains. Saint Luc, quoique inspiré de Dieu pour écrire l'Evangile, ne laisse pas de dire qu'il n'écrit qu'après *avoir été exactement informé de toutes choses depuis leur commencement*. Dieu a voulu que nous eussions dans cet évangéliste non-seulement un écrivain inspiré, mais même un historien soigneusement instruit. L'Esprit de Dieu, qui a voulu que les instructions contenues dans les livres des Proverbes et de l'Ecclésiaste nous fussent données par le plus sage des rois, a bien pu vouloir que celles qui sont renfermées dans le livre de la Sagesse nous fussent données au nom de ce même prince. Du reste, quel que puisse avoir été en cela le motif de l'Esprit-Saint, on ne peut nous obliger de répondre à ceux qui nous le demandent. Il ne seroit pas juste d'exiger que nous découvrissions un motif que l'auteur n'a point déclaré. Ce qu'il y a ici de certain, c'est que l'auteur parle au nom de Salomon, sans que l'on puisse nous prouver que c'est Salomon même qui parle, puisque, de l'aveu même du père Houbigant, on ne peut rien conclure de certain de ce que l'auteur y prend le nom et le personnage de Salomon : *Conceditur*.

Est-il vrai que l'auteur de ce livre n'ait pas pu emprunter le personnage de Salomon ?

Le père Houbigant rapporte ensuite une phrase qu'il semble attribuer, comme tout le reste, à dom Calmet ; cependant il ne le nomme point, il n'en donne aucune citation, et on ne la trouve ni dans la préface ni dans la Dissertation de dom Calmet. Quoi qu'il en soit, voici l'objection qu'il se propose : « Mais les auteurs païens, lorsqu'ils écrivent des dialogues, n'avertissent point que ce sont leurs » propres pensées qu'ils proposent, et non celles des per» sonnes dans la bouche de qui ils les mettent ; car c'est ainsi » que Xénophon introduit Cyrus, comme si Cyrus eût dit » lui-même ce que cet auteur lui fait dire dans sa Cyropédie. » L'auteur du livre de la Sagesse n'a-t-il donc pas pu faire » de même ? »

« Je réponds, dit le père Houbigant, qu'il ne l'a pas pu, » parce qu'il ne lui étoit pas permis de le faire ; car comme

» un écrivain sacré, tel qu'étoit Salomon, n'auroit rien dit » que par l'inspiration de Dieu, il ne lui étoit pas permis » d'attribuer à Salomon un discours qui n'eût pas été de lui; » puisque autrement c'eût été attirer une fausse croyance à » des paroles fictives. C'est pourquoi la *prosopopée* ne peut » avoir lieu en ce genre, si vous ne faites dire à Salomon les » mêmes choses qu'il a dites dans ses livres; ce que l'auteur » du livre de la Sagesse n'a pas fait. »

Mais alors ce ne seroit plus une *prosopopée* : il y a ici contradiction dans les termes; la prosopopée est essentiellement une fiction qui ne trompe personne, ou du moins qui ne doit tromper personne, et qui dès lors n'est point indigne de l'Esprit de Dieu : l'auteur du livre de la Sagesse a donc pu user de cette forme de discours, parce qu'il lui étoit permis d'en user. Le père Houbigant dit : *Non potuit*, *quia non licuit.* Rétorquant l'argument, nous disons, avec dom Calmet et avec ces savans hommes dont parle saint Augustin : *Licuit*, *ergo potuit.*

Ce livre se trouveroit - il exclu du canon des Juifs s'il étoit véritablement de Salomon ?

Le père Houbigant vient ensuite à l'endroit où dom Calmet, dans sa Dissertation, entreprend précisément de répondre à ceux qui attribuent cet ouvrage à Salomon. Dom Calmet commence donc par leur dire : « Si ce livre étoit » véritablement de Salomon, et qu'il eût été en hébreu du » temps des septante interprètes, les Juifs ne l'auroient pas » oublié ni négligé comme ils l'ont fait, et ne l'auroient pas » exclu de leur canon. »

« Je réponds, dit le père Houbigant, que la première » partie du livre de la Sagesse a pu exister en hébreu du » temps des septante interprètes, quoique les Juifs ne l'eussent point admis dans leur canon, parce que ce canon sub» sistoit long-temps avant les Septante, et que les Juifs n'y » ajoutoient rien. Les Juifs n'ajoutèrent point à leur canon » le texte chaldéen du livre de Tobie; en conclura-t-on que » le livre de Tobie n'a jamais existé en chaldéen? Il faut en » dire autant du livre de Judith. Les Juifs n'insérèrent point » ces deux livres dans leur canon, parce qu'ils ne les con» noissoient point lorsqu'ils firent leur canon. »

Mais lorsqu'ils le firent, et qu'ils y mirent trois livres de Salomon, pouvoient-ils ne pas connoître ce quatrième livre, s'il eût existé? Car voilà le point de la question; et il est visible que c'est ce que dom Calmet a voulu dire. Il affoiblit peut-être son argument en y faisant mention du temps des Septante; mais il a sans doute voulu dire que si, étant sorti

de la plume de Salomon, ce livre eût existé jusqu'au temps des Septante, les Juifs, dans cet intervalle, ne l'auroient ni négligé ni exclu de leur canon. Le livre de Tobie a dû être écrit au milieu des Israélites dispersés; et il y a lieu de présumer que le livre de Judith fut écrit de même au milieu des enfans de Juda dans leur dispersion; c'est sans doute par cette raison que l'un et l'autre ont été écrits en chaldéen; et dès lors il n'est pas étonnant qu'ils ne se soient trouvés, ni l'un ni l'autre, dans le dépôt des livres sacrés. Mais si le livre de la Sagesse est de Salomon, il a été composé comme les trois autres avant la division d'Israël et de Juda; il a dû se trouver comme les autres à Jérusalem dans le dépôt des livres sacrés; il a dû être comme les autres dans le canon des divines Ecritures; et si jamais il y a été, il n'a pas dû en être exclu; or il ne s'y trouve pas : donc il n'y a jamais été; et s'il n'y a jamais été, c'est qu'en effet il n'est pas de Salomon. Voilà sans doute le fondement de l'opinion de dom Calmet et de ces savans hommes qui avoient précédé saint Augustin.

Les Juifs auroient-ils pu ne pas connoître ce livre, s'il eût été écrit par Salomon?

Le père Houbigant a prévu cette réplique; il la prévient en ces termes : « Les Juifs, direz-vous, pouvoient-ils ne pas » connoître un livre que Salomon eût écrit? »

« Ce livre a pu certainement, reprend-il, leur être in- » connu pendant quelque temps, comme leur ont été in- » connus aussi pendant quelque temps les textes chaldéens » des livres de Tobie et de Judith; car si ceux-ci leur eus- » sent toujours été connus, sans doute il les auroient fait » entrer dans leur canon. On a perdu beaucoup d'ouvrages » que Salomon avoit écrits sur les choses naturelles. Il se » pouvoit faire que quelques-uns de ces ouvrages se retrou- » vassent après avoir été long-temps inconnus aux Juifs, et » dans un temps où leur canon étoit formé. Auroit-il fallu » nier que ces ouvrages fussent de Salomon, parce qu'ils » auroient été trouvés trop tard pour pouvoir être admis » dans leur canon? On peut dire la même chose de la pre- » mière partie du livre de la Sagesse, écrite en hébreu, dans » laquelle Salomon parle en sa propre personne, et non par » le ministère d'un autre, comme nous l'avons montré. » Cette partie aura été perdue avant la clôture du canon, » et avant que les Juifs pensassent à traduire leurs livres en » grec; elle aura été retrouvée depuis la clôture du canon, » comme on a trouvé depuis cette clôture les livres de Ju- » dith et de Tobie; ensuite elle aura été traduite en grec;

» et enfin, après avoir été ainsi traduite, elle se sera encore
» perdue, comme se sont perdus les textes originaux des li-
» vres de Judith et de Tobie. »

Les textes originaux de ces deux livres, n'ayant jamais été dans le canon des Juifs, ont pu facilement se perdre, comme en effet ils se sont perdus. Mais si le livre de la Sagesse eût été de Salomon comme les trois autres, il eût été compris dans le canon comme les trois autres, et auroit été conservé avec eux. On a perdu les ouvrages que Salomon avoit écrit sur les choses naturelles, parce que ceux-là sans doute n'avoient pas été divinement inspirés. Dieu n'inspire pas ses prophètes pour nous instruire des choses naturelles; la parole de l'homme s'est perdue, parce que c'étoit la parole de l'homme; mais la parole de Dieu a été conservée, parce que c'étoit la parole de Dieu, et qu'il avoit voulu qu'elle nous fût transmise. Le livre de la Sagesse n'a rien de commun avec les ouvrages de Salomon sur l'histoire naturelle. Nous y reconnoissons, et le père Houbigant y reconnoissoit sans doute lui-même, un livre divinement inspiré pour instruire les hommes sur les règles de la morale. Si ce livre fût sorti de la plume de Salomon comme les trois autres, il auroit été conservé comme eux et avec eux. Les textes originaux des livres de Tobie et de Judith n'ont été entièrement perdus qu'après avoir été traduits; et la principale cause de leur perte est venue sans doute de ce qu'ils n'étoient pas avec les autres, comme en effet les circonstances ont dû produire qu'ils n'y fussent pas. Mais celui-ci devoit y être, et il est incroyable qu'il ait pu avoir le sort de ceux qui n'y étoient pas, et qui devoient ne pas y être.

A-t-on tort de contester, à l'égard de ce livre, l'existence d'un texte hébreu dont personne ne parle, et que personne n'a vu?

Dom Calmet continue : « Personne ne nous dit qu'il ait
» vu ni connu ce livre en hébreu, le traducteur grec n'en dit
» pas un mot. Il est entièrement inconnu en cette langue à
» Josèphe, à Philon, à saint Jérôme, à Origène. Il y a donc
» toute apparence qu'il n'y a jamais existé. »

« D. Calmet a très-bien dit, reprend le père Houbigant,
» qu'*il y a toute apparence*; ce n'est en effet qu'une vrai-
» semblance fondée seulement sur le silence des auteurs qu'il
» nomme; mais cette vraisemblance, si grande qu'elle puisse
» être, doit disparoître devant l'éclat de la vérité même,
» s'il est constant, comme nous avons prouvé qu'il l'est en
» effet, que c'est Salomon même qui parle dans cette pre-
» mière partie, et non un auteur grec empruntant le per-

» sonnage de Salomon. Quand même cela ne seroit pas aussi » constant, dom Calmet ne pourroit pas tirer grand avan- » tage du silence des auteurs qu'il nomme ; car quant à l'in- » terprète grec, ceux qui ont traduit en grec les livres saints » écrits en hébreu n'ont rien dit du texte hébreu qu'ils tra- » duisoient ; il n'y a que le seul petit-fils du fils de Sirach. » Quant à Philon et à Josèphe, ils n'ont rien dit des livres » de Tobie et de Judith, qui cependant ont été certaine- » ment écrits en hébreu ou en chaldéen. Enfin, quant à Ori- » gène et à saint Jérôme, l'un et l'autre ne pouvoient rien » apprendre sur cela que des Juifs, qui n'en avoient aucune » connoissance. Il est croyable qu'il n'exista qu'un très-pe- » tit nombre d'exemplaires hébreux de cette première par- » tie depuis la captivité de Babylone ; car s'il en eût existé » beaucoup, les Juifs les auroient connus, et ne les eussent » point omis dans leur canon lorsqu'ils le formèrent ; si donc » il y en avoit dès lors peu d'exemplaires, on peut en con- » clure qn'ils auront péri sous Antiochus Epiphanes, qui » avoit ordonné que l'on cherchât les livres des Juifs, et » qu'on les brûlât. Les gens d'Antiochus, en cherchant les » livres des Juifs, cherchoient, non ceux qui étoient écrits » en grec, mais ceux qui étoient écrits en hébreu, parce » qu'ils savoient que c'étoient là proprement les livres des » Juifs ; et il semble que telle est la raison pour laquelle » certains livres hébreux des Juifs périrent, tandis que ceux » qui étoient en grec ne périrent pas. »

Mais aucun des trois autres livres de Salomon n'a péri dans cette recherche, quoiqu'ils fussent écrits en hébreu ; celui-ci n'a pas dû périr plutôt que les autres, parce que s'il est vrai qu'il soit sorti de la même plume que les autres, il a dû être avec eux. Il n'est nullement croyable que ce livre ait eu un autre sort que les trois autres ; parce qu'il n'est nullement croyable qu'il ait dû jamais être séparé des trois autres, s'il est sorti de la plume du même auteur. Le silence ne peut fournir qu'une preuve négative ; mais cette preuve négative est le fondement légitime d'une vraisemblance, et cette vraisemblance conserve toute sa force, lorsqu'on ne peut y opposer une preuve positive qui la détruise. Personne ne dit avoir vu ce texte hébreu ; donc il y a toute apparence qu'il n'exista jamais ; si vous voulez nous enlever cette vraisemblance, citez-nous quelqu'un qui dise l'avoir vu. Vous nous dites que le livre même porte sa preuve, puisqu'il est visible que c'est Salomon qui y parle ;

nous vous répondons ce que vous nous avez vous-même accordé, qu'on ne peut tirer de là aucun argument certain: *Conceditur*. Il est visible que l'auteur parle au nom de Salomon; mais il ne s'ensuit pas avec une égale certitude que ce soit Salomon même qui parle : *Conceditur*.

A-t-on tort de dire que les expressions de ce livre sont toutes grecques et éloignées du génie de la langue hébraïque?

« Ajoutez, dit dom Calmet, que le tour de la phrase, les » expressions, sont toutes grecques, et fort éloignées du » génie de la langue hébraïque. »

« On accorde cela, dit le père Houbigant, de la dernière » partie de ce livre, mais non de la première qui tient beau- » coup du style des Proverbes et de l'Ecclésiaste, ainsi que » du génie de la langue hébraïque, comme au chapitre II, » verset 14 : *Factus est nobis in reprehensionem cogitatio-* » *num nostrarum*; phrase qui n'est rien moins que grec- » que; et au chapitre IV, verset 15 : *Populi autem viden-* » *tes, nec intelligentes*, pour *Populi videre, nec intellexere*; » et beaucoup d'autres. Je ne trouve dans la première par- » tie qu'un seul endroit qui paroisse sentir l'érudition » grecque; c'est au chapitre VIII, verset 7, où sont nom- » mées ces quatre vertus, la *tempérance*, la *prudence*, la » *justice* et la *force*. Mais on peut attribuer ces termes à » l'interprète grec, qui, ayant sous les yeux les mots hébreux » qui désignent les prérogatives de la Sagesse, les aura ex- » primés par les mêmes termes dont se servoient les philo- » sophes grecs pour marquer les quatre vertus cardinales, » parce que ces mots hébreux ne s'éloignent pas beaucoup » des noms grecs de ces vertus. »

Il est cependant vrai que l'on ne trouve aucun mot hébreu qui réponde à *temperantia*. Les Hébreux ne distinguoient point la *tempérance* d'avec la sagesse même, dont elle fait partie. Cela est si vrai que dans les livres écrits en hébreu, la version grecque attribuée aux Septante n'offre jamais σωφροσύνη, ni la Vulgate *temperantia*. Nul mot hébreu ne fait naître cette idée; ce n'est donc point de l'hébreu que ce terme vient ici; il dénote la plume d'un auteur grec, et non celle d'un interprète. L'expression du chapitre IV, verset 15 (ou selon la Vulgate, 14), *Populi autem videntes, nec intelligentes*, n'est point un hébraïsme, pour *videre nec intellexere*; le participe des Hébreux ne tient point lieu du prétérit, qui est usité chez eux comme chez les autres peuples; mais il tient lieu du présent qu'ils n'ont point. Si donc il avoit fallu dire ici *videre nec intellexere*, le texte hébreu l'auroit dit ainsi; et l'interprète

grec sans doute l'auroit rendu de même. Mais ce participe est une expression suspendue selon le génie de la langue grecque, par les versets 15, 16 et 17 de la Vulgate; en sorte que la phrase n'est achevée qu'au verset 18 où le grec dit, non pas *vident et contemnunt*, comme l'exprime le père Houbigant, mais au futur : *Videbunt et contemnent*, comme l'exprime la Vulgate, ce qui achève de prouver que le sens du verset 15, ou selon la Vulgate 14, n'est pas au prétérit, *videre nec intellexere*, mais bien au participe, comme l'exprime notre Vulgate : *Populi autem videntes et non intelligentes..... Videbunt et contemnent eum.* Et cela même prouve que l'auteur est grec; car on ne trouve point de semblables suspensions dans l'hébreu. L'expression du chapitre II, verset 14, *Factus est nobis in reprehensionem cogitationum nostrarum*, peut venir du grec comme de l'hébreu; et quand elle viendroit de l'hébreu, il s'ensuivroit seulement que l'auteur de ce livre seroit un Juif; et nous ne le nions pas. Nous ne prétendons pas que ce soit un païen. Saint Paul et saint Luc écrivant en grec, ont employé des hébraïsmes; cela ne prouve pas qu'ils aient écrit en hébreu. Nous ne disons pas qu'il n'y ait dans ce livre aucun hébraïsme; mais nous disons que les hellénismes y dominent. Nous ne disons pas que toutes les expressions en soient grecques, mais que l'on y trouve des expressions qui sont *toutes grecques*, c'est-à-dire, entièrement grecques, telles que σωφροσύνη, ou *temperantia*, qui n'a rien de semblable dans l'hébreu; telles que cette construction qui laisse des participes suspendus pour attendre des verbes si éloignés que le père Houbigant même n'a pas vu la liaison de ces verbes avec ces participes; voilà ce que nous appelons *des expressions toutes grecques*. Le père Houbigant va lui-même nous donner lieu d'en remarquer encore une autre *toute grecque*. Dès la première note qu'il présente sur ce livre, il insiste sur ce mot φιλάνθρωπος, qui se trouve au verset 6 du chapitre I. Cette expression est si bien *toute grecque*, que non-seulemene elle n'a rien de semblable dans l'hébreu, mais qu'il n'est pas même possible de la rendre exactement ni en latin ni en français. Le père Houbigant l'exprime par *mitis*, et la Vulgate par *benignus*; mais le père Houbigant sait sans doute parfaitement bien qu'aucun de ces deux mots n'approche de l'énergie du φιλάνθρωπος. Jamais aucun mot hébreu n'a pu faire naître cette idée; et en effet jamais on ne trouve ce mot dans la version grecque des

livres écrits en hébreu. Le grec de ce livre n'est donc point une traduction faite sur l'hébreu, mais le texte original même sorti de la plume d'un auteur écrivant en grec. En voilà une preuve qui se présente dès le premier chapitre, nous aurons occasion d'en montrer une autre que le père Houbigant nous accordera dans le dernier.

La ressemblanche entre les expressions de ce livre et celles de Salomon, prouve-t-elle pour ou contre à l'égard de ceux qui le lui attribuent?

Le père Houbigant passe ici à ce que dom Calmet dit plus loin : « La ressemblance des sentimens et des expres- » sions même de ce livre avec celles de Salomon, bien loin » de prouver qu'il en soit l'écrivain, forme un grand pré- » jugé pour le sentiment contraire. Ce prince ne se copie- » roit pas lui-même, et ne répéteroit point ici ce qu'il au- » roit déjà dit ailleurs. »

« Cette preuve, dit le père Houbigant, paroîtra foible, si » l'on se rappelle que dans les livres sacrés les mêmes choses » ont été écrites plus d'une fois par les mêmes auteurs, et » que certains psaumes sont presque semblables à d'autres » psaumes, de même que certains prophètes ressemblent à » d'autres prophètes; car si un écrivain, par l'inspiration » divine, a dit ce que d'autres avoient dit avant lui, on ne » peut donner aucune raison capable de prouver qu'un » même auteur, également inspiré, n'ait pas pu répéter les » mêmes choses qu'il avoit écrites ailleurs. Ajoutez que Sa- » lomon ne se copie point en effet dans ce livre, mais qu'il » enseigne les mêmes choses en d'autres termes; et que » même il en dit beaucoup d'autres qu'il n'avoit point dites, » ni dans l'Ecclésiaste ni dans les Proverbes. »

Nous ne contestons point la foiblesse de cet argument; nous en avons assez d'autres sans avoir besoin de celui-là.

Peut-on dire que l'auteur de ce livre cite Isaïe ou Jérémie?

Dom Calmet ajoute : « Salomon ne citeroit point des » passages d'Isaïe et de Jérémie qui ont vécu si long-temps » après lui. » Et pour première preuve il cite le texte de la Sagessse, III, 14 : *Et spado* (ou *ennuchus*)... *dabitur illi fidei donum electum, et sors in templo Dei acceptissima;* comparé avec celui d'Isaïe, LVI, 4 et 5 : *Hæc dicit Dominus eunuchis; . . . . Dabo eis in domo mea et in muris meis locum.*

« C'est à la vérité de part et d'autre, dit le père Houbi- » gant, la même pensée; mais ce ne sont pas les mêmes » termes; et conséquemment on ne peut pas prouver qu'ils » aient été pris d'Isaïe; ou du moins on auroit le même droit » de prétendre que ce seroit Isaïe même qui les auroit pris » de cette partie hébraïque du livre de la Sagesse, qui n'au-

» roit pas encore été perdue du temps d'Isaïe, ou que le » même Esprit les a dictés à Isaïe et avant lui à Salomon. » On peut en penser autant de cet autre passage de la Sa- » gesse, IX, 13 : *Quis homo est qui consilium Dei cognoscat?* » que dom Calmet croit avoir été copié de celui d'Isaïe, XL, 13: » *Quis homo copiam fecit ei consilii sui?* Car les termes de » l'un sont différens de ceux de l'autre; outre cela c'est une » sentence générale, qui se trouve dans des livres sacrés plus » anciens qu'Isaïe; et l'on ne prétend pas en conclure qu'I- » saïe l'ait empruntée de ces autres livres; on ne doit donc » pas croire qu'Isaïe l'ait copiée de ce livre. »

Nous conviendrons encore qu'on ne peut rien conclure de ces ressemblances; j'observerai seulement que le père Houbigant ne cite point ces *livres plus anciens qu'Isaïe*, où il croit avoir vu cette pensée; ne seroit-ce point plutôt dans des livres postérieurs à Isaïe? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en effet saint Paul emploie deux fois la même pensée, mais en empruntant de la version des Septante le sens du texte d'Isaïe; car en effet on lit dans son épître aux Romains, XI, 34 : *Quis enim cognovit sensum Domini? aut quis consiliarius ejus fuit?* Et dans sa première aux Corinthiens, II, 16 : *Quis enim cognovit sensum Domini, qui instruat eum?* et cela ressemble beaucoup aux expressions des Septante dans leur traduction d'Isaïe; en sorte que si l'on pouvoit tirer quelque conséquence de ces ressemblances, elle seroit plus favorable à dom Calmet qu'au père Houbigant, puisqu'il est assez visible que saint Paul fait ici allusion au texte d'Isaïe. Mais nous voulons bien ne point insister sur cela; nous avons assez de preuves; nous pouvons encore négliger celle-là.

Peut-on dire que l'auteur de ce livre cite l'Ecriture suivant la version des Septante?

Le père Houbigant qui entremêle les diverses propositions que dom Calmet a avancées sur ce point, revient à un autre argument que dom Calmet tire de ce que dans le livre de la Sagesse, l'auteur lui paroît citer très-souvent l'Ecriture, et toujours suivant les Septante. Le premier exemple qu'il en donne est pris du chapitre V, versets 10, 11, 12, où l'auteur compare la vie de l'homme à une ombre, à un vaisseau qui coupe les flots, à un oiseau qui fend les airs, à une flèche qui est tirée droit au but; « ce qui est pris, » dit-il, des Proverbes, XXX, 18, 19, où le Sage dit, sui- » vant les Septante, qu'il y a quatre choses qu'il ne com- » prend pas; la voie de l'aigle dans l'air, la voie du serpent » sur la terre, la voie d'un vaisseau dans la mer, *et la voie*

» *d'un jeune homme dans sa jeunesse*, au lieu que l'hébreu » lit : *Et la voie d'un jeune homme dans une vierge.* »

Dom Calmet savoit que l'auteur du livre de la Sagesse ne parle pas précisément de *la voie d'un jeune homme dans sa jeunesse* ; mais il voyoit ce qui est évident, qu'il parle de *la voie de l'homme* depuis sa naissance jusqu'à sa mort ; au verset 13 : *Sic et nos nati continuo desivimus esse* : c'est cette *voie de l'homme* que l'auteur du livre de la Sagesse compare avec *l'ombre*, avec *la trace d'un vaisseau*, *d'un oiseau*, *d'une flèche* ; de même que Salomon dans les Proverbes compare *la trace de l'aigle*, *du serpent et d'un vaisseau* avec *la voie d'un jeune homme dans sa jeunesse*, selon l'expression des Septante, qui en cela ressemble beaucoup à la pensée de l'auteur du livre de la Sagesse ; au lieu que cette *voie de l'homme depuis sa naissance jusqu'à sa mort* n'a aucun rapport avec ce que dit le texte hébreu du livre des Proverbes en parlant de *la voie d'un jeune homme dans une vierge* ; d'où il suit que le texte du livre de la Sagesse, à cet égard, ressemble en effet beaucoup plus à la version grecque des Septante qu'au texte hébreu.

Dom Calmet cite un autre exemple pris du texte de la Sagesse, II, 12, où il est dit : *Enveloppons le juste*, en sorte qu'il ne nous échappe pas, *parce qu'il nous est désagréable* ; c'est ainsi qu'il le traduit. « Ce qui est, dit-il, tiré » d'Isaïe, III, 10, qui porte selon les Septante : *Chargeons » de liens le juste, parce qu'il nous déplaît* ; au lieu que » l'hébreu porte : *Dites au juste que tout va bien.* »

« Je réponds, dit le père Houbigant : 1° qu'on lit dans ce » passage de la Sagesse, ἐνεδρεύσωμεν, *insidiemur* ; et dans » Isaïe, δήσωμεν, *ligemus* ; 2° que l'interprète grec du livre de » la Sagesse y a mis ici, *quia molestus est nobis*, parce qu'il » lisoit ainsi dans le texte hébreu de ce livre, et non parce » qu'il lisoit ainsi dans la version grecque du livre d'Isaïe ; » et qu'il est même très-vraisemblable que les interprètes » grecs d'Isaïe voyant qu'il y avoit quelque faute dans le » texte de ce prophète, ont emprunté de ce texte du livre » de la Sagesse l'explication de celui d'Isaïe. » Sur quoi le père Houbigant nous renvoie à sa note sur ce texte d'Isaïe, où il observe que comme l'hébreu ne dit point *justo*, mais *justum*, vraisemblablement on ne doit pas lire *Dicite*, mais avec les Septante, *ligemus*, ou selon lui *ligant* ; en sorte que, selon lui, le sens est *Alligant justum, quia bonus est.*

Il ne s'agit pas ici de discuter le sens de ce texte ; il suffit

d'observer que l'expression *justum, quia molestus nobis est*, se trouve bien réellement la même dans le grec du livre de la Sagesse et dans le grec du livre d'Isaïe selon la version des Septante, au lieu qu'il n'y a rien de semblable dans l'hébreu; et la ressemblance est même encore plus grande que dom Calmet ne la présente, en supposant qu'on lit dans le grec du livre de la Sagesse, *parce qu'il nous est désagréable*, et dans le grec d'Isaïe, *parce qu'il nous déplaît*. Non; il n'y a aucune différence; c'est de part et d'autre, ὅτι δύσχρηστος ἡμῖν ἐστι, *quia molestus nobis est*.

Que résulte-t-il de la différence de style que l'on peut remarquer dans les deux parties de ce livre? d'où peut-elle venir?

« Dom Calmet cite encore, dit le père Houbigant, quel» ques autres exemples pour prouver que l'auteur du livre » de la Sagesse a pris des Septante certains traits; mais » comme ces exemples sont tirés des chapitres XIII, XIV, XVI, » qui sont de la seconde partie de ce livre, ils ne nous in» téressent point, il nous suffit d'avoir montré qu'il n'al» lègue rien de solide pour nier que les neuf premiers » chapitres de ce livre soient de Salomon. A peine se peut-il » faire qu'un auteur qui use du discernement de la criti» que ne voie pas quelle différence il y a entre le style de » la première partie et le style de la seconde; la première » partie respirant l'air simple et antique du texte hébreu, » tandis que la seconde a un style plus enflé et plus obscur, » et même certaines descriptions poétiques, comme en aver» tit dom Calmet. »

Mais cette différence de style vient de la différence même du sujet, et ne prouve nullement que ces deux parties viennent de deux auteurs différens. Un lecteur exempt de préjugés reconnoîtra que la même différence se trouve précisément dans les deux premiers livres de Salomon : les Proverbes et l'Ecclésiaste. Dans le premier tout respire l'air simple et antique de l'hébreu; dans le second, on trouve un style beaucoup plus chargé et plus obscur; et même certaine description poétique, telle que celle de la vieillesse; conclura-t-on de là que ces deux livres ne sont pas du même auteur? Non sans doute; un lecteur qui use du discernement de la critique, reconnoît que cette différence de style vient de la différence même du sujet. Il conviendra donc qu'il n'y a rien à conclure de cette différence de style pour attribuer à deux auteurs différens les deux parties du livre de la Sagesse; mais que l'une et l'autre, inséparablement unies, partent de la main d'un seul et même auteur.

On a vu que les ressemblances observées par dom Calmet entre certains textes du livre de la Sagesse et la version grecque des Septante dans les autres livres sont bien telles qu'il les présente, et même encore plus sensibles dans le grec que dans la traduction. Si donc on pouvoit ici se prévaloir de ces sortes de ressemblances, celles de la seconde partie pourroient mériter autant d'attention que celles de la première, puisque les deux parties ne forment ensemble qu'un seul et même livre. Mais nous voulons bien encore négliger cet avantage; nous ne cherchons point à multiplier les preuves; celle que nous fournit l'aveu formel du père Houbigant, nous suffit : *Conceditur.*

Peut-on se prévaloir de ce que dans ce livre on trouve l'éternité des récompenses et des supplices; et ces deux expressions, *regnum* ᾅδου, et *coronemus nos rosis?*

« Il reste, dit-il, encore trois choses que l'on a coutume » d'objecter : La première est que l'éternité des récompenses et des supplices après la mort est ici ouvertement » montrée. Comme si cette éternité n'étoit pas aussi ouvertement marquée dans plusieurs psaumes, dans le livre de » Job, et dans plusieurs autres textes des livres sacrés. Les » Juifs professoient publiquement cette foi de l'éternité; » et ils ne l'auroient pas professée, s'ils ne l'eussent vue » clairement montrée dans leurs livres. »

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette remarque du père Houbigant. Nous ne voyons point que dom Calmet ait employé ce faux argument; et il faut avouer que le père Houbigant ne le lui impute pas.

« Le second point, reprend le père Houbigant, est qu'au » chapitre 1er, verset 14, on lit : *Nec inferorum regnum* » *in terra.* Car cela fait allusion, dit-on, à la fable de » Pluton que les poëtes feignent être le roi des enfers, et » avoir étendu des enfers sur la terre les droits de sa puis- » sance. Je réponds, continue-t-il, que le mot ᾅδης, dont » se servent ici les interprètes grecs, a ici la même signi- » fication que le mot hébreu שאול; car c'est ainsi que les » Grecs ont communément traduit ce mot hébreu. Or le » mot hébreu שאול signifie *infernus* ou *mors*. Dirons-nous » que ces mots, *l'enfer* ou *la mort*, font allusion à *Pluton?* » L'apôtre saint Paul aura donc fait aussi allusion à Pluton, » lorsqu'il dit que *la mort a régné depuis Adam.* »

Mais ici la prétendue allusion que l'on objecte, et dont parle en effet dom Calmet, n'est pas prise de la seule expression *regnum inferorum*, ou si l'on veut *mortis;* elle est prise du mot ᾅδης qui en grec s'emploie quelquefois pour un des noms de *Pluton*. Il suffisoit donc d'observer que

ce mot en grec ne signifie quelquefois *Pluton*, que parce qu'il signifie communément *l'enfer*; et que dans le Nouveau-Testament comme dans l'Ancien, lorsqu'il s'agit de *l'enfer*, c'est presque toujours en grec ᾅδης; d'où il suit qu'il n'y a réellement ici aucune allusion au règne de Pluton.

« Le troisième point est qu'au chapitre II, verset 8, il » est dit, *Coronemus nos rosis*. Car, dit-on, Tertullien » pense que les couronnes de roses n'étoient pas en usage » chez les Hébreux du temps de Salomon, ni même du » temps d'Isaïe et de la captivité de Babylone. » (*Libro de corona militis, cap.* 9.)

« Il n'y a personne qui ne voie, reprend le père Houbi- » gant, combien l'autorité de Tertullien a peu de poids » lorsqu'il s'agit d'un usage si éloigné de son temps. Quand » les couronnes de roses n'auroient pas été usitées dans ces » temps anciens, on pourroit les attribuer à l'interprète » grec, et non pas à l'auteur, c'est-à-dire, à Salomon, qui » aura employé un mot peu connu des Juifs postérieurs, » tel qu'étoient la plupart des noms de fleurs; tel est le » mot חבצלת, que l'on traduit ordinairement par *lilium*, » mais qu'Aquila rend par κάλυξ, *calix* ou *rosa tumens*. Et » même le mot הכתיר, *coronare*, est rendu dans la version » grecque du livre des Proverbes, XIV, 18, par le mot » grec κρατεῖν qui pourroit aussi signifier *cingere* au sens de » *stipare*. »

Nous avouerons encore volontiers que l'on ne peut rien conclure de ces roses; ainsi des trois objections que combat ici le père Houbigant, nous ne prenons intérêt à aucune; nous les lui abandonnons, quoique dom Calmet ait prétendu tirer avantage des deux dernières.

De ce que les auteurs du Nouveau-Testament ne citent que la première partie, en résulte-t-il que la seconde soit d'un autre auteur ?

Enfin : « il est bien remarquable, dit le père Houbigant, » que tout ce qui est pris du livre de la Sagesse dans le » Nouveau-Testament, et exprimé presque dans les mêmes » termes, se trouve dans les neuf premiers chapitres; par » cela même les auteurs du Nouveau-Testament marquoient » que la première partie de ce livre n'est pas du même » auteur que la seconde; peut-être aussi que la première » avoit plus d'autorité chez les Juifs, comme étant dérivée » de l'original hébreu, et écrite par Salomon même. »

Nous doutons fort que des lecteurs judicieux et exempts de préjugés accordent au père Houbigant cette conséquence que vraisemblablement lui-même réfuteroit avec avantage,

s'il n'avoit pas eu intérêt de l'avancer. A-t-on jamais vu qu'un auteur qui ne cite que la première partie d'un ouvrage, prétende montrer par cela même qu'il abandonne l'autre comme n'étant pas du même auteur et n'ayant pas la même autorité. Un auteur ne cite que ce qui vient à son sujet, et ce qu'il juge convenable de citer, sans que jamais on puisse rien en conclure au préjudice de ce qu'il ne cite pas.

Conclusion de cette première partie.

Nous croyons avoir montré que les deux parties du livre sont inséparables, et ne forment ensemble qu'un seul et même livre sorti de la main d'un seul et même auteur. Cet auteur est-il Salomon? les plus savans dès le temps même de saint Augustin tenoient pour certain qu'il n'en est point. Pourquoi? parce que ce livre n'est point avec ceux de Salomon dans le canon des Juifs; qu'on ne le trouve point écrit en hébreu, et que personne ne dit l'avoir vu en cette langue; qu'enfin les expressions en sont toutes grecques, et que plusieurs d'entre elles ne peuvent être venues de l'hébreu; voilà les principaux fondemens de l'opinion commune que dom Calmet a suivie en marchant sur les traces de ces savans hommes dont parle saint Augustin. Les plus fortes preuves que le père Houbigant nous oppose, sont prises de ce que l'auteur de ce livre s'y donne le titre de *roi*, y parle au nom de Salomon, et qu'enfin ce livre est communément intitulé *Sagesse de Salomon*. Mais le père Houbigant même convient qu'on ne peut tirer de ces trois points aucun argument certain : *Conceditur non duci ex titulo argumentum certum, non item ex nomine regis, quod auctor assumit; ut neque ex persona, quam exhibet, Salomonis*. Par ce seul aveu, la question est décidée, et l'opinion de dom Calmet justifiée.

SECONDE PARTIE.

Réponses aux objections du père Griffet[1].

Principes généraux avoués de part et d'autre.

Le père Griffet commence par reconnoître que les éditeurs de cette Bible ont constamment inculqué à leurs lecteurs *le principe que l'abbé de Vence établit si sagement dès le commencement de cet ouvrage; qu'il faut convenir d'une règle qui puisse nous servir à fixer notre croyance* sur tous les points contestés, et spécialement *sur la canonicité des livres saints;* et que cette règle c'est *l'autorité de l'Eglise.*

Plus loin il avoue que « l'Eglise, en décidant qu'un livre » est canonique, n'a jamais prétendu ôter aux savans la » liberté de disputer entre eux *sur l'auteur* de ce livre, *sur* » *le temps* où il a écrit, et *sur le langage* dont il s'est servi, » pourvu que leurs opinions ne donnent aucune atteinte à » sa canonicité. » Il donne des exemples sur chacun de ces trois points.

Sur *l'auteur* du livre : « Il importe peu, dit-il, que l'on » croie Moïse auteur du livre de Job, ou qu'on attribue ce » livre à Job même, pourvu que l'on reconnoisse que c'est » un des livres canoniques. Mais l'Eglise ne permettra pas » de dire que Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque, » parce que ce seroit donner atteinte à l'infaillibilité et con- » séquemment à la canonicité de plusieurs livres saints où il » est désigné nommément comme auteur du Pentateuque. »

De même à l'égard du *temps* où chaque livre a été composé, « c'est encore, dit-il, une question assez indifférente » à l'Eglise. Qu'importe en effet, continue-t-il, que l'on dise » que les livres de Job, de Tobie, de Judith et d'Esther, » ont été écrits avant ou après la captivité de Babylone? » Pourvu qu'en traitant cette question, on ne touche point » à la canonicité du livre, l'autorité de l'Eglise n'en souf- » frira pas. »

[1] Voyez l'ouvrage intitulé, *Insuffisance de la religion naturelle prouvée par les vérités contenues dans les livres de l'Ecriture-Sainte, par le R. P. Henri Griffet*, imprimé à Liége, en deux volumes in-12. Les deux premiers chapitres de l'ouvrage du père Griffet sont une espèce de préliminaire où il traite *de l'inspiration et de la canonicité des livres sacrés.* C'est dans le second chapitre qu'il attaque le sentiment de dom Calmet *sur l'auteur du livre de la Sagesse.*

Sur la *langue* dans laquelle le premier original de chaque livre a été composé : « La différence des opinions, » dit-il, pourroit être sujette à de plus grands inconvéniens, » si, par exemple, on en admettoit une qui attaquât directement, ou indirectement l'authenticité de la Vulgate » contre la décision du concile de Trente, en opposant à » cette version sur des points essentiels, de prétendus originaux grecs, syriaques, ou chaldéens, dont l'authenticité » ne seroit pas établie sur une décision de la même force. »

Jusque là ce sont des principes généraux sur lesquels nous sommes parfaitement d'accord. En dissertant sur *l'auteur* du livre de la Sagesse, sur le *temps* auquel ce livre a été composé, sur *la langue* dans laquelle il a été écrit, nous convenons qu'il est *canonique*; et nous ne portons aucune atteinte à l'authenticité de la Vulgate.

Après avoir posé ces principes, le père Griffet vient à la *Dissertation* de dom Calmet *sur l'auteur du livre de la Sagesse.*

Quel est l'objet de la critique du père Griffet à l'égard de la Dissertation de D. Calmet sur l'auteur du livre de la Sagesse.

Il avoue encore qu'avant de rechercher quel est l'auteur de ce livre, dom Calmet « a eu soin d'observer que si la » dispute que l'on forme sur ce sujet, n'étoit qu'entre les » auteurs catholiques, et que les parties convinssent de la » canonicité du livre et de l'inspiration de l'auteur, il ne » s'en mettroit pas plus en peine que de savoir qui est l'auteur de quantité d'autres livres sacrés dont la canonicité » est généralement reconnue. » Mais ce que le père Griffet ne dit pas, c'est qu'en conséquence, le dessein de dom Calmet dans cette dissertation est *de montrer que quoique l'auteur* du livre *de la Sagesse ne soit pas certainement connu, le livre ne laisse pas d'être authentique, inspiré et canonique;* ce que le père Griffet ne dit pas, c'est que le résultat de cette longue dissertation est de prouver que malgré toutes les ressemblances que l'on a cru trouver entre ce livre et ceux de Philon, cependant on doit reconnoître que Philon n'est point l'auteur de ce livre.

Le père Griffet laisse tout cela de côté, quoique ce soit là le fond et l'essentiel de la dissertation; et il vient au seul point incident qui le touche. Il convient de la réflexion de dom Calmet, que dès que l'on reconnoît qu'un livre est divinement inspiré, on ne doit pas se mettre fort en peine de savoir qui en est l'auteur; il avoue que c'est précisément ce que saint Grégoire disoit à l'égard du livre de Job. « Cette » réflexion, dit-il, n'a pas empêché l'auteur de la disser-

» tation d'entrer dans une discussion très-étendue pour sa-
» voir qui a été l'auteur du livre de la Sagesse. *Les uns*, » dit-il, *nient absolument que cet ouvrage soit de Salo-* » *mon; d'autres en parlent avec doute, et aucun ne l'as-* » *sure en termes bien précis*. Il se range ensuite du côté de » ceux qui le *nient absolument*; et après avoir mûrement » pesé les raisons qu'il en apporte, nous ne craindrons pas » de dire que nous ne pouvons être de son sentiment. » Voici donc l'unique objet de la critique du père Griffet; c'est que dom Calmet se soit rangé du côté de ces savans hommes qui dès le temps de saint Augustin regardoient comme indubitable que ce livre n'est pas de Salomon; et le père Griffet diffère ici du père Houbigant en ce que celui-ci n'attribue à Salomon que les neuf premiers chapitres de ce livre, au lieu que le père Griffet veut que le livre entier soit de Salomon. Ecoutons les objections qu'il va opposer à dom Calmet.

De ce que ce livre a été intitulé *Sagesse de Salomon*, en résulte-t-il que Salomon en soit l'auteur? Dans la Vulgate son titre est *Liber Sapientiæ*.

« L'auteur de cette Dissertation commence, dit-il, par » avouer que depuis long-temps l'usage s'est établi de nommer tous les livres moraux de l'Ecriture-Sainte, *Livres* » *Sapientiaux* ou *Sagesse de Salomon*; que les pères les » citent souvent sous ce dernier nom; et parmi ces pères, » il nomme Tertullien, Origène, saint Clément d'Alexan- » drie, saint Ambroise et saint Hilaire. Voilà sans doute de » grandes autorités, et il seroit difficile de se persuader que » des écrivains si recommandables eussent attribué à Salo- » mon et cité sous son nom, non-seulement les trois livres » moraux qu'on ne lui conteste point, qui sont les Prover- » bes, l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques, mais en- » core les livres de la Sagesse et de l'Ecclésiastique, s'ils n'a- » voient eu de grandes raisons pour croire qu'il en étoit » l'auteur. On avoue même que cette manière de les citer » en les comprenant tous sous le titre de *Livres de la Sa-* » *gesse*, ou de *Sagesse de Salomon*, a prévalu dans le lan- » gage ecclésiastique que l'on doit toujours respecter, et dont » on ne peut s'écarter que par des raisons supérieures et » démonstratives. Or celles qu'on apporte dans la Disserta- » tion pour rendre ce langage suspect de fausseté ne sont » rien moins qu'invincibles; et cette qualité paroît con- » venir à celles que l'on produit pour le justifier. »

C'est un axiome dans toute controverse, que *tout argument qui prouve trop, ne prouve rien*. L'argument que fait ici valoir le père Griffet iroit jusqu'à prouver que le livre de l'Ecclésiastique reconnu pour être l'ouvrage de

Jésus, fils de Sirach, a néanmoins pour auteur Salomon? Nous voulons bien présumer que le père Griffet n'avoueroit pas cette conséquence. Son argument prouve donc trop, et dès lors il ne prouve rien. Les mêmes raisons que le père Griffet allégueroit pour montrer que ce titre vague de *Livres de Salomon* ne prouve rien quant à l'Ecclésiastique, nous les alléguerions de même pour montrer qu'il ne prouve pas plus quant au livre de la Sagesse. Ce titre tomboit principalement et directement sur les trois premiers livres; ce n'étoit que par une sorte d'inadvertance qu'on l'étendoit jusqu'au quatrième et au cinquième. On est revenu de cet ancien préjugé; dans nos Bibles latines, c'est-à-dire, dans la Vulgate même d'après les éditions de Sixte v et de Clément VIII, le livre de l'Ecclésiastique est expressément attribué à Jésus, fils de Sirach : *In Ecclesiasticum Jesu filii Sirach Prologus*, et ensuite simplement *Ecclesiasticus;* et le livre de la Sagesse ne porte le nom d'aucun auteur, mais simplement : *Liber Sapientiæ.*

Le père Griffet, qui sans doute n'a pas fait attention à ce titre simple et vrai qui contredit l'ancien préjugé, entreprend donc de faire revivre ce préjugé aujourd'hui si communément abandonné. Ecoutons ses preuves.

De ce que l'auteur parle au nom de Salomon doit-on en conclure que cet auteur est Salomon même, lorsqu'on n'en connoît point d'autre original que le grec?

« Premièrement, dit-il, Salomon se désigne lui-même » comme l'auteur du livre de la Sagesse, d'une manière » aussi claire et aussi expresse que dans aucun de ses li» vres : *J'ai demandé la sagesse, et elle m'a été donnée.* » Ensuite adressant la parole à Dieu, il lui dit : *Vous m'a*» *vez choisi pour être le roi de votre peuple, et vous* » *m'avez commandé de bâtir un temple sur votre mon*» *tagne sainte, et un autel dans la cité où vous habitez,* » *qui fût fait sur le modèle de ce tabernacle que vous* » *avez habité dès le commencement.* Il est impossible de » faire entendre plus clairement, ni de déclarer plus expres» sément que c'est Salomon lui-même qui parle dans le » livre de la Sagesse, et par conséquent qu'il en est l'au» teur. »

Voilà en effet pourquoi on le lui a attribué; et nous nous rendrions aussi nous-mêmes à cette preuve, si le livre étoit écrit en hébreu, et joint aux trois autres dans le canon des Juifs.

Le père Griffet ne considère point cette réponse qui est néanmoins ici la première et la principale; il va en chercher une autre sur laquelle il croit avoir grand avantage.

« On répond, dit-il, que celui qui a composé le livre de la » Sagesse y fait parler Salomon, comme Platon fait parler » Socrate dans ses dialogues, etc...., et l'on reconnoît en » même temps que cet auteur inconnu du livre de la Sa- » gesse étoit éclairé par le Saint-Esprit. Mais qui ne voit » que si l'on admet une pareille réponse, il n'y aura plus » aucun livre de l'Ecriture dont l'auteur puisse être connu, » de quelque manière qu'il soit nommé, ou désigné dans le » texte? On pourra toujours dire que c'est un personnage » que l'on fait parler; et en reconnoissant le livre pour ca- » nonique, on mettra cette espèce de supercherie sur le » compte du Saint-Esprit. »

Mais nous ne disputons point des livres hébreux écrits par des Hébreux qui sont connus. Nous ne disputons sur celui-ci, que parce que c'est un livre grec attribué à un Hébreu; et nous disons qu'il n'y a point là de *supercherie*, mais une simple *prosopopée* qui par elle-même n'est capable de tromper personne, parce qu'un livre écrit en grec est naturellement censé ne pas partir de la plume d'un Hébreu. Au premier coup d'œil, on aperçoit qu'un Grec qui parle au nom d'un Hébreu, est un homme qui par *prosopopée* emprunte le nom et le personnage d'un Hébreu. Voilà ce qu'on ne dira jamais des livres écrits en hébreu par des Hébreux.

Le père Griffet vient ensuite à l'argument que dom Calmet a prétendu tirer de la ressemblance qui se trouve entre certains traits des livres de Salomon, ou d'Isaïe, ou de Jérémie, ou de Baruch, et certains traits du livre de la Sagesse. On a déjà vu que nous abandonnons cet argument comme trop foible.

De là il passe à notre principal argument tiré de la langue dans laquelle ce livre est écrit. « Dom Calmet ajoute, dit-il, » que si ce livre étoit de Salomon, il eût été d'abord écrit » en hébreu; or personne ne nous dit qu'il l'ait *vu et connu* » *en hébreu*, et *le traducteur n'en dit pas un mot*. Comme » si tous les traducteurs des autres livres de l'Ecriture » nous avoient appris en quelle langue étoit écrit l'original » qu'ils traduisoient. S'ils avoient jugé à propos de nous » l'apprendre, il n'y auroit pas tant de disputes entre les » savans sur la langue dans laquelle chacun des écrivains » sacrés avoit écrit son ouvrage. Il est vrai que l'on ne trouve » plus l'original hébreu du livre de la Sagesse; mais com-

A-t-on tort de ne pas supposer l'existence d'un texte hébreu dont personne ne parle et que personne n'a vu? a-t-on tort d'insister sur ce que l'exemplaire grec n'avertit point que ce soit une traduction?

» bien d'autres auteurs n'avons-nous pas dans des versions » dont les originaux sont perdus ? »

Mais du moins on sait que ce sont des versions ; on sait que ces originaux ont existé ; au lieu que c'est précisément ce qu'on ne sait point à l'égard du livre de la Sagesse ; personne ne nous dit qu'il l'ait *vu et connu en hébreu ;* et quand nous ajoutons que *le traducteur n'en dit pas un mot,* ce n'est pas que tous les traducteurs soient obligés de nous apprendre en quelle langue étoit écrit l'original qu'ils traduisoient ; mais c'est que du moins *le traducteur du livre de l'Ecclésiastique*, nous a appris *qu'il l'avoit traduit de l'hébreu ;* et en conséquence sur son témoignage nous croyons que l'original de l'Ecclésiastique étoit en hébreu ; nous disons donc simplement que celui qui nous a donné le livre de la Sagesse en grec, n'ayant pas pris la même précaution, nous n'avons aucune preuve qui nous assure que le livre de la Sagesse ait jamais été écrit en hébreu.

A-t-on tort de dire qu'il y a dans ce livre des expressions qui dénotent un auteur grec ? Le mot *Adès* pris pour *l'enfer* ne prouve rien ; mais que peut-on penser du terme d'*ambroisie ?*

Le père Griffet vient ensuite aux preuves que dom Calmet allègue pour appuyer cet argument ; et il les expose ainsi : « La preuve, dit-on, que le livre de la Sagesse n'a » jamais été composé en hébreu, c'est que nous en avons » l'original en grec. Or cet original nous fournit deux rai» sons très-fortes pour prouver que Salomon ne peut pas » avoir été l'auteur de ce livre. On y remarque deux expres» sions que les Hébreux du temps de Salomon, ne pou» voient pas connoître, et qui ne furent employées par les » Grecs que long-temps après le règne de ce prince. Pre» mièrement, on y parle du royaume d'*Adès*, ou de Pluton ; » c'est le nom que l'auteur du livre de la Sagesse donne à » l'enfer. Secondement, on y parle de l'*ambroisie ;* c'est le » nom que le même auteur donne à la manne ; deux ex» pressions païennes qui n'étoient point connues du temps » de Salomon, et qui appartiennent à la mythologie des » Grecs, qui n'étoit pas encore inventée lorsqu'il écri» voit. »

On a vu que nous abandonnons comme illusoire la preuve que l'on a prétendu tirer du mot *Adès* ; ce mot dans toute l'Ecriture ne signifie jamais que l'*enfer*, et ne doit pas être pris ici dans un autre sens. Mais le père Griffet y joint une autre preuve que l'on tire du terme d'*ambroisie*. Le père Houbigant n'a point parlé de cette expression, parce qu'elle ne se trouve qu'à la fin du livre, et qu'il convient que cette

seconde partie n'est pas de Salomon. Mais voici le père Griffet qui va répondre en même temps aux deux preuves tirées de ces deux expressions. Ecoutons-le.

« Ces deux difficultés, dit-il, se tournent en objection » contre ceux qui prétendent que le livre de la Sagesse a » été d'abord écrit en grec, et que cet original grec que » nous lisons aujourd'hui, est parvenu jusqu'à nous dans » toute son intégrité. Ces deux expressions disparoissent en » effet dans la Vulgate où on lit, au lieu du *royaume d'A-* » *dès*, ou de Pluton, *le royaume des enfers*, et au lieu du » terme d'*ambroisie*, celui de *bonne nourriture*. Sur quoi » l'on peut faire ce raisonnement : L'auteur de la Vulgate » avoit sans doute un original devant les yeux, quand il tra- » duisoit le livre de la Sagesse. Il faut dire de deux choses » l'une, ou qu'il n'a pas lu dans cet original les mots de » *royaume d'Adès*, ou de Pluton, non plus que le terme » d'*ambroisie*, ou qu'il n'a pas rendu fidèlement ces expres- » sions. Or ce ne seroit pas sans doute un petit inconvénient » de révoquer en doute l'exactitude et la fidélité de l'au- » teur de la Vulgate, puisque nous avons un jugement de » l'Eglise qui la déclare authentique comme traduction, » et que nous n'avons pas un jugement de pareille valeur » qui déclare que ce grec du livre de la Sagesse que nous » lisons aujourd'hui est authentique considéré comme ori- » ginal. »

Quant à l'authenticité de la Vulgate, nous supplions nos lecteurs de se rappeler ce qu'ils ont sans doute lu au commencement du premier volume de cette Bible, dans la *saconde Dissertation sur la Vulgate, où l'on explique en quel sens le concile de Trente a déclaré authentique celle dont l'Eglise se sert depuis saint Jérôme.*

Le *regnum Adès* est bien rendu par *regnum inferorum;* et *ambrosius cibus* par *esca bona*. Que peut-on conclure de cet *ambrosius cibus?*

Mais d'ailleurs sur le point dont il s'agit ici nous convenons que la Vulgate a très-bien rendu l'expression grecque, *regnum Adès*, par *regnum inferorum*, et nous soutenons même qu'en effet ici cette expression ne signifie pas autre chose. Quant au mot *ambrosia*, nous observons que l'expression grecque est *cibus ambrosius*, et quoique la Vulgate n'ait pas ici conservé à la lettre l'expression du grec, nous convenons encore qu'au fond elle en a bien rendu le sens par *esca bona;* car le mot *ambrosius* n'est ici qu'une métaphore qui marque simplement l'excellence de cette nourriture. Le nom d'*ambrosie* chez les Grecs ne signifie, selon son étymologie même, que *l'aliment des immortels,*

en sorte que l'auteur de ce livre sous l'inspiration même du Saint-Esprit a très-bien pu par métaphore appliquer cette expression à la manne, que David dans les Psaumes appelle *le pain du ciel, le pain des anges;* de même que dans le style de nos hymnes nous désignons communément *le ciel* par le nom même de *l'Olympe*, sans que cette métaphore réalise la fable des poëtes païens sur l'Olympe; nous prétendons seulement dire que *le ciel* est pour nous ce qu'étoit pour eux *l'Olympe*, c'est-à-dire, le séjour où Dieu fait éclater sa gloire. Mais nous observons avec dom Calmet que cette expression du texte grec *ambrosius cibus* n'a jamais pu venir d'un texte hébreu; et le père Houbigant en convient; voici sa note qui est très-remarquable : *Ambrosius cibus : sumpta locutio ex poetis græcis; ex quo colligitur scripsisse hunc auctorem græcum multo tempore post Salomonem.* Cette remarque nous fournit un avantage qu'un lecteur attentif ne laissera pas échapper; car d'un côté, avec le père Griffet et avec dom Calmet, nous soutenons contre le père Houbigant, que le livre de la Sagesse dans ses deux parties ne forme qu'un seul et même livre sorti de la main d'un seul et même auteur; et d'un autre côté, avec le père Houbigant et avec dom Calmet, nous soutenons contre le père Griffet, que voilà une expression qui prouve que l'auteur de ce livre étoit un auteur grec qui vivoit long-temps après Salomon.

Est-il vrai que nous soyons tombés en contradiction avec nous-mêmes sur le texte du livre de la Sagesse ?

« Ajoutons encore, dit le père Griffet, qu'on lit *à la* » *page* 593 *de la nouvelle Bible* (c'est-à-dire au *tome* VII *de* » *la première édition*, qui parut en 1749), une note où » l'on observe que l'original de ce livre, qui étoit hébreu » ou syriaque, *ne subsistoit plus*. Il a donc subsisté, et le » grec que nous avons aujourd'hui n'est donc qu'une tra» duction. » A cela nous n'avons qu'un mot à répondre; c'est que cette note regarde *le livre de l'Ecclésiastique*, et non pas le livre de la Sagesse [1].

Que peut-on penser du témoignage de saint Augustin sur l'auteur du livre de la Sagesse ?

Le père Griffet passe de là à l'argument que nous tirons des témoignages de saint Augustin et de saint Jérôme. « On nous oppose encore, dit-il, l'autorité de deux illustres » pères de l'Eglise, qui n'ont pas cru que Salomon fût l'au» teur du livre de la Sagesse; c'est saint Augustin et saint » Jérôme.

» Mais le premier ayant changé plus d'une fois de senti-

[1] Voyez au chapitre VI de l'Ecclésastique, ℣ 23, tom. XII.

» ment sur ce point, ne paroît pas s'être fait une étude par-
» ticulière d'approfondir cette question. Il avoit dit d'a-
» bord que Jésus, fils de Sirach, étoit l'auteur du livre de
» la Sagesse et de celui de l'Ecclésiastique; et il donnoit ce
» sentiment pour une opinion constante : *Nam Jesus, filius*
» *Sirach, eos scripsisse constantissime perhibetur* [1]. Il se
» rétracta ensuite sur le livre de la Sagesse, sans s'expliquer
» sur l'auteur. Enfin il déclare au livre de la Cité de Dieu,
» que le livre de la Sagesse n'est pas de Salomon; encore
» ne prend-il pas cette opinion sur son compte. *C'est*, dit-il,
» *la coutume d'attribuer à Salomon le livre de la Sagesse,*
» *et celui de l'Ecclésiastique, à cause de quelque res-*
» *semblance que l'on aperçoit dans le style; mais les plus*
» *doctes sont persuadés que ces deux ouvrages ne sont pas*
» *de lui.* On voit ici que saint Augustin s'appuie plutôt sur
» le témoignage de quelques savans de son temps, que sur
» son propre examen; ce qui fait assez voir qu'il n'avoit
» pas examiné lui-même la question dont il s'agit, avec
» toute la sagacité dont il étoit capable. »

Mais cela même prouve que ce n'est point ici un sentiment particulier à saint Augustin; c'est le sentiment des plus doctes de son temps. *Non autem esse ipsius non dubitant doctiores.* Cela même prouve que ce dernier sentiment auquel s'attache saint Augustin étoit de sa part plus réfléchi que les deux premiers, puisqu'il abandonne les deux premiers pour s'en tenir à celui-là. Si nous nous attachions au premier sentiment de saint Augustin, on ne manqueroit pas de nous dire que ce premier sentiment n'étoit pas assez réfléchi; que dans la suite il en a jugé avec plus de lumière; qu'il a reconnu que ce livre n'étoit point de Jésus, fils de Sirach. Il passe plus avant, et après y avoir encore mieux réfléchi, il s'attache au sentiment de ceux qui passent pour les plus doctes; nous avons donc dans ce dernier sentiment celui qui est de sa part le plus réfléchi, et en même temps celui que tenoient avant lui les plus doctes de son temps : *Non autem esse ipsius non dubitant doctiores.*

Que peut-o penser du t moignage c saint Jérôn sur l'auteur d

« L'autorité de saint Jérôme, continue le père Griffet,
» forme une difficulté plus considérable. On sait que ce père
» s'étoit particulièrement appliqué à l'étude de l'Ecriture
» Sainte; il avoit en main un exemplaire grec du livre de la

[1] *Aug. de Doctr. Christ. l.* II, *n.* 8.

livre de la Sagesse ?

» Sagesse intitulé *la Sagesse de Salomon*, et il déclare » que ce titre, qui se voit encore dans le grec, est absolu- » ment faux; ce qui prouve que ce prétendu original grec » est défectueux au moins dans cet endroit, et par consé- » quent qu'il ne seroit pas parvenu jusqu'à nous dans toute » sa pureté. »

Mais le titre du livre n'est pas le livre même; le titre peut fort bien être faux, sans que pour cela l'ouvrage soit défectueux, et il faut bien que l'on ait reconnu la fausseté de ce titre, puisque l'édition de notre Vulgate revêtue de l'autorité des papes Sixte v et Clément viii, abandonne cet ancien titre pour y substituer simplement ces ceux mots : *Liber Sapientiæ.* Donc saint Jérôme n'étoit point si mal fondé à dire que le titre de l'exemplaire grec *Sapientia Salomonis* est faux.

« Mais indépendamment de la valeur de ce titre, ajoute » le père Griffet, il faut répondre à l'autorité de saint Jé- » rôme qui n'a pas cru que Salomon fût l'auteur du livre » de la Sagesse. On pourroit d'abord lui opposer celle d'O- » rigène, de Tertullien, de saint Clément d'Alexandrie et » de saint Cyprien, qui étant plus anciens que lui, ont été » à portée de consulter des exemplaires plus recommanda- » bles que les siens par leur antiquité. »

Mais que peuvent-ils avoir trouvé dans ces exemplaires pour leur persuader que Salomon étoit l'auteur de ce livre! Est-ce parce qu'ils lisoient à la tête *Sapientia Salomonis?* Mais on le lisoit de même du temps de saint Jérôme; et c'est précisément ce titre qu'il regarde comme faux. Est-ce parce que dans le corps même du livre, ils trouvoient que l'auteur parle au nom de Salomon? mais ces traits sont tellement inhérens au livre, qu'ils devoient s'y trouver au temps de saint Jérôme, comme ils s'y trouvent encore aujourd'hui. Ainsi à cet égard leurs exemplaires n'avoient aucun avantage sur celui de saint Jérôme. Ce docteur voyoit comme eux dans le titre du livre le nom de Salomon, et dans le corps même du livre le personnage de Salomon; malgré cela il ne craint point d'avancer que ce titre est faux, et notre Vulgate nous confirme qu'en effet il avoit tout au moins sujet de le soupçonner faux, puisqu'elle réforme ce titre, lorsqu'elle en fait disparoître le nom de Salomon en le réduisant à ces mots : *Liber Sapientiæ.*

« Mais d'ailleurs, poursuit le père Griffet, on sait que » saint Jérôme consultoit beaucoup les Juifs pour être aidé

» dans les traductions auxquelles il travailloit. Or les Juifs » du temps de saint Jérôme n'admettoient point dans leur » canon le livre de la Sagesse; et conséquemment ils étoient » fort éloignés de croire qu'il fût l'ouvrage de Salomon. » C'est ce canon des Juifs qui a jeté pendant long-temps » une espèce d'incertitude sur la canonicité de quelques » livres de l'Ecriture, que l'Eglise reconnoît aujourd'hui » pour canoniques, et qui n'étoient pas encore reconnus » pour tels dans quelques églises particulières. »

Mais il ne faut pas ici confondre deux choses que le père Griffet a lui-même très-bien distinguées au commencement de cette controverse; la *canonicité* du livre et *l'auteur* du livre. Il ne s'agit point ici de la *canonicité;* nous la reconnoissons. Il ne s'agit que de *l'auteur* du livre; et sur cela il n'est pas besoin de recourir à des conjectures pour découvrir les motifs qui ont déterminé saint Jérôme à ne point reconnoître dans ce livre la plume de Salomon; il les déclare lui-même dans sa préface sur les livres de ce prince; c'est que celui-ci ne se trouve nulle part chez les Hébreux, et que d'ailleurs le style se sent du langage des Grecs : *Apud Hebræos nusquam est : quin et ipse stylus græcam eloquentiam redolet.* Ce n'est donc point parce que les Juifs ne l'ont point reçu dans leur canon; c'est parce qu'on ne le trouve point en hébreu, et que le style même prouve qu'il a été écrit en grec. Et voilà deux faits que l'on ne peut désavouer.

Remarque sur les anciens catalogues des livres saints.

Le père Griffet prend occasion de ceci pour relever une parole qui se trouve dans notre préface sur le livre de Tobie, et que nous avons empruntée de celle de l'abbé de Vence. C'est d'après ce docte écrivain, que nous avons dit : *Les premiers chrétiens ne mettoient dans le catalogue des livres saints, que ceux qui étoient dans le canon des Juifs.* « C'est trop dire, répond le père Griffet; et l'auteur même qui avance cette proposition, nous donne de » quoi la réfuter, quand il ajoute, en parlant du livre de » Tobie, qui ne se trouve point dans le canon des Juifs, » que saint Cyprien, saint Polycarpe, saint Clément d'A» lexandrie, Origène et beaucoup d'autres des anciens pères » le citent comme *Ecriture divine.* Ces saints connoissoient » sans doute la façon de penser des premiers chrétiens » sur les livres canoniques. Auroient-ils mis dans ce nom» bre le livre de Tobie, s'ils avoient su que les premiers » chrétiens n'y admettoient que ceux qui se trouvoient

» compris dans le canon des Juifs ? On peut dire la même » chose du livre de Judith que les Juifs ont pareillement » exclu de leur canon. Saint Jérôme nous apprend que le » premier concile de Nicée tenoit ce livre pour canonique : » *Synodus Nicæna hunc librum in numero sanctarum » Scripturarum legitur computasse*; ce qui prouve ou que » ce concile avoit devant les yeux un canon des Juifs plus » complet que celui que nous voyons aujourd'hui, ou qu'il » étoit persuadé que le canon qui étoit alors entre les mains » des Juifs, étoit imparfait et défectueux. »

Tout cela est vrai, et ne se contredit point ; et rien n'est plus facile que de prouver le fait que nous avons avancé. Nous avons répété plusieurs fois que les plus anciens canons de l'Ecriture dressés par les Chrétiens ne contiennent que les livres qui étoient dans le canon des Juifs ; et l'on peut s'en assurer en consultant ces anciens monumens. De plus, jusqu'au temps même de saint Jérôme, les livres qui ne sont point dans le canon des Juifs n'étoient point encore généralement reçus dans le canon des Chrétiens ; ce docteur, dans son prologue sur les livres saints, le dit expressément des livres de la Sagesse, de l'Ecclésiastique, de Judith et de Tobie : *Sapientia quæ vulgo Salomonis inscribitur, et Jesu filii Sirach liber, et Judith et Tobias....* [1].... *non sunt in canone*. Ce qui n'empêche nullement que ces livres n'aient été cités comme *Ecriture divine* avant saint Jérôme, et quelquefois par saint Jérôme même ; et c'est parce que dès lors ils étoient reconnus pour *Ecriture divine*, que l'Eglise s'est enfin déterminée à les inscrire dans son canon, sans avoir égard au canon des Juifs.

Remarque sur le canon des Juifs. Conclusion de cette Dissertation.

« Cependant, ajoute le père Griffet, on se sert encore de » ce canon des Juifs tel qu'il est aujourd'hui pour contester » la canonicité de plusieurs livres de l'Ecriture ; sur quoi » l'on ne peut s'empêcher de remarquer une contradiction » dans la préface que les éditeurs de la Bible du père De

[1] On lit ici dans le texte de saint Jérôme *et Pastor*; ce que l'on entend communément du livre d'Hermès intitulé *le Pasteur*. Mais comme ce livre d'un ancien auteur ecclésiastique n'a rien de commun avec les livres sacrés de l'Ancien-Testament dont il s'agit ici, il y a tout lieu de présumer que c'est une faute de copiste pour *et Baruch*, puisqu'il est constant que le livre de Baruch est précisément du nombre de ces livres qui ne sont point dans le canon des Juifs, et qui dans les premiers siècles n'étoient point dans le canon même des Chrétiens.

» Carrières ont mise à la tête du livre de la Sagesse, et dans » la Dissertation sur l'auteur de ce livre. »

Ne sembleroit-il pas que nous serions du nombre de ces gens qui se servent encore aujourd'hui de ce canon des Juifs pour contester la canonicité de plusieurs livres de l'Ecriture? Non, grâces à Dieu; nous ne contestons la canonicité d'aucun des livres de l'Ecriture reçus par l'Eglise. Mais en quoi consiste donc cette prétendue contradiction?

« On prouve dans cette préface, dit le père Griffet, que » le livre de la Sagesse est canonique; et pour répondre à » l'objection prise du canon des Juifs, où ce livre ne se » trouve point, on assure que l'autorité de ce canon n'a » jamais été d'un grand poids dans l'Eglise; et dans la Dis- » sertation qui suit, on se sert de l'autorité de ce canon » pour prouver que Salomon n'en est pas l'auteur. Si ce » livre, dit-on, étoit véritablement de Salomon, les Juifs » ne l'auroient pas exclu de leur canon. Ainsi d'un côté » ce canon n'est presque d'aucun poids, quand il s'agit de » la canonicité du livre de la Sagesse; et on lui donne en- » suite une grande autorité, quand il s'agit de juger quel en » est l'auteur. »

Nous en appelons ici à l'équité de nos lecteurs; et nous osons présumer de leur discernement qu'ils conviendront que, dès qu'il s'agit de deux objets différens, il n'y a pas ombre de contradiction. Quand il s'agit de la *canonicité* des livres saints, ou plus particulièrement encore de leur inspiration, le canon des Juifs n'a jamais été d'un grand poids; dès les premiers siècles de l'Eglise on a cité comme *Ecriture divinement inspirée* des livres qui n'étoient point dans le canon des Juifs, et l'Eglise les a mis ensuite dans son propre canon, quoiqu'ils ne fussent point dans le canon des Juifs. C'est à elle qu'il appartenoit d'en juger; nous reconnoissons en ce point son autorité, et nous souscrivons à sa décision. Mais sur *l'auteur* inconnu de certains livres tels que l'auteur du livre de la Sagesse, l'Eglise n'en ayant rien décidé, permet aux savans d'en disputer, et d'alléguer de part et d'autre les témoignages qui peuvent servir à l'éclaircissement de la question. Alors comme il ne s'agit plus de la *canonicité*, mais uniquement de *l'auteur* du livre, il est permis d'examiner si ce livre que l'on attribue à Salomon se trouve en hébreu chez les Juifs, et si jamais il a été compris avec les trois autres du même auteur dans le canon

de leurs livres saints. Si on l'y trouve, il faudra convenir que Salomon en est l'auteur; et nous demanderons alors que l'on rétablisse dans nos exemplaires latins l'ancien titre des exemplaires grecs : *Sapientia Salomonis ;* mais comme on ne l'y trouvera point, et que personne n'a jamais dit l'y avoir vu : *Apud Hebræos nusquam est ;* comme d'ailleurs il renferme des expressions qui dénotent un auteur grec : *Quin et ipse stylus græcam eloquentiam redolet ;* nous en conclurons avec saint Jérôme, avec saint Augustin et avec les plus doctes de leur temps, que les savans hommes qui ont mis au jour l'édition de notre Vulgate sous l'autorité des papes Sixte V et Clément VIII, ont sagement réduit le titre de ce livre à ces deux mots : *Liber Sapientiæ.*

DISSERTATION

SUR

L'ORIGINE DE L'IDOLATRIE.

Témoignage de l'auteur du livre de la Sagesse touchant l'origine de l'idolâtrie. Reproches que Calvin lui fait sur cela. Objet de cette Dissertation.

L'AUTEUR du livre de la Sagesse nous propose quatre sources de l'idolâtrie. La première est l'admiration excitée par les perfections visibles des créatures; les hommes se sont imaginé que le feu ou le vent, ou l'air le plus subtil, ou la multitude des étoiles, où l'abîme des eaux, ou le soleil et la lune, étoient les dieux qui gouvernoient tout le monde [1]. La seconde, l'affection d'un père pour son fils; un père affligé de la mort précipitée de son fils, fait faire son image, l'adore comme un dieu, lui établit parmi ses serviteurs un culte et des sacrifices; cette idolâtrie domestique devient publique, et l'erreur passe en loi [2]. La troisième, la flatterie des sujets envers leurs souverains; les peuples éloignés du prince, se faisoient apporter son image, et rendoient à cette figure des honneurs qu'ils ne pouvoient rendre à l'original, et qu'ils ne devoient qu'à Dieu [3]. La quatrième, l'art et l'adresse des peintres et des sculpteurs; la beauté du travail des ouvriers attira à leurs ouvrages l'adoration de la multitude facile à séduire [4].

Calvin, plus frappé de ces trois dernières espèces d'idolâtrie que l'auteur de ce livre distingue [5], prétend que l'auteur de ce livre s'est grossièrement trompé dans ce qu'il a dit de l'origine de l'idolâtrie, et que son sentiment sur cela est faux et insoutenable : d'où il conclut qu'il n'est pas écrivain inspiré, puisque l'erreur est incompatible avec l'inspiration du Saint-Esprit. C'est pour venger l'honneur de notre auteur, et en même temps celui de toute l'Eglise

[1] *Sap.* XIII, 2. — [2] *Sap.* XIV, 15, 16. — [3] *Sap.* XIV, 17-21. — [4] *Sap.* XIV, 18 *et seqq.* — [5] *Calvin. Institut. l.* 1, *c.* 11. § 8.

catholique, qui a reçu ce livre au nombre des divines Ecritures, que nous avons entrepris cette Dissertation. Nous y examinerons les différentes sources de l'idolâtrie, et nous ferons voir que l'auteur de cet ouvrage n'a rien avancé que de très-juste, et n'a jamais prétendu nous donner un dénombrement exact de toutes les sortes d'idolâtrie, ni en marquer précisément la première origine; mais qu'il a seulement proposé quelques exemples d'idolâtrie, et particulièrement de cette idolâtrie grossière, qui consiste à adorer des statues et à rendre à des hommes morts des honneurs divins; idolâtrie qui peut être considérée comme moderne, si on la compare à une autre dont ce même auteur parle aussi, et qui consiste à adorer les astres et les élémens.

Système des épicuriens touchant l'origine de la religion et des dieux.

Les épicuriens, et ceux qui se sont fait des systèmes de religion naturelle, supposent que l'homme créé au hasard, comme le reste du monde, étoit parvenu fortuitement et par degrés à se faire un langage, à se prescrire des lois, à vivre en société, à adorer des dieux, à se former une religion. Ce qui a produit les dieux n'est autre chose que la superstition et une vaine frayeur, dit un poëte :

Primus in orbe deos fecit timor [1].

Et Horace : Les lois et la justice doivent leur origine à la crainte que l'on a eue de la violence et de l'injustice :

Jura inventa metu injusti fateare necesse est [2].

L'homme troublé par des rêves, dit Lucrèce [3], s'est forgé des dieux imaginaires. Comme il voyoit en songe des hommes d'un taille beaucoup au-dessus de la taille naturelle et d'une beauté tout extraordinaire, il s'est figuré que ces fantômes existoient réellement, et comme il ne voyoit rien de pareil dans la nature, il s'avisa d'en faire des dieux : de là vinrent les statues, les temples et les autels érigés par tout le monde.

D'un autre côté, le mouvement réglé des astres, leur éclat, leur beauté, leur grandeur, ont séduit un grand nombre de peuples; incapables de comprendre la raison na-

[1] *Stat. Thebaid. l.* III. — [2] *Horat. Satyr. l.* I, *sat.* 3. — [3] *Lucret. l.* V, *de rerum Natura*, *etc.*

turelle de ces effets, ils se sont imaginé qu'il y avoit au-dessus d'eux un Être tout-puissant qui gouvernoit tout cela ; ou que ces astres mêmes étoient des dieux dont le pouvoir s'étendoit sur tous les hommes.

Mais que ces philosophes savoient peu l'origine de la religion! Ce n'est ni l'intérêt, ni la crainte, ni l'erreur, ni le hasard qui ont fait naître dans l'homme l'idée d'un Dieu, et la notion d'un Être tout-puissant qui nous domine. Cette idée est gravée au fond de notre âme. Pour se persuader de l'existence d'un Dieu, l'homme n'a qu'à consulter son cœur; il n'a qu'à regarder les créatures; il n'a qu'à écouter sa raison. Une des plus grandes sources de l'idolâtrie est donc l'abus qu'il fait de ses lumières naturelles ; c'est l'ignorance volontaire, et la paresse d'examiner et d'approfondir ces notions générales qu'il trouve au fond de lui-même.

Système de Théophraste et de Porphyre.

Porphyre, païen habile et grand adversaire de la religion chrétienne, sentant le foible de l'idolâtrie grossière, et remarquant avec chagrin l'avantage que les disciples de Jésus-Christ tiroient des principes ridicules et des pratiques impies du paganisme, inventa un système de religion plus probable et plus spirituel que celui du commun des gentils. Il s'appuyoit de l'autorité de Théophraste [1], qui, décrivant la religion des premiers hommes, en donne une idée fort différente de ce que la superstition inventa depuis. Dans les commencemens, on n'adoroit, selon lui, aucune figure sensible; on n'offroit aucun sacrifice sanglant; il n'y avoit ni temples, ni autels, ni prêtres particuliers. Les noms, les généalogies et les distinctions des différens dieux n'étoient point encore en usage. On rendoit au premier principe des hommages et des adorations pures; on lui présentoit des herbes, du lait, des fruits; on levoit vers le ciel des mains innocentes; on faisoit des libations de liqueurs sans appareil ; chacun exerçoit par soi-même les fonctions de prêtres. Voilà quelle étoit la religion que Porphyre approuvoit ; voilà, selon lui, le pur et le vrai paganisme; voilà la religion des savans et des philosophes. Celle que vous attaquez, disoit-il aux chrétiens, est la religon du peuple et des ignorans.

Eusèbe a souvent rapporté le témoignage de Théophraste

[1] *Vide Porphyr. de Abstinentia animal. et apud Euseb. Præpar. Evang lib.* I *et lib.* IV, *et alibi sæpius.*

et de Porphyre, et s'en est servi contre les idolâtres, pour montrer les abus qui régnoient dans leur religion, fort opposée à celle des premiers hommes. Mais ce n'étoit pas là l'intention de Porphyre; il n'avoit garde de rappeler les hommes à la pratique de la religion des anciens patriarches, d'Adam, d'Abel, de Seth, d'Enoch, de Noé; il ne les reconnoissoit point; mais il vouloit purger le paganisme des reproches qu'on lui faisoit sur la pluralité des dieux et sur les sacrifices sanglans; il vouloit nous donner une idée avantageuse de son paganisme réformé et spiritualisé : mais on ne prend pas le change. On lui soutient que jamais parmi les païens, en aucun endroit du monde, on ne vit une religion pareille à celle qu'il nous dépeint. Si l'on en trouve des exemples réels et véritables, ce n'est que dans la vraie religion et dans les anciens patriarches, qui n'étoient rien moins que gentils. Ils adoroient, non le ciel, ou les astres, ou confusément le premier principe; mais le Seigneur, le Dieu tout-puissant, le Créateur du ciel et de la terre. Leur culte n'étoit ni superstitieux ni de leur choix; c'étoit Dieu même qui leur révéloit la manière dont il vouloit être servi et adoré. En vain Porphyre et ses semblables ont travaillé à justifier le paganisme de ses abominations; le commencement de l'idolâtrie est l'erreur et le libertinage; son progrès est la folie et le désordre; sa fin est l'impiété et l'athéïsme.

Système de quelques autres philosophes.

D'autres philosophes [1] ont encore cherché une nouvelle origine du paganisme. Confus de l'assemblage monstrueux de tant d'extravagances, honteux des reproches qu'on leur faisoit sur les crimes de leurs dieux, sur la bizarrerie de leur culte et sur l'incertitude de leur généalogie, ils se sont avisés de dire que ceux qu'on prenoit pour leurs dieux ne l'étoient pas; qu'on les accusoit mal à propos d'adorer des hommes; qu'ils n'adoroient que les astres et les élémens; que Jupiter étoit le ciel, Neptune l'eau, Apollon le soleil, Diane la lune, Junon l'air, Vulcain le feu, et ainsi des autres. Mais si le culte des astres paroît moins déraisonnable que celui des statues, est-il plus permis que le culte que l'on rend aux hommes? Lequel vaut mieux, d'adorer un être insensible, ou une créature raisonnable? Le soleil, qui est fait pour l'homme, vaut-il mieux que l'homme même? C'est fort inutilement qu'on s'est fatigué à vouloir expliquer

[1] Voyez saint Augustin dans tout le livre septième de la Cité de Dieu.

la fable et la théologie du paganisme; c'est vouloir rendre raison de ce qui n'en a point; c'est, comme dit Cicéron [1], vouloir donner des explications sérieuses à des fables frivoles et ridicules. Le paganisme a été formé sans dessein. Ce n'est pas l'ouvrage de gens sages et raisonnables. Ceux qui l'ont commencé n'avoient aucun système bien entendu. Un peuple ignorant et superstitieux l'a enfanté. Les prêtres l'ont embrassé par intérêt, les princes par politique, les savans par la crainte de la fureur du peuple, ou, pour mieux dire, ils n'ont jamais été véritablement et sérieusement idolâtres, quoique au dehors ils en pratiquassent les cérémonies, et qu'ils suivissent la foule en présentant de l'encens aux faux dieux dont ils se railloient dans le cœur. Quelques-uns laissoient au peuple le culte grossier, et s'élevoient à quelque chose de plus spirituel. Pendant qu'ils se prosternoient devant la statue de Jupiter, ils portoient leur attention à ce faux dieu, qu'ils croyoient être le Dieu du ciel. Ils s'imaginoient en cela se tirer de la foule, et rendre aux dieux un culte fort parfait:

Felices illi, qui non simulacra, sed ipsa
Quique deum coram corpora vera vident!
Quod quoniam nobis invidet inutile fatum,
Quos dedit ars vultus, effigiemque colo.
Sic homines novere deos, quos arduus æther
Occulit; et colitur pro Jove forma Jovis [2].

Comme si Jupiter, partout où il puisse être, méritoit plus de respect que sa statue; et comme s'il étoit permis, en s'élevant à l'original, de rendre un culte impie à un homme corrompu et déréglé; car c'est l'idée que l'histoire et la théologie même des païens nous donnent de Jupiter et des autres dieux.

Le Clerc [1] soutient que la plus ancienne espèce d'idolâtrie est celle qui rend aux anges un honneur souverain. Opinion de Le Clerc touchant l'origine de l'idolâtrie.

[1] *Cicero, l.* III *de Nat. Deorum. Magnam molestiam suscepit primus Zeno, deinde Chrysippus commentitiarum fabularum reddere rationem.* On peut voir Chérémon dans Porphyre cité dans Eusèbe, *Præp. l.* III, *c.* III, *p.* 92, 93. *Item, pag.* 100, 101, 108, 111. — [2] *Ovid lib.* III *De Ponto, Eleg.* VIII. — [1] *Clerici index Philolog. ad hist. Philosoph. Oriental in voce* angelus, *et* astra.

Leur culte est certainement très-ancien. On commença d'abord par leur rendre quelque respect, fondé sur la reconnoissance qui leur est due pour les secours que nous en recevons. Puis on leur rendit un culte subordonné à celui qui est dû au Tout-Puissant. Enfin on les adora, sans rapport à Dieu et sans restriction. On joignit aux anges les âmes des hommes morts, surtout des princes. Après quoi l'on s'avisa de dire que ces âmes, ou ces génies séparés des corps, étoient attachés à certains astres, et qu'ils les animoient : de là est née l'adoration qu'on a rendue aux astres. Les Orientaux ont connu les anges de fort bonne heure. Leur théologie en est toute pleine. L'Ecriture en parle très-souvent. C'est de l'Orient que Pythagore et Platon ont apporté cette connoissance dans la Grèce. Ils croyoient que les âmes descendoient de l'air ou du ciel pour animer les corps; que de là elles remontoient dans l'air ou dans le ciel après la dissolution du corps. Ils étoient fortement persuadés que les astres étoient animés; et on voit même dans l'Ecriture certaines expressions populaires qui pourroient paroître favorables à cette opinion. Voilà ce qui donna occasion à l'adoration des astres. On vint ensuite à adorer les rois. Le respect qui les avoit toujours accompagnés durant leur vie les suivit au tombeau. C'est ainsi qu'on déféra les souverains honneurs à Bélus, rois de Babylone, à Osiris, roi d'Egypte, à Jupiter, roi de Crête.

Opinion de Vossius.

Vossius [1] croit que la plus ancienne idolâtrie est celle des deux principes du bien et du mal. Les hommes, ayant remarqué que le monde étoit rempli de biens et de maux, et ne pouvant s'imaginer qu'un Dieu plein de bonté pût être l'auteur du mal, inventèrent deux divinités égales en puissance et éternelles, auxquelles ils donnèrent des fonctions toutes différentes. L'une fut regardée comme la cause de tout bien, et l'autre comme l'origine de tout mal. On crut que celle-ci combattoit continuellement contre l'autre, et qu'elles cherchoient réciproquement à se détruire; et que cette antipathie et ces combats continuels étoient la cause qui avoit retardé la création du monde jusqu'au moment auquel il fut créé; que le bon principe ayant enfin pris le dessus, le monde fut créé; mais que le mauvais principe, pour s'en venger, y avoit répandu tout le mal qu'il avoit pu.

[1] *Tract. de Idol. l.* 1, *c.* 1.

Voilà, selon Vossius, le système des plus anciens théologiens du paganisme; voilà par où commença la fausse religion. A ce culte des deux principes succéda celui des esprits, surtout des démons, et ensuite celui des âmes des héros et des personnes illustres. Cet auteur ne s'engage point à prouver cela par des preuves de fait; il seroit impossible d'en produire; il se contente d'en donner des conjectures et des raisons de convenance.

Sentimens des pères et de la plupart des écrivains.

Les Pères [1] ont envisagé la chose du côté du moral, et ont remarqué avec beaucoup de raison que l'idolâtrie n'est venue dans le monde que par le péché et par la corruption du cœur de l'homme. L'orgueil, l'amour déréglé du plaisir et de l'indépendance sont les véritables causes de son établissement. Tant que l'homme a conservé quelque rayon de sa lumière primitive et quelque trace de l'amour et de la crainte de son Dieu, il est demeuré dans le devoir, et n'a eu garde de se porter à cet excès monstrueux, de rendre à la créature ce qui n'est dû qu'au Créateur. Mais aussitôt qu'il s'est livré au dérèglement de son esprit et de son cœur, on l'a vu se forger des divinités conformes à son penchant, incapables de le retenir par la crainte, et de le réprimer par leur autorité. Il s'est fait à lui-même une religion fausse et des lois injustes. Retenu d'un côté par l'idée d'un Dieu, qu'il ne pouvoit effacer, entraîné de l'autre par l'amour de la liberté, il a transporté à des objets sensibles et passagers le culte et l'adoration qu'il ne devoit qu'au Tout-Puissant. Conservant une notion vague du souverain bien, de la suprême beauté, de la bonté, de l'ordre, de la sagesse essentielle, comme d'autant d'attributs propres à la divinité, il a donné follement le nom de Dieu à des choses où il croyoit remarquer quelques foibles traces de ces excellentes qualités.

La plupart des écrivains croient que les astres furent les premiers objets de l'idolâtrie, comme ceux où l'homme trouva plus de caractères de divinité; un mouvement non interrompu, un éclat toujours brillant, des avantages infinis par rapport à la vie et à la conservation des animaux et des plantes : c'étoient là des dieux commodes, utiles, qui n'exigeoient rien, qui ne défendoient rien, qui ne contredisoient en rien les penchans de l'homme, et ne met-

[1] *Athanas. orat. contra Gentes, n.* 8, 9, 10. *Euseb. Præp. l.* 1, *c.* 6. *Aug. de Civit. l.* VII, *c.* 33 *et* 35.

toient aucun frein à ses inclinations. Voilà ce qu'il falloit à l'homme ennemi de la dépendance et passionné pour les plaisirs. Le culte des élémens, du feu, de l'eau, de l'air, de la terre, des vents, suivit de près celui qu'on rendit aux astres. Il est fondé sur les mêmes principes. Une estime démesurée des belles qualités de ces êtres; une reconnoissance outrée des avantages que l'on en tire, l'ignorance de la nature et du premier principe de toutes choses; tout cela engagea les hommes à joindre les élémens aux astres qu'ils adoroient déjà. Une telle religion ne pouvoit être que très-aisée. La cupidité trouvoit son compte à avoir des dieux muets, et qu'elle avoit elle-même inventés.

On n'en demeura pas là. Bientôt on rendit des honneurs divins aux choses insensibles, comme les rivières, les bois, les fontaines, et aux animaux utiles et nuisibles; aux uns, pour reconnoître les biens qu'ils font aux hommes; aux autres, pour détourner les maux qu'ils peuvent leur causer. Nous n'entreprenons point de décider si le culte qu'on a rendu aux hommes a précédé celui que l'on rendit aux animaux et aux élémens; mais il est indubitable que tous ces cultes superstitieux sont très-anciens, et que depuis qu'une fois on eut commencé à donner dans ces excès, il n'y eût plus ni règle ni mesure. L'homme encensa tout ce qui lui vint dans l'esprit, le bois, la pierre, les métaux, les animaux, les membres mêmes du corps humain [1], les passions les plus honteuses. On adora l'amour impur sous le nom de Vénus, la vengeance et l'ambition sous le nom de Mars, l'intempérance et l'ivrognerie sous le nom de Bacchus.

Quant au culte que l'on a rendu aux hommes, on peut en remarquer plusieurs raisons : par exemple, l'amour d'une épouse envers son époux; c'est ce qui a produit le culte d'Adonis, époux de Vénus, si fameux dans tout l'Orient; et celui d'Osiris, époux d'Isis, si célèbre dans toute l'Egypte. Ailleurs ce fut la crainte des rois vivans, ou l'estime pour les princes morts; ici, la reconnoissance; là, la flatterie, qui ont fait mettre de bons et de méchans princes au rang des dieux : la crainte y a fait recevoir les mauvais;

[1] *Athan. orat. contra Gentes*, n. 9. Ἄλλοι δὲ τὰ μέρη τῶν σωμάτων, κεφαλὴν, καὶ ὦμον, καὶ χεῖρα, καὶ πόδα· καθ' ἑαυτὰ διελόντες ἕκαστον εἰς θεοὺς ἀνέθηκαν, καὶ ἐξεθείασαν.

l'amour y a placé les bons. L'auteur de la Sagesse[1] nous en montre une autre source; c'est la tendresse d'un père envers son fils que la mort lui a ravi dans son bas âge. Ce père affligé fait faire l'image de son fils, et lui rend des respects comme à son Dieu. Tel fut Synophane égyptien[2], qui fit recevoir son fils au rang des dieux. Telle fut aussi la folie de Cicéron qui avoit entrepris de faire rendre à sa fille Tulliola des honneurs divins, lui-même l'ayant invoquée le premier[3].

En quel temps commença l'idolâtrie.

Mais en quel temps commença ce désordre, et par quels degrés arriva-t-il à son comble? Les rabbins[4] croient que dès avant le déluge, l'idolâtrie étoit établie; et que ce crime est un de ceux dont le Seigneur purifia la terre par les eaux du déluge. L'idée que les livres saints et les profanes nous donnent des anciens géans, comme des hommes d'un insolence, d'une hauteur, d'une corruption infinie, revient assez à l'opinion des Juifs. Ils expliquent en ce sens un passage de la Genèse, que l'on peut traduire de cette sorte[5]: *Alors on profana le nom du Seigneur en l'invoquant*, et en le donnant aux idoles. Mais cette explication n'est guère étendue au-delà de l'école des rabbins. Les pères, et les interprètes chrétiens, ont entendu ce texte tout autrement. Les Grecs lisent[6]: *Enos mit sa confiance à invoquer le nom du Seigneur*. Aquila[7]: *Alors on commença d'invoquer le nom du Seigneur;* ou: *Alors on commença de se réclamer du nom du Seigneur,* de se qualifier du nom de *serviteur de Dieu*, et de se distinguer des méchans par cette glorieuse dénomination. Les fils de Seth et d'Enos furent connus dans le monde sous le nom d'*enfans de Dieu;* et la race de Caïn, sous celui d'*enfans des hommes*. Et ce dernier sens est sans difficulté beaucoup meilleur que le premier.

Quelques pères[8] ont cru que Sarug, aïeul de Tharé, et le septième ou huitième depuis Noé, avoit inventé l'idolâtrie depuis le déluge. Mais on ne trouve aucune preuve

[1] *Sap.* XIV, 15. — [2] *Dinophant. Lacedæm. apud Fulgent.*, *l.* I *de Diis Gent. initio.* — [3] *Tullius apud Lactant. l.* I, *c.* 15, *De falsa Sapientia.* — [4] *Vide Hieron. tradit. Hebr. in Genes., et Paraphrastes uterque in Genes.* IV, 26, *et Maimon. de Idololatr. c.* I, § 2. — [5] *Genes.* IV, 26. . . . . אז הוחל לקרא בשם יהוה — [6] 70. Οὗτος ἤλπισεν ἐπικαλεῖσθαι τὸ ὄνομα Κυρίου τοῦ Θεοῦ. — [7] *Aquil.* Τότε ἤρχθη τοῦ καλεῖσθαι ἐν ὀνόματι Κυρίου. — [8] *Epiph. l.* I *de Hæresib. Suidas in Sarug.*

de ce sentiment. L'Écriture [1] dit d'une manière assez distincte que les ancêtres des Israélites, et spécialement Tharé, père d'Abraham et de Nachor, ont été d'abord engagés dans le culte des idoles; ce qui insinue que ce culte impie n'étoit que trop ancien dans le monde, puisqu'il étoit déjà si répandu alors. Josèphe [2] semble dire que ce mal étoit général, puisqu'il avance qu'Abraham fut le premier qui osa dire qu'il n'y a qu'un Dieu, et que tout l'univers est l'ouvrage de ses mains. La famille de Nachor, qui demeuroit au-delà de l'Euphrate, continua dans l'ancienne superstition. Rachel, qui déroba les téraphim de son père Laban [3], montre bien que ces idoles étoient adorées dans sa famille. La plupart des pères et des commentateurs ne font nulle difficulté de reconnoître qu'Abraham et son père ont été idolâtres, et que l'idolâtrie étoit établie long-temps avant eux. Il y a néanmoins des écrivains qui sont contraires à cette opinion, et qui soutiennent qu'Abraham ne sortit de son pays, que pour se délivrer des persécutions auxquelles sa piété étoit exposée [4]. L'Ecriture ne l'accuse point d'idolâtrie; elle dit clairement que ce fut par l'ordre de Dieu qu'il quitta son pays; et du reste elle fait assez connoître qu'en effet l'idolâtrie s'y étoit répandu.

Nemrod, ce robuste chasseur, comme l'appelle l'Ecriture [5], est celui à qui l'on attribue plus communément l'invention de l'idolâtrie. Josèphe [6] dit que ce fut lui qui souleva les hommes contre Dieu et qui les engagea dans l'insolente entreprise de la tour de Babel. On prétend qu'il introduisit dans la Chaldée le culte du feu [7], qui y a subsisté pendant si long-temps. C'est dans ce feu qu'on prétend qu'Abraham avoit été jeté, et d'où il fut miraculeusement préservé [8]. La plupart de ces traditions ne nous viennent que par le canal des rabbins, dont les récits sont toujours suspects. Quoiqu'il soit fort croyable que Nemrod fût un des premiers moteurs qui portèrent les hommes à bâtir la tour de Babel, il n'y a aucune preuve qu'il ait introduit l'idolâtrie dans la Chaldée; au reste la chose n'est

[1] *Josue*, XXIV, 2 *et* 14. — [2] *Antiq. l.* I, *c.* 8. Τὴν περὶ τοῦ Θεοῦ δόξαν ἣν ἅπασι συνέβαινεν εἶναι, καινίσαι, καὶ μεταβαλεῖν ἔγνω. — [3] *Gen.* XXXI, 19. *Idola.* (Heb. : *Theraphim.*) — [4] *Achior apud Judith*, V, 6 *et seqq. Hebræi plerique, Joseph. loco citato.* — [5] *Gen.* X, 9. — [6] *Jos. Ant. l.* I, *c.* 5. Ἐξῆρε δὲ αὐτοὺς πρός τε ὕβριν τοῦ Θεοῦ, καταφρόνησιν Νεβρώδης. *Vide Aug. l.* XVI, *de Civit. c.* 4. — [7] *Hugo Victorin. in Genes.* X. — [8] *Rabbini in Bereschit Rab. et Hieron. Quæst. Hebr. in Genes.*

pas impossible; mais il s'agit de la réalité du fait, et non pas de sa possibilité.

D'autres [1] rapportent à Cham, fils de Noé, l'origine des idoles; d'autres [2], à Chanaan son fils. On veut que Cham soit le même que Zoroastre, si fameux parmi les anciens, et si peu connu par ceux même qui en parlent. On attribue à Cham l'invention de la magie, et des arts dangereux qui y ont rapport. On veut que Chanaan ait répandu la superstition et le culte des faux dieux parmi les Phéniciens et les Chananéens ses descendans, par le moyen desquels il s'est communiqué aisément dans tout le monde. Sanchoniaton [3] nous donne une théologie presque complète des Phéniciens; et il semble, par ce qu'il en dit, que la fausse religion ait commencé dans ce pays, presque aussitôt que le monde. Mais ceux qui nous parlent de Cham et de Chanaan n'ayant point de preuves positives de ce qu'ils avancent, on ne peut faire aucun fond sur leur rapport. D'ailleurs on sait que Sanchoniaton est un auteur forgé apparemment par Porphyre, et qui n'exista jamais.

Ceux qui soutiennent que Ninus, roi d'Assyrie, est le premier qui ait déféré les honneurs divins à un homme [4], ne sont peut-être pas mieux fondés que ceux qui avancent que ce fut Cham ou Chanaan. Ninus bâtit, dit-on, un temple à son père Bélus, et voulut qu'il servît d'asile inviolable à tous ceux qui s'y retireroient. Mais, suivant la supputation d'Ussérius [5], Ninus régnoit du temps des juges d'Israël; et alors il ne peut être l'inventeur de l'idolâtrie qui étoit bien plus ancienne, non-seulement en Egypte, mais même au-delà de l'Euphrate, puisque Rachel déroba les téraphim de Laban son père [6], et que Jacob enfouit sous un arbre, dans la terre de Chanaan [7], les idoles que ses gens avoient apportées de delà l'Euphrate. Enfin nous avons vu que l'Ecriture reproche à Tharé le culte des faux dieux en Mésopotamie [8]. Il y étoit donc long-temps avant l'époque qu'Ussérius donne à Bélus et à Ninus. Il est vrai que l'on ne sait pas précisément si dès lors on avoit rendu à des

[1] *Cassian*, *collat.* 8, *c.* 21. — [2] *Lactant. l.* II *de falsa Relig.* — [3] *Apud. Euseb. Præpar. l.* II. — [4] *Ambros seu alius in cap.* I *Ep. ad Rom. Cyrill. l.* III *contra Julian. Hieronym. in Osee* II. *Euseb. chronic.* — [5] Ussérius met le règne de Bélus l'an 1322 avec l'ère chr. vulg. et celui de Ninus en 1267. — [6] *Genes.* XXXI, 19. — [7] *Genes.* XXXV, 4. — [8] *Josue*, XXIV, 2.

hommes des honneurs divins; et il est assez croyable qu'avant Bélus ce n'étoient que les astres et les élémens que l'on adoroit en ce pays. Mais sur une chose aussi douteuse, nous ne pouvons porter un jugement certain.

Idolâtrie des Egyptiens.

Il faut aller en Egypte pour trouver sur cela quelque chose de mieux fondé. Grotius [1] croit que du temps de Joseph, l'idolâtrie n'étoit point encore commune en Egypte. Cependant on voit dès lors dans ce pays un extrême attachement à la magie, à la divination, aux augures, à l'interprétation des songes, témoin les mouvemens que Pharaon se donne pour savoir la signification de son songe [2]. Les priviléges des prêtres égyptiens étoient dès lors les mêmes [3] qu'on les voit long-temps depuis dans Hérodote [4], et qui leur avoient été accordés par Osiris, suivant Diodore de Sicile [5]. Les Egyptiens et les Hébreux avoient déjà cet éloignement réciproque les uns des autres, et ne mangeoient point ensemble; ce qui étoit fondé, selon toutes les apparences, sur ce que les uns adoroient certains animaux que les autres tuoient et sacrifioient. Ce qui est indubitable, c'est que les Hébreux se corrompirent dans l'Egypte, et y adorèrent des idoles, comme le leur reprochent les prophètes [6]; et comme il paroît par le veau d'or qu'ils adorèrent dans le désert, peu de temps après la sortie de l'Egypte [7], et par les idoles qu'ils portoient dans des niches dans leur voyage [8], et par une infinité de lois de Moïse, qui supposent l'idolâtrie régnante et enracinée depuis longtemps chez les Egyptiens, les Chananéens, les Madianites et les Moabites; et une idolâtrie non-seulement qui avoit pour objet les astres et les élémens, mais encore les hommes et les animaux.

Moïse [9] défend d'adorer aucune figure, ni de ce qui est dans le ciel ni de ce qui est sur la terre, ni de ce qui est dans les eaux. Voilà la défense générale d'adorer les astres, les animaux, et les poissons. Le veau d'or [10] étoit une imitation du dieu Apis. La niche de Moloch, dont parle Amos [11], étoit apparemment portée avec une figure du soleil. Moïse défend aux Hébreux d'immoler aux boucs,

[1] *Grot. in Genes.* — [2] *Genes.* XLI, 8. — [3] *Genes.* XLVII, 22. — [4] *Herodot. l.* II, 4, *c.* 37. — [5] *Diodor. Sicul. l.* II. — [6] *Ezech.* XXIII, 2, 3, 4. *Amos*, V, 25, 26. — [7] *Exod.* XXXII, 4. — [8] *Amos*, V, 25, 26. *Act.* VII, 42, 43. Voyez la *Dissertation sur l'idolâtrie des Israélites dans le désert*, tome XVII. — [9] *Exod.* XX, 4. — [10] *Exod.* XXXII, 4. — [11] *Amos*, V, 25, 26. Voyez la Dissertation qui vient d'être citée.

comme ils ont fait autrefois [1]. Le *mort* en l'honneur duquel il défend de faire le deuil [2], étoit le même qu'Osiris. Béelphégor, aux mystères duquel ils furent entraînés par les femmes de Madian [3], étoit Adonis. Moloch, cruelle divinité à laquelle on immoloit des victimes humaines, étoit commune du temps de Moïse, aussi bien que ces abominables sacrifices [4]. Les Chananéens adoroient des mouches et d'autres insectes, au rapport de l'auteur du livre de la Sagesse [5]. Le même auteur [6] nous parle des Egyptiens d'alors, comme d'un peuple qui adoroit toutes sortes d'animaux, même les plus dangereux et les plus nuisibles. Le pays de Chanaan étoit encore plus corrompu que l'Egypte. Moïse ordonne d'y abattre les autels, les bois sacrés, les idoles, les monumens superstitieux [7]. Il parle des enclos où l'on entretenoit un feu éternel en l'honneur du soleil [8].

Voilà la plus indubitable époque que nous ayons de l'idolâtrie. Mais ce n'est point une époque qui nous en montre la source et le commencement, ni même le progrès et l'avancement; elle nous présente une idolâtrie achevée, et portée à son comble; les astres, les hommes, les animaux même adorés comme autant de divinités; la magie, la divination, l'impiété au plus haut point où elles puissent aller; enfin le crime et les désordres honteux, suites ordinaires du culte superstitieux et déréglé [9]. Les auteurs profanes ne nous fournissent rien de si certain ni de si ancien.

Théophraste cité de Porphyre [10], disoit qu'il y avoit un temps infini par les Egyptiens, ces sages mortels, avoient commencé d'offrir aux dieux célestes des sacrifices dans leurs propres foyers; non des sacrifices d'encens, et d'autres parfums (ces choses ne furent en usage que long-temps depuis), mais de l'herbe verte qu'ils cueilloient avec des mains pures, et qu'ils offroient, en les élevant vers le ciel, comme des prémices des productions de la nature; car la

[1] *Levit.* XVII, 7. *Dæmonibus* (hebr. aliter : *hircis*). — [2] *Levit.* XIX, 28. Voyez la *Dissertation sur Béelphégor*, tome III. — [3] *Num.* XXV, 2, 3. Voyez la même Dissertation. — [4] *Levit.* XVIII, 21, XX, 2, *etc.* Voyez la *Dissertation sur Moloch*, tome III. — [5] *Sap.* XII, 8, 23, 24, 27. — [6] *Sap.* XI, 16; XV, 18, 19; XVI, 1. — [7] *Deut.* VII, 5; XII, 3. — [8] *Levit.* XXVI, 30. *Destruam excelsa vestra, et simulacra* (hebr. חמניכם, *pyrea vestra*) *confringam.* (hebr. : *exscindam.*) — [9] *Sap.* XIV, 12. — [10] *Apud. Euseb. Præp. l.* 1, *c.* 9, *p.* 28, 29.

terre produisoit des plantes, avant de produire des animaux. Ils arrachoient donc des plantes entières avec leurs feuilles et leurs racines; et les brûloient, pour s'attirer la protection des dieux célestes. Ils allumoient aussi en leur honneur des feux éternels dans leurs temples, ou dans des enclos consacrés. Ils étoient, dit-il, si éloignés de ces profusions d'encens, et de ces sacrifices sanglans qu'on offre aujourd'hui, qu'ils chargeoient de malédictions ceux qui s'éloigneroient de l'ancien usage que nous voyons aujourd'hui si absolument oublié. Mais on défie, et Porphyre, et Théophraste, de montrer que les anciens Egyptiens aient adoré ce qu'ils appellent *les dieux célestes*, ni qu'ils aient jamais pratiqué cette chimérique religion. Il ne s'agit pas ici de nous forger des hypothèses et de belles idées; on demande du vrai, et des preuves de fait; et l'Ecriture nous en fournit d'indubitables dans des temps très-éloignés, et au-delà desquels, ni Porphyre ni Théophraste ne pourront jamais produire aucun monumens digne de foi.

Diodore de Sicile [1] avance qu'Osiris, roi d'Egypte, éleva un temple somptueux à Jupiter et à Junon, ses père et mère. Il consacra deux niches d'or à son père, l'une sous le nom de Jupiter céleste, et l'autre sous celui de Jupiter Ammon. Osiris vivoit long-temps avant Moïse; et dès lors il y avoit d'autres dieux dans l'Égypte. Jupiter Ammon est, au jugement de plusieurs savans, le même que Cham, père de Mersaïm, fondateur du royaume, et père des peuples d'Egypte. Arnobe [2] veut que Phoronée ou Mérops soit le premier qui ait érigé des temples dans l'Egypte. Or Phoronée vivoit en Egypte du temps d'Abraham, puisque Eusèbe met son successeur Apis vers le temps d'Isaac. Lucien [3] parle d'un très-ancien temple bâti par Cyniras en l'honneur de Vénus sur le mont Liban. Mais si Cyniras ne vivoit qu'au temps de la guerre de Troie, comme le prétendent nos plus habiles antiquaires, le temple et le culte de Vénus en Syrie ne recevront pas un grand avantage par cette époque. Le même auteur dit aussi que quelques-uns rapportoient l'origine du fameux temple de la déesse de Syrie à Deucalion que plusieurs ont confondu avec Noé. Mais cette opinion n'a pas la moindre preuve.

Idolâtrie des Grecs.

L'idolâtrie grossière, qui consiste à adorer des hommes et des statues, n'est pas nouvelle dans la Grèce; mais elle

[1] *Diodor. Sicul. l.* I. — [2] *Arnob. l.* VI *contra Gentes.* — [3] *Lucian. de Dea Syra.*

n'est pas d'une antiquité à pouvoir le disputer à celle des Chaldéens, des Phéniciens et des Egyptiens. Les Egyptiens se vantoient d'avoir donné aux Grecs la connoissance des douze grands dieux et de leurs cérémonies [1], et d'avoir les premiers bâti des autels et des temples, et érigé des statues; et les Grecs ne disconvenoient pas qu'ils n'eussent reçu beaucoup de choses de ces peuples. Mais il n'est pas aisé d'en marquer le temps précis. Lors de la guerre de Troie, la religion des Grecs étoit toute formée. On y voit les douze grands dieux, des prêtres, des sacrifices, des devins; et tout cela assez ancien. Hésiode, qui vivoit vers le même temps qu'Homère, nous a donné une théogonie, partie vraie, partie fabuleuse, qui fait remonter assez haut l'origine des dieux du paganisme. Mais les Grecs avoient pu recevoir d'ailleurs ces généalogies et ces traditions, de même que les noms des dieux, qu'Hérodote reconnoît venir de l'Egypte [2]. Il avoue aussi qu'une partie des cérémonies a pour auteurs Cadmus et les Phéniciens qu'il amena dans la Béotie [3]; comme les fêtes de Bacchus, instituées par Mélampus, et empruntées de Cadmus, suivant la conjecture d'Hérodote. Enfin il croit que les généalogies des dieux, que l'on vantoit dans la Grèce, n'avoient été inventées que depuis que l'on avoit adopté les dieux de l'Egypte [4]; et les Egyptiens avouoient que ces prétendues divinités étoient d'anciens rois de leur pays, dont ils marquoient même l'âge et la généalogie. Il est vrai qu'ils la faisoient remonter assez haut; mais enfin ce n'étoient toujours que des hommes mis au rang des dieux, dont l'un étoit père et prédécesseur de l'autre. Ce qui montre la vanité et la fausseté de la croyance de ces peuples sur la Divinité.

Quelques-uns [5] croient que l'idolâtrie commença chez les Phrygiens. D'autres en rapportent le commencement à Mélissus, roi de Crète. Les Grecs [6] enseignoient que leur roi Cécrops avoit le premier érigé une figure à laquelle il donna le nom de *Jupiter*, et à laquelle il immola des vic-

[1] *Herodot. l.* II, *c.* 4. Δυώδεκά τε θεῶν ἐπωνυμίας ἔλεγον πρώτους Αἰγυπτίους νομίσαι, καὶ Ἕλληνας παρὰ σφέων ἀναλαβεῖν, βωμούς τε, καὶ ἀγάλματα, καὶ νηοὺς θεοῖσι ἀπονεῖμαι σφέας πρώτους. — [2] *Herodot. l.* II, *c.* 50. Σχεδὸν δὲ καὶ πάντα τὰ οὐνόματα τῶν θεῶν ἐξ Αἰγύπτου ἐλήλυθε εἰς τὴν Ἑλλάδα. Διότι μὲν γὰρ ἐκ τῶν Βαρβάρων ἥκει, πυνθανόμενος οὕτω εὑρίσκω ἐόν. Δοκέω δὲ ὦν μάλιστα ἀπ' Αἰγύπτου ἀπῖχθαι. — [3] *Idem, lib.* II, *cap.* 4. — [4] *Idem, lib.* II, *cap.* 145. — [5] *Lege, si lubet, Cornel. a Lapid. in Sap.* XIV. — [6] *Cyrill. l.* I *contra Julian.*

times. D'autres [1] assurent que Dédale fut le premier qui dressa des statues. Mais il est seulement vrai qu'il réforma les anciennes, et que comme il étoit excellent sculpteur, il leur donna un air nouveau, et plus dégagé qu'auparavant. Avant lui, les statues étoient tout d'une venue, et comme nous voyons encore aujourd'hui plusieurs figures égyptiennes, dont les jambes sont collées l'une contre l'autre, et les bras attachés sur le côté. Dédale les perfectionna, et les rendit plus belles, et plus ressemblantes à la nature [2]; ce qui revient parfaitement à ce que l'auteur de le Sagesse [3] nous dit de l'industrie et de l'art des sculpteurs et des statuaires qui, par la beauté de leurs figures, ont donné beaucoup de cours à l'idolâtrie ; les peuples ignorans s'étant imaginé que les dieux s'étoient logés dans ces statues, surtout depuis que l'on commença de leur attribuer des oracles.

Nous ne parlons point des commencemens de l'idolâtrie chez les Romains, chez les Scythes, les Germains, les Gaulois, les Africains. Outre que tout cela est très-peu connu, on est fort persuadé que ce désordre est plus ancien dans l'Orient, et surtout dans la Chaldée, dans la Phénicie, et en Egypte. Ainsi, pour justifier le système de l'auteur de la Sagesse sur l'origine de l'idolâtrie, nous n'irons point la chercher ailleurs. Il faut entendre Eusèbe [4] sur ce sujet. Il est persuadé que l'idolâtrie a pris naissance en Egypte, et que, s'étant communiquée aux Phéniciens, elle passa dans la Grèce, et ensuite chez les peuples barbares. Les Egyptiens, voyant avec admiration la beauté, l'éclat, les mouvemens réglés des astres, jugèrent que le soleil et la lune étoient des divinités. Ils donnèrent au premier le nom d'Osiris, et à la lune le nom d'Isis.

Remarques sur l'origine et les progrès de l'idolâtrie.

Mais la grande difficulté est de fixer le temps de ces deux personnes, Osiris et Isis, qui ont été certainement un roi et une reine d'Egypte. Osiris, dans une inscription conservée sur une colonne à Nysa, ville d'Arabie, dit : *Mon père est Chronos, le plus jeune de tous les dieux. Je suis le roi Osiris, qui ai porté mes armes par toute la terre..... Je suis le fils aîné de Chronos, et le rejeton d'une belle et noble race, et le parent du jour. Il n'y a point de lieu où je n'aie été.* Et sur une seconde colonne, au même lieu, on

[1] *Jul. Hygin. l.* 1 *fabularum, c.* 274. — [2] Voyez Marsham, *Canon. Egypt. sæc.* XI. — [3] *Sap.* XIV, 18, 19, 20. — [4] *Euseb. Præpar. l.* 1. *c.* 6 *et* 9.

lit : *Je suis Isis, reine de tout ce pays, qui ai été instruite par Thoüe. Il n'est au pouvoir de personne de délier ce que je lierai. Je suis la fille aînée de Chronos, le plus jeune des dieux. Je suis la femme et la sœur du roi Osiris..... Je suis la mère du roi Horus.* Voilà leur origine et leur généalogie bien marquées; et il est certain qu'avant leur temps, on adoroit déjà les astres dans l'Egypte. On ne donna aux astres le nom des hommes que depuis que l'on eut transporté aux hommes le culte qu'on ne rendoit dans les commencemens qu'au soleil et à la lune. Lorsque dans la suite on se fut avisé d'adorer des bêtes, on voulut faire croire que les dieux, durant la guerre des Titans contre le ciel, s'étoient retirés dans les corps des animaux, et que c'étoit pour cela qu'on les adoroit. Il est indubitable que l'opinion de la métempsycose a eu beaucoup de cours en Egypte, et a fort contribué à établir l'idolâtrie, qui a pour objet le culte des animaux [1].

Les Phéniciens, au jugement d'Eusèbe, adorèrent aussi d'abord le soleil et la lune. Platon [2] ne doutoit point que parmi les Grecs même le soleil, la lune et les astres, le ciel et la terre, n'eussent été les plus anciennes divinités. On ne connoissoit point au commencement les noms de *Saturne*, de *Jupiter*, ni des autres Dieux, qui devinrent depuis si célèbres. On ne pensoit point à leur élever des autels, ni à leur bâtir des temples superbes, ou à leur dresser des statues, dans un temps où la peinture, la sculpture, l'architecture, n'étoient point encore connues.

Lactance [3] raisonne sur cela d'une manière très-probable. Les premiers hommes, dit-il, qui vivoient d'une manière

[1] Warburton, auteur anglais qui a traité avec étendue ce qui regarde les hiéroglyphes des Egyptiens, soutient que le culte des animaux ne doit point son origine à la doctrine de la métempsycose, mais aux hiéroglyphes symboliques. On peut voir les preuves sur lesquelles il établit son opinion; je rapporterai seulement ici l'idée succincte qu'il donne des trois principales espèces d'idolâtrie. « La première dans l'ordre du temps, fut, dit-il, le culte » rendu aux corps célestes. Cette idolâtrie subsista sans mélange jusqu'au » temps où les sociétés civiles se formèrent. Alors succéda une autre espèce d'i- » dolâtrie, qui consista à déifier les rois et les législateurs, après leur mort. » Tel a été le progrès de l'idolâtrie chez tous les peuples aussi bien qu'en » Egypte. Mais la manière de conserver en Egypte l'histoire des dieux héroï- » ques, à l'aide des hiéroglyphes, donna naissance à la troisième espèce d'i- » dolâtrie, qui est l'adoration des animaux. Ce culte a été particulier à l'E- » gypte et à ses colonies. » Voyez l'*Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens* traduit de l'anglais de Warburton, § 45 et suiv. — [2] *Plato in Cratylo, apud Euseb.* — [3] *Lactant de Falsa Relig. l. c.* 15.

dure et sauvage, sans chef et sans conducteur, conçurent une si haute estime et une si vive reconnoissance pour ceux qui se mirent à leur tête, et qui leur enseignèrent une vie plus douce et plus humaine, qu'ils leur déférèrent le nom de *dieux*, et leur rendirent les souverains honneurs; ou pénétrés d'estime et d'admiration pour leur mérite, ou conduits par un esprit de flatterie, ou portés par des motifs d'une juste, mais excessive reconnoissance. Et comme ces rois furent fort regrettés après leur mort, on s'avisa, pour se consoler, de faire des portraits et des statues qui les représentassent, et qui pussent perpétuer le souvenir de leurs personnes. On alla encore plus loin : la tendresse qu'on avoit pour eux fit qu'on les adora. L'intérêt se mêla dans ce culte; on voulut par là animer leurs successeurs à imiter leur vertu et leur douceur dans le gouvernement. Ainsi, insensiblement la superstition et l'idolâtrie se répandirent dans le monde, chacun inspirant à ses enfans le respect et l'estime dont il étoit rempli pour ses anciens princes.

Il y eut des divinités communes à presque tous les peuples. Ce furent les premiers fondateurs et les premiers princes des grandes nations qui, par le moyen de leurs colonies, portèrent leur religion dans différentes provinces. D'autres furent bornées dans un seul pays, dans une ville, dans une île. Ainsi les Egyptiens adorèrent Isis; les Maures, Juba; les Macédoniens, Cabyre; les Carthaginois, Uranus ou le ciel; les Latins, Faunus; les Sabins, Sancus; les Romains, Romulus; Athènes adora Minerve; Samos, Junon; Paphos, Vénus; Lemnos, Vulcain; Naxos, Bacchus; Delphes, Apollon.

La tendresse des enfans envers leurs pères n'a pas peu contribué aussi à l'agrandissement de l'idolâtrie. Liber, Pan, Mercure, Apollon, sont les premiers auteurs du culte que l'on rendit à Jupiter, leur père. Enée ordonne à ses troupes d'offrir des libations à Jupiter, et des prières à son père Anchise :

Nunc pateras libate Jovi, precibusque vocate
Anchisen genitorem [1].

Il lui promet des temples, et l'invoque contre la tempête et les vents contraires :

Poscamus ventos, atque hæc mea sacra quotannis
Urbe velit posita templis sibi ferre dicatis [2].

[1] *Æneid.* VII, 133 *et seqq.* — [2] *Æneid.* V, 59 *et seqq.*

Cicéron[1], dans le livre qu'il écrivit pour se consoler de la mort de sa fille Tulliola, déclare nettement la résolution où il est de rendre à sa fille les honneurs divins : « Car enfin, dit-il, puisque nous voyons un si grand nombre d'hommes et de femmes mis au rang des dieux, et que » leurs temples augustes sont exposés à notre vénération » dans les villes et dans la campagne, rendons-nous aux sages exemples de ces grands hommes, à l'esprit, aux lois, » aux établissemens, à la sagesse desquels nous devons tout » ce que nous avons de mieux réglé dans la vie. Et si l'on a » jamais dû rendre les souverains honneurs à une personne, » certes on les doit par préférence à celle-ci. S'il a fallu » élever au ciel les enfans de Cadmus, d'Amphitryon ou de » Tyndare, pourquoi ne rendrions-nous pas à Tulliola des » honneurs pareils? Je n'y manquerai pas certainement ; oui, » je vous placerai au rang des dieux, et je vous ferai rendre » les honneurs divins, comme à une déesse, par tous les » hommes, et avec l'approbation même des dieux immortels, » comme étant reçue en leur compagnie dans le ciel, et » comme ayant été la plus savante et la meilleure de toutes » les personnes. »

Conclusion de cette Dissertation.

De tout ce discours il est aisé de conclure que l'auteur du livre de la Sagesse n'a rien dit que de très-véritable, lorsqu'il a rapporté une des premières sources de l'idolâtrie à l'amour excessif d'un père pour son fils ; et que c'est témérairement qu'on l'accuse en cela de fausseté ou de mensonge. Il ne nie pas qu'il n'y ait d'autres causes de l'idolâtrie ; et il le marque même d'une manière assez formelle, lorsqu'il parle[2] du culte que les hommes avoient rendu aux astres, aux élémens et aux animaux. D'ailleurs, il ne s'est point engagé à parler de toutes les sources de l'idolâtrie. Cela étoit étranger à son sujet. Il s'agissoit de montrer le ridicule de l'idolâtrie et la folie des idolâtres : il en a fait assez pour cela. L'idolâtrie est inexcusable en quelque sens qu'on la prenne,

[1] *Apud Lactant. loco citato. Cum vero et mares et feminas complures ex hominibus in deorum numero esse videamus, et eorum in urbibus atque agris augustissima delubra veneremur, assentiamur eorum sapientiæ, quorum ingeniis et inventis omnem vitam legibus et institutis excultam constitutamque habemus. Quod si ullum unquam animal consecrandum fuit, illud profecto fuit. Si Cadmi progenies, aut Amphitryonis, aut Tyndari in cœlum tollenda fuit, huic idem honos certe dicandus est : quod quidem faciam : teque omnium optimam, doctissimamque, approbantibus diis immortalibus ipsis, in eorum cœtu locatam, ad opinionem omnium mortalium consecrabo.*— [2] *Sap.* XIII, 2, 3; XV, 18, 19; XVI, 1.

et de quelque côté qu'on l'envisage. Et ce sera toujours la plus grande honte de l'esprit et du cœur humain, d'avoir transporté à la créature l'honneur qui n'est dû qu'au Créateur, et de n'avoir pas entendu la voix de tous les êtres créés, qui crient : C'est lui qui nous a formés; nous ne nous sommes pas créés nous-mêmes : *Ipse fecit nos, et non ipsi nos* [1] ; d'avoir été sourd à la voix de son propre cœur, qui dit que Dieu est la souveraine perfection ; enfin d'avoir fermé les yeux à la lumière naturelle, qui apprend qu'il ne peut y avoir qu'un seul Dieu, éternel, immuable, infini dans toutes ses perfections, incréé, immortel; et que ni l'homme, ni la bête, ni tout ce qui est créé, ne peut jamais mériter en ce sens le nom de Dieu ni les honneurs divins.

[1] *Psal.* XCIX, 3.

SAGESSE.[a]

CHAPITRE PREMIER.

Aimer la justice; chercher le Seigneur avec droiture. Le Seigneur connoît tout, et rien n'échappera à sa vengeance. La mort ne vient point de Dieu; mais elle est la suite du péché.

1. Diligite justitiam, qui judicatis terram : sentite de Domino in bonitate, et in simplicitate cordis quærite illum :

1. Aimez la justice, vous qui êtes les 3 *Reg.* III. 9.
juges de la terre; ayez du Seigneur *Isai.* LVI. 1.
des sentimens dignes de lui,″ et cherchez-le avec un cœur simple;

2. Quoniam invenitur ab his qui non tentant illum : apparet autem eis qui fidem habent in illum.

2. Parce que ceux qui ne le tentent 2 *Par.* XV. 4.
point ″ le trouvent; et il se fait connoître à ceux qui ont confiance en lui;″

3. Perversæ enim cogitationes separant a Deo : probata autem virtus corripit insipientes.

3. Car les pensées corrompues ″ séparent de Dieu; et sa puissance éprouvée ″ convainc les fous.

4. Quoniam in malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis.

4. Aussi la sagesse n'entrera-t-elle point dans une âme maligne,″ et elle n'habitera point dans un corps assujetti ″ au péché;

5. Spiritus enim sanctus disciplinæ effugiet fictum,

5. Parce que l'Esprit-Saint, qui enseigne toute science,″ fuit le dé-

(*a*) *S. Script. prop.*, De libro Sapientiæ, et part. v, nn. 53, 60. — Nonnotte, *Note sur le livre de la Sagesse.* — Abbé Clémence, *Note sur le livre de la Sagesse.*—*Lettres de quelques Juifs,* Petit commentaire, 21e extrait. — Bergier, *Dict. de théol.*, art. Livre de la Sagesse.

℣ 1. Regardez-le toujours comme un Dieu juste et attentif à vos jugemens.

— *Sentite in bonitate*, id est *bene sentite.*

℣ 2. Par leurs défiances et leurs injustices.

Ibid. Le grec à la lettre : à ceux qui n'ont point de défiance à son égard.

℣ 3. Gr. autr. : les pensées fausses *et perverses.*

Ibid. C'est le sens du grec.

℣ 4. Gr. litt. : artificieuse pour le mal.

Ibid. Gr. litt. : engagé, *vendu*, au péché; *comme un créancier à son débiteur.*

℣ 5. Gr. litt. : l'esprit de discipline, *d'instruction, de correction.*

guisement ;" il se retire des pensées qui sont sans intelligence ; et l'iniquité survenant, il se retire ;"

Gal. v. 22. 6. Car l'esprit de sagesse est plein de bonté ;" et il ne sauvera pas le médisant de la peine due à ses lèvres ;" parce que Dieu est témoin des pensées de ses reins, il pénètre véritablement le fond de son cœur, et entend les paroles de sa langue ;

Isai. xi. 9. 7. Car l'esprit du Seigneur remplit l'univers ; et comme il contient tout," il connoît aussi tout ce qui se dit.

8. C'est pourquoi celui qui prononce des paroles d'iniquité ne peut se cacher devant lui, et il n'échappera point au jugement qui doit tout punir ;

9. Car l'impie sera interrogé sur ses pensées ;" et ses discours iront jusqu'à Dieu qui les entendra pour le punir de son iniquité ;

10. Parce que l'oreille jalouse de Dieu entend tout ; et le tumulte des murmures secrets ne lui sera point caché.

11. Gardez-vous donc des murmures qui ne peuvent servir de rien ; et ne souillez point votre langue par la médisance ; parce que la parole la plus secrète ne sera point impunie, et que la bouche qui ment, tuera l'âme.

12. Cessez de chercher la mort avec tant d'ardeur dans les égaremens de

et auferet se a cogitationibus, quæ sunt sine intellectu, et corripietur a superveniente iniquitate.

6. Benignus est enim spiritus sapientiæ, et non liberabit maledicum a labiis suis : quoniam renum illius testis est Deus, et cordis illius scrutator est verus, et linguæ ejus auditor.

7. Quoniam Spiritus Domini replevit orbem terrarum : et hoc, quod continet omnia, scientiam habet vocis.

8. Propter hoc qui loquitur iniqua, non potest latere, nec præteriet illum corripiens judicium.

9. In cogitationibus enim impii interrogatio erit : sermonum autem illius auditio ad Deum veniet, ad correptionem iniquitatum illius :

10. Quoniam auris zeli audit omnia, et tumultus murmurationum non abscondetur.

11. Custodite ergo vos a murmuratione, quæ nihil prodest, et a detractione parcite linguæ, quoniam sermo obscurus in vacuum non ibit : os autem quod mentitur, occidit animam.

12. Nolite zelare mortem in errore vitæ vestræ, ne-

℣ 5. C'est le sens du grec.

Ibid. Gr. : l'iniquité survenant fait qu'il se retire.

℣ 6. Et ne peut demeurer avec la malice du péché.

Ibid. Grec : les lèvres du blasphémateur, *de celui qui profère des paroles perverses.*

℣ 7. *Hoc quod continet,* id est *Hic* (*scil.* spiritus) *qui continet ;* c'est ainsi que lisoit saint Augustin ; et c'est le sens du grec.

℣ 9. Gr. : Il y aura une recherche des pensées *et des desseins* de l'impie ; *on lui en fera rendre compte.*

que acquiratis perditionem in operibus manuum vestrarum.

votre vie; et n'employez pas les travaux de vos mains à acquérir ″ votre perte;

13. Quoniam Deus mortem non fecit (*a*), nec lætatur in perditione vivorum.

13. Car Dieu n'a point fait la mort, et il ne se réjouit point de la perte des vivans. *Ezech.* XVIII. 32; XXXIII. 11.

14. Creavit enim, ut essent, omnia: et sanabiles fecit nationes orbis terrarum: et non est in illis medicamentum exterminii, nec inferorum regnum in terra.

14. Il a tout créé pour subsister. Toutes les créatures ″ étoient saines ″ dans leur origine; il n'y avoit en elles rien de contagieux ″ ni de mortel; et le règne des enfers ″ n'étoit point alors sur la terre;

15. Justitia enim perpetua est, et immortalis.

15. Car la justice ″ est stable ″ et immortelle.″

16. Impii autem manibus et verbis accersierunt illam: et æstimantes illam amicam, defluxerunt, et sponsiones posuerunt ad illam: quoniam digni sunt qui sint ex parte illius.

16. Mais les méchans ont appelé la mort à eux par leurs œuvres et par leurs paroles; et la croyant amie, ils en ont été consumés;″ ils ont fait alliance avec elle, parce qu'ils étoient dignes d'une telle société.

(*a*) *S. Script. prop.*, part. V, n. 59.

℣ 12. Gr. litt.: à attirer.

℣ 14. C'est le sens du grec: *nationes* pour *generationes*, il est *cunctæ creaturæ a Deo quasi genitæ.*

Ibid. C'est le sens du grec qui pourroit se traduire à la lettre: salutaires.

Ibid. C'est le sens du grec, dont l'expression, rendue plus littéralement en latin par *pharmacum*, se prend en bonne et en mauvaise part, comme notre mot françaie *drogue;* en sorte qu'*une drogue de mort* est un poison mortel.

Ibid. La mort.

℣ 15. Que Dieu avoit communiquée à l'homme, en le tirant du néant.

Ibid. Ce mot *perpetua* n'est pas dans le grec qui porte simplement: La justice est immortelle, *et auroit donné à l'homme l'immortalité.*

Ibid. Elle l'auroit rendu immortel lui-même, s'il avoit eu soin de la conserver.

℣ 16. A la lettre et selon la force du grec: ils en ont été consumés *comme la cire par le feu qui la fait fondre.*

CHAPITRE II.

Faux raisonnemens des impies qui nient l'immortalité de l'âme et qui mettent le souverain bien dans la jouissance des plaisirs sensibles. Leur haine contre le juste. Le démon auteur de la mort.

1. Les méchans ont dit dans l'égarement de leurs pensées : Le temps de
Job VII. 1; XIV. 1. notre vie est court et fâcheux; l'homme après la mort n'a plus de bien à attendre," et on ne sait personne qui soit revenu des enfers.

1. Dixerunt enim cogitantes apud se non rectè : Exiguum, et cum tædio est tempus vitæ nostræ, et non refrigerium in fine hominis, et non est qui agnitus sit reversus ab inferis (*a*) :

2. Parce que nous sommes nés de rien," et après " nous serons comme si nous n'avions jamais été. Le souffle est dans nos narines comme une fumée, et l'âme " est comme une étincelle de de feu qui remue notre cœur.

2. Quia ex nihilo nati sumus, et post hoc erimus tamquam non fuerimus : quoniam fumus flatus est in naribus nostris : et sermo scintilla ad commovendum cor nostrum :

3. Lorsqu'elle sera éteinte, notre corps sera réduit en cendre ; l'esprit se dissipera comme un air subtil; notre vie disparoîtra comme la trace de la nuée; elle s'évanouira comme un brouillard qui est poussé en bas par les rayons du soleil, et qui tombe abattu par sa chaleur."

3. Quâ exstinctâ, cinis erit corpus nostrum, et spiritus diffundetur tamquam mollis aer, et transibit vita nostra tamquam vestigium nubis, et sicut nebula dissolvetur, quæ fugata est a radiis solis, et a calore illius aggravata :

4. Notre nom s'oubliera avec le temps, sans qu'il reste aucun souvenir de nos actions parmi les hommes;

4. Et nomen nostrum oblivionem accipiet per tempus, et nemo memoriam habebit operum nostrorum.

1 Par. XXIX. 15. 5. Car le temps de notre vie n'est

5. Umbræ enim transitus

(*a*) *S. Script. prop.*, part. v, n. 61.

℣ 1. Gr. autr. : la fin de l'homme est sans remède; *il n'y a point de remède contre la mort.*

℣ 2. Gr. autr. : *comme* par hasard, *comme à l'aventure.*

Ibid. Après notre mort.

Ibid. C'est le sens du grec qui peut se traduire à la lettre : la raison : λόγος en grec, comme *sermo* en latin, désigne la raison qui distingue l'homme de la brute. Dans les ouvrages philosophiques des rabbins le règne animal est distingué en *être parlant*, חי מדבר (l'homme), et en *être vivant.*

℣ 3. Celle du soleil.

est tempus nostrum, et non est reversio finis nostri : quoniam consignata est, et nemo revertitur.

qu'une ombre qui passe; et après la mort, il n'y a plus de retour; le sceau est posé," et nul n'en revient.

6. Venite ergo, et fruamur bonis quæ sunt, et utamur creaturâ tamquam in juventute celeriter.

6. Venez donc, jouissons des biens présens; hâtons-nous d'user des créatures pendant que " nous sommes jeunes." *Isaï.* XXII. 13; LVI. 12. 1 *Cor.* XV. 32.

7. Vino pretioso et unguentis nos impleamus : et non prætereat nos flos temporis.

7. Enivrons-nous des vins les plus excellens, parfumons-nous d'huile de senteurs, et ne laissons point passer la fleur de la saison."

8. Coronemus nos rosis antequam marcescant : nullum pratum sit quod non pertranseat luxuria nostra.

8. Couronnons-nous de roses avant qu'elles se flétrissent; qu'il n'y ait point de pré " où notre intempérance ne se signale."

9. Nemo nostrûm exsors sit luxuriæ nostræ : ubique relinquamus signa lætitiæ, quoniam hæc est pars nostra, et hæc est sors.

9. Que nul d'entre nous ne se dispense de prendre part à notre débauche; laissons partout des marques de réjouissance, parce que c'est là notre sort et notre partage.

10. Opprimamus pauperem justum, et non parcamus viduæ, nec veterani revereamur canos multi temporis.

10. Opprimons le juste pauvre; n'épargnons point la veuve, et n'ayons aucun respect pour les cheveux blancs de la vieillesse.

11. Sit autem fortitudo nostra lex justitiæ : quod enim infirmum est, inutile invenitur.

11. Que notre force soit la loi de la justice; car ce qui est foible n'est bon à rien.

12. Circumveniamus ergo justum : quoniam inutilis

12. Dressons des piéges au juste," parce qu'il nous est inutile," qu'il est

ỷ 5. Le Sage fait ici allusion à une ancienne coutume, qui étoit de placer les corps dans des cavernes dont on fermoit exactement l'entrée, en y mettant le sceau.

ỷ 6. C'est le sens du grec.

Ibid. En âge de goûter les plaisirs.

ỷ 7. Le temps de notre jeunesse.

— Le grec pourroit se lire : la fleur du printemps. On y lit ἀέρος, *aeris*, peut-être pour ἔαρος, *veris*, comme on le lit dans le manuscrit alexandrin.

ỷ 8. Aucun lieu de délices.

Ibid. Ces mots, *nullum pratum sit*, etc., ne sont point dans le grec.

ỷ 12. Tout ce qui suit est une expression des sentimens des impies contre les justes en général, mais qui représente parfaitement la fureur des Juifs contre Jésus-Christ. Les pères ont regardé tout cet endroit comme une prophétie de la passion du Sauveur.

Ibid. Grec : incommode.

contraire à notre manière de vie, qu'il nous reproche les violations de la loi, et qu'il nous déshonore, en décriant les fautes de notre conduite.

est nobis, et contrarius est operibus nostris, et improperat nobis peccata legis, et diffamat in nos peccata disciplinæ nostræ.

Matt. xxvi. 64. 13. Il assure qu'il a la science de Dieu, et il s'appelle le fils de Dieu.

13. Promittit se scientiam Dei habere, et filium Dei se nominat.

Joan. vii. 7. 14. Il est devenu le censeur de nos pensées même.

14. Factus est nobis in traductionem cogitationum nostrarum.

15. Sa seule vue nous est insupportable; parce que sa vie n'est point semblable à celle des autres, et qu'il suit une conduite toute différente.

15. Gravis est nobis etiam ad videndum, quoniam dissimilis est aliis vita illius, et immutatæ sunt viæ ejus.

16. Il nous considère comme des gens futiles;" il s'abstient de notre manière de vie comme d'une chose impure; il préfère ce que les justes attendent à la mort," et il se glorifie d'avoir Dieu pour père.

16. Tamquam nugaces æstimati sumus ab illo, et abstinet se a viis nostris tamquam ab immunditiis, et præfert novissima justorum, et gloriatur patrem se habere Deum.

17. Voyons donc si ses paroles sont véritables; éprouvons ce qui lui arrivera, et nous verrons quelle sera sa fin."

17. Videamus ergo si sermones illius veri sint, et tentemus quæ ventura sunt illi, et sciemus quæ erunt novissima illius.

Ps. xxi. 9. 18. Car s'il est véritablement fils de Dieu, Dieu prendra sa défense, et il le délivrera des mains de ses ennemis.

18. Si enim est verus filius Dei, suscipiet illum, et liberabit eum de manibus contrariorum.

19. Interrogeons-le" par les outrages et par les tourmens, afin que nous reconnoissions quelle est sa douceur," et que nous fassions l'épreuve de sa patience.

19. Contumeliâ et tormento interrogemus eum, ut sciamus reverentiam ejus, et probemus patientiam illius.

Jer. xi. 19. 20. Condamnons-le à la mort la plus infâme; car, si ses paroles sont véritables, Dieu prendra soin de lui."

20. Morte turpissima condemnemus eum: erit enim ei respectus ex sermonibus illius.

(*a*) *S. Script. prop.*, part. v, n. 62.

ỳ 16. Gr. litt.: Il nous considère comme une fausse monnoie.
Ibid. Gr. autr.: il estime heureuse la fin des justes, et il se glorifie, etc.
ỳ 17. Ces mots, *et sciemus, etc.*, ne sont point dans le grec.
ỳ 19. Autr.: Examinons-le.
Ibid. C'est le sens du grec.
ỳ 20. Litt.: car selon ses paroles, il sea regardé *favorablement de Dieu*. *Infr.* iii, 6.

21. Hæc cogitaverunt, et erraverunt: excæcavit enim illos malitia eorum.

21. Les impies ont eu ces pensées, et ils se sont égarés, parce que leur propre malice les a aveuglés.

22. Et nescierunt sacramenta Dei, neque mercedem speraverunt justitiæ, nec judicaverunt honorem animarum sanctarum.

22. Ils ont ignoré les secrets de Dieu; ils n'ont point cru qu'il y eût de récompense à espérer pour les justes, et ils n'ont fait aucun état de la gloire qui est réservée aux âmes saintes.

23. Quoniam Deus creavit hominem inexterminabilem, et ad imaginem similitudinis suæ fecit illum.

23. Car Dieu a créé l'homme immortel; il l'a fait pour être une image qui lui ressemblât." *Gen.* I. 27; II. 7; V. I. *Ecli.* XVIII. I.

24. Invidiâ autem diaboli mors introivit in orbem terrarum.

24. Mais la mort est entrée dans le monde par l'envie du diable; *Gen.* III. I.

25. Imitantur autem illum qui sunt ex parte illius.

25. Et ceux qui se rangent de son parti, deviennent ses imitateurs."

ỳ 23. Gr. autr. : l'image de sa propre nature.

ỳ 25. Gr. autr. : l'éprouvent; c'est-à-dire, éprouvent la mort qu'il a introduite dans le monde.

CHAPITRE III.

Bonheur des justes et malheur des méchans après la mort. Récompense de la chasteté. Suites funestes de l'adultère.

1. JUSTORUM autem animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis.

1. MAIS les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et le tourment de la mort" ne les touchera point. *Deut.* XXXIII. 3.

2. Visi sunt oculis insipientium mori: et æstimata est afflictio exitus illorum:

2. Ils ont paru morts aux yeux des insensés; leur sortie du monde a passé pour une grande affliction, *Infr.* V. 4.

3. Et quod a nobis est iter, exterminium: illi autem sunt in pace.

3. Et leur séparation d'avec nous pour une entière ruine; mais cependant ils sont en paix;

4. Et si coram hominibus tormenta passi sunt, spes illorum immortalitate plena est.

4. Et s'ils ont souffert des tourmens devant les hommes, leur espérance est pleine d'immortalité.

5. In paucis vexati, in multis bene disponentur,

5. Leur affliction a été légère, et leur récompense sera grande," parce

ỳ 1. Ce mot *mortis* n'est pas dans le grec, qui lit simplement : et le tourment ne les touchera point.

ỳ 5. C'est le sens du grec.

que Dieu les a éprouvés, et il les a trouvés dignes de lui."

quoniam Deus tentavit eos, et invenit illos dignos se.

6. Il les a éprouvés" comme l'or dans la fournaise ; il les a reçus comme une hostie d'holocauste ; et il les regardera dans le temps."

6. Tamquam aurum in fornace probavit illos, et quasi holocausti hostiam accepit illos, et in tempore erit respectus illorum.

Matt. XIII. 43.

7. Les justes brilleront et ils étincelleront comme des feux qui courent au travers des roseaux."

7. Fulgebunt justi, et tamquam scintillæ in arundineto discurrent.

1 *Cor.* VI. 2.

8. Ils jugeront les nations, et ils domineront les peuples, et leur Seigneur régnera éternellement.

8. Judicabunt nationes, et dominabuntur populis, et regnabit Dominus illorum in perpetuum.

9. Ceux qui mettent leur confiance en lui, auront l'intelligence de la vérité, et ceux qui lui sont fidèles dans son amour, demeureront attachés à lui, parce que le don et la paix sont pour ses élus."

9. Qui confidunt in illo, intelligent veritatem : et fideles in dilectione acquiescent illi : quoniam donum et pax est electis ejus.

10. Mais les méchans seront punis selon l'iniquité de leurs pensées, parce qu'ils ont négligé la justice," et qu'ils se sont retirés d'avec le Seigneur.

10. Impii autem secundùm quæ cogitaverunt, correptionem habebunt : qui neglexerunt justum, et a Domino recesserunt.

11. Car celui qui rejette la sagesse et l'instruction" est malheureux ; l'espérance de ces personnes est vaine, leurs travaux sont sans fruit, et leurs œuvres sont inutiles.

11. Sapientiam enim et disciplinam qui abjicit, infelix est : et vacua est spes illorum, et labores sine fructu, et inutilia opera eorum.

12. Leurs femmes sont insensées, et leurs enfans pleins de malice.

12. Mulieres eorum insensatæ sunt, et nequissimi filii eorum.

℣ 5. Par la patience avec laquelle ils ont souffert les épreuves.

℣ 6. Dans le feu des afflictions.

Ibid. Il les regardera favorablement quand leur temps sera venu.

— Le grec joint la dernière partie de ce verset au verset suivant : Les justes brilleront dans le temps où ils seront regardés *et visités de Dieu.*

℣ 7. Le grec : qui courent dans la paille, *dans du chaume.*

℣ 9. Ou plutôt selon le grec : Ceux qui mettent leur confiance en lui, comprendront *et connoîtront* la vérité *de ses promesses* ; et ceux qui demeurent fidèles dans son amour, mettront en lui leur attente, *attendront constamment l'exécution de ce qu'il leur a promis ;* car *sa* grâce et *sa* miséricorde (tel est aussi le sens de *donum et pax* de la Vulgate) sont pour ses saints, son regard *favorable et sa visite* est pour ses élus. *Infr.* IV, 15.

℣ 10. *Justum* est un neutre : *quod est justum ;* en hébreu צֶדֶק

℣ 11. Gr. : qui méprise la sagesse et l'instruction.

13. Maledicta creatura eorum : quoniam felix est sterilis : et incoinquinata, quæ nescivit thorum in delicto, habebit fructum in respectione animarum sanctarum :

14. Et spado, qui non operatus est per manus suas iniquitatem, nec cogitavit adversus Deum nequissima : dabitur enim illi fidei donum electum, et sors in templo Dei acceptissima.

15. Bonorum enim laborum gloriosus est fructus : et quæ non concidat, radix sapientiæ.

16. Filii autem adulterorum in inconsummatione erunt, et ab iniquo thoro semen exterminabitur.

17. Et siquidem longæ vitæ erunt, in nihilum computabuntur, et sine honore erit novissima senectus illorum.

18. Et si celerius defuncti fuerint, non habebunt spem, nec in die agnitionis allocutionem:

19. Nationis enim iniquæ diræ sunt consummationes.

13. Leur postérité est maudite. Ainsi heureuse celle qui est stérile, mais qui n'a rien qui la souille," et qui a conservé sa couche pure et sans tache; elle recevra la récompense, lorsque Dieu visitera les âmes saintes.

14. Heureux aussi l'eunuque dont la main n'a point commis l'iniquité, qui n'a point eu de pensées criminelles contraires à Dieu; parce que sa fidélité recevra un don précieux, et une très-grande récompense au temple de Dieu. *Isai.* LVI. 3.

15. Car le fruit des justes travaux est plein de gloire, et la racine de la sagesse ne sèche jamais.

16. Mais les enfans des adultères n'auront point une vie heureuse," et la race de la couche criminelle sera exterminée.

17. Quand même ils vivroient longtemps, ils seront considérés comme des gens de rien, et leur vieillesse la plus avancée sera sans honneur.

18. S'ils meurent plus tôt, ils seront sans espérance;" et au jour où tout sera connu, ils n'auront personne qui les console;

19. Car la race injuste aura une fin funeste.

℣ 13. La Vulgate est communément ponctuée de cette manière : *felix est sterilis : et incoinquinata*, etc.; mais les exemplaires grecs réunissent ces expressions, *sterilis et incoinquinata*; c'est le sens que d'habiles commentateurs ont préféré.

℣ 16. Litt. : ne seront point consommés *dans la paix et dans la félicité.* Le terme grec signifie proprement *être imparfait*, n'arriver pas à sa fin, à sa perfection.

℣ 18. Tout ce qui est dit ici des enfans des adultères ne doit s'entendre que de ceux qui imitent les désordres de leurs pères, et qui vivent comme eux dans le crime.

CHAPITRE IV.

Avantages de la chasteté. Suites malheureuses de l'adultère. Mort des justes, heureuse quoique précipitée. Justes retirés du monde par miséricorde. Malheur des méchans à la mort.

1. Mais ô combien est belle la race chaste, lorsqu'elle est jointe avec l'éclat de la vertu! ″ sa mémoire est immortelle, et elle est en honneur devant Dieu et devant les hommes.

1. O quam pulchra est casta generatio cum claritate! immortalis est enim memoria illius : quoniam et apud Deum nota est, et apud homines.

2. On l'imite, lorsqu'elle est présente; et on la regrette, lorsqu'elle s'est retirée; elle triomphe,″ et est couronnée pour jamais comme victorieuse, après avoir remporté le prix dans les combats pour la chasteté. ″

2. Cùm præsens est, imitantur illam, et desiderant eam cùm se eduxerit; et in perpetuum coronata triumphat, incoinquinatorum certaminum præmium vincens.

3. Mais la race des méchans, quelque multipliée qu'elle soit, ne réussira point; ″ les rejetons bâtards ne jetteront point de profondes racines, et leur tige ne s'affermira point.

3. Multigena autem impiorum multitudo non erit utilis, et spuria vitulamina non dabunt radices altas, nec stabile firmamentum collocabunt.

Jer. XVII. 6. *Matt.* VII. 27.

4. Si avec le temps ils poussent quelques branches en haut, comme ils ne sont point fermes,″ ils seront ébranlés par les vents, et la violence de la tempête les arrachera jusqu'à la racine.

4. Et si in ramis in tempore germinaverint, infirmiter posita, a vento commovebuntur, et a nimietate ventorum eradicabuntur.

5. Leurs branches seront brisées avant d'avoir pris leur accroissement; leurs fruits seront inutiles et âpres au goût, et l'on ne pourra en faire usage;

5. Confringentur enim rami inconsummati, et fructus illorum inutiles, et acerbi ad manducandum, et ad nihilum apti.

6. Car les enfans nés d'une couche

6. Ex iniquis enim somnis

℣ 1. Gr. : Il vaut mieux être sans enfans, et avoir de la vertu; la mémoire de cette stérilité *vertueuse* est immortelle, etc.

℣ 2. Après la mort.

Ibid. Quelques-uns traduisent le grec en ce sens : après avoir vaincu dans les combats dont le prix est incorruptible.

℣ 3. Autr. : ne sera point utile.

℣ 4. On lit dans le grec l'accusatif *βεβηκότα*, ou selon le manuscrit alexandrin le génitif *βεβηκότος*, pour le nominatif *βεβηκώς*, bien rendu dans la Vulgate par le nominatif *posita*.

filii qui nascuntur, testes sunt nequitiæ adversus parentes in interrogatione sua.

illégitime, lorsque l'on s'informe de ce qu'ils sont, deviennent des témoins qui déposent contre le crime de leurs parens.

7. Justus autem si morte præoccupatus fuerit, in refrigerio erit.

7. Mais quand le juste mourroit d'une mort précipitée," il se trouveroit dans le repos."

8. Senectus enim venerabilis est non diuturna, neque annorum numero computata :

8. Car ce qui rend la vieillesse vénérable n'est pas la longueur de la vie, ni le nombre des années;

Cani autem sunt sensus hominis, 9. Et ætas senectutis vita immaculata.

Mais la prudence de l'homme lui tient lieu de cheveux blancs, 9. Et la vie sans tache est une heureuse vieillesse.

10. Placens Deo factus, est dilectus : et vivens inter peccatores translatus est.

10. Comme le juste a plu à Dieu, il en a été aimé ;" et Dieu l'a transféré d'entre les pécheurs, parmi lesquels il vivoit. *Hebr.* xi. 5.

11. Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius.

11. Il l'a enlevé, de peur que son esprit ne fût corrompu par la malice," et que les apparences trompeuses " ne séduisissent son âme ;

12. Fascinatio enim nugacitatis obscurat bona, et inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum sine malitiâ.

12. Car l'illusion du mensonge obscurcit le bien, et les passions volages de la concupiscence renversent l'esprit même éloigné du mal.

13. Consummatus in brevi explevit tempora multa.

13. Ayant peu vécu, il a rempli la course d'une longue vie ;"

14. Placita enim erat Deo anima illius : propter hoc properavit educere illum de medio iniquitatum. Populi

14. Car son âme étoit agréable à Dieu ; c'est pourquoi il s'est hâté de le tirer" du milieu de l'iniquité. Les peuples voient sans comprendre ; et ils ne

℣ 7. Autrement et selon le grec : d'une mort avancée, *prématurée.*

Ibid. Il auroit tout le mérite d'une extrême vieillesse. C'est l'expression du grec.

℣ 10. Selon le grec, il faut joindre ces trois mots, *Placens Deo factus.*

℣ 11. Par la malice des impies qui l'entouroient.

Ibid. Des faux biens de ce monde.

℣ 12. Le bien qui est dans l'âme du juste.

℣ 13. On pourroit traduire : Ayant été en peu de temps consommé *dans la vertu*, il a *ainsi* rempli la course d'une longue vie. Autr. : Ayant été en peu de temps consommé, *ayant peu vécu*, il a *cependant* rempli *par sa vertu* la course d'une longue vie.

℣ 14. Ces mots, *educere illum*, ne sont pas dans le grec.

mettent point dans leur cœur de telles considérations : ″

15. Que la grâce de Dieu et sa miséricorde est sur ses saints, et que ses regards sont fixés sur ses élus;

16. Mais le juste mort condamne les méchans qui lui survivent; et sa jeunesse sitôt finie ″ est la condamnation de la longue vie de l'injuste. ″

17. Car ils verront la fin du sage, et ils ne comprendront point le dessein de Dieu sur lui, et pourquoi le Seigneur l'aura mis en sûreté. ″

18. Ils la ″ verront, et ils mépriseront le sage; ″ aussi le Seigneur se moquera d'eux.

19. Après cela, ils mourront sans honneur, et ils tomberont parmi les morts dans une éternelle ignominie, parce que le Seigneur les brisera; et ils tomberont devant lui confus ″ et muets. Il les détruira jusqu'aux fondemens; il les réduira dans la dernière désolation; ils seront percés de douleur, et leur mémoire périra.

20. Ils paroîtront pleins d'effroi au

autem videntes, et non intelligentes, nec ponentes in præcordiis talia :

15. Quoniam gratia Dei, et misericordia est in sanctos ejus, et respectus in electos illius :

16. Condemnat autem justus mortuus vivos impios, et juventus celeriùs consummata longam vitam injusti :

17. Videbunt enim finem sapientis, et non intelligent quid cogitaverit de illo Deus, et quare munierit illum Dominus.

18. Videbunt, et contemnent eum : illos autem Dominus irridebit.

19. Et erunt post hæc decidentes sine honore, et in contumelia inter mortuos in perpetuum : quoniam disrumpet illos inflatos sine voce, et commovebit illos a fundamentis, et usque ad supremum desolabuntur : et erunt gementes, et memoria illorum peribit.

20. Venient in cogitatione

℣ 14. La Vulgate tient ici la phrase suspendue par trois participes, *videntes, et non intelligentes, nec ponentes;* cela est de même dans le grec; et la phrase n'est achevée que par ces mots du verset 18, *videbunt et contemnent eum.* C'est une sorte de construction que l'on ne peut imiter dans les traductions, mais qui est propre aux Grecs; on en trouve plusieurs exemples dans les épîtres de saint Paul, qui écrivoit en grec. Le sens alors paroît exiger que le point que l'on met communément à la fin des versets intermédiaires, soit ici, soit dans le texte de saint Paul, demeure suspendu jusqu'à ce que la phrase soit achevée.

℣ 16. Qui cependant lui a suffi pour acquérir une gloire éternelle.

Ibid. Qui ne lui sert qu'à amasser un trésor de colère, en multipliant ses iniquités.

℣ 17. En le retirant du monde.

℣ 18. Cette mort prématurée.

Ibid. Parce qu'ils ne sauront pas que cette mort précipitée est pour lui un passage à la gloire, et une récompense de sa bonne vie.

℣ 19. C'est le sens du grec.

peccatorum suorum timidi, et traducent illos ex adverso iniquitates ipsorum.

souvenir de leurs offenses, et leurs iniquités se souleveront " contre eux pour les accuser.

℣ 20. C'est le sens du grec.

CHAPITRE V.

Triomphe des justes. Regrets inutiles des méchans. Félicité éternelle des justes. Vengeance du Seigneur contre les méchans.

1. Tunc stabunt justi in magna constantia, adversus eos qui se angustiaverunt, et qui abstulerunt labores eorum.

2. Videntes turbabuntur timore horribili, et mirabuntur in subitatione insperatæ salutis,

3. Dicentes intra se, pœnitentiam agentes, et præ angustia spiritus gementes: Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum, et in similitudinem improperii.

4. Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam, et finem illorum sine honore:

5. Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est.

6. Ergo erravimus a via veritatis, et justitiæ lumen non luxit nobis, et sol in-

1. Alors les justes " s'éleveront avec une grande assurance " contre ceux qui les auront accablés d'affliction, et qui leur auront ravi " le fruit de leurs travaux."

2. Les méchans à cette vue seront saisis de trouble et d'une horrible frayeur; ils seront surpris d'étonnement, en voyant tout d'un coup," contre leur attente, les justes sauvés.

3. Ils diront en eux-mêmes," étant touchés de regret, et jetant des soupirs dans le serrement de leur cœur: Ce sont là ceux qui ont été autrefois l'objet de nos railleries, et que nous donnions pour exemple de personnes dignes de toutes sortes d'opprobres."

4. Insensés que nous étions, leur vie nous paroissoit une folie, et leur mort honteuse; *Sup.* III. 2.

5. Cependant les voilà élevés au rang des enfans de Dieu, et leur partage est avec les saints.

6. Nous nous sommes donc égarés de la voie de la vérité; la lumière de la justice n'a point lui pour nous, et le

℣ 1. Gr. litt.: le juste; et ainsi dans la suite.
Ibid. Gr.: avec une grande hardiesse.
Ibid. Par leurs violences et leurs injustices.
Ibid. Gr.: qui ont méprisé leurs travaux.
℣ 2. Ce mot *subitatione* n'est pas exprimédans le grec.
℣ 3. Autr.: entre eux, *les uns aux autres.*
Ibid. Gr. autr.: qui ont été autrefois le sujet de nos railleries, et l'objet de nos outrages.

soleil de l'intelligence " ne s'est point levé sur nous.

7. Nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquité et de la perquisition ; nous avons marché dans des chemins âpres, " et nous avons ignoré la voie du Seigneur.

8. De quoi nous a servi notre orgueil ? Qu'avons-nous retiré de la vaine ostentation de nos richesses?

1 *Par.* xxix. 15. *Sup.* ii. 5. 9. Toutes ces choses sont passées comme l'ombre, et comme un courrier " qui se presse ;

Prov. xxx. 19. 10. Ou comme un vaisseau qui fend les flots agités, dont on ne trouve point de trace après qu'il est passé, et qui n'imprime sur les flots nulle marque de sa route ;

Ibid. 11. Ou comme un oiseau qui vole au travers de l'air, sans qu'on puisse remarquer par où il passe ; (on n'entend que le bruit de ses ailes, qui frappe l'air, et qui le divise avec effort ; et après qu'en les remuant il a achevé son vol, on ne trouve plus aucune trace de son passage ;)

Ibid. 12. Ou comme une flèche lancée vers son but ; (l'air qu'elle divise se rejoint aussitôt sans qu'on reconnoisse par où elle est passée.)

13. Ainsi nous ne sommes pas plus tôt nés que nous avons cessé d'être ; nous n'avons pu " montrer en nous aucune trace de vertu, et nous avons été consumés par notre malice.

telligentiæ non est ortus nobis.

7. Lassati sumus in via iniquitatis et perditionis, et ambulavimus vias difficiles, viam autem Domini ignoravimus.

8. Quid nobis profuit superbia ? aut divitiarum jactantia quid contulit nobis ?

9. Transierunt omnia illa tamquam umbra, et tamquam nuntius percurrens :

10. Et tamquam navis quæ pertransit fluctuantem aquam : cujus, cùm præterierit, non est vestigium invenire, neque semitam carinæ illius in fluctibus :

11. Aut tamquam avis, quæ transvolat in aere, cujus nullum invenitur argumentum itineris, sed tantùm sonitus alarum verberans levem ventum, et scindens per vim itineris aerem : commotis alis transvolavit, et post hoc nullum signum invenitur itineris illius :

12. Aut tamquam sagitta emissa in locum destinatum, divisus aer continuò in se reclusus est, ut ignoretur transitus illius :

13. Sic et nos nati continuò desivimus esse : et virtutis quidem nullum signum valuimus ostendere : in malignitate autem nostra consumpti sumus.

℣ 6. Le mot *intelligentiæ* n'est pas dans le grec ; quelques exemplaires y mettent τῆς δικαιοσύνης, *justitiæ;* mais alors ce n'est qu'une répétition du même mot que l'on vient de lire dans la phrase précédente.

℣ 7. Gr. : dans les déserts impraticables.

℣ 9. Autrement et selon le grec : comme une nouvelle qui court.

℣ 13. Gr. : nous ne pouvons.

14. Talia dixerunt in inferno hi qui peccaverunt :

14. Voilà ce que les pécheurs diront dans l'enfer ; ″

15. Quoniam spes impii tamquam lanugo est, quæ a vento tollitur : et tamquam spuma gracilis quæ a procella dispergitur : et tamquam fumus qui a vento diffusus est : et tamquam memoria hospitis unius diei prætereuntis.

15. Parce que l'espérance des mé- *Psal.* I. 4.
chans est comme ces petites pailles ″ *Prov.* X. 28 ;
que le vent emporte ; ou comme l'é- II. 7.
cume légère ″ qui est dispersée par la tempête ; ou comme la fumée que le vent dissipe ; ou comme le souvenir d'un hôte qui passe, et qui n'est qu'un jour en un même lieu.

16. Justi autem in perpetuum vivent, et apud Dominum est merces eorum, et cogitatio illorum apud Altissimum.

16. Mais les justes vivront éternellement ; près du Seigneur est leur récompense, et le Très-Haut pense à eux.

17. Ideo accipient regnum decoris, et diadema speciei de manu Domini : quoniam dexterâ suâ teget eos, et brachio sancto suo defendet illos.

17. C'est pourquoi ils recevront de la main du Seigneur un royaume admirable, et un diadème éclatant de gloire. Il les protégera de sa droite, et les défendra par son bras saint.

18. Accipiet armaturam zelus illius, et armabit creaturam ad ultionem inimicorum.

18. Son zèle se revêtira de ses ar- *Ps.* XVII. 40.
mes, ″ et il armera ses créatures pour *Eph.* VI. 13.
se venger de ses ennemis.

19. Induet pro thorace justitiam, et accipiet pro galea judicium certum :

19. Il prendra la justice pour cuirasse, et pour casque l'intégrité ″ de son jugement ;

20. Sumet scutum inexpugnabile æquitatem :

20. Il se couvrira de l'équité ″ comme d'un bouclier impénétrable ;

21. Acuet autem duram iram in lanceam, et pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos.

21. Il aiguisera sa colère inflexible, comme une lance, et tout l'univers combattra avec lui contre les insensés.

22. Ibunt directè emissiones fulgurum, et tamquam a bene curvato arcu nubium exterminabuntur, et ad certum locum insilient.

22. Les foudres iront droit à eux ; elles seront lancées des nuées, comme les flèches d'un arc bandé avec force, et elles fondront au lieu qui leur aura été marqué.

℣ 14. Ce verset n'est pas dans le grec.
℣ 15. C'est le sens du grec
Ibid. Gr. : la gelée blanche.
℣ 18. Gr. : Il prendra pour armes son zèle, *son indignation.*
℣ 19. C'est le sens du grec.
℣ 20. Gr. : de la sainteté.

23. La colère de Dieu, semblable à une machine qui jette des pierres, " fera pleuvoir sur eux de fortes grêles; la mer répandra contre eux sa vague irritée, et les fleuves se déborderont sur eux avec furie.

24. Un vent violent " sélevera contre eux, et les dispersera comme un tourbillon : leur iniquité réduira toute la terre en un désert; et le trône des puissans sera renversé par leur malice.

23. Et a petrosa ira plenæ mittentur grandines : excandescet in illos aqua maris, et flumina concurrent duriter.

24. Contra illos stabit spiritus virtutis; et tamquam turbo venti dividet illos : et ad eremum perducet omnem terram iniquitas illorum, et malignitas evertet sedes potentium.

℣ 23. L'auteur fait ici allusion à ces anciennes machines nommées *balistes*, dont on se servoit dans les siéges pour lancer des pierres. Le mot πλήρεις, *plenæ*, se prend ici pour πυκναί, *densæ*; peut-être cependant qu'il se rapporteroit au mot précédent θυμοῦ πλήρεις, *ira plenæ*, des grêles pleines de la colère de Dieu. L'expression ἐκ πετροβόλου peut se prendre substantivement, *a petrosa balista.*

℣ 24. C'est le sens du grec.

CHAPITRE VI.

Rois et juges de la terre exhortés à acquérir la sagesse. Supplices rigoureux préparés à ceux qui gouvernent injustement. La sagesse se présente à ceux qui l'aiment et la cherchent. Combien il est avantageux de la posséder.

1. Ainsi la sagesse est plus estimable que la force, et l'homme prudent vaut mieux que l'homme courageux."

Psal. II. 10. 2. Ecoutez donc, ô rois, et comprenez-le bien; recevez l'instruction, juges de la terre.

3. Prêtez l'oreille, vous qui contenez les peuples, et qui vous glorifiez de voir sous vous un grand nombre de nations.

Rom. XIII. 2. 4. Considérez que vous avez reçu cette puissance du Seigneur, et cette domination du Très-Haut qui interrogera " vos œuvres, et qui sondera le fond de vos pensées.

5. Parce qu'étant les ministres de

1. Melior est sapientia quàm vires : et vir prudens, quàm fortis.

2. Audite ergo, reges, et intelligite : discite, judices finium terræ.

3. Præbete aures, vos qui continetis multitudines, et placetis vobis in turbis nationum.

4. Quoniam data est a Domino potestas vobis, et virtus ab Altissimo, qui interrogabit opera vestra, et cogitationes scrutabitur :

5. Quoniam cùm essetis

℣ 1. Ce verset ne se trouve point dans le grec.

℣ 4. Autr. : examinera.

ministri regni illius, non rectè judicastis, nec custodistis legem justitiæ, neque secundùm voluntatum Dei ambulastis.

son royaume, vous n'avez pas jugé équitablement, que vous n'avez point gardé la loi de la justice, et que vous n'avez point marché selon la volonté de Dieu.

6. Horrendè et citò apparebit vobis : quoniam judicium durissimum his qui præsunt, fiet.

6. Il se fera voir à vous d'une manière effroyable, et dans peu de temps; " parce que ceux qui commandent les autres seront jugés avec une extrême rigueur.

7. Exiguo enim conceditur misericordia : potentes autem potenter tormenta patientur.

7. Car on a plus de compassion pour les petits ; mais les puissans seront puissamment tourmentés.

8. Non enim subtrahet personam cujusquam Deus, nec verebitur magnitudinem cujusquam : quoniam pusillum et magnum ipse fecit, et æqualiter cura est illi de omnibus.

8. Dieu " n'exceptera personne, et il ne respectera la grandeur de qui que ce soit; parce qu'il a fait les grands comme les petits, et qu'il a également soin de tous.

Deut. x. 17. *2 Par.* xix. 7. *Eccli.* xxxv. 15. *Act.* x. 34. *Rom.* ii. 11. *Gal.* ii. 6. *Eph.* vi. 9. *Col.* iii. 25. *1 Pet.* i. 17.

9. Fortioribus autem fortior instat cruciatio.

9. Mais les plus grands sont menacés des plus grands supplices.

10. Ad vos ergo, reges, sunt hi sermones mei, ut discatis sapientiam, et non excidatis (*a*).

10. C'est donc à vous, ô rois, " que j'adresse ces discours, afin que vous appreniez la sagesse, et que vous vous gardiez d'en déchoir.

11. Qui enim custodierint justa justè, justificabuntur : et qui didicerint ista, invenient quid respondeant.

11. Car ceux qui auront fait justement les actions de justice, seront traités comme justes ; " et ceux qui auront appris ce que j'enseigne, trouveront de quoi se défendre. "

12. Concupiscite ergo sermones meos, diligite illos, et habebitis disciplinam.

12. Ayez donc un désir ardent pour mes paroles ; aimez-les, et vous y trouverez votre instruction ;

13. Clara est, et quæ

13. La sagesse est pleine de lu-

(*a*) ℣. *Script. prop.*, part. 5, n. 63.

℣ 6. Gr. : Il viendra fondre sur vous d'une manière effroyable et dans peu de temps.

℣ 8. Gr. : Celui qui est *le Seigneur et* le maître de tous, ne craindra personne.

℣ 10. Gr. autr. : ô souverains; à la lettre en latin, *tyranni ;* mais c'est qu'en grec, comme en latin, ce mot ne se prend pas toujours en mauvaise part; il marque seulement la souveraine puissance.

℣ 11. Le grec pourroit se traduire à la lettre : Ceux qui auront gardé saintement les choses saintes *ou la sainteté de leur ministère*, seront sanctifiés, *ou traités comme saints.*

Ibid. Se garantir des illusions du péché et des traits de la colère de Dieu.

mière, et sa beauté ne se flétrit point; ceux qui l'aiment la découvrent aisément; et ceux qui la cherchent la trouvent.

14. Elle prévient ceux qui la désirent, pour se montrer à eux la première.

15. Celui qui veille dès le matin pour la posséder, n'aura pas de peine à la rencontrer, parce qu'il la trouvera assise à sa porte.

16. Ainsi occuper sa pensée de la sagesse, c'est la parfaite prudence; et celui qui veillera pour l'acquérir, sera bientôt en repos."

17. Car elle tourne elle-même de tous côtés, pour chercher ceux qui sont dignes d'elle; elle se montre à eux agréablement dans ses voies, et elle va au-devant d'eux avec tout le soin de sa providence."

18. Le commencement donc de la sagesse est le désir sincère de l'instruction; le désir de l'instruction est l'amour de la sagesse, et cet amour est l'observation de ses lois; 19. L'attention à observer ses lois est l'affermissement" de la parfaite pureté de l'âme;

20. Et cette parfaite pureté approche l'homme de Dieu.

21. C'est ainsi que le désir de la sagesse conduit au royaume éternel."

22. Si donc vous vous complaisez dans les trônes et les sceptres, ô rois des peuples," aimez" la sagesse, afin que vous régniez éternellement.

23. Aimez la lumière de la sagesse,

numquam marcescit sapientia: et facile videtur ab his qui diligunt eam, et invenitur ab his qui quærunt illam.

14. Præoccupat qui se concupiscunt, ut illis se prior ostendat.

15. Qui de luce vigilaverit ad illam, non laborabit: assidentem enim illam foribus suis inveniet.

16. Cogitare ergo de illa, sensus est consummatus: et qui vigilaverit propter illam, citò securus erit.

17. Quoniam dignos se, ipsa circuit quærens, et in viis ostendit se illis hilariter, et in omni providentia occurrit illis.

18. Initium enim illius, verissima est disciplinæ concupiscentia: cura ergo disciplinæ, dilectio est. Et dilectio, custodia legum illius est: 19. Custoditio autem legum, consummatio incorruptionis est:

20. Incorruptio autem facit esse proximum Deo.

21. Concupiscentia itaque sapientiæ deducit ad regnum perpetuum.

22. Si ergo delectamini sedibus et sceptris, o reges populi, diligite sapientiam, ut in perpetuum regnetis.

23. Diligite lumen sapien-

℣ 16. Ne tardera pas à la posséder.

℣ 17. Quelques-uns traduisent ainsi le grec: et elle va au-devant d'eux pour les aider dans tous leurs desseins.

℣ 19. C'est l'expression du grec: *firmamentum incorruptionis.*

℣ 21. Ce mot *perpetuum* n'est pas dans le grec.

℣ 22. C'est l'expression du grec; *reges populorum.*
Ibid. Gr.: honorez.

tiæ, omnes qui præestis populis.

vous tous qui commandez les peuples."

24. Quid est autem sapientia, et quemadmodum facta sit, referam : et non abscondam a vobis sacramenta Dei, sed ab initio nativitatis investigabo, et ponam in lucen scientiam illius, et non præteribo veritatem :

24. Je représenterai maintenant ce que c'est que la sagesse, et quelle a été son origine; je ne vous cacherai point les secrets de Dieu "; mais je remonterai jusqu'au commencement de sa naissance; je la produirai au jour, et je la ferai connoître, et je ne cacherai point la vérité.

25. Neque cum invidia tabescente iter habebo, quoniam talis homo non erit particeps sapientiæ.

25. Je n'imiterai point celui qui est desséché d'envie, " parce que cet homme n'aura point de part à la sagesse.

26. Multitudo autem sapientium sanitas est orbis terrarum : et rex sapiens stabilimentum populi est.

26. Or la multitude des sages est le salut du monde; et un roi prudent est le soutien de son peuple.

27. Ergo accipite disciplinam per sermones meos, et proderit vobis.

27. Recevez donc l'instruction par mes paroles; et elle vous sera avantageuse.

℣ 23. Ce verset n'est pas dans le grec.
℣ 24. Le mot *Dei* n'est pas dans le grec.
℣ 25. Qui refuse de communiquer aux autres les biens qu'il possède.

CHAPITRE VII.

Tous entrent dans cette vie de la même manière et en sortent de même. La sagesse est préférable à tous les autres biens. Avantages qu'on en retire. Louanges de la sagesse.

1. Sum quidem et ego mortalis homo, similis omnibus, et ex genere terreni illius qui prior factus est, et in ventre matris figuratus sum caro,

1. Je suis moi-même un homme mortel, semblable à tous les autres, sorti de la race de celui qui fut formé le premier de terre; mon corps a pris sa figure dans le ventre de ma mère,

2. Decem mensium tempore, coagulatus sum in sanguine, ex semine hominis, et delectamento somni conveniente.

2. Pendant dix mois, et j'ai été formé d'un sang épaissi, et de la substance de l'homme, dans le repos du sommeil. *Job* x. 10.

3. Et ego natus accepi communem aerem, et in

3. Etant né, j'ai respiré l'air commun à tous, je suis tombé dans la

même terre," et je me suis fait entendre d'abord en pleurant, comme tous les autres.

similiter factam decidi terram, et primam vocem similem omnibus emisi plorans.

4. J'ai été enveloppé de langes, et élevé avec de grands soins;

4. In involumentis nutritus sum, et curis magnis.

5. Car il n'y a point de roi qui soit né autrement.

5. Nemo enim ex regibus aliud habuit nativitatis initium.

Job I. 21. 1 Tim. VI. 7.

6. Il n'y a donc pour tous qu'une manière d'entrer dans la vie et qu'une manière d'en sortir.

6. Unus ergo introitus est omnibus ad vitam, et similis exitus.

7. C'est pourquoi " j'ai désiré " l'intelligence, et elle m'a été donnée; j'ai invoqué le Seigneur, "et l'esprit de sagesse est venu en moi.

7. Propter hoc optavi, et datus est mihi sensus : et invocavi, et venit in me spiritus sapientiæ :

8. Je l'ai préférée aux royaumes et aux trônes, et j'ai cru que les richesses n'étoient rien au prix de la sagesse.

8. Et præposui illam regnis et sedibus, et divitias nihil esse duxi in comparatione illius.

Job XXVIII. 15. Prov. VIII. 11.

9. Je n'ai point fait entrer en comparaison avec elle les pierres précieuses, parce que tout l'or, au prix d'elle, n'est qu'un peu de sable; et que l'argent devant elle sera considéré comme de la boue.

9. Nec comparavi illi lapidem pretiosum, quoniam omne aurum in comparatione illius, arena est exigua, et tamquam lutum æstimabitur argentum in conspectu illius.

10. Je l'ai plus aimée que la santé et que la beauté; j'ai résolu de la prendre pour ma lumière, " parce que sa clarté ne peut jamais être éteinte.

10. Super salutem et speciem dilexi illam, et proposui pro luce habere illam, quoniam inexstinguibile est lumen illius.

3 Reg. III. 13. Matt. VI. 33.

11. Mais tous les biens me sont venus avec elle, et j'ai reçu de ses mains des richesses " innombrables.

11. Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa, et innumerabilis honestas per manus illius.

12. Je me suis réjoui dans toutes

12. Et lætatus sum in o-

℣ 3. J'ai été assujetti aux mêmes misères.

— Quelques-uns traduisent littéralement le grec: Je suis tombé sur la terre sujet (*ou plutôt, à la lettre :* sujette) aux mêmes peines, *aux mêmes misères ;* litt., *similiter affectam.*

℣ 7. Etant né comme tous les autres dans la foiblesse et dans l'ignorance, et me trouvant néanmoins élevé au-dessus d'eux par la puissance et l'autorité royales.

Ibid. Gr. autr. : j'ai prié, et la prudence m'a été donnée.

Ibid. Pour lui demander la sagesse.

℣ 10. Gr. autr. : je l'ai préférée à la lumière.

℣ 11. *Honestas*, id est, *divitiæ.* Voyez la préface.

mnibus : quoniam antecedebat me ista sapientia, et ignorabam quoniam horum omnium mater est.

ces choses, parce que cette sagesse marchoit devant moi, " et je ne savois pas qu'elle étoit la mère de tous ces biens.

13. Quam sine fictione didici, et sine invidia communico, et honestatem illius non abscondo.

13. Je l'ai apprise sans déguisement; " j'en fais part aux autres sans envie, et je ne cache point les richesses qu'elle renferme;

14. Infinitus enim thesaurus est hominibus : quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei, propter disciplinæ dona commendati.

14. Car elle est un trésor infini pour les hommes " ; et ceux qui en ont usé sont devenus les amis de Dieu, recommandables par les dons d'une science profonde.

15. Mihi autem dedit Deus dicere ex sententia, et præsumere digna horum quæ mihi dantur : quoniam ipse sapientiæ dux est, et sapientium emendator :

15. Dieu m'a fait la grâce " de parler avec un grand sens, et d'avoir des pensées dignes des dons que j'ai reçus; parce qu'il est lui-même le guide de la sagesse, et que c'est lui qui redresse les sages.

16. In manu enim illius, et nos, et sermones nostri, et omnis sapientia, et operum scientia, et disciplina.

16. Nous sommes dans sa main, nous et nos discours " avec toute votre sagesse, la science d'agir, et le règlement de la vie.

17. Ipse enim dedit mihi horum quæ sunt, scientiam veram : ut sciam dispositionem orbis terrarum, et virtutes elementorum :

17. C'est lui-même qui m'a donné la vraie connoissance de ce qui est; qui m'a fait savoir la disposition du monde, les vertus des élémens,

18. Initium, et consummationem, et medietatem temporum : vicissitudinum permutationem, et commutationes temporum :

18. Le commencement, la fin et le milieu des temps, " le changement des saisons et le retour des époques ".

19. Anni cursus, et stellarum dispositiones :

19. Les révolutions des années, les dispositions des étoiles,

℣ 12. Gr. autr. : parce que la sagesse les amène *avec elle*. Le mot *me* n'est pas dans le grec.

℣ 13. Autr. : je l'ai étudiée sans feinte, *c'est-à-dire, avec un sincère désir de la connoître et de m'attacher à elle.*

℣ 14. Ils peuvent tous la posséder sans préjudice les uns des autres, et c'est pour cela même que je n'ai pas craint de la communiquer.

℣ 15. Gr. : Que Dieu me fasse la grâce, etc.

℣ 16. Nous recevons de lui nos pensées et nos paroles.

℣ 18. Les Grecs distinguoient chaque mois en trois parties Les dix premiers jours appartenoient au *commencement*, les dix suivans au *milieu*, et les neuf ou dix derniers à la *fin*.

℣ 18. Gr. : le retour du soleil.

20. La nature des animaux, les instincts " des bêtes, la force des vents, les pensées " des hommes, la variété des plantes, et les vertus des racines.

20. Naturas animalium, et iras bestiarum : vim ventorum, et cogitationes hominum : differentias virgultorum, et virtutes radicum :

21. J'ai appris tout ce qui étoit caché, et qui n'avoit point encore été découvert, parce que la sagesse même, qui a tout créé, me l'a enseigné ;

21. Et quæcumque sunt absconsa et improvisa, didici : omnium enim artifex docuit me sapientia.

22. Car il y a en elle un esprit d'intelligence, qui est saint, unique, varié ", subtil, disert, agile, sans tache, clair, " doux, ami du bien, pénétrant, que rien ne peut empêcher d'agir, bienfaisant,

22. Est enim in illa spiritus intelligentiæ, sanctus, unicus, multiplex, subtilis, disertus, mobilis, incoinquinatus, certus, suavis, amans bonum, acutus, quem nihil vetat, benefaciens,

23. Amateur " des hommes, bon, " stable, infaillible, calme, qui peut tout, qui voit tout, qui renferme en soi tous les esprits, qui est intelligible, pur et subtil ; "

23. Humanus, benignus, stabilis, certus, securus, omnem habens virtutem, omnia prospiciens, et qui capiat omnes spiritus, intelligibilis, mundus, subtilis.

24. Car la sagesse est plus active que toutes les choses les plus agissantes, et elle atteint partout à cause de sa pureté.

24. Omnibus enim mobilibus mobilior est sapientia : attingit autem ubique propter suam munditiam.

25. Elle est la vapeur de la vertu de Dieu, et l'effusion toute pure de la clarté du Tout-Puissant ; c'est pourquoi elle ne peut-être susceptible de la moindre impureté ;

25. Vapor est enim virtutis Dei, et emanatio quædam est claritatis omnipotentis Dei sincera : et ideo nihil inquinatum in eam incurrit.

Hebr. I. 3. 26. Parce qu'elle est l'éclat de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu, et l'image de sa bonté.

26. Candor est enim lucis æternæ, et speculum sine macula Dei majestati, et imago bonitatis illius.

27. N'étant qu'une, elle peut tout ;

27. Et cùm sit una, omnia

℣ 20. C'est le sens du grec.
Ibid. Les inclinations.
℣ 22. Varié dans ses effets.
Ibid. C'est le sens du grec.
℣ 23. C'est le sens du grec.
Ibid. Ce mot n'est pas dans le grec.
Ibid. Le grec de l'édition romaine lit : qui pénètre tous les esprits *les plus* intelligens, *les plus* purs et les plus subtils.

potest : et in se permanens omnia innovat, et per nationes in animas sanctas se transfert : amicos Dei et prophetas constituit.

et toujours immuable en elle-même, elle renouvelle toutes choses; elle se répand parmi les nations " dans les âmes saintes, et elle forme les amis de Dieu et les prophètes ;

28. Neminem enim diligit Deus, nisi eum qui cum sapientia inhabitat.

28. Car Dieu n'aime que celui qui habite avec la sagesse.

29. Est enim hæc speciosior sole, et super omnem dispositionem stellarum, luci comparata invenitur prior.

29. Elle est plus belle que le soleil, et plus élevée que toutes les étoiles; si on la compare avec la lumière, elle l'emportera ;

30. Illi enim succedit nox : sapientiam autem non vincit malitia.

30. Car à la lumière succède la nuit, " mais la malignité ne peut prévaloir contre la sagesse. "

℣ 27. Gr. autr. : de générations en générations.
℣ 36. Les ténèbres obscurcissent la lumière.
Ibid. Rien ne ternit son éclat et sa beauté.

CHAPITRE VII.

Excellence de la sagesse. Avantage que l'on trouve dans la possession de la sagesse. C'est de Dieu qu'on la reçoit.

1. Attingit ergo a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.

1. La sagesse atteint avec force depuis une extrémité jusqu'à l'autre, et elle dispose tout avec douceur. "

2. Hanc amavi, et exquisivi a juventute mea, et quæsivi sponsam mihi eam assumere, et amator factus sum formæ illius.

2. Je l'ai aimée, je l'ai recherchée dès ma jeunesse, et j'ai tâché de l'avoir pour épouse, et j'ai été épris de sa beauté.

3. Generositatem illius glorificat, contubernium habens Dei : sed et omnium Dominus dilexit illam.

3. Elle fait voir la gloire de son origine, en ce qu'elle est étroitement unie à Dieu, et qu'elle est aimée de celui qui est le Seigneur de toutes choses.

4. Doctrix enim est disciplinæ Dei, et electrix operum illius.

4. C'est elle qui enseigne la science de Dieu, et qui est la directrice de ses ouvrages. "

5. Et si divitiæ appetun-

5. Si l'on souhaite les richesses de

℣ 1. Avec une douceur à laquelle rien ne peut résister.
— Gr. autr. : avec avantage *pour ceux qu'il aime.* Quelques-uns ne commencent ce chapitre qu'au second verset.
℣ 4. Gr. autr. : Elle est *comme* initiée à la connoissance des secrets de Dieu, et elle s'attache à ses ouvrages.

cette vie, qu'y a-t-il de plus riche que la sagesse qui fait toutes choses?

6. Si l'esprit de l'homme fait quelques ouvrages, qui a plus de part qu'elle dans cet art avec lequel toutes choses ont été faites?

7. Si quelqu'un aime la justice, les grandes vertus sont encore son ouvrage; c'est elle qui enseigne la tempérance, la prudence, la justice et la force, " qui sont les choses du monde les plus utiles à l'homme dans cette vie.

8. Si quelqu'un désire la profondeur de la science, c'est elle qui sait le passé, et qui juge " de l'avenir; elle pénètre ce qu'il y a de plus subtil dans les discours, et de plus précieux dans les argumens;" elle connoît les signes et les prodiges avant qu'ils paroissent, et ce qui doit arriver dans la succession des temps et des siècles.

9. J'ai donc résolu de la prendre avec moi pour la compagne de ma vie, sachant qu'elle me fera part de ses biens, " et que dans mes peines et dans mes ennuis elle sera ma consolation.

10. Elle me rendra illustre parmi les peuples; et quoique jeune, je serai honoré des vieillards;

11. On reconnoîtra la pénétration de mon esprit dans les jugemens; les plus puissans seront surpris, lorsqu'ils me verront; et les princes témoigneront leur admiration sur leurs visages.

12. Quand je me tairai, ils atten-

tur in vita, quid sapientiâ locupletius, quæ operatur omnia?

6. Si autem sensus operatur, quis horum quæ sunt, magis quàm illa est artifex.

7. Et si justitiam quis diligit, labores hujus magnas habent virtutes: sobrietatem enim, et prudentiam docet, et justitiam, et virtutem, quibus utilius nihil est in vita hominibus.

8. Et si multitudinem scientiæ desiderat quis, scit præterita, et de futuris æstimat: scit versutias sermonum, et dissolutiones argumentorum: signa et monstra scit antequam fiant, et eventus temporum et sæculorum.

9. Proposui ergo hanc adducere mihi ad convivendum: sciens quoniam mecum communicabit de bonis, et erit allocutio cogitationis et tædii mei.

10. Habebo propter hanc claritatem ad turbas, et honorem apud seniores juvenis:

11. Et acutus inveniar in judicio, et in conspectu potentium admirabilis ero, et facies principum mirabuntur me:

12. Tacentem me susti-

℣ 7. C'est le sens du grec qui distingue et caractérise ici par ces quatre mots les quatre vertus cardinales, que distinguoient les Grecs, *la tempérance, la prudence, la justice et la force.*

℣ 8. On lit dans le grec de l'édition romaine l'infinitif εἰκάζειν, *æstimare*, au lieu de l'indicatif εἰκάζει, *æstimat*, que l'on trouve dans le manuscrit alexandrin.

Ibid. Le grec peut se traduire à la lettre : dans les énigmes.

℣ 9. Gr. autr. : qu'elle me conseillera le bien.

nebunt, et loquentem me respicient, et sermocinante me plura, manus ori suo imponent.

dront que je parle; quand je parlerai, ils me regarderont attentivement; et quand je m'étendrai dans mes discours, ils mettront la main sur leur bouche."

13. Præterea habebo per hanc, immortalitatem : et memoriam æternam his qui post me futuri sunt, relinquam.

13. C'est elle aussi qui me donnera l'immortalité, et c'est par elle que je rendrai la mémoire de mon nom éternelle dans la postérité.

14. Disponam populos : et nationes mihi erunt subditæ.

14. Par elle je gouvernerai les peuples, et les nations me seront soumises.

15. Timebunt me audientes reges horrendi : in multitudine videbor bonus, et in bello fortis.

15. Les rois les plus redoutables craindront, lorsqu'ils entendront parler de moi; je ferai voir que je suis bon à mon peuple, et vaillant dans la guerre.

16. Intrans in domum meam, conquiescam cum illa : non enim habet amaritudinem conversatio illius, nec tædium convictus illius, sed lætitiam et gaudium.

16. Entrant dans ma maison, je trouverai mon repos avec elle; car sa conversation n'a rien de désagréable, ni sa compagnie rien d'ennuyeux; mais on n'y trouve que de la satisfaction et de la joie.

17. Hæc cogitans apud me, et commemorans in corde meo : quoniam immortalitas est in cognatione sapientiæ,

17. Ayant donc pensé à ces choses, et les ayant méditées dans mon cœur, considérant que je trouverois l'immortalité dans l'union avec la sagesse,

18. Et in amicitia illius delectatio bona; et in operibus manuum illius honestas sine defectione, et in certamine loquelæ illius sapientia, et præclaritas in communicatione sermonum ipsius : circuibam quærens, ut mihi illam assumerem.

18. Une joie pure dans son amitié, des richesses" inépuisables dans les ouvrages de ses mains, l'intelligence" dans ses conférences et ses entretiens, et une grande gloire dans la communication de ses discours; j'allai la chercher de tous côtés, afin de la prendre pour ma compagne.

19. Puer autem eram ingeniosus, et sortitus sum animam bonam :

19. J'étois un enfant bien né," et j'avois reçu de Dieu une bonne âme :"

℣ 12. Ne m'interromperont pas.
℣ 18. Voyez au chapitre précédent, verset 11.
Ibid. C'est le sens du grec.
℣ 19. C'est le sens du grec.
Ibid. C'est-à-dire d'heureuses dispositions naturelles pour les sciences et

20. Et devenant bon de plus en plus, j'ai réussi à posséder un corps sans souillure."

21. Et comme je savois que je ne pouvois avoir la continence ", si Dieu ne me la donnoit (et c'étoit déjà un effet de la sagesse de savoir de qui je devois recevoir ce don), je m'adressai au Seigneur, je lui fis ma prière, et je lui dis de tout mon cœur :

20. Et cùm essem magis bonus, veni ad corpus incoinquinatum (*a*).

21. Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det (et hoc ipsum erat sapientiæ, scire cujus esset hoc donum), adii Dominum, et deprecatus sum illum, et dixi ex totis præcordiis meis :

(*a*) *S. Script. prop.*, part. v, n. 64.

pour la sagesse, une facilité d'apprendre, une humeur douce, etc. Voyez la préface.

℣ 20. Gr. autr. : Et de plus, étant bon, je suis venu dans un corps qui n'étoit point souillé. Ayant cultivé les heureuses dispositions que Dieu avoit mises dans mon âme, je suis parvenu à préserver mon corps des souillures des passions. Voyez ce qui a été dit de ce passage dans la préface qui est à la tête de ce livre.

℣ 21. La vertu nécessaire pour conserver cette pureté.

— Gr. autr. : Et comme je savois que je ne pouvois la posséder, *c'est-à-dire, la sagesse*, si Dieu, etc.

CHAPITRE IX.

Prière de Salomon, pour demander à Dieu la sagesse. La sagesse est nécessaire pour gouverner les autres et pour se conduire soi-même.

1. Dieu de mes pères, Dieu de miséricorde," qui avez tout fait par votre parole,

2. Qui avez formé l'homme par votre sagesse, afin qu'il eût la domination sur les créatures que vous avez faites;

3. Afin qu'il gouvernât le monde dans l'équité " et dans la justice, et qu'il prononçât les jugemens avec un cœur droit;

1 *Reg.* III. 9. 4. Donnez-moi cette sagesse qui est assise auprès de vous dans votre trône,

1. Deus patrum meorum, et domine misericordiæ, qui fecisti omnia verbo tuo,

2. Et sapientiâ tuâ constituisti hominem, ut dominaretur creaturæ, quæ a te facta est.

3. Ut disponat orbem terrarum in æquitate et justitia, et in directione cordis judicium judicet :

4. Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam,

℣ 1. Le grec de l'édition romaine ajoute le pronom *tuæ*, qui ne convient point à cette phrase, et qui ne se trouve point dans la Vulgate ni dans l'édition grecque de Complute.

℣ 3. Gr. : dans la sainteté.

et noli me reprobare a pueris tuis :

5. Quoniam servus tuus sum ego, et filius ancillæ tuæ, homo infirmus, et exigui temporis, et minor ad intellectum judicii et legum.

6. Nam et si quis erit consummatus inter filios hominum, si ab illo abfuerit sapientia tua, in nihilum computabitur.

7. Tu elegisti me regem populo tuo, et judicem filiorum tuorum, et filiarum tuarum :

8. Et dixisti me ædificare templum in monte sancto tuo, et in civitate habitationis tuæ altare, similitudinem tabernaculi sancti tui, quod præparasti ab initio.

9. Et tecum sapientia tua, quæ novit opera tua, quæ et affuit tunc cùm orbem terrarum faceres, et sciebat quid esset placitum oculis tuis, et quid directum in præceptis tuis.

10. Mitte illam de cœlis sanctis suis, et a sede magnitudinis tuæ, ut mecum sit et mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te :

11. Scit enim illa omnia, et intelligit : et deducet me in operibus meis sobriè, et custodiet me in sua potentia.

12. Et erunt accepta opera

et ne me rejetez pas du nombre de vos enfans, "

5. Parce que je suis votre serviteur et le fils de votre servante, un homme foible, qui dois vivre peu, et qui suis peu capable d'entendre les lois et de bien juger; *Ps.* CXV. 16.

6. Car encore que quelqu'un paroisse consommé parmi les enfans des hommes, il sera néanmoins considéré comme rien, si votre ouvrage n'est point en lui.

7. Vous m'avez choisi pour être le roi de votre peuple, et le juge de vos fils et de vos filles. *1 Par.* XXVIII. 4. 5. *2 Par.* I. 9.

8. Et vous m'avez commandé de bâtir un temple sur votre montagne sainte, et un autel dans la cité où vous habitez, qui fût fait sur le modèle de ce tabernacle saint que vous avez préparé dès le commencement."

9. Et votre sagesse qui est avec vous, est celle qui connoît vos ouvrages, qui étoit présente lorsque vous formiez le monde, et qui sait ce qui est agréable à vos yeux, et quelle est la rectitude de vos préceptes. *Prov.* VIII. 22, 24. *Joan.* I. I.

10. Envoyez-la du ciel, votre sanctuaire, et du trône de votre grandeur, afin qu'elle soit et qu'elle travaille avec moi, et que je sache ce qui vous est agréable;

11. Car elle a la science de l'intelligence de toutes choses; elle me conduira dans mes œuvres avec circonspection, et me protégera par sa puissance."

12. Ainsi mes actions vous seront

℣ 4. Gr. autr. : de vos serviteurs.

℣ 8. Ce tabernacle saint préparé dès le commencement, pourroit aussi s'entendre littéralement du tabernacle érigé dans le désert par Moïse.

℣ 11. Gr. : par sa gloire.

agréables ; je conduirai votre peuple avec justice, et je serai digne du trône de mon père ;

Isai. XL. 13. *Rom.* XI. 34. I *Cor.* II. 16.

13. Car qui est l'homme qui puisse connoître les desseins de Dieu ? ou qui pourra pénétrer ses volontés ?

14. Les pensées des hommes sont timides, et nos prévoyances sont incertaines ;[a]

15. Parce que le corps qui se corrompt appesantit l'âme ; et cette demeure terrestre abat l'esprit par une multitude de soins.

16. Nous ne comprenons que difficilement ce qui se passe sur la terre ; et nous ne discernons qu'avec peine ce qui est devant nos yeux ; mais qui pourra découvrir ce qui se passe dans le ciel ?

17. Et qui pourra connoître votre pensée, Seigneur, si vous ne donnez vous-même la sagesse, et si vous n'envoyez votre Esprit-Saint du plus haut des cieux,

18. Afin qu'il redresse les sentiers de ceux qui sont sur la terre, et que les hommes apprennent ce qui vous est agréable ?

19. Car c'est par la sagesse, Seigneur, qu'ont été guéris[b] tous ceux qui vous ont plu dès le commencement.

mea, et disponam populum tuum justè, et ero dignus sedium patris mei.

13. Quis enim hominum poterit scire consilium Dei ? aut quis poterit cogitare quid velit Deus ?

14. Cogitationes enim mortalium timidæ, et incertæ providentiæ nostræ.

15. Corpus enim, quod corrumpitur, aggravat animam, et terrena inhabitatio deprimit sensum multa cogitantem.

16. Et difficile æstimamus quæ in terra sunt : et quæ in prospectu sunt, invenimus cum labore : quæ autem in cœlis sunt, quis investigabit ?

17. Sensum autem tuum quis sciet, nisi tu dederis sapientiam, et miseris Spiritum sanctum tuum de altissimis :

18. Et sic correctæ sint semitæ eorum qui sunt in terris, et quæ tibi placent didicerint homines ?

19. Nam per sapientiam sanati sunt quicumque placuerunt tibi, Domine, a principio.

℣ 14. C'est ainsi que quelques-uns traduisent le grec : nos prévoyances sont trompeuses.

℣ 19. C'est-à-dire des plaies et de l'aveuglement du péché.

CHAPITRE X.

Merveilles opérées par la sagesse depuis le commencement du monde, en la personne d'Adam, de Noé, d'Abraham, de Jacob, de Joseph, de Moïse, et en faveur des Israélites.

1. Hæc illum, qui primus formatus est a Deo pater orbis terrarum, cùm solus esset creatus, custodivit,

1. C'est elle qui conserva celui que Dieu avoit formé le premier pour être le père du monde, ayant d'abord été créé seul. *Gen.* I. 27.

2. Et eduxit illum a delicto suo, et dedit illi virtutem continendi omnia.

2. C'est elle aussi qui ″ le tira de son péché, et qui lui donna la force de gouverner toutes choses. *Gen.* II. 7.

3. Ab hac ut recessit injustus in ira sua, per iram homicidii fraterni deperiit.

3. Lorsque l'injuste ″ dans sa colère se sépara d'elle, il périt malheureusement par la fureur qui le rendit le meurtrier de son frère. *Gen.* IV. 8.

4. Propter quem (*a*), cùm aqua deleret terram, sanavit iterùm sapientia, per contemptibile lignum justum gubernans.

4. Et lorsque le déluge inonda la terre, à cause de lui, ″ la sagesse sauva encore le monde, ayant gouverné le juste ″ sur les eaux par un bois méprisable.″ *Gen.* VII. 21.

5. Hæc et in consensu nequitiæ cùm se nationes contulissent, scivit justum, et conservavit sine querela Deo, et in filii misericordia fortem custodivit.

5. Lorsque les nations conspirèrent ensemble pour s'abandonner au mal,″ c'est elle qui connut ″ le juste,″ qui le conserva irrépréhensible devant Dieu, et qui lui donna la force de vaincre la tendresse qu'il ressentoit pour son fils.″ *Gen.* XII. 2.

(*a*) *S. Script. prop.*, part. V, n. 65.

℣ 2. Après sa mort.

℣ 3. Caïn.

℣ 4. A cause de son crime et de ceux des autres hommes qui étoient devenus méchans comme lui.

— Les exemplaires grecs varient; les uns lisent, comme l'édition romaine, Δι' ὃν, *Propter quem*; les autres, Δι' ὃ, *Propter quod*: C'est pourquoi, lorsque le déluge inonda la terre, la sagesse, etc.

Ibid. Noé.

Ibid. C'est-à-dire, l'arche.

℣ 5. En adorant les idoles.

Ibid. Par une connoissance d'approbation et d'amour.

— On lit dans le grec de l'édition romaine, εὗρε, *invenit*, au lieu de ἔγνω, *novit*, que l'on trouve dans le manuscrit alexandrin. Voyez ce qui est dit de ce texte dans la préface qui est à la tête de ce livre.

Ibid. Abraham.

Ibid. En lui donnant le courage de l'immoler à Dieu.

Gen. XIX. 17. 22.

6. C'est elle qui délivra le juste " lorsqu'il fuyoit du milieu des méchans qui périrent par le feu tombé sur la Pentapole ,"

6. Hæc justum a pereuntibus impiis liberavit fugientem, descendente igne in Pentapolim :

7. Dont la corruption est marquée par cette terre qui fume encore, qui est demeurée toute déserte, où les arbres portent des fruits qui ne mûrissent point," et où l'on voit une statue de sel qui est le monument d'une âme incrédule ;

7. Quibus in testimonium nequitiæ fumigabunda constat deserta terra, et incerto tempore fructus habentes arbores, et incredibilis animæ memoria, stans figmentum salis.

8. Car ceux qui ne se sont pas mis en peine d'acquérir la sagesse, nonseulement sont tombés dans l'ignorance du bien, mais ils ont encore laissé aux hommes des marques de leur folie, sans que leurs fautes aient pu demeurer cachées.

8. Sapientiam enim prætereuntes, non tantùm in hoc lapsi sunt ut ignorarent bona, sed et insipientiæ suæ reliquerunt hominibus memoriam, ut in his quæ peccaverunt, nec latere potuissent.

9. Mais la sagesse a délivré de tous les maux ceux qui ont eu soin de la révérer.

9. Sapientia autem hos qui se observant, a doloribus liberavit.

Gen. XVIII. 5. 10. 12.

10. C'est elle qui a conduit par des voies droites le juste ," lorsqu'il fuyoit la colère de son frère ;" elle lui a fait voir le royaume de Dieu ," lui a donné la science des saints, l'a enrichi" dans ses travaux, et lui en a fait recueillir de grands fruits.

10. Hæc profugum iræ fratris justum deduxit per vias rectas, et ostendit illi regnum Dei, et dedit illi scientiam sanctorum : honestavit illum in laboribus, et complevit labores illius.

Gen. XXXVII. 28.

11. C'est elle qui l'a aidé contre ceux qui vouloient le surprendre par leurs tromperies ," et qui l'a fait devenir riche.

11. In fraude circumvenientium illum affuit illi, et honestum fecit illum.

12. Elle l'a protégé contre ses ennemis ; elle l'a défendu des séducteurs ; et elle l'a engagé dans un rude

12. Custodivit illum ab inimicis, et a seductoribus tutavit illum : et certamen

℣ 6. Loth.

Ibid. La Pentapole étoit composée des cinq villes Sodome, Gomorrhe, Adama, Séboïm et Ségor ; cette dernière fut preservée par les prières de Loth.

℣ 7. C'est le sens du grec : qui ne viennent point à une maturité parfaite ; ou, qui n'ont qu'une vaine apparence de maturité.

℣ 10. Jacob.

Ibid. Esaü.

Ibid. Dans la vision de l'échelle mystérieuse.

Ibid. Honestavit, id est, *ditavit. Supr.* VII, 11.

℣ 11. Gr. autr. : contre l'avarice de ceux qui vouloient user de violence contre lui ; ou, qui avoient l'avantage sur lui ; *c'est-à-dire, contre l'avarice de Laban son beau-père*

forte dedit illi ut vinceret, et sciret quoniam omnium potentior est sapientia.

combat," afin qu'il demeurât victorieux, et qu'il sût que la sagesse" est plus puissante que toutes choses.

13. Hæc venditum justum non dereliquit, sed a peccatoribus liberavit eum: descenditque cum illo in foveam,

13. C'est elle qui n'a point abandonné le juste," lorsqu'il fut vendu; mais elle l'a délivré des mains des pécheurs;" elle est descendue avec lui dans la fosse;"

14. Et in vinculis non dereliquit illum, donec afferret illi sceptrum regni (*a*), et potentiam adversus eos qui eum deprimebant: et mendaces ostendit qui maculaverunt illum, et dedit illi claritatem æternam.

14. Et elle ne l'a point quitté dans ses chaînes, jusqu'à ce qu'elle lui eût mis entre les mains le sceptre royal," et qu'elle l'eût rendu maître de ceux qui l'avoient traité si injustement." Elle a convaincu de mensonge ceux qui l'avoient déshonoré; et elle lui a donné un nom éternel. *Gen.* XLI. 40. *Act.* VII. 9. 10.

15. Hæc populum justum (*b*), et semen sine querela, liberavit a nationibus quæ illum deprimebant.

15. C'est elle qui a délivré le peuple juste, et la race irrépréhensible," de la nation qui l'opprimoit." *Exod.* I. 12.

16. Intravit in animam servi Dei, et stetit contra reges (*c*) horrendos in portentis et signis.

16. Elle est entrée dans l'âme du serviteur de Dieu;" et il s'est élevé avec des signes et des prodiges contre les rois redoutables."

17. Et reddidit justis mercedem laborum suorum, et deduxit illos in via mirabili: et fuit illis in velamento diei, et in luce stellarum per noctem.

17. Elle a rendu aux justes la récompense de leurs travaux;" elle les a conduits par une voie admirable, et leur a tenu lieu de couvert pendant le jour, et de la lumière des étoiles pendant la nuit.

(*a*) *S. Script. prop.*, part. V, n. 66. — (*b*) *Ibid.*, n. 67. — (*c*) *Ibid*, n. 68.

℣ 12. Avec un ange.

Ibid. Gr.: la piété.

℣ 13. Joseph.

Ibid. De ceux qui vouloient le porter au mal.

— Gr.: elle l'a délivré du péché, *lorsqu'il fut tenté par la femme de Putiphar.*

Ibid. Dans la prison où il fut injustement enfermé.

℣ 14. Voyez ce qui est dit sur ce texte dans la préface.

Ibid. Gr. litt.: de ceux qui le tyrannisoient. Autrement: de ceux qui le dominoient; *c'est-à-dire, de Putiphar dont il étoit auparavant esclave.*

℣ 15. Voyez ce qui a été dit sur ce texte dans la préface.

Ibid. En faisant sortir de l'Egypte le peuple d'Israël qui y étoit injustement persécuté.

℣ 16. Moïse.

Ibid. Les pharaons de l'Egypte.

℣ 17. En faisant que les Egyptiens prêtassent ce qu'ils avoient de plus précieux aux Israélites, lorsqu'ils sortirent de leur pays.

— Voyez ce qui a été dit sur ce texte dans la préface.

Exod. XIV. 22. *Psal.* LXXVII. 13.

18. Elle les a conduits par la mer Rouge, et les a fait passer au travers des eaux profondes;

18. Transtulit illos per mare Rubrum, et transvexit illos per aquam nimiam:

Exod. XII. 35.

19. Elle a enseveli leurs ennemis dans la mer, et elle les" a retirés du fond des abîmes; et ainsi les justes ont remporté les dépouilles des méchans.

19. Inimicos autem illorum demersit in mare, et ab altitudine inferorum eduxit illos: ideo justi tulerunt spolia impiorum.

Exod. XV. 1.

20. Ainsi ils ont honoré, par leurs cantiques, votre saint nom, ô Seigneur, et ils ont loué tous ensemble votre main victorieuse;"

20. Et decantaverunt, Domine, nomen sanctum tuum, et victricem manum tuam laudaverunt pariter:

21. Parce que la sagesse a ouvert la bouche des muets, et qu'elle a rendu éloquentes les langues des petits enfans."

21. Quoniam sapientia aperuit os mutorum, et linguas infantium fecit disertas.

℣ 19. Les uns donnent à ce pronom pour antécédent les Egyptiens, d'autres les Hébreux. Gr.: Elle les a fait revenir du fond des abîmes par le bouillonnement *des eaux, et les a exposés morts sur les bords de la mer.*

℣ 20. Gr.: votre main qui avoit combattu pour eux.

℣ 21. C'est-à-dire les simples et les ignorans.

CHAPITRE XI.

La sagesse a conduit les Israélites dans le désert. Miracle de l'eau tirée du rocher par Moïse. Sagesse de Dieu marquée dans les plaies dont il frappa l'Egypte. Bonté de Dieu pour ses créatures.

Exod. XVI. 1.

1. C'est elle qui les a conduits heureusement dans toutes leurs œuvres par le saint prophète."

1. Direxit opera eorum in manibus prophetæ sancti.

2. Ils ont marché" par des lieux inhabités, et ils ont dressé leurs tentes dans les déserts.

2. Iter fecerunt per deserta quæ non habitabantur, et in locis desertis fixerunt casas.

Exod. XVII. 13.

3. Ils ont résisté à leurs ennemis, et ils se sont vengés de ceux qui les attaquoient.

3. Steterunt contra hostes, et de inimicis se vindicaverunt.

Num. XX. 11.

4. Ils ont eu soif, et ils vous ont invoqué, et il leur fut donné de l'eau du sein d'un rocher très-élevé, et d'une pierre dure de quoi apaiser leur soif.

4. Sitierunt, et invocaverunt te: et data est illis aqua de petra altissima, et requies sitis de lapide duro.

5. Car comme leurs ennemis avoient

5. Per quæ enim pœnas

℣ 1. Moïse.

℣ 2. Sous la conduite de Moïse.

passi sunt inimici illorum, a defectione potûs sui, et in eis, cùm abundarent filii Israel, lætati sunt :

6. Per hæc, cùm illis deessent, benè cum illis actum est.

7. Nam pro fonte quidem sempiterni fluminis, humanum sanguinem dedisti injustis :

8. Qui cùm minuerentur in traductione infantium occisorum, dedisti illis abundantem aquam insperate,

9. Ostendens per sitim, quæ tunc fuit, quemadmodum tuos exaltares, et adversarios illorum necares.

10. Cùm enim tentati sunt, et quidem cum misericordia disciplinam accipientes, scierunt quemadmodum cum ira judicati impii tormenta paterentur.

11. Hos quidem tamquam pater monens probasti : illos autem tamquam durus rex interrogans condemnasti.

12. Absentes enim et præ-

été punis en ne trouvant point d'eau, lorsque les enfans d'Israël se réjouissoient d'en avoir en abondance,

6. Il fit au contraire alors grâce aux siens, en leur donnant de l'eau dans leur extrême besoin :"

7. Car au lieu des eaux d'un fleuve qui couloit toujours," vous donnâtes du sang humain à boire aux méchans ;

8. Et au lieu que ce sang avoit fait mourir les Egyptiens, en leur reprochant leur cruauté dans le meurtre des enfans," vous avez donné à votre peuple de l'eau en abondance par un prodige auquel il ne s'attendoit pas ;"

9. Et vous avez fait voir, par cette soif " qui arriva alors, de quelle manière vous relevez ceux qui sont à vous, et faites périr ceux qui les combattent :

10. Car après que vos enfans eurent été éprouvés par un châtiment mêlé de miséricorde, ils reconnurent de quelle sorte vous tourmentez les impies, en les jugeant dans votre colère.

11. En effet vous avez éprouvé les premiers comme un père qui avertit lorsqu'il châtie ; " et vous avez condamné les autres comme un roi inflexible qui punit sévèrement."

12. Ils " étoient même également

℣ 5 et 6. Le grec lit simplement : Car Dieu s'est servi pour les assister dans leur besoin des mêmes choses dont il s'étoit servi pour punir leurs ennemis. Ainsi au lieu, etc.

℣ 7. Le Nil.

℣ 8. Les enfans des Israélites qu'ils avoient étouffés dans les eaux.

℣ 7 et 8. Gr. autr. : Ainsi au lieu de la source d'un fleuve qui coule toujours, *c'est-à-dire, du Nil,* mais qui fut troublé par un sang corrompu en punition de l'ordre qui avoit été donné de faire mourir les enfans *des Israélites*, vous leur donnâtes, *aux Israélites*, une eau abondante *dans le désert*, par un prodige auquel ils ne s'attendoient pas.

℣ 9. Celle des Egyptiens dans leur pays, et celle des Hébreux dans le désert.

℣ 11. Afin qu'on puisse éviter le châtiment.

Ibid. Litt. : qui recherche *et venge* sévèrement *l'iniquité.*

℣ 12. Les Egyptiens.

tourmentés, soit dans l'absence, soit dans la présence des Hébreux.	sentes similiter torquebantur.
13. Car en se souvenant du passé," ils trouvoient pour eux un double sujet de peines et de larmes.	13. Duplex enim illos acceperat tædium, et gemitus cum memoria præteritorum.
14. Et ayant appris que ce qui avoit fait leur tourment étoit devenu un bien pour les autres," ils commencèrent à reconnoître le Seigneur, étant surpris de l'événement des choses.	14. Cùm enim audirent per sua tormenta bene sécum agi, commemorati sunt Dominum, admirantes in finem exitus.
15. Et ils admirèrent enfin celui-là même qui avoit été le sujet de leur raillerie dans cette cruelle exposition à laquelle il avoit été abandonné," voyant la différence qu'il y avoit entre leur soif et celle des justes.	15. Quem enim in expositione prava projectum deriserunt, in finem eventûs mirati sunt, non similiter justis sitientes.
Infr. XII. 23. *Lev.* XXVI. 22. *Infr.* XVI. 1. *Jer.* VIII. 17. — 16. Et parce que vous avez voulu punir les pensées extravagantes de l'iniquité de ces peuples, et les erreurs de quelques-uns qui adoroient des serpens" muets et des bêtes méprisables, vous avez envoyé contre eux une multitude d'animaux muets" pour vous venger d'eux,	16. Pro cogitationibus autem insensatis iniquitatis illorum, quod quidam errantes, colebant mutos serpentes, et bestias supervacuas, immisisti illis multitudinem mutorum animalium in vindictam:
17. Afin qu'ils sussent que chacun est tourmenté par la même chose par laquelle il pèche;	17. Ut scirent, quia per quæ peccat quis, per hæc et torquetur.
18. Car il n'étoit pas difficile à votre main toute-puissante, qui a tiré tout le monde d'une matière informe," d'envoyer contre eux une multitude d'ours et de fiers lions,	18. Non enim impossibilis erat omnipotens manus tua, quæ creavit orbem terrarum ex materia invisa, immittere illis multitudinem ursorum, aut audaces leones,
19. Ou de bêtes d'une espèce nouvelle et inconnue, pleines de fureur,"	19. Aut novi generis irâ plenas ignotas bestias, aut

℣ 13. Comparant les maux qu'ils avoient soufferts avec les biens dont les Hébreux étoient comblés.

℣ 14. C'est le sens du grec.

℣ 15. C'est-à-dire, Moïse, ou même le peuple hébreu, qui avoit été regardé des Egyptiens comme une race perdue et sans ressource depuis qu'on l'avoit contraint d'exposer ses enfans sur les eaux.

℣ 16. Autrement et selon le grec : des reptiles sans raison.

Ibid. Gr. litt. : sans raison.

℣ 18. C'est le sens du grec.

℣ 19. Ou plutôt et selon le grec : des bêtes d'une espèce inconnue, pleines d'une fureur toute nouvelle, *tout extraordinaire.*

vaporem ignium spirantes, aut fumi odorem proferentes, aut horrendas ab oculis scintillas emittentes :

20. Quarum non solùm læsura poterat illos exterminare, sed et aspectus per timorem occidere.

21. Sed et sine his uno spiritu poterant occidi, persecutionem passi ab ipsis factis suis, et dispersi per spiritum virtutis tuæ : sed omnia in mensura, et numero, et pondere, disposuisti.

22. Multùm enim valere, tibi soli supererat semper : et virtuti brachii tui quis resistet?

23. Quoniam tamquam momentum stateræ, sic est ante te orbis terrarum, et tamquam gutta roris antelucani, quæ descendit in terram.

24. Sed misereris omnium, quia omnia potes, et dissimulas peccata hominum propter pœnitentiam.

25. Diligis enim omnia quæ sunt, et nihil odisti eorum quæ fecisti (*a*) : nec enim odiens aliquid constituisti, aut fecisti.

26. Quomodo autem posset aliquid permanere, nisi tu voluisses? aut quod a te vocatum non esset, conservaretur?

27. Parcis autem omnibus : quoniam tua sunt, Domine, qui amas animas.

qui jetassent les flammes par les narines, ou qui répandissent une noire fumée," ou qui lançassent d'horribles étincelles de feu de leurs yeux,

20. Qui non-seulement auroient pu les exterminer par leurs morsures, mais dont la seule vue les auroit fait mourir de frayeur.

21. Sans cela même ils pouvoient périr d'un seul souffle, persécutés par leurs propres crimes," et renversés par le souffle de votre puissance; mais vous réglez toutes choses avec mesure, avec nombre et avec poids;

22. Car la souveraine puissance est à vous seul, et vous demeure toujours; et qui pourra résister à la force de votre bras?

23. Tout le monde est devant vous comme ce petit grain qui fait à peine pencher la balance, et comme une goutte de la rosée du matin qui tombe sur la terre.

24. Mais vous avez compassion de tous les hommes, parce que vous pouvez tout; et vous dissimulez leurs péchés, afin qu'ils fassent pénitence;

25. Car vous aimez tout ce qui est, et vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez fait, et vous n'avez rien créé, rien établi avec haine.

26. Qu'y a-t-il qui pût subsister, si vous ne le vouliez pas, ou qui pût se conserver sans votre ordre?

27. Mais vous êtes indulgent envers tous, parce que tout est à vous, ô Seigneur, qui aimez les âmes.

(*a*) *S. Script. prop.*, part. v, n. 69.

ỳ 19. Le grec marque une fumée agitée, et jetée avec force et avec bruit.
ỳ 21. Gr. : poursuivis par votre justice.

CHAPITRE XII.

Dieu châtie avec patience ceux qui l'ont offensé, pour leur donner lieu de faire pénitence. Il instruit ses enfans par les châtimens qu'il exerce sur ses ennemis.

1. O Seigneur, que votre esprit est bon, et qu'il est doux dans toute sa conduite ! ″

2. C'est pour cela que vous châtiez peu à peu ceux qui s'égarent ; vous les avertissez des fautes qu'ils font, et vous les instruisez, afin que, se séparant du mal, ils croient en vous, ô Seigneur ;

Deut. IX. 2 ; XII. 29.

3. Car vous aviez en horreur ces anciens habitans de votre terre sainte,

4. Parce qu'ils faisoient des œuvres détestables par des enchantemens et des sacrifices impies.

5. Ils tuoient sans compassion leurs propres enfans, ils mangeoient les entrailles des hommes, et ils dévoroient le sang ″ contre votre ordonnance sacrée. ″

6. Ils étoient tout ensemble les pères et les parricides ″ des âmes cruellement abandonnées, et vous avez voulu les perdre par les mains de nos pères ;

7. Afin que cette terre qui vous étoit la plus chère de toutes, devînt le digne héritage″ des enfans de Dieu.

1. O quam bonus et suavis est, Domine, spiritus tuus in omnibus !

2. Ideoque eos qui exerrant, partibus corripis : et de quibus peccant, admones et alloqueris, ut relictâ malitiâ, credant in te, Domine.

3. Illos enim antiquos inhabitatores terræ sanctæ tuæ, quos exhorruisti,

4. Quoniam odibilia opera tibi faciebant per medicamina, et sacrificia injusta :

5. Et filiorum suorum necatores sine misericordia, et comestores viscerum hominum, et devoratores sanguinis a medio sacramento tuo,

6. Et auctores parentes animarum inauxiliatarum, perdere voluisti per manus parentum nostrorum,

7. Ut dignam perciperent peregrinationem puerorum Dei, quæ tibi omnium charior est terra.

℣. 1. Gr. litt. : Car votre esprit incorruptible est en tout ; *votre sagesse paroît dans toutes vos œuvres.*

℣. 4 et 5. Voyez ce qui a été dit de ce texte dans la préface.

℣. 5. C'est ainsi que quelques-uns traduisent ce texte, dont la leçon n'est pas uniforme dans l'original. Le grec de l'édition romaine lit de même que le latin de la Vulgate, à la lettre : du milieu de votre divin mystère. D'autres lisent : du milieu d'un mystère de fanatisme. C'est-à-dire, qu'au lieu de *μύστας θείας σοῦ*, *mysterii divini tui*, on lit dans le manuscrit alexandrin, *μύστας θειάσου*, pour *θειάσμου*, *mysterii divini furoris.*

℣. 6. Le grec peut s'expliquer ainsi.

℣. 7. Gr. autr. : que cette terre qui est entre toutes la plus honorée de votre part, reçût la digne colonie des enfans de Dieu.

8. Sed et his tamquam hominibus pepercisti, et misisti antecessores exercitûs tui vespas, ut illos paulatim exterminarent.

8. Mais cependant vous avez épargné ces pécheurs, comme étant hommes," et vous leur avez envoyé des guèpes pour être les avant-coureurs de votre armée, afin qu'elles les exterminassent peu à peu.

9. Non quia impotens eras in bello subjicere impios justis, aut bestiis sævis, verbo duro simul exterminare :

9. Ce n'est pas que vous ne puissiez assujettir par la guerre les impies aux justes ; ou les faire périr tout d'un coup par des bêtes cruelles, ou par la rigueur d'une seule de vos paroles :

10. Sed partibus judicans dabas locum pœnitentiæ, non ignorans, quoniam nequam est natio eorum, et naturalis malitia ipsorum, et quoniam non poterat mutari cogitatio illorum in perpetuum.

10. Mais exerçant sur eux vos jugemens par degrés, vous leur donniez lieu de faire pénitence, quoique vous n'ignorassiez pas que leur nation étoit méchante, que la malice leur étoit naturelle," et que leur pensée corrompue ne pourroit jamais être changée : *Exod.* XXIII. 30.

11. Semen enim erat maledictum ab initio : nec timens aliquem, veniam dabas peccatis illorum.

11. Car leur race étoit maudite dès le commencement." Ce n'étoit pas par la crainte de qui que ce soit, que vous les épargniez ainsi dans leurs péchés;

12. Quis enim dicet tibi : Quid fecisti ? aut quis stabit contra judicium tuum ? aut quis in conspectu tuo veniet vindex iniquorum hominum ? aut quis tibi imputabit, si perierint nationes quas tu fecisti ?

12. Car qui est celui qui vous dira, Pourquoi avez-vous fait cela ? ou qui s'élevera contre votre jugement ? ou qui paroîtra devant vous, pour prendre la défense des hommes injustes ? ou qui vous accusera, quand vous aurez fait périr les nations que vous avez créées ?

13. Non enim est alius Deus quàm tu, cui cura est de omnibus, ut ostendas quoniam non injustè judicas judicium.

13. Car après vous, qui avez soin généralement de tous les hommes, il n'y a point d'autre Dieu devant lequel vous ayez à faire voir qu'il n'y a rien d'injuste dans les jugemens que vous prononcez. *I Pet.* v. 7.

14. Neque rex, neque tyrannus in conspectu tuo inquirent de his quos perdidisti.

14. Il n'y a ni roi ni prince qui puisse s'élever contre vous " en faveur de ceux que vous aurez fait périr."

℣ 8. Foibles à l'envers du péché.

℣ 10. Gr. litt. : que leur génération, *leur race*, étoit méchante, et que la malice étoit entée en eux ; *qu'ils étoient méchans de race, et corrompus depuis long-temps.*

℣ 11. Dans la personne de Chanaan leur père.

℣ 14. C'est le sens du grec.

Ibid. Gr. litt. : que vous aurez punis.

15. Cependant étant juste comme vous êtes, vous gouvernez toutes choses justement, et vous regardez comme indigne de votre puissance, de condamner celui qui ne mérite point d'être puni;

15. Cùm ergo sis justus, justè omnia disponis: ipsum quoque, qui non debet puniri, condemnare, exterum æstimas a tua virtute.

16. Car votre puissance est le principe même de la justice; et vous êtes indulgent envers tous, parce que vous êtes le Seigneur de tous.

16. Virtus enim tua justitiæ initium est: et ob hoc quod omnium Dominus es, omnibus te parcere facis.

17. Vous faites voir votre puissance, lorsqu'on ne vous croit pas souverainement puissant, et vous confondez l'audace de ceux qui ne" vous connoissent pas.

17. Virtutem enim ostendis tu, qui non crederis esse in virtute consummatus: et horum qui te nesciunt, audaciam traducis.

18. Mais comme vous êtes le Dominateur puissant, vous êtes lent et tranquille dans vos jugemens, et vous nous gouvernez avec une grande réserve," parce qu'il vous sera toujours libre d'user de votre puissance, quand il vous plaira.

18. Tu autem Dominator virtutis, cum tranquillitate judicas, et cùm magna reverentia disponis nos: subest enim tibi cùm volueris, posse.

19. Vous avez appris à votre peuple, par cette conduite, qu'il faut être juste et porté à la douceur," et vous avez donné sujet à vos enfans d'espérer qu'en les jugeant vous leur donnerez lieu de faire pénitence de leurs péchés;

19. Docuisti autem populum per talia opera, quoniam oportet justum esse et humanum, et bonæ spei fecisti filios tuos: quoniam judicans das locum in peccatis pœnitentiæ.

20. Car si, lorsque vous avez puni les ennemis de vos serviteurs, et ceux qui avoient si justement mérité la mort, vous l'avez fait avec tant de ménagement, et si vous leur avez donné du temps, afin qu'ils pussent quitter leur mauvaise vie;"

20. Si enim inimicos servorum tuorum, et debitos morti, cum tanta cruciasti attentione, dans tempus et locum per quæ possent mutari a malitia:

21. Avec combien de circonspection avez-vous jugé vos enfans, aux pères desquels vous aviez donné votre parole avec serment, en faisant alliance

21. Cum quanta diligentia judicasti filios tuos, quorum parentibus juramenta et conventiones de-

℣ 17. Sa négation οὐκ manque dans le grec de l'édition romaine; elle se trouve dans le manuscrit alexandrin.

℣ 18. C'est le sens du grec.

℣ 19. Gr. autr.: qu'il faut que le juste soit porté à la douceur.

℣ 20. Gr. autr.: et si vous leur avez donné du temps, etc., avec combien de circonspection jugez-vous, etc.

disti bonarum promissionum?

22. Cùm ergo das nobis disciplinam, inimicos nostros multipliciter flagellas, ut bonitatem tuam cogitemus judicantes : et cùm de nobis judicatur, speremus misericordiam tuam.

23. Unde et illis qui in vita sua insensatè et injustè vixerunt, per hæc quæ coluerunt, dedisti summa tormenta.

24. Etenim in erroris via diutiùs erraverunt, deos æstimantes hæc quæ in animalibus sunt supervacua, infantium insensatorum more viventes.

25. Propter hoc tamquam pueris insensatis judicium in derisum dedisti.

26. Qui autem ludibriis et increpationibus non sunt correcti, dignum Dei judicium experti sunt.

27. In quibus enim patientes indignabantur, per hæc quos putabant deos, in ipsis cùm exterminarentur videntes, illum quem olim negabant se nosse, verum Deum agnoverunt : propter quod et finis condemnationis eorum venit super illos.

avec eux, et leur promettant de si grands biens?

22. Lors donc que vous nous faites souffrir quelque châtiment, vous tourmentez nos ennemis en plusieurs manières afin que nous pesions votre bonté avec une sérieuse attention, et que, lorsque vous nous faites éprouver votre justice, nous espérions en votre miséricorde.

23. C'est pourquoi, en jugeant ceux qui avoient mené une vie injuste et insensée, vous leur avez fait souffrir d'horribles tourmens par les choses mêmes qu'ils adoroient; "

24. Car ils s'étoient égarés longtemps dans la voie de l'erreur, prenant pour des dieux les plus vils d'entre les animaux," et vivant comme des enfans sans raison.

Sup. XI. 19. *Rom.* I. 23.

25. C'est pourquoi vous vous êtes joué d'eux, en les punissant comme des enfans insensés. "

26. Mais ceux qui ne se sont pas corrigés par cette manière d'insulte et de réprimande, ont éprouvé une condamnation digne d'un Dieu; "

27. Car ayant la douleur de se voir tourmentés par les choses mêmes qu'ils prenoient pour des dieux, et voyant qu'on s'en servoit pour les exterminer et pour les perdre, ils reconnurent le Dieu véritable, qu'ils faisoient profession de ne pas connoître; et ils furent enfin accablés par la dernière condamnation.

℣ 23. De sorte que ces insectes, qu'ils avoient reconnus pour leurs dieux, étoient devenus leurs bourreaux.

℣ 24. Gr. autr. : les animaux les plus vils et ennemis *de l'homme*. Voyez ce qui a été dit de ce texte, dans la préface.

℣ 25. Vous les avez livrés à la moquerie en les punissant par des mouches.

℣ 26. Ont été frappés de plaies graves, et enfin de la mort.

CHAPITRE XIII.

Vanité des hommes qui, au lieu de reconnoître Dieu dans ses créatures, les ont prises elles-mêmes pour des dieux. Folie et aveuglement de ceux qui ont donné le nom de dieux aux ouvrages de la main des hommes.

Rom. I. 18.

1. Tous les hommes qui n'ont point la connoissance de Dieu, ne sont que vanité ;" ils n'ont pu comprendre par les biens visibles le souverain Etre ; et ils n'ont point reconnu le Créateur par la considération de ses ouvrages.

1. VANI autem sunt omnes homines, in quibus non subest scientia Dei : et de his quæ videntur bona, non potuerunt intelligere eum qui est, neque operibus attendentes agnoverunt quis esset artifex :

Deut. IV. 19; XVII. 3.

2. Mais ils se sont imaginé que le feu, ou le vent, ou l'air le plus subtil, ou la multitude des étoiles, ou l'abîme des eaux, ou le soleil et la lune, étoient les dieux qui gouvernoient le monde.

2. Sed aut ignem, aut spiritum, aut citatum aerem, aut gyrum stellarum, aut nimiam aquam, aut solem et lunam, rectores orbis terrarum deos putaverunt.

3. S'ils les ont crus des dieux, parce qu'ils étoient charmés de leur beauté, qu'ils conçoivent de là combien celui qui en est le dominateur doit être encore plus beau ; car c'est l'auteur de toute beauté qui a donné l'être à toute ces choses.

3. Quorum si specie delectati, deos putaverunt, sciant quantò his dominator eorum speciosior est : speciei enim generator hæc omnia constituit.

4. S'ils ont admiré le pouvoir et les effets de ces créatures, qu'ils comprennent de là combien est encore plus puissant celui qui les a créées ;

4. Aut si virtutem et opera eorum mirati sunt, intelligant ab illis, quoniam qui hæc fecit, fortior est illis.

5. Car la grandeur et " la beauté de la créature peuvent faire connoître et rendre visible le Créateur.

5. A magnitudine enim speciei et creaturæ, cognoscibiliter poterit creator horum videri.

6. Et néanmoins ces personnes " sont moins coupables que les autres ;" car s'ils tombent dans l'erreur, on peut dire que c'est en cherchant Dieu, et en s'efforçant de le trouver.

6. Sed tamen adhuc in his minor est querela : et hi enim fortasse errant, Deum quærentes, et volentes invenire.

℣ 1. Le grec ajoute : par *leur* nature.
℣ 5. C'est le sens du grec de l'édition de Complute.
℣ 6. Qui ont adoré ces créatures.
Ibid. Qui ont adoré les ouvrages de leurs mains.

7. Etenim cùm in operibus illius conversentur, inquirunt : et persuasum habent quoniam bona sunt quæ videntur.

8. Iterùm autem nec his debet ignosci :

9. Si enim tantùm potuerunt scire, ut possent æstimare seculum : quomodo hujus Dominum non faciliùs invenerunt?

10. Infelices autem sunt, et inter mortuos spes illorum est, qui appellaverunt deos opera manuum hominum, aurum et argentum, artis inventionem, et similitudines animalium, aut lapidem inutilem, opus manûs antiquæ.

11. Aut si quis artifex faber de sylva lignum rectum secuerit, et hujus doctè eradat omnem corticem, et arte suâ usus diligenter fabricet vas utile in conversationem vitæ :

12. Reliquiis autem ejus operis, ad præparationem escæ abutatur :

13. Et reliquum horum, quod ad nullos usus facit, lignum curvum, et verticibus plenum, sculpat diligenter per vacuitatem suam, et per scientiam suæ artis figuret illud, et assimilet illud imagini hominis,

7. Ils le cherchent en vivant au milieu de ses ouvrages; et ils sont emportés par la beauté des choses qu'ils voient." *Rom.* I. 21.

8. Mais d'ailleurs ils ne méritent point le pardon;

9. Car s'ils ont pu avoir assez de lumière pour connoître l'ordre du monde, comment n'ont-ils pas découvert plus aisément celui qui en est le dominateur?

10. Mais ceux-là sont vraiment malheureux, et n'ont que des espérances mortes," qui ont donné le nom de dieux aux ouvrages de la main des hommes, à l'or, à l'argent, aux inventions de l'art," aux figures des animaux, et à une pierre de nul usage," travail d'une main antique;

11. Un ouvrier habile coupe par le pied dans une forêt un arbre bien droit; il en ôte adroitement toute l'écorce; et se servant de son art, il en fait quelque meuble utile pour l'usage de la vie. *Isa.* XLIV. 12. *Jer.* X. 3.

12. Il se sert du bois qui lui est demeuré de son travail, pour se préparer à manger.

13. Et voyant que ce qui lui reste n'est bon à rien, que c'est un bois tortu et plein de nœuds, il le taille avec soin tout à loisir;" il lui donne une figure par la science de son art, et il en fait l'image d'un homme,

℣ 7. C'est le sens du grec.

℣ 10. Des espérances qui ne sont nullement fondées.—Gr. autr. : et leur espérance est dans des choses mortes, *sans vie*, *sans connoissance*, *sans sentiment*, *sans action*, *sans pouvoir*. *Infr.* ℣ 18.

Ibid. De la sculpture et de la peinture.

Ibid. Une statue de pierre.

℣ 13. A ses heures perdues.

14. Ou de quelqu'un des animaux ;" et le frottant avec du vermillon," il le peint de rouge, lui donne une couleur empruntée, et en ôte avec adresse toutes les taches et tous les défauts.

15. Après cela, il fait à sa statue une niche qui lui soit propre ; il la place dans une muraille, et il la fait tenir avec du fer,

16. De peur qu'elle ne tombe ; et il use de cette précaution, sachant qu'elle ne peut s'aider elle-même, parce que ce n'est qu'une statue, et qu'elle a besoin d'un secours étranger.

17. Il lui fait ensuite des vœux, et il l'implore pour ses biens, pour ses enfans, ou pour un mariage : il ne rougit point de parler à un bois sans âme.

18. Il prie pour sa santé celui qui n'est que foiblesse ; il demande la vie à un mort ; et il appelle à son secours celui qui ne peut se secourir."

19. Pour avoir des forces dans un voyage, il s'adresse à celui qui ne peut marcher ; et lorsqu'il pense à acquérir ou à entreprendre quelque chose, et qu'il est en peine du succès de tout ce qui le regarde, il implore celui qui est inutile à tout."

14. Aut alicui ex animalibus illud comparet, perliniens rubrica, et rubicundum faciens fuco colorem illius, et omnem maculam quæ in illo est, perliniens :

15. Et faciat ei dignam habitationem, et in pariete ponens illud, et confirmans ferro,

18. Ne fortè cadat, prospiciens illi, sciens quoniam non potest adjuvare se : imago enim est, et opus est illi adjutorium.

17. Et de substantia sua, et de filiis suis, et de nuptiis votum faciens, inquirit : non erubescit loqui cum illo qui sine anima est.

18. Et pro sanitate quidem infirmum deprecatur, et pro vita rogat mortuum, et in adjutorium inutilem invocat.

19. Et pro itinere petit ab eo qui ambulare non potest : et de acquirendo, et de operando, et de omnium rerum eventu petit ab eo qui in omnibus est inutilis.

℣ 14. Sens du grec : de quelque vil animal.

Ibid. Les anciens estimoient extraordinairement le vermillon, et n'en usoient que comme d'une chose très-précieuse.

℣ 18. Le grec lit : celui qui n'a nulle expérience, *nul sentiment*, *nulle connoissance.* Autr. : celui qui lui-même a besoin *d'un secours étranger. Supr.*, ℣ 16.

℣ 19. Gr. autr. : et qu'il est en peine du succès *des œuvres* de ses mains, il implore le pouvoir *et la force* de celui dont les mains sont sans pouvoir *et sans force.*

CHAPITRE XIV.

Folie de celui qui en s'embarquant invoque une idole. Prophétie de la ruine de l'idolâtrie. Origine de l'idolâtrie. Maux dont elle est la source.

1. ITERUM alius navigare cogitans, et per feros fluctus iter facere incipiens, ligno portante se, fragilius lignum invocat.

2. Illud enim cupiditas acquirendi excogitavit, et artifex sapientia sua.

3. Tua autem, Pater, providentia gubernat : quoniam dedisti et in mari viam, et inter fluctus semitam firmissimam,

4. Ostendens quoniam potens es ex omnibus salvare, etiam si sine arte aliquis adeat mare.

5. Sed ut non essent vacua sapientiæ tuæ opera, propter hoc etiam et exiguo ligno credunt homines animas suas, et transeuntes mare per ratem liberati sunt.

6. Sed et ab initio cùm perirent superbi gigantes, spes orbis terrarum ad ratem confugiens, remisit sæculo semen nativitatis, quæ manu tuâ erat gubernata.

7. Benedictum est enim lignum per quod fit justitia :

1. UN autre aussi ayant entrepris de se mettre en mer, et commençant" à faire voile sur les flots impétueux, invoque un bois plus fragile que le bois qui le porte;

2. Car le désir du gain a inventé la structure de ce bois, et l'ouvrier en a formé un vaisseau par son adresse.

3. Mais c'est votre providence, ô Père céleste, qui le gouverne; car c'est vous qui avez ouvert un chemin au travers de la mer, et une route très-assurée au milieu des flots;" *Exod.* XIV. 22.

4. Pour faire voir que vous pouvez sauver de tous les périls, quand on s'engageroit même sur la mer, sans le secours d'aucun art.

5. Mais afin que les ouvrages de votre sagesse ne fussent point inutiles, les hommes ne craignent pas de confier leur vie à un peu de bois; et passant la mer, ils se sauvent des dangers avec un vaisseau.

6. Aussi dès le commencement du monde, lorsque vous fîtes périr les géans superbes," un vaisseau" fut l'asile de l'espérance de l'univers; et étant gouverné de votre main, il conserva au monde la tige de laquelle il devoit renaître; *Gen.* VI. 4; VII. 7.

7. Car le bois qui sert à la justice est béni;"

℣ 1. Gr. : étant prêt à faire voile.

℣ 3. Quelques-uns croient que le Sage fait ici allusion au passage miraculeux de la mer Rouge; mais la plupart l'entendent de l'art de la navigation.

℣ 6. Par le déluge.

Ibid. L'arche de Noé.

℣ 7. L'arche par laquelle Dieu a fait éclater sa justice en délivrant du dé-

Ps. cxiii. 4. Baruc. vi. 3.

8. Mais le bois dont on fait l'idole" est maudit lui-même, aussi bien que l'ouvrier qui l'a faite; celui-ci, parce qu'il a fait une idole; et celui-là, parce que, n'étant qu'un bois fragile, il porte néanmoins le nom de dieu;

9. Car Dieu a également en horreur l'impie et son impiété;

10. Et l'ouvrage souffrira la même peine que l'ouvrier qui l'a fait.

11. C'est pourquoi les idoles des nations ne seront point épargnées," parce que, créatures de Dieu, elles sont devenues un objet d'abomination, un sujet de tentation aux hommes, et un filet où les pieds des insensés se sont pris.

12. La pensée des idoles a été le commencement de la prostitution;" et leur perfection a été l'entière corruption de la vie humaine;

13. Car les idoles n'ont point été au commencement, et elles ne seront point pour toujours."

14. C'est la vanité des hommes qui les a introduites dans le monde;" c'est pourquoi on en verra bientôt la fin.

15. Un père gémissant dans une

8. Per manus autem quod fit idolum, maledictum est et ipsum, et qui fecit illud: quia ille quidem operatus est: illud autem cùm esset fragile, deus cognominatus est.

9. Similiter autem odio sunt Deo impius et impietas ejus:

10. Etenim quod factum est, cum illo qui fecit, tormenta patietur.

11. Propter hoc et in idolis nationum non erit respectus: quoniam creaturæ Dei in odium factæ sunt, et in tentationem animabus hominum, et in muscipulam pedibus insipientium.

12. Initium enim fornicationis est exquisitio idolorum: et adinventio illorum corruptio vitæ est.

13. Neque enim erant ab initio, neque erunt in perpetuum.

14. Supervacuitas enim hominum hæc advenit in orbem terrarum: et ideo brevis illorum finis est inventus.

15. Acerbo enim luctu

lige le juste Noé. Litt.: *lignum per quod fit justitia*; expression mystérieuse, dans laquelle les saints pères découvrent le bois de la croix de notre Sauveur, laquelle contribuant à son sacrifice, a procuré au monde le don de la justice qu'il nous a méritée par son sang. Ce bois sacré avoit été figuré par le bois même de l'arche qui sauva Noé et sa famille.

℣ 8. Le mot *idolum* n'est pas dans le grec; on y sous-entend *lignum* dans le même sens.

℣ 11. Gr.: Les idoles des nations seront visitées *et exterminées par le Seigneur*.

℣ 12. Du cœur de l'homme à ce culte abominable. C'est ainsi que quelques-uns expliquent ce texte; dans l'Ecriture l'idolâtrie est souvent appelée du nom de *prostitution*.

℣ 13. Le Sage prédit ici la ruine de l'idolâtrie, accomplie au temps de l'Evangile.

℣ 14. C'est le sens du grec.

dolens pater, citò sibi rapti filii fecit imaginem : et illum qui tunc quasi homo mortuus fuerat, nunc tamquam deum colere cœpit, et constituit inter servos suos sacra et sacrificia.

16. Deinde interveniente tempore, convalescente iniquà consuetudine, hic error tamquam lex custoditus est, et tyrannorum imperio colebantur figmenta.

17. Et hos quos in palam homines honorare non poterant, propter hoc quod longè essent, e longinquo figura eorum allata, evidentem imaginem regis, quem honorare volebant, fecerunt : ut illum, qui aberat, tamquam præsentem colerent sua sollicitudine.

18. Provexit autem ad horum culturam et hos qui ignorabant, artificis eximia diligentia.

19. Ille enim volens placere illi qui se assumpsit, elaboravit arte sua, ut similitudinem in melius figuraret.

20. Multitudo autem hominum abducta per speciem operis, eum qui ante tempus tamquam homo honoratus fuerat, nunc deum æstimaverunt.

21. Et hæc fuit vitæ humanæ deceptio (*a*) : quoniam

douleur profonde, fit faire l'image de son fils qui lui avoit été ravi soudainement, et il commença d'adorer comme dieu celui qui, comme homme, étoit mort un peu auparavant; il lui établit parmi ses serviteurs un culte et des sacrifices."

16. Cette coutume criminelle s'étant autorisée de plus en plus dans la suite des temps, l'erreur fut observée comme une loi, et les idoles furent adorées par le commandement des princes.

17. Les hommes aussi ne pouvant honorer ceux qui étoient bien loin d'eux, firent apporter leur portrait du lieu où ils étoient; et ils proposèrent devant tout le monde l'image du roi auquel ils vouloient rendre honneur, pour révérer ainsi, comme présent, avec une soumission religieuse, celui qui étoit éloigné.

18. L'adresse admirable" des sculpteurs augmenta encore beaucoup ce culte dans l'esprit des ignorans.

19. Chacun d'eux voulant plaire à celui qui l'employoit, épuisa tout son art pour faire une figure parfaitement achevée.

20. Et le peuple ignorant, surpris" par la beauté de cet ouvrage, commença de prendre pour un dieu celui qu'un peu auparavant il avoit honoré comme un homme.

21. Telle fut la source de l'illusion de la vie humaine, de ce que les hom-

(*a*) *S. Script. prop.*, part. v, nn. 70, 71.

℣ 15. Voyez la *Dissertation sur l'origine de l'idolâtrie*, à la tête de ce livre.

℣ 18. Gr. : l'ambition, *l'envie de se distinguer par son ouvrage.*

℣ 20. Gr. : attiré par, etc.

mes, ou" pour satisfaire leur affliction particulière, ou pour se rendre trop complaisans aux rois, ont donné à des pierres et à du bois le nom incommunicable."

22. Il n'a pas même suffi aux hommes d'être dans ces erreurs touchant la connoissance de Dieu; mais vivant dans une ignorance aussi nuisible que la plus funeste guerre, ils donnent le nom de paix à des maux si grands, et en si grand nombre;"

Deut. XVIII. 10. Jer. VII. 6.

23. Car, ou ils immolent leurs propres enfans, ou ils font en secret des sacrifices infâmes, ou ils célèbrent des veilles pleines d'une brutalité furieuse;

24. De là vient qu'ils ne gardent plus aucune honnêteté, ni dans leur vie, ni dans leur mariage : mais l'un tue l'autre par envie," ou l'outrage par l'adultère :

25. Tout est dans la confusion, le sang, le meurtre, le larcin, la tromperie, la corruption, l'infidélité, le tumulte, le parjure, le trouble des gens de bien,

26. L'oubli de Dieu", l'impureté des âmes, l'avortement, " l'inconstance des mariages, et les dissolutions de l'adultère et de l'impudicité;

27. Car le culte des idoles abominables est la cause, le principe et la fin de tous les maux;

aut affectui, aut regibus deservientes homines, incommunicabile nomen lapidibus et lignis imposuerunt.

22. Et non suffecerat errasse eos circa Dei scientiam : sed et in magno viventes inscientiæ bello, tot et tam magna mala pacem appellant.

23. Aut enim filios suos sacrificantes, aut obscura sacrificia facientes, aut insaniæ plenas vigilias habentes,

24. Neque vitam, neque nuptias mundas jam custodiunt : sed alius alium per invidiam occidit, aut adulterans contristat :

25. Et omnia commixta sunt, sanguis, homicidium, furtum et fictio, corruptio et infidelitas, turbatio et perjurium, tumultus bonorum,

26. Dei immemoratio, animarum inquinatio, nativitatis immutatio, nuptiarum inconstantia, inordinatio mœchiæ et impudicitiæ,

27. Infandorum enim idolorum cultura, omnis mali causa est, et initium et finis.

℣ 21. Gr. : ou pour se consoler dans leur affliction, ou pour se rendre, etc.

Ibid. Le nom ineffable qui renferme en lui-même l'idée du Créateur unique de son essence, en trois personnes distinctes et indivisibles.

℣ 22. Gr. autr. : à de si grands maux.

℣ 24. Gr. : en lui dressant des embûches.

℣ 26. On lit dans le grec : l'oubli des bienfaits, *l'ingratitude.*

Ibid. D'autres traduisent : l'incertitude de la naissance, *suite de la licence des adultères.* Quelques-uns l'entendent des crimes abominables que quelques interprètes ont exprimés ici par *le renversement de la nature.*

28. Aut enim dum lætantur, insaniunt : aut certè vaticinantur falsa, aut vivunt injuste, aut pejerant citò.

28. Car, ou ils s'abandonnent à la fureur dans leurs plaisirs, ou ils font des prédictions pleines de mensonge, ou ils vivent dans l'injustice, ou ils se parjurent sans aucun scrupule;

29. Dum enim confidunt in idolis, quæ sine anima sunt, male jurantes noceri se non sperant.

29. Parce qu'ayant mis leur confiance en des idoles qui n'ont point d'âme, ils ne craignent point d'être punis de leurs parjures.

30. Utraque ergo illis evenient dignè, quoniam male senserunt de Deo, attendentes idolis, et juraverunt injustè in dolo contemnentes justitiam.

30. Mais ils recevront la punition de ce double crime, parce qu'ils ont eu des sentimens impies de Dieu, en révérant les idoles, et parce qu'ils ont fait de faux sermens, sans se mettre en peine de blesser la justice par leur perfidie;

31. Non enim juratorum virtus, sed peccantium pœna perambulat semper injustorum prævaricationem.

31. Car ce n'est point la puissance de celui par qui on a juré, mais la justice armée contre les pécheurs, qui punit toujours l'infidélité des hommes injustes.

CHAPITRE XV.

Le Sage, au nom des fidèles Israélites, loue le Seigneur qui les a préservés de l'idolâtrie. Aveuglement de ceux qui fabriquent des idoles, et de ceux qui les adorent. Culte impie des animaux.

1. Tu autem, Deus noster, suavis et verus es, patiens, et in misericordia disponens omnia.

1. Mais vous, ô notre Dieu, vous êtes doux, véritable et patient, et vous gouvernez tout avec miséricorde;

2. Etenim si peccaverimus, tui sumus, scientes magnitudinem tuam : et si non peccaverimus, scimus quoniam apud te sumus computati.

2. Car quand nous aurions péché, nous ne laisserions pas d'être à vous, nous qui savons quelle est votre grandeur;" et si nous ne péchons pas," nous savons que vous nous comptez au rang de ceux qui vous appartiennent.

3. Nosse enim te, consummata justitia est : et scire justitiam, et virtutem tuam, radix est immortalitatis.

3. Vous connoître, c'est la parfaite justice; et comprendre votre équité et votre puissance, c'est la racine de l'immortalité.

℣ 2. Gr.: quelle est votre puissance.

Ibid. Le grec à la lettre : mais nous ne pécherons pas parce que nous savons, etc.

4. Aussi nous ne nous sommes pas laissé séduire aux inventions dangereuses de l'art des hommes, au vain travail de la peinture, à une figure taillée et embellie d'une variété de couleurs,"

4. Non enim in errorem induxit nos hominum malæ artis excogitatio, nec umbra picturæ labor sine fructu, effigies sculpta per varios colores,

5. Dont la vue donne de la passion à un insensé, et lui fait aimer le fantôme d'une image morte et sans vie.

5. Cujus aspectus insensato dat concupiscentiam, et diligit mortuæ imaginis effigiem sine anima.

6. Ceux qui aiment le mal sont dignes de mettre leur espérance en de semblables dieux, aussi bien que ceux qui les font, ceux qui les aiment, et ceux qui les adorent.

6. Malorum amatores, digni sunt qui spem habeant in talibus, et qui faciunt illos, et qui diligunt, et qui colunt.

Rom. IX. 21.

7. Un potier qui manie la terre molle comme il lui plaît, en fait par son travail tous les vases dont nous nous servons; il forme de la même boue ceux qui sont destinés à des usages honnêtes, ou à d'autres qui ne le sont pas; et il est le juge de l'usage que doivent avoir tous ces vases.

7. Sed et figulus mollem terram premens, laboriosè fingit ad usus nostros unumquodque vas, et de eodem luto fingit quæ munda sunt in usum vasa, et similiter quæ his sunt contraria: horum autem vasorum quis sit usus, judex est figulus.

8. Après cela, il forme par un vain travail un dieu de la même boue, lui qui a été formé de la terre un peu auparavant, et qui peu après doit y retourner, lorsqu'on lui redemandera l'âme qu'il avoit reçue en dépôt.

8. Et cum labore vano deum fingit de eodem luto, ille qui paulo ante de terra factus fuerat, et post pusillum reducit se unde acceptus est, repetitus animæ debitum quam habebat.

9. Il ne pense point à la peine qu'il doit souffrir un jour," ni à la brièveté de sa vie; mais il ne s'applique qu'à disputer de l'excellence de son art avec les ouvriers en or et en argent; il imite ceux qui travaillent en airain, et il met sa gloire à faire des ouvrages qui sont entièrement inutiles."

9. Sed cura est illi, non quia laboraturus est, nec quoniam brevis illi vita est, sed concertatur aurificibus et argentariis: sed et ærarios imitatur, et gloriam præfert, quoniam res supervacuas fingit.

10. Son cœur n'est que cendre, son

10. Cinis est enim cor ejus,

℣ 4. Gr. autr: à une figure formée par l'application de diverses couleurs. Le Sage ne parle ici que de la peinture.

℣ 9. En punition de son impiété.

Ibid. Le grec peut signifier: des ouvrages faux, *contrefaisant avec l'argile es idoles d'or, d'argent et d'airain.*

et terra supervacua spes illius, et luto vilior vita ejus :

11. Quoniam ignoravit qui se finxit, et qui inspiravit illi animam quæ operatur, et qui insufflavit ei spiritum vitalem.

12. Sed et æstimaverunt lusum esse vitam nostram, et conversationem vitæ compositam ad lucrum, et oportere undecumque etiam ex malo acquirere.

13. Hic enim scit se super omnes delinquere, qui ex terræ materia fragilia vasa, et sculptilia fingit.

14. Omnes enim insipientes, et infelices supra modum animæ superbi, sunt inimici populi tui, et imperantes illi :

15. Quoniam omnia idola nationum deos æstimaverunt, quibus neque oculorum usus est ad videndum, neque nares ad percipiendum spiritum, neque aures ad audiendum, neque digiti manuum ad tractandum, sed et pedes eorum pigri ad ambulandum :

16. Homo enim fecit illos, et qui spiritum mutuatus est, is finxit illos. Nemo enim sibi similem homo poterit deum fingere ;

17. Cùm enim sit morta-

espérance est plus vile que la terre, et sa vie plus méprisable que la boue ;

11. Parce qu'il ignore celui qui l'a formé, celui qui lui a inspiré cette même âme, par laquelle il travaille avec adresse, et qui par son souffle a imprimé en lui l'esprit de vie.

12. Les uns se sont imaginé que notre vie n'est qu'un jeu," et les autres, qu'il n'y a d'autre occupation dans la vie, que d'amasser de l'argent; et qu'il faut acquérir du bien par toutes sortes de voies, même criminelles.

13. Mais celui-là sait bien qu'il est plus coupable que tous les autres, qui forme d'une même terre des vases fragiles et des idoles."

14. Mais tous ceux qui sont ennemis de votre peuple, et qui le dominent," sont superbes, malheureux et insensés, plus qu'on ne peut dire ;"

15. Parce qu'ils prennent pour des dieux toutes les idoles des nations, qui ne peuvent se servir ni de leurs yeux pour voir, ni de leurs narines pour respirer, ni de leurs oreilles pour entendre, ni des doigts de leurs mains pour toucher, ni de leurs pieds pour marcher ; *Ps.* CXIII. 5; CXXXIV. 16.

16. Car c'est un homme qui les a faites ; et celui qui a reçu de Dieu l'esprit de vie, les a formées. Or nul homme n'a le pouvoir de faire un dieu qui lui soit semblable ;"

17. Puisque étant lui-même mortel,

℣ 12. Qu'elle ne doit être employée qu'à se procurer toutes sortes de plaisirs.

℣ 13. Puisqu'il voit bien que cette foible boue ne peut devenir un Dieu tout-puissant.

℣ 14. Gr. : qui l'oppriment.

Ibid. Gr. autr. : sont très-insensés et plus malheureux que des enfans.

℣ 16. Qui vive comme lui.

avec ses mains criminelles il ne forme qu'un ouvrage mort; ainsi il vaut mieux que ceux qu'il adore, parce qu'il vit quelque temps, quoiqu'il doive mourir après; au lieu que ces idoles n'ont jamais vécu.

18. Ils adorent jusqu'aux plus vils" des animaux qui, étant comparés aux autres bêtes sans raison, sont au-dessous d'elles.

19. La vue même de ces animaux ne peut donner que de l'horreur à ceux qui les regardent; et ils ont fui la louange et la bénédiction de Dieu."

lis, mortuum fingit manibus iniquis: melior enim est ipse his quos colit, quia ipse quidem vixit, cùm esset mortalis: illi autem, numquam.

18. Sed et animalia miserrima colunt: insensata enim comparata his, illis sunt deteriora.

19. Sed nec aspectus aliquis ex his animalibus bona potest conspicere: effugerunt autem Dei laudem, et benedictionem ejus.

℣ 18. Gr. autr.: les plus dangereux.

℣ 19. Ils adorent des serpens, que Dieu avoit bénis au commencement avec tous ses autres ouvrages, mais qu'il a ensuite maudits, comme ayant servi d'instrument au démon pour perdre l'homme.

CHAPITRE XVI.

Parallèle de la manière dont Dieu traite ses amis et ses ennemis. Plaies dont il frappe les Egyptiens; bienfaits qu'il répand sur les Hébreux.

1. C'est pourquoi ils ont été tourmentés par ces sortes d'animaux, selon qu'ils le méritoient, et ils ont été exterminés par une multitude de bêtes.

Num. xi. 31. 2. Mais au lieu de ces peines," vous avez traité favorablement votre peuple, en lui donnant la nourrriture délicieuse qu'il avoit désirée, et lui préparant des cailles " comme une viande d'un nouveau goût."

3. Les Egyptiens étant pressés de manger, avoient aversion des viandes même les plus nécessaires, à cause des plaies dont Dieu les avoit frappés;"

1. Propter hæc, et per his similia passi sunt digne tormenta, et per multitudinem bestiarum exterminati sunt.

2. Pro quibus tormentis bene disposuisti populum tuum, quibus dedisti concupiscentiam delectamenti sui, novum saporem, escam parans eis ortygometram:

3. Ut illi quidem concupiscentes escam, propter ea quæ illis ostensa et missa sunt, etiam a necessaria

℣ 2. Que vous avez fait souffrir aux impies.

Ibid. La Vulgate conserve ici le terme grec ὀρτυγομήτρα, qui signifie la mère des cailles.

Ibid. Gr. litt.: d'un goût étranger, parce qu'ils n'en avoient point mangé dans l'Egypte.

℣ 3. Gr. autr.: à cause des animaux *impurs* et dégoûtans que Dieu leur avoit envoyés; ce qui a rapport à la plaie des grenouilles.

concupiscentia averterentur. Hi autem in brevi inopes facti, novam gustaverunt escam.

mais ceux-ci n'ayant été dans le besoin que fort peu de temps, goûtèrent une viande toute nouvelle;

4. Oportebat enim illis sine excusatione quidem supervenire interitum exercentibus tyrannidem: his autem tantùm ostendere quemadmodum inimici eorum exterminabantur.

4. Car il falloit qu'une ruine inévitable fondît sur ces premiers qui exerçoient une cruelle tyrannie sur votre peuple, et que vous fissiez voir seulement à ceux-ci de quelle manière vous exterminiez leurs ennemis."

5. Etenim cum illis supervenit sæva bestiarum ira, morsibus perversorum colubrorum exterminabantur.

5. Il est vrai que des bêtes cruelles et furieuses ont aussi attaqué vos enfans, et que des serpens venimeux leur ont donné la mort: *Num.* XXI. 6.

6. Sed non in perpetuum ira tua permansit, sed ad correptionem in brevi turbati sunt, signum habentes salutis ad commemorationem mandati legis tuæ.

6. Mais votre colère ne dura pas toujours; ils ne furent que peu de temps dans ce trouble, pour leur servir d'avertissement; et vous leur donnâtes un signe de salut, pour les faire souvenir des commandemens de votre loi;"

7. Qui enim conversus est, non per hoc quod videbat, sanabatur, sed per te omnium salvatorem:

7. Car celui qui regardoit ce serpent n'étoit pas guéri par ce qu'il voyoit, mais par vous-même qui êtes le Sauveur de tous les hommes.

8. In hoc autem ostendisti inimicis nostris, quia tu es, qui liberas ab omni malo.

8. Et vous avez fait voir en cette rencontre à nos ennemis, que c'est vous qui délivrez de tout mal:

9. Illos enim locustarum et muscarum occiderunt morsus, et non est inventa sanitas animæ illorum: quia digni erant ab hujusmodi exterminari.

9. Car pour eux, ils ont été tués par les seules morsures des sauterelles et des mouches, sans qu'ils aient trouvé de remède pour sauver leur vie, parce qu'ils étoient dignes d'être ainsi exterminés; *Exod.* VIII. 24; X. 4. *Apoc.* IX. 7.

10. Filios autem tuos, nec draconum venenatorum vicerunt dentes: misericordia enim tua adveniens sanabat illos.

10. Mais pour vos enfans, les dents même empoisonnées des dragons n'ont pu les vaincre, parce que votre miséricorde survenant, les a guéris.

11. In memoria enim ser-

11. Ils étoient mordus" de ces bê-

℣ 4. En leur faisant sentir quelques-uns des maux dont vous les aviez accablés.

℣ 6. Pour les avertir de recourir à vous qui êtes seul le principe et le conservateur de la vie.

℣ 11. C'est le sens du grec, qui peut aussi se traduire à la lettre: ils étoient piqués.

tes, afin qu'ils se souvinssent de vos préceptes ; et ils étoient guéris à l'heure même, de peur que, tombant dans un profond oubli de votre loi, ils ne missent un obstacle à votre secours.

12. Aussi n'est-ce point une herbe, ou quelque chose " appliqué sur leur mal qui les a guéris ; mais c'est votre parole, ô Seigneur, qui guérit toutes choses ;

Deut. XXXII. 39. *1 Reg.* II. 6. *Tob.* XIII. 2. 13. Car c'est vous, Seigneur, qui avez la puissance de la vie et de la mort, et qui menez jusqu'aux portes de la mort, et en ramenez.

14. Un homme peut bien en tuer un autre par sa méchanceté ; mais lorsque l'esprit sera sorti du corps, il ne l'y fera pas revenir," et il ne rappellera point l'âme lorsqu'elle se sera retirée.

15. Pour vous, Seigneur, il est impossible déchapper à votre main.

Exod. IX. 23. 16. C'est pourquoi lorsque les impies " ont déclaré qu'ils ne vous connoissoient point, ils ont été frappés par la force de votre bras ; ils ont été tourmentés par des pluies extraordinaires, par des grêles et par des orages ; et ils ont été consumés par le feu.

17. Et ce qu'on ne peut assez admirer, le feu brûloit encore davantage dans l'eau même qui éteint tout, parce que toutes les créatures s'arment pour la vengeance des justes.

18. Le feu quelquefois tempéroit son ardeur, pour ne pas brûler les animaux qui avoient été envoyés contre les impies," afin que voyant cette merveille, ils reconnussent eux-mêmes que c'étoit par un jugement de Dieu qu'ils souffroient ces maux.

monum tuorum examinabantur et velociter salvabantur, ne in altam incidentes oblivionem, non possent tuo uti adjutorio.

12. Etenim neque herba, neque malagma sanavit eos : sed tuus, Domine, sermo, qui sanat omnia.

13. Tu es enim, Domine, qui vitæ et mortis habes potestatem, et deducis ad portas mortis, et reducis.

14. Homo autem occidit quidem per malitiam : et cùm exierit spiritus, non revertetur, nec revocabit animam quæ recepta est :

15. Sed tuam manum effugere impossibile est.

16. Negantes enim te nosse impii, per fortitudinem brachii tui flagellati sunt : novis aquis, et grandinibus, et pluviis persecutionem passi, et per ignem consumpti.

17. Quod enim mirabile erat, in aqua, quæ omnia exstinguit, plus ignis valebat : vindex est enim orbis justorum.

18. Quodam enim tempore, mansuetabatur ignis, ne comburerentur quæ ad impios missa erant animalia : sed ut ipsi videntes scirent, quoniam Dei judicio patiuntur persecutionem.

℣ 12. *Malagma*, terme grec, μάλαγμα, qui signifie emplâtre émollient.

℣ 14. C'est le sens du grec.

℣ 16. Les Egyptiens.

℣ 18. Voyez ce qui a été dit de ce texte dans la préface.

19. Et quodam tempore in aqua supra virtutem ignis exardescebat undique, ut iniquæ terræ nationem exterminaret.

19. Quelquefois aussi ce même feu, surpassant ses propres forces, redoubloit ses flammes au milieu des eaux, afin de détruire tout ce qu'avoit produit" cette terre injuste.

20. Pro quibus angelorum esca nutrivisti populum tuum : et paratum panem de cœlo præstitisti illis sine labore, omne delectamentum in se habentem, et omnis saporis suavitatem (*a*).

20. Mais vous avez donné au contraire à votre peuple la nourriture des anges;" vous leur avez fait pleuvoir du ciel un pain préparé sans aucun travail, qui renfermoit en lui tout ce qu'il y a de délicieux, et tout ce qui peut être agréable au goût; *Exod.* XVI. 24. *Num.* XI. 7. *Ps.* LXXVII. *Joan.* VI, 31.

21. Substantia enim tua dulcedinem tuam, quam in filios habes, ostendebat : et deserviens uniuscujusque voluntati, ad quod quisque volebat, convertebatur.

21. Car la substance de votre créature" faisoit voir combien est grande votre douceur envers vos enfans, puisque, s'accommodant à la volonté de chacun d'eux, elle se changeoit en tout ce qui lui plaisoit."

22. Nix autem et glacies sustinebant vim ignis, et non tabescebant : ut scirent quoniam fructus inimicorum exterminabat ignis ardens, in grandine et pluvia coruscans.

22. La neige et la glace" soutenoient, sans se fondre, la violence du feu, afin que vos ennemis sussent qu'au même temps où la flamme, qui brûloit parmi la grêle et qui étinceloit au milieu des pluies," consumoit tous leurs fruits, *Num.* XI. 8.

23. Hic autem iterùm ut nutrirentur justi, etiam suæ virtutis oblitus est.

23. Elle oublioit sa propre force, pour servir à la nourriture des justes."

24. Creatura enim tibi factori deserviens, exardescit

24. Car la créature, vous étant soumise comme à son créateur, redouble

(*a*) *S. Script. prop.*, part. v, n. 73.

℣ 19. C'est le sens du grec.

℣ 20. Expression figurée et poétique pour signifier la manne, nourriture envoyée du ciel, et en même temps nourriture excellence; mais aussi expression mystérieuse qui, dans la manne, nous découvre l'image du pain eucharistique dans lequel nous possédons Jésus-Christ qui est le vrai *pain du ciel*, le vrai *pain des anges*. Voyez au ps. LXXVII, ℣ 25.

℣ 21. La manne.

Ibid. Prenant le goût des viandes qu'il désiroit.

— Voyez ce qui a été dit de ce texte dans la préface.

℣ 22. Voyez au chap. XIX, ℣ 20. Il appelle ainsi la manne, blanche comme la neige, et transparente comme la glace.

Ibid. C'est le sens du grec : *ignis.... in pluvia coruscans.*

℣ 23. Le feu, au lieu de fondre la manne, la cuisoit et la réduisoit en un état propre à servir de nourriture aux Hébreux. *Num.* XI, 8.

sa force ″ pour tourmenter les méchans, et se ralentit pour contribuer au bien de ceux qui mettent leur confiance en vous.

25. C'est pourquoi la manne, se transformant en toutes sortes de goûts, obéissoit à votre grâce, qui est nourrice de tous, s'accommodant à la volonté de ceux qui vous témoignoient leur indigence;

Deut. VIII. 3. *Matt.* IV. 4. 26. Afin que vos enfans, que vous aimez, reconnussent, ô Seigneur, que ce ne sont point les fruits que produit la terre qui nourrissent les hommes, mais que c'est votre parole qui conserve ceux qui croient en vous.

27. Car cette même manne, qui ne pouvoit être consumée par le feu, se fondoit aussitôt qu'elle avoit été échauffée par le moindre rayon du soleil,

28. Afin que tout le monde sût qu'il faut prévenir le lever du soleil pour vous bénir, et qu'on doit vous adorer au point du jour. ″

29. Car l'espérance de l'ingrat se fondra comme la glace de l'hiver, et elle s'écoulera comme une eau inutile.

in tormentum adversus injustos, et lenior fit ad benefaciendum pro his qui in te confidunt.

25. Propter hoc et tunc in omnia transfigurata, omnium nutrici gratiæ tuæ deserviebat, ad voluntatem eorum qui a te desiderabant:

26. Ut scirent filii tui, quos dilexisti, Domine, quoniam non nativitatis fructus pascunt homines: sed sermo tuus hos qui in te crediderint, conservat.

27. Quod enim ab igne non poterat exterminari, statim ab exiguo radio solis calefactum tabescebat.

28. Ut notum omnibus esset, quoniam oportet prævenire solem ad benedictionem tuam, et ad ortum lucis te adorare (*a*).

29. Ingrati enim spes tamquam hibernalis glacies tabescet, et disperiet tamquam aqua supervacua.

(*a*) *S. Script. prop.*, part. V, n. 72.

℣ 24. C'est le sens du grec.

℣ 28. C'est le sens du grec : et qu'on doit vous rendre grâces au point du jour.

CHAPITRE XVII.

Jugemens de Dieu terribles. Ténèbres de l'Egypte, frayeur des Egyptiens; tandis que le reste du monde jouissoit de la lumière, et vaquoit librement à ses travaux.

1. Vos jugemens sont grands, ô Seigneur, et vos paroles ″ sont ineffaça-

1. MAGNA sunt enim judicia tua, Domine, et ine-

℣ 1. Ces deux mots, *verba tua*, ne sont pas dans le grec.

narrabilia verba tua : propter hoc indisciplinatæ animæ erraverunt.

2. Dum enim persuasum habent iniqui posse dominari nationi sanctæ : vinculis tenebrarum et longæ noctis compediti, inclusi sub tectis, fugitivi perpetuæ providentiæ jacuerunt.

3. Et dum putant se latere in obscuris peccatis tenebroso oblivionis velamento dispersi sunt, paventes horrendè, et cum admiratione nimia perturbati.

4. Neque enim quæ continebat illos spelunca, sine timore custodiebat : quoniam sonitus descendens perturbabat illos et personæ tristes illis apparentes pavorem illis præstabant.

5. Et ignis quidem nulla vis poterat illis lumen præbere, nec siderum limpidæ flammæ illuminare poterant illam noctem horrendam.

6. Apparebat autem illis subitaneus ignis, timore plenus : et timore perculsi illius, quæ non videbatur, faciei, æstimabant deteriora esse quæ videbatur :

7. Et magicæ artis appositi erant derisus, et sapien-

bles ; c'est pourquoi les âmes sans science se sont égarées.

2. Car les méchans s'étant persuadés qu'ils pourroient dominer la nation *Exod.* x. 23.
sainte, ont été liés par une chaîne de ténèbres, et d'une longue nuit, et renfermés dans leurs maisons. Ils ont langui dans cet état, malgré les " efforts qu'ils faisoient pour se soustraire à cette providence qui ne cesse jamais d'agir.

3. Et pendant qu'ils s'imaginoient pouvoir demeurer cachés dans la nuit obscure de leurs péchés, ils se trouvèrent dispersés, et comme mis en oubli sous un voile de ténèbres, saisis d'un horrible effroi, et frappés d'un profond étonnement. "

4. Les lieux secrets où ils s'étoient retirés ne les défendoient point de la crainte, parce qu'il s'élevoit des bruits qui les effrayoient, et qu'ils voyoient paroître des spectres affreux qui les remplissoient encore d'épouvante. "

5. Il n'y avoit point de feu si ardent qui pût leur donner quelque clarté ; et les flammes toutes pures des étoiles ne pouvoient éclairer cette horrible nuit.

6. Il leur paroissoit tout d'un coup des éclairs de feu qui les remplissoient de crainte ; et étant épouvantés par ces fantômes qu'ils ne faisoient qu'entrevoir, tous ces objets leur en paroissoient encore plus effroyables.

7. C'est alors que toutes les illusions *Exod.* VII. 22;
de l'art des magiciens devinrent inu- VIII. 7.

℣ 2. Autr. : à cause des efforts, etc., *étant devenus comme les fugitifs de la providence* (fugitivi providentiæ), *et s'étant ainsi attiré le traitement des esclaves fugitifs, que leurs maîtres chargent de chaînes, et enferment dans un sombre cachot.*

℣ 3. Gr. : et troublés par des sceptres.

℣ 4. Gr. : des fantômes tristes et d'un visage sévère.

tiles, " et que cette sagesse dont ils faisoient gloire, fut convaincue honteusement de fausseté;

tiæ gloriæ correptio cum contumelia.

8. Car tandis qu'ils faisoient profession de bannir le trouble et la crainte de l'âme dans sa langueur, ils languissoient eux-mêmes ridiculement dans l'épouvante dout ils étoient tout remplis.

8. Illi enim qui promittebant timores et perturbationes expellere se ab anima languente, hi cum derisu pleni timore languebant.

9. Lors même qu'il ne leur paroissoit rien qui pût les troubler, les bêtes qui passoient, et les serpens qui siffloient, les mettant comme hors d'eux mêmes, les faisoient mourir de peur; et ils eussent voulu s'empêcher de voir et de respirer l'air, quoique cela soit impossible; "

9. Nam etsi nihil illos ex monstris perturbabat: transitu animalium et serpentium sibilatione commoti, tremebundi peribant: et aerem, quem nulla ratione quis effugere posset, negantes se videre.

10. Car comme la méchanceté est timide, elle se condamne par son propre témoignage; " et étant épouvantée par la mauvaise conscience, elle se figure toujours les maux plus grands qu'ils ne sont.

10. Cùm sit enim timida nequitia, dat testimonium condemnationis: semper enim præsumit sæva, perturbata conscientia.

11. Aussi la crainte n'est autre chose que le trouble de l'âme qui se croit abandonnée de tout secours; "

11. Nihil enim est timor, nisi proditio cogitationis auxiliorum.

12. Et moins elle attend de soulagement au-dedans d'elle, plus elle grossit, sans les bien conoître, les sujets qu'elle a de se tourmenter.

12. Et dum ab intus minor est exspectatio, majorem computat inscientiam ejus causæ, de qua tormentum præstat.

13. Mais étant alors tous abattus d'un même sommeil dans cette effroyable nuit qui leur étoit survenue du plus profond des enfers, "

13. Illi autem qui impotentem verè noctem, et ab infimis et ab altissimis inferis supervenientem, eumdem somnum dormientes,

ỷ 7. C'est le sens du grec.

ỷ 9. Gr. autr.: et ils refusoient de regarder l'air lors même qu'il ne leur offroit rien qui fût capable de les faire fuir. Voyez ce qui a été dit de ces ténèbres dans la préface.

ỷ 10. Gr. autr.: Car la méchanceté est timide, parce qu'elle se condamne par son propre témoignage. C'est qu'au lieu de ces mots, ἰδίως.... μαρτυρεῖ, *proprie.... testatur*, qu'on lit dans le grec de l'édition romaine, on trouve dans celle de Complute ἰδίῳ.... μάρτυρι, *proprio.... teste*.

ỷ 11. Autrement et selon le grec: qui ne trouve en elle-même aucun secours. Voyez le verset suivant.

ỷ 13. Autr.: aussi affreuse que si elle fût sortie du plus profond des enfers.

14. Aliquando monstrorum exagitabantur timore; aliquando animæ deficiebant traductione: subitaneus enim illis et insperatus timor supervenerat.

14. Ils étoient effrayés d'un côté par ces spectres qui leur apparoissoient, et, de l'autre, par la défaillance même de leur esprit qui se trouvoit surpris par des craintes soudaines auxquelles ils ne s'attendoient pas.

15. Deinde si quisquam ex illis decidisset, custodiebatur in carcere sine ferro reclusus.

15. Si quelqu'un étoit tombé, il demeuroit renfermé sans chaînes dans cette prison;″

16. Si enim rusticus quis erat, aut pastor, aut agri laborum operarius præoccupatus esset, ineffugibilem sustinebat necessitatem:

16. Car soit que ce fût un paysan ou un berger, ou un homme occupé aux travaux de la campagne, qui fût ainsi surpris, il se trouvoit dans une nécessité inévitable;″

17. Unâ enim catenâ tenebrarum omnes erant colligati. Sive spiritus sibilans, aut inter spissos arborum ramos avium sonus suavis, aut vis aquæ decurrentis nimium,

17. Parce qu'ils étoient tous liés d'une même chaîne de ténèbres. Un vent qui souffloit, le concert des oiseaux qui chantoient agréablement sur les branches touffues des arbres, le murmure de l'eau qui couloit avec impétuosité,

18. Aut sonus validus præcipitatarum petrarum, aut ludentium animalium cursus invisus, aut mugientium valida bestiarum vox, aut resonans de altissimis montibus echo: deficientes faciebant illos præ timore.

18. Le grand bruit que les pierres faisoient en tombant, le mouvement des animaux qui se jouoient ensemble, sans qu'ils pussent les apercevoir, le hurlement des bêtes cruelles, ou les échos qui retentissoient du creux des montagnes, toutes ces choses, frappant leur oreille, les faisoient mourir d'effroi;

19. Omnis enim orbis terrarum limpido illuminabatur lumine, et non impeditis operibus continebatur.

19. Car tout le reste du monde étoit éclairé d'une lumière très-pure, et s'occupoit à son travail sans aucun empêchement.

20. Solis autem illis superposita erat gravis nox, imago tenebrarum, quæ superventura illis erat. Ipsi

20. Eux seuls se trouvoient accablés d'une profonde nuit, image des ténèbres qui leur étoient réservées;″ ils étoient encore plus insupportables

℣ 15. Gr. autr.: De plus dans tel état où chacun s'étoit trouvé *au moment qu'il fut surpris de ces ténèbres*, il fut obligé d'y rester, se trouvant comme gardé et renfermé sans chaînes, etc.

Ibid. Dans ces ténèbres qui le tenoient comme lié, il ne pouvoit se relever.

℣ 16. Nécessité de demeurer où il étoit sans pouvoir changer de position.

℣ 20. C'est le sens du grec: *quæ superventuræ illis erant.*

à eux-mêmes que leurs propres ténèbres.

ergo sibi erant graviores tenebris.

CHAPITRE XVIII.

Tandis que les Egyptiens sont dans les ténèbres, les Israélites jouissent de la lumière, et sont ensuite conduits par une colonne de feu. Les premiers-nés de l'Egypte sont exterminés sans réserve; la plaie de la mort qui frappe les Hébreux dans le désert est bientôt arrêtée.

Exod. x. 23.

1. CEPENDANT, Seigneur, vos saints étoient éclairés d'une très-grande lumière; et les Egyptiens entendoient leur voix sans voir leur visage. Ils vous glorifient de ce qu'ils ne souffroient pas les mêmes choses.

2. Ils vous rendoient grâces de ce que ceux qui les avoient si maltraités auparavant, n'étoient plus en état de leur nuire; et ils vous prioient de continuer à mettre cette différence entre eux et leurs ennemis."

Exod. XIV. *Psal.* LXXVII. 14; CIV. 39.

3. C'est pourquoi ils ont eu une colonne ardente pour guide dans un chemin inconnu;" et elle leur servoit comme d'un soleil, qui, sans les incommoder", rendoit leur voyage facile et heureux."

4. Pour ce qui est des autres, ils étoient certainement dignes d'être privés de lumière, et de souffrir une prison de ténèbres, eux qui tenoient renfermés vos enfans, par qui la lumière incorruptible de votre loi commençoit " à se répandre dans le monde.

1. SANCTIS autem tuis maxima erat lux, et horum quidem vocem audiebant, sed figuram non videbant. Et quia non et ipsi eadem passi erant, magnificabant te.

2. Et qui ante læsi erant, quia non lædebantur, gratias agebant, et ut esset differentia, donum petebant.

3. Propter quod ignis ardentem columnam ducem habuerunt ignotæ viæ, et solem sine læsura boni hospitii præstitisti.

4. Digni quidem illi carere luce, et pati carcerem tenebrarum, qui inclusos custodiebant filios tuos, per quos incipiebat incorruptum legis lumen sæculo dari.

℣ 1 et 2. Gr. autr. : et les Egyptiens entendoient la voix des Hébreux sans voir leur visage, et les déclaroient heureux de ne pas souffrir les mêmes choses; ils leur rendroient grâces de ce qu'ils ne se vengeoient pas des injustices qu'ils avoient souffertes; et ils leur demandoient pardon des inimitiés qu'ils avoient exercées contre eux.

℣ 3. Au lieu de ces ténèbres dont vous avez couvert les Egyptiens.

Ibid. Par sa chaleur.

Ibid. Gr. autr. : et elle leur servoit comme d'un soleil *tempéré et* qui ne les incommodoit point dans ce voyage plein *de merveilles et* de magnificence.

℣ 4. Gr. : devoit se répandre.

5. Cùm cogitarent justorum occidere infantes, et uno exposito filio, et liberato, in traductionem illorum, multitudinem filiorum abstulisti, et pariter illos perdidisti in aqua valida.

5. Et parce qu'ils avoient résolu de faire mourir les enfans des justes, après que vous eûtes sauvé l'un d'eux, qui avoit été exposé sur les eaux, pour les punir" de ce crime, vous avez fait mourir un très-grand nombre de leurs enfans, et vous les avez perdus eux-mêmes dans les abîmes des eaux. *Exod.* I. 16; II. 3. *Exod.* XIV. 27.

6. Illa enim nox ante cognita est a patribus nostris, ut verè scientes quibus juramentis crediderunt, animæquiores essent.

6. Cette même nuit " avoit été auparavant prédite à nos pères; afin que, connoissant la vérité des promesses que Dieu leur avoit jurées et qu'ils avoient crues, ils en demeurassent plus assurés.

7. Suscepta est autem a populo tuo sanitas quidem justorum, injustorum autem exterminatio.

7. Ainsi votre peuple eut la joie de voir en même temps le salut des justes et la ruine des méchans;

8. Sicut enim læsisti adversarios: sic et nos provocans magnificasti.

8. Car, comme vous punîtes alors nos ennemis, vous nous avez aussi unis " à vous, et comblés de gloire.

9. Absconsè enim sacrificabant justi pueri bonorum, et justitiæ legem in concordia disposuerunt, similiter et bona et mala recepturos justos, patrum jam decantantes laudes.

9. Cependant les justes, enfans des saints," offroient en secret le sacrifice;" ils établissoient entre eux cette loi sainte," qu'ils participeroient également aux biens et aux maux; et ils chantoient déjà les cantiques des louanges qu'ils avoient reçus de leurs pères."

10. Resonabat autem inconveniens inimicorum vox, et flebilis audiebatur planctus ploratorum infantium.

10. Mais en même temps on entendoit les voix confuses de leurs ennemis, et les cris lamentables de ceux qui pleuroient la mort de leurs enfans.

11. Simili autem pœnâ

11. L'esclave étoit puni comme le *Exod.* XII. 2.

℣ 5. C'est le sens du grec.

℣ 6. Où vous avez exercé ce jugement terrible.

℣ 8. C'est le sens du grec : vous nous avez attirés à vous, *vous nous avez appelés à vous.*

℣ 9. Les Hébreux, enfans des patriarches.

Ibid. L'agneau pascal.

Ibid. A la lettre : cette loi juste; selon le grec : cette loi divine.

Ibid. Autr. : et ils chantoient déjà les louanges de leurs pères; *se regardant déjà comme délivrés selon les promesses faites à leurs pères, ils publioient la vertu et la justice de leurs pères à qui ces promesses avoient été faites.* On lit dans le grec de l'édition romaine, προαναμελπόντων, *præcinentium*, au lieu de προαναμέλποντες, *præcinentes*, que l'on trouve dans le manuscrit alexandrin.

maître, et l'homme du peuple comme le roi même.

12. Ainsi il y avoit partout des morts sans nombre, et tous frappés de la même mort. Ceux qui étoient demeurés en vie ne pouvoient suffire à ensevelir les morts; car ce qu'il y avoit de plus considérable en chaque famille avoit été exterminé en un moment.

13. Ils n'avoient point cru tous les autres prodiges," à cause de leurs magiciens;" mais après ce meurtre de leurs premiers-nés, ils commencèrent à confesser que ce peuple étoit le peuple de Dieu;"

14. Car lorsque tout reposoit dans un paisible silence, et que la nuit étoit au milieu de sa course,

15. Votre parole toute-puissante," ô Seigneur, vint du ciel, de votre trône royal, et fondit tout d'un coup sur cette terre destinée à la perdition,

16. Comme un exterminateur impitoyable, qui, ayant une épée tranchante" et portant votre irrévocable arrêt, remplit tout de meurtre; et se tenant sur la terre, il atteignoit jusqu'au ciel.

17. Ils furent troublés aussitôt par des songes et des visions horribles, et ils se trouvèrent saisis d'une soudaine frayeur;

18. Et l'un étant jeté d'un coté à demi mort, et l'autre de l'autre, ils

servus cum domino afflictus est, et popularis homo regi similia passus.

12. Similiter ergo omnes, uno nomine mortis, mortuos habebant innumerabiles. Nec enim ad sepeliendum vivi sufficiebant: quoniam uno momento, quæ erat præclarior natio illorum, exterminata est.

13. De omnibus enim non credentes propter veneficia, tunc vero primum cùm fuit exterminium primogenitorum, spoponderunt populum Dei esse.

14. Cùm enim quietum silentium contineret omnia et nox in suo cursu medium iter haberet,

15. Omnipotens sermo tuus de cœlo a regalibus sedibus, durus debellator in mediam exterminii terram prosilivit:

16. Gladius acutus insimulatum imperium tuum portans, et stans replevit omnia morte, et usque ad cœlum attingebat stans in terra.

17. Tunc continuo visus somniorum malorum turbaverunt illos, et timores supervenerunt insperati.

18. Et alius alibi projectus semivivus, propter

ỳ 13. C'est-à-dire qu'ils fussent l'effet de la protection de Dieu, et de son amour pour les Hébreux.

Ibid. Qui avoient contrefait ces prodiges par leurs enchantemens et leurs prestiges.

Ibid. Gr.: que ce peuple étoit *le peuple des* enfans de Dieu. Voyez la même expression au livre de l'Exode, IV, 22 et 23.

ỳ 15. La parole même du Seigneur, c'est-à-dire, le Verbe divin.

ỳ 16. C'est le sens du grec: *gladium acutum.... portans.*

quam moriebatur, causam demonstrabat mortis.

déclaroient le sujet qui les avoit fait tuer ;

19. Visiones enim, quæ illos turbaverunt, hæc præmonebant, ne inscii, quare mala patiebantur, perirent.

19. Car ils en avoient été avertis auparavant dans les visions qui les avoient effrayés, de peur qu'ils ne périssent sans savoir la cause des maux qu'ils souffroient.

20. Tetigit autem tunc et justos tentatio mortis, et commotio in eremo facta est multitudinis : sed non diu permansit ira tua.

20. Il est vrai que les justes furent aussi " éprouvés par une atteinte de mort, et que le peuple d'Israël fut frappé d'une plaie dans le désert ; mais votre colère ne dura que peu de temps ; "

21. Prosperans enim homo sine querela deprecari pro populis, proferens servitutis suæ scutum, orationem et per incensum deprecationem allegans, restitit iræ, et finem imposuit necessitati, ostendens quoniam tuus est famulus.

21. Car un homme irrépréhensible" *Num.* XVI. 46.
se hâta d'intercéder pour le peuple ; il vous opposa le bouclier de son ministère saint ; et sa prière montant vers vous avec l'encens qu'il vous offroit, " il arrêta votre colère et fit cesser cette dure plaie, montrant qu'il étoit votre serviteur. "

22. Vicit autem turbas, non in virtute corporis, nec armaturæ potentia, sed verbo illum qui se vexabat, subjecit, juramenta parentum, et testamentum commemorans.

22. Il n'apaisa point ce trouble " par la force du corps, ni par la puissance des armes ; mais il arrêta l'exterminateur " par sa parole, en lui représentant les promesses que Dieu avoit faites à leurs pères avec serment, et l'alliance qu'il avoit jurée avec eux.

23. Cùm enim jam acervatim cecidissent super alterutrum mortui, interstitit, et amputavit impetum,

23. Lorsqu'il y avoit déjà des monceaux de morts qui étoient tombés les uns sur les autres, il se mit entre deux ; il arrêta la vengeance de Dieu, et il

℣ 20. Au lieu de *tunc*, qui se lit dans la Vulgate, on lit dans le grec *aliquando ;* l'édition romaine ne lit ni l'un ni l'autre ; et la traduction y est ici conforme.

Ibid. Ceci se rapporte à ce qui arriva après la révolte de Coré. *Num.* XVI.

℣ 21. Aaron.

Ibid. Gr. autr. : il employa les armes de son ministère, la prière et le sacrifice de l'encens.

Ibid. Celui que vous aviez choisi pour être votre souverain prêtre.

℣ 22. Le grec de l'édition de Complute lit : Il ne surmonta pas l'*ange* exterminateur par, etc. C'est le sens que suivent la plupart des interprètes. C'est-à-dire, qu'au lieu du mot ὄχλον, *turbam*, qu'on lit dans l'édition romaine, l'édition de Complute porte ὀλοθρεύοντα, *interfectorem.*

Ibid. Gr. litt. : le vengeur.

empêcha que le feu ne passât à ceux qui étoient encore en vie;

et divisit illam quæ ad vivos ducebat viam.

Exod. xxviii. 6 *et seqq.* 24. Car tout le monde étoit représenté par la robe sacerdotale dont il étoit revêtu; les noms glorieux des anciens pères étoient gravés sur les quatre rangs de pierres précieuses qu'il portoit, et votre grand nom étoit écrit sur le diadème de sa tête.

24. In veste enim poderis, quam habebat, totus erat orbis terrarum: et parentum magnalia in quatuor ordinibus lapidum erant sculpta, et magnificentia tua in diademate capitis illius sulpta erat.

25. L'exterminateur céda à ces choses, et il en eut de la crainte; " car il suffisoit de leur avoir fait sentir cette épreuve de votre colère.

25. His autem cessit qui exterminabat, et hæc extimuit: erat enim sola tentatio iræ sufficiens.

℣ 25. Dans le grec de l'édition romaine, on lit ἐφοβήθησαν, *extimuerunt*, au lieu de ἐφοβήθη, *extimuit*, que l'on trouve dans l'édition de Complute.

CHAPITRE XIX.

Les Egyptiens engloutis dans la mer en poursuivant les Hébreux qui y trouvent un passage libre. Parallèle des jugemens de Dieu sur Sodome et sur l'Egypte. Les élemens employés à l'exécution des volontés du Seigneur.

1. Mais pour ce qui est des méchans, la colère de Dieu fondit sur eux sans miséricorde; et y demeura jusqu'à la fin, parce qu'il prévoyoit ce qui devoit leur arriver " ensuite. "

1. Impiis autem usque in novissimum sine misericordia ira supervenit. Præsciebat enim et futura illorum:

2. Car ayant permis aux Israélites de s'en aller, et les ayant même renvoyés avec grand empressement, ils s'en repentirent aussitôt, et ils résolurent d'aller après eux.

2. Quoniam cùm ipsi permisissent ut se educerent, et cum magna sollicitudine præmisissent illos, consequebantur illos pœnitentia acti.

Exod. xiv. 5 *et seqq.* 3. Lorsqu'ils avoient encore les larmes aux yeux, et qu'ils pleuroient aux tombeaux de leurs morts, ils prirent tout d'un coup follement une autre pensée, et ils se mirent à poursuivre comme des fugitifs, ceux qu'ils avoient pressés avec instance de se retirer.

3. Adhuc enim inter manus habentes luctum, et deplorantes ad monumenta mortuorum, aliam sibi assumpserunt cogitationem inscientiæ, et quos rogantes projecerant, hos tamquam fugitivos persequebantur.

4. Ils étoient conduits à cette fin

4. Ducebat enim illos ad

℣ 1. Autr.: ce qu'ils devoient faire.
Ibid. Jusqu'où ils devoient porter leur aveuglement et leur malice.

hunc finem digna necessitas : et horum, quæ acciderant, commemorationem amittebant, ut quæ deerant tormentis, repleret punitio:

par une nécessité dont ils étoient dignes, et ils perdoient le souvenir de ce qui venoit de leur arriver, afin que la mesure de leur punition fût remplie par ce qui manquoit à leur supplice,

5. Et populus quidem tuus mirabiliter transiret, illi autem novam mortem invenirent.

5. Et qu'en même temps votre peuple trouvât un passage miraculeux, et eux, un genre de mort tout nouveau ;"

6. Omnis enim creatura ad suum genus ab initio refigurabatur, deserviens tuis præceptis, ut pueri tui custodirentur illæsi.

6. Car toutes vos créatures prenoient, comme au commencement, chacune en son genre, une nouvelle forme pour obéir à votre commandement, et pour empêcher que vos serviteurs ne reçussent aucun mal.

7. Nam nubes castra eorum obumbrabat, et ex aqua quæ ante erat, terra arida apparuit, et in mari Rubro via sine impedimento, et campus germinans de profundo nimio :

7. Ainsi une nuée couvroit leur camp de son ombre ;" et où l'eau étoit auparavant, la terre sèche parut tout d'un coup ; un passage libre s'ouvrit en un moment au milieu de la mer Rouge, et un champ couvert d'herbes" parut au plus profond des abîmes des eaux.

8. Per quem omnis natio transivit, quæ tegebatur tua manu, videntes tua mirabilia et monstra.

8. Ainsi passa tout ce peuple que vous protégiez de votre main, en voyant vos merveilles et vos prodiges.

9. Tamquam enim equi depaverunt escam, et tamquam agni exsultaverunt, magnificantes te, Domine, qui liberasti illos.

9. Ils se réjouirent comme des chevaux dans de gras paturages," et ils bondirent comme des agneaux en vous glorifiant, vous, Seigneur, qui les aviez délivrés.

10. Memores enim erant adhuc eorum quæ in inco-

10. Ils se souvenoient encore de ce qui étoit arrivé au pays où ils avoient

℣ 5. Dans le passage de la mer Rouge.

℣ 7. Pour les dérober à la vue de leurs ennemis.

Ibid. Plusieurs veulent que ce soit une expression poétique pour signifier un champ aussi libre qu'une prairie. D'autres croient que cette expression doit être prise à la lettre, et peut être fondée même sur la nature du lit de la mer Rouge chargé d'herbages et de verdure. Voyez ce qui a été dit de ce texte dans la préface.

℣ 9. La traduction réunit ici le sens des deux leçons du grec; l'une qui porte, comme la Vulgate, *depaverunt*, ἐνεμήθησαν, dans l'édition romaine, ils se rassasièrent, ils s'engraissèrent; l'autre qui porte, *hinnierunt*, ἐχρεμέτισαν, dans quelques autres exemplaires, ils hennirent, ils poussèrent des cris de joie. En préférant cette dernière leçon, on pourroit traduire simplement et à la lettre : Ils hennirent comme des chevaux et bondirent comme des agneaux.

demeuré comme étrangers ; de quelle sorte la terre, au lieu d'autres animaux, avoit produit une infinité de mouches, et le fleuve, au lieu de poissons, avoit fait sortir de ses eaux une grande multitude de grenouilles.

latu illorum facta fuerant, quemadmodum pro natione animalium eduxit terra muscas, et pro piscibus eructavit fluvius multitudinem ranarum.

Exod. XVI. 13. *Num.* XI. 31. *Sup.* XVI. 2.

11. Enfin " ils virent une nouvelle espèce d'oiseaux, " lorsque ayant un grand désir de manger des viandes délicieuses, ils en demandèrent à Dieu ;

11. Novissime autem viderunt novam creaturam avium, cùm adducti concupiscentiâ postulaverunt escas epulationis.

12. Car il fit lever de la mer " un très-grand nombre de cailles, pour les satisfaire ; et au contraire, les pécheurs " furent accablés de maux, " non sans en avoir eu des présages auparavant par de grands tonnerres, " puisqu'ils souffroient justement ce que leurs crimes avoient mérité ;

12. In allocutione enim desiderii, ascendit illis de mari ortygometra : et vexationes peccatoribus supervenerunt, non sine illis, quæ ante facta erant, argumentis per vim fulminum : juste enim patiebantur secundùm suas nequitias.

13. Car ils avoient traité des étrangers d'une manière encore plus inhumaine que les habitans de Sodome. Ceux-là ne recevoient point des étrangers qui leur étoient inconnus ; " mais ceux-ci en ayant reçu qui ne leur avoient fait que du bien, les avoient réduits en servitude.

13. Etenim detestabiliorem inhospitalitatem instituerunt : alii quidem ignotos non recipiebant advenas, alii autem bonos hospites in servitutem redigebant.

14. Mais de plus encore, ces premiers même ont été punis pour avoir

14. Et non solùm hæc, sed et alius quidam respe-

ỳ 10 et 11. Autr. : Ils se souvenoient encore, etc. Et alors *le Seigneur*, etc.

Ibid. Qui n'avoit jamais paru dans le désert où ils se trouvoient.

ỳ 12. Autr. : *du côté* de la mer.

Ibid. Autr. : Les pécheurs furent donc *ainsi* accablés de maux *par les différentes plaies dont ils furent frappés, et par leur dernière ruine dans les eaux de la mer Rouge*, mais non sans en avoir eu *des avertissemens et* des présages par la voix puissante des foudres *et des feux qui étoient tombés sur Sodome* ; car ils souffrirent justement ce que leurs crimes avoient mérité. Et certes ils avoient traité des étrangers d'une manière encore plus inhumaine *que n'avoient fait autrefois les habitans de cette ville criminelle.* Ceux-là, etc.

Ibid. Par cette même mer dans laquelle ils furent tous submergés.

Ibid. Qui leur annonçoient un châtiment dont ils ne pouvoient se plaindre.

ỳ 13. Dans le grec de l'édition romaine on lit ἀγνοοῦντας, *ignorantes*, pour ἀγνῶτας, *ignotos*.

ctus illorum erat : quoniam inviti recipiebant extraneos.

15. Qui autem cum lætitia receperunt hos qui eisdem usi erant justitiis, sævissimis afflixerunt doloribus.

16. Percussi sunt autem cæcitate : sicut illi in foribus justi, cum subitaneis cooperti essent tenebris, unusquisque transitum ostii sui quærebat.

17. In se enim elementa dum convertuntur, sicut in organo qualitatis sonus immutatur, et omnia suum sonum custodiunt : unde æstimari ex ipso visu certo potest.

18. Agrestia enim in aquatica convertebantur : et quæcumque erant natantia, in terram transibant.

19. Ignis in aqua valebat supra suam virtutem, et aqua exstinguentis naturæ obliviscebatur.

20. Flammæ e contrario, corruptibilium animalium non vexaverunt carnes co-

reçu des étrangers comme s'ils eussent été leurs ennemis ;"

15. Mais ceux-ci tourmentoient très-cruellement ceux qu'ils avoient reçus d'abord avec joie, et qui vivoient déjà avec eux sous les mêmes lois.

16. Aussi furent-ils enfin frappés Gen. xix. 11.
d'aveuglement, comme les premiers le furent à la porte du juste," lorsque, ayant été couverts tout d'un coup d'épaisses ténèbres, ils ne pouvoient plus trouver la porte de leurs maisons ;

17. Car les élémens changent d'ordre entre eux," sans perdre néanmoins cette harmonie qui leur est propre ; comme, dans un instrument de musique, l'air se diversifie par le changement des tons ; c'est ce qu'on peut voir clairement par ce qui arriva alors ;

18. Car les animaux de la terre paroissoient changés en ceux de l'eau," et ceux qui nageoient dans les eaux paroissoient sur la terre."

19. Le feu, surpassant sa propre nature, brûloit au milieu de l'eau ; et l'eau, oubliant la sienne, ne l'éteignoit point.

20. Les flammes, au contraire, épargnoient la chair fragile des animaux envoyés de Dieu ;" et elles ne

℣ 14. Ce sens est pris du grec qui pourrois aussi signifier : Mais de plus encore, ils auroient déjà été dignes de quelque punition, quand même ç'eût été malgré eux qu'ils eussent reçu des étrangers. On lit dans le grec, ἀλλ' ἢ, *præter quam*, peut-être pour ἀλλ' ἦ, *sed certe*.

℣ 16. C'est-à-dire, de Loth.

℣ 17. Pour produire, quand il plaît à Dieu, des effets extraordinaires.

℣ 18. Lorsque les Israélites passèrent au travers de la mer.

Ibid. Lorsqu'on vit des grenouilles remplir toutes les maisons de l'Egypte.

— On pourroit aussi dire que lorsque les eaux furent changées en sang dans toute l'Egypte, les animaux aquatiques qui périssoient dans le fleuve, cherchoient un asile sur le rivage ; et qu'au contraire les animaux terrestres qui ne pouvoient trouver d'eau pour apaiser leur soif dans les campagnes, venoient se plonger dans les eaux pour s'y baigner. Voyez ce qui a été dit sur ce texte dans la préface.

℣ 20. Pour tourmenter les Egyptiens.

faisoient point fondre cette viande délicieuse," laquelle se fondoit néanmoins aisément comme la glace ;" car vous avez relevé et honoré en toutes choses votre peuple, Seigneur; vous ne l'avez point méprisé, et vous l'avez assisté en tout temps et en tout lieu.

ambulantium, nec dissolvebant illam, quæ facile dissolvebatur sicut glacies, bonam escam. In omnibus enim magnificasti populum tuum, Domine, et honorasti, et non despexisti, in omni tempore et in omni loco assistens eis.

(*a*) *J. Script. prop.*, part. v, n. 74.

℣ 20. La manne.

Ibid. Elle se fondoit aux premiers rayons du soleil.

— Autrement et selon le grec : laquelle néanmoins, semblable à la glace, se fondoit aisément *aux premiers rayons du soleil. Supr.* xvi, 27. Au lieu de *bonam escam*, on lit dans le grec, *ambrosiam escam.* Voyez ce qui a été dit sur cela dans la *Justification de dom Calmet*, etc., à la tête de ce livre.

FIN DU TOME ONZIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU TOME ONZIÈME.

